BnF Gallica

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1945-1950.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

1945-1950

IMPRIMERIE LAINÉ
ROUEN
1952

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

Pendant les années

1945, 1946, 1947, 1948, 1949 et 1950

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT LES ANNEES 1945 à 1950

ROUEN

IMPRIMERIE LAINÉ

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—

1952

TABLEAU

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

(au 31 Décembre 1950)

MEMBRES D'HONNEUR

M. le Préfet de la Seine-Inférieure.
M. le Premier Président de la Cour d'Appel de Rouen.
Mgr l'Archevêque de Rouen.
M. le Maire de Rouen.
M. le Colonel Commandant la Subdivision de Rouen.

MEMBRES TITULAIRES

M. Ferdinand Coutan, I ✪, docteur en médecine (12 décembre 1895).
M. Edouard Delabarre, ✲, I ✪, architecte diplômé du Gouvernement, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts et de l'Ecole régionale d'Architecture (15 décembre 1909).
Mme Colette Yver (Mme Huzard, née de Bergevin), ✲, de la Société des Gens de Lettres (20 décembre 1917).
Mme Lefrançois-Pillion, I ✪, archéologue (4 avril 1915), *membre non résidant.*
M. Pierre Chirol, ✲, I ✪, architecte S. C. diplômé par le Gouvernement (16 mai 1919).
M. Abel Caille, I ✪, directeur de l'Institut chimique (28 mars 1924).
M. Fernand Guey, ✲, I ✪, directeur des Musées de Peinture et de Céramique (23 avril 1926).
M. André Cauchois, ✲, docteur en médecine (25 juin 1926).
M. Robert Régnier, O ✲, I ✪, O ❁, docteur ès sciences, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen et de la Station de Zoologie agricole du Nord-Ouest (3 décembre 1926).
M. Gaston Manchon, I ✪, peintre et graveur (7 janvier 1927).
M. René Herval, membre de la Société des Gens de Lettres (20 décembre 1928).
M. André Halipré, O ✲, I ✪, docteur en médecine, directeur honoraire de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie (21 mars 1930).
M. René-Fauchois, O ✲, ⚜, auteur dramatique (5 décembre 1930), *membre non résidant.*
M. Marcel Lanquetuit, I ✪, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).
M. le Chanoine Farcy, ✲, A ✪, curé de Saint-Sever (15 juin 1934).
M. Jean Delacour, ✲, O ❁, ornithologiste (30 novembre 1934), *membre non résidant.*

M. Paul LABOUNOUX, O ✻, I ✪, C ✪, directeur honoraire des Services agricoles de la Seine-Inférieure (3 mai 1935).

M. le Chanoine LETELLIER, docteur ès lettres, directeur de l'Institution Join-Lambert (22 novembre 1935).

M. Edmond SPALIKOWSKI, ✻, I ✪, ✪, homme de lettres (12 novembre 1936).

M. Maurice PELLET, ✻, ✪, O ✪, ingénieur agronome (4 février 1938).

M. Eugène LE GRAVEREND, ✻, ✪, I ✪, O ✪, ex-directeur des Jardins et Promenades de la Ville de Rouen (4 mars 1938), *membre non résidant.*

M. Paul LAIGNEL-LAVASTINE, ✻, I ✪, agrégé de l'Université, professeur honoraire au Lycée Corneille (10 juin 1938).

M. Pierre-René WOLF, ✻, directeur de *Paris-Normandie,* romancier (2 décembre 1938).

M. le Chanoine COUTAN, agrégé de l'Université, supérieur de l'Ecole de Théologie (10 mars 1939).

M. René-Gustave NOBÉCOURT, ✻, ✪, homme de lettres (12 mai 1939).

M. Raymond NEVEU, ✻, I ✪, ✠, docteur en médecine, auditeur au Conseil supérieur d'Hygiène (24 avril 1942).

M. Henri ELOY, I ✪, archéologue (3 juillet 1942).

Le R. P. Dom L. DAVID, ✻, Bénédictin de Saint-Wandrille (30 octobre 1942), *membre non résidant.*

M. Robert TROUDE, I ✪, ✪, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Corneille (28 novembre 1942).

M. Pierre ABBAT, O ✻, directeur des Ateliers et Chantiers de la Seine-Maritime (23 janvier 1943).

M. Robert-C. FLAVIGNY, architecte, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes, directeur du Musée départemental des Antiquités (13 novembre 1943).

M. le Chanoine DELEPOUVE, ✻, supérieur honoraire de la Maîtrise Saint-Evode (4 décembre 1943).

M. Paul HÉLOT, docteur en médecine (8 décembre 1945).

M^lle J. DUPIC, directrice des Bibliothèques (23 mars 1946).

M. René ROUAULT DE LA VIGNE, A ✪, historien (7 juin 1947).

M. Georges FAYARD, professeur de musique, professeur au Conservatoire de Rouen (1^er juillet 1947).

M. Victor BOUTROLLE, ✻, notaire (25 octobre 1947).

M^lle Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste en chef du Calvados (22 novembre 1947), *membre non résidant.*

M. René ETIENNE, ✻, président du Tribunal de Commerce (20 décembre 1947).

M. André HAUMESSER, I ✪, compositeur de musique, professeur au Conservatoire de Rouen (10 juin 1948).

M. Pierre-Maurice LEFEBVRE, architecte (19 juin 1948).

M. Georges OLIVIER, ✻, ornithologiste (7 juillet 1948).

M. Louis LEMARIGNIER, industriel, vice-président de l'Observatoire de Rouen (20 novembre 1948).

M. Raymond QUIBEL, I ✪, artiste peintre (11 février 1950).

M. L.-A. ROBIN, O ✻, docteur en médecine, chef du Laboratoire central des Hôpitaux (24 juin 1950).

M. François BLANCHET, A ✪, archiviste en chef de la Seine-Inférieure (9 décembre 1950).

MEMBRES DECEDES
en 1945, 1946, 1947, 1948, 1949 et 1950

M. le Général Louis SCHUHLER, GO ✻, ✻, ✠, ✠ (5 juillet 1935), décédé en décembre 1946.

M. Maurice LEMESLE, en littérature : Maurice Germain, docteur en médecine (21 janvier 1932), décédé en janvier 1949.

M. le Dr JOUSSEAUME, ✻, directeur de l'Ecole de Médecine de Rouen (26 février 1949), décédé le 30 septembre 1949).

M. Georges LAISNEY, ✻, I ✪, ✻, ancien professeur agrégé au Lycée Corneille, homme de lettres (12 février 1937), décédé le 16 juillet 1950.

M. Edmond PERRÉE, I ✪, archiviste de la Chambre de Commerce (25 février 1921), décédé en août 1950.

MEMBRES ELUS NON ENCORE REÇUS

M. Albert RICHART, O ✻, O ✪, directeur des Services vétérinaires de la Seine-Inférieure (28 octobre 1938).

M. Paul FRANCHETTE, ✻, architecte des Monuments historiques de la Seine-Inférieure (9 juin 1943).

M. Jacques LIGER, A ✪, docteur ès sciences (8 juillet 1950).

MEMBRES ASSOCIES ELUS EN 1945 ET 1948

M. le Général VANIER, ambassadeur du Canada (associé étranger) (21 décembre 1945).

M. André MAUROIS, de l'Académie française (22 mai 1948).

CORRESPONDANTS ELUS
en 1945, 1946, 1947, 1948, 1949 et 1950

M. Augustin STOREZ, architecte (26 mai 1945).

M. Camille MARCHAND, artiste peintre (16 juin 1945).

M. l'abbé ANDRIEU-GUITRANCOURT, professeur à l'Institut catholique de Paris (16 juin 1945).

M. René OLIVIER, artiste peintre (30 juin 1945).

M. Jackson CRISPIN, historien (correspondant étranger) (23 février 1946).

M. Léonce MACARY, historien (23 février 1946).

M. Maurice HOMAIS, avocat, ancien bâtonnier (23 février 1946).

M. Gaston CORNIL, artiste peintre (5 juillet 1946).

M. Eugène LECOMTE, docteur vétérinaire (8 mai 1948).

M. le Chanoine SIMON, historien (4 mars 1949).

M. Jacques HÉBERTOT, directeur de théâtre (11 mars 1950).

M. René DUMESNIL, homme de lettres, critique musical (22 avril 1950).

M. Joseph SANSON, inspecteur général de la Météorologie (8 juill. 1950).

BUREAU (1946)

Mme Colette YVER, *Président.*

M. le Chanoine LETELLIER, *Vice-Président.*

M. Robert RÉGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences.*

M. Georges LAISNEY, *Secrétaire pour la Classe des Lettres.*

M. René HERVAL, *Trésorier.*

M. LAIGNEL-LAVASTINE, *Archiviste.*

BUREAU (1947)

M. le Chanoine LETELLIER, *Président.*
M. Edmond SPALIKOWSKI, *Vice-Président.*
M. Robert RÉGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences.*
M. Georges LAISNEY, *Secrétaire pour la Classe des Lettres.*
M. René HERVAL, *Trésorier.*
M. LAIGNEL-LAVASTINE, *Archiviste.*

BUREAU (1948)

M. Eugène LE GRAVEREND, *Président.*
M. le Chanoine COUTAN, *Vice-Président.*
M. Robert RÉGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences.*
M. le Chanoine LETELLIER, *Secrétaire pour la Classe des Lettres.*
M. René HERVAL, *Trésorier.*
M. Georges LAISNEY, *Archiviste.*

BUREAU (1949)

M. le Chanoine COUTAN, *Président.*
M. René-Gustave NOBÉCOURT, *Vice-Président.*
M. Robert RÉGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences.*
M. le Chanoine LETELLIER, *Secrétaire pour la Classe des Lettres.*
M. René HERVAL, *Trésorier.*
M. LAIGNEL-LAVASTINE, *Archiviste.*

BUREAU (1950)

M. le Dr NEVEU, *Président.*
M. Robert TROUDE, *Vice-Président.*
M. Robert RÉGNIER, *Secrétaire pour la Classe des Sciences.*
M. le Chanoine LETELLIER, *Secrétaire pour la Classe des Lettres.*
M. René HERVAL, *Trésorier.*
M. LAIGNEL-LAVASTINE, *Archiviste.*

MADAME EMILE GADON

On voudrait que soit conservé en cette page liminaire le souvenir de Mme GADON qui vient d'instituer l'Académie de Rouen sa légataire universelle.

Née le 5 septembre 1850 à La Haye-du-Theil (Eure), Marie Assire avait épousé M. Emile Gadon, avoué, puis magistrat, vice-président du Tribunal civil de Rouen, décédé le 19 septembre 1920. Désolée de n'avoir pas eu d'enfants, elle sut employer les loisirs de son veuvage à secourir les pauvres et à aider de nombreuses œuvres de charité. Elle mourut à Rouen le 2 avril 1948, après une longue et douloureuse maladie, laissant la réputation d'une femme de foi et de devoir, au dévouement de qui on ne faisait jamais appel en vain.

L'Académie reconnaissante réalisera au mieux les intentions de sa bienfaitrice, « dictées par la seule volonté, écrit Mme Gadon dans son testament, de faire le plus de bien possible ».

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

ANNÉE 1945

20 JANVIER. — M. Maurice Pellet, élu président, remercie ses collègues. — Lettre de M. Charles Vilain, directeur du journal *Normandie*, annonçant des dotations en faveur « d'enfants de fusillés ». — M. R. Régnier présente l'ouvrage intitulé : *Monographie des pies-grièches* du genre Lanius, par M. G. Olivier, et annonce la mort de M. Raoul Fortin, géologue.

10 FÉVRIER. — Approbation des comptes de 1944, présentés par M. René Herval. — M. Robert Troude étudie « Les idées philosophiques d'Anatole France ».

23 FÉVRIER. — Une commission est nommée pour l'attribution des prix aux « enfants de fusillés ». — M. Laignel-Lavastine étudie « La Colombiade », de Mme du Boccage.

24 MARS. — M. R. Régnier expose les décisions du Consortium des Sociétés savantes.

14 AVRIL. — M. Laignel-Lavastine donne la deuxième partie de son étude sur « La Colombiade ». — « Situation de l'agriculture à l'heure actuelle », par M. Maurice Pellet.

28 AVRIL. — M. Georges Laisney présente un guide intitulé « La Manche », dont il est l'auteur.

5 MAI. — Hommage à la mémoire de Mme Delarue-Mardrus, par Mme Colette Yver. — M. R. Herval donne ses impressions d'un voyage à Pont-l'Evêque, Caen et Falaise.

12 MAI. — Allocution de M. le Président : « L'Allemagne a capitulé ». — M. le Dr Halipré étudie « Les Eaux minérales de Rouen au XVIIIe siècle ». — M. Georges Laisney présente son rapport sur les prix offerts par *Normandie* aux enfants de fusillés.

26 MAI. — Après un rapport de M. le chanoine Coutan, M. Augustin Storez, architecte, est élu membre correspondant.

2 JUIN. — M. Robert Régnier rend compte de sa mission dans le sud-ouest de la France, où il a étudié « les peupliers ».

9 JUIN. — Rapport sur les travaux de M. l'abbé Andrieu-Guitrancourt, professeur à l'Institut catholique de Paris, et de M. Camille Marchand, peintre, par MM. R. Herval et Maurice Pellet.

16 JUIN. — M. Georges Olivier donne les résultats de son voyage d'études dans les Pyrénées. — MM. Camille Marchand et l'abbé Andrieu-Guitrancourt sont élus membres correspondants. — On décide qu'une délégation demandera à M. le Maire de Rouen d'assurer la sauvegarde de la documentation des sociétés savantes.

23 JUIN. — Nouveaux prix offerts aux « enfants de fusillés ». — M. P. Chirol présente un rapport sur l'œuvre de M. René Olivier, peintre. — « La Fumure au Pal des Arbres fruitiers », par M. Le Graverend.

30 JUIN. — M. Charles Lejolivet présente son système de « calendrier perpétuel ». — M. René Olivier est élu membre correspondant. — M. R. Régnier rappelle la valeur des travaux de M. Georges Olivier.

7 JUILLET. — M. R. Troude analyse l'œuvre de M. H.-Louis Folain, sociologue.

7 SEPTEMBRE. — L'Académie, convoquée en séance extraordinaire, décide d'envoyer au ministre de l'Education nationale et aux Pouvoirs publics un vœu, présenté par M. P. Chirol, sur la reconstruction de Rouen.

20 OCTOBRE. — M. R. Régnier expose la situation du Consortium des Sociétés savantes, dont il est le président.

27 OCTOBRE. — M. Le Graverend analyse une étude de M. P. Chouard sur « La normalisation des variétés de tomates ». — M. R. Herval lit quelques chapitres de son « Histoire de Rouen ».

10 NOVEMBRE. — Nouveau prix attribué aux « enfants des fusillés ». — « Impressions d'Amérique » par M. P. Abbat.

24 NOVEMBRE. — M. Maurice Pellet lit quelques-uns de ses « poèmes fantaisistes ».

8 DÉCEMBRE. — Séance publique. Réception de M. le Dr Paul Hélot.

12 DÉCEMBRE. — Cinquantenaire académique de M. le Dr F. Coutan.

15 DÉCEMBRE. — Séance publique pour la distribution des prix de l'Académie.

21 DÉCEMBRE. — M. le général Vanier, ambassadeur du Canada, est élu membre Associé. — Elections du Bureau de l'année 1946.

22 DÉCEMBRE. — Séance publique à l'Hôtel de Ville. Causerie de M. le chanoine Delepouve sur « Les vieux noëls ». — Audition de la Maîtrise Saint-Evode.

L. LETELLIER,
Secrétaire pour la Classe des Lettres.

ANNÉE 1946

19 JANVIER. — Mme Colette Yver remercie ses confrères de l'avoir choisie comme présidente. — M. P. Abbat fait le récit d'un voyage qu'il a effectué récemment en Suède.

9 FÉVRIER. — Approbation des comptes de 1945 présentés par M. René Herval. — M. R. Herval lit un rapport sur les œuvres de MM. Jackson Crispin, normand de Pensylvanie, et Léonce Macary, normand d'origine; M. le chanoine Letellier sur les travaux de M. Maurice Homais.

23 FÉVRIER. — MM. Jackson Crispin, Léonce Macary, Maurice Homais sont élus, le premier membre correspondant étranger, les deux autres membres correspondants. — M. R. Troude fait une communication sur le sujet suivant : « Nation et Patrie, une dissociation d'idées qui s'impose. »

9 MARS. — L'Académie adresse ses respectueuses félicitations à Mgr Petit de Julleville, membre d'honneur de la Compagnie, pour sa promotion au cardinalat. — M. R. Régnier annonce qu'il a sollicité de la Préfecture une subvention pour organiser un secrétariat des Sociétés savantes.

13 AVRIL. — M. le chanoine Letellier demande que l'Académie n'attribue aucun prix inférieur à 1.000 francs. Cette proposition est adoptée. — M. René Herval lit quelques pages de son « Histoire de Rouen ».

3 MAI. — M. Spalikowski donne lecture de son poème : « A Notre-Dame de Rouen ». — M. René Herval fait une causerie sur « l'Art grec en Sicile ».

10 MAI. — M. Georges Laisney présente un ouvrage de M. Jean Canu, consacré à Barbey d'Aurevilly.

17 MAI. — Lecture de « l'Histoire de Rouen », par M. René Herval.

24 MAI. — M. Maurice Pellet résume une savante étude de P. de Seine sur « Les limites de la vie ». — M. René Herval continue la lecture de son « Histoire de Rouen ».

31 MAI. — L'Académie entend les rapports de M. le chanoine Coutan et de M. Guey sur les œuvres de MM. Victor Boutrolle, directeur de l'Ecole de Notariat de Rouen, et Gaston Cornil, artiste peintre.

7 JUIN. — M. René Herval est autorisé à arbitrer deux certificats de rente 3 %. — M. R. Régnier rend compte d'une mission qu'il vient d'accomplir en Belgique et en Hollande.

14 JUIN. — M. le chanoine Cordonnier retrace la vie de « Mgr Fuzet, archevêque de Rouen ».

21 JUIN. — M. le chanoine Letellier complète la causerie de M. le chanoine Cordonnier par la lecture de deux portraits de l'archevêque, l'un écrit par M. le chanoine Jouen, l'autre par Mgr Prudent. — M. René Herval poursuit la lecture de son « Histoire de Rouen ».

28 JUIN. — M. Georges Laisney lit un poème inédit : « Les Demoiselles du Bon Dieu ». — M. Pellet fait part d'un phé-

nomène qu'il a constaté récemment sur un navire arrivant du Chili avec un chargement de nitrate de soude.

5 JUILLET. — M. Gaston Cornil est élu membre correspondant. — Communication de M. Pellet sur « La valeur de la matière sèche des aliments ». — Lecture des bonnes feuilles de son « Histoire de Rouen » par M. René Herval.

12 JUILLET. — M. Georges Laisney présente une communication sur la vie et l'œuvre du poète Ch.-Th. Féret, auteur de « La Normandie exaltée ».

12 OCTOBRE. — Séance publique. — M. Delacour fait une causerie sur les mesures prises aux Etats-Unis pour préserver les espèces en voie d'extinction. — M. Georges Olivier complète cette causerie en évoquant ses visites aux « Réserves » américaines.

19 OCTOBRE. — M. Georges Laisney donne lecture de passages de « L'Anthologie des Poètes normands, de 1900 à 1920 », de Ch.-Th. Féret et de quelques poèmes tirés de « La Normandie exaltée ».

9 NOVEMBRE. — M. le chanoine Cordonnier donne la suite de sa communication sur « Monseigneur Fuzet ».

23 NOVEMBRE. — M. R. Herval présente un rapport sur les travaux de M. René Etienne.

7 DÉCEMBRE. — L'Académie approuve les conclusions des rapporteurs pour l'attribution des prix annuels. — M. Flavigny et M. le Dr Hélot sont chargés de rédiger un vœu en faveur de la conservation de l'église des Augustins.

21 DÉCEMBRE. — L'Académie décide de transmettre aux autorités compétentes le vœu rédigé par MM. Flavigny et le Dr Hélot. — Mme Colette Yver fait part du décès de M. le général Schuhler. — Elections pour les membres du Bureau de l'année 1947. — Séance publique pour la distribution des prix.

GEORGES LAISNEY,

Secrétaire pour la Classe des Lettres.

ANNÉE 1947

18 JANVIER. — Allocution de M. le chanoine Letellier, président. — M. René Herval lit une étude sur « Une des petites maîtresses de Louis XV, Marie-Louise Morphy ».

25 JANVIER. — Communication de M. Spalikowski, sur Neveu, poète bolbécais oublié. — Lecture de poèmes par M. René Herval.

8 FÉVRIER. — Séance publique. Brillantes causeries de Mme Colette Yver et de M. Maurice Homais sur « Rouen en 1900 ».

22 FÉVRIER. — Compte rendu financier pour 1946 par M. René Herval. — Lecture de poèmes par M. le chanoine Coutan.

8 MARS. — M. Pierre-René Wolf fait une causerie sur le poète Francis Yard qui vient de mourir et lit quelques beaux poèmes de « L'an de la terre ».

22 MARS. — M. René Etienne est élu membre résidant. — M. Pellet présente une communication sur « Les Hormones végétales ». — M. R. Régnier expose les résultats de sa récente mission en Belgique.

19 AVRIL. — M. Spalikowski lit une communication intitulée : « De l'âtre à l'écritoire ». — M. René Herval donne lecture de quelques poèmes inédits et M. Pellet présente quelques précisions sur la récente catastrophe de Texas City.

26 AVRIL. — M. Troude, comme suite à son exposé sur la signfication des mots « nation » et « patrie », lit une communication sur « La morale internationale ».

10 MAI. — Séance publique. M. le Chanoine Cordonnier étudie le rôle de Mgr Fuzet dans le vote de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat.

24 MAI. — Lecture par M. Pellet d'un mémoire de Manuel Flanas sur un « procédé pour amoindrir les accidents personnels dans les avions en cas de chute ». — M. Régnier expose les

résultats de la « Conférence internationale du Peuplier », à laquelle il vient de participer comme délégué de la France.

7 JUIN. — Séance publique. Réception de M. Rouault de la Vigne.

14 JUIN. — Lecture par M. Pellet de quelques extraits d'un ouvrage qu'il vient d'écrire, avec la collaboration de M. Hedin, sur « La Prairie à Flore multiple ».

28 JUIN. — M. Victor Boutrolle est élu membre résidant. — M. Georges Laisney lit des extraits d'un ouvrage inédit de M. le Dr Carlos sur « Les Dieppois au Canada ».

1er JUILLET. — Séance publique. Réception de M. Georges Fayard.

12 JUILLET. — M. Georges Olivier est élu membre résidant. — M. Eloy présente une communication sur le Collège des Clémentins, ou Collège du Pape, à Rouen, et son fief de Boisguillaume.

18 OCTOBRE. — M. le Président fait part du décès de MM. Jules Déchin, Jabouille et Marcel Hérubel, membres correspondants. — M. R. Herval donne le compte rendu d'un récent voyage en Italie.

25 OCTOBRE. — Séance publique. Réception de M. Victor Boutrolle.

8 NOVEMBRE. — MM. le Dr Halipré et Flavigny présentent des rapports sur les travaux de MM. le Dr Jousseaume et Pierre-Maurice Lefebvre. M. G. Laisney donne lecture du rapport de M. Lanquetuit sur l'œuvre de M. André Haumesser. — Sur la proposition de M. Guey, on décide d'organiser une manifestation pour commémorer la fondation de l'Académie.

22 NOVEMBRE. — Séance publique. Réception de Mlle Marie-Josèphe Le Cacheux.

29 NOVEMBRE. — Séance publique. M. André Masson, inspecteur général des Bibliothèques, membre correspondant, étudie « La Question d'Indochine et ses données historiques ». — M. Georges Laisney évoque « A propos de l'Heure joyeuse de la Bibliothèque de Rouen », quelques « Souvenirs d'un petit liseur d'hier ».

13 DÉCEMBRE. — M. le Président fait part du décès de S. E. le Cardinal Petit de Julleville, membre d'honneur de la Compagnie. — L'Académie approuve les conclusions des rapporteurs pour l'attribution des Prix.

20 DÉCEMBRE. — Séance publique. — Réception de M. René Etienne.

27 DÉCEMBRE. — Elections pour les membres du Bureau de l'année 1948. — Séance publique pour la distribution des Prix.

GEORGES LAISNEY,
Secrétaire pour la Classe des Lettres.

ANNÉE 1948

17 JANVIER. — M. Le Graverend, élu président, remercie ses collègues. — M. R. Régnier expose la question de la Bibliothèque de l'Académie. Il communique les résultats du « Comité permanent d'Etudes du Peuplier » dont la réunion vient de se tenir à Bruxelles.

24 JANVIER. — MM. André Haumesser et Pierre Lefebvre sont élus membres résidants. — M. le Dr Neveu présente une communication sur « Le Choléra ».

14 FÉVRIER. — Rapport sur l'activité scientifique de M. Louis Lemarignier, par M. R. Régnier. — M. le Dr Cauchois lit une étude sur « La Population de Rouen de 1801 à 1946 ».

28 FÉVRIER. — L'Académie approuve les comptes de M. René Herval pour l'année 1947. — M. R.-G. Nobécourt étudie « Les Origines normandes d'André Gide ».

13 MARS. — Projet d'un festival en l'honneur de M. Marcel Dupré. — Grâce aux efforts de M. P. Abbat, un Comité Franco-Américain est constitué pour la sauvegarde du patrimoine artistique de Rouen. — M. René Etienne présente « La Courbe des Prix et des Salaires de 1914 à 1947 ».

9 AVRIL. — MM. le Dr Jousseaume et Louis Lemarignier sont élus membres résidants. — Rapport de M. Pellet sur les travaux de M. Eugène Lecomte. — M. G. Laisney lit quelques pages « A la Gloire de la Pomme ».

24 AVRIL. — M. le Président présente les « Cahiers Léopold Delisle ». — M. R. Herval lit les premiers chapitres de son nouveau livre : « La Vie de Sainte Catherine de Sienne ».

8 MAI. — M. R. Herval est délégué pour la levée des scellés au domicile de Mme Gadon. — M. Eugène Lecomte est élu membre correspondant. — M. E. Perrée présente « Quelques Portraits d'Ecrivains du *Nouvelliste de Rouen* ».

22 MAI. — Après un rapport de M. le Dr Hélot, M. André Maurois est élu membre associé. — M. Le Graverend présente une communication sur « Les Serres de la Ville de Rouen ».

10 JUIN. — Séance publique. Réception de M. André Haumesser.

12 JUIN. — M. Marc Chesneau présente une communication sur « la Suède ». — M. le Président résume les travaux du Congrès de l'Académie d'Agriculture au Château d'Harcourt.

19 JUIN. — Séance publique. Réception de M. Pierre-Maurice Lefebvre.

26 JUIN. — L'Académie décide d'accepter la succession de Mme Gadon. — Elle approuve un vœu de M. R. Herval pour « le Ve Centenaire de la Libération de la Ville à la fin de la Guerre de Cent ans ». — M. Troude présente un rapport sur les travaux de M. Charles Bellanger.

7 JUILLET. — Séance publique. Réception de M. Georges Olivier.

10 JUILLET. — Rapport de M. Georges Laisney sur l'œuvre du poète Louis Beuve, à qui l'Académie attribue le Prix de Littérature régionaliste. — « Les Arbres les plus anciens de la Haute-Normandie », causerie par M. Le Graverend.

16 OCTOBRE. — M. René Fauchois est désigné pour représenter l'Académie à la cérémonie du « Troisième Centenaire des Expériences de Pascal ». — M. P. Chirol demande la conservation et l'utilisation de l'église des Augustins.

23 OCTOBRE. — M. R.-G. Nobécourt lit quelques chapitres de son livre : « Rouen désolée ».

13 NOVEMBRE. — M. le Dr E. Lecomte présente une communication sur « la Transmission aux Animaux des Maladies humaines ».

20 NOVEMBRE. — Séance publique. Réception de M. Louis Lemarignier.

27 NOVEMBRE. — Causerie de M. René Etienne : « Voyage en Italie. — L'Union Européenne Fédéraliste ».

11 DÉCEMBRE. — L'Académie approuve les rapports pour l'attribution des prix.

18 DÉCEMBRE. — Renouvellement du Bureau pour l'année 1949. — Séance publique pour la distribution des Prix.

L. LETELLIER,
Secrétaire pour la Classe des Lettres.

ANNÉE 1949

14 JANVIER. — Le nouveau président, M. le chanoine Coutan, annonce la mort de MM. le Dr Lemesle et André Suarès. — L'Académie autorise la reproduction des lettres manuscrites de Cideville à Voltaire.

28 JANVIER. — M. R. Herval présente le rapport financier pour l'année 1948. — M. R. Régnier fait une relation documentée de son voyage en Scandinavie, où il vient de représenter l'Institut national agronomique au Congrès international d'Entomologie de Stockholm.

4 FÉVRIER. — MM. R. Etienne et R. Herval présentent leurs rapports sur les œuvres de M. Raymond Quibel et de M. le chanoine Simon.

18 FÉVRIER. — Décisions prises pour les livres inutiles de la Bibliothèque de l'Académie. — M. le chanoine Cordonnier lit plusieurs chapitres de « la Vie de Monseigneur Amette ».

26 FÉVRIER. — Séance publique. Réception de M. le Dr Jousseaume.

4 MARS. — M. le chanoine Simon est élu membre correspondant. — Précisions sur le testament de Mme Gadon. — M. R. Herval lit une étude sur « De Guibert (1743-1790) ».

18 MARS. — Lettre de M. Lucas, conseiller général, à propos de la statue de Pierre Corneille. — M. Laignel-Lavastine analyse le livre de M. Canu-Tassilly, intitulé : « Des Yeux qui s'ouvrent aux Yeux qui se ferment ».

1er AVRIL. — M. R. Troude présente une communication sur « La Méthode de la Psychologie des Peuples ».

8 AVRIL. — M. R. Quibel est élu membre résidant. — Causerie de M. Pellet sur l'incendie du bateau *Port-en-Bessin*. — M. R. Régnier expose les préparatifs de l'attaque contre les hannetons, à Etrépagny.

7 MAI. — « L'Expérience « Hannetons » du Vexin », par M. R. Régnier.

20 MAI. — M. Delacour donne ses impressions sur « New-York et les Etats-Unis ». — Causerie de M. R. Herval sur « Palerme ».

27 MAI. — Emploi des fonds de la succession de Mme Gadon : Désignation d'une Commission.

3 JUIN. — Mlle Dupic présente « La Mort de Solon », tragédie, attribuée par Mlle Fraser à Pierre Corneille. — M. le chanoine Coutan lit quelques-uns de ses poèmes et étudie l'activité sociale de l'abbé Henri de Tourville.

17 JUIN. — « La Vie du Cardinal Amette », par M. le chanoine Cordonnier.

24 JUIN. — Séance extraordinaire. Succession de Mme Gadon. Pouvoirs donnés à M. René Herval et à Me Boutrolle.

1er JUILLET. — M. Lemarignier lit une communication intitulée : « Contribution à l'Etude du Climat de Rouen et de la Seine-Inférieure ».

15 JUILLET. — Succession de Mme Gadon : pouvoirs donnés à M. R. Herval.

21 OCTOBRE. — Succession de Mme Gadon : achat de terres à Faverolles-la-Campagne, Louversey et Burey. — M. le Dr Neveu présente une communication sur « Pétrarque et les Médecins ».

4 NOVEMBRE. — M. le chanoine Letellier lit une communication sur « J.-K. Huysmans et Henri Allais ».

18 NOVEMBRE. — « Voyage en Suisse », par M. R. Régnier.

2 DÉCEMBRE. — L'Académie approuve les rapports pour l'attribution des Prix.

16 DÉCEMBRE. — Les membres du Bureau sont élus pour 1950. — M. René Etienne présente une communication intitulée : « Pour mieux comprendre l'Angleterre contemporaine ».

19 DÉCEMBRE. — Séance publique pour la distribution des Prix.

L. LETELLIER,
Secrétaire pour la Classe des Lettres.

ANNÉE 1950

21 JANVIER. — M. le Dr R. Neveu, président, souhaite que les membres de la Compagnie présentent, en 1950, de nombreuses communications. — Comptes de l'année 1949 : des pouvoirs sont accordés à M. R. Herval pour la succession de Mme Gadon.

11 FÉVRIER. — Séance publique. Réception de M. Raymond Quibel.

17 FÉVRIER. — M. Herval lit une communication sur « Le Château d'Harfleur », et M. Laignel-Lavastine, sur le livre de M. Giacomo Cavalucci, intitulé : « Vauvenargues dégagé de la Légende ».

23 FÉVRIER. — M. Pellet présente un projet d'achat de terres situées à Romilly-la-Putenaye. — Rapports de M^lle Dupic et de M. le D^r Neveu sur les travaux de M. François Blanchet et du D^r Robin. — M. Troude analyse l'ouvrage de M. Giacomo Cavalucci : « France et Français d'après-guerre ».

11 MARS. — M. Jacques Hébertot est élu membre correspondant. — Communication de M. P. Chirol sur la « Grandeur de l'Eglise Saint-Maclou, chef-d'œuvre inconnu ».

17 MARS. — M. R. Troude étudie le problème : « A qui attribuer le Discours sur les Passions de l'Amour ».

25 MARS. — M. R. Régnier présente une communication sur « La Génétique forestière ».

22 AVRIL. — Rapports sur les travaux de MM. le D^r J. Fleury et René Dumesnil, par MM. le D^r Neveu et le chanoine Letellier. — M. René Dumesnil est élu membre correspondant. — Des pouvoirs sont accordés à MM. René Herval et Maurice Pellet. — M. Lemarignier lit une communication : « Les Comètes. Connaissances actuelles et hypothèses sur leur origine ».

12 MAI. — MM. le D^r Robin et François Blanchet sont élus membres résidants. — Séance publique. Présentation du film en couleurs : « Lutte à l'Aube ».

19 MAI. — M. R. Herval présente une communication sur « Le Château de Mesnières ».

27 MAI. — Rapport sur les travaux de M. Jacques Liger, par M. R. Régnier. — Pouvoirs accordés à M^e Boutrolle.

10 JUIN. — M. Régnier étudie les « Dégâts causés dans le bois de peuplier par une larve mineuse ».

16 JUIN. — L'Académie tient séance à l'Ecole du Textile, rue Méridienne. — M. Lemarignier présente un rapport sur les travaux de M. Joseph Sanson.

24 JUIN. — Séance publique. Réception de M. le D^r Robin.

8 JUILLET. — Séance publique. MM. Delacour et Georges Olivier étudient « La Protection de la Nature aux Etats-Unis » et présentent un film en couleurs sur « Les Réserves d'Oiseaux au Texas ».

20 OCTOBRE. — Communication de M. Pellet sur « Les Nitrates de Soude du Chili ». — M. le Dr Neveu étudie « Les Fumées nocives et les Gaz délétères dans la région rouennaise ».

28 OCTOBRE. — L'Académie prend des décisions pour les réceptions et les séances futures.

10 NOVEMBRE. — M. le chanoine Cordonnier présente une communication sur « La Vie de Monseigneur Fuzet ».

18 NOVEMBRE. — Séance publique. Causerie de M. R. Herval sur « La Sicile ».

25 NOVEMBRE. — Séance publique. — Vœu présenté par M. Boutrolle concernant les changements de dénominations des rues. — M. Boutrolle présente une brillante étude sur « L'Espagne moderne ».

9 DÉCEMBRE. — Séance publique. Réception de M. François Blanchet.

15 DÉCEMBRE. — L'Académie approuve les rapports pour l'attribution des Prix.

23 DÉCEMBRE. — Le Président et le Vice-Président sont élus pour l'année 1950. — Séance publique pour la distribution des Prix.

L. LETELLIER,

Secrétaire pour la Classe des Lettres.

PRIX DE L'ACADÉMIE

ANNEE 1945

Prix de Littérature régionaliste (1.000 francs). Rapporteur : M. Laignel-Lavastine).

Mme Marion GILBERT, à Paris.

Prix Pellecat (1.000 francs). Rapporteur : M. Le Graverend.

M. Michel BOURILLON, à Mont-Saint-Aignan.

Prix Boulet-Lemoine (1.000 francs). Rapporteur : M. Troude.

Mlle M.-M. ENOULT, à Malaunay.

Prix Dumanoir (800 francs). Rapporteur : M. Troude.

ORPHELINAT DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Section de Rouen).

Prix Octave Rouland (600 francs). Rapporteur : M. Troude.

Mlle TRUBERT, Château de Thoiry (Seine-et-Oise).

Prix Pitsillidès (400 francs). Rapporteur : M. Troude.

Mlle Pauline FOUTEL, à Lillebonne.

Prix Braquehais-Verdrel. Rapporteur : M. Abbat.

(4.000 francs)

Famille AUGER, à Saint-Paul.

(3.000 francs)

Famille PICARD, Le Trait.
— DAYAUX-LEVASSEUR, à La Mailleraye-sur-Seine.
— BISSON, à Boisguillaume.

(2.000 francs)

Famille DUFILS, Le Trait.
— DUMOUCHEL (Joseph), à Elbeuf.
— FIQUET (Louis), à Saint-Etienne-du-Rouvray.
— LANGEVIN (Raymond), Le Trait.
— LE NOBIN (Eugène), à Rouen.
— MERCIER (Henri), à Rouen.
— PACY (Adrien), à Blosseville-Bonsecours.
— AUTHOUART (Irénée), Le Trait.

Veuve CHENU, à Rouen.

Famille DANIEL, dit Andrieu, à Notre-Dame-de-Bondeville.
— BRÉANT (Robert), Le Trait.
— BERNARD (René), Le Trait.

(1.000 francs)

Famille THÉRAIN (Alfred), à Heurteauville.
— LE FEL (Raoul), à Rouen.
— FONTAINE (Charles), à Rouen.
— BUCHY (Marcel), Le Trait.
— THOMAS (René), à Rouen.
— CHEVALIER (Gaston), Le Trait.
— LENORMAND (Roger), à Rouen.
— LEFEBVRE (Louis), à Rouen.
— CARPENTIER (Célestin), Le Trait.
— BARBE (Henri), à Rouen.

Prix Bouctot (Lettres) (500 francs). Rapporteur : M. Laignel-Lavastine.

M. Roger LEFEBVRE, secrétaire général à la Mairie de Dieppe.

Prix Gossier (Sciences) (700 francs). Rapporteur : M. Régnier.

M. Louis HÉDIN, ingénieur agronome, Station agronomique de la Seine-Inférieure, à Rouen.

ANNEE 1946

Prix de Littérature régionaliste (2.000 francs). Rapporteur : M. Laignel-Lavastine.

M. Léon LEMONNIER, professeur à la Sorbonne, à Paris.

Prix Pellecat (2.000 francs). Rapporteur : M. Flavigny.

M. Dubos-Amaury, Ecole des Beaux-Arts, à Rouen.

Prix Marie-Lambert (3.000 francs). Rapporteur : M. Georges Laisney.

Mlle LEMONNIER, à Sotteville.

Prix Braquehais-Verdrel. Rapporteur : M. Abbat.

(6.000 francs)

Famille LEMARCHAND (Edouard), à Elbeuf.

(5.000 francs)

Famille GOUDOUT, à Criquetot-sur-Ouville.

(4.000 francs)

Famille HAREL (Guilbert), à La Mailleraye.
— LEMONNIER-MULOT, à Saint-Aubin-Celloville.
— FOLLIOT-LEGAY (Robert), à Berville-sur-Seine.

(3.000 francs)

Famille BRACHAIS, à Rouen.
— CHÉDRU, à Rouen.

Famille BOUDIN, à Petit-Quevilly.
— FLEURET (Alphonse), à Jumièges.

(2.000 francs)

Famille HENNEBERT, à Saint-Pierre-lès-Elbeuf.
— LEBRET, à Rouen.
— QUÉNOT, à Rouen.
— QUÉRUEL-PICARD, à Saint-Etienne-du-Rouvray.
— LEMIEUX-DUVAL, à Berville-sur-Seine.
— LEMONNIER, à Rouen.

ANNEE 1947

Prix de Littérature régionaliste (2.000 francs). Rapporteur : M. Nobécourt.

M. LE CORBEILLER, à Paris.

Prix Pellecat (2.000 francs). Rapporteur : M. Flavigny.

M. Gabriel SAVOYE, à Rouen.

Prix Dumanoir (1.600 francs). Rapporteur : M. Le Graverend.

ORPHELINAT DES CHEMINS DE FER (Section de Rouen).

Prix Vermont (1.000 francs). Rapporteur : M. Flavigny.

M. Raoul FÉRET, à Rouen.

Prix Pitsillidès (800 francs). Rapporteur : M. G. Laisney.

Mme FAUCHERRE, à Anneville-sur-Seine.

Prix Marie Lambert (1.500 francs). Rapporteur : M. G. Laisney.

Mlle PRÉZOT (Désirée), à Petit-Quevilly.

Prix Boulet Lemoine (2.000 francs). Rapporteur : M. G. Laisney.

Mme DUMONTIER, à Rouen.
Mlle SAUNIER, à Rouen.

Prix Rousselin-Mayet (1.500 francs). Rapporteur : M. Abbat.

Famille VALIN (Raymond), à Rouen.

Prix Braquehais-Verdrel. Rapporteur : M. Abbat.

(8.000 francs)

Famille LE BERVET (Joseph), à Rouen.

(5.000 francs)

Famille ARTU (Joseph), à Rouen.
— LENOIR (Léon), à Jumièges.
— ROBERT (Louis), à Pavilly.

(4.000 francs)

Famille BÉNARD (Louis), à Sotteville.
— BILLAUX (Emile), Le Trait.
— QUEMIN (Lucien), à Jumièges.

(2.000 francs)

Famille Breton (Roger), à Rouen.
— Cadinot (Marius), à Jumièges.
— Dujardin (Marcel), à Rouen.
— Marie (Florentin), à Rouen.
— Ragot (Robert), à Rouen.
— Tirvert (Jean), à Rouen.

ANNEE 1948

Prix de Littérature régionaliste (2.000 francs). Rapporteur : M. G. Laisney.

M. Louis Beuve, à Saint-Lô.

Prix Eugène Pellecat (2.000 francs). Rapporteur : M. Troude.

M. Xavier Pellerin, à Rouen.
M. Raymond Gaudin, à Rouen.

Prix Boulet-Lemoine (1.000 francs) et *Prix Pitsillidès* (800 fr.). Rapporteur : M. Rouault de la Vigne.

Mlle Juliette Delaunay, à Petit-Quevilly.

Prix Marie Lambert (1.500 francs). Rapporteur : M. Rouault de la Vigne.

Mlle Jacqueline Barbier, à Petit-Quevilly.

Prix Braquehais-Verdrel. Rapporteur : M. le Dr Halipré.

(8.000 francs)

Famille Chédru, à Rouen.
— Picard, à Rouen.

(5.000 francs)

Famille Coguyec (André), Le Trait.
— Delarue, à Saint-Georges-sur-Fontaine.
— Le Nohin, à Rouen.
Veuve Leroux, à Jumièges.
Famille Savalle (Raymond), à Rouen.

(3.000 francs)

Famille Ragot, à Rouen.

Prix Gossier (900 francs). Rapporteur : M. Pellet.

M. J. Onfray, à Alençon.

Prix Dumanoir (2.000 francs). Rapporteur : M. Troude.

Mlle Tuvée, à Rouen.

Prix Octave Rouland (2.000 francs). Rapporteur : M. Nobécourt.

Mlle Liliane Briée, à Rouen.

Prix Bouctot (Beaux-Arts) (1.000 francs). Rapporteur : M. Flavigny.

M. Tilmans, artiste peintre, à Rouen.

ANNEE 1949

Prix de Littérature régionaliste (2.000 francs). Rapporteur : M. Laignel-Lavastine.

M. Marcel DUHAMEL, à Damville (Eure).

Prix Eugène Pellecat (2.000 francs). Rapporteur : M. Chirol.

M. Louis TOUSSAINT, à Rouen.

Prix Rousselin-Mayet (2.000 francs). Rapporteur : M. Rouault de la Vigne.

M. CAUDRELIER (Eugène), à Rouen.

Prix Pitsillidès (900 francs). Rapporteur : M. Pellet.

Mlle Juliette TONNERRE, à Rouen.

Prix Marie Lambert (1.500 francs). Rapporteur : M. Pellet.

Mlle Henriette MOLLET, à Petit-Quevilly.

Prix Braquehais-Verdrel. Rapporteur : M. Rouault de la Vigne.

(12.000 francs)

Famille veuve PAREAU, à Rouen.

(5.000 francs)

Famille AVENEL, à Carville-la-Folletière.

(3.000 francs)

Famille André BRACHAIS, à Rouen.
— BRETON (Roger), à Rouen.
— LENOIR, à Rouen.
— Bernard FOUCU, à Rouen.
— Lucien QUEMIN, à Jumièges.
— Raymond SAVALLE, à Rouen.
— Raymond CADINOT, à Jumièges.
— André LEBRAS, à Rouen.
— Lucien MAUGER, à Rouen.
— Marie FLORENTIN, à Rouen.

Prix Courtonne-Lenepveu (2.000 francs). Rapporteur : M. M. Lanquetuit.

M. Bernard HAVEL, à Rouen.

Prix La Reinty (2.000 francs). Rapporteur : M. G. Laisney.

Mlle Lucie COMBETTE, « Mayotte Capécia », à Paris.

ANNEE 1950

Prix de Littérature régionaliste (2.000 francs). Rapporteur : M. Laignel-Lavastine.

M. COUTON, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

Prix Eugène Pellecat (2.000 francs). Rapporteur : M. Chirol.

M. Michel DELALANDE, à Boisguillaume.

Prix Rousselin-Mayet (1.500 francs). Rapporteur : M. Rouault de la Vigne.

M^lle Solange MANSIRE, à Rouen.

Prix Pitsillidès (1.500 francs). Rapporteur : M. Pellet.

M^lle Georgette ALLIX, à Rouen.

Prix Marie Lambert (2.000 francs). Rapporteur : M. Pellet.

M^lle Christiane HUMBERT, à Petit-Quevilly.

Prix Braquehais-Verdrel. Rapporteur : M. Rouault de la Vigne.

(5.000 francs)

Famille SAINT-OUEN, à Rouen.

(2.000 francs)

Famille BÉNARD, à Sotteville-lès-Rouen.
— LEFRANÇOIS, à Auzouville-sur-Ry.
— CORBINIEN, à Bocasse.
— CAUDROLIER, à Rouen.
— AMIOT, à Saint-Martin-de-Boscherville.
— LEVILLAIN, à Canville-la-Folletière.
— FOLIOT, à Barville-sur-Seine.
— GALLIER, à Caudebec-en-Caux.
— GENET, à Barville-sur-Seine.
— PIERRAIN, à Rouen.
— LACORNE, à Grand-Quevilly.
— RAGOT, à Rouen.
— DUPONT, à Rouen.

M^lle Paulette HOUSSIN, à Petit-Quevilly.
M^lle Gabrielle LEGRAND, à Petit-Quevilly.
M^lle Monique RACINE, à Rouen.

(2.000 francs)

M^lle Arlette GROSJEAN, à Rouen.
M^lle BOURGUIGNON, à Paris.

Prix Dumanoir (5.000 francs). Rapporteur : M. Pellet.

ORPHELINAT LE HÉGARAT, à Nointot.

Prix Boulet-Lemoine (3.000 francs). Rapporteur : M. Pellet.

M^lle Marie-Micheline CLAIRET, à Rouen.

Prix Octave Rouland (5.000 francs). Rapporteur : M. Pellet.

M. et M^lles GUÉNARD, à Rouen.

Prix Auguste Houzeau (1.000 francs). Rapporteur : M. Régnier.

M. HANGARD, chimiste, à Rouen.

DISCOURS
DE RÉCEPTION

Des Médecins du temps de Molière
aux Médecins du temps futur

DISCOURS DE RECEPTION DU Dr PAUL HELOT

(8 Décembre 1945)

Permettez-moi d'abord, Mesdames, Messieurs, d'exprimer ma confusion en me voyant admis à siéger parmi vous, alors que j'apporte si peu à votre Compagnie. Je lui offre, en effet, ce que bon nombre de Rouennais pourraient lui donner et je me demande quelles sont les qualités qui me valent aujourd'hui un tel honneur. L'amour de ma ville? Mais j'y suis né et, Rouennais depuis plusieurs générations, c'est spontanément que j'ai toujours cherché à défendre les intérêts de ma cité. L'attachement à nos monuments? Quel est le Rouennais qui n'a pas senti, sans émotion, le soleil brumeux de notre province chatoyer sur les dentelles de pierre. Il est donc bien naturel que, les aimant, j'aie toujours voulu faire connaître nos œuvres d'art. Le culte de ma profession? Je l'ai hérité de trois générations de médecins et je la vois exercée par de nombreux représentants de ma famille; je n'ai donc aucun mérite à suivre des exemples et à remplir mon emploi. Le goût d'écrire et de publier? Véritable délassement, j'en suis redevable à mes grands-parents maternels qui, à Rouen, libraires, bibliothécaires et avocats, ont tous pensé, parlé, écrit sur leur ville et sur les lettres et les arts depuis cent ans. Aussi, est-ce plus un hommage à ma famille qu'à moi-même, cette réception d'aujourd'hui, car, du côté paternel et du côté maternel, je n'ai fait que recueillir un héritage. Je n'ai véritablement qu'entretenu une flamme, j'y ai apporté par moi-même bien peu d'éléments et j'ai même peur d'en avoir diminué l'intensité.

En me voyant devant votre Bureau, je pense avant tout à mon père, l'un des érudits les plus complets que j'ai connu et dont la modestie lui fit jadis décliner la place que j'occupe aujourd'hui.

Il avait, lui, tant de raisons de siéger parmi vous ! Je me trouve à vos côtés en tant que son fils, à cause d'un certain atavisme intellectuel et par suite d'une hérédité de nom, plus que par mes productions personnelles. Molière écrivait au prince de Condé, en lui dédiant *Amphitryon* : « Je me refuse de me servir de deux ou trois misérables pensées qui ont été tournées et retournées tant de fois qu'elles sont devenues usées de tous côtés. » Je suis un peu comme lui, trop troublé pour traduire par des mots ma dette de reconnaissance, mais je n'ai pas, comme notre grand comédien, les ressources d'un esprit réputé et la facilité de style dont il disposait. Vous comprendrez alors mon embarras, encore plus grand que le sien.

J'ai pris pour thème de cette allocution le portrait de quelques-uns de mes confrères du XVII^e^ siècle et pour en tirer un enseignement, j'ai regardé ce qui vieillit et ce qui reste et demeure jeune dans la médecine à travers le temps.

Pour laisser la part belle à Molière, et pour ne pas vous faire oublier que nous sommes Rouennais, je commencerai par vous présenter quelques scènes de querelles médicales rouennaises au XVII^e^ siècle.

Nos ancêtres avaient bien mérité leur réputation de chicaniers, et il arriva souvent, il y a trois siècles, que le banquet annuel des médecins rouennais dût être supprimé, les procès ayant vidé la caisse de la communauté.

Le collège des médecins de Rouen recevait, en 1602, un jeune docteur : Jean Lamperière. Il exerça la médecine dans notre ville pendant cinquante années.

Sous l'ancien régime, les titres étaient très recherchés (la France n'était pas encore en démocratie) ; Lampérière, grâce à un subterfuge plus ou moins honnête, réussit à se faire nommer au nombre des médecins de la Reine, mais tout en possédant ce titre il n'en remplit jamais la fonction.

Malgré cette distinction royale, ou peut-être à cause de cette distinction, son confrère rouennais David Jouyse ne le portait pas en très haute estime : « C'était, nous dit-il, un de ces médecins vulgaires qui seraient bien marris de savoir lire en d'autres livres qu'en leurs bréviaires, et qui ne portent leurs recherches hors un purgatif et un julep, et néanmoins, par ostentation, roulent en leur bouche le grec et le latin, et au bout de là, n'ordonnent aux malades que ce qu'un apothicaire et un chirurgien peut faire comme eux. »

Une épidémie de peste s'abattit sur Rouen en 1619, peste plus « humorale que spiritueuse », paraît-il ; elle dura plusieurs années et elle va mettre en présence Lampérière et son confrère Jouyse.

Nommé, en 1619, médecin des pestiférés, Jouyse donna sa démission l'année suivante, il fut nommé à nouveau, et il cessa ses fonctions en 1620. Il avait, d'enthousiasme, accepté la place lorsque la peste ne sévissait pas, et lors de l'apparition de l'épidémie, il aurait fait des difficultés pour exercer sa mission et occuper le logement qui lui était destiné à l'hôpital. Dans son ouvrage sur la peste, Lampérière le critique ouvertement. Pour ne pas prendre son service, Jouyse discutait, paraît-il, « de l'étoffe, de la façon, de la couleur de sa robe préservatrice ». Le plâtre de son logement suait, les vitres n'étaient pas bien jointes, disait-il, il prétextait que les cheminées fumaient : « Pendant que vous donnez le sujet de cent farces, écrit Lampérière, que vous faites crier après vous la carrière, que vous injuriez les magistrats, que vous jetez mille blasphèmes contre le ciel. que vous gourmez les marqueurs, que vous battez le concierge du Lieu de Santé, que vous comptez pouilles à ces braves filles de la Madeleine, les pauvres attendent votre secours. » Et un peu plus loin, il ajoute : « Pendant que les huîtres et le vin chatouillent votre gorge, les pauvres malades soupirent en vain ».

Pour répondre aux attaques de Lampérière, Jouyse publiait en 1622, lui aussi, un traité de la peste et réfutait les erreurs de son confrère. Si Lampérière recommande la saignée au début de la maladie, Jouyse la fait à la fin. Si le premier la pratique au bras, le second ouvre une veine du pied. Lampérière déclare que le médecin devra choisir le purgatif propre « à l'humeur peccante » de son malade, « purgez et repurgez, répond Jouyse, videz toutes les boîtes des boutiques, vous effleurerez le mal ». Cette dernière remarque n'était pas dénuée de bon sens.

Passons quelques années et allons retrouver notre Lampérière dans la fameuse affaire de la possession des filles de Louviers dont Molière eut certainement les échos, car son retentissement fut considérable et la reine Anne d'Autriche s'y intéressait.

A Louviers, son rapport conclut à la possession diabolique, il découvrit même la marque du diable sur la poitrine d'une des religieuses, alors que son confrère parisien avait porté plus simplement le diagnostic de cancer. Son nom fut mis en vedette. Méritait-il une telle publicité? Je ne le pense pas. Ses livres nombreux ne sont que

de pâles ouvrages de compilation et souvent ridicules, et rien dans son existence ne permet de le faire passer pour un médecin de premier plan. Mais ce Lampérière peut très bien nous rapprocher des pièces médicales de Molière, vous allez voir comment : en effet, Jean Lampérière avait un frère : Mathieu, qui, après avoir exercé la médecine à Vernon, prit une charge de juge aux Andelys. Il avait deux filles, l'une, Marie, épousa Pierre Corneille en 1640 et l'autre, Marguerite, épousa Thomas Corneille en 1650.

Quand Molière et sa troupe arrivèrent à Rouen en 1658, la compagnie joua, sur le théâtre des Braques, des pièces des deux frères. Molière et sa troupe vinrent rue de la Pie et à Petit-Couronne. C'est l'époque où Corneille, déjà quinquagénaire, adressait à M^lle^ du Parc les vers célèbres : « Allez, belle Marquise... »

Il semble donc très naturel que les deux frères aient parlé au grand comédien des aventures médicales de leur oncle Lampérière. Molière eut-il en mains ses livres, c'est très possible, car les pièces nous livrent des passages qui, mot pour mot, semblent avoir été empruntés aux élucubrations du médecin rouennais. Je sais bien que certains termes médicaux étaient à peu près identiques dans tous les ouvrages de l'époque, mais bien des citations semblent avoir été trouvées et presque calquées sur les écrits de l'oncle de Corneille.

Nous irons maintenant jusqu'à Versailles approcher les grands médecins de l'époque : à Versailles où ils obtenaient la consécration des gens du monde.

A la Cour, le médecin, confident des misères des Grands, témoin et ami, mais jamais juge, vit dans l'intimité des hauts personnages, il a ses entrées partout et à n'importe quelle heure ; quelle que soit l'humilité de son extraction, il forme une classe d'hommes à part, qui, sans échapper entièrement aux distinctions sociales dans ce siècle de l'étiquette, étaient cependant placés dans un rang spécial. Bien entendu, les médecins avaient des prétentions à la noblesse, elles furent combattues d'ordinaire dans un intérêt purement fiscal.

Cependant, la nécessité de vivre obligeait le médecin à faire payer ses consultations, il était très généreux envers les pauvres et les indigents, mais il recevait des honoraires des bourgeois et des grands. Cela était bien peu compatible avec la dignité de noble. Aussi, en contre-partie, l'extérieur du médecin cherchait-il à frapper l'imagination par l'importance de sa personne et par l'appareil qu'il déployait. Leur grande perruque et leur grande barbe majestueuse

les désignaient à l'attention publique; enfin, la mule qui était leur véhicule habituel leur donnait un certain air épiscopal.

L'enseignement, à cette époque, était surtout théorique et se passait très souvent en joute oratoire, plus déclamatoire que médicale. Plus tard seulement, l'hôpital fut ouvert aux étudiants et le jeune médecin se trouva en contact avec des malades sans avoir encore reçu le bonnet de docteur. Pour suppléer aux services d'hôpitaux, les anciens amenaient quelquefois leurs jeunes confrères au chevet d'un malade et leur faisaient une leçon dans la chambre même du patient. N'avons-nous pas un exemple de cette habitude dans *le Malade imaginaire* où nous voyons les deux Diafoirus au chevet de ce pauvre Argan. Très souvent, les leçons se faisaient en latin; à la Faculté, elles étaient toujours en latin.

Une des grandes caractéristiques de la médecine du XVIIe siècle, c'est sa confiance en elle-même : toute la médecine existait dans Hippocrate et Hippocrate ne pouvait pas se tromper. Les règles apprises à la Faculté étaient infaillibles et on envisageait dans un doux optimisme que les perfectionnements étaient sinon nuisibles, du moins inutiles.

Tous les médecins, au XVIIe siècle, avaient une profonde confiance dans leur art et ils l'exerçaient avec une admirable superbe. Aucun doute ne semble avoir jamais assiégé leur esprit.

La purgation, la saignée et le clystère devaient sauver l'humanité; si quelques clients malencontreux ne guérissaient pas par cette thérapeutique, ils étaient du moins morts selon les règles de la Faculté. Le patient devait alors se regarder disparaître avec une grande béatitude et, mon Dieu! les médecins auraient presque été tentés de dire que le malade seul se trompait dans la circonstance et que les connaissances médicales n'étaient pas à accuser dans ce cas puisque tout avait été fait « méthodiquement », comme dit Molière dans *Monsieur de Pourceaugnac*, et le célèbre comédien ajoute spirituellement que c'est « une grande consolation pour un malade d'être mort avec les médicaments que la Faculté permet ».

Heureusement, si j'ai l'air de plaisanter, il ne faut pas croire que tout était insuffisance et médiocrité dans la profession. Les études formaient les bases solides et si, officiellement, la Faculté se rendait parfois ridicule par son ostracisme, on rencontrait, chez les médecins, des hommes de premier plan à l'intelligence ouverte, et certains furent véritablement des maîtres. Leurs ordonnances pourraient, par la

minutie de leur rédaction, nous servir de modèle et beaucoup de ces papiers n'auraient pas de honte à sortir d'un de nos cabinets médicaux sans que nous ayons grand chose à y changer.

Guy de la Brosse, originaire de Rouen, et qui fonda à Paris le Jardin des Plantes, représentait un de ces éminents médecins. C'était l'ennemi juré de Guy Patin qui, lui, défendait avec virulence la tradition, ne voyant que la saignée comme unique thérapeutique. Une scène digne de la plume de Molière se déroula d'ailleurs entre les deux hommes. Pour justifier la création du Jardin des Plantes, Guy de la Brosse invoquait l'intérêt de l'étude des plantes au point de vue thérapeutique, et l'ignorance où l'on se trouvait de cette science botanique à l'époque ; il vitupère contre les médecins officiels d'alors qui, avec quatre plantes, prétendaient guérir toutes les maladies. Dans son avis défensif du Jardin royal des Plantes médicinales à Paris, il écrit en 1636 : « On exerce la médecine à guise des habits, à la mode, de sorte que l'on peut demander ainsi que cet Italien : Le seigneur Un Tel est-il mort ? — Oui. — A-t-il pris un lavement ? — Oui. — A-t-il été saigné ? — Oui. — A-t-il encore été saigné de l'autre bras et son lavement réitéré ? — Oui. — Et puis du pied gauche, et a-t-il pris des juleps par intervalles ? — Oui. — Oh ! bienheureux, il est mort avec la méthode à la mode ! »

Sourions, mais faisons-en notre profit, et transportons-nous au lit d'un de nos modernes malades que nous voyons piqué, repiqué, immunisé soi-disant par tous les sérums, les vaccins, traité par les médications de choc et que nous abreuvons encore au cours de sa maladie de tous les médicaments violents sortant de nos modernes usines de chimie. Heureux si son tempérament vigoureux lui permet de traverser sans trop de secousse des épreuves aussi multiples. Et si d'aventure son organisme ne résiste pas, lui aussi sera mort avec la méthode à la mode.

Ceci nous montre bien qu'à toutes les époques, on peut rencontrer des excès critiquables.

Hélas ! Guy de la Brosse mourait en 1641 et sans avoir accepté, le malheureux, d'être saigné. Guy Patin, dans une de ses lettres, ne se gêne pas pour attaquer une semblable hérésie thérapeutique : « Comme on lui parla, écrit-il, vendredi, d'être saigné, il répondit que c'était le remède des pédants sanguinaires (il nous faisait l'honneur de nous appeler ainsi) et qu'il aimerait mieux mourir que d'être saigné : aussi l'a-t-il fait. Le diable le saignera dans l'autre monde

comme un cuistre, un fourbe, un athée, un imposteur, un homicide, un bourreau public tel qu'il était. » N'empêche que pour la postérité, ce pauvre Guy Patin reste le prototype du médecin à l'esprit étroit, figé dans des formules qu'il considère comme des dogmes et incapables de comprendre la nécessité d'une évolution. Guy de la Brosse, au contraire, représente le précurseur et le médecin intelligent. Il y en eut, Dieu merci! dans tous les siècles et beaucoup plus qu'on ne le croit d'ordinaire et aussi bien à la campagne qu'à la ville et nous pouvons être sûrs qu'il y en a toujours et qu'on en trouvera encore plus tard.

Ne croyez pas, comme on le répète trop volontiers, que tous les médecins du XVIIe siècle étaient de pauvres ignorants au bonnet pointu marmottant du grec et du latin (ce qui représente déjà une culture à peu près ignorée de nous).

On trouvait en France, sous le règne du Grand Roi et même dans son entourage, de belles figures médicales et si ces hommes avaient vécu de notre temps, ils auraient été aussi de grands médecins car ils représentaient des traditions de science, de bon sens, d'honnêteté et de bonté qui depuis Hippocrate jusqu'à aujourd'hui furent l'apanage splendide de cette corporation.

Le Souverain voyait graviter une cinquantaine de médecins autour de lui, chargés de veiller sur sa santé et celle de son entourage. Quel magnifique ensemble aurait fait toute cette suite dans la figuration du *Malade imaginaire*!

Il existe peu de grands hommes sur la santé desquels nous ayons autant de renseignements que Louis XIV. Ses premiers médecins, les archiatres, comme on les appelait, ont pris soin de consigner dans un magnifique in-folio relié en maroquin vert aux armes royales, toutes les petites misères de leur auguste malade, avec les différentes thérapeutiques appliquées par eux. Nous possédons ainsi à la Bibliothèque nationale un document de premier ordre auquel nous ferons de fréquents emprunts.

Louis avait neuf ans et demi le 11 novembre 1647 quand, vers 5 heures du soir, il fut pris de douleurs dorsales. Malgré une saignée, la fièvre monta dans la nuit, et le premier médecin du Roi, un nommé Vautier, affolé, réunit en consultations quelques confrères, parmi lesquels Vallot qui était au nombre des médecins ordinaires du Roi et les deux Séguin, médecins de la Reine-Mère.

Vallot, persuasif, malgré l'avis contraire des Séguin, sut convaincre Vautier de la nécessité d'une nouvelle saignée. Le soir même, l'éruption variolique apparaissait et l'état de santé du jeune Roi, en s'améliorant, consacrait la réputation de Vallot. Vers la fin de la maladie, nouvelle alerte, dont Vallot, appelé une seconde fois, se rendit maître en prescrivant une purgation. Sa réputation étant ainsi établie, il se trouvait tout naturellement désigné pour prendre la place du premier médecin à la mort de Vautier, deux ans plus tard.

Il faut attendre presque huit ans pour que de nouveau le monde médical entre en action auprès du Roi, c'était lors de la campagne des Flandres, pendant que nos troupes assiégeaient Dunkerque. Le Roi fut atteint d'une maladie sur le diagnostic de laquelle on discute encore. Vers le septième jour, alors qu'il avait déjà subi six saignées et quatre purgations, le mal empirait. Une nouvelle purgation hardiment ordonnée par Vallot n'eut pas le résultat espéré, aussi le premier médecin, en désespoir de cause, tourna-t-il ses regards vers l'émétique. Mais (*horresco referens*), l'émétique venait d'être condamné, médicament nouveau et qui plus est, tiré du règne minéral, ce qui était à l'époque une rareté, il avait été frappé à mort non seulement par un décret de la Faculté, mais aussi par une ordonnance du Parlement qui avait même interdit de prononcer son nom. Et voilà ce que Vallot avait l'audace de proposer pour soigner le Roi. Les consultants et les courtisans eux-mêmes ne cachèrent pas leur mécontentement. Mais le jeune Roi, épousant l'avis de son médecin, après avoir pris conseil du cardinal Mazarin, autorisa Vallot qui, peut-être en trèmblant, lui servit le nouveau remède. Quelques heures plus tard, avec un soupir de soulagement parmi tout l'entourage royal, les « humeurs putrides » étaient évacuées : « L'émétique, écrivait le chroniqueur Barbier, l'émétique a produit une évacuation charmante. »

Vallot, satisfait et tout heureux, prit la plume pour écrire dans le *Journal de la Santé du Roi*, à la gloire de l'émétique : « Depuis ce temps, les médecins ont cessé d'être opiniâtres et rebelles à un secours qui surpassa à jamais la vertu de tous ceux que l'antiquité a pu inventer. »

Courbez la tête, sulfamides et pénicilline, médicaments nouveaux dont on écrit à peu près la même chose aujourd'hui, quelle leçon de modestie pour votre toute puissance!

Quelques années plus tard, la sagacité de Vallot allait être encore mise à l'épreuve par la rougeole que contracta le Roi au chevet de sa jeune épouse. Il se décida à saigner le Roi. Un mieux très sensible s'étant produit, ce fut un véritable triomphe pour le vieux médecin qui se décerna à lui-même la palme la mieux choisie en écrivant dans son journal :

« Jamais on n'a fait une saignée ni si hardie ni si à propos, c'est un coup d'état et un coup de maître d'avoir saigné le Roi dans des sueurs et dans un redoublement de fièvre si considérables. »

En 1671, le pauvre Vallot, se sentant vieillir, s'était adjoint comme suppléant le mari de sa nièce : Antoine Daquin, médecin de la Reine et malgré cela très lié avec Mme de Montespan ; aussi ambitieux qu'intrigant. L'année suivante, l'oncle ayant le bon goût de rendre son âme à Dieu, son poste fut le sujet de bien des petites cabales qui firent couler beaucoup d'encre et de salive. Pendant ce temps, d'une longue plume d'oie calmement promenée sur le gros livre de maroquin vert, Daquin note avec satisfaction : « Cependant, Sa Majesté me faisait l'honneur de se servir de moi », et quelques jours après, il était nommé premier médecin.

En cette année 1671, Louis XIV avait trente-trois ans ; d'une incroyable résistance, il dévorait la vie. A table, hélas! le Roi dévorait non plus au figuré, mais de façon palpable et ses médecins devaient rétablir l'équilibre de ses voies digestives sans cesse menacées. Il était évidemment difficile de mettre un frein à cette fureur stomacale. Daquin, avec des ruses de courtisan, s'employa à la modérer. Il fit d'abord accepter au souverain un verre d'eau tous les matins à jeun, « afin, écrit-il, que le Roi donnât à son estomac et aux autres parties nourricières la consolation de quelques rafraîchissements ». Avec Daquin, les saignées devinrent moins fréquentes, il savait que le Roi n'aimait pas la lancette ; les clystères retirèrent momentanément leur pointe menaçante... En bon courtisan et en médecin averti, Daquin fait usage d'une thérapeutique plus douce, la purgation était son grand remède.

Mais nous n'avons pas l'intention de suivre Louis XIV à travers toutes les petites misères de sa condition humaine. Notons seulement que, sous le ministère de Daquin, se passa la célèbre opération de la fistule. Placée à un endroit de notre anatomie qu'il eût été difficile au Roi de mettre en emblème à côté de son soleil, cette fistule faisait souffrir le souverain depuis de très longs mois. En 1686,

après une consultation au cours de laquelle nous voyons se profiler avec une certaine autorité la personnalité de Fagon, il fut décidé, malgré l'avis contraire de Daquin, de confier le Roi aux chirurgiens. Félix, grande et belle figure de chirurgien, avait mis au point un bistouri spécial, encore en usage aujourd'hui et qui a conservé le nom de « bistouri à la Royale ».

Le vendredi 18 novembre 1686, tout est préparé dans la chambre royale pour cette intervention, la figuration est imposante. Le Roi, pour une fois, à genoux devant ses sujets, présente à l'opérateur la partie postérieure de son individu, soutenu par deux apothicaires. Félix intervient, Bessières lui sert d'aide. Daquin fait l'important, assisté de Fagon qui eut l'honneur d'avoir décidé le Roi à cette opération. Quatre apothicaires surveillent avec émotion les gestes de l'opérateur, tandis que, en second plan, M^me^ de Maintenon et le confesseur du Roi, le Père La Chaize, apportent la note extra-médicale. Sans anesthésie, le Roi supporte l'opération et les huit coups de ciseau de Félix avec un flegme et un courage vraiment royaux; tous les assistants en furent émerveillés. Le roi de France, même dans les circonstances les moins cérémonieuses, savait être à la hauteur de son rôle. L'opération et ses suites furent absolument normales.

Dans cette « cérémonie », nous voyons, face à face, Daquin et Fagon; Fagon dont l'étoile est en train de monter au firmament au détriment de celle de Daquin.

Fagon avait été consacré docteur par une thèse sur la circulation du sang. Découverte par l'Anglais Harvey, ce mécanisme était très loin d'être encore admis; il se dresse donc là en face de la routine. Il conquit rapidement ses grades dans l'entourage royal, tout en s'occupant spécialement du Jardin des Plantes (une des grandes créations de l'époque à laquelle il participa activement).

Un jour, grâce à la complicité de M^me^ de Maintenon, alors que le Roi était atteint d'un accès de fièvre paludéenne, on réussit, contre l'avis de Daquin, à lui faire absorber subrepticement un remède nouveau, le quinquina (rejeté par la Faculté) et que Fagon lui-même avait préparé pour le Roi. Le résultat fut magnifique et le remède caché fut alors révélé à Louis XIV qui conçut envers Fagon une grande reconnaissance.

Plus tard, dans un moment où Louis XIV avait un fort accès de fièvre, alors que ses médecins dormaient, la nuit, Fagon seul

resta sans avoir l'air de rien dans la chambre voisine. Le Roi se réveilla, se plaignant de la fièvre; le premier valet de chambre fit entrer Fagon à son chevet en faisant remarquer que M. Daquin, le premier médecin, était allé se coucher.

Un matin, comme Fagon s'avançait pour tâter le pouls royal : « Ne savez-vous rien, lui demanda le Roi », et comme de médecin feignait l'étonnement : « Je vous nomme mon premier médecin », lui dit-il.

Le Dr Fagon était remarquablement laid, « le vieux diable », l'appelait la Palatine.

Malgré sa diplomatie de courtisan, Saint-Simon nous le montre comme désintéressé, homme de valeur et de science, cultivant la vertu et nanti d'une grande érudition. Chacun rendait hommage à son honnêteté.

Au bout de peu de temps, Fagon connaît à fond les diverses réactions de son malade royal. Sur le chapitre de l'alimentation, le pauvre Fagon allait vitupérer bien souvent.

La boulimie du Roi, cet appétit féroce, allait lui donner des troubles digestifs assez fréquents, que les contemporains baptisent des noms euphémiques de « vapeurs et petits désordres ». Le Roi n'aimait pas entendre répéter que ces ennuis étaient dus au surmenage de son tube digestif et Vallot, dans son journal, les attribuait élégamment « aux agitations d'un esprit que les mouvements du cœur et de la gloire excitent souvent pendant la vie ».

Fagon prit plus nettement position et essaya de modérer l'appétit royal. Inutile de dire qu'il n'arriva à rien de ce côté, d'autant plus que les courtisans, pour se faire bien voir, flattaient le Roi et lui conseillaient de manger.

Et chacun, évidemment, à la Cour, cherchait à imiter l'appétit du souverain. Et ces hommes absorbaient des menus pantagruéliques dont l'énumération des plats vous stupéfie.

Le résultat était patent, ce furent les beaux jours de la taille : des frères Jacques, des Maréchal, l'époque de la lithiase urinaire, des dévoiements intestinaux et des vapeurs. Faut-il donc critiquer si âprement ceux qui saignaient et purgeaient?

Et puisque nous sommes dans les questions de régime, il est juste de signaler l'effort de Fagon pour faire admettre sur la table royale les fruits des pays chauds; c'est à lui qu'on doit une bonne part de

l'usage courant des bananes et des ananas et des oranges que cultivait, dans les serres de Versailles, le célèbre La Quintinie.

Le pauvre Fagon n'avait pas seulement à lutter contre la voracité du Roi, il devait en constater les résultats une fois la digestion terminée. Nous savons par lui que les séjours du Roi sur un trône assez spécial se prolongeaient longtemps sous les regards des courtisans. Parfois, l'abondance des résultats était telle qu'on devait hâtivement changer certains récipients. L'archiatre se précipitait pour en analyser scrupuleusement le contenu, qui nous est consigné avec un luxe de détails où se mêlent l'horrible et le nauséabond.

Evidemment, ces usages nous font hausser les épaules; mais si, par certains côtés, la médecine du premier médecin nous semble un peu ridicule, nous ne pouvons qu'admirer les conseils d'hygiène qui figurent dans ses ordonnances et la minutie avec laquelle il les indiquait qu'il s'agisse de Louis XIV ou de ses clients de ville. Nous sommes loin des petits bouts-de papier griffonnés en trois minutes par nos contemporains pour prescrire deux ou trois flacons de spécialités!

Malgré cette conscience professionnelle, il était en butte aux moqueries des courtisans qui sortaient du théâtre de Molière. « Ces courtisans, écrit-il, discutant avec autant de témérité que d'ignorance, sur les choses les plus importantes de la médecine! »

Lors de la dernière maladie de Louis XIV, le pauvre Fagon fut critiqué et l'atmosphère de Versailles ne lui était pas favorable. Il avait soixante-dix-huit ans, on le trouvait vieux, on voulait l'évincer, mais le Roi qui avait aussi le même âge sentait que c'était véritablement sa fin : « N'ai-je pas assez vécu? disait-il, m'avez-vous cru immortel? Non, je sais bien qu'il faut tout quitter, il y a longtemps que j'y ai pensé. »

Je m'excuse d'avoir étalé devant vous toutes les petites misères du plus grand de nos rois, mais aux yeux d'un médecin, un grand homme ne peut pas être amoindri par cette connaissance des pauvres côtés de son humaine condition. En l'observant ainsi, on le comprend peut-être mieux, on vit avec lui dans une plus grande intimité qui, loin de diminuer ses mérites, les grandit davantage; ils nous montrent l'individu non plus seulement sur le piédestal d'un être admiré, adulé et très loin de nous, mais comme un client, comme un homme en proie à toutes les misères qui assaillent le commun d'entre nous et

auquel le médecin accorde la pitié et l'affection que tout médecin donne à son malade.

Et puis à travers tout cela, et en dehors de tout cela, il est une chose que nous ne pouvons pas oublier, c'est la grandeur du règne de Louis XIV et l'éclat de cette époque dont vit encore pour une large part le prestige de notre pays.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, je vous demande encore quelques instants pour vous montrer tout l'intérêt non seulement anecdotique, mais philosophique et scientifique de l'histoire de la médecine.

Je m'en voudrais de vous avoir nourri de ce verbiage et de vous avoir débité un long discours, si on n'en pouvait pas tirer d'utiles conclusions. L'histoire de la médecine nous incite d'abord à la sagesse et à la modération. Elle nous montre que les grandes découvertes déchaînant des orages à l'époque de leur apparition sont devenues maintenant si banales que nous ne comprenons plus les discussions féroces ébranlant à leur sujet les amphithéâtres de la Faculté. L'émétique ou le quinquina dont nous usons si facilement aujourd'hui et qui firent couler tant d'encre au moment de ces discussions, nous semblent des médicaments bien ordinaires.

L'histoire de la médecine nous enseigne aussi la modestie : les grands noms, auteurs de grandes découvertes, célèbres à leur époque, demeurent maintenant totalement oubliés.

La modestie doit rabaisser notre superbe, tous les hommes ayant été de tout temps les admirateurs des découvertes de leur époque, s'extasiant sur leur importance, louant les révolutions qu'elles allaient déterminer. Puis une autre théorie voit le jour, reléguant l'ancienne dans l'ombre (ce qui serait encore une fin honnête), à moins qu'elle ne tombe dans le ridicule quelque cinquante ans plus tard (dénouement beaucoup moins honorable).

L'histoire de la médecine, enfin, nous montrant l'humaine fragilité et l'instabilité des découvertes ou des théories les mieux établies, nous incite à toujours porter nos regards et nos actes plus loin et, sans nier l'importance et l'intérêt des découvertes médicales, elle nous fait tendre vers quelque chose de plus complet et qu'on souhaiterait immuable à travers les siècles. A l'époque de Louis XIV, l'antimoine apportait le remède idéal, vainement cherché depuis des siècles. Combien de fois le prescrivons-nous à l'heure actuelle dans nos

ordonnances? Bien rarement. Il y a cinquante ans, apparut l'ère de l'acide phénique qui devait tout guérir, tout désinfecter, on l'employait à l'extérieur sur les plaies et même en potion. On pourrait compter les médecins qui l'utilisent à l'heure actuelle. Tout récemment, ce fut le règne des sulfamides, les voilà détrônés par la pénicilline qui, elle-même, aurait déjà trouvé son maître, futur médicament dont la prescription, avant cent ans, nous semblera aussi grotesque que les remèdes de l'époque de Molière, maintenant que les temps vont si vite.

Loin de nous l'idée de nier l'importance de ces découvertes médicales, mais leur succession même nous montre leur imperfection, elle nous pousse plus loin vers quelque chose de plus complet, vers une médecine harmonieuse, idéale, englobant tout l'art de guérir, cet art dont le traité reste à faire.

Les remèdes passent et disparaissent, les théories s'écroulent, les mots « les plus nobles et les plus sacrés de la médecine », comme disait Fagon, deviennent le sujet de farces ou de plaisanteries; alors, que reste-t-il de la médecine, me direz-vous? Il reste « le médecin », il peut, s'il le veut, demeurer, à travers toutes les époques, éternellement jeune si sa science, sa conscience, sa culture et son bon sens l'ont pétri comme un médecin véritable, c'est-à-dire comme un homme ayant la foi en la grandeur de sa mission et possédant avant toute chose la connaissance de l'homme total!

Deux facteurs vieillissent terriblement vite en médecine : le langage et les théories. Les livres médicaux anciens et modernes sont encombrés de ce langage pédant, de ces mots invraisemblables forgés aux différentes époques, affectionnés par les Diafoirus moliéresques. Le médecin, le savant, doivent écrire en langage clair et mettre une belle plume au service d'une belle intelligence. Nos grands philosophes, même ceux qui s'expriment en vieux français, se laissent lire agréablement et restent toujours d'actualité parce que clairs. Montaigne est toujours jeune! Les philosophes dont les théories sont abandonnées, s'ils écrivent dans une langue élégante, ne vieillissent pas. Des œuvres de savants de jadis restent classiques. Buffon demeure toujours de nos jours. De grands médecins d'autrefois resteront d'actualité; les cliniques médicales de Trousseau ou de Dieulafoy dont nos pères faisaient leurs délices pourront servir de livres de chevet aux médecins de l'avenir. Ce sont des livres bien écrits.

Pour demeurer grand à travers tous les temps, le médecin doit se méfier des théories, comme d'une arme brillante mais redoutable. D'un fait on donne une interprétation en oubliant qu'elle est humaine, c'est-à-dire hypothétique, aventureuse, et le besoin de synthèse qui nous poursuit nous fait bâtir une théorie sur cette interprétation.

Le grand clinicien Sabouraud, trop tôt disparu, remarquait, avec son bon sens habituel, que « toute théorie bien présentée est prestigieuse, elle devient facteur d'enthousiasme et de prosélytisme, ce n'est plus une hypothèse, c'est une religion et par essence même, une religion s'écarte de la logique et du contrôle ». Voici, en contrepartie, des facteurs médicaux qui ne vieilliront pas : la connaissance de l'anatomie et le sens de l'observation clinique, le bon sens, les prescriptions d'hygiène générale, qu'ont eu soin de promulguer tous les créateurs des religions. Et puis encore, la culture, l'érudition, toutes les grandes notions d'ordre général, et enfin la science, sans laquelle un médecin ne serait pas digne de ce nom.

Pour demeurer actuel à travers tous les temps, le médecin doit être pétri de toutes ces grandes qualités, mais il doit aussi embrasser le concept de l'homme dans son entier, c'est-à-dire qu'il doit étudier chez l'individu qui vient se confier à lui, non pas seulement la maladie, mais l'homme total. C'est cet oubli de l'homme qui fera vieillir très vite toute notre médecine de ces cinquante dernières années. Nous avons toujours considéré le malade (et souvent même la maladie plus que le malade) au détriment de la science de l'homme en général. En analysant, nous avons fragmenté l'homme. Nous l'avons divisé en cellules, liquides, organes, nous l'avons mis en tubes à essai, nous avons envisagé ses réactions chimiques, mais nous avons négligé son esprit et son âme.

Nous avons oublié qu'il est intégré au cosmos dont il ressent toutes les réactions, qu'il fait partie d'une race, d'une famille, qu'il vit dans un milieu économique et social dont les incidences sur son équilibre sont considérables. Nous ignorons l'influence sur sa santé de ses réactions intellectuelles, spirituelles et même de ses impressions esthétiques.

Nous avons oublié et les grands médecins de l'Asie le savaient jadis, que tout est ici-bas un perpétuel équilibre soumis à des forces contraires et que l'homme vit dans cet équilibre dont la rupture engendre la « pré-maladie », puis la maladie.

Nous voyons donc que si le médecin doit connaître l'homme organique, il doit aussi connaître l'homme mental, l'homme spirituel, et il devrait encore posséder la notion de l'univers qui n'est que le milieu ambiant de notre humaine condition. Tout cela, joint au magnifique domaine scientifique que nous possédons actuellement, uni à l'esprit de charité et de sacrifice, devra faire de la médecine déjà belle, l'art le plus sublime.

Vaste programme, connaissances impossibles! Non pas; on ne demande pas au médecin de découvrir ces immenses horizons, d'autres peuvent travailler pour lui, il lui suffira, s'il veut rester le médecin, le guérisseur (et non pas, comme dit Molière, « celui qui conte des fariboles dans la chambre des malades »), de s'assimiler cette vaste connaissance, de l'harmoniser, de la coordonner. Déjà d'heureux prémices nous font entrevoir cette orientation nouvelle de la médecine. Nouveau qui ne sera qu'un renouveau, puisque notre père à tous les médecins, Hippocrate, le possédait déjà.

Et l'on comprend alors que, devant l'œuvre immense reposant sur nos épaules, les médecins de l'antiquité, sachant toutes ces choses, aient trouvé place dans l'annuaire des dieux!

LE MUSÉUM NATIONAL
et la
MUSÉOLOGIE DES SCIENCES NATURELLES
ROUEN VILLE-MUSÉE

REPONSE AU DISCOURS DE RECEPTION
DE M. LE Dr PAUL HELOT

(8 Décembre 1945)

Par M. ROBERT REGNIER
Correspondant du Muséum national

MONSIEUR,

LE 9 août 1844, année de son centenaire, l'Académie recevait Edouard Frère, l'érudit conservateur de la Bibliothèque. Quinze ans plus tard, c'était le tour du Dr Jules Hélot, chirurgien en chef de l'Hospice Général, et le 30 janvier 1863, celui d'Henri Frère, avocat à la Cour impériale de Rouen. Leurs mânes durent voir avec satisfaction leur descendant élu membre de notre Compagnie l'année même de son deuxième centenaire.

D'une lignée de médecins réputés intimement mêlés à la vie de la cité depuis plus d'un siècle, vous arrivez parmi nous précédé d'un imposant cortège, qui eût pu, à lui seul, justifier notre choix. Mais si importants soient les titres de noblesse, vous apprendrez en fréquentant notre Académie que pour celle-ci seuls comptent les travaux et les mérites.

Spécialiste éminent en oto-rhino-laryngologie, vous avez publié dans ce domaine des études savantes qui prouvent une connaissance parfaite du sujet; héritier des goûts de votre père pour les vieux papiers, vous avez donné sur les médecins au temps du grand siècle et sur le médecin philosophe Pierre Cabanis des pages excellentes, qui vous ont classé d'emblée parmi les historiens de la médecine :

la lecture de votre ouvrage sur Fagon, premier médecin de Louis XIV, est attachante d'un bout à l'autre. Poète, romancier de talent sous le pseudonyme d'Henri Lerville-Boulart, conférencier, bibliophile, amateur d'art, préhistorien à vos heures, vous avez le culte des choses du passé, aussi vos communications dans nos sociétés sont elles toujours très aprécïées. Vous avez, je le sais, un goût particulier pour les moulins à vent, non pas que vous rêviez, comme Don Quichotte, d'aller briser des lances sur les grandes ailes qui tournent au gré des brises, mais pour protéger ces témoins d'une époque disparue et pour chanter meuniers et meunières, aussi figurez-vous en bonne place au nombre des fondateurs de la Société des Amis des Moulins.

L'attachant discours que vous venez de nous lire nous fournit une preuve nouvelle de votre éclectisme. Tous ces écrits ne montrent cependant qu'un aspect de votre caractère : penché par votre profession sur les souffrances humaines, placé par la Providence à la tête d'une famille nombreuse, votre cœur est ouvert à la charité comme votre esprit à la curiosité. Vous êtes de ceux qui ont compris que c'est la somme des vertus qui, à tous les degrés de l'échelle sociale, établit la hiérarchie des valeurs. Je vous en félicite.

Je sais avec quelle foi vous défendez notre patrimoine artistique et scientifique, nos institutions, nos musées, nos monuments, chaque fois que l'occasion vous en est offerte. Epris de régionalisme, vous voudriez qu'on fasse de Rouen un des premiers centres artistiques et touristiques de province. Et pourquoi pas? Ne nous laissons pas décourager par les esprits chagrins qui, par principe, attaquent tous les projets s'il y est question de dépenses, comme si celles-ci pouvaient avoir une autre incidence sur la vie locale que la prospérité commune, quand elles sont engagées à bon escient. Quelle que soit la situation qui nous sera faite demain, en dépit même des destructions dont Rouen a été la victime, il est une chose qui ne périra pas, c'est son nom, marqué en lettres d'or dans les cahiers de l'histoire : les hommes passent, les royaumes s'effondrent, les idées restent. Ce nom, il faut coûte que coûte le défendre, parce que s'il est un héritage du passé, il est aussi garant de notre avenir. Dans notre civilisation, chaque génération a une tâche à remplir. Malheur à celles qui n'auront laissé que des ruines ou de l'indifférence, leur égoïsme fera payer cher à ceux qui les suivront les erreurs qu'elles auront commises et elles seront maudites.

L'évolution est une loi inéluctable; il est du devoir de ceux qui ont en charge les intérêts de la cité de s'élever sans cesse au-dessus des débats pour en pressentir les tendances et pour lui apporter à l'avance les solutions les plus favorables à l'équilibre social. Le nivellement des situations et l'émancipation des masses créeront demain des besoins nouveaux qu'il faudra diriger sous peine de voir s'installer le chaos et de permettre l'avilissement de la pensée. En présence de bouleversements tels que nous n'en avons pas connus depuis la Révolution française, l'élite intellectuelle doit savoir profiter du répit que lui donnent les événements pour étudier le problème sur toutes ses faces. L'enthousiasme, la probité, l'attachement au sol natal, l'érudition, la compétence et le sens des réalités ne peuvent pas être sans influence sur les destinées des institutions dont nous avons la garde; elles en garantissent l'avenir.

En me désignant pour vous recevoir, mes confrères m'ont fourni une occasion précieuse de vous témoigner l'intérêt que nous avons porté à vos efforts et permis d'honorer en votre personne les érudits rouennais qui ont guidé vos pas au milieu des livres, des documents et des belles choses. Ayant eu votre regretté père à mes côtés dans une de nos sociétés savantes, je sais le prix qu'il attachait aux trésors de l'esprit et du goût qu'il continuait à accumuler inlassablement. Comme je le comprenais : que de souvenirs évoquent les feuillets jaunis que le soir on parcourt, que d'émotions intenses et toujours renouvelées apporte la vue d'un document précieux, d'une faïence aux couleurs brillantes ou d'une estampe aux tons adoucis, que de minutes heureuses viennent ainsi compenser les fatigues de la journée, les soucis de famille, les préoccupations de carrière. Je voudrais voir cette sensibilité intellectuelle, apanage de privilégiés de la pensée, pénétrer de plus en plus dans l'esprit des humains : elle fait partie de notre équilibre. Le développement des institutions ne peut pas être sans influence sur l'orientation intellectuelle de la jeunesse, qui sera ce qu'on aura voulu qu'elle soit, c'est-à-dire bonne si l'on sait la diriger, mauvaise si on la néglige. Poursuivons notre route, quels que soient les vents qui soufflent. Si le bateau échoue, d'autres, j'en suis sûr, viendront le renflouer, parce qu'ils sauront qu'il contenait des richesses.

Je suis naturaliste et muséologue, vous le savez; placé par la volonté de mes collègues à la tête de l'Association générale des Conservateurs des Collections publiques de France, je me trouve

intimement mêlé, par mes fonctions, à la vie de tous les musées; vous ne vous étonnerez pas, par conséquent, que j'aie été particulièrement attiré dans vos écrits par la grande figure de Fagon, médecin et botaniste, qui fut un des plus actifs intendants du Jardin des Plantes de Paris, et que son nom ait évoqué en moi la merveilleuse histoire de notre Muséum national d'Histoire naturelle, dont la longue et patiente évolution est un exemple vivant de la pérennité de nos institutions scientifiques. Les incidences qu'elle a eues dans le passé sur l'activité intellectuelle de nos provinces et les répercussions que pourra avoir dans l'avenir la réorganisation générale des collections publiques dans un centre industriel et maritime comme Rouen méritent qu'on s'y arrête, car elles éclairent d'un jour particulier sa vie future. On ne recoud pas un lambeau déchiré du drapeau sans penser à la France!

HISTOIRE DU JARDIN DES PLANTES ET DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

L'utilisation des simples en médecine était très en honneur au XVI^e^ siècle et l'enseignement en était diffusé. D'après Conrad Gessner (1), on comptait déjà, vers 1550, en Europe, une cinquantaine de jardins botaniques, dont les plus célèbres étaient ceux de Marbourg, créé en 1530, de Ferrare (1540), Florence (1543), Padoue (1546), Pise (1547), Bologne (1548). La France suivit plus timidement le mouvement : celui de la Faculté de Médecine de Montpellier date de 1593, celui de la Faculté de Médecine de Paris, de 1598; à cette date, le pays est déchiré, il est vrai, par quarante ans de guerre civile et sort d'une période chaotique. Mais l'horizon s'éclaire.

Mil six cent dix. Sully a restauré les finances, Olivier de Serres vient d'écrire son *Amphithéâtre de l'Agriculture*, Henri IV a pacifié le pays et rêve, en abaissant la Maison d'Autriche, de mettre fin au régime de la force en Europe par l'établissement d'un Conseil suprême. Tout est prêt pour la grande entreprise : il tombe sous le poignard d'un fanatique. Marie de Médicis devient régente, Malherbe, le poète caennais, écuyer du roi, « suit fidèlement la cour et s'efforce d'amuser la reine par ses écrits et ses propos » (2).

(1) Georges RIAT, *Art des Jardins*.
(2) René DOUMIC, *Histoire de la Littérature française*, 1908.

Son médecin, Jean Robin, émet alors le projet d'organisation, dans un faubourg de Paris, d'un grand jardin botanique, mais les hommes d'Etat qui se succèdent, ambitieux, incapables ou cupides, se soucient fort peu de l'aider ; l'arrivée au pouvoir du Cardinal de Richelieu (1624) apportera, enfin, la stabilité au royaume : on sait l'influence qu'ont eue son autorité et son intelligence sur les destinées de la France et l'épanouissement de son intellectualité.

Le projet d'un jardin des plantes (3) est repris en 1626 par Jean Héroard, Charles Bouvard et Guy de la Brosse, médecins du roi Louis XIII, qui l'accepte. Il ne prendra corps cependant qu'en 1635, à la suite de l'achat, pour la somme de 60.000 livres, du clos Coypeau, dans le quartier Saint-Victor, par le Rouennais Guy de la Brosse, botaniste passionné, qui en est nommé intendant. Telle est l'origine de notre national Jardin des Plantes.

Malgré les protestations de la Faculté de Médecine qui voyait dans cette création une concurrence à son jardin botanique, Guy de la Brosse put aboutir et, en 1640, le Jardin du Roi était ouvert : il contenait près de deux mille plantes, réparties en des parterres géométriques de chaque côté d'un grand bassin circulaire avec jet d'eau et comportait quelques bâtiments, ainsi qu'une maison d'habitation.

C'est là que, le 11 mai 1638, Mme Fagon, nièce de Guy de la Brosse, mit au monde son fils Guy-Crescent, pendant que le père était aux armées : celui-ci fut tué au siège de Barcelone en 1642. Guy de la Brosse mourut en 1641 ; Mme Fagon n'en continua pas moins à habiter au Jardin, et le jeune Guy fut élevé au milieu des plantes et des cornues.

Protégé par Vallot et Gillot, médecins de Louis XIV, il fit de solides études et fut reçu médecin en 1663. Grâce à Vallot, surintendant du Jardin, il fut aussitôt chargé du cours de botanique ; un an plus tard, il était nommé médecin ordinaire du roi et, en 1665, démonstrateur au Jardin. Il y fera, tant ici qu'à la cour, toute sa carrière.

Vous nous avez conté, Monsieur, dans votre ouvrage, avec beaucoup d'humour, les intrigues qui avaient permis à Fagon, habilement conseillé par Mme de Maintenon, de se substituer à Daquin, en novembre 1693, comme premier médecin du roi, et parlé du

---

(3) Paul LEMOINE, *Le Muséum d'Hist. nat.* Arch. du Muséum nat. d'Hist. nat. Volume du Tricentenaire, 1935.

Journal de la Santé du Roi, rédigé par ses soins, et qui contient des renseignements savoureux intéressant l'histoire de la médecine. En tant que naturaliste, vous me permettrez de souligner son influence sur les destinées du Jardin des Plantes qui, sous son impulsion et grâce à la pléiade de collaborateurs dont il sut s'entourer : Nicolas Lémeri, Pitton de Tournefort, Sébastien Vaillant, Antoine de Jussieu, devint un des centres de l'activité scientifique dans le domaine des sciences naturelles et de la botanique en particulier.

Retiré au Jardin après la mort du roi, Fagon y mourut en 1718. D'autres plus qualifiés que moi ont dit ce que la science lui devait (4) ; si ses écrits sont peu importants, l'esprit qui animait son entreprise était tel qu'il a défié le temps ; grande leçon qui prouve l'importance de l'action personnelle, persévérante, intelligente et désintéressée dans le progrès des sciences.

De ce jardin, dont la réputation devait devenir universelle, et que la province s'efforçait de copier, — n'est-ce pas au XVIII[e] siècle que se place, dans notre ville, la première tentative d'organisation d'un jardin botanique et de combien d'autres — Georges Le Clerc, seigneur de Buffon, allait faire, par le prestige de sa plume, par l'ampleur de ses idées, grâce à des accroissements successifs et à l'accumulation de grandes collections, le premier des cabinets d'histoire naturelle du royaume. Son règne d'intendant (1739-1788) a laissé une empreinte ineffaçable.

La Révolution éclate : le fils de Buffon sera incarcéré et guillotiné. Mais l'institution est solide, les services qu'elle a rendus, le respect dont elle est entourée lui assurent, au sein même de la Convention, des défenseurs clairvoyants à la tête desquels se place Lakanal. Les projets de règlement établis par les officiers du Jardin du Roy en 1791 sont pratiquement adoptés et, le 10 juin 1793, un décret de la Convention institue le Muséum d'Histoire naturelle, dirigé par douze professeurs, dont l'un sera le directeur.

Les ménageries royales de Versailles et du Raincy y sont transférées ; les animaux des ménageries foraines y sont groupés. De nouveaux terrains sont achetés et étendent le jardin jusqu'aux bords de la Seine ; on organise la bibliothèque qui est ouverte au public

---

(4) Aug. CHEVALIER, « *Guy-Crescent Fagon, Protecteur de la Botanique et les genres qui lui ont été dédiés.* Arch. du Muséum d'Hist. nat. Volume du Tricentenaire, 1935.

en 1795 ; on commence l'édification de la galerie Cuvier (5) ; on bâtit l'orangerie (6).

Ainsi, malgré les bouleversements qui agitent le pays, malgré la guerre étrangère, malgré les passions populaires qui, un peu plus loin, au son des tambours, font tomber, sur la place de Grève, tant de têtes innocentes, notre grand Institut d'Histoire naturelle, fidèle à sa mission pacifique et généreuse, poursuit sa route et les savants continuent, inlassablement, à se pencher sur leurs instruments d'optique pour pénétrer davantage les mystères de la vie, afin d'assurer à l'humanité une existence meilleure.

Au lendemain de la Révolution, le nombre des chaires professorales était de treize, il est actuellement de vingt, toutes ayant une activité propre et dotées d'un personnel spécialisé, convaincu de la grandeur de sa mission.

A peine interrompues par les défaites de l'Empire, les installations s'améliorent d'année en année : 1817, construction de la fauverie ; 1822, acquisition de nouveaux terrains pour la ménagerie ; 1824, prolongement de l'Ecole de Botanique ; 1832 à 1848, construction de la galerie de minéralogie et d'une singerie.

Si le Second Empire paraît quelque peu réservé à son endroit, la Troisième République se montra moins parcimonieuse ; successivement sont ouverts : en 1889, les nouvelles galeries de Zoologie dont le vaste bâtiment occupe le fond du Jardin des Plantes ; en 1890, le Jardin d'Hiver ; en 1898, la galerie d'anatomie comparée et de paléontologie (7).

La période d'entre les deux guerres 1920-1939 fut particulièrement féconde : des laboratoires sont reconstruits, la nouvelle galerie de botanique devient une immense bâtisse, le vivarium est créé, un vaste jardin d'hiver est édifié, une singerie et une fauverie modèles ont fait place aux anciennes constructions. Grâce au legs du duc d'Orléans, un musée des grandes chasses est réalisé, qui fait revivre les exploits cynégétiques de ce grand voyageur.

Reprenant un projet d'Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire et de Georges Ville, daté de 1860, le directeur Paul Lemoine obtient,

---

(5) Cette galerie fut désaffectée au moment de la construction des galeries de paléontologie, rue de Buffon.

(6) Démolie en 1926.

(7) Les plans et projets de cette galerie figurent dans les Archives du Muséum de Rouen, à qui les a légués Georges Pouchet, titulaire de la chaire d'anatomie comparée, fils et disciple de F.-A. Pouchet.

en 1932, les terrains nécessaires pour l'organisation, dans le bois de Vincennes, d'un grand parc zoologique, qui ouvrit en 1934, et dont la gestion est confiée au titulaire de la nouvelle chaire d'ethnologie des animaux sauvages. M. Achille Urbain, qui vient de succéder (1942) comme directeur du Muséum, au regretté Louis Germain, malacologiste éminent. De son côté, le professeur P. Rivet entreprend la réorganisation des collections ethnographiques (1930-1931) dans les galeries démodées du vieux Trocadéro. Il en fera, dans le cadre nouveau du Musée de l'Homme (1938), au Palais de Chaillot, l'une des plus belles réalisations des temps modernes. En 1938, le Musée de l'Homme (Trocadéro) est terminé.

Conformément au décret de la Convention de 1793, dont l'article premier du titre IV prévoit que « le Muséum d'Histoire naturelle correspondra avec tous les établissements analogues placés dans les différents départements de la République », le Muséum établit des liaisons avec Bourges, Toulouse, Lyon, Marseille, pour des dépôts d'animaux ; avec Biarritz et Dinard pour l'organisation d'aquariums. La ferme de Chèvreloup, dépendance du Petit-Trianon, est affectée au Muséum, l'Harmas de Fabre est acheté ; des réserves naturelles sont constituées tant en France qu'aux colonies et qui passent, plus ou moins directement, sous son contrôle.

Nous voici loin du jardin où Guy de la Brosse apprenait à marcher à son neveu Guy-Crescent Fagon, et du pied de caféier dont le bourgmestre d'Amsterdam faisait présent à Louis XIV en 1714, et sur lequel veilla Antoine de Jussieu. Les années ont passé, malgré les perfectionnements apportés à la machine, malgré les excellents ingénieurs qui ont veillé sur son fonctionnement, certains rouages ont vieilli et n'ont pu être remplacés. Il en est ainsi en particulier de la présentation de la plupart des collections. Ce travail sera l'œuvre de demain, il assurera au Muséum un meilleur rendement et un rayonnement plus étendu. En adoptant récemment à l'unanimité le projet d'organisation du service de muséologie des sciences naturelles que lui présentait M. le professeur E. Bourdelle, assesseur du directeur, l'Assemblée des Professeurs a prouvé qu'elle entendait non seulement adapter les collections aux besoins de l'enseignement et de la recherche, mais également faire jouer au Muséum le rôle de coordinateur de la documentation scientifique que prévoyait le décret de la Convention. Nous verrons les répercussions de cette décision sur les destinées de nos musées.

Avant d'aborder cette partie de mon exposé, je m'en voudrais cependant de ne pas jeter aux échos quelques noms qui montreront quelle fut l'activité scientifique du Muséum depuis le début du XIXe siècle ; ils sont intimement liés à son histoire : qu'il me suffise de citer les de Jussieu, qui représentent trois générations de botanistes (1722-1853) ; Cuvier, fondateur de l'anatomie comparée ; Lamark, le père de l'Evolution ; d'Orbigny, le savant paléontologue ; Vauquelin, Gay-Lussac et Chevreul, le grand chimiste ; Dolomieu, Al. Brongniart, géologues et minéralogistes ; les Geoffroy-Saint-Hilaire et les Milne-Edwards, biologistes et biogéographes ; Henri de Blainville, Lacaze-Duthiers, l'entomologiste Latreille, le physiologiste Flourens dont les archives de notre Muséum conservent plusieurs lettres adressées à F.-A. Pouchet ; les Becquerel, illustres physiciens. A côté d'eux, combien d'autres aux découvertes moins retentissantes, ont concouru au progrès scientifique. Sous la direction du zoologiste Ed. Périer, du cryptogamiste L. Mangin et du géologue Lemoine, le Muséum a poursuivi, au XXe siècle, son œuvre féconde que les épreuves douloureuses de cette guerre n'ont pu entraver. Aussi quand, en 1935, le Muséum fêta son tricentenaire, c'est d'un élan unanime que les institutions et groupements savants du monde entier répondirent à son invitation et lui apportèrent, en présence du Président de la République, leur témoignage d'admiration pour la part qu'il avait prise dans le développement des connaissances humaines.

LES MUSEES DE PROVINCE

Devant un tel élan vers l'étude de la nature qu'encourageaient les philosophes, la province ne pouvait rester insensible.

Si, au XVIIIe siècle, la botanique a tendance à prendre une place importante dans les préoccupations des intellectuels — n'est-elle pas à l'origine même de la fondation de notre Académie — et si l'on voit se créer à cette époque, un peu partout, à côté de nos facultés, des jardins des plantes, il n'en faudra pas moins attendre le XIXe siècle pour voir se constituer les premières galeries publiques d'histoire naturelle. Quelques exceptions sont cependant à citer : La Rochelle (1770), Lyon (1771), Grenoble (1775) et Rennes (1794).

Il était de bon ton d'entretenir dans son château un cabinet d'histoire naturelle, avec des coquilles marines, des minéraux rares,

des pierres précieuses, quelques squelettes et de jolis oiseaux des îles que l'on montrait à ses invités, mais il faut avouer qu'en raison des procédés archaïques de naturalisation et de conservation des échantillons délicats, du manque de documentation et de l'imprécision de l'étiquetage, les ensembles étaient en général de qualité assez médiocre. L'établissement d'un herbier ou d'une galerie de peinture était incontestablement plus facile. Ce n'est que lorsque les progrès de la science et de la technique purent être largement diffusés — l'*Histoire naturelle* de Buffon y a certainement beaucoup contribué — que la collection scientifique attira de nombreux adeptes.

Le XIX^e^ siècle marque une grande date dans le domaine de la curiosité : le goût de la collection a gagné la bourgeoisie et touché petit à petit toutes les classes sociales. L'épreuve à laquelle le temps l'a soumis a montré la solidité de ses assises ; ce goût est devenu aujourd'hui un besoin de notre société ; les pouvoirs publics ne pouvaient rester insensibles à cette évolution des idées et durent faciliter l'ouverture, sur tous les points du territoire, de nouvelles galeries publiques d'histoire naturelle. Le mouvement a d'abord atteint les grands centres : Strasbourg (1800), Nantes (1802), Douai (1807), Marseille (1819), Orléans (1824), Boulogne-sur-Mer (1827), Rouen (1828), Mulhouse (1829), puis Lille, Bordeaux, Le Havre, Tours, Toulouse, Angers ; leur nombre dépasse actuellement six cents, d'importance très inégale et de composition variée, allant du grand musée spécialisé à la collection mixte la plus hétéroclite, où les dents de mammouth trouvées dans une carrière de la localité et les papillons défraîchis d'un ancien instituteur voisinent avec le crocodile empaillé envoyé, par un enfant du pays, d'une colonie lointaine, la collection de faïences d'un amateur avisé, la lettre autographe d'un conventionnel ou d'un musicien de l'endroit, l'ancien drapeau des sapeurs-pompiers, les « envois de l'Etat » et les dons particuliers...

L'accroissement du nombre des collectionneurs a incité ceux-ci à se grouper par spécialité ; il en est résulté un grand nombre de sociétés dites savantes, où les membres se communiquent leurs découvertes, publient leurs observations, proposent des méthodes de classement.

Il est à noter que l'ardeur juvénile de ces groupements a été à l'origine de la plupart des collections publiques, qui ont bénéficié de leur expérience scientifique, et de leurs apports successifs.

Habitués maintenant par les expositions spectaculaires et les grands salons aux démonstrations de synthèse où s'étalent d'une manière claire et logique les perfectionnements des techniques, nous avons tendance à sourire devant ces ensembles désuets, témoins d'une époque à jamais révolue, que constitue la majorité des musées; soyons indulgents à leur égard, car ils évoquent tout un passé, une vie facile et souriante, qui contraste singulièrement avec la nôtre; s'ils ont vieilli, c'est que nous n'avons pas su les adapter aux besoins nouveaux et au progrès scientifique; si les pouvoirs publics s'en sont désintéressés, c'est que nous n'avons pas su les défendre; il nous a manqué la foi qui avait déterminé leur création.

Et pourtant, quand on songe à la source de documents qu'ils renferment, quel magnifique instrument d'enseignement et de propagande intellectuelle nous pourrions en faire. A la tête du Muséum de Rouen depuis plus de vingt ans, je n'en mesure que davantage les mérites de mes prédécesseurs F.-A. Pouchet et G. Pennetier, et la compréhension des administrateurs de la cité qui n'ont cessé de lui témoigner leur sollicitude. Mais c'est justement parce que j'ai le privilège d'être dans la place que, fidèle à ma doctrine, je désire aussi ardemment en perfectionner le fonctionnement.

LES PROJETS ACTUELS D'ORGANISATION DE LA MUSEOLOGIE

La refonte de notre organisation muséologique apparaît d'autant plus nécessaire qu'au lendemain de la guerre nous nous trouvons dans une période exceptionnelle de reconstruction, et que si nous ne savons pas profiter de cette circonstance, nous commettrons vis-à-vis des générations futures, une faute dont nous porterons l'opprobre. Il est du devoir des intellectuels de se préparer à la tâche qui leur incombe et d'élever leur voix dans le grand concert que conduisent les urbanistes et les économistes.

L'institution d'un service national de muséologie des sciences naturelles, votée par l'Assemblée des Professeurs du Muséum, doit compléter l'œuvre commencée dans le domaine des archives, des bibliothèques et des Beaux-Arts.

Le projet prévoit en effet non seulement la réorganisation des galeries ouvertes au public, en liaison avec les chaires intéressées, la formation des cadres de conservateurs et de techniciens et la création d'un centre national de la documentation en relation avec

la recherche scientifique, mais également le classement des grandes collections publiques de province, la coordination de leur action et leur fonctionnement comme organismes régionaux de documentation. Ainsi se trouverait établi, sur l'ensemble du territoire, un réseau de collections publiques bien définies, réparties dans trois catégories qui, bien que toujours soumises au régime municipal, passeraient sous le contrôle scientifique du Muséum national, et serviraient à la fois les intérêts de l'enseignement et de la recherche.

La transformation des galeries nécessitera des travaux assez considérables, dont les aménagements des musées de Londres, New-York et Chicago nous donnent une idée. Il conviendra, tout en s'inspirant des réalisations utilement publicitaires de ces vastes établissements, de les marquer du génie inventif et du goût français : nous avons les matériaux, nous aurons demain les équipes et les crédits, il faudra savoir s'en servir.

Si, comme j'en suis certain, nous réussissons, nous créerons en faveur de nos établissements scientifiques, un mouvement d'opinion qui attirera dans les musées la foule des expositions et, en particulier, cette jeunesse désaxée par les événements, et cela pour le plus grand bénéfice moral et intellectuel de la nation ; nous pouvons y ajouter l'intérêt touristique qui est d'une importance considérable dans un pays comme le nôtre.

L'inventaire des collections nationales et provinciales et la normalisation des méthodes de documentation constitueront une part importante du travail interne du service, qui sera en mesure de fournir, sur demande, tous les renseignements aux chercheurs. Il pourra également aider les musées de province dans le classement de leurs collections et de leurs réserves en leur envoyant des spécialistes. Il en résultera une interpénétration totale qui fera participer toute la nation aux efforts individuels et lui permettra de profiter pleinement des immenses ressources réservées jusqu'ici aux initiés.

ROUEN VILLE-MUSEE

Rouen, qui porte avec orgueil le nom de Ville-Musée, se doit de prendre la tête du mouvement provincial. Les nécessités de guerre l'ont obligée à déménager ses plus précieuses collections ; si, dans un esprit de facilité, on réinstallait celles-ci dans les mêmes conditions qu'autrefois, on commettrait une erreur funeste. Les tentatives qui ont été faites depuis l'autre guerre pour améliorer la

présentation représentent, certes, un effort méritoire, mais ne constituent qu'un stade dans l'évolution de nos musées. Si, sortant du cadre de la muséologie des sciences naturelles, j'aborde délibérément en terminant le problème dans son ensemble, c'est que je considère que nos collections publiques forment un tout, et que rien d'utile ne sera fait si nous n'avons ni doctrine, ni programme.

La doctrine qui se fait jour est celle que je me suis efforcé de définir (8) : si les collections publiques ont pour mission essentielle de recueillir, classer et présenter les objets de collections de toute nature, elles sont également, à des titres divers, des « conservatoires » de documents et, comme telles, doivent concourir à l'enseignement et au progrès des lettres, des arts, des sciences et des techniques. Si elles ne remplissent pas pleinement ce rôle, c'est parce qu'il y a dans leur organisation des lacunes à combler. Les générations qui nous ont précédés ont accumulé les documents; il appartient à la nôtre d'en tirer le meilleur parti. Je connais l'opinion des amateurs qui aiment à venir dans nos galeries pour y ressentir l'émotion de la découverte; leur nombre ne constitue qu'une exception, alors que tous les citoyens contribuent de leurs deniers à l'entretien de nos musées; il serait juste que l'on songe au moins autant à eux qu'aux premiers. Nous n'avons du reste aucune illusion sur le temps qu'il faudra pour tout classer et tout mettre en valeur. Mais cela sera si nous ne voulons pas voir le prestige de notre pays s'effriter davantage.

Quant au programme, il nous est fixé par la nature même des documents que nous possédons. S'il est souhaitable, pour diminuer les risques, de disperser les collections dans le cadre régional, il est nécessaire d'essayer de les regrouper dans le cadre local, pour éviter la dispersion de la documentation dans les musées différents d'une même ville. De même qu'on conçoit mal l'existence d'une section de céramique au Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure à Rouen, alors que la ville possède un des plus beaux musées de céramique du monde; de même on aimerait voir certaines sculptures, certains tableaux, certaines estampes dans d'autres galeries que celles de notre Musée des Beaux-Arts ou de la Bibliothèque municipale. Qu'on n'objecte pas les clauses des donations, c'est un argument trop facile pour ne rien faire; que demandent en général celles-ci :

---

(8) R. Regnier, *Rapport sur la Refonte de l'Organisation des Collections publiques françaises.*

la bonne conservation des objets, leur mise en valeur et la perpétuité du nom du donateur, et dans quelques cas le respect du classement. Ces conditions ne sont pas incompatibles avec les exigences nouvelles des techniques de muséographie et ne peuvent en tout cas s'opposer à des dépôts ou transferts dans des bâtiments nouveaux. S'il en était ainsi, nos musées deviendraient des nécropoles encombrées par les morts. Que le legs ait été fait au département, à la ville ou à une institution, du fait qu'il est destiné à une collection publique, il appartient à la collectivité. Le légataire n'en est que l'usufruitier et n'est digne d'en garder la jouissance que s'il accepte d'en assurer la conservation et la présentation. En échange, l'Etat lui doit aide et assistance techniques et pécuniaires.

La matière à laquelle la réforme s'applique se trouve répartie dans quatre sections : la documentation graphique (archives, livres, estampes, films, disques), la documentation plastique (arts, histoire, archéologie, protohistoire, folklore), la documention scientifique (histoire naturelle et applications, anthropologie, préhistoire, collections vivantes) et la documentation technique (mécanique, physique, chimie et applications).

Comment se trouve représentée chacune de ces sections à Rouen : nos livres, nos archives, qu'ils appartiennent au Département, à la Ville, ou aux sociétés savantes, sont dispersés ; pourquoi ne pas les réunir dans un même local, d'une conception moderne, établi au cœur de la cité ?

Nos objets d'art et nos documents plastiques sont disséminés dans des musées qui se font concurrence : pourquoi ne pas les mettre à leur place en spécialisant ceux-ci et en supprimant cette dualité d'attribution si funeste à leur progrès ? Le classement actuel des musées permettra, je l'espère, de mettre un terme à ces rivalités ridicules, qui ne répondent qu'à des considérations d'amour-propre et d'égoïsme. Je connais trop la sagesse de nos administrateurs pour qu'ils acceptent de continuer à se faire les complices d'une telle erreur. Les modalités de fusion des collections départementales et municipales sont faciles à trouver, si, comme je le souhaite, on se décide enfin à doter la capitale normande d'un grand musée archéologique et historique, qui serait l'expression du très riche passé de notre province et qui aurait des satellites au Havre, à Fécamp, Dieppe, Evreux, Caen, Honfleur, Bayeux et ailleurs.

Le Musée des Beaux-Arts, tout en gardant son caractère de grande galerie de peinture qui a fait sa réputation, deviendrait parallèlement un musée d'histoire de l'art et, grâce à ses sections de céramique, de ferronnerie et de mobilier, un musée d'arts décoratifs de première importance.

Le Musée d'Histoire naturelle, dont la transformation du Musée des Antiquités exigerait le déplacement, serait reconstruit au Jardin des Plantes où il viendrait compléter heureusement les organismes techniques qui gravitent dans son orbite : laboratoires, écoles de botanique et d'horticulture. La conception nouvelle de la présentation comporte des salles spacieuses et aérées, des vitrines claires et dégagées, des ensembles didactiques et des dioramas qu'il est matériellement impossible de réaliser dans les bâtiments de l'enclave Sainte-Marie. Les goûts du public exigent d'autre part de la variété et du mouvement que la succession des expositions et l'aménagement d'un aquarium-vivarium seuls permettent d'obtenir. L'organisation rationnelle des collections d'études et des réserves correspondra au plan de documentation prévu dans le cadre du Muséum national. Un service de transports permettra à toutes les écoles de la ville et de la banlieue de venir visiter régulièrement le Musée et de profiter pleinement des immenses ressources qu'il possède.

Le quatrième compartiment, la documentation technique est à réorganiser au même titre : centre industriel et commercial, grand port maritime et fluvial, Rouen se doit, pour son prestige et pour le développement de son économie, d'avoir à cet égard une politique constructive qui assure la formation et le recrutement sur place de la main-d'œuvre spécialisée, en sollicitant la jeunesse par des manifestations spectaculaires qui feront connaître les meilleurs outils, les meilleurs produits, ainsi que les débouchés et les ressources de notre commerce et de l'agriculture normande. Le point de vue social, qui conditionne la vie, aura sa place marquée dans le chapitre de l'organisation du travail.

Les efforts conjugués de l'Enseignement technique, de la Chambre de Commerce et de la Société industrielle trouveront, j'en suis persuadé, une solution à l'aménagement de ce compartiment technique dont dépend la prospérité du grand Rouen.

LE PASSE ET L'AVENIR

La clairvoyance des administrateurs dans la défense de notre patrimoine intellectuel ne peut pas être insensible à l'ampleur de tels projets. Je souhaite ardemment, Monsieur, que ceux qui poursuivent l'œuvre le fassent avec la même indépendance d'esprit que vous.

En abordant le problème de la réorganisation de nos collections publiques sous l'angle de la documentation, j'ai nettement conscience de la prévision de l'avenir. Les longues conversations que nous avons eues ensemble à cet égard m'ont persuadé de la communauté de nos vues, et m'ont confirmé la nécessité d'une refonte totale de nos institutions détentrices de documents et d'objets de collection. La muséologie des sciences naturelles, dont j'ai fait le thème de ce discours, n'a été pour moi qu'un prétexte, je l'avoue, de réaffirmer des vérités qui, à vous comme à moi, nous sont chères : les connaissances humaines forment un tout indissoluble, que la spécialisation ne doit jamais nous faire oublier; l'unité de plan favorise les grandes entreprises et normalise l'action; l'individualisme intellectuel est un frein au progrès !

Le merveilleux exemple de continuité que nous offre l'histoire du Musée national d'Histoire naturelle, qui, à chaque soubresaut de notre évolution politique, est sorti grandi de la tourmente, nous apporte une preuve éclatante du succès de la patience et de la persévérance dans l'effort mises au service de la collectivité. On ne peut pas faillir quand la méthode et le désintéressement président à la besogne.

En franchissant l'autre jour le seuil de la grande porte de la rue Geoffroy - Saint --Hilaire pour aller présider une réunion des conservateurs, dans le charmant hôtel de Magny, acheté par Buffon pour agrandir le Jardin, je songeais à tout ce que représentaient ces allées ombragées où tant d'hommes illustres avaient passé et aux étapes parcourues depuis trois siècles. Là, jadis, comme en tant d'autres points de la capitale et de nos grandes villes, c'était la campagne, sur la butte qui domine, à droite, un moulin comme ceux que vous aimez, Monsieur, battait l'air de ses grands bras, et les raisins doraient sur les pentes. Puis des savants sont venus et ont fait un jardin d'études; les vignes elles-mêmes furent arrachées sur les ordres de Colbert en 1671, pour être remplacées par des végétaux rares. Jussieu y planta son fameux cèdre. Tournefort

les deux *Acer creticum* qui y sont encore. La butte est devenue le célèbre labyrinthe où fut enterré en grande pompe, le 3 janvier 1800, Daubenton, premier directeur élu du Muséum. Que de chemin parcouru depuis ! Le café, le quinquina, le tabac, objets des soins jaloux de quelques botanistes fervents, ont peuplé des espaces infinis, apporté la richesse à des terres lointaines et déshéritées. Je pensais aux pléiades de savants, de naturalistes, de voyageurs qui en ces lieux avaient connu la joie de la découverte, qui avaient entrevu pour l'humanité une existence meilleure en arrachant morceau par morceau à la terre et aux êtres qui la peuplent des secrets qu'on croyait éternels.

Avoir un idéal dans ce monde déchiré par la haine et les appétits de toutes sortes, s'élever au-dessus de la mêlée pour respirer un air pur qui ne soit pas souillé par l'odeur de la poudre, entendre le chant des oiseaux au lieu du fracas des bombes et du mugissement des sirènes, voir partout des fleurs qui ne fanent plus sur des tombeaux, vivre enfin pour aimer et compatir à la souffrance ! Rêve d'utopiste, direz-vous ? Non ! Mais aspiration de tous ceux qui se penchent sur les problèmes humains. Personnellement, je ne vois pas d'autre solution que dans le développement de la technicité ; la réorganisation de la documentation doit y concourir, et c'est pourquoi j'attache tant de prix aux projets qui se font jour. On a forgé pendant assez longtemps des armes de destruction pour songer à des œuvres de paix ! Qu'on ne nous oppose pas des considérations budgétaires : une journée de guerre coûte plus à notre pays que n'exigerait la réalisation du programme que je viens d'exposer. Un bombardier qui tombe, c'est plus d'argent qu'il n'en faudrait pour refaire un muséum moderne ! Cela, nous devons le dire et le répéter jusqu'à ce que satisfaction nous soit donnée.

Pliés sous le joug des contraintes, nous n'entendons plus parler que de nos devoirs, mais nous sommes des êtres qui pensons, prions et souffrons, que diable ! et de ce fait nous avons des droits et, parmi ceux-ci, il est un droit éternel qu'on ne peut contester à personne : celui de faire le bien !

OVIDE MORALISÉ

Ms. du XIVe Siècle

(Bibl. de Rouen. Ms. 04)

DISCOURS DE RECEPTION DE Mlle DUPIC

(23 Mars 1946)

DANS les compagnies les plus savantes et les plus austères, la sincérité trouve toujours place ; être sincère, n'est-ce pas bien souvent parler de soi, et le soi-même qui nous occupe, n'est-il pas celui qui nous fait revenir des années en arrière ?

Tout en gardant le ton discret et académique, laissez-moi évoquer le temps où, nouvellement arrivée dans votre ville, l'Académie me semblait une des forteresses les plus savantes, et j'avoue que je n'aurais osé songer que votre bienveillance me l'ouvrirait un jour.

Et pourtant, les premières sympathies que je rencontrais dans votre cité, alors dans tout l'éclat de la prospérité, — présent qui attestait le passé, — c'était auprès de vos membres, à la faveur de longues conversations de travail.

A l'image de bien d'autres habitants de votre ville, même à un « horsain », vos érudits savaient donner un accueil bienveillant et bienfaisant.

C'est donc avec une ferveur sincère que j'obéis à la tradition, qui veut que ma gratitude s'exprime à votre Compagnie, qui m'a appelée parmi elle. Plus que moi-même, mes travaux étant bien modestes, je considère que c'est l'établissement que j'ai l'honneur de diriger, que vous avez bien voulu associer à vos labeurs, et le continuer ainsi l'égal de ce qu'il fut sous mes prédécesseurs.

Et c'est pourquoi, ne pouvant écarter la Bibliothèque de la joie et de l'honneur que vous me faites, je vous entretiendrai d'un de ses meilleurs trésors, un manuscrit fort lourd et encombrant. Je voudrais pouvoir faire saisir tout le charme de son illustration et savoir dissiper l'impression d'ennui de son texte, impression qui ne devrait être qu'apparence.

Ce manuscrit (1) est un *Ovide moralisé*. Reprenons plutôt le titre d'un exemplaire de cette œuvre, titre qui présente immédiatement l'ouvrage : *...fables d'Ovide qui sont ramenez à moralité de la mort de Jésus-Christ* (2).

Vous entretenir de cette œuvre, c'est un peu faire connaître la fortune d'Ovide au moyen âge.

Le crédit d'Ovide était tel qu'on mit, sous son nom, des œuvres dont l'anonymat aurait dû être la seule étiquette (3) ; les *Métamorphoses*, considérées comme préfigure du Nouveau Testament, sources d'allégories théologiques ou morales, à sens historique, géographique ou scientifique, l'emportaient de beaucoup.

M. Emile Mâle, en termes que nous ne pouvons que répéter, parce que les nôtres ne sauraient égaler les siens, nous en a déjà averti dans son *Art religieux au* XIII^e^ *siècle* : « Dans l'immense tapisserie d'Ovide, parmi les fils entrecroisés, des yeux chrétiens discernaient les figures de Jésus-Christ et de la Vierge, que le poète avait dessinées sans le savoir... Nous apprenons ainsi qu'Esculape, qui mourut pour avoir ressuscité des morts, est une figure de Jésus-Christ ; Jupiter, changé en taureau, et portant sur son dos Europe, c'est encore Jésus-Christ, c'est le bœuf du sacrifice qui a accepté le fardeau de tous les péchés du Monde. Thésée, qui abandonne Ariane pour Phèdre, préfigure le choix que fit Jésus entre l'Eglise et la Synagogue. Thétis, qui apporte à son fils Achille les armes avec lesquelles il triomphera d'Hector, n'est autre que la Vierge Marie, qui donnera au Fils de Dieu un corps, ou, comme disent les théologiens, l'humanité dont il doit se revêtir pour vaincre l'ennemi (4) ».

Mais, quand elles ne sont pas transcrites par M. Mâle, ces allégories semblent moins poétiques, moins larges et, parfois aussi, moins chrétiennes, d'un esprit et d'un style plus lourd ; elles revêtent parfois

---

(1) Cat. général des Mss des Bibliothèques publiques de France, t. I^er^, n° 1044 (Ms. 04).

(2) Œuvre ainsi nommée dans l'inventaire des biens de Clémence de Hongrie. Cf. de Boer, *Ovide moralisé, poème du commencement du XIV^e^ siècle publié d'après tous les manuscrits connus*. Amsterdam, J. Muller, 1915-1938, 5 t. Cf. t. I^er^, pp. 9-10.

(3) PARIS (Gaston), *Chrétien Legouais et autres traducteurs et imitateurs d'Ovide*, in *Hist. littéraire de la France*, t. XXIX, pp. 455-456.

(4) MALE. *L'Art religieux au* XIII^e^ *siècle*, pp. 395-396.

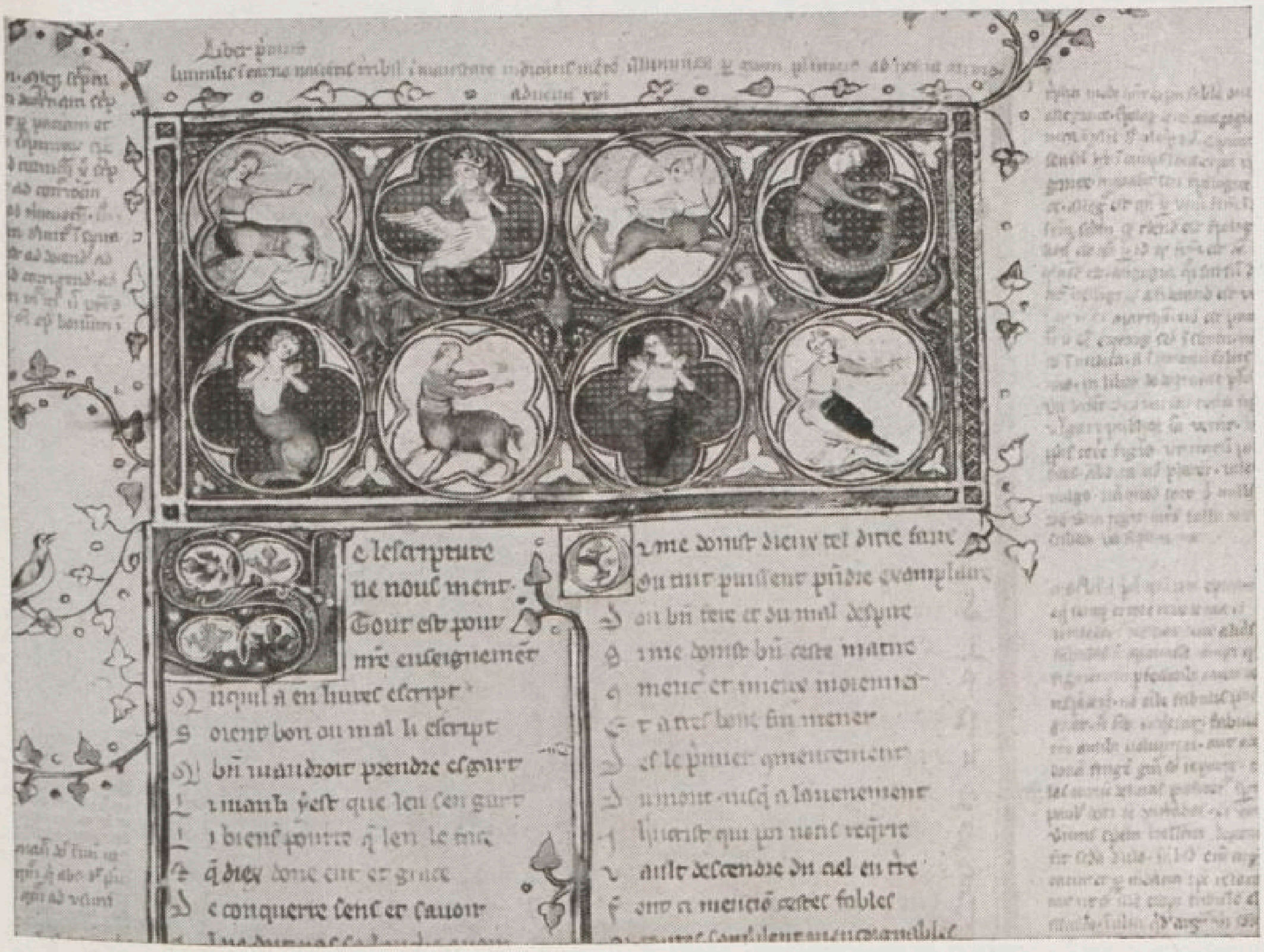

FRONTISPICE. Fol. 16.

ALLÉGORIE DE CALLISTO (L. II, v. 1390).
Callisto et Jupiter. — Retour de la Chasse, ou Cortège de la Chasteté.
Fol. 50.

allure de lieux communs (5), même dans la satire, ton que l'auteur cherche à atteindre assez souvent.

Au hasard, lisons des exemples. Après l'épisode des amours de Mercure et d'Hersé, dont la sœur Aglauros ne peut supporter le bonheur, un long passage est consacré aux envieux. (L. II, v. 4462 et ss.).

L'envieux sèche et se fonde
Ainsi que lard en lèchefrite,
Quant il voit bien, honneur et joie,
Ou profit aux bons avenir,
Et lors ne se puet-il tenir
De dolouser et de deuil faire.
Mais, quand il voit duel ou contraire
Ou damage avenir à gent
Ce li est bel et bon et gent.

Veut-on un commentaire scientifique, ou plutôt historique et géographique ? L'Histoire d'Io, fille du Fleuve Inacus, métamorphosée en génisse par Mercure, et gardée par Argus aux cent yeux, en est un exemple. (L. I, 3797 et ss.).

Qui ceste fable veut savoir,
Bien en puet ramener à voir
La sentence en mainte matière,
Ynacus fut une rivière :
Partout verrois, selonc la fable,
Fontaine ou eaue pardurable
Ou flun qui de courre ne cesse.
Sus Inacus et praerie
Bele, pour norrir vacherie
Et biau bois y ot a plenté
Argus, qui de cent ieus veoit,
Ot un chatel qui prez seoit.
Ou chastel avait cent torneles
Encor i sont elles moult beles.
Bien estoit Argus herbegiez :
Ses chastiaux estoit essegiez
Noblement prez de la prairie,
Prez dou bois, prez de la rivière,
Sor un mont. Dou mont et d'argi
Ot nom li chastiaus « Montargi ».
Argus avoit la praerie ;
Sire estait de la vacherie,
Mes mout l'enchanta, ce m'es vis,
Mercurius, fils de Jovis,
Qui l'occist et qui l'aveugla
Et dou chastel le desjugla,
Si fist des vaches à son vueil.

(5) Paris (G.), *Op. cit.*, p. 518.

Et cette explication, qui prend allure de fait divers ou plutôt de fait international, n'est pas la seule qui convienne. (L. I, v. 3830).

Mes or tornons en autre fuel
C'est fable et par autre estoire
Veons comment la fable est voire.

Et je vous fais grâce des multiples explications qui sont proposées pour cette unique fable.

Quel est donc l'auteur si prolixe, qui, par commentaires, allégories, rapprochements, moralités, conseils dévôts ou simples conseils de bon sens, a transformé, étiré, allongé les quelque onze mille vers des gracieuses *Métamorphoses* en plus de quatre-vingt mille vers ?

Longtemps, l'œuvre fut attribuée à Philippe de Vitry, évêque de Meaux au XIII^e^ siècle, puis à Chrétien Legouais.

Aujourd'hui, une science prudente voue ce patient translateur et laborieux moraliste aux mystères de l'anonymat.

A peine peut-on préciser l'époque où parut cette moralisation. Au début du XIV^e^ siècle, son existence est certaine. Dans l'inventaire des biens de la reine Clémence de Hongrie, morte en 1328, veuve de Louis X le Hutin, on fait mention « d'un grand romans couvert de cuir vermeil des fables d'Ovide qui sont ramenez à moralité de la mort de Jesus-Christ. Prisés 50 l. Parisis et vendu au roy comme dessus ».

L'heureux acquéreur, c'était le jeune et tout nouveau roi, Philippe de Valois.

Un autre texte nous renseigne sur l'inspiratrice, ou, plus exactement, sur celle qui sut protéger l'œuvre, et c'est une reine.

Un auteur, Berçuire, déclare, vers 1337-1342, avoir utilisé l'*Ovide moralisé*, composé, dit-il, « *dudum ad instanciam Johanne quondam regine Francie* ».

Quelle est donc cette reine Jeanne, promotrice de la grande moralisation française, que le roi Alphonse X de Castille et de Leon semble avoir utilisée pour sa *General Estoria* vers 1305 ?

Un peu de la gloire de l'œuvre doit-elle rejaillir sur Jeanne de Champagne-Navarre, morte en 1305, épouse de Philippe le Bel ? Les noms de Jeanne de Bourgogne, morte en 1329, veuve de leur fils, Philippe le Long, et de Jeanne d'Evreux, femme de Charles IV le Bel, semblent devoir être écartés, puisqu'ils ne per-

mettraient pas l'existence de l'œuvre au début du XIV^e siècle (6).

Les vingt manuscrits qui nous sont parvenus, presque tous du XIV^e siècle, montrent en quelle estime était tenu ce texte, et les marques de possesseurs qu'on peut y relever le signifient encore mieux.

L'un d'eux a appartenu à un prince, grand protecteur des arts, le duc Jean de Berry. Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, en possédait un.

Charles de Croy, prince de Chimay, en avait trois; l'un d'eux était digne d'être offert au puissant duc de Bourgogne, Philippe le Beau, et, depuis, ce volume n'a cessé d'appartenir aux souverains de la Flandre; il est aujourd'hui à la Bibliothèque de Bruxelles.

Sur un autre manuscrit, Jeanne et Isabeau d'Albret ont inscrit leurs noms.

La Bibliothèque de Rouen garde un second exemplaire de l'*Ovide moralisé*, autre que celui que nous étudions, exemplaire aux armes d'un grand seigneur breton du XV^e siècle, Jean de Derval, que son alliance avec Hélène de Laval apparentait à la famille royale.

Bien digne d'une provenance royale serait le manuscrit de la Bibliothèque de Rouen.

Son texte n'est-il pas le meilleur, incontestablement le meilleur, puisqu'il a été choisi pour servir à l'édition qu'a donnée, tout récemment l'Académie royale de Hollande ?

Enfin, sur un parchemin de belle qualité, la calligraphie est impeccable, la mise en page harmonieuse, et près de cinq cents miniatures l'ornent.

Et, pourtant, notre manuscrit n'a, pour toute marque de possession, que celle d'un grand seigneur du XV^e siècle, marque de possession d'ailleurs fort honorable en bibliophilie.

Au premier feuillet du texte, dans une légère bordure, bien caractéristique de l'art du début du XIV^e siècle, s'inscrit le blason des Poitiers : d'azur à six besants d'argent, 3, 2, 1 au chef d'or.

Sans doute, ces armes évoquent-elles Aymar de Poitiers, le grand-père de Diane, le premier bibliophile, peut-on dire, de la famille.

---

(6) S'il est vrai que le roi Alphonse X de Castille a utilisé vers 1305 l'*Ovide* (Cf. de Boer, t. III, p. 4), Jeanne de Bourgogne ou Jeanne d'Evreux ne pouvaient, dès avant 1305, — considéré leur jeune âge — patronner une telle œuvre.

Jusqu'au XVII^e siècle, par voie d'héritage, il ne quitta pas les descendants des Poitiers. En 1633, il est cité au nombre des livres que François de Harlay, archevêque de Rouen, lègue à la Bibliothèque du Chapitre de la Cathédrale. Notre archevêque n'avait-il pas pour aïeule Françoise de Brézé, fille de Diane de Poitiers et de Louis de Brézé ?

Pouvons-nous estimer en savoir assez sur ce manuscrit ? Tout nous semble indiquer qu'il est du début du XIV^e siècle, et nous ne savons entre quelles mains il se trouvait qu'avec Aymar de Poitiers, ce grand seigneur du XV^e siècle.

La déduction la plus scientifique et la plus rigoureuse est certainement la meilleure méthode, mais l'intuition a aussi ses droits. Qu'est devenu l'exemplaire de Clémence de Hongrie, acheté par Philippe de Valois, dont nous vous entretenions il y a quelques instants ?

Les Poitiers n'avaient pas attendu Diane pour toucher de bien près à la famille royale. La première femme d'Aymar, Marie de France, était fille de Louis XI et de Marie de Sassenage. Tant d'intimité et de parenté ne lui auraient-elles pas permis de recueillir des volumes de la librairie royale ?

Et maintenant que nous avons fait connaissance avec notre manuscrit, son texte, ses origines et ses possesseurs, ouvrons-le à la première page : un gracieux bandeau nous charme et pique notre curiosité ; dans huit quadrilobes, s'agitent des figures étranges, moitié êtres humains, moitié oiseaux, animaux ou insectes, aux gestes étonnés et, dans ce qui leur reste encore d'humain, à l'attitude d'effroi.

Cette page n'est qu'un prélude à notre curiosité. Si nous feuilletons le manuscrit, nous saurons, par le texte et par l'illustration, la naissance et l'achèvement de ces vies aux aventures merveilleuses, héroïques ou banales, qui sont celles des dieux de l'Olympe et des créatures qu'ils approchent. Mais apprendrons-nous mieux que cette mythologie n'est que préfigure du christianisme ?

Dans l'image, encore plus que dans le texte, ce rapprochement est fécond en étonnements. Le texte comporte ces développements longs, cette abondance de comparaisons et de mots qui préparent à la juxtaposition de l'élément chrétien et païen.

Arrachée au texte, l'image apporte une conclusion plus brutale, lorsque, pour expliquer cette préfiguration, à une miniature de thème païen succède une miniature à sens religieux et mystique.

SUITE DE L'ALLÉGORIE (L. II, v. 1695).
Diane et ses Nymphes. — La Honte de Callisto. Fol. 52.

CONCLUSION (L. II, v. 1915).
Callisto, préfigure de la Vierge, d'où Nativité. Fol. 53.

L'illustration, non pas mieux que le texte, tout au moins plus rapidement, nous fait bien saisir le but de ce livre intitulé si justement *Ovide moralisé*, et dont le texte débute ainsi :

Si l'escripture ne nous ment
Tout est pour notre enseignement.

L'image vient à l'aide du texte pour accentuer la moralisation des fables païennes.

Cette juxtaposition du monde chrétien au monde païen fait fleurir une variété étonnante d'images.

Mais demandons-nous, quant aux résultats, si l'harmonie règne bien entre le texte et l'illustration.

Obéissant au rythme du poème, qui fait succéder aux miniatures de thème païen des scènes chrétiennes, le miniaturiste, plutôt qu'il n'annonce le christianisme à la suite du paganisme, en oppose les deux esprits.

Un des meilleurs exemples est la représentation, sur la même page, de l'Idolâtrie et de la Religion chrétienne (7), images qui font ressortir le surprenant de cette littérature de rapprochement et de comparaison : au pied d'une idole toute dorée, des païens, implorants, sont dans l'attitude de la crainte. Au pied de Jésus crucifié, des fidèles sont prosternés, avec des gestes d'humble et confiante soumission.

La différence d'attitude ne permet-elle pas de voir ces différences d'essence ?

Mais ne croyons pas que cette œuvre, qui a pour fond ces deux thèmes : christianisme et mythologie, ne sera illustrée que de scènes religieuses et mythologiques. Autour de la religion, de la morale chrétienne, gravite toute la vie quotidienne; la mythologie mêle si âprement ses dieux et déesses à la vie des mortels, les allégories, les symboles, comme nous l'avons vu, touchant à toutes les sciences, nous n'avons pas de thème unique d'illustration et nous n'avons qu'à nous en réjouir.

Plus que toute la Religion, c'est Jésus et sa crucifixion qui fournissent les comparaisons avec le texte d'Ovide; aussi, ne faut-il pas nous étonner si les images empruntées à l'Ancien Testament sont en nombre bien modeste. Il ne faut pas non plus s'attendre à trouver, comme dans un livre d'heures, de véritables « Panathénées chré-

(7) L. IV, vers 189 et 205.

tiennes ». Seuls saint Paul et saint Etienne y figurent avec la représentation de leur martyre; mais, par contre, le cycle de la vie de Jésus est complet.

Il s'y ajoute de bien gracieuses représentations de la Vierge, de la Vierge à l'Enfant, de scènes ou allégories de la vie chrétienne : la confession, la prière — je serais presque tentée d'ajouter la prière sincère puisqu'une miniature met en scène l'hypocrite dévot — les ordres religieux, la discipline, la vertu opposée au vice, la sagesse divine opposée au fol orgueil, l'étude. Et, considéré uniquement dans ce genre d'illustrations, ce manuscrit apparaîtrait bien comme le livre de la doctrine la plus dépouillée, le livre de Jésus-Christ : aux multiples aventures de tant de dieux et de déesses, aux manifestations sans nombre, souvent ironiques et incohérentes, de leur puissance, la doctrine chrétienne n'a pu représenter qu'un Dieu, un long martyre, la crucifixion, une seule victoire, le rachat du genre humain.

Les scènes mythologiques constitueraient une longue énumération; il s'y agite, comme nous le disions, tous les dieux et déesses, souvent dépouillés de leur caractère olympien, et, outre ces scènes mythologiques, ce sont alors instants de la vie quotidienne, qui nous charment : vie à la campagne, semailles, labourage, moisson, fenaison et vendanges; travaux à l'aiguille; les luttes et la guerre, armée de terre, navires chargés de guerriers, voguant toutes voiles éployées, sièges de villes, constructions de fortifications; scènes de deuil et de désespoir; scènes de chasse; jeux olympiques; réunions et festins; conversations amoureuses, et bien d'autres encore.

Généralement, la miniature suit d'assez près le texte. Comme lui, elle aime le détail précis, la note pittoresque, qui situe bien l'événement et sait lui donner toute sa saveur, d'où scènes réalistes aux détails d'ordre matériel, mais aussi détails d'attitudes, de gestes, autant de qualités d'observation qui soulignent le bon rendu psychologique de certaines scènes. Le miniaturiste devient dessinateur subtil; psychologue averti, il sait concrétiser l'élément moral.

De ces miniatures, qui savent rendre les agitations et les tumultes, plus rarement la sérénité de l'âme et de l'esprit, ne devons-nous pas rapprocher celles qui ont pour objet la représentation réaliste d'une pure vision psychologique ?

Ainsi en est-il de l'épisode de Penthée, qui, ayant refusé de sacrifier au culte de Bacchus, est poursuivi et lacéré par sa mère Agave, à laquelle le dieu a inspiré un transport furieux; c'est bien

le sanglier qu'elle croit poursuivre et non Penthée, son fils, qui figure sur la miniature.

Les Mineïdes, avant d'être frappées du châtiment total — la métamorphose en chauve-souris — sont aussi la proie d'une quasi démence. Elles entendent des tambourins invisibles et, dans la miniature, les tambourins sont bel et bien présents. L'artiste aime transposer ces âpres visions intérieures en représentations réalistes et plastiques.

La réussite de ces transpositions est-elle constante ? Nous serions presque tentés d'affirmer « oui » dans le monde mythologique, mais échec dans le monde spirituel, témoins les figures du Livre XV, presque tout entier consacré à des données plus métaphysiques que mythologiques.

Plus heureuses seraient les représentations, lourdes de sens philosophique, moral, où le détail réaliste peut être introduit.

Si l'une d'elles, la représentation de la Convoitise, est un peu confuse, il n'y a qu'à apprécier, malgré leur sobriété, toute la richesse et la fermeté de scènes comme la Honte, la Roue de Fortune, le Mariage.

Malgré son application à respecter minutieusement les données du texte, l'artiste montre bien quelques incertitudes.

Dans certaines miniatures, il y a confusion entre l'élément chrétien et païen, ou pénétration de l'un et de l'autre. La descente de Junon aux Enfers, à la recherche des Erinnyes, n'est pas rendue selon le texte d'Ovide, mais bien plutôt suivant les représentations traditionnelles et chrétiennes de l'Enfer.

Comme le commentateur, l'artiste est sans hâte. L'un raconte avec abondance de détails, de comparaisons. L'autre, pour une même histoire, multiplie les tableaux. Et aucune monotonie, aucune répétition.

Dans chaque scène, un détail change, qui nous dit que le temps s'écoule. Pour employer un terme moderne, nous serions presque tentés de dire qu'avec les miniatures, ces histoires antiques sont comme filmées. Le meilleur exemple en est l'épisode d'Arachné, de Pyrame et Thisbé, de Philomèle. Les nombreuses miniatures qui leur sont consacrées sont de véritables témoignages d'histoire littéraire. Elles indiquent le goût du jour, les contes et romans à la mode.

Et, pourtant, le miniaturiste sait parfois être brutal. Certaines métamorphoses sont représentées tout achevées ; elles semblent n'avoir pas eu de début, d'étapes douloureuses. Mais, le plus souvent, l'artiste a su atténuer cette brutalité en opposant, dans le même tableau, les deux natures : la nature humaine et la nature acquise par la vengeance, la justice ou l'aide des dieux. Dans la même miniature, nous voyons Daphné et le laurier symbolique ; dans une autre, Occyrhoë et la cavale ; mais ailleurs, reprenant le sens du détail, le miniaturiste a su représenter l'avénement lent, douloureux parfois tragique, d'une vie nouvelle, soit que la métamorphose figure inachevée, tel dans les quadrilobes du frontispice, soit qu'elle soit retracée dans ses différentes phases.

A quelle école appartient donc cet art mesuré, élégant, parfois savant et subtil et qui, pourtant, n'a rien de surréaliste ?

Louer sans blâmer est souvent malhabile. Certaines miniatures ne sont pas sans défaut, sans grave défaut. Mais la faute en est au sujet représenté : notre artiste, ou nos artistes, s'ils savent dire un monde féérique, merveilleux, à condition qu'il soit gracieux ou empreint d'une certaine noblesse, sont mal à l'aise dans le domaine du fantastique monstrueux.

Mais ils connaissent leur faiblesse ou leur incapacité, et comme ils ont dû être heureux de pouvoir laisser sans illustration tout un long passage sur l'Enfer ! (L. IV, fol. 112 v°, vers 3922 et ss.).

En général, l'art de ces miniatures est bien personnel ; à peine peut-on relever quelques procédés industrialisés, l'emploi de patrons, de patrons inversés, le plus souvent. Mais un changement dans les couleurs, une légère modification dans un détail, concourent à établir une scène nouvelle, sans répétition monotone et s'adaptant à nouveau au texte.

L'illustration de l'*Ovide moralisé* peut être comparée aux meilleures productions du début du XIV^e^ siècle : *Le Décret de Gratien*, *la Vie de Saint Louis*, par Guillaume de Saint-Pathus, conservés à la Bibliothèque nationale, *la Bible* de Jean de Papeleu, de l'Arsenal.

L'Ovide moralisé peut encore être rapproché des œuvres de Jean Pucelle, ce parfait miniaturiste parisien qui, au début du XIV^e^ siècle, signa le bréviaire de Belleville et la Bible de Robert de Billyng. Aucune identification certaine ne peut être proposée. Tant d'humains s'agitent et si peu de noms restent !

Le charme des images, si bien ordonnées, aux traits délicats et fermes, où le mouvement et l'expression savent être bien rendus, aux coloris harmonieux, aux riches fonds chatoyants d'or, ou aux fonds bleus ou roses, ne doit pas nous faire négliger leur intérêt technique.

Il est bien connu que les indications données pour le miniaturiste par le chef d'atelier étaient généralement portées dans les marges du volume : un souci de travail terminé, d'apparence nette, les faisaient soigneusement poncer, ou encore, les exigences de la reliure, des reliures successives, les faisant disparaître.

Plus rarement, des indications étaient portées dans l'emplacement même réservé à la miniature. La peinture recouvrait complètement ces indications.

Si l'on connaît ces différentes façons de procéder, c'est que certains manuscrits inachevés laissent encore apparaître, dans les marges et dans l'emplacement des miniatures, ces indications, véritables guides de travail.

Notre manuscrit d'Ovide est soigneusement terminé ; et pourtant, si l'on regarde ses miniatures, par transparence, à la lumière artificielle, et même à la simple lumière du jour, on déchiffre parfois des lignes de texte, et, plus souvent, on aperçoit un mot, une graphie constante.

Cette même graphie se retrouve sous les miniatures de l'*Ovide moralisé* qui, jadis, appartint à Philippe de Croy et est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Peut-être, si nous avions quelque patience, et si l'imprévu bienveillant de la recherche nous favorisait, nous serions en mesure, non pas de lever l'anonymat des illustrations de l'*Ovide moralisé*, mais, tout au moins, de le rattacher à une école, dont nous connaissons déjà un autre manuscrit de même texte, celui de l'Arsenal.

Et quel renseignement nouveau pourrions-nous avoir sur l'organisation du travail, l'aide apportée par les carnets d'esquisse, les motifs qui réglaient l'emploi de tel ou tel fonds ? en un mot, pourrions-nous avoir des vues nouvelles sur l'organisation des ateliers de miniaturistes ?

Mais il peut être permis d'avoir un esprit paresseux : qu'importe le pourquoi et le comment des choses quand le résultat touche à la perfection, et, plutôt que de chercher à expliquer la réussite des miniatures, projetons-en quelques-unes.

Ce livre, dont le texte s'efforce d'être si chrétien, et qui dans l'illustration fait une si grande part aux fastes de la mythologie, ne nous permet-il pas, malgré bien des contradictions, des étonnements, d'apercevoir, tant dans le texte que dans l'image, l'homme, non pas celui d'une époque ou d'un temps, mais l'homme éternel qui ne sait retrouver la mesure et la vraie grandeur auxquelles il doit aspirer, que quand il transpose son inquiétude dans les mythes et les symboles ?

L'ENVERS D'UN MÉCÈNE

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION DE Mlle DUPIC

Par M. PIERRE CHIROL

MADEMOISELLE,

SI les *Dialogues des Morts*, comme au temps de notre illustre parrain Fontenelle, constituaient un genre littéraire qui connût encore quelque faveur dans la République des Lettres, ne vous eût-il pas semblé piquant, pour répondre à votre beau discours et vous accueillir dans notre Compagnie, d'imaginer, sous des ombrages élyséens, quelque débat courtois entre partisans et adversaires de l'accession des femmes au sein des académies ?

L'occasion était unique, à en juger par le spectacle offert ce soir par notre Bureau. Pour la première fois en France peut-être, la sonnette présidentielle est confiée à des doigts féminins; et quels doigts, ceux-là même qui, non contents de présenter saint Louis ou saint Pierre, ont su, d'une plume si appréciée, célébrer, justifier et faire applaudir les princesses de Science et les dames du Palais.

Décidément, selon la boutade d'un spirituel confrère : « La robe se porte beaucoup en ce printemps 1946 à l'Académie ! »

C'est que, depuis Molière, ses Précieuses et l'ostracisme décrété par Richelieu, nous avons bien des raisons de ne plus croire lourdement à l'aphorisme inséré dans *L'Ecole des Femmes :*

> Du côté de la barbe est la toute puissance.

A notre époque, tout est remis en question, afin de réorganiser le monde sous l'angle d'une distribution plus équitable; il semble donc normal d'appeler officiellement à en délibérer, fût-ce en matière intellectuelle, cette portion de l'humanité si sensible à discerner d'instinct les traits les plus menus des êtres et des choses.

Aujourd'hui même, en France, leurs jupes, si la mode ne les avait singulièrement raccourcies, pourraient onduler harmonieusement sur les degrés des tribunes parlementaires.

Seul l'Habit Vert leur demeure encore interdit, tout au moins sous la Coupole, car les académiciens de province, sur ce point, se flattent d'avoir été assez galants pour leur offrir un fauteuil. Depuis vingt-cinq ans, l'Académie de Rouen a donné le bon exemple et cela, vu la qualité des académiciennes reçues, hier, aujourd'hui et demain, n'est pas sans lui procurer quelque fierté.

Un *Dialogue des Morts* sur ce sujet, quelle joute serrée ç'eût été entre tenants et adversaires de l'égalité intellectuelle des sexes, brillante de malice, farcie d'allusions, avec maintès jonchées de roses et quelques petites épines ! En effet les personnages en présence eûssent été de qualité.

Tout d'abord, voici Platon, son *Traité de la République* à la main; il aurait affirmé comment « les facultés ayant été uniformément partagées entre les deux sexes, la femme est appelée par la nature à toutes les fonctions », quoique, ajoute-t-il ailleurs, « la femme est dans toutes inférieure à l'homme ». Toutefois devant le sourire narquois de Molière il n'eût pas manqué d'ajouter : « Ne va pas croire que ce que j'ai dit s'applique plus aux hommes qu'aux femmes; du moins à celles qui ont reçu de la nature des aptitudes convenables. »

Cela eût réjoui Fénelon, favorable, quoique légèrement indécis tant il craint le bel esprit pour les filles, car, a-t-il jadis écrit : « les femmes sont d'ordinaire encore plus passionnées pour la parure de l'esprit que pour celle du corps », et aussi « celles qui sont capables d'études ont encore plus d'empressement pour leurs livres que pour leurs ajustements. » Et comme ce prélat prudent préfère canaliser et non supprimer un torrent, il eût conseillé l'étude de l'Histoire, surtout de l'Histoire de France, y ajoutant même la connaissance du latin. Voilà qui l'eût rendu très favorable à la candidature d'une Chartiste telle que vous, Mademoiselle.

Molière, toutefois, se fût montré plus réticent. Certes, le vernis du bel esprit demeure toujours une cible préférée pour le père de Philaminthe, mais son bon sens étonnant l'aurait, après tant de modernes expériences souvent concluantes, entraîné sans doute vers une abstention bienveillante.

Dans le but de l'éclairer, j'aurais alors fait intervenir quelques romantiques, non certes Victor Hugo, empêtré à rechercher, dans l'immensité de ses œuvres complètes, quelque citation particulièrement sonore, mais le noble Alfred de Vigny.

Celui-là, à ces classiques un peu conformistes, eût commenté ses propres vers si admirables où l'influence de la femme est magnifiquement exaltée dans la célèbre apostrophe à Eva :

Que tu sois à la fois son juge et son esclave.
Et règne sur sa vie en vivant sous sa loi.

Pour clore le débat ouvert sur votre cas, tous s'en seraient remis à votre compatriote George Sand et certes elle eût gagné votre cause. Dans l'autre monde, la romancière fameuse jouit d'une bonne presse : on en a tant vu depuis un siècle !!! Elle est devenue tout à fait « bonne dame de Nohant » et depuis l'époque où elle écrivait *Indiana*, au grand scandale des vénérables douairières, ses ardeurs se sont refroidies et son patronage n'est plus compromettant. Ses bandeaux sombres, si bien alignés en notre temps de chevelures folles, lui confèrent une allure vénérable, tout à fait apte à soutenir une candidature académique. Aussi, elle se serait étendue avec complaisance sur vos titres et la seule énumération de vos travaux aurait emporté la conviction des interlocuteurs : Platon très exigeant sur les aptitudes certaines, Fénelon, partisan déclaré de l'histoire et du latin, Molière enfin qui déteste le bel esprit mais qui toujours a honoré l'esprit tout court, la recherche du vocabulaire précis et le bon travail fait de main d'ouvrier.

Comment refuseraient-ils leurs voix à qui, en 1927, passa si brillamment sa thèse d'archiviste paléographe, après s'être assise sur les bancs de l'Ecole des Hautes Etudes et aussi à l'Ecole du Louvre ?

Votre thèse ? En hommage féal à votre petite patrie, vous l'avez consacrée à Saint-Pourçain, cité sise aux confins du Bourbonnais et de l'Auvergne, jadis siège d'un puissant prieuré où les luttes entre Clergé et Bourgeoisie furent très âpres au moyen âge.

Munie de votre diplôme, vous prenez rang parmi le haut personnel de notre Bibliothèque municipale, vous êtes promue aide de camp de M. Labrosse, conservateur titulaire et qui devint en notre Académie, un confrère des plus appréciés. Laissez-moi saluer sa mémoire : par sa science, par son dévouement et son urbanité, il incarna le type

de l'excellent bibliothécaire, comme à l'Académie, il a laissé le souvenir d'un trésorier modèle. Partout, il accomplissait méticuleusement ses obligations d'état. Il y connaissait quelque mérite, car les grandes administrations ressemblent au Moloch antique : elles exigent des victimes humaines, elles dévorent leurs plus fidèles adorateurs qui disparaîtront trop souvent sans laisser la trace de leur valeur propre en des travaux purement intellectuels.

Vous-même, Mademoiselle, n'avez-vous pas déjà commencé à être dévorée ? et si l'on énumère toutes les besognes, utiles certes, mais inégales, à la formation reçue à l'Ecole des Chartes, comment ne pas rappeler le mot de Barbey d'Aurevilly se lamentant sur ses obligations de journaliste : « Il faut trop souvent laver la vaisselle avec des mains de cardinal ». Avouons-le : la haute érudition, chez les bibliothécaires, passe en bien des cas au rang de « violon d'Ingres ». Vous en souffrez particulièrement, car vous appartenez à une famille dont les membres ont marqué dans les sphères supérieures de la vie intellectuelle.

Madame votre mère, que je suis heureux, au nom de l'Académie, de saluer au premier rang de cette Assemblée, dénombre, parmi ses quatre filles, une agrégée de lettres, un docteur en médecine, un docteur en droit et une chartiste paléographe.

Les thèses fleurissent facilement dans votre jardin familial. Elles y donnent des fruits savoureux, mais parfois, hélas ! les plus justement attendus ne connaîtront pas la maturité. Flagellés en bouton au cours d'une tornade, ils disparaîtront prématurément, tel votre jeune neveu François Bayet, déporté en Allemagne pour sa foi et son activité patriotique. Il y a succombé, martyrisé par une barbarie rétive à la compréhension du génie latin. Une fois de plus s'est trouvé justifié, aux dépens des vôtres, le mot si profond de Périclès, pleurant les héros attiques : « La Terre a perdu son printemps. »

Un bibliothécaire officiel ne s'appartient plus aux heures de travail normal, il lui reste seulement ses loisirs pour redevenir lui-même et faire montre de personnalité.

Tout d'abord, vous l'affirmez en prenant une part active à nos sociétés locales : la Société d'Emulation et les Amis des Monuments rouennais : vous participez à leurs discussions, vous enrichissez leurs bulletins, cette mine où je soupçonne les rusés écrivains du XXI^e^ siècle d'aller puiser à pleines mains ; dans un monde qui, alors, sera affolé de vitesse et dépourvu de lecture suivie, nos arrière-neveux feront

figure de prodigieux savants s'ils démarquent sans vergogne les auteurs oubliés que nous serons devenus...

Ces matériaux d'avenir, préparés par vos soins patients, sont agréablement divers :

La correspondance de M^me de Giroye où se dessine la silhouette aimable d'une aristocrate nouveau style, au temps de Napoléon. Aux Monuments rouennais, outre le précieux inventaire annuel de la *Bibliographie artistique et monumentale de Rouen*, vous avez ressuscité le château de Bouville, spécimen Louis XVI, stupidement démoli.

Puis, ce sera une contribution passionnante pour les dévots de Flaubert sur le logis du fameux écrivain.

Voilà votre contribution à la nourriture intellectuelle du Rouennais moyen.

Aux affamés de science plus hermétique, vous apportez une étude sur un fragment de comptabilité de Jean Barillet, dit de Xaincoins, receveur général des Finances sous Charles VII.

En outre, voici, éditées dans *Les Trésors des Bibliothèques*, plusieurs études que je ne recommande pas aux esprits légers : D'abord, *Un Bibliophile breton du XV^e siècle, Jean de Derval*, un des plus anciens usagers de l'*ex-libris* et qui posséda, l'heureux homme, un Ovide moralisé ; ensuite, les *Reliures romanes de notre Bibliothèque*, où vous avez mis à jour une richesse insoupçonnée. Votre activité s'est encore exercée sur la Bibliographie et les Catalogues raisonnés, tel le monument élevé au souvenir de Marcel Nicolle, le critique d'art trop tôt ravi aux études d'esthétique.

Autre travail, votre consciencieux commentaire des pièces ignorées, qui donnaient tant de prix à l'Exposition de la Normandie colonisatrice, organisée par la Société normande de Géographie.

Enfin un historique de la Bibliothèque de Rouen, écrit à la demande des maîtres typographes, pour leur numéro de Noël 1930. Tout devrait en être cité et je connais le regret de ne pouvoir m'y attarder, depuis l'évocation de la Bibliothèque du Chapitre, premier fonds recueilli, jusqu'au don Franklin-Groult, qui constitue Madame Bovary, votre pensionnaire ; vous surveillez la régularité de son existence — posthume s'entend — en veillant jalousement sur le manuscrit qui lui a donné vie et gloire.

Le 1^er mai 1941, de chef d'état-major, vous étiez promue directeur, remplaçant ainsi M. Labrosse.

Directeur de bibliothèque publique, voilà une nouvelle conquête à l'actif des revendications féministes et qui cause quelques soucis aux amateurs de problèmes grammaticaux. Le terme peut, toutefois, demeurer au masculin en langue classique, sinon dans l'usage courant. Voltaire n'a-t-il pas écrit *Catherine le Grand*?

Mais qu'importe directeur ou directrice ? cela ne change rien à l'affaire mais vous permet de moins en moins de vous livrer à vos chères études. Aussi, appuyée à l'éclatant paravent de Coromandel qui enrichit votre bureau, vous regardez avec mélancolie certains dossiers, contenant les prémices de quelques grands travaux.

Il a fallu cette séance académique pour vous obliger à revoir et à préciser vos investigations sur le splendide Ovide, un Ovide devenu candidement chrétien, dont vous venez de nous gratifier.

Ce manuscrit constitue une des innombrables richesses du dépôt dont vous assumez la garde et auxquelles ont inlassablement contribué des amateurs paisibles et ignorés.

• Leur rend-on assez justice à ces modestes inconnus et ce dédain de la foule à leur endroit, n'est-ce pas l'origine de certains exodes qui ont singulièrement appauvri notre patrimoine local ? On l'a murmuré à propos du collectionneur le plus réputé que Rouen ait connu au XIX^e^ siècle. Je veux évoquer la collection Dutuit, dont maints Rouennais de vieille souche attendaient pour la Ville un enrichissement et une cause de juste orgueil et de noble grandeur.

Vers 1895, nos prédécesseurs pouvaient espérer... Les Dutuit aimaient tant les livres, ils avaient même offert quelques estampes. En outre, durant leur longue existence, les deux frères avaient affecté de jouer les Mécènes locaux.

On avait même prêté à Auguste Dutuit, seul survivant, le désir secret d'occuper le poste de conservateur du Musée. Or, les municipalités successives, pour n'avoir point déféré à cette suggestion, avaient même été blâmées. Quelle incurie, quelle incompréhension, proclamaient leurs adversaires.

Certes, nos édiles n'ont point toujours protégé ni augmenté nos richesses artistiques comme il eût été désirable. Toutefois, en ce cas précis, il y a matière à absolution générale, vu l'invraisemblable personnage auquel ils eûssent dû confier la gérance de notre patrimoine.

Pour les justifier, camper le personnage ne sera pas inutile, grâce à quelques anecdotes inédites, qu'il m'a été donné de recueillir à très bonne source,

Vers 1900, le nom d'Auguste Dutuit, resté seul depuis la mort de son frère en 1886, concrétisait à Rouen le type redoutable et mystérieux du « connaisseur », un être fabuleux, hors de l'humanité ordinaire. Il incarnait le « collectionneur » en soi, comme les philosophes du XVIIIe siècle avaient imaginé l'Homme et les auteurs dramatiques l'Indiscret ou le Vaniteux.

Affligé d'une fortune dont l'opinion publique chuchotait, effarée, Auguste Dutuit s'était arrogé le droit absolu à toutes les originalités possibles en matière vestimentaire ou sociale.

Nul n'eût osé formuler quelques critiques contre ce vieillard si riche et, de ce fait, dispensé des us et coutumes, même en ce qui relevait de la simple civilité.

Son originalité la plus marquée, peut-être, aux yeux de la foule, et qui le sacrait amateur de premier ordre, consistait dans sa longue villégiature à Rome, chaque année ; on l'imaginait habitant un palais, via Babuino. Pourtant cette demeure, je l'ai constaté personnellement, offrait un aspect bien banal. Ses séjours à Rouen, quai du Havre, en son hôtel particulier, où nul ne pénétrait, se faisaient assez courts, presqu'à la dérobée ; à ses châteaux d'Eprémesnil et de Moulineaux, il séjournait à intervalles irréguliers.

Sa solitude, savamment organisée, réduisait ses relations à quelques intimes, d'un rang inférieur au sien ; elle lui permettait une existence conçue en dehors de son temps et selon sa seule fantaisie.

Il me fut donné d'apercevoir Auguste Dutuit une seule fois et le souvenir très net m'en est demeuré.

Je travaillais alors, à peine dessinateur, chez l'architecte honoré de sa confiance et une de mes fonctions consistait à introduire la clientèle.

Certain matin, vers 1900, j'aperçus donc, au travers d'un vitrage, un petit vieillard trapu, clopinant et légèrement voûté ; il paraissait impossible, au premier aspect, de classer dans l'échelle sociale cet être maladroitement drapé dans un pardessus lustré aux poches distendues et fatiguées. Sa barbe hirsute, fanée, se dissimulait dans un énorme foulard fripé, le chef était coiffé d'un feutre défraîchi par un long usage. N'était son œil vif, pétillant d'intelligence et sa voix très douce, presque harmonieuse, il eût paru un importun douteux, sinon un indésirable. Jamais pareil visiteur n'avait demandé le patron. Je l'introduisis dans l'antichambre avec une réticence sans aménité, en le toisant d'un regard dédaigneux ; il n'y prit pas garde et se hissa plutôt qu'il ne s'assit sur une chaise de paille.

Je regagnai le bureau des dessinateurs, qui ayant aperçu à travers les vitres mon accueil méfiant me sermonnèrent de la façon la plus virulente. Quelle stupidité, en vérité, avait été la mienne, d'accueillir ainsi le plus illustre et le plus riche client de la maison, le célèbre Auguste Dutuit! Heureusement, le patron, prévenu, arrivait plein d'empressement et sa bonne grâce effaçait ma maladresse.

Le vilain petit vieillard, quasi sordide, pénétrait alors, auréolé de déférence, dans le bureau particulier de M. Lefort, notre confrère, tandis que, très dupe de ma méprise, je m'empressais de disparaître...

Je connaissais déjà quelques anecdotes sur les frères Dutuit; désormais, je les collectionnai; j'en pus recueillir d'inédites : je les apporte aujourd'hui, en contribution à l'histoire locale, pour remettre à leur véritable plan ces silhouettes singulièrement déformées par des adulateurs sans esprit critique.

Auguste Dutuit mourut à une époque particulièrement propice à sa renommée; en ce mois de juillet 1902, le Parlement était entré en vacances et l'atmosphère internationale connaissait une parfaite quiétude. Les journalistes allaient manquer de copie.

Subitement, la collection Dutuit, léguée à la Ville de Paris, par un testament aux clauses fort singulières, apparut dans les salles de rédaction telle une aubaine inespérée.

Toutes les feuilles publiques l'exploitèrent à fond, et Auguste Dutuit, de son vivant ermite grincheux et misanthrope, se vit promu aux yeux de la foule au rang de grande vedette.

Essayistes de second ordre ou critiques d'art les plus chevronnés se sentirent soulevés par un lyrisme sans bornes : Georges Caïn, directeur des Beaux-Arts de la Ville de Paris, ne répugnait pas d'écrire dans la revue *Les Arts* : « C'est avec une reconnaissance infinie et un très pieux respect que nous saluons cette noble figure d'un véritable bienfaiteur de l'humanité. »

Inutile de dire si, à un niveau plus modeste, les simples chroniqueurs s'ébahissaient sur la simplicité spartiate d'un homme léguant aux hôpitaux toute une prétendue vaisselle d'or.

Expressions singulièrement outrées, qui appellent quelques correctifs, car l'envers d'un Mécène, comme tant d'autres envers, n'est pas toujours admirable, surtout en l'occurrence.

Une objection se dresse néanmoins : une collection, tel un paysage, est un état d'âme : à dérouler l'énumération des pièces ainsi collectionnées durant soixante-dix ans, il semblerait normal de prêter

à ces riches provinciaux des goûts exquis, une culture délicate incessamment étendue, une mentalité de grands seigneurs à qui rien de noblement humain ne demeurait étranger.

Je regrette de venir m'inscrire en faux contre la légende.

Profondément dissemblables, les tempéraments des deux frères s'harmonisaient seulement sur un seul point : la Défense et l'Illustration de leur fortune.

La Défense constituée par l'indivision jalousement maintenue afin d'assurer le gonflement régulier du portefeuille; l'Illustration résultant de la mise au point d'une collection à nulle autre pareille, celle-là s'affirmant telle la fleur unique, merveilleuse de celle-ci.

Cette conception étroite scandalise aujourd'hui notre mentalité, mais n'en peut-on pas retrouver l'origine dans une hérédité de parvenus ? Les Dutuit avaient brûlé les étapes pour accéder sans transition à la dignité de hauts bourgeois rouennais, ceux de 1830, puis ils se sont capitonnés derrière une muraille d'argent...

Perforons, s'il se peut, cette carapace afin de les contempler sans ce prestige monétaire dont leurs contemporains se montrèrent naïvement éblouis.

L'aîné, Eugène, est le type de l'avocat qui ne daignait plaider, le type de l'académicien qui ne prend aucune part à nos travaux et ne publie même pas son discours dans notre *Précis*.

Quant à Auguste, il a bien tenté de travailler selon ses goûts; il s'est agrégé à l'atelier du peintre Couture, mais il abandonne vite ses pinceaux, vu la médiocrité du résultat, car il se sent happé par sa fortune : tout effort lui semblera vain hormis celui d'amasser, la collection constituant, elle aussi, une manière de placement.

Au demeurant ces deux personnages étaient des intelligences au-dessus de la moyenne mais dépourvus d'éducation valable reçue au foyer paternel. Ni l'aménité de leur caractère ne reçut de formation véritable, ni leur sensibilité ne fut réglée : quant à la civilité délicate ou à l'affabilité raffinée, apanage des vieilles aristocraties, ayons la charité de ne pas insister.

Ils connurent le malheur de naître très riches, de se croire ainsi d'une race supérieure aux citoyens ordinaires; il se crurent autorisés à vivre en marge de leurs contemporains; bref ils émigrèrent, dans le plus mauvais sens du terme, hors de leur temps, de leur patrie, de leur milieu.

Auguste Dutuit contait volontiers comment, vers 1770, un certain Jacques Duclos, logeant à Rouen rue Pigeon, fut copieusement rossé par ses frères, basdestamiers, la nuit du Réveillon.

Bon ouvrier teinturier, il résolut de quitter la maison paternelle pour gagner Marseille où il se maria en 1772 avec Catherine Delpech. Voilà l'origine marseillaise de la famille, mais le descendant ne poursuivait pas son récit et pour cause.

Etabli patron à Lambesc, Jacques Duclos travailla avec succès, mais si ses écheveaux connaissaient un grand teint d'excellente qualité, il n'en était pas de même de ses sentiments conjugaux ; car, ayant transporté en Normandie, à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, son usine qui, là encore, avait prospéré, il y fut suivi par quelques ménages ouvriers : mais alors son propre ménage se disloqua et, abandonnant son épouse, il regagna Marseille.

En ce temps, le divorce n'existait pas : les enfants nés alors portaient des noms étrangers à leur réelle origine.

Ajoutez ensuite des régularisations, lors de l'institution du divorce, en 1794, avec des déclarations erronées sur l'état civil des enfants, vous comprendrez pourquoi en 1823, en 1827, en 1837, des procès de succession éclatèrent dans la famille Dutuit, en attendant le dernier au décès d'Auguste, qui volatilisa la fortune sans profit pour personne. Comme l'a écrit un grand romancier : « Nos actes nous suivent ».

Le ménage irrégulier Duclos-Gilet avait une fille qui, en 1804, épousa à Marseille Pierre Dutuit. De cette union nos personnages sont nés : Eugène Dutuit en 1807 et Héloïse en 1810, à Marseille, puis Auguste en 1812, mais à Paris, rue du Sentier, car les parents et grands-parents s'y étaient transportés. Ils sont inhumés aujourd'hui au Père Lachaise.

L'humble demeure, rue Pigeon, d'où Jacques Duclos avait fui après la rixe fraternelle, semblait bien oubliée. Toutefois, elle demeurait intégrée au patrimoine et, en 1900, Auguste l'entretenait encore soigneusement, interdisant toutefois à son entrepreneur, dont je tiens ce détail, d'y apporter aucun changement, voire même aucun confort. Elle constituait une relique. Située sur les limites jadis imprécises des paroisses Saint-Maclou et Saint-Vivien, elle est à l'origine des libéralités dont Auguste gratifia ces succursales.

Pierre Dutuit établit une usine dans la vallée de Maromme, vers la fin de l'Empire, bien décidé à justifier, une fois de plus,

l'adage égoïste et si peu évangélique : « On vit en travaillant, on s'enrichit en faisant travailler. »

La petite histoire ignore Pierre Dutuit, le peintre Couture, dans ses *Souvenirs*, évoque ce noble vieillard à demi paralysé, qu'il salua dans le décor somptueux de son hôtel rouennais.

L'ascension industrielle avait été rapide : un témoignage en demeurait dans l'église de Bonsecours, avant le bombardement.

Les cinq fenêtres du sanctuaire avaient été réservées aux personnages les plus officiels, qui furent sollicités pour en offrir les vitraux: ils répondirent avec empressement. On y aperçoit donc les armes ou la silhouette de l'archevêque prince de Croy, du préfet, du premier président, du maire de Bonsecours; mais le cinquième : à quelle notabilité pouvait-elle bien être proposée? A M. Pierre Dutuit, industriel, qui incarnait la nouvelle puissance : la bourgeoisie exaltée.

Sous une arcature XIIIe siècle, tel un preux de Saint Louis, Pierre Dutuit se penche, d'un geste enveloppant, vers sa femme agenouillée; son regard néglige l'autel et couve ses enfants d'un regard protecteur... Hélas! ces enfants étaient les derniers de la race, alors au pinacle. La fille Héloïse, disgrâciée de la nature, ne se maria jamais : silhouette estompée, elle se profila sur l'écran de la société rouennaise, adonnée à quelques bonnes œuvres avant de s'évanouir à Paris en 1874. Ses frères arrêtèrent, dit-on, les aiguilles de la pendule dans sa chambre, à la minute de son dernier souffle comme pour les rois de France.

Les frères, malgré leur tempérament dissemblable, font toutefois figure de jumeaux intellectuels devant la postérité, à cause de la collection, leur œuvre commune.

Pourtant, dans la vie commune, combien ils étaient opposés d'allure et d'habitudes!

Eugène, l'aîné, avait fait son droit : glabre, élégant, pénétré de son importance, il demeura toute sa vie « Monsieur Dutuit ».

Instigateur de la collection, lors de l'achat d'une première gravure, en 1832, rue du Vieux-Palais, il s'attacha, tout d'abord, aux estampes, aux livres illustrés, poursuivant à prix d'or les épreuves les plus rares. Lorsqu'il écrivit le *Manuel de l'Amateur d'Estampes*, il se crut le premier des iconographes après avoir acquis pour 100.000 francs la pièce aux *Cent Florins* de Rembrandt, exemplaire unique, dont la généalogie remontait avec une parfaite authenticité à l'auteur lui-même.

Malheureusement, sa prédilection pour les Flamands montre quelle prise la mode fugitive exerçait sur son goût de fraîche date. Il s'attachait aux œuvres cotées chez les marchands et ne dénichait guère lui-même la pièce rare. En cette époque où les petits maîtres du XVIII^e^ siècle étaient méprisés et se brocantaient à des taux dérisoires, à l'époque du fameux La Caze, Eugène Dutuit ignora totalement la qualité du XVIII^e^ siècle français.

Par contre, son amour pour Rembrandt le poussa à arracher de haute lutte un portrait du maître, une perle, croyait-il. Et pourtant, dès la délivrance du legs en 1902 et malgré l'enthousiasme alors déchaîné, combien de critiques hochaient la tête et émettaient des doutes !

Pour son entrée dans notre Compagnie, Eugène Dutuit choisit une dissertation un peu méprisante sur le bibliophile, amateur de beaux ouvrages et qui doit son titre à les pouvoir payer gros prix. Il l'opposa au bibliomane, attaché surtout aux raretés curieuses, aux bizarreries, et enfin il évoqua le bouquiniste, ce parent pauvre, pour qui les imprimés vulgaires doivent suffire, faute d'argent. Il n'a jamais vibré devant la tendresse touchante de ces humbles bouquinistes à qui la passion persévérante procure assez souvent la joie de découvrir un petit trésor.

Fils aîné, ce bourgeois, assez fraîchement promu, exerça toute sa vie le droit d'aînesse, distribuant sans explication à ses cadets ce qu'il jugeait devoir leur revenir de l'héritage paternel : « Les bons comptes font les bons amis, disait-il, et ceux qui ne rendent pas de comptes sont encore bien meilleurs amis. »

Son dandisme ne répugnait pas à prendre part à la vie politique, s'il était ainsi possible d'accéder sans encombre à certaines places de choix. Il condescendait donc à occuper le poste d'adjoint dans la municipalité Verdrel, celle qui a meurtri si douloureusement le visage du Rouen médiéval. Il eût voulu marquer son passage officiel en restaurant à ses frais les portes de Saint-Maclou, mais il se désintéressa de leur entretien après le refus motivé des Beaux-Arts de les livrer à un ciseau restaurateur. Son idée personnelle rencontrait-elle quelque opposition, il s'enfermait immédiatement dans sa tour d'ivoire, en retirant son argent, car refuser une de ses donations lui apparaissait un crime de lèse-majesté.

Son orgueil fut un jour tenté par la députation. En Normandie bonapartiste, le succès était quasi certain pour le candidat officiel.

Eugène Dutuit sollicita donc le baron Le Roy ; or, le préfet refusa. L'apprenti candidat en conçut un violent dépit et médita une vengeance susceptible d'être longuement savourée.

Il imagina une solution, permise seulement à « Monsieur Dutuit » : l'achat de deux magnifiques chevaux, très fringants, à seule fin de pouvoir, deux fois l'an, au retour de courses, dépasser à toute allure la voiture de son ennemi, le préfet ; ainsi, il défilerait le premier, aux yeux ébahis des badauds.

Mais vint l'occupation prussienne de 1871, la réquisition des coursiers et à vil prix !!!

Comme son entrepreneur, de qui je tiens l'anecdote, croyait devoir compatir à son malheur, il l'interrompit : « Détrompez-vous, Monsieur Baron, les Prussiens m'ont, au contraire, rendu un très grand service. J'avais acquis ces chevaux pour revenir des courses, en précédant le baron Le Roy. Les supprimer dès la disgrâce de ce dernier eût été déchoir, on m'aurait crû ruiné ; mais puisqu'ils me sont volés par l'ennemi, je ne suis pas tenu de les remplacer. »

L'histoire ne dit pas à quel placement moins frivole le remboursement fut affecté.

Pourtant l'orgueil de son nom faillit, un jour, le porter au pinacle, en se concrétisant très noblement aux yeux de ses concitoyens. Que ne sut-il alors juguler son incorrigible amour-propre, qui mêlé à une hérédité indéracinable de gagne-petit, taraudait sans répit ce mécène, ce protecteur des Arts.

Il projeta, avec son frère, d'acquérir l'Hôtel du Bourgtheroulde, mis en vente en 1884 et, après restauration par l'architecte Vachot, d'y installer princièrement leurs personnes et leurs trésors. C'était faire preuve d'un sens artistique de la plus réelle qualité.

Car l'idée était excellente : en effet, tout l'immeuble, par son style et ses modestes dimensions, devait s'adapter à son rôle d'écrin pour objets rares.

Du coup, les Dutuit eussent pris rang parmi ces grands amateurs au goût le plus fin : Wicar à Lille, Latour à Saint-Quentin, Calvet en Avignon, Ingres à Montauban, plus tard Bonnat à Bayonne, qui, confiant leur trésor à la province, attirent fatalement sur collection et donateurs l'attention des touristes et des populations indigènes.

Mais une question de préséance et d'argent fit tout échouer. Après diverses tractations secrètes avec le propriétaire, M. Matheus,

l'affaire semblait conclue pour 250.000 francs quand M. Matheus avertit, par une lettre toujours secrète, les frères Dutuit qu'il avait reçu une offre plus élevée : il leur demandait donc un nouvel effort financier. Mais cette lettre parvint trop tard aux destinataires, pour des raisons d'ailleurs un peu troublantes. On a repéré, en effet, comment l'intermédiaire était, vu son lointain cousinage, susceptible de se trouver plus tard frustré par cette magnifique folie.

Ce fut le Comptoir d'Escompte de Rouen, déjà locataire des lieux, qui l'avait emporté.

A cette nouvelle, Eugène Dutuit se crut joué, son prestige lui parut bafoué. En vain le Comptoir d'Escompte, apprenant la qualité de l'adversaire inconnu, se déclara prêt à lui rétrocéder le Bourgtheroulde sans aucun bénéfice. MM. de Rothiacob et Jules Le Picard firent une démarche qui les honore. Eugène Dutuit, froissé de s'être vu disputer l'objet de sa convoitise artistique, ne voulut rien entendre.

La Ville de Rouen offrit même de parfaire la somme s'il en était besoin. Proposition malheureuse qui versa de l'huile sur le feu, Eugène déclarant n'avoir besoin de recevoir nul cadeau. Il rompit tous pourparlers et se retira, roide et dédaigneux, maudissant les Béotiens, mais gardant son argent.

Soyons francs : cette histoire, où une grande idée ne parvient pas à triompher des petitesses de l'âme, éclaire tristement cette figure qui affectait un culte éthéré de l'art pur.

La qualification d'amateur véritable est-elle donc méritée à ceux qui rencontrèrent l'occasion inespérée de présenter en un cadre de quelle qualité, les objets de leurs recherches patientes et la laissèrent volontairement s'évanouir ?

Les deux frères se sont rabaissés jusqu'à un dépit de boutiquier trompé dans son prix de revient et pour qui le terme d'art appelle seulement celui de parvenir en jugulant les frais généraux.

On glisse volontiers sur cet échec, on plaide une certaine dignité devant des malins qui voulaient exploiter un ardent désir et faire payer grand prix, — hypothèse plausible d'ailleurs.

En vérité, il n'en était rien et tout pouvait être réparé par l'offre courtoise et, disons-le, généreuse de l'adjudicataire proclamé. Mais l'amour-propre veillait, pis que cela, une vanité sotte de parvenus n'admettait pas devant leur main tendue qu'il puisse leur être rien disputé.

Défauts lamentables, qui causèrent l'échec d'un projet splendide, dont les Rouennais demeurent inconsolables.

Mais, plus victime encore demeurera la mémoire des Dutuit, hommes gâtés de la fortune, capables, pour la première fois peut-être depuis la Renaissance, de restaurer et surtout de meubler dignement l'éclatante demeure où Guillaume Le Roux a laissé un souvenir impérissable. Ils ont sottement laissé échapper la possibilité d'y accoler leur nom et, ainsi, de s'élever au rang des grands Mécènes artistiques, toujours révérés, de figurer sur l'horizon rouennais auprès d'un Georges d'Amboise ou d'un Jacques Lelieur.

Une piqûre d'amour-propre, chez ces amateurs dépourvus de réelle grandeur d'âme, a fait tomber leur masque. La postérité aperçoit maintenant, au lieu d'artistes véritables, possédés par un délire sacré, les fils impénitents du basdestamier, tisseur de lin, rue Pigeon, alignant en fin de semaine les piles d'écus difficilement gagnés, et qui ragent, s'ils entendent au cabaret parler d'un camarade dont l'escarcelle est mieux garnie.

L'escarcelle, le bas de laine, en vérité, Eugène pratiquait à leur endroit un culte secret, mais à ses propres yeux, c'était seulement sage prévoyance.

Chez Auguste, ce culte se célébrait ostensiblement, et toute sa vie, il en demeurera le fidèle, outrageusement dévot.

Tout d'ailleurs différenciait profondément Auguste Dutuit, son allure effacée, sa négligence vestimentaire, sa barbe inculte, son existence inconfortable de rapin.

Même sur le chapitre de la collection, ils s'étaient séparé l'empire et leurs compartiments étaient réservés. Les livres, les gravures étaient le fief d'Eugène; sur les bronzes, les peintures, les bibelots régnait le cadet.

Leurs antipathies, elles aussi, différaient.

Eugène détestait l'art gothique; il osa écrire dans le *Moniteur des Architectes*, en 1885, un article qui donne aujourd'hui une piètre idée de son érudition. Il reproche, en effet, à l'Eglise catholique d'avoir favorisé l'architecture gothique où il aperçoit poindre l'esprit de révolte et qui lui paraît annoncer Luther.

Si le clergé eût été prévoyant, écrit-il, il s'en fût tenu rigoureusement, et pendant des siècles, au style roman.

Auguste ne prisait pas le gothique, mais sa hargne avait un autre objet : il ne pouvait souffrir Napoléon et il publia en 1895, sous un

pseudonyme, une rarissime plaquette anonyme, tirée à cent exemplaires.

Il y critique la stratégie à la bataille de Waterloo où il accable lourdement l'Empereur vieilli et somme toute, à ses yeux, de valeur surfaite. Pis que cela, il proféra sur le tempérament français opposé au sérieux des Allemands des propos bien propres à soulever notre indignation en 1946.

Ces considérations sur l'Histoire font sourire. Sous la plume d'un citoyen ayant vécu la guerre de 1870, il est triste et inconcevable de lire un tel réquisitoire. D'ailleurs n'en ressentait-il pas quelque honte ? Ayant payé l'imprimeur avant la livraison, Auguste cessa de paraître à la Maison Cagniard quand un incident eut dévoilé son identité aux ouvriers peu habitués à composer un pareil style.

Depuis ses plus jeunes années d'ailleurs, le cadet Dutuit avait fait figure d'original.

On connaît ses aventures de jeune peintre s'engageant dans l'atelier du célèbre Couture; le maître, traversant Rouen, demande l'adresse de son élève : il pensait visiter et encourager un pauvre diable; il est subitement ébloui en pénétrant dans l'hôtel somptueusement meublé.

Son talent ne mûrissant guère, Auguste se décide pour la carrière de simple amateur. Il partage alors son temps entre Rouen et Rome, préoccupé de sa collection qui, de plus en plus, s'élève, pour ce rentier, au rang de devoir d'Etat !

Mais on aperçoit surtout un tournoi avec les princes de la profession et non pas l'identification, après la découverte difficile, de la pièce rare; car, au rebours de leurs plus illustres congénères, les frères Dutuit, forts de leur situation, ne se livraient pas à ces battues passionnantes qui mettent au jour un chef-d'œuvre dans un monceau de détritus. Ils se rueront à la servitude des grands marchands et, de ce fait, si la qualité d'un tableau pouvait les tourmenter, la méfiance s'y ajoutait de n'être pas exploités quant au prix. En eux, le connaisseur et le financier s'opposaient souvent et souffraient également le martyre. Pour eux, nulle joie dans ces découvertes inespérées, sensationnelles qui paient tant d'efforts stériles. Aussi un doute s'élèvera quant à leur flair d'antiquaire; ce flair, mélangé d'intuition et de science exacte, reste la gloire d'un Gustave Gouellain, acquérant, au clos Saint-Marc, la première faïence de Rouen portant indication d'origine, ou d'un Edouard

Pelay, enlevant pour dix centimes, sur un étal en plein vent, à Saint-Sever, une première édition de Molière.

Voilà les véritables amateurs éclairés, bien mieux que ces riches oisifs poussant la porte d'un astucieux courtier en curiosités.

Avec la mort d'Eugène en 1886, le prestige du nom devient quelque peu mythique. Si les donations dont on parlait avec révérence, tel le presbytère de Saint-Maclou, se continuèrent par la sacristie de cette même paroisse et les travaux de la façade de Saint-Vivien, l'hôtel, difficilement accessible jadis, se ferma définitivement.

Replié dans une solitude poudreuse, Auguste Dutuit gardait jalousement ses trésors, tel un dragon aux écailles de plus en plus coriaces. Il interdisait même tout nettoyage, tant il redoutait les accidents.

Ses bizarreries s'accentuaient avec l'âge, au même rythme que la déférence outrée dont les plus estimés des Rouennais croyaient devoir l'entourer. Quand il souscrivit pour sauver la vieille maison de la rue Saint-Romain et la chapelle du Lycée, les organisateurs dans leurs remerciements l'appelaient « Notre Maître ».

Que d'anecdotes il serait possible de narrer!

Tout d'abord, son régime matrimonial, car il avait contracté mariage, mais tel certains princes royaux, selon un mode quasi morganique. N'allez pas imaginer dans ce mot un euphémisme académique. Tout se passa canoniquement. Vers 1850, Auguste épousa à Rome, domaine pontifical, où le seul mariage religieux était institué, M^lle Celle. Un français eût dû régulariser civilement à l'Ambassade, mais le frère Eugène, froissé pour la dignité de sa race, s'y opposa formellement. Aussi, marié à Rome, Auguste jouait à Rouen le célibataire endurci et il répondit en toute vérité légale à M. Fromage, l'invitant à visiter ses collections accompagné de sa femme : « Il n'y a pas de M^me Dutuit. » A Rouen, du moins, où elle ne paraissait pas. On savait les époux vivant en bonne intelligence, mais jusqu'au testament exclusivement, car M^me Dutuit toucha seulement les biens d'Italie, à peine 125.000 francs. Elle paraissait à Moulineaux, y rencontrait le vieux sculpteur J.-B. Foucher, le seul Rouennais admis dans cette intimité. Celui-ci la voyait vivre avec la domesticité, telle l'esclave antique, enfermée au gynécée, mais la pauvre créature retomba dans la gêne, sinon dans la misère après le décès du maître absolu.

De plus en plus misanthrope, Auguste mesurait tout à son étiage, et au quai du Havre, il passait maintenant sa vie à l'entresol ; les pièces de réception où resplendissait la collection demeuraient dans la pénombre de leurs volets clos.

Les entrepreneurs, c'est-à-dire Brière pour la menuiserie, Foucher pour la sculpture, Baron pour tout le reste, pénétraient parfois dans ces modestes appartements pour y réclamer des acomptes dont le versement s'avérait toujours assez difficile. Ils y apercevaient le richissime client, ignorant les échéances impératives et assis devant une table de cuisine en guise de bureau. A leur aspect, il lui arrivait de repousser des tiroirs débordants de billets de banque dans le but de les dissimuler : « Vous voulez de l'argent, Messieurs, mais je n'en ai point. Revenez dans huit jours, que je prenne mes dispositions. » Or, huit jours après, Auguste Dutuit était parti pour Rome passer l'hiver.

Ces départs s'effectuaient toujours dans le plus grand secret. Le nom du lieu n'était même pas prononcé devant la domesticité, ces deux vieilles servantes à l'admirable dévouement et dont l'existence dut s'achever dans d'autres maisons, car leur nom figurait sur le testament pour une somme dérisoire.

Le voyageur en partance se contentait de commander un poulet froid. Comme le voyage vers Rome était le seul événement capable de provoquer une telle prodigalité, ce mets coûteux ne paraissant jamais sur la table, tout le monde était averti.

Une année, ce poulet déclencha un drame. Etait-il trop gros ou l'appétit avait-il été médiocre au cours du trajet ? Auguste Dutuit se vit menacé, arrivant « *ad limina apostolorum* », de payer 0,25 d'octroi pour un demi-volatile non consommé. Il recula devant cette dépense et il se fit violence afin de tout dévorer. Il sauva ses vingt-cinq centimes, mais il faillit mourir d'indigestion la nuit suivante.

Ces déplacements, pour un vieillard, étaient certes fatigants ; toutefois, il ne sacrifiait rien pour les rendre confortables. Habitué à user de la troisième classe, regrettant même, dit-on, qu'il n'en existât pas une quatrième, rien ne pouvait le faire déroger à cette vieille habitude, même le transport parfois bien risqué de ses achats les plus fragiles.

On a souvent raconté comment ayant acquis pour 61.000 francs cette pièce unique, le chandelier Henri II dit de Saint-Porchaire, il

l'apporta à Rouen, enveloppé grossièrement au fond d'une caisse à savon. Naturellement, ce fut dans un vulgaire wagon de troisième classe où le défaut de filet l'obligea à glisser le précieux colis sous la banquette. Mais il ajoutait le regard brillant : « Ce chandelier, il n'y a qu'un Dutuit qui soit capable de l'acquérir. »

L'anecdote a été contestée ; je la crois toutefois authentique, car elle rentre absolument dans la mentalité du personnage.

Ces résultats orgueilleux, de quelles mesquineries, de quelles cendres pétries de vanités stériles ne furent-ils pas acquis ? et pour quel but poursuivi, en définitive ?

On était parvenu à intéresser les deux frères aux paroisses Saint-Maclou et Saint-Vivien où leur aïeul avait été baptisé. Des pauvres, inutile de leur en parler autrement que sous l'angle de quelques cotisations ; les bâtiments d'allure artistique obtenaient par contre leurs faveurs ; ainsi le presbytère de Saint-Maclou, Eugène encore vivant, avait été édifié à leurs frais et permettait de sauver une admirable maison, remontée d'ailleurs avec quelques contresens, puisque certaines fenêtres s'ouvrent au niveau du parquet. Ils avaient projeté de la joindre par un cloître à une demeure vicariale. C'eût été un autre sauvetage pour maintes charmantes colonnes ! Mais le total des devis fit tout abandonner en raison du crédit insuffisant ; la demeure du vicaire fut elle-même, vers 1900, singulièrement simplifiée et surtout aucune scuplture n'en égaya les façades. Auguste Dutuit s'était fâché, en effet, avec son vieil ami le sculpteur J.-B. Foucher lors d'un règlement. Il y eut entre eux échange d'explications pénibles, puis ce furent des lettres illustrées par le bon imagier qui ne craignait pas de représenter en marge « l'avare accroupi sur ses sacs d'or » d'après un motif relevé à la Cathédrale de Sens.

La cassure entre eux devint irréparable. Le client repoussa à jamais son fournisseur de quarante ans et comme à ses yeux Foucher était le seul sculpteur qui existait à Rouen, il résolut de renoncer désormais à tout décor modelé dans ses constructions.

Heureusement la sacristie de Saint-Maclou était alors achevée. On était parvenu à obtenir cette importante donation, en exposant comment la rue Eugène-Dutuit était honteusement encombrée par un ancien bâtiment accolé à l'église. La manœuvre réussit, à condition toutefois d'adopter pour le cadeau le style Renaissance, le seul ayant la faveur du bienfaiteur. Celui-ci avait même fait don de

quatre colonnes et d'un petit bronze pour déterminer l'allure générale selon ses principes favoris.

A Saint-Vivien, un porche inachevé, encapuchonné pittoresquement, connut, en 1892, grâce à Auguste Dutuit, un développement qui, aujourd'hui, peut-être, étonnerait bien le maître d'œuvre primitif. Un vitrail non transparent, tel un miroir colorié, y constitue un tableau central. Les grands pignons de l'église furent aussi réparés avec la même générosité. La Fabrique jugea opportun d'insérer dans les fenêtres quelques scènes dessinées par Auguste Dutuit lui-même : une effroyable Salomé, de bas étage, y enseigne la vertu à titre de repoussoir, mais cette flatterie ne parut pas encore suffisante : le carton lui-même fut accroché dans l'église. Quel châtiment aujourd'hui pour l'auteur qui se disait entendu à l'élégance du XVI^e^ siècle.

On a parfois observé : pourquoi ces générosités ne furent-elles pas plus nombreuses ? La grande difficulté de les provoquer résidait dans un certain esprit de contradiction méfiante. Il fallait aiguiller très discrètement la pensée du Mécène, puis la laisser mûrir avec infiniment de précaution, car déterminer de force Auguste Dutuit fut toujours besogne impossible. Il fuyait à tout prix le solliciteur soupçonné. Un jour, il rêvait seul dans Saint-Vivien ; le curé, prévenu, sortit de la sacristie pour le saluer. Afin de lui échapper, le vieillard n'hésita pas à s'enfermer dans le confessionnal où il fut naturellement découvert, assez penaud. Ce jour-là l'occasion d'un don fut manquée, et pour longtemps sans doute.

Les anecdotes pourraient ainsi dérouler leur film sans ajouter des traits bien nouveaux au personnage. Seul, le testament devait tout dépasser.

Tout d'abord, il est impropre de parler au singulier, puisque treize testaments munis de six codicilles ont été découverts et la rédaction était telle que la question se posa si le dernier annulait les précédents et ne devait pas se conjuguer avec eux.

Le temps me fait défaut pour exposer les extraordinaires incidents de cette succession, non en ce qui concerne la collection léguée à la Ville de Paris sans contestation possible, mais avec des restrictions de délais très ingénieusement agencées pour hâter l'acceptation et bousculer les bureaux, mais au sujet des héritiers naturels. Ceux-ci étaient appelés à participer par part égale et par tête, quel que soit

leur degré de parenté démontrée. Aussi les difficultés surgirent effarantes.

Comme il s'agissait d'une vingtaine de millions, tous les Rouennais consultèrent leur propre généalogie : cinq mille intéressés postulèrent, mais, après un procès interminable, hérissé même de procédure internationale, mille trois cent cinquante furent reconnus et parvinrent, après plusieurs années, à toucher net 3.500 francs.

Quelles désillusions chez maints pauvres gens! On citait telle jeune fille épousant sans attrait un camarade d'usine : « Je ne l'aime guère, disait-elle, mais il est héritier Dutuit. » Ailleurs, un chauffeur interpellait plaisamment le fils de la maison : « Nous sommes quelque peu parents, Monsieur, n'est-ce pas; j'ai hérité, comme vous, du Père Dutuit. »

Ces extravagances, vraiment antisociales, présentaient une origine étrange, il s'agissait d'un scrupule, disait-on, tendant à un désir de restitution. Auguste Dutuit ne devait pas ignorer les naissances illégitimes qui avaient peuplé sa famille au temps de son développement marseillais. Il prétendit donc ne vouloir déshériter personne, mais lui, qui posséda, durant une longue existence, les loisirs et les moyens de débrouiller l'écheveau et de rétablir la justice, il s'y déroba; il s'en remit aux juristes, bien qu'il les méprisât d'ordinaire, du soin d'accomplir ce redressement social : jamais ne fut mieux démontrée la nocivité de l'adage célèbre : « *Summum jus, summa injuria.* »

Embusqué derrière son mur d'argent, possesseur de merveilles qu'il laissait, ignorées, dans des caisses, si même il en prenait livraison, il ne les appréciait, en ses dernières années, que par le classement de ses factures acquittées. Ces splendeurs, sa vue ne s'en délectait point.

Pauvre homme, en réalité, bien à plaindre de s'être fié à sa formule favorite : « L'homme véritablement riche est celui qui peut vivre avec le revenu de ses revenus! »

Semeur de joie ou de beauté, s'il eût légué son immense fortune — 600 millions au taux actuel, peut-être 1 milliard — à quelque grande œuvre hautement éducatrice, si le Bourgtheroulde eût attiré les touristes, comme aujourd'hui le Musée Le Secq-des-Tournelles,

Auguste Dutuit a préféré une tranquillité peureuse de sauvage, une fantaisie étroitement égoïste à la besogne qu'il eût dû fournir

pour opérer une sage répartition de son patrimoine. Afin de mettre en valeur sa collection, objet de son seul amour persistant, son orgueil a voulu Paris et, à son défaut, Rome! Mais porte-t-on des chouettes à Athènes? Sa fondation, aujourd'hui, connaît la concurrence des somptuosités américaines dans ce Petit Palais alors désert où il s'était imaginé pénétrer en Prince Charmant.

A Rouen, sa mémoire demeure auréolée de ses seules extravagances; leur souvenir, bientôt dissipé, n'assurera aucune survivance à son nom, sinon, peut-être, celle d'un bourgeois, pas même magnifique, coupable d'avoir laissé sottement échapper, tout au long de son existence, maintes occasions de se montrer un Homme tout simplement humain.

QUELQUES LIVRES DE RAISON DE NORMANDIE

DISCOURS DE RECEPTION
DE M. RENÉ ROUAULT DE LA VIGNE
(7 Juin 1947)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MADEMOISELLE,
MESSIEURS,

MON premier mot à votre adresse sera l'un des plus simples, des plus courts, des plus significatifs de notre langue : merci.

Je ne saurais vous exprimer assez ma reconnaissance pour l'honneur que vous me faites aujourd'hui de m'admettre au sein de votre Compagnie. Dès mon arrivée à Rouen, voilà bientôt trente-cinq ans, sa haute valeur intellectuelle m'avait frappé, et, depuis, j'ai appris à connaître sa glorieuse histoire qui remplit déjà deux siècles.

A la Bibliothèque de la Ville de Rouen j'ai pu fréquenter à la fois les plus anciens de votre lignée, dans les livres et manuscrits qui attestent leur labeur, et rencontrer ceux qui pour lors détenaient le flambeau transmis par les générations précédentes. La reconnaissance et l'affection m'inciteraient à évoquer aujourd'hui devant vous quelques-unes de ces nobles figures trop tôt disparues pour les sciences, les belles-lettres et les arts, si je ne craignais, en me bornant aux plus marquantes, de laisser dans l'ombre d'autres physionomies dont les mérites, à tout compter, ne sont pas moindres. Les uns et les autres ont été mes guides. Ils m'ont initié à l'étude d'une ville et d'une province qui n'étaient pas miennes par la naissance, mais pour laquelle j'ai été sans doute aidé par tout mon atavisme maternel normand et par le mariage si heureux qui m'a fait entrer dans la famille d'un de vos anciens présidents, Louis Robert de Saint-Victor, président à la Chambre des Comptes et

conseiller au Parlement de Normandie, littérateur, archéologue (on disait alors « antiquaire »), numismate et par-dessus tout amateur et collectionneur de tableaux.

Nous devons beaucoup aux générations qui nous ont précédés, aussi est-ce une marque de reconnaissance de chercher à les connaitre dans la mesure où les documents contemporains subsistent encore : sous la poussière des archives nous pouvons retrouver la mention des principaux actes de leur vie et de leurs travaux, deviner leur caractère et leurs sentiments. Ce n'est plus l'aridité d'une généalogie comme on la concevait au siècle dernier, c'est une reconstitution que l'on peut tenter avec ces liasses poudreuses que l'on trouve encore dans bien des familles et dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières.

Je voudrais attirer sur elles votre bienveillante attention et vous parler du soin avec lequel nos ancêtres inscrivaient les dates des baptêmes, des mariages et des inhumations dans leurs livres d'heures d'abord, puis dans leurs livres de comptes ou livres de raison, et passer en revue quelques-uns de ces précieux registres des XV^e^ et XVI^e^ siècles.

*
* *

Avant le XVI^e^ siècle, l'état civil n'existait réellement pas en France, soit que le clergé eût négligé d'observer le capitulaire de Charlemagne lui prescrivant de dresser des registres baptistaires et obituaires, soit que ces registres eussent été égarés ou détruits.

François I^er^ remédia à cette situation par l'Ordonnance donnée à Villers-Cotterets au mois d'août 1539. Il enjoignit aux curés des paroisses d'inscrire la date de naissance des fidèles présentés au baptême ; deux notaires signeraient le registre avec le curé ; chaque année, ce registre serait déposé au greffe du bailliage le plus voisin ; il ferait foi en justice.

En outre, en 1579 — par l'article 181 de l'Ordonnance de Blois — Henri III prescrivit aux curés de noter les mariages et les inhumations aussi bien que les baptêmes, et prononça des peines sévères contre ceux qui ne se conformeraient pas à cette injonction ou qui n'enverraient pas, à la fin de chaque année, les registres au greffe le plus rapproché.

Jusque-là la date des naissances, des mariages et des morts ne pouvait être connue que par témoins dans le plus grand nombre

des cas. A peu près seule la noblesse les consignait dans un intérêt généalogique et ce très souvent à la fin des missels.

Ainsi, à la fin du XIVe siècle, une contestation s'étant élevée à propos de l'âge de Guillaume d'Estouteville, le vicomte de Rouen écrivit le 16 août 1400 aux officiers de la Chambre des Comptes de Paris (1) : « Nous avons fait diligence de veoir le messel de la chappelle du chastel de Torchy (2) en la derraine page du derrain feuillet, duquel nous avons trouvé, de diverses mains et par divers temps, le temps des épousailles de Mgr Colart d'Estouteville, chevalier, seigneur de Torchy, et de deffuncte madame Jehanne de Blainville, jadis femme dudit chevalier et de la nativité de tous leurs enffans... Nous est apparu Guillaume d'Estouteville, escuier, avoir l'asge de vingt-et-un ans accompliz le IIIIe jour de juing passé. »

***

Si nous avons perdu la trace de ce missel de Torcy, il nous est donné de rencontrer encore parfois dans les collections publiques ou privées des livres d'heures enrichis de ces mentions si précieuses pour l'histoire des familles et du pays.

C'est ainsi que j'ai signalé en 1937 (3), à l'occasion de sa vente à l'Hôtel Drouot, un livre d'heures à l'usage du diocèse de Rouen, beau manuscrit sur vélin de la fin du XIVe ou du début du XVe siècle : le livre d'heures de Laurent de Boissay, baron de Mesnières. Une note contemporaine précise que ce puissant seigneur « épousa mademoiselle Catherine Havart le derrain jour de juin, l'an mil quatre cent cinquante-quatre » et que leur fils Gilles naquit le 22 août 1455. Puis quelques pages plus loin, voici, d'une écriture du XVIIe siècle, d'autres notes dues au possesseur d'alors, un autre Normand de la région d'Eu, Jehan de Neufville, seigneur de Saint-Rémy-en-Campagne (4), baron de Fresne et de Touffreville-sur-Yères, époux de noble dame Elisabeth du Fay, qui inscrit la naissance et le baptême de ses trois enfants. Son fils à son tour fait de même trente ans plus tard, puis le livre d'heures passe par alliance, en 1677, à la famille du Châtelet, originaire

(1) Amédée Hellot, *Recherches sur les Martel de Basqueville*, pp. 46-47, note 161.
(2) Torcy-le-Grand, canton de Longueville-sur-Scie (Seine-Inf.)
(3) *Journal de Rouen* du 13 avril 1937.
(4) Aujourd'hui Saint-Rémy-Boscrocourt, canton d'Eu (Seine-Inf.).

de Lorraine. L'ondoiement d'un des enfants du Chatelet y est inscrit en 1678 à Douai, en Flandre. Cette petite-fille devait dans la suite épouser un de ses parents du même nom et donner le jour à un fils, le marquis du Chatelet dont la femme, fille du baron Le Tonnelier de Breteuil, introducteur des ambassadeurs à la Cour, fut l'amie de Voltaire, du maréchal de Richelieu et du poète Saint-Lambert, qui peut-être feuilletèrent ce beau livre d'heures dans le boudoir de la *divine Emilie*.

⁂

Un autre livre d'heures normand est précieusement enrichi de notes généalogiques assez étendues : ce sont les Heures écrites en latin et en français pour Louis de Roncherolles, baron de Heugueville et de Pont-Saint-Pierre, conservées à Paris à la Bibliothèque de l'Arsenal (5). Elles montrent à chaque page les initiales de ce seigneur et celles de sa femme Françoise d'Halluin, fille du seigneur de Piennes. Dans une dernière miniature elles le représentent à genoux, revêtu de son armure, près du roi Saint Louis, son patron, et escorté d'un écuyer portant son casque et tenant son cheval. Comme dans le missel de Torcy, on lit aux derniers feuillets les dates et circonstances de leur mariage et de la naissance de leurs douze enfants (de 1505 à 1519), avec les noms des parrains et marraines. Chaque enfant avait souvent plusieurs parrains et généralement deux marraines, de sorte que cette énumération nous renseigne copieusement sur les parentés et les relations de la Maison de Roncherolles, une des plus illustres de la province et qui possédait de temps immémorial ces importantes seigneuries du Vexin normand.

Dans un élan d'amour envers ses parents, à moins que ce ne soit envers Dieu, l'aînée des filles a écrit sur l'un des feuillets : « la toute vôtre et plus que vôtre, le nom de votre humble fille savez, commandez-moi, je vous obéirai. Marie de Roncherolles. »

Mais voici ailleurs une allusion dont le sens nous échappe :

En l'honneur de cette remembrance
Ayez de votre cousine souvenance.

---

(5) *Ms.* 1 191 (293 T.L.) Gaignières, à qui ce ms. avait été donné par Fremont d'Ablancourt, en a fait une description très détaillée qui a été publiée par Léopold Delisle dans *Le Cabinet des Manuscrits*, I, 349-350. Cf. aussi G. Ritter et J. Lafond, *Manuscrits à Peintures de l'Ecole de Rouen*, Rouen, 1913, pp. 28-29 et 57-58 et pl. LXXIV-LXXVI.

Par contre cette déclaration paraît suffisamment claire :

Quand l'amour qu'ai à vous
Du cœur me partira
La mer avec ses ondes
Dans le ciel tournera.

*
**

Il y a une dizaine d'années, le Dr Aronssohn léguait au Musée de Rouen, qui en fit le dépôt à la Bibliothèque (6), un volume entièrement manuscrit dont le texte, l'illustration et la reliure sont de la fin du XVe siècle jusqu'au milieu du XVIe (7). C'est le fameux « *Canarien* » *ou Récit de la Conquête des Iles Canaries* par le Cauchois Jean de Béthencourt, qui porta le titre de roi des Canaries, rédigé par ses deux chapelains, depuis le départ de l'expédition de La Rochelle, le 1er mai 1402, jusqu'à la rentrée du Conquistador au pays et même jusqu'à sa mort en 1422.

Son petit-neveu et héritier Jean V fit établir cette copie, dont l'*explicit* à l'encre rouge est ainsi libellé : « C'est livre est à Jehan de Bethencourt, escuier, seigneur de Bethencourt. »

Le manuscrit débute par une lettre ornée des armoiries du possesseur : *d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules*, que l'on retrouve, à la page suivante, soutenues par deux sauvages nus et velus. Elles sont timbrées d'un heaume taré de front, comme celles des souverains. Ce heaume est couronné d'un tortil ou bourrelet et a pour cimier une tête de sauvage. Ce tortil retient, comme un couvre-nuque, des lambrequins ou volets dont le cuir découpé en lanières héraldiques déroule prestigieusement ses volutes pour former un cadre digne du héros de l'histoire.

Les têtes des cent dix-sept chapitres de l'ouvrage, sont, sauf deux exceptions, ornées de vignettes à la plume, chargées d'un peu de gouache ocre ou sépia et d'une exécution médiocre. Ces illustrations prétendent figurer le fait saillant de chaque chapitre ; en réalité, elles sont de pure fantaisie : le dessinateur s'en est rapporté uniquement à son imagination, sans se soucier des détails du récit.

Ce manuscrit s'était transmis de génération en génération dans la

---

(6) *Ms. mm* 129 (*Catalogue des Mss.*, 3e supplément, n° 1359).
(7) M. d'Avezac fixe la date du récit des chapelains à 1482.

famille de Béthencourt (8), puis dans la famille Guérard de la Quesnerie qui descendait de celle-ci par les femmes, et qui le communiqua, en 1870, au savant géographe d'Avezac, membre de l'Institut, à l'occasion de ses recherches sur les navigations européennes dans l'Océan occidental, ainsi qu'à notre concitoyen Gabriel Gravier, qui en prit copie et le publia en 1874 dans la collection si justement réputée de la Société de l'Histoire de Normandie; mais celui-ci se contenta de publier les quatre-vingt-trois pages relatives à la conquête des Canaries, alors qu'immédiatement à la suite se trouvent, en soixante-quinze pages, des additions successives qui sont elles-mêmes de précieuses constatations progressivement contemporaines, à tenir en grande valeur. Jean V de Béthencourt y inscrivit les dates intéressant sa famille, puis ses fils et son petit-fils ont fait de même jusqu'en 1541; mais il y a de plus des souvenirs personnels de Jean V, telles les misères qu'il éprouva dans un pèlerinage de dévotion à saint Claude en Bourgogne, accompli à pied et rendu plus pénible par la maladie et la pénurie d'argent. C'est donc la moitié du volume qui est restée inédite et précisément celle qui constitue un vrai livre de raison. Une rapide analyse de M. d'Avezac, insérée dans l'Introduction de Gravier, en montre tout l'intérêt pour l'histoire locale qui devrait aussi s'en préoccuper (9).

---

(8) L'un d'eux, Galien de Béthencourt, conseiller au Parlement de Normandie, fit préparer une édition de l'*Histoire de la Première Descouverte et Conqueste des Canaries*... par les soins de Pierre Bergeron, qui supprima le chapitre des *noises* et rajeunit le texte. Le volume fut publié à Paris en 1630, chez Jean de Heuqueville (in-8° avec portrait). Le manuscrit de ce travail est à la Bibliothèque nationale et porte le n° 18629 du fonds français.

Il a été réimprimé en 1855 par Edouard Charton, dans le troisième volume de ses *Voyageurs anciens et modernes*, qui à son tour a rajeuni le texte de Bergeron.

Une troisième édition du « *Canarien* » a été publiée en Angleterre en 1872 pour l'*Hakluyt Society* par Richard-Henry Major, d'après la copie ancienne conservée au *British Museum*. Le texte de Major est accompagné d'une traduction anglaise, d'un portrait de Béthencourt d'après celui de Moncornet, et de la reproduction de deux planches du manuscrit.

(9) Après L. de Duranville (*Précis Acad. de Rouen*, 1853-1854) et P. Margry (*La Conquête et les Conquérants des Iles Canaries*, 1896), C. Romain a publié une analyse et des extraits du « *Canarien* » aux pages 13 à 28 de sa *Notice sur Bosville, canton de Cany* (Yvetot, Bretteville, 1896), et M. René Herval une étude sur *Jean de Béthencourt* dans le *Journal de Rouen* du 25 avril 1932.

***

A côté du « *Canarien* » de Jean de Béthencourt nous aimerions placer les *Heures d'Ango* conservées à la Bibliothèque nationale (nouv. acq. latines 392). Les biographes de Jean Ango (10) ont, en effet, longtemps cru que ce manuscrit, somptueusement enluminé, avait appartenu au grand armateur dieppois, contemporain de François Ier, mais l'érudit Amédée Hellot l'attribue avec plus de vraisemblance à l'un de ses parents rouennais, Guillaume Ango, qui portait les mêmes armoiries : *de sable à l'étoile d'or de six rais.*

Sur un des premiers feuillets, ce riche bourgeois relate la naissance et le baptême de sa fille. Ce n'est, hélas! qu'une gazette pauvrement rimée, mais pleine de renseignements :

L'an de grâce mil cinq cent et quatorze,
Le vingt-huit de juillet devant aoust,
A onze heures du matin par grand chault,
Marie naquit : c'est une chose vraye.
Son parrain fust le seigneur de la Haye,
Guilhem Auber, conseiller de la ville,
Muny de sens, pondereux et habile.
Ses marraynes, honnestes damoyselles,
Parfaictement leur renommée le preuve,
C'est Katerine Auber, la bonne veuve
Maître Loys de Quievremont nommé,
De Heudreville seigneur bien renommé,
Et conseiller du Roy en la Grand Court
De Parlement, où honneur bruit et court;
Et la seconde, c'est bien droit qu'on la nomme
Perreitte Ango, épouse de noble homme
Jehan de Croismare, vray seigneur de Saint-Just,
Autant begnin que jamais homme fust,
Général sur le faict de la justice,
De grand court des Aydes bien propice.....
A Saint-Patrix, sur les fonts du batesme,
Marie Ango print et reçut son cresme.....

Elle épousa un Bas-Normand, Nicolas Le Sueur, sieur de Gavray et de Bougy. Les dates de naissance de leurs enfants et petits-enfants ont été notées de 1533 à 1573 sur les derniers feuillets

(10) Cf. Gaffarel (P.) : *Jean Ango*, Société normande de Géographie,, bulletin de l'année 1889, pp. 176-178; Hellot (A.), *Jean Ango et sa famille*, Dieppe, 1890, pp. 7-8, et Martin (Alexis), *Jean Ango, armateur dieppois*, Paris, 1884, in-8° de 31 pp.

On trouvera des descriptions, extraits ou reproductions de ce manuscrit dans l'*Inventaire alphabétique des mss latins et français de la Biblioth. nat.* par Léop. Delisle, 1891, I, pp. 300-302; Alb. Sarrazin : *Histoire de Rouen d'après les miniatures des manuscrits*, Rouen, 1904, pp. 215-221; et G. Ritter et J. Lafond, *op. cit.*, pp. 29-30, 58-60 et pl. LXXVII-LXXXI.

du Livre d'Heures qui en dernier lieu était entre les mains du comte de Bastard d'Estang.

*
**

Un autre livre d'heures rouennais, du début du XVI[e] siècle, conservé à la Bibliothèque de Cherbourg (11), avait appartenu pendant plus de deux cents ans à une famille noble du Cotentin, les Louvel. Chaque génération a inscrit sur ses feuillets des marques de possession accompagnées de notes personnelles que M. Jean Lafond, qui le publia pour la Société des Bibliophiles normands (12), a tenu à reproduire *in extenso* dans son Introduction.

« Loue et honore Dieu, Jehan Louvel, sieur de Monceaulx. Puis : « Ces présentes heures jcy apartienest à noble damoyselle Jossyne de Rochebaron, fame de monsieur le capitaine monsieur de Moncheaulx. Elle prie à ceulx qui les trouveroyent qui les y rende et elle sera courtoyse du vin au dit de gens de bien, tesmoyn André Monrocq et aultres. 1562. »

J'entends bonheur
Rochebaron
Jésuz soit en ma tête en mon entendement
Jésuz soit en mon cœur et en mon pensement
Jésuz soit en mesz ieulx en mon regardement
Jésuz soit à mon piet et à mon marchement
Jésuz soit à ma fin et à mon trépasement.
Amen.

Puis sur le dernier feuillet du livre :

Le no[m] de Jossine de Rochebaron retourney

Quatrain :

De bon renom seray chois

Quatrain :

Je quite tous les biens de fortunne
Estimant la vertu mieulx sent fois.
Et toutes les biautés.....
Puisque de bon renom seray [chois].
J'aténds bonheur Rochebaron.

Après Jossine de Rochebaron les autres dames Louvel, à chaque génération, marquent leur possession en même temps que leur foi religieuse. C'est en 1597 Claude de Launay qui écrit : « Dieu

(11) *Mss.* n° 5.

(12) *Un Livre d'heures rouennais enluminé d'après le Speculum humanae Salvationis*, reproduction photographique d'un manuscrit de la Bibliothèque de Cherbourg, précédée d'une notice par Jean Lafond, Rouen, Imprimerie Albert Lainé, 1929.

me face la grace de luy fere prières qui luy soyent agréables et parvenyr à la vye éternelle »; Barbe de Crosville en 1632; Renée de Sainte-Marie d'Agneaux en 1665 : « Je prie Dieu qu'il m'en puisse bien servir et me donne son paradis à la fin de mes jours. »; Marguerite-Françoise Gaultier en 1719; puis avec Marie-Magdeleine de Louvel le livre d'heures entre dans la famille de Mons, où on le suit entre les mains de deux autres dames de Mons. Mais dans ce siècle des philosophes, ces dames, si pieuses qu'elles aient peut-être été, se sont dispensées des actes de foi qui étaient la règle aux siècles précédents.

*
**

Après les livres d'heures annotés ainsi de génération en génération, j'en viens aux livres de raison proprement dits, qui étaient à l'origine des livres de comptes, *libri rationum*, si bien que nous devrions écrire *raisons* au pluriel.

La valeur de ces livres est d'ailleurs fort inégale (13). Les uns ne contiennent que des renseignements familiaux, tandis que d'autres font état des faits divers touchant à la vie de la localité (entrées de personnages importants, passage de troupes, incendies, fondations, constructions, etc.) et parfois même de ce qui se passe en France. Mais c'est surtout au point de vue économique qu'il y a intérêt à connaître les livres de raison. Il n'y a guère que là que nous trouvions mention des orages, de la grêle, des inondations, du froid, des gages des domestiques, des travaux de la culture, des prix du blé, de la boisson, de la viande et du pain, des vêtements, des impôts et charges diverses. Sur tout cela les indications sont infiniment précieuses. On les voudrait plus nombreuses encore pour oser entreprendre de dresser des statistiques et d'établir des comparaisons instructives.

Il faudrait pour pouvoir le tenter que les livres de raison, qui subsistent certainement en nombre respectable dans bien des familles et des dépôts d'archives et bibliothèques, fussent repérés, analysés, publiés même. Pour l'instant, je me contenterai d'en

---

(13) Dans tout cet alinéa je résume une page d'un chapitre de M. Louis André, consacré à l'histoire provinciale et locale, en tête du tome VIII du *Manuel de Bibliographie historique : Les Sources de l'Histoire de France*, de MM. Molinier, H. Hauser, E. Bourgeois et L. André, Paris, Auguste Picard, 1935, pp. 6-9.

signaler quelques-uns et de faire un appel pour la conservation des autres.

Je m'en tiendrai aux livres de raison proprement dits car les journaux et mémoires apparaissent déjà fort nombreux en ce XVI^e^ siècle finissant et ils pourraient faire l'objet d'une étude beaucoup plus étendue.

Le plus important est celui du sire de Gouberville : trois vénérables registres qui embrassent une période de quatorze années consécutives : les règnes de Henri II, François II et Charles IX.

Les deux derniers registres, allant de 1553 à 1563, furent découverts les premiers, en 1867, à Saint-Germain-de-Varreville, dans le département de la Manche, dans les archives de la famille de la Gonnivière, par l'abbé Tollemer qui fut principal du collège de Valognes. Le registre précédent qui comprend les années 1549 à 1552 fut trouvé seulement en 1886 dans le chartrier du comte de Choiseul, au château de Saint-Pierre-Eglise, par le greffier de paix de ce canton de la Manche, Drouet.

Il semble que nous ne possédions pas la première partie de ce journal, le titre de 1549 ne paraissant pas un titre initial, puisqu'il ne mentionne même pas le nom de l'auteur. En tous cas la dernière partie fait entièrement défaut, puisque Gilles de Gouberville n'est décédé que le 7 mars 1578, soit quinze ans après la fin du troisième et dernier de nos cahiers, alors qu'aucun événement connu de nous n'était survenu qui fût de nature à interrompre le travail que notre gentilhomme s'était imposé chaque jour depuis de nombreuses années (14).

Le journal de ce hobereau du Cotentin est mieux qu'un simple livre de comptes : l'auteur a pris soin de noter l'emploi de ses journées, les visites faites ou reçues, les personnes rencontrées, les nouvelles recueillies.

Ne croyez pas cependant que ces cahiers se lisent comme un roman : le plus souvent, ce qu'on y trouve, mêlé aux chiffres, c'est la notation brève, sans commentaires, de faits dont beaucoup sont insignifiants, de noms de personnes inconnues; sauf de rares exceptions, le rédacteur ne prend pas la peine d'indiquer ses

---

(14) Cf. G. Leboucher : *Journal du Sire de Gouberville, intérêt de sa lecture*, in *Mémoires de la Société archéologique... de l'arrondissement de Valognes*, XII, 1938, pp. 17-30.

impressions ou ses sentiments. La lecture est tout d'abord assez rebutante. Mais si vous poursuivez votre étude, peu à peu les détails s'éclairent les uns par les autres, les personnages familiers s'animent, leurs traits s'esquissent, leur caractère se précise; ces chiffres, ces menus faits de la vie quotidienne reflètent leurs habitudes, leurs joies et leurs douleurs; c'est toute une évocation du passé (15).

Soutenu par une volonté tenace, l'abbé Tollemer est parvenu à transformer le décousu, le pêle-mêle, la monotonie de ces notes obscures en un attrayant volume intitulé *Journal manuscrit d'un sire de Gouberville et du Mesnil-au-Val, gentilhomme campagnard du Cotentin de 1553 à 1562* (16). L'abbé Tollemer a su grouper sous des titres particuliers tous les détails épars concernant un même objet, rencontrés dans le manuscrit. Grâce à cette méthode, il a pu établir sur chaque matière une piquante étude historique dont le texte du sire de Gouberville — contrôlé, expliqué, complété par des réflexions pleines de science et d'humour — a fourni tous les matériaux.

« Aussi bien, rien de nous échappe de la vie de ce personnage; nous connaissons sa famille, ses amis, ses serviteurs, son manoir, ses fermes, ses étables, ses herbages, ses bois, ses travaux, ses ouvriers, ses voyages, ses aventures, ses procès, ses armes, ses chasses, ses gibiers, ses boissons, les variétés de pommes de son verger, les légumes divers de son potager, ses repas, ses maladies, son médecin et ses apothicaires, les pratiques religieuses de sa maison et finalement son testament. On vit dans ce volume toute la vie normande du Cotentin du milieu de la Renaissance. C'est attrayant comme un roman tout en restant dans l'exacte vérité historique.

« N'est-ce pas là un exemple sérieusement encourageant pour les vulgarisateurs qui ont voué, parmi nous, un véritable culte aux mœurs familiales du passé? » (17).

---

(15) Cf. L. Favier : *Le Journal de Gilles de Gouberville de 1549 à 1563*, in *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg*, XXIII, 1942, pp. 85-125.

(16) Valognes, 1870 et deuxième édition à Rennes, chez Oberthur, 1879, 846 pp. in-12.

(17) *Le Livre de Raison de J.-B. Le Maistre, administrateur pontoisien* (1650-1722), précédé d'une Introduction par M. E. Seré-Depoin, Pontoise, 1895, p. 4 (*Mém. de la Société histor. et archéol. de Pontoise et du Vexin*, XVI).

Il fallait cependant souhaiter l'édition intégrale du manuscrit. La Société des Antiquaires de Normandie (18) s'en chargea et en confia le soin au comte de Blangy pour le premier cahier (1549-1552) et à Eugène de Beaurepaire pour les deux autres (1553-1563). Celui-ci fit précéder cette publication d'une magistrale étude sur ce document, sur la famille Picot de Gouberville et sur la vie rurale en Normandie au XVI^e^ siècle.

Largement connu grâce aux publications de l'abbé Tollemer, d'Eugène de Beaurepaire et du comte de Blangy, le journal du sire de Gouberville est considéré comme l'un des livres de raison les plus intéressants de la France entière. Qu'est-ce à dire alors pour la Normandie qui n'en a pas encore révélé de plus étendu et de plus riche en détails de toutes sortes?

*
**

Le livre de raison d'Antoine Le Cornu, conservé à la Bibliothèque de Rouen (19) ne comprend que vingt feuillets, dont dix sont occupés par des notes généalogiques, mais les autres, pleines de détails précis, nous introduisent en quelque sorte au foyer de cette famille rouennaise de condition modeste, à la fin du XVI^e^ siècle et au XVII^e^ siècle, de 1580 à 1676.

Pieusement Antoine Le Cornu rappelle d'abord les premiers commandements de Dieu, puis :

Jour et nuit
Rendez honneur
A votre père et
A votre mère.

Il se signe « *In nomine Domini* », note ses accordailles le 21 janvier 1580, ses fiançailles le 31 janvier et son mariage le 31 mai suivant avec Ysabeau Accard (ou Acart), fille d'un maître cartier de la paroisse Saint-Maclou. Le mariage fut célébré à midi, à Saint-Maclou, et le banquet eut lieu à la maison qui faisait l'encoignure de la rue Damiette. Le 2 avril il loue une maison rue

---

(18) Caen, H. Delesques, 1895 et 1892, 2 vol. in-4°.

(19) *Ms.* Y 128, en partie reproduit par Edouard Le Corbeiller dans son article sur *Les livres de famille en Haute-Normandie*, in *Revue catholique de Normandie*, 1834, pp. 123-141. On consultera aussi cet article, particulièrement sur les deux journaux dieppois du Prieur Consul Baston (1700-1775) et de Michel Cousin (1770-1774).

Sainte-Croix pour 80 livres par an. Le 21 août 1581 naquit son premier enfant, une fille, Anne, qui, baptisée le jour même à l'église Saint-Michel (à l'extrémité de la rue de la Grosse-Horloge, vers le Vieux-Marché), eut pour parrain un maître cartier et deux marraines, la femme d'un marchand de papier et une sœur de sa mère, femme d'un boulanger.

L'enfant fut mise en nourrice dès le jour de sa naissance, d'abord à Etreville, près de Routot (20), pour un prix de 20 livres tournois par an; mais six semaines plus tard on la reprit pour la confier à une femme du Bosgouët, non loin de là, qui demandait 22 livres et un devanteau (tablier). L'année suivante on préféra à celle-ci une femme de Saint-Thomas-la-Chaussée (petite paroisse réunie depuis à Roumare, canton de Maromme) avec qui on s'arrangea pour 24 livres; mais au bout de six mois les parents reprirent avec eux le bébé qui avait alors quinze mois.

En février 1582, Antoine Le Cornu quitte Rouen pour aller en Zélande (aux Pays-Bas) où l'appelaient sans doute ses affaires et où il demeura jusqu'à la mi-novembre. Son voyage de retour dure quatre jours. Il arrive pour assister en l'église Saint-Laurent de Rouen au mariage de sa sœur. Le mariage a lieu à midi et est suivi d'un banquet à l'Aignelet, une hôtellerie qui est sur la dite paroisse.

En 1583, la mère d'Antoine Le Cornu vend ses « héritages, maisons et jardins » du Bosgouët au Premier Président du Parlement de Rouen, Claude Groulart, qui fut plus tard le conseiller et l'ami du roi Henri IV.

Dix ans plus tard sa femme meurt à Middelbourg, aux Pays-Bas, où ils s'étaient retirés « à cause des guerres qui pour lors étaient en France ». Les guerres de la Ligue avaient en effet amené dans notre province les pires désordres et Rouen avait subi un siège de six mois pendant lequel, racontent les historiens, les subsistances étant venues à manquer, le peuple se nourrit de chair de cheval que l'on vendait publiquement. Antoine Le Cornu avait cependant trouvé plus sûr de chercher un toit et une table chez les bons Hollandais avec qui il était en relations d'affaires.

Antoine Le Cornu se remaria en 1600 avec une autre rouennaise, Marguerite Bouette, et le dernier acte écrit par lui est de 1623.

---

(20) Routot, chef-lieu de canton du département de l'Eure, arrondissement de Pont-Audemer.

Son fils, prénommé aussi Antoine, prend alors la plume, inscrit son mariage à l'église Saint-Lô de Rouen, avec Catherine Richard, le 7 août 1627, à quatre heures du matin. On est un peu surpris par cette heure très matinale, alors que le père et la sœur s'étaient mariés à midi. Le banquet eut lieu à l'Image Saint-Martin, rue des Hermites, une des rues qui furent supprimées sous le Second Empire pour la création du square Verdrel. L'Image Saint-Martin,, sur la Renelle, était une des enseignes qui avaient donné leur nom au carrefour des Trois-Images.

Le 3 janvier 1631, Antoine, deuxième du nom, note que son père, âgé de soixante-dix-huit ans « est allé de vie à décès et est inhumé en l'église Saint-Vincent de Rouen sous la tombe de feu honorable homme Robert Le Cornu, en son vivant sieur d'Epreville-sur-Ry », son cinquième aïeul. Il aura fallu les bombardements de 1944 et la destruction complète de cette belle église pour troubler leur repos et disperser leurs cendres.

Puis la plume passe à l'un des membres de la génération suivante, qui, en 1676, établit la généalogie de la famille et de ses nombreux alliés, les Louis, les Saulnier, les Guérin, les Cochonnet, les du Bois, les Savourey, les Crestien, les Panchon, les Goult, les Le Febvre, les Larcanier, les Suslamare, les Regnard, les Bezuquet, les Le Hoüe, etc., précieuse source de renseignements pour les familles qui en sont issues.

Cette préoccupation légitime qu'avaient nos ancêtres de connaître leur filiation apparaît aussi dans l'esquisse d'un tableau généalogique des Le Cornu remontant bien au-delà de ce cinquième aïeul.

***

La Bibliothèque de Rouen possède un autre livre de raison rouennais, petit registre oblong de dix-huit feuillets, relié en veau brun (21). Son directeur d'alors, notre savant et regretté collègue Henri Labrosse, l'acquit en 1937.

C'est à Genève, où il s'était réfugié vers 1615, pour quelques années, que Jean Le Court, orfèvre à Rouen, nouvellement converti au protestantisme, entreprit la rédaction de ce livre de raison.

Le première partie est consacrée à sa descendance protestante,

(21) *Mss.* p. 178.

dont presque tous les actes sont passés au temple de Quevilly. Les baptêmes sont suivis de l'invocation : « Dieu lui donne son Saint Esprit » et les mariages : « Dieu leur donne sa sainte bénédiction ».

Dans la seconde partie, Jean Le Court transcrit, d'après le livre de raison de son grand-père, tous les actes passés devant l'église catholique depuis 1535 jusqu'en 1602, ainsi qu'un jugement de 1552, des notes généalogiques sur l'origine de sa famille et l'énumération des œuvres principales de cet aïeul, Robert Le Court, — je lui laisse la parole — « qui était peintre sur le verre, le plus habile homme qui était en son temps et qui viendra jamais, pour sa science tant en la portraiture que peinture sur le verre. Il y a de son ouvrage dedans Notre-Dame de Rouen..., à Saint-André..., Sainte-Croix-Saint-Ouen et Saint-Patrice. »

J'abrège, car il décrit plusieurs de ces vitraux et cette description est d'autant plus précieuse pour l'archéologie locale qu'ils ne sont pas venus jusqu'à nous.

La plupart des actes de baptême, mariages et inhumations de cette famille étaient passés devant le clergé de Saint-Vincent. Leur copie présente d'autant plus d'intérêt que les registres de cette paroisse, antérieurs à 1547, sont malheureusement perdus. Dans l'un d'entre eux, l'acte de baptême de Matiot Le Court en 1538, Masséot Abaquesne, le grand faïencier de la Renaissance française, précurseur de Bernard Palissy, figure comme parrain. Il est simplement qualifié d' « emballeur et émailleur en terre » et prénommé Matiot et aussi Mathieu.

H. Labrosse a estimé que ce manuscrit devait être publié *in extenso*. Il le fit dans le *Bulletin de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure* (1938), accompagnant le texte d'une introduction dans laquelle il a judicieusement classé tous les renseignements qu'il y a trouvés : les noms de nombreux officiers (nous disons aujourd'hui fonctionnaires) des diverses administrations, du Parlement, de la Chambre des Comptes, du Bailliage, de la Vicomté, de la Monnaie ; des membres du clergé séculier et régulier, du médecin de la famille, des sages-femmes, des bourgeois, des marchands, des artisans...

Qu'ils aient appartenu à la religion catholique ou qu'ils aient pratiqué le culté réformé, c'est toujours avec la plus grande piété que nos ancêtres tenaient leur livre de raison. Ainsi un descendant des Le Court entreprit eu XVIII^e^ siècle de transcrire les textes

précédents devenus difficiles à déchiffrer. Il fit précéder sa copie de ces lignes qui sont comme une prière :

« Copie de ce qui est cy devant concernant les extraits batistères des sieurs Le Court de Roüen depuis l'année mil cinq cens trente-cinq, qui ont toujours prospérés par la grâce de Dieu, que nous devons prier continuellement de garder de mal et d'empêcher d'y succomber leur postérité. Ainsi soit-il. »

*
* *

Voici maintenant, de la fin du XVI[e] siècle, un livre de raison illustré.

Le livre de famille de Constant Le Gentil, écuyer, sieur de Piencourt, conservé à la Bibliothèque nationale (22) n'est qu'un mince livret de quatorze feuillets de parchemin, mais illustré de neuf portraits dus au peintre lexovien Marin Bourgeoys, valet de chambre et peintre ordinaire du roi Henri IV, et aussi de nombreuses armoiries d'alliances dues à ce même artiste dont Georges Huard et Etienne Deville nous ont fait connaître la vie et l'œuvre.

Ce livre de famille fut — je le cite — « fait, dressé et compilé en la ville de Lisieux, par ledit Constant Le Gentil, pendant le temps qu'il a été réfugié en icelle pour cause des guerres civiles qui ont régné en grande fureur et cruauté en ce royaume de France et spécialement en cette province de Normandie, depuis l'année mil cinq cent quatre-vingt-huit jusques à la réduction de la ville de Honnefleu, dernière ville de cette province d'au-deça de la rivière de Seine, réduite à l'obéissance du roi... le mercredi huitième jour de juin mil cinq cent quatre-vingt-quatorze. »

Les dernières lignes de cette sorte de préface méritent aussi d'être transcrites tant elles expriment bien l'esprit dans lequel nos pères entreprenaient la rédaction de leurs livres de famille : « Exhortant, par forme d'admonition et prière, ledit Constant, ses successeurs, de continuer ledit chartrier de père en fils, en la forme qu'il est commencé (si de meilleure ne se pouvait aviser) tant qu'il plaira à Dieu donner être sur la terre à ladite race, le tout étant rapporté à l'honneur de Dieu le Père, du Fils et du Saint-Esprit, auquel soit honneur et gloire à perpétuité et aux siècles des siècles. *Amen.* »

---

(22) *Ms. n. acq. franc.* 5400. Analysé par Georges Huard aux pp. 23-29 du *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, année 1913, n° 21, à la suite d'une étude sur *Marin Bourgeoys, peintre du Roi.*

Constant Le Gentil avait interrogé son aïeul Thomas Le Gentil « avec lequel il a résidé et familièrement conversé l'espace de vingt et deux ans et demi ou environ que ledit Constant pouvait avoir d'âge lorsque ledit son aël alla de vie à décès et qui était âgé de viron quatre-vingt et quatre ans ». C'est bien là la vraie méthode : questionner d'abord les doyens de la famille.

Le vénérable octogénaire rappela ainsi devant son petit-fils le souvenir de ses propres ancêtres depuis son trisaïeul. Il lui expliqua comment sa famille vint de Bretagne (où elle est encore aujourd'hui représentée dans sa branche de Rosmorduc) en Normandie, porter les armes pour le service du roi dans l'armée du Connétable du Guesclin. Son bisaïeul se maria au pays d'Auge et y fit sa résidence ordinaire en la paroisse de Hotot en sa maison des Douères. De même son aïeul Colin Le Gentil « au temps que les Anglais occupaient la Normandie et plusieurs autres provinces de France ». De même aussi son père Robert Le Gentil, époux de Guillemette Turgot, fille du sieur des Tourailles. Ce fut lui, Thomas Le Gentil, époux d'Isabelle de Martainville, qui quitta la maison des Douères en 1522 lorsqu'il acquit la terre de Piencourt où il vint résider et dont il prit le nom.

« Fut ledit Thomas de forte taille et robuste complexion, qui suivit toujours les guerres et la cour du grand roi François I^er^, ...premièrement enfant d'honneur dudit roi et l'un des quatre otages par lui envoyés en Angleterre, ...depuis pannetier ordinaire et valet tranchant dudit roi François et son maître d'hôtel. »

Son fils Jacques « suivit toujours les guerres depuis qu'il eut atteint l'âge de porter les armes », d'abord page « tant en France qu'en Angleterre », puis successivement archer, homme d'armes et maréchal des logis de Mgr François de Vendôme, vidame de Chartres.

Il eut douze enfants de son mariage avec Françoise de Mahiel, fille du sieur de Bonnebosc. Son fils Constant Le Gentil, aussi archer et homme d'armes des sieurs de Carouges et de Fervacques, le rédacteur du livre de famille, en eut dix-sept et se remaria après la mort de sa première femme, Claire Cotart; mais la seconde, Marguerite de Courcy, ne lui en donna point.

Un autre fils de Jacques, Gaston, « partit de sa maison paternelle en l'an 1548, âgé de six ans, pour venir en l'abbaye de Fécamp, auquel lieu il fut rendu et vêtu premièrement en enfant de chœur »

puis en 1554, à douze ans, « en religieux en icelle abbaye, en laquelle il a vécu honorablement, par le temps et espace de soixante-huit ans, vivant encore de présent, pourvu de l'office de sacristain de ladite abbaye, curé de Saint-Pierre-le-Vieil (paroisse qui était à la nomination de l'abbé de Fécamp) et chapelain de la chapelle de Mirville. »

Le sort de ce paisible religieux avait paru suffisamment enviable à Constant Le Gentil puisque l'un de ses dix-sept enfants, « Benjamin, âgé de six ans ou environ, fut, par le moyen de son dit oncle, rendu et vêtu religieux en ladite abbaye de Fécamp, en 1577, et a vécu en icelle l'espace de trente-six ans, et décéda le jour Saint Honoré, seizième jour de mai, en l'an 1613. » Cette page, illustrée des portraits des deux moines a d'ailleurs été peinte et écrite après la confection de l'ensemble qui s'espace entre 1588 et 1594.

*
**

C'est sur cette fin du XVI[e] siècle que je devrais terminer cette nomenclature si je ne tenais en citant le livre de raison de Jacques Susenne, à rendre hommage à la mémoire si présente encore parmi nous de son éditeur Pierre Le Verdier, le très savant président de la Société de l'Histoire de Normandie (23).

Jacques Susenne ouvre son cahier en 1614. Il demeure à Lintot, près de Longueville. Avec lui nous regagnons donc notre région haut-normande.

« De ce cahier, que se sont transmis plusieurs générations, écrit P. Le Verdier, il se dégage comme un parfum de bonne et naïve et honnête simplicité. Les braves gens qui se le sont transmis y ont mis toute leur âme : le père écrit avec bonheur la naissance de ses enfants, le fils y mentionne avec émotion la mort du père, et l'un et l'autre appellent sur le nouveau-né ou sur l'ancêtre le secours divin. La famille est modeste, mais on en a le culte, c'est pour les descendants qu'il faut garder ces annales; il semble que dans ces feuillets les morts resteront près des vivants, et la famille ne sera pas dissociée. Voilà le charme que j'ai éprouvé à feuilleter ce vieux manuscrit. »

---

(23) *Revue des Questions historiques*, 1908, pp. 210-222.

Si nous n'avons pas le temps de le feuilleter ensemble aujourd'hui, permettez-moi du moins d'en lire le titre :

« *In nomine Domini, amen.* Gardez, sauvez et continuez ce livre qui ne se doit perdre, pour les causes y contenues que trouverez bonnes et mémorables, et que devez continuer de temps en temps chacun à part soi. »

*
**

Puis-je aussi pour ma part vous avoir intéressés à ces feuillets jaunis, encore tout imprégnés de l'esprit de famille qui les a inspirés, de cet esprit de famille qui a permis aux uns de s'élever et aux autres de se maintenir sans déchoir, qui a créé les races fortes et fourni à la société les cadres solides qui résistent aux épreuves.

Que la lecture des livres de raison nous serve de leçon. Prenons modèle sur nos ancêtres pour allier au souvenir fidèle et reconnaissant des générations passées — les soucis, les préoccupations et les ambitions très légitimes que nous nourrissons pour ceux à qui nous avons donné la vie et qui, après nous, entretiendront à leur tour le culte sacré de la famille.

L'ABBÉ J.-J. GAUTIER
ET L'ESSAI SUR LES MŒURS CHAMPÊTRES
(1787)

REPONSE
AU DISCOURS DE RECEPTION DE M. ROUAULT DE LA VIGNE

Par M. RENÉ HERVAL

Après avoir rappelé les doubles origines, bretonnes et normandes, de M. Rouault de la Vigne et évoqué la mémoire de son frère aîné, tombé le 28 mai 1915 en Artois, M. René Herval apparente, pour l'intérêt qu'ils présentent, certains livres-journaux aux Livres de Raison et poursuit :

CES auteurs de Livres-journaux, héritiers de nos anciens chroniqueurs, sont nombreux et la quantité de relations que fait surgir de chaque canton de la province le souvenir de la dernière guerre atteste que les Normands d'aujourd'hui sont bien les fils spirituels de Guillaume de Jumièges, d'Orderic Vital et de Gilles de Gouberville. Rares, bien rares, sont, au contraire, les mémorialistes de campagne ou de petite ville qui ont tenté de dominer leur sujet et de brosser un tableau, fût-il fragmentaire, de la société de leur temps. Ce travail de synthèse n'est évidemment pas à la portée de tous les esprits. Il y faut de la méthode, un coup d'œil perçant, un jugement sûr. La sagesse sceptique de Montaigne y prend appui sur l'esprit d'observation de La Bruyère

Nous discernons cependant un certain nombre de ces qualités dans un curieux petit livre publié en 1787, soi-disant à Londres mais en réalité à Alençon, par la vieille imprimerie Malassis, sous ce titre simple mais prometteur : *Essai sur les mœurs champêtres.* L'auteur était un curé de campagne, Jean-Jacques Gautier, esprit cultivé, tempérament assez original, au demeurant curieux homme.

Il était né à Exmes le 22 juin 1748, de Michel Gautier et de Barbe Fernet, sa femme, et y avait été baptisé le lendemain en

l'église Saint-André. De sa jeunesse on ne sait rien. Une tradition assez vague en fait l'élève des Eudistes. Un peu plus tard, il aurait rempli les fonctions de précepteur dans un château dont on ignore le nom. Lorsqu'il nous apparaît en pleine lumière, il est prêtre et âgé déjà de trente-cinq ans. Le 30 septembre 1783, nous le voyons succéder en effet comme curé de la Lande-de-Goult, petite paroisse située entre Séez et Carrouges, à un abbé René Gautier, vraisemblablement son parent.

La Lande-de-Goult qui abrite aujourd'hui une population d'environ quatre cents âmes constitue vraiment ce qu'on appelle en langage familier un pays perdu. Ses maisons s'échelonnent le long d'un petit chemin situé à flanc de côteau et qui suit, à une centaine de mètres de distance, la rive droite d'une petite rivière, la Cance. En 1783, la paroisse était à la nomination du Chapitre de Séez et devait, de ce fait, à celui-ci une redevance annuelle de quatre livres de cire. Cette obligation ne devait pas peupler de cauchemars le sommeil du curé car le revenu de la cure était sinon copieux, au moins fort honorable. Il consistait en 1.500 livres de revenu auxquelles s'ajoutait la récolte d'une acre et demie de terre labourable et d'une acre de pré. Un vicaire aidait à l'exercice du ministère paroissial.

Les habitants étaient tous de très petites gens : mineurs, charbonniers, bûcherons, pâtres ou laboureurs, dispersés dans les quelque soixante feux du village. Ils ne devaient guère importuner leur curé mais leur compagnie semblait sans doute bien monotone à certains jours à Jean-Jacques Gautier. Cet abbé, frotté de belles-lettres et qui même se sentait parfois quelque démangeaison d'écrire, manquait, à la Lande-de-Goult, de ressources intellectuelles. On peut supposer qu'il y suppléait en faisant autour de sa cure quelques menus voyages. Tantôt il assistait aux assemblées ecclésiastiques de Séez, ce qui lui permettait d'approcher d'assez près Messieurs du Chapitre et les principaux membres du clergé diocésain. A d'autres jours, il se rendait à Carrouges où il avait pu se créer des relations parmi les chanoines de la collégiale et aussi parmi les magistrats qui exerçaient la haute justice au nom d'Alexis-Paul-Michel Le Veneur, seigneur du lieu, futur général en 1792. Mais c'était Alençon, distant de six lieues, qui semblait surtout exercer son attraction sur notre curé. Il devait s'y rendre fréquemment, étant inscrit, croit-on, parmi les membres d'une des trois loges maçon-

niques de la ville. « Là, écrit M. Xavier Rousseau, l'un de nos membres correspondants, qui a réédité naguère à Argentan l'*Essai sur les mœurs champêtres*, il se rencontrait avec des gens de la meilleure compagnie : bourgeois de parfaite éducation, officiers titrés, nobles glorieux de plusieurs quartiers, professeurs, médecins, fonctionnaires, ecclésiastiques de tout parage, vicaires, curés, moines, prieurs... »

L'abbé était né observateur. Si, d'ordinaire, il avait tout le loisir d'étudier les caractères des ruraux, ses paroissiens, à Alençon, il pouvait examiner les travers d'une société, peut-être un peu fermée, mais qui comptait d'assez bons originaux.

Rentré chez lui, le curé de la Lande-de-Goult devait classer soigneusement ses remarques et en composer une sorte d'herbier dont il se réservait d'utiliser ultérieurement les éléments. C'est ainsi qu'il s'était formé, au long des jours, des semaines et des mois, le petit volume publié par l'Imprimerie Malassis. Nous y trouvons aujourd'hui les renseignements les plus curieux sur l'état de la société française en province à la veille de la Révolution.

Toutes les classes de la société ont été étudiées avec une réelle perspicacité mais de la façon la plus amusante par notre Théophraste de village.

Les paysans, d'abord. Jean-Jacques Gautier les connaissait bien, et paraît les avoir aimés. Il parle avec sympathie de leurs usages, de leurs mœurs simples, même de leurs défauts.

En bon disciple de Rousseau, il brosse un tableau touchant de leur vie patriarcale : « Heureuse la campagne isolée où l'influence de l'or n'a point encore gâté les mœurs... Le petit champ où croît le sarrazin nourrit la famille, le troupeau des brebis fécondes, la couvée. Il ne faut que quelques sols pour payer le tisserand et le foulon. Le laboureur prête ses bœufs un instant, le journalier donne les bras de son fils robuste. Les échanges sont aussi justes qu'ils sont faciles. On bat le grain en commun, les femmes s'assemblent pour tondre les brebis. C'est une fête comme du temps du roi-prophète. »

Le cycle des saisons impose naturellement ses exigences à ce petit monde rural dont l'activité dépend essentiellement du gel et de la pluie, des vents et du soleil. L'hiver, la vie est ralentie, d'autant que le chauffage et l'éclairage sont rares. Afin d'épargner l'un et l'autre, on se groupe, on se livre à quelque occupation ména-

gère ou l'on bavarde. Tel tableautin brossé par le curé de la Lande-de-Goult est comparable à ces intéressantes eaux-fortes de la fin du règne de Louis XV qui, inspirées de Rousseau et de Diderot, nous font pénétrer sous le chaume des masures et dans l'intimité d'humbles familles. Voici par exemple ce qu'étaient, vers 1785, les occupations des paysans de Normandie pendant les longues soirées d'hiver :

« Que faire dans un village isolé ? Le bonhomme qui n'a point de chanvre à teiller se couche pour dormir. La bonne femme mène sa fille au veillery. On s'assemble dans une bonne étable bien chaude et bien fermée. Le garçon complaisant tourne quelquefois le rouet de sa maîtresse pendant que les vieilles content des histoires de fées et de revenants lorsqu'on n'a plus rien à dire des vivants et qu'on a fait la gazette de toute la paroisse, sans épargner le curé ni la chambrière. »

La nuit, que tant de joyeux propos ont si bien entamée, passera vite. Dans chaque cabane, l'aube éveillera la maisonnée. Et chacun reprendra en même temps que ses travaux familiers le faix de ses soucis ainsi que le note fort judicieusement l'abbé Gautier :

« Les enfants, dans la joie, préparent mille engins pour attraper la gent volatile. Ils écrasent sans pitié sous leurs pesants assommoirs la rousselette et le pinson. Les bras tombent au pauvre journalier. Il est désolé, il rentre tout honteux dans sa cabane, se courbe sur deux tisons. Il est humble, timide et religieux. La femme cependant qui toujours file ne cesse de faire du bruit. Elle gronde, elle querelle. Le pauvre homme ne dit mot. On le fait bercer l'enfant. Il berce volontiers pour le bien de la paix, fâché de faire encore ses trois repas et d'avoir encore bon appétit alors qu'il ne gagne rien. »

Nous avons peine à nous figurer aujourd'hui les conditions dans lesquelles on passait, au village, la mauvaise saison. Le confort était absent des demeures. Les chemins, transformés le plus souvent en fondrières, ne permettaient guère la promenade. Que restait-il donc au paysan pour se distraire les dimanches et les jours, si nombreux, de fêtes chômées? Comment la jeunesse, surtout, passait-elle ses heures de loisirs? L'abbé Gautier nous renseigne là-dessus avec une charmante bonhommie :

« Dans la saison pluvieuse, dit-il, les garçons du village qui ont assisté à la messe, jouent bonnement, pendant les vêpres, à la fossette, dans la grange, ou au brelan sur une botte de paille. Les

filles alors, à moins qu'elles ne soient dévotes, ne sont point à l'église ni au coin du feu. Elles s'approchent tout doucement. La plus jeune enhardit les autres. Elles rient d'abord à la porte toutes ensemble et finissent par entrer... »

Oh! la jolie scène et qu'elle est bien observée!... Vienne l'avril, le cadre changera mais le tableau demeurera le même, dans ses grandes lignes :

« Lorsque le printemps, dans un beau jour, ramène les garçons dans la prairie où ils lancent la bille et la renvoient, les filles ne restent point non plus à la maison. Le temps est trop beau, elles vont aux champs, font un tour plus ou moins long et se trouvent toujours, je ne sais comment, pas loin de l'endroit où l'on joue. »

. . . . . .

Les campagnes normandes, à cette époque, voyaient s'éloigner pendant l'été de nombreux ouvriers qui allaient travailler dans des régions parfois éloignées. Cet exode était très important. Sans doute les salaires étaient-ils trop bas pour retenir les hommes dans les fermes. Les femmes exerçaient alors pleinement leur souveraineté sur les foyers désertés.

« Au retour de la belle saison, on voit des paroisses absolument vides d'hommes. Ils sont à Paris ou dans la Beauce. Il ne reste guère que le curé et le meunier... Les femmes n'ont pas un instant de chagrin ni d'inquiétude. Leurs maisons sont pourvues à l'ordinaire. Le meunier complaisant fait des avances, le charitable pasteur vient au secours. Oh! Comme elles jouissent de leur liberté! Comme elles se réunissent! Comme elles causent toutes ensemble! Quels délicieux goûters! »

Ces femmes qui se livrent ainsi à d'innocentes débauches et à d'interminables commérages, l'été, quelques semaines plus tard, les invite à leur tour aux travaux de la moisson. Pour faire l'août, les fermiers ont appelé à la rescousse le ban et l'arrière ban de la paysannerie. Le louage des travailleuses et des travailleurs s'est fait, souvent, de la façon la plus pittoresque. Et voici comment nos gens vont aux champs lier leurs gerbes et fredonner leurs chansons :

« Les campagnes jaunissent, les épis se courbent, les journaliers triomphent. Ils s'attroupent sous les halles. Le faucheur robuste élève sa faux : on dirait du vieux saturne. La jeune fille avec sa

faucille ne représente pas mal la déesse Cérès. On marchande longtemps, on crie fort haut, on convient enfin du prix. On part avec le premier inconnu. On couche pêle-mêle dans une grange sans inconvénient. Dès la petite pointe du jour le fermier vigilant conduit ses moissonneurs, moitié endormis. On attaque à petit bruit. Les premiers repas sont presque sérieux. Après le dîner tout l'atelier s'anime. Les chansons répétées frappent la voûte des cieux. Malheur au mal peigné qui passe par là : on le hue impitoyablement. Le maître qui nourrit et qui paie ne peut dire mot : il serait hué lui-même. »

Cette vie en commun, cette grosse joie accompagnant un dur labeur, les ripailles qui marquent la fin de la moisson, tout cela traduit une mentalité bien éloignée peut-être de celles des ouvriers d'aujourd'hui. Ces antiques coutumes ont disparu peu à peu, au cours du XIX^e^ siècle, avec la *louée* des servantes, la fête de la gerbe et tant d'autres traditions jusque-là fidèlement transmises par leurs aînés aux générations nouvelles. Elles s'en sont allées avec les hautes coiffes et les larges fichus des Indes de nos mères-grands.

Tout n'est d'ailleurs pas à regretter dans ce que fut autrefois la vie rurale. A l'époque de Louis XVI, tandis que les châteaux demeuraient trop souvent vides, les familles des cultivateurs s'entassaient dans des locaux exigus, insalubres, engendrant de regrettables promiscuités. Le problème de l'habitat villageois, l'abbé Gautier l'a posé, sous une forme à la vérité plaisante, mais de façon très nette en nous mettant sous les yeux cette sorte de diptyque satirique :

« Monsieur et Madame ont un beau château. Ils pourraient en occuper chacun une aile, y loger grandement et même y bouder commodément. Mais ils sont trop près, trop à l'étroit. Si Monsieur reste en province, il faut que Madame aille à Paris et quand Monsieur va à Paris, Madame revient en province. Entrez dans la maison d'un de leurs vassaux. C'est purement l'arche de Noé. Tous logent, mangent, dorment dans le même appartement : le mari qui ne découche jamais, la jeune servante qui couche au pied du lit de son maître, la fille après, le berger à la suite. Le cochon y dort, les poules y juchent, les ustensiles du ménage roulent parmi. Les jupons se trouvent souvent mêlés avec les hauts-de-chausses. Ils s'arrangent et la paix règne partout. »

. . . . . .

La classe paysanne possédait alors quelques représentants aisés qui s'enhardissaient à se frotter à la noblesse. A mesure que cette dernière déclinait, une nouvelle couche sociale s'élevait jusqu'à elle, s'efforçant de la remplacer. Tandis que de riches roturiers épousaient des jeunes filles titrées mais sans avoir; d'autres, non moins ambitieux, tentaient de se glisser habilement parmi les privilégiés qui jouissaient du droit de chasse et bénéficiaient de l'exemption des tailles. En fait la Révolution était déjà en marche, bien avant 1789. Elle nivelait et mêlait les différentes classes sociales. Notre philosophe champêtre a très habilement montré comment se faisait alors ce travail d'érosion et comment la noblesse, attaquée par la sape paysanne, s'écroulait chaque jour davantage, perdant, lambeau par lambeau, ses privilèges et ses raisons même de subsister.

Voici le portrait d'un de ces ruraux qui rêvent titres et blasons :

« X... est propriétaire d'une bonne métairie qui lui donne amplement de quoi dîner et souper. Il pourrait vivre en paix, dormir profondément aux côtés de son épouse, mais il faut qu'il chasse comme le seigneur. Quand le garde est de noces ou bien à la foire, alors il chasse tout le jour, passe les nuits à l'affût pour assassiner un lapin et quand il voit tourner en broche l'animal braconné, il se croit de bonne foi gentilhomme... »

Celui-là ne fait encore que des songes modestes et son désir d'ascension sociale ne va pas plus avant que le salmis de perdrix ou le modeste civet. Il s'en tiendra là, vraisemblablement. D'autres se prennent au sérieux, tel ce syndic de paroisse qui tente déjà d'en imposer à ses concitoyens :

« C'est le coq du village. Il sort d'être trésorier, tout de suite on l'a nommé syndic. Alors il a couvert son chef d'une ample perruque. Il s'enfle dans son banc, querelle le sacriste, se persuade que la nef lui appartient plus qu'aux autres paroissiens parce qu'il paie plus pour les réparations. Lorsqu'il a assisté à quelque assemblée, nommé le collecteur, apposé sa signature, il se croit autant que le bourgmestre d'Amsterdam... »

. . . . . .

A cette époque, la décadence de l'aristocratie devient irrémédiable parce qu'elle est la conséquence de son appauvrissement. A la lecture de l'*Essai* de l'abbé Gautier, on devine quelle a dû être, durant la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, l'angoisse de cette petite

noblesse rurale qui disputait vainement à ses créanciers ses derniers lopins de terre. Certains s'entêtaient à paraître encore, à exhiber les marques dédorées de leurs anciens privilèges. Quémandeurs, emprunteurs aujourd'hui, ils étaient mûrs pour les mésalliances de demain. Les paysans ne se méprenaient pas à leur sujet et ne respectaient guère ces pauvres diables.

« Fussiez-vous descendu de Bernard le Danois ou du fidèle Osmond, pauvre gentilhomme, le paysan grossier n'a point de vénération pour vos titres... Premenez-vous avec vos décorations, avec votre épée dans la foire aux vaches, vous ne trouverez pas tant de crédit qu'un bon roturier bien étoffé qui est ceint d'un gros sac de cuir... »

Pour se soutenir, certains épousaient de riches roturières. Leur morgue n'en était pas diminuée, tant s'en faut. L'abbé Gautier a croqué au passage ce personnage qui « a hérité de sa grand-mère d'un quart de fief. Il n'a ni banc dans le chœur, ni litre sur les murs. Il a pris femme dans la roture. N'importe! Cet homme, plus entêté de sa noblesse que le seigneur de la paroisse, est fier comme le Kan des Tartares. Quand il a poursuivi un lièvre qui l'a promené dans tous ses petits Etats, il revient à sa maison plus glorieux que l'Empereur de toutes les Russies. Il voudrait bien régner sur ses vassaux comme un seigneur polonais. Il a en horreur toutes ces républiques où les hommes veulent être égaux. »

Les nobles de campagne, dans leur détresse, avaient cependant une autre ressource que celles de vivre en parasites ou de courir les dots roturières. Ils pouvaient chercher à relever leur fortune par le travail et nous pouvons penser qu'à une époque où les préjugés commençaient à s'effacer, c'étaient les meilleurs d'entre eux qui, sans souci de déroger, se mettaient résolument au labeur. Comme ils étaient généralement plus instruits que les simples fermiers, ils donnaient parfois l'exemple du progrès. C'est du moins ce que donne à entendre le curé de la Lande-de-Goult :

« Celui-ci, dit-il, est né gentilhomme, ne paie point de taille. Au reste il ne pense pas comme les seigneurs du temps passé qui quittaient leurs châteaux, la bonne campagne qui nous nourrit, pour suivre Richard-Cœur-de-Lion, se faire tuer sur la brèche ou mourir de la peste en un camp. Il n'a même pas eu l'ambition de servir dans les milices garde-côtes... Il s'est livré tout entier à la partie rurale. Il en remontre aux vieux laboureurs. Personne ne connaît

mieux que lui le temps de semer, l'espèce de grain qui convient. Il sème lui-même, ferait un livre sur l'art de brasser. Il a encore un talent particulier pour choisir les bœufs les plus propres à graisser. Il les achète lui-même, ne se trompe pas, leur donne le foin ou fait la litière, les mène à la foire pour les vendre, aussi glorieux que ses ancêtres qui allaient passer la revue ou bien assister à un tournoi. »

Ces nobles de fortune modeste qui cherchaient ainsi leur salut dans le travail étaient sans doute critiqués dans les boudoirs de Sées, de Carrouges ou d'Alençon. Nous sommes bien tentés, nous, de les louer sans réserves. Ne faisaient-ils pas mieux que de quémander à Versailles ou de se plaindre ?

Ce tableau de la société rurale eût été incomplet si l'abbé Gautier n'y avait pas fait sa part au clergé. Cette part, il la lui a même faite très large. N'était-il pas orfèvre en la matière ?

Il ne faut pas oublier que notre philosophe appartenait à ce bas clergé de village qui, parfois, menait une vie assez difficile : une vie très différente de celle des chanoines de Sées ou des aumôniers de châteaux. Aussi traduit-il parfois les rancœurs de ses confrères à l'égard des membres du haut clergé, nantis de bénéfices importants et vivant avec un confort bien supérieur au sien.

Deux prêtres « sortis du même village, dit notre auteur, ont fait ensemble leurs études, leur séminaire. Ils ont reçu en même temps l'imposition des mains. L'un, devenu chapelain d'un gros seigneur, fait exactement sa toilette, repose sur la cheminée son bréviaire toujours propre, avec son signet, s'extasie devant la brillante décoration de la dame. On ne l'éveille point brusquement la nuit. Il peut rêver tranquillement boucles et pompons. L'autre, chétif vicaire de campagne, presque toujours chargé du Bon Dieu et de l'onction, de la boue jusqu'aux genoux, n'a guère devant les yeux que les tristes images de la pauvreté et de la maladie, n'entend que les cris de la misère et de la douleur. Son bréviaire, souvent pocheté, est devenu octogone et, le soir, lorsqu'il commence à le dire, on vient encore le chercher pour un malade qui presse. »

L'abbé Gautier ne cache pas sa sympathie pour ce clergé rural auquel il appartient. A l'entendre — et rien ne permet de douter de sa sincérité — le curé de village est une sorte de Providence pour la pauvre population d'alentour. « Les portes du presbytère,

dit-il, sont toutes grandes ouvertes. Le curé est visible à toute heure. Le plus chétif manant parcourt dès le matin les endroits les plus reculés de sa maison. Le pauvre déguenillé se plante debout dans le coin de son feu. La nourrice importune pénètre jusqu'à son lit... »

Certes, il est, expose-t-il ailleurs, des esprits forts qui s'en prennent indistinctement à tout le clergé des erreurs de quelques-uns : « Le Philosophe, à la ville, qui a ouvert tant de fois les fastes de la sainte Inquisition, qui a lu tout récemment l'histoire de la saint Barthélémy, ne laisse pas de s'échapper quelquefois contre les ministres de la religion. Je voudrais qu'il vînt à la campagne où la nature riante pourrait dissiper sa mauvaise humeur; que là il contemplât longtemps et à loisir le curé de... qui est peut-être le bienfaiteur le plus humble et le plus universel, qui fait le catéchisme aux enfants, qui leur fait aussi apprendre un métier; qui distribue le pain céleste, qui coupe aussi le pain matériel; qui remet les péchés, porte l'onction et qui, en même temps, apaise les querelles, arrête les procès, prescrit de bons régimes aux malades, les console, panse leurs plaies. »

Il semble que le clergé rural, à la fin de l'ancien régime, ait possédé de très saints prêtres. Mêlés à la population paysanne, au courant de ses aspirations et de ses besoins, ces humbles ecclésiastiques vivaient de la même vie que leurs ouailles. La plupart étaient pauvres. Mais si les curés, grâce aux fondations et aux dîmes, pouvaient encore mener une existence assez digne, il n'en était pas de même des vicaires et des prêtres habitués. Ceux-ci, nés eux-mêmes, la plupart du temps, de familles paysannes, attendaient parfois toute leur vie la cure ou le bénéfice qui les auraient mis à l'abri du besoin. Obligés de ménager leur curé dont dépendait leur très maigre situation, ils devaient s'acquitter de toutes les besognes pénibles du pastorat. Chaque année, ils devaient se rendre à l'évêché pour faire renouveler leurs pouvoirs. Encore ceux-ci n'étaient-ils prorogés qu'après un examen sérieux des connaissances théologiques du pauvre prêtre. Aucune certitude du lendemain pour les vicaires, aucun appui auprès de l'évêque, rien que la perspective de la misère pour les vieux jours. La situation que nous dépeint l'abbé Gautier aide à comprendre les raisons pour lesquelles le bas clergé, au début de la Révolution, se détacha souvent de son Ordre naturel pour aller grossir les rangs du Tiers Etat.

Beaucoup de ces pauvres prêtres finissaient par rejoindre, même dans la vie courante, les familles paysannes dont ils étaient souvent issus. Poussés par la nécessité, ils en arrivaient aux mêmes solutions du problème de l'existence que les nobles ruinés. Le vicaire et l'habitué retournaient à la charrue.

« Immédiatement après l'imposition des mains, dit de l'un d'eux le curé de la Lande-du-Goult, il s'est retiré dans son village où il s'occupe de travaux champêtres avec une force et une ardeur qui ne sont point communes. Il laboure le jardin, creuse le fossé, coupe le bois, fait les fagots, fauche l'herbe, la fane, garde sa vache dans les chemins, écrème le lait, fait le beurre. En hiver, lorsque le temps est mauvais, il teille le chanvre, dévide le fil avec une patience admirable. Le dimanche seulement, cet ouvrier infatigable prend une mauvaise soutane pour célébrer la messe dans une chapelle domestique et la dépose le soir pour la reprendre huit jours après. »

. . . . . .

L'*Essai sur les Mœurs champêtres* comporte encore bien d'autres notes curieuses qui évoquent toute la vie rurale d'autrefois. Telle page y est consacrée aux modes féminines et à ces hautes coiffes dont nos aïeules tiraient si joliment vanité. Une autre décrit la visite des nourrices par le curé. Ailleurs, ce sont le joyeux tumulte des foires, les ruses successorales, l'accueil au village d'un milicien qui a navigué jusqu'au Cap de Bonne-Espérance sur les vaisseaux du roi; les tribulations des paysans dont les maisons sont bâties en bordure de la forêt d'Ecouves et qui sont molestés par les officiers des Eaux et Forêts. A l'intérêt que présentent des épisodes suggestifs s'ajoute la confiance que l'on peut avoir en celui qui les conte. L'abbé Gautier a ses défauts, ses méfiances, ses antipathies même, mais il est de bonne foi. Son petit livre, dans lequel maint portrait, alertement tracé, trouva aisément sa *clef* pour les contemporains, souleva de vives colères et aussi de grands éclats de voix. Pour nous, les colères sont mortes et les rires se sont dissipés. Il nous reste seulement un document intéressant, en dépit de sa forme littéraire assez médiocre. L'*Essai sur les Mœurs champêtres* mérite que l'historien le consulte : nulle part, peut-être, il ne se trouvera plus directement en présence de nos aïeux de la fin du XVIII^e^ siècle.

Lorsqu'éclata la Révolution, l'abbé Gautier se montra aussitôt partisan des idées nouvelles. N'avait-il pas, depuis plusieurs années

déjà, protesté contre maint privilège et souhaité l'abolition des dîmes ecclésiastiques? Il prêta le serment à la Constitution civile du clergé, mais, dès la fin de la Terreur, il se rétracta. Lors du Concordat, il était toujours curé de la Lande-du-Goult. En 1803, il fut nommé professeur à l'Ecole secondaire d'Alençon. Quelques années plus tard, il était chapelain de l'Hospice d'aliénés de cette ville et conserva ce poste jusqu'à sa mort survenue le 4 mars 1829. Celui qui s'était dépeint lui-même comme « un bon prêtre de campagne qui s'amuse à voir son Dieu dans un brin d'herbe » laissa la réputation d'un parfait honnête homme, ignorant tout orgueil, et dont l'ironie naturelle n'avait jamais dégénéré en méchanceté.

LA MER ET LA MUSIQUE

DISCOURS DE RECEPTION DE M. GEORGES FAYARD

(1er juillet 1947)

MESSIEURS,

IL est de tradition que ce discours prélude par un acte d'humilité. Il est écrit et dit avec une diversité d'accents qui dessine une véritable gamme chromatique et pourrait se traduire plastiquement par une série d'attitudes variées et progressives, depuis la simple inclinaison de tête jusqu'à la prostration totale.

C'est à genoux, Messieurs, qu'il conviendrait que je me présentasse à vous, car je dois tout d'abord vous confesser quelques irrévérences.

. . . . . .

Eh! bien, puisqu'il le faut, parlons.

Et, bien entendu, parlons musique, n'est-ce pas?

Or, il m'est arrivé de lire dans Epicure : « Il n'y a que le sage qui puisse parler avec justesse de musique. »

Et, bien que Lucien ait écrit qu'il fallait passer par la musique pour atteindre à la sagesse, et quoique me voici parvenu au parvis de votre temple, je ne commettrai pas la folie de me prendre pour tel. Aussi, est-ce de biais que j'attaquerai le sujet.

En apprenant l'honneur que vous me fîtes de m'accueillir parmi vous, je découvris soudain que j'avais dû vieillir. Et vieillir, c'est, n'est-ce pas, cesser de regarder toujours en avant et commencer de se retourner vers un passé... Je me suis revu gamin intrépide escaladant les falaises abruptes de mon Fécamp natal, ou allongé paresseusement sur la grève, me laissant bercer des heures entières au rythme régulier et envahissant de la mer.

Et je songeai aux influences de cette force de la nature sur notre art. Il y aurait là, je crois, matière à une vaste étude que je me contenterai aujourd'hui d'esquisser brièvement.

*
**

L'Esprit souffle où il veut, et le génie, comme la grâce, choisit avec une capricieuse fantaisie son terrain d'élection.

Il ne semble pas qu'il ait semé plus particulièrement sur les côtes qu'à l'intérieur des terres, bien que l'on pourrait relever dans la plupart des ports — riches en peintres célèbres — la naissance de musiciens illustres, et constater que ces ports ont été souvent des centres musicaux et artistiques de première importance, car ils ne font pas seulement le transit des marchandises, mais aussi celui des races, des idées et des mœurs.

Mais, en ce qui nous concerne, Normands, il nous est permis de signaler que Le Havre a vu naître deux de nos plus grands musiciens modernes : l'un, André Caplet, arraché prématurément à la vie — et ce fut un deuil cruel pour la Musique — l'autre, Arthur Honegger, qui brille au premier rang de nos contemporains ; qu'à Honfleur est né Erik Satie, personnage curieux dont le nom — plus que l'œuvre — demeurera en tête de ce mouvement de bouillonnante et turbulente jeunesse qui, au lendemain de l'autre guerre, laissant exploser brusquement ses forces vives et indisciplinées dans une débauche d'originalité parfois forcée, fit en notre art sa petite révolution, et au Tréport, l'un de vos membres correspondants, le compositeur élégant et délicat, le prestigieux chef d'orchestre Paul Paray.

A côté de ceux qu'elle vit naître, peuvent être cités ceux qu'elle vit vivre, du moins dans leur première tranche de vie et qu'avec le flux elle ramena un jour sur la grève où les attendait une amante plus ensorceleuse encore, pour laquelle elle semblait les avoir généreusement préparés dans leurs premières amours. Je veux parler de ces marins, Rimsky Korsakow, Mariotte, Jean Cras, Albert Roussel, dont — avec plus ou moins d'éclat — les noms s'inscrivent en belle place dans la liste des grands musiciens.

Et puis, il y a la foule innombrable de tous ceux qui vinrent à elle aux heures de détente et parfois dès le plus jeune âge, quand on ne pensait lui demander qu'un tonique pour le corps, sans songer

qu'elle agirait peut-être aussi sur l'esprit ou sur l'âme. Car n'est-il pas permis de penser que la contemplation quotidienne de la mer qui porte si facilement à l'isolement, au rêve, à la méditation, qui excite en nous l'attrait de l'inconnu, le risque non sans péril ni sans saveur de l'aventure, qui en fouettant le visage réveille les énergies, exerce sur l'enfant ou l'adolescent qui s'y livre, cette éducation silencieuse et pénétrante des grandes œuvres de la nature ou de l'art, plus profonde peut-être, aux prolongements plus sûrs et plus lointains que celle qu'il reçoit des êtres.

« J'ai une tendance peut-être exagérée, écrivait Honegger, à rechercher la complexité polyphonique. Je trouve que nous devons nous servir des matériaux harmoniques créés par l'école impressionniste qui nous a précédés, mais dans un sens différent, comme base à des lignes et à des rythmes. »

Des lignes et des rythmes!

L'horizontalisme dynamique de la mer aurait-il soufflé son mot sur cette recherche d'esthétique? N'allez pas craindre, Messieurs, que je prenne le trident de Neptune pour la lyre d'Orphée, mais ne fallait-il pas que la voix des Sirènes fût bien charmeuse et persuasive pour qu'Ulysse se crût obligé de murer ses oreilles pour n'y point succomber?

Mais alors, me dira-t-on, le marin devrait être plus musicien que tout autre.

Si nous considérons ces deux types de l'humanité, terrien et homme de la mer, à l'état brut, si je puis dire, c'est-à-dire dépouillés de toute influence de l'éducation sociale, mis à nu devant leur élément, j'en tirerais peut-être, en effet, cette conclusion.

A-t-on jamais entendu, ailleurs que dans les vers gracieux du poète latin, le laboureur chanter en creusant son sillon? Les yeux baissés vers sa terre muette et immobile, le paysan demeure volontiers silencieux et sédentaire. Il concentre en lui-même toutes ses énergies, et derrière le front ridé restent souvent secrets ses pensées, ses désirs, ses joies et ses douleurs. Et si les bois qui l'entourent, en limitant son ciel, retentissent parfois de l'écho de sa voix, ce n'est que du cri rude et bref dont il aiguillonne les bêtes qu'il conduit.

L'œil tendu à l'horizon ou levé vers les étoiles, toujours en mouvement comme celle qui le porte, comme elle aussi le marin parle d'abondance et s'extériorise volontiers. Qu'il tire les filets ou largue les voiles, ses gestes sont toujours rythmés et dans le travail

collectif comme dans la rêverie solitaire, le chant est sur les lèvres, l'insouciance en son cœur, musique naïve et fruste ; mais, d'ailleurs, la musique qu'il goûte n'est-ce pas celle de la mer même ?

Et quand nous voyons le matelot étreindre entre ses bras avec tant d'amour l'instrument élu, le misérable accordéon, ne serait-ce pas qu'il le sent s'étirer et s'enfler comme la vague et que ses sons spasmodiques et pleurards lui disent les mêmes sanglots entrecoupés que le vent dans la voilure ?

Et que voudriez-vous que fît ce vieux loup de mer accoudé à cœur de journée au parapet du môle, le regard aveuglé par l'éclat de la lumière, sinon écouter monter d'en bas l'éternelle chanson ?

*
**

Lorsque la nature devint pour l'Art une source d'inspiration, comment un de ses spectables les plus grandioses aurait-il pu laisser insensible le génie créateur ?

Mais bien avant qu'elle ne devînt le sujet même de sa pensée, se manifestait déjà son influence.

Nous savons tous quel rôle important a joué la mer dans la symbolique chrétienne, et les fanatiques du symbolisme en ont vu le rapport jusque dans le plan des merveilles édifiées au culte divin. Mais je crois, Messieurs, qu'un de vos anciens présidents s'est élevé contre cette interprétation, et comme je ne suis nullement armé pour entamer contre sa docte érudition le moindre débat à ce sujet, qu'il me soit permis de quitter furtivement ce domaine de l'art, non toutefois sans signaler que l'architecture moderne s'est laissée influencer dans le même sens dans la construction de certaines grandes salles de spectacles ou dans l'aménagement d'hôtels particuliers, avec, il est vrai, des résultats plus ou moins heureux.

Je n'insisterai pas davantage sur la sculpture, encore qu'un des chefs-d'œuvre qui suscite en moi une impression indirecte mais puissante de la mer soit cette prodigieuse Victoire de la Samothrace dont l'essor irrésistible a traversé les siècles et dont la mutilation même donne plus d'acuité encore à cette sensation, car ce corps sans bras ni tête se dresse comme une mâture autour de laquelle les plis multiples de la tunique ondulée comme la vague s'enrobent et se gonflent comme des voiles au vent du large.

En peinture, depuis Breughel jusqu'à Othon Friesz et Raoul Dufy (pour citer encore Le Havre), quel artiste n'a pas, une fois

au moins, planté son chevalet sur la grève ou dans un coin pittoresque d'un vieux port? Romantisme, impressionnisme, pointillisme, cubisme, fauvisme, toutes les écoles et toutes les techniques se sont affrontées et chacune d'elles nous a légué des souvenirs éblouissants.

Dans les lettres, il n'y a qu'à puiser et s'il ne m'appartient pas de m'attarder en cette matière, puis-je seulement vous signaler que nos poètes paraissent avoir été touchés plus encore par l'impression auditive que visuelle et que les mots qui reviennent plus volontiers sous leur plume parlent musique plus que peinture.

. . . . . .

Les musiciens n'eurent donc qu'à se pencher sur les poètes et ce fut une nouvelle floraison de mélodies où les sensibilités conjuguées, renforcées, enrichies de leur double apport purent, en se complétant, traduire plus fidèlement l'objet de leur excitation. Et le vers élargi des mélodies qui l'enrobent est porté par les harmonies mouvantes comme le navire aux voiles gonflées, qui le grandissent et l'allègent, glisse sur les flots.

Que de tableaux charmants, ou de rêves attendris, ou de drames rapides s'offrent à nous en quelques pages ramassées écrites pour voix seules ou pour chœurs.

. . . . . .

La littérature du piano offre en vérité peu d'œuvres marquantes qui soient inspirées de notre sujet. Les petites pièces ne manquent pas, certes, qui s'intitulent : *En Mer*, *Sur la Mer*, *Près de la Mer*, mais de valeur assez quelconque.

Par contre, dans la *Légende de Saint François de Paule marchant sur les Flots*, Liszt a écrit une page magistrale, quoique entachée peut-être d'un peu de grandiloquence. Par l'utilisation géniale et révolutionnaire alors du clavier : houle des gammes sombres dans le grave, vagues déferlantes des arpèges du médium projetant l'écume d'accords éclatants dans l'aigu, chromatismes lugubres du vent qui siffle, fanfares cuivrées du soleil qui triomphe sur les flots maîtrisés, l'artiste nous offre une saisissante évocation de la mer, et Saint-Saëns, après l'avoir entendue exécutée par l'auteur, pouvait écrire : « Liszt semblait un apôtre et l'on croyait voir, on voyait

réellement l'écume des vagues furieuses voltiger autour de la face impassible et pâle, au regard d'aigle... »

Les modernes ne l'ont pas oubliée.

Debussy, dans *Ondine* et *Voiles*, a peint délicatement son décor de rêve, tandis qu'il en exprimait, moins heureusement peut-être, le pathétique dans *Ce qu'a vu le Vent d'Ouest*.

Jeux de sonorités sous un balancement rythmique persistant et Ravel, à son tour, avec une *Barque sur l'Océan*, nous emmène dans son sillage lumineux.

Fauré y a songé, lui aussi, car si la plupart de ses barcarolles se maintiennent dans le cadre de leur origine tirée du chant des gondoliers vénitiens, il en est — et je pense plus particulièrement à la cinquième — où l'auteur s'est laissé volontiers emmener jusqu'au large.

Une œuvre plus importante est à signaler : *Le Chant de la Mer*, de Gustave Samazeuilh, vaste poème en trois parties : *Prélude*, *Clair de Lune au Large*, *Tempête et Lever du Jour sur les Flots*.

Et je n'oublierai pas, puisque vous allez les entendre, ces pittoresques *Baigneuses au Soleil*, de Déodat de Séverac, aux lignes capricieuses, aux sonorités éblouissantes et dont le titre suggestif et sa réalisation heureuse nous emmènent bien loin de la prosaïque vision qui leur donne naissance, puisque ces corps élancés de jeunes naïades plongeant souplement dans les rires et l'eau miroitante, ne sont — au dire de leur dédicataire — que la brillante métamorphose d'un baigneur obèse et velu s'ébrouant craintivement sur la plage de Banyuls.

Il est évident que c'est dans le domaine symphonique que nous devons rencontrer les œuvres les plus poussées, tant par leurs proportions que par le souci d'exactitude de leur réalisation, exactitude toute relative, d'ailleurs, lorsqu'il s'agit du descriptif musical.

Déjà, en matière picturale, on a dit d'un paysage qu'il ne devait être qu'une transposition d'un état d'âme. Mais une transposition qui s'appuie sur des conventions précises : lignes, volumes, couleurs, qui permettent à celui qui regarde de se situer physiquement en quelque sorte et, par là même, atteindre plus aisément à la correspondance spirituelle avec l'artiste.

En musique, aucune donnée ne permet de fixer avec précision les intentions de l'auteur : tel arpège qui pour l'un évoquera le mouvement de la vague, dessinera pour tel autre les contours d'une

colline ; telle succession harmonique fera apparaître pour celui-ci les brumes matinales, pour celui-là le vaporeux d'un clair de lune, et cependant, nos grands coloristes ont, par le raffinement de leurs composés harmoniques et par la magie des combinaisons de timbres orchestraux, réussi le miracle — avec parfois, pour être juste, la complicité d'un titre évocateur — de recréer l'atmosphère propre au sujet traité.

Mais, au fait, s'agit-il simplement de décrire ? La contemplation prolongée de la nature ne nous emmène-t-elle pas loin, bien loin parfois, de la seule vision, et quand l'œil reste fixé sur la crête des vagues, le regard n'est-il pas perdu aux plus lointains horizons ? Et quand l'oreille écoute obstinément leurs battements réguliers, n'entend-elle pas des voix plus intimes, ou plus lointaines, ou plus étranges ? Et quand la poitrine se dilate de l'air rude et vivifiant, jusqu'où l'âme ne s'est-elle pas égarée ?

Or, quel art pouvait mieux que le nôtre allier plus heureusement, superposer en quelque sorte l'état de fait à l'état d'âme ?

Le sculpteur ne pouvait s'exprimer que par allégories ; à la peinture, il manquait le mouvement et le son ; les vers, dans leur envol, restaient prisonniers du sens étroit des mots ; seule la musique et la musique symphonique, par le coloris de ses timbres, la multiplicité de ses rythmes, la variété et la puissance de ses sonorités, la profondeur en même temps que l'imprécision même de son langage laissant grande ouverte la porte sur le rêve, seule cette musique pouvait nous permettre de retrouver l'émotion première.

Et le poète a bien dit : « La musique souvent nous prend comme une mer. »

Aussi le répertoire symphonique est-il riche par le nombre et la qualité d'œuvres qui lui soient dédiées.

« La mer a toujours été et sera toujours pour moi la plus belle œuvre de la nature. »

Ainsi s'exprimait Mendelssohn qui, le premier sans doute, lui consacra certaines de ses plus belles pages : l'Ouverture intitulée : *Le Calme de la Mer*, dont le début de tranquille majesté semble illustrer ses propres paroles : « J'éprouve une jouissance toujours nouvelle à contempler cette grande plaine liquide et nue », et ce chef-d'œuvre de poésie marine qu'est *La Grotte de Fingal*. « Véritable portrait des flots », écrit Camille Bellaigue, analysant cette page maîtresse. « Tout est rendu : le mouvement, la voix et la

lumière. Il ne manque pas à cette marine un seul aspect, un seul détail, un seul incident de la vie de la mer, hormis la violence et la fureur. » Je dirai même qu'elle conserve un peu trop la marque distinctive de son auteur : le charme, l'élégance, la distinction, et qu'un peu d'acreté n'eût apporté que plus de saveur à cette pittoresque description. Mendelssohn lui-même semblait penser ainsi quand il écrivait à sa sœur, insatisfait, « qu'il eût voulu que cela sentît la morue »!

Un Fécampois l'aurait consolé en lui soufflant que la morue ne portait odeur qu'une fois salée. Les génies commettent parfois de ces innocents anachronismes. Est-ce qu'Hugo n'a pas sacré le homard le « Cardinal des Mers », croyant peut-être qu'il était muni de « pinces-monseigneur », mais oubliant à coup sûr qu'il n'était rouge qu'une fois cuit!

Pour *La Tempête* de Shakespeare, on ne compte pas moins de quatre ouvertures signées d'auteurs aux esthétiques les plus éloignées : Tchaïkovsky, Ambroise Thomas, Chausson, Honegger.

Une symphonie a pour titre *L'Océan*. Son auteur est le génial pianiste Rubinstein. Comme la plupart de ses œuvres, celle-ci est tombée dans l'oubli, mais on imagine aisément combien le lion — ainsi que l'appelait Saint-Saëns — a pu rugir. *Symphonie de la Mer*, de l'Italien Malipiero, *Symphonie des Mers*, de l'Américain Saminsky. Et voici le *Journal de Bord*, de Jean Cras, cet officier de marine que je vous ai déjà cité. Et les *Chants de la Mer*, de Philippe Gaubert, et cette page d'une belle ampleur de notre concitoyen et ami Emmanuel Bondeville, *Marine*, qui lui fut inspirée par les vers de Rimbaud. Et j'entendais récemment en première audition une *Bénédiction de la Mer*, signée d'un nom prédestiné pour l'écrire : Pierre Bretagne.

Mais n'aurais-je pas dû vous nommer plus tôt le *Poème des Rivages*, de Vincent d'Indy, dont le premier mouvement, *Calme et Lumière*, lui fut suggéré par une vision méditerranéenne; le second, *La Joie du Bleu profond*, composé à Majorque; le troisième, *Horizons verts*, à Falconaro, dans l'Adriatique; le quatrième, *Le Mystère de l'Océan*, inspiré par le Golfe de Gascogne.

Cette œuvre, à elle seule, vous le voyez, est déjà une croisière et je crois qu'à travers le répertoire symphonique nous pourrions naviguer sur toutes les mers du globe; mais il en est une vers laquelle nous serions ramenés plus souvent, celle qui fut le berceau

de notre civilisation, que tous les artistes ont chantée depuis le vieil Homère, et que seuls peut-être ils pourraient impunément appeler « *Mare nostrum* ».

Et je mentionnerai encore une œuvre à peu près inconnue d'un auteur lui-même peu connu : *Conté par la Mer*, de Maurice Delage, élève de Ravel; car si j'en ignore la valeur intrinsèque, elle eut indirectement une influence sur l'histoire de la musique française.

Cette œuvre, présentée en 1905 à la Société nationale de Musique, fut refusée par un jury dont l'esprit de cénacle semblait suspecter, sinon entraver, les efforts d'émancipation des jeunes compositeurs. Le refus du poème symphonique de Delage mit le comble à leur mécontentement. L'affront visait peut-être le maître plus que l'élève... et c'est de cette affaire que, sous la pression de Ravel et avec l'encouragement de Fauré, naquit la Société indépendante de la Musique, la fameuse S. I. M. dont on connaît l'heureuse activité.

Le vent du large *Conté par la Mer* avait soufflé sur la musique française.

De toutes ces œuvres parmi tant d'autres se détache avec plus d'éclat, jouit d'une plus grande célébrité et s'impose plus particulièrement à nous Français et à nous Normands, le poème symphonique de Debussy qui s'intitule : *La Mer*.

Parisien, très Ile-de-France, Debussy était encore un amoureux des flots. Dans sa jeunesse, il put s'abreuver de lumière méditerranéenne; dans ses dernières années, il cherchait sur les bords de l'Atlantique, au fond du Golfe de Gascogne, à reprendre la force de vivre; mais c'est sur nos côtes, à Pourville même, que fut conçue sa symphonie marine.

Et pourtant, elle ferait songer davantage aux eaux calmes, pleines de ciel bleu, riant au soleil du Midi, qu'aux flots agités sous les ciels souvent sombres de chez nous. C'est que Debussy paraît toujours redouter le grandiose, le véhément, le sublime à grand fracas. Sa sensibilité s'impose une certaine réserve, une véritable pudeur; elle se pique souvent d'une pointe d'ironie, d'une ombre de scepticisme. Avec la « grande verte », rouleuse de galets et mangeuse d'hommes, aucune réserve possible : il faut l'adorer ou la maudire.

. . . . . .

Par l'union de tous les éléments musicaux et l'adjonction des ressources plastiques de la scène, la musique lyrique devait traduire plus fidèlement encore le spectacle grandiose de la mer.

Déjà, dans maints oratorios elle se faisait entendre, mais à combien de drames lyriques n'a-t-elle pas servi de cadre? C'est toute l'histoire du théâtre musical qu'il faudrait tracer pour le suivre : car nous l'apercevons déjà dans *Les Indes galantes* et *Hippolyte et Aricie*, de Rameau; elle esquisse de timides tempêtes dans quelques opéras de Haydn; la voici dans l'*Obéron*, de Weber, dans *L'Africaine*, de Meyerbeer; elle est dans *La Sadko*, de Rimsky et dans *Les Troyens*, de Berlioz; dans *Le Vaisseau fantôme*, de Wagner. et dans *Tristan;* dans *Les Pêcheurs de Perles*, de Bizet, et dans *Le Roi d'Ys*, de Lalo; elle est dans *L'Etranger*, de d'Indy, et dans *Pelléas*, de Debussy, dans *Pénélope*, de Fauré, dans *L'Appel de la Mer*, de Rabaud, dans *La Tour de Feu*, de Lazzari...

Mais je ne vous accablerai pas, Messieurs, d'une énumération fastidieuse, je craindrais que vous ne soyez tentés de vous écrier, comme ce personnage officiel de la Troisième République, sur les lieux d'une inondation désastreuse : « Que d'eau! que d'eau! »

J'ai cité, Messieurs, quelques-unes des innombrables œuvres ayant eu pour thème principal ou comme élément secondaire, la mer. Leur intention est claire, puisque les auteurs ont précisé par un titre ou par un texte l'objet de leurs impressions, la source de leur inspiration en même temps que le but de leur expression.

Mais la conception artistique est parfois fort capricieuse et le cerveau reste toujours un laboratoire mystérieux qui garde bien souvent les secrets de son alchimie.

Vous connaissez le célèbre prélude de *L'Or du Rhin*. Est-il une évocation plus saisissante de la majesté de ce fleuve? On la sent directement inspirée. Or, c'est en somnolant sur un prosaïque canapé d'hôtel, dans une ville d'Italie, que Wagner — du moins l'écrit-il lui-même — en eut la révélation.

Et le jour où, face au fleuve, il le contemple avec fierté, c'est le thème de l'Ouverture des *Maîtres Chanteurs* qui jaillit spontanément à son esprit.

Il s'en est expliqué un jour à Berlioz dans un langage quelque peu lourd et ténébreux que son brillant interlocuteur eut vite fait d'alléger et d'éclaircir.

« J'essayai, écrit-il, de lui démontrer la force des impressions que la vie produit sur l'âme ; ces impressions nous tiennent enchaînés jusqu'à ce que nous puissions nous en délivrer en donnant une forme à ce que nous ressentons intimement, de sorte que cette création artistique ne nous paraît pas être la conséquence d'impressions directes de la vie, mais bien le produit de nos facultés tirées de leur engourdissement par ces impressions mêmes et dont l'expression nous fait l'effet d'une délivrance. »

Berlioz eut un sourire d'intelligente condescendance et me dit : « Nous appelons cela digérer. »

Et Wagner ajoute avec candeur : « Mon étonnement fut grand à le voir comprendre si rapidement mes pénibles explications. »

Ne vous semble-t-il pas entendre déjà Péguy : « C'est embêtant, dit Dieu, quand il n'y aura plus de Français, il y a des choses que je fais, il n'y aura plus personne pour les comprendre. »

Il n'en est pas moins vrai que les impressions reçues au contact d'un objet quelconque peuvent demeurer en sommeil dans le subconscient et trouver leur expression alors qu'un objet nouveau — parfois très éloigné du précédent — excite une extériorisation de la pensée. Des correspondances secrètes se sont établies : l'influence première demeure.

C'est pourquoi, à côté des œuvres musicales qui parlent de la mer, aussi nombreuses peuvent se ranger toutes celles dans lesquelles la mer a parlé.

Que de préludes, de nocturnes, de ballades (vous en jugerez peut-être avec celle de Liszt), que de sonates, de quatuors, de symphonies qui pourraient se réclamer d'elle.

Certains auteurs même ont dans leur œuvre entier subi son influence, alors que pas une page n'affiche son nom.

D'Albert Roussel, pour ne citer qu'un exemple, qui, dans les premières années d'homme, vécut de la vie de la mer et qui, revenu à terre, poursuivi peut-être par le remords de l'avoir quittée, semblait la rechercher, soit en Bretagne, soit au Cap Brun, soit à Varengeville où il repose face à elle pour toujours ; d'Albert Roussel, pas une feuille où s'inscrive le mot magique : la Mer. Mais comment supposer qu'elle soit absente de son œuvre quand on relit ces lignes qu'il écrivait à sa femme :

« La Mer! La Mer!... Il n'y a rien de plus beau au monde, n'est-ce pas, et c'est en face de la mer que nous irons finir nos

existences et que nous irons dormir pour entendre encore au loin son éternel murmure. Je regrette d'avoir laissé à la maison ces vers admirables de Verhaeren qui t'avaient si fortement impressionnée. Réaliser la même chose en musique, arriver à suggérer l'émotion, la sensation de puissance et d'infini, de charme, de colère, de douceur, de tout ce qu'il est possible de ressentir que recèle la mer, ce doit être la plus vaste joie qui soit donnée au monde à un artiste dans le domaine de son art... »

Il ne serait pas sans attrait alors d'aller, partition en main, à travers cette œuvre, flairant le sel et l'iode, écoutant sous la palpitation des rythmes la large respiration des flots, revoyant dans les harmonies subtiles, raffinées, aiguës, les brumes vaporeuses d'une aurore ou les phosphorescences du couchant, retrouvant dans le dépouillement même de l'écriture la nudité des espaces illimités, bref, de redécouvrir tout ce qu'elle recèle de la mer.

Mais cette investigation m'entraînerait au delà des limites que je dois m'assigner et nous la réserverons, si vous le voulez bien, pour l'intimité, et je m'excuse de n'avoir pu vous présenter qu'une pâle ébauche d'un trop vaste sujet pour lequel, d'ailleurs, un orchestre eût été plus précieux qu'un discours, et j'aurais, certes, mieux fait de prendre la baguette plutôt que la parole.

Du moins, ai-je la consolation d'avoir pu — en accomplissant un devoir — rendre un même hommage à mes deux premières et durables amours.

Car, pourquoi ne pas les associer?

La Mer! la Musique! n'est-ce pas la même obsédante invitation au voyage merveilleux vers ces îles lointaines et mystérieuses dont les contours s'estompent dans les brumes du rêve?

La Mer! la Musique! deux trouées sur l'Infini!

Toutes deux ont pour élément essentiel le mouvement, le mouvement ordonné, c'est-à-dire le rythme, c'est-à-dire la vie, loin du silence et de l'immobilité, attributs du néant.

La mer tire son coloris des ciels qui la contemplent et chaque nuage qui passe le renouvelle à l'infini. La musique ne vit que par ceux qui se penchent sur elle et chacun d'eux la colore et la renouvelle de sa propre sensibilité.

L'une et l'autre sont des maîtresses inexorables; pour ceux qui les choisissent, c'est l'emprise totale, le don sans retour, le véritable envoûtement. Toutes deux ont le même caractère d'universalité, car

si l'une reste le trait d'union le plus sûr entre les continents, l'autre demeure le seul langage qui soit compris du cœur des hommes.

Comme la mer, la musique a ses heures de calme plat où l'âme, baignant voluptueusement dans les tièdes harmonies, glissant au gré des mélodies faciles, semble « faire la planche ».

Elle a ses vagues agitées où l'impression éveille la sensation, où la sensation fait naître le sentiment, où les sentiments deviennent passions et les âmes, entraînées dans le mouvement des vagues sonores, s'élèvent et plongent avec elles, et l'on ne sait plus si ce sont des oiseaux dans le vent ou des voiles sur les flots!

Et voici les lames de fond des symphonies vastes comme des océans qui battent en furie contre les falaises crayeuses de nos cœurs. Au souffle farouche des tempêtes qui s'élèvent, les éléments déchaînés nous frappent dans leur tourbillon, et les pauvres âmes, roulées comme des galets, ballottées comme des épaves, se réfugient, épuisées et meurtries, dans quelque havre de grâce où les cantilènes sacrées, dans leur nudité sereine, laissent couler sur elles le baume salutaire comme un rayon de lune sur les flots apaisés.

Quand la terre, lasse de la lutte quotidienne, s'enfonce lourdement dans le silence de la nuit, inlassable, la mer troue les ténèbres de son chant éternel.

Comme elle, la musique est de toutes les heures, dans la joie lumineuse et la gloire exaltante, dans l'ombre de l'angoisse, dans la sombre douleur.

Allons à elle! Ecoutons-là!

Voulant nous donner une leçon de stoïcisme, alors qu'il se montrait peut-être plus pessimiste que jamais, Vigny nous dit :

> Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse.
> .....
> Gémir, pleurer, prier est également lâche!
> .....
> .....souffre et meurs sans parler!

Et pourquoi se taire? N'est-il pas plus grand de chanter? de chanter quand même?

Et, puisque la musique n'a jamais eu d'accents plus profonds ni plus vrais ni plus beaux que dans la douleur, confions-lui notre souffrance, et qu'elle clame notre espoir!

LA POÉSIE DE L'EAU
DANS LA MÉLODIE GRÉGORIENNE

REPONSE
AU DISCOURS DE RECEPTION DE M. GEORGES FAYARD

Par le R. P. DOM DAVID
de l'Abbaye de Saint-Wandrille

APRES la présentation si poétique et si nuancée d'un si beau sujet : *La Mer et la Musique*, après son illustration si artistique par des mains et par une voix si habiles à émouvoir le sens esthétique, je pourrais me demander si vraiment il me reste autre chose à faire qu'à m'inspirer de la suggestion du poète :

La bouche garde le silence
Pour écouter parler le cœur.

Mais, puisque les usages inflexibles de l'Académie — et ma promesse m'interdisent de céder à cette tentation de mutisme, je veux du moins commencer par dire combien je me réjouis de pouvoir accueillir en M. Georges Fayard un artiste — et un conférencier — qui, une autre fois, sera beaucoup mieux qualifié que moi-même pour recevoir dignement un musicien de sa valeur.

Ceci dit, je dois avouer que lorsque j'ai été pressenti pour répondre à M. Fayard, le sujet choisi par lui m'a tout de suite mis un peu à l'aise, parce que j'y ai découvert l'indice d'évidentes affinités sympathiques.

Car j'ai toujours beaucoup aimé et quelque peu pratiqué et la mer — même en voyage au long cours — et la musique, instrumentale et vocale. Et je puis dire que deux des plus fortes impressions de ma petite enfance se rapportent l'une à ma première découverte de la mer, sur une plage du Calvados, mer étale, mystérieuse, avec sa blanche dentelle de petites vagues chuchotant je ne sais quoi sur la grève; l'autre à la musique, une musique un peu

romantique et très émouvante — pour moi — bien que sortant d'une humble boîte à musique, au cours d'une séance de lanterne magique. Le cinéma n'était pas encore inventé...

De votre enfance, Monsieur, vous ne nous avez conté que quelques irrévérences préteracadémiques, bien vénielles du reste. Mais nous savons par ailleurs quelles belles promesses votre brillante jeunesse apportait à cet excellent et distingué chanoine Bourdon, grand ami de Saint-Wandrille, et dont je conserve pieusement certain hommage d'auteur : Nous savons aussi comment, selon l'expression du poète :

...les fruits ont passé la promesse des fleurs.

A peine sorti de la Maîtrise Saint-Evode avec le prix d'excellence, mérité certes par le meilleur des élèves, vous voilà, sans transition, passé maître avec la compétence précoce de vos quinze ans.

Le piano et l'orgue, puis la direction chorale et orchestrale vous font communier intimement avec les grands compositeurs. Vous n'êtes pas seulement professeur recherché, en même temps que virtuose, dans le meilleur sens du mot, vous fondez une école véritable, dont les nombreux élèves remportèrent à Paris et ailleurs des succès dont l'éclat rejaillit sur celui qui a su les former, qui a su leur communiquer ce feu sacré, cette intelligence et cette sensibilité artistiques sans lesquelles la technique la plus éblouissante n'est qu'un pauvre jeu. Puis l'Association philarmonique dont vous devenez le directeur vous permet de rivaliser avec les grandes organisations orchestrales de la capitale.

Quant à la belle tenue littéraire de votre discours — fond et forme — à la finesse précise de vos annotations analytiques et historiques, elle ont dû faire ressouvenir plus d'un de mes auditeurs de vos conférences si goûtées sur tels des plus illustres maîtres ou chefs-d'œuvre de la musique.

Et maintenant, après cette esquisse trop pâle et incomplète de vos mérites, destinée simplement à rappeler un peu combien vous doit, Monsieur, la cause de l'art musical, en Normandie et ailleurs, il m'a semblé que je n'avais rien de mieux à faire que de suivre votre double sillage, sur la mer, et dans la musique : votre sillage sur la mer, mais en remontant, pour varier un peu, jusqu'au fleuve et à l'humble source qui la font vivre, jusqu'à la pluie et la rosée ; votre sillage dans la musique, mais en remontant aussi jusqu'à cette

source pure de notre musique occidentale qu'est la monodie grégorienne.

Or, il se trouve que la mélodie grégorienne et l'eau, celle-ci considérée dans sa réalité naturelle et dans son symbolisme, sont admirablement faites pour se comprendre, à la lumière et sous le patronage de la liturgie.

Aussi puis-je vous proposer aujourd'hui comme sujet secondaire de ce discours : La poésie de l'eau dans la mélodie grégorienne.

Comme la liturgie chantante l'a bien comprise, cette poésie de l'eau, poésie naturelle et surnaturelle ! Et puisque la mélodie grégorienne ne veut être que l'humble servante de la parole liturgique, pour la rendre plus belle et meilleure, avec quel soin va-t-elle s'efforcer de nous révéler les trésors et les charmes de toute cette poésie de l'eau!

LA SOURCE

Et d'abord, l'Eau ne se devait-elle pas, inspirée par les textes sacrés, de nous chanter l'humble source ou fontaine, vivante et pure, évocatrice du mouvement et de la vie, et aussi de Celui-même qui a dit : « *Ego sum fons vitae.* — Je suis la source de vie » ?

Vous allez la voir jaillir, la petite source, d'une brève antienne de la Pentecôte, sur le mot initial : *Fontes :* trois notes en tout. Puis le jet va retomber en gerbe de perles lumineuses et glisser doucement dans son lit de petite rivière, où la vie commence à frétiller dans l'onde claire : *et omnia quae moventur in aquis.*

Et pour conclure nous allons dire à la petite source : Mais bénissez donc le Seigneur de vous avoir faite si pure et si jolie ! Dites avec nous du moins cette hymne très simple, de quatre syllabes, mais qui disent tant de choses : *Alleluia!*

Fontes et omnia quae moventur in aquis, hymnum dicite Deo, Alleluia!

Il s'agit ici simplement de la poésie naturelle de la source. Mais en voici la poésie spirituelle et mystique. Cette source vive, et vivifiante, c'est l'eau de la Sagesse divine, *Aqua Sapientiae*, dont le Seigneur va désaltérer nos âmes, comme le chante l'Introït du mardi de Pâques, et d'autres antiennes.

C'est d'ailleurs le Christ lui-même qui va nous révéler — en chantant! — toute la bienfaisance de cette source divine, avec

son rejaillissement du fond des âmes. Ecoutez l'antienne de Communion « *Qui biberit aquam.* — Celui qui boira de cette eau, elle deviendra en lui une source jaillissante, jusqu'à la vie éternelle ! » *Fiet in eo fons aquae salientis... in vitam aeternam.* »

Par trois fois, sur les mots d'élan dynamique : *fiet*, *fons*, *salientis*, le flot de grâces va rejaillir, toujours plus haut, vers le ciel, y entraînant finalement nos âmes dans une vision d'éternité bienheureuse.

Qui biberit aquam... fiet in eo fons aquae salientis in vitam aeternam.

A propos de cette source merveilleuse, comment ne pas signaler, au moins en passant, toute cette poésie de la fontaine baptismale, que chante si éloquemment la Préface du Samedi-Saint ?

Mais je m'en voudrais de ne pas vous faire entendre quelque chose de la gracieuse cantilène de Dom Pothier, qui la continue, avec son aimable refrain : « *Isti sunt agni novelli.* — Les voici ces tendres agneaux — les nouveaux baptisés — dont la blanche tunique annonce le joyeux Alleluia. Ils reviennent de la fontaine de vie, tout brillants de clarté. »

Et dans la première strophe, qui va suivre le refrain, il s'agira encore de l'eau de source, avec le cerf altéré, image de l'âme qui accourt vers les eaux vives de la fontaine sacrée.

Isti sunt agni novelli,
Qui annuntiaverunt Alleluia.
Modo venerunt ad fontes,
Repleti sunt claritate.
Alleluia! Alleluia!

Ut jucundas cervus undas
Aestuans desiderat,
Sic ad Deum, fortem, vivum
Mens fidelis prosperat.
℟. *Isti sunt.....*

LA PLUIE ET LA ROSEE

La source va engendrer naturellement, si elle n'est pas captée de façon trop indiscrète par les hommes, la rivière ou le fleuve, qui vont bientôt mériter leur strophe.

Mais la source elle-même, au fait, d'où vient-elle ? De la terre, me dira-t-on. — Oui et non ! Plutôt du ciel ! La terre ne lui a

offert qu'un asile de passage. Eh ! oui, elle vient de la bonne pluie du ciel, gênante quelquefois, et même plus que gênante, comme celle du déluge, mais enfin, tout de même, indispensable. Sans compter qu'elle nous a valu l'admirable *Déluge* de Saint-Saëns, n'est-elle pas souvent la grande bienfaitrice, ardemment désirée par la pauvre terre assoiffée ?

Symboliquement, elle sera aussi le Sauveur, réclamé si longuement par les Prophètes. Ils l'entrevoient dans la pluie miraculeuse qui viendra humidifier la toison de Gédéon, et que nous chante une antienne de la Circoncision.

Et quand la pluie divine s'annoncera toute prochaine, une autre antienne prophétique nous chantera : « Qu'il soit attendu et désiré ardemment, comme la bonne pluie, le Verbe du Seigneur ! »

Mais abrégeons. La pluie la plus douce, n'est-ce pas la rosée, qui vient, du crépuscule à l'aurore, rafraîchir la terre fatiguée ?

Rosée terrestre, elle remontera vers le ciel, comme la prière; rosée céleste, elle redescendra en pluie de grâce. C'est tout ce mystère que la liturgie de l'Avent va nous chanter plus d'une fois, avec le texte, si populaire, d'Isaïe : « *Rorate coeli desuper!* »

Ainsi, dans une antienne de l'Introït, nous allons d'abord voir l'ascension de notre prière vers la rosée du ciel, ascension à triple élan, traduite par une accentuation progressive de la mélodie : « *Rorate! coeli! desuper!* — Douce rosée, — venez du ciel! — venez du plus haut des cieux! »

Et alors le ciel va répondre. Il va s'ouvrir : les nuées vont faire pleuvoir le Juste : *et nubes pluant justum.* Enfin — dernier tableau — comme d'un coup de baguette magique, la terre virginale va s'ouvrir à son tour : *aperiatur terra!* Et nous y verrons poindre la petite fleur divine de Bethléem, au parfum sauveur : *et germinet Salvatorem.*

Rorate coeli desuper et nubes pluant justum : aperiatur terra, et germinet Salvatorem.

LE FLEUVE

Jusqu'à présent, dans ces premiers thèmes de la poésie de l'eau, tout était douceur et grâce. Mais voici que la petite source a engendré le fleuve majestueux, dont la forte personnalité domine tout son bassin, avec le concours des aimables rivières.

Quelle variété dans la physionomie changeante de ces grands personnages aquatiques, et, par suite, dans les sentiments qu'ils peuvent suggérer ! La mélodie grégorienne va nous révéler tout cela, avec les textes sacrés, par ses lignes agitées ou sereines, par ses inflexions douloureuses ou joyeuses, voire triomphales.

Deux exemples extrêmes : le fleuve de la terre d'exil, aux flots agités et sombres : les eaux de la tribulation ; puis le fleuve de la patrie céleste, qui en reflète les joyeuses clartés dans ses belles ondulations limpides.

Voici d'abord, dans l'antienne émouvante d'un psaume de la captivité, le fleuve étranger, évocateur des épreuves cruelles de l'exil : « *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus...* — Sur les bords des fleuves de Babylone, nous nous sommes sentis fléchir et nous avons pleuré, en nous souvenant de toi, ô Sion !... *dum recordaremur tui, Sion.* »

Dans un cadre de tristesse, car les harpes et les cithares restent suspendues, silencieuses, aux saules de la rive, le large fleuve roule de hautes vagues, venues de ses profondeurs, et dont la crête y retombe, déchirée, et s'y perd. Ce sont alors, dans la mélodie, comme des sanglots qui soulèvent la poitrine et lui arrachent des plaintes déchirantes ou découragées ; et pour finir, au souvenir de Sion, et sur ce mot, des accents émouvants de tendresse douloureuse.

Et comment cette vision de Sion ne nous ferait-elle pas penser à la douce patrie, restée si chère, à travers tant d'années de la guerre mondiale, à tant de ses enfants exilés ?

Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus, dum recordaremur tui, Sion.

Mais laissons-nous entraîner maintenant par la poésie fluviale, vers des visions plus consolantes, et même vers celle du Paradis.

Le psalmiste compare les élans continus de l'amour béatifique à un fleuve animé, aux ondulations harmonieuses, qui entraîne avec un charme irrésistible tous les bienheureux auprès du Roi du Ciel, un peu comme les rondes souriantes de Fra Angelico se déroulant, inlassablement, au-dessus des gazons fleuris du Paradis.

Ecoutez ces fragments d'un verset de Graduel : « *Fluminis impetus laetificat civitatem Dei.* — Les flots vivants du fleuve mystique se répandent en béatitude dans la cité de Dieu. »

Sur la voyelle initiale *ou*, de *Fluminis*, la voyelle fluide par excellence, vont d'abord miroiter de petites ondes musicales multipliées. Puis, l'élan étant donné, nous verrons s'élever des vagues plus largement dessinées. Enfin, avec l'entraînement du mot *impetus*, c'est l'enthousiasme de la joie, traduit par une lame de fond qui s'élance à la quinte, à la septième, et jusqu'à l'octave. A la fin, sur le mot *Dei*, la joie exubérante s'épanouira peu à peu en divine sérénité.

Fluminis impetus laetificat civitatem Dei.

LA MER

Et nous voici arrivés, avec le fleuve, au bord de la mer, vers cette immensité magnifique, d'aspect et d'humeur si variés, qui a séduit si justement M. Fayard, et tant d'autres avec lui.

La seule immensité comporte bien déjà sa haute poésie. N'est-elle pas tout près de l'infini — en dépit de la stricte philosophie — par son étendue indéfinie ? Et l'admiration qu'elle provoque n'est pas rare dans les textes sacrés : « *Hoc mare magnum et spatiosum manibus.* — O vaste mer incommensurable! » Elle est vraiment comme un superlatif absolu dans les choses matérielles, par sa largeur, sa profondeur, sa puissance, et parfois son fracas.

Car la mer peut être de bien méchante humeur! Quand le poète sacré voudra parler, en particulier, des angoisses les plus douloureuses, des eaux de la tribulation, c'est la mer qui inspirera ses expressions les plus fortes.

Ecoutez le psalmiste, durement persécuté : « La vague appelle la vague, au jour où mugit la tempête. Ainsi, comme des montagnes d'eau venant s'écrouler sur ma tête, mes persécuteurs me tourmentent, et je sens tous mes os se briser, comme se brisent les membrures d'un esquif en perdition.

Et c'est bien ce que vont exprimer dans un Graduel de Carême, les neumes bouleversés du verset *Conturbata sunt omnia ossa mea*, et les accents presque désespérés de la conclusion : « *anima mea turbata est valde.* — Un trouble indescriptible a saisi tout mon être. »

Conturbata sunt omnia ossa mea, et anima mea turbata est valde.

Mais le Seigneur n'est pas dans l'agitation. Et justement, quand la mer est bien calme, elle reflète... le ciel ! Le ciel sur la terre... dans l'eau : quelle étonnante poésie!

Mais la mélodie va encore la perfectionner, en transformant cette image simplement aquatique, en réalité vraiment céleste, par sa transposition à l'aigu, dans les hauteur du ciel musical.

Ainsi, dans le Graduel *Miserere mei*, c'est d'abord la tristesse de la misère humaine, dans les cordes graves. Mais voici, dans le verset *Misit de coelo*, le beau miroir de la mer : c'est le ciel tout près, qui répond; la mélodie consolatrice va lui emprunter ses vibrations horizontales, mais en les transposant, joyeusement, à l'octave aigu : « *Misit de coelo et liberavit me!* — Voici que Dieu envoie du ciel Celui qui va me délivrer! »

Miserere mei... Misit de coelo et liberavit me!

Nous avons entendu la mélodie grégorienne chanter la poésie de la mer dans les jeux extrêmes de sa physionomie naturelle et spirituelle : l'agitation furieuse, la sérénité reposante. Mais entre les deux, il y a tout simplement la vie, la belle vie intense de ces vagues qui se soulèvent en courbes harmonieuses : « *Mirabiles elationes maris! mirabilis in altis Dominus.* — Qu'ils sont admirables ces élans de la mer, comme l'est le Seigneur lui-même dans les hauteurs du ciel! »

C'est donc la louange divine qu'ils nous suggèrent; et nos âmes vont s'élancer, avec les belles vagues, vers le ciel, en un cantique de joie reconnaissante, tour à tour profonde et exubérante comme elles. C'est le psalmiste, par l'Eglise, qui nous y invite, par exemple dans cette magnifique antienne d'Offertoire : *Jubilate Deo universa terra.*

Si vous voulez bien, ce cantique d'allégresse sera notre conclusion. C'est bien à lui que nous a conduit finalement, avec M. Fayard, cette poésie de l'eau et de la mer, grâce aux belles illustrations, grégoriennes et d'autres dont on a bien voulu l'accompagner. Acceptons donc simplement cette invitation à l'optimisme et à l'espoir, dont le monde entier — *universa terra* — a tant besoin.

Jubilate Deo universa terra. Jubilate Deo universa terra... Alleluia.

LA PATRIE FRANÇAISE

DISCOURS DE RECEPTION DE M. Victor BOUTROLLE

(25 Octobre 1947)

Monsieur le Président,

Messieurs,

La vie, de nos jours, est devenue un trépidant voyage que représente assez bien la circulation affairée régnant au cœur des grandes cités modernes. Dans le concert discordant des klacksons, des voitures rapides s'y succèdent ou s'y croisent comme un vol de mouches autour d'une corbeille de fruits; le passant qui a le seul usage de ses deux jambes et qui pourtant, lui aussi, s'est assigné un but, las des mille obstacles rencontrés sur son chemin, incapable de suivre une pensée dans la crainte de se faire écharper, — oubliant que l'exactitude est la politesse des rois — se décide, au risque de se mettre en retard, à demeurer sur le premier refuge où il est enfin parvenu.

Je suis ce passant, pareil à un autre, excédé de l'agitation qui l'entoure et qu'un très léger bagage n'encombre point. Un roi ne m'a pas mandé ce soir pour me parler affaires. J'ai l'espérance de n'être incivil à l'égard de personne. Pourquoi donc l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen qui, elle, n'est pas un refuge comme un autre, me voit-elle sur son trottoir sauveur? S'il m'est advenu souvent, je le confesse, de saluer celui-ci avec révérence au hasard de mes courses à travers la ville, je n'avais pas osé penser qu'un jour il me serait permis d'y accéder sans que le bâton blanc d'un gardien de la paix s'abattît sur mon épaule, — d'y déposer mon mince paquet en liant conversation familière avec les quelques sages qui s'y tiennent et de déguster avec eux, au pays des pommiers, l'une de ces grappes savoureuses dont le renom naguère faisait dire mélancoliquement sous le ciel attique, à ceux qui n'en goûteraient jamais : « *Non licet omnibus adire Corinthum.* »

La guerre, l'indulgente amitié, telles m'apparaissent les deux déesses au visage si différent qui, chacune à leur manière, ont suggéré à ces sages de me faire signe dans mes « embarras de Paris », la première, parce qu'elle a tant fauché parmi les meilleurs depuis le début du siècle, qu'elle commande aux survivants comme une certaine résignation devant les choix, dans les intervalles où elle se repose, — la seconde, parce qu'elle passe volontiers sur les titres pour s'attacher aux affinités du cœur et de l'esprit, et que le commerce délicat à quoi elle s'attache n'a pas besoin d'in-folios pour cultiver ses fleurs au jardin charmant qui est son domaine.

Je me vois confus d'avoir été désigné dans la foule par ce double appel, et pour remercier ceux à qui je le dois, j'ai cru pouvoir proposer à leur méditation, dans ce discours rituel, un sujet que toutes les puissances du cœur, en face de celles de la guerre, mettent au sommet de nos pensées, de nos joies comme de nos douleurs, de nos exaltations comme de nos sacrifices; je veux dire « la Patrie française ».

Est-ce la déformation professionnelle, jouant à l'ombre de notre devise, à nous notaires, « *Omne quod est notandum* », qui me pousse à remarquer qu'aujourd'hui, si peu de temps après que les canons se sont tus, on parle beaucoup autour de nous, à propos de la France, de la IV[e] République et de sa jeune Constitution secouée par la lutte des partis, — des menaces qui pèsent sur son ravitaillement, de l'effondrement de sa monnaie, des conflits quotidiens qui en résultent dans le perpétuel ajustement des salaires, — de l'éveil des peuples qui forment son Empire, de la place plus ou moins mesurée que lui ménagent à la table des conférences internationales les étrangers qui, hier, se battaient sur son sol, avec elle, pour la liberté du monde.

Oui, on parle beaucoup de ces choses, Messieurs, sans doute par application de l'antique formule : « *Primo vivere.* » Mais on parle moins de notre âme, à nous Français, de cette « musique du sang » qu'évoque un poète espagnol et qui faisait chanter aux Spartiates s'adressant à leurs mânes : « Nous sommes ce que vous fûtes, nous serons ce que vous êtes. »

Est-ce pudeur d'articuler un mot qui transporte, nous le verrons, dans une région un peu voisine de l'amour, qui jette, selon le mot heureux d'un auteur « comme un pont entre le fini et l'infini, comme une harmonie entre le divin et le réel »?

Est-ce peur de ressusciter de récents déchirements entre fils d'une même mère, de ne verser aucune huile sur le feu qui couve encore dans certaines Cours de Justice?

Est-ce hésitation à rechercher de hautes raisons de réconciliation nationale?

Est-ce désespérance devant le spectacle de nos ruines, de nos trésors nationaux en poussière, comme si un affreux doute nous saisissait sur l'utilité de les reconstituer au lendemain du jour où la France a failli périr? Allons-nous murmurant, cent ans après Musset :

> Car la France, hier encore la maîtresse du monde,
> A reçu, quoi qu'on dise, une atteinte profonde,
> Et comme Juliette, au fond des noirs arceaux,
> A demi réveillée, à demi moribonde.
> Trébuchant dans les plis de sa pourpre en lambeaux,
> Elle marche au hasard, errant sur des tombeaux. » (1)

Est-ce recherche du nouveau, du subtil et du quintessencié comme sembleraient l'affirmer maintes manifestations de notre littérature ou de notre art contemporain?

Est-ce évolution, alors que devant certains périls qui se précisent, on recommence à envisager des Etats-Unis d'Europe où notre pays ne serait plus qu'un astre sur l'étoffe d'un nouveau drapeau étoilé? alors que l'avion, qui porte la vie aussi indifféremment que la veille il semait la mort dans les champs immenses qu'il laboure, ne rencontre pas de poteaux-frontières?

N'est-ce pas, bien plus que tout cela, étouffement sous l'urgence des besoins matériels immédiats, recherche immodérée des moyens propres à les satisfaire, l'*auri sacra fames* reprenant ses droits dans un temps où le métal jaune est banni de chez nous, relâchement des valeurs spirituelles, tiédeur étrange qui précède fatalement, si l'on n'y porte remède, l'absence de foi dans nos destins?

J'ai cru qu'il était temps de redire, après tant de penseurs, d'écrivains ou de poètes illustres, le monde merveilleux que doivent éveiller, même chez le Français très moderne, ces deux syllabes sacrées : « Patrie ». Il m'est apparu bienfaisant de le faire à une époque « où l'abus incessant d'une dizaine de mots qu'on ne définit pas plonge nos esprits dans un état honteux d'inertie », pour reprendre la forte expression de Frédéric Le Play.

---

(1) « Le 13 Juillet 1843 », après le meurtre de Neuilly, *Poésies nouvelles*.

Couramment l'on confond Patrie, pays, peuple, nation, Etat, civilisation, même civisme.

I. — Le *Pays*, au vrai, est une expression géographique. Il désigne un territoire plus ou moins étendu sur la carte. Et s'il est sûr que la Patrie ne se conçoit pas sans territoire, nous sentons bien qu'elle évoque quelque chose d'autrement vaste. Quand Romulus, du soc de sa charrue, traçait les limites de la première Rome, il posait une assise ; il n'avait pas édifié le monument.

Nous en retiendrons pourtant que, s'agissant d'une conception humaine, un roc est nécessaire, encore un coup, pour conditionner sa réalité, alors que l'Eglise, elle, essentiellement spirituelle, se fonde sur un homme : « *Tu es Petrus, et super hanc petram...* »

Peu importe l'ampleur de la terre, bien qu'on ait soutenu avec quelque raison, en s'appuyant sur de nombreux exemples historiques, qu'un pays démesuré éprouve quelque peine à se voir aimé, servi, défendu, par ceux qui l'habitent, avec une constance durable. « L'intensité de l'affection — dit quelque part saint Thomas d'Aquin — doit être proportionnée à nos possibilités d'action. » Mais, enfin, on dit chez nous le pays d'Ouche, comme le pays de France. Successivement, la cité gauloise, le municipe, la province féodale, avant que se précisent nos frontières actuelles, furent l'objet d'un culte passionné.

II. — Un *peuple*, dit Littré, c'est une multitude d'hommes habitant le même pays et vivant sous les mêmes lois. Après quoi, pour souligner sa pensée, il cite cette phrase étonnante de M^me^ de Staël : « Nous avons l'avantage, nous autres Français, d'être plus spirituels, mais aussi plus bêtes qu'aucun autre peuple de l'Europe ! »

Mais il nous rassure aussitôt par cette autre de Louis Blanc : « C'est justement la gloire de ce grand peuple de France d'avoir fait, au prix de son sang versé à flots, la besogne du genre humain. »

Que les gestes des Français, que leur manière d'être, leur esprit, leur culture (nous y reviendrons), donnent une couleur, une marque particulière à la Patrie française, c'est la vérité évidente. Il conviendrait plutôt de noter que le brassage des siècles a fait, par privilège singulier, une telle unité de notre peuple que les problèmes de *race* qui, ailleurs, ont pris une si vive acuité, ne s'y posent point, et que les grandes actions des individus y sont immédiatement portées au crédit de la collectivité nationale.

« L'histoire de France, écrit Bainville (2), c'est celle de l'élaboration et de la conservation de notre pays à travers des accidents, des difficultés, des orages venus de l'intérieur comme de l'extérieur, qui ont failli vingt fois renverser la maison, ou après lesquels il a fallu la reconstruire. La France est une œuvre de l'intelligence et de la volonté. »

Encore est-il que si les acteurs ont rempli ce rôle magnifique, ils obéissaient à une voix qui, tout en les pénétrant, les dépassait. Le peuple jouait, la Patrie commandait. On ne peut assimiler ces deux présences dont l'une est au service de l'autre.

III. — « Qu'est-ce qu'une *nation?* » s'est demandé Renan dans une conférence célèbre prononcée en Sorbonne le 11 mars 1882. Après avoir reconnu avec beaucoup d'autres que le mot est assez nouveau dans son sens « d'individualité historique, de pièce essentielle d'un damier dont les cases varient sans cesse mais ne se confondent jamais tout à fait », — après avoir non sans sophisme, assuré que « l'oubli, même l'erreur historique, sont un facteur essentiel de la formation d'une nation », il élimine tour à tour la volonté dynastique, la race, la langue, les intérêts, l'affinité religieuse, la géographie, les nécessités militaires, pour affirmer que la nation est « une âme, un principe spirituel ». Et de là, une très belle page où l'écrivain applique à la nation tout un ensemble de nobles sentiments qui ne conviennent qu'à la Patrie... « La nation, comme l'individu, dit-il, est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements... Un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire (j'entends de la véritable), voilà le capital social sur lequel on assied une idée nationale... Avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà la condition essentielle pour être un peuple... »

Nation, peuple, patrie, — voilà bien, sous une illustre plume, la confusion de mots que je dénonçais en commençant. Le mot « nation » évoque une idée politique, qu'on le veuille ou non. « Il n'a, dit notre collègue M. Troude, dans un excellent article de *La Vie intellectuelle* (3), qu'un sens clair et légitime, celui des écrivains du XVIII^e^ et des juristes du XIX^e^, celui d'ensemble de gouvernés, opposés au gouvernement et à l'Etat (au sens juridique de ce terme). » Et il se doit d'être d'autant plus proscrit quand il

---

(2) *Histoire de France*, p. 31. Ed. 1920.
(3) *La Vie intellectuelle*, février 1946. Ed. Le Cerf.

veut évoquer autre chose que, selon la remarque très juste de Jacques Maritain, son exploitation conduit au « nationalisme » d'un Fichte et de ses détestables disciples, qui font de la Nation le but suprême et la suprême règle d'action.

Purifions donc la Patrie de toute forme nationaliste, si nous voulons lui rendre hommage, et quand nous parlons d'elle, gardons-nous d'aborder cet épineux problème des nationalités, source d'anarchies permanentes et de guerres incessantes, comme toute l'histoire du XIX^e^ siècle l'a suffisamment prouvé. L'idée de Patrie plane au-dessus de tout cela.

Il n'en restera pas moins qu'aux yeux de beaucoup, par son unité, ses contours achevés, la France apparaît comme la « nation-type », et que ceux-là sont excusables qui, à propos d'elle, ont parlé indifféremment de la Patrie française ou de la nation française..

IV. — Quant à l'*Etat*, ce n'est autre chose, d'après la bonne définition de Proudhon, que la nation organisée politiquement, économiquement, socialement. A l'Etat se rattache tout d'abord une idée d'action, de volonté, de puissance raisonnée et complexe. Quand Louis XIV disait : « L'Etat c'est moi », il entendait par là tenir en mains tous les fils de l'administration de son royaume. Il est plus douteux qu'il ait été, comme certains l'ont prétendu, l'incarnation même de la Patrie, qu'en criant sur les champs de bataille, avant de mourir : « Vive le Roi! » ses soldats aient voulu crier : « Vive la France! » Il est bien plus certain que la grande royauté française s'est montrée si hautement nationale que, le lendemain de sa chute, la nation a pu tenir sans elle (4).

De nos jours, l'Etat a poussé si loin les multiples ramifications de sa puissance, il pénètre si avant dans la vie des citoyens; la démocratie française tend tellement à s'identifier avec l'Etat unitaire et centralisé, que là encore s'implante la confusion dans les termes. On en vient à reviser la notion d'Etat, avec la théorie de l'étatisme. Une ère nouvelle s'instaure pour elle, alors que celle de la Patrie demeure.

V. — Le *civisme* n'est, lui, tout simplement, que le dévouement à la chose publique, dans un cadre organisé.

VI. — Que dire, enfin, d'une *civilisation*, sinon qu'elle est « la manière d'être d'un peuple chez lequel l'intelligence se trouve

---

(4) RENAN, *Qu'est-ce qu'une Nation?* p. 51.

cultivée, les mœurs adoucies, les arts prospères et l'industrie active » (5). C'est en ce sens que dans son *Histoire de la Civilisation en Europe*, Victor Guizot écrivait : « On dirait que le pays de France se considère comme le grand laboratoire de la civilisation du monde. »

Projection de la Patrie, dans sa forme la plus raffinée sur le plan de l'étranger, rayonnement de son génie sur l'univers, effets bienfaisants partis du pays qui en jouit d'abord et sûrement, pour se répandre hors de ses frontières : telle m'apparaît une civilisation dont le propre est autant d'exciter ceux qui l'enfantent à l'aimer, que d'attirer à elle d'autres hommes épris de beauté, de science ou d'idéal.

Qu'est-ce que la civilisation humaine, sinon le concert de toutes les Patries, où chacune apporte le son que rend son génie particulier?

Avec sa notion nous pénétrons un peu dans ce domaine mystérieux où palpite la Patrie; nous ne la touchons pas encore.

VII. — Qu'est-ce donc, enfin, que la *Patrie*, si aucun des mots dont je viens rapidement de tenter l'analyse n'en est synonyme, si certains, assez neufs d'ailleurs, correspondent à un ensemble d'idées qu'on érige aisément en systèmes, différents suivant les esprits et selon les pays, à propos desquels on se heurte souvent à des murs de contradiction, alors que la *Patrie* est un fait antique, *universel*, parce que naturel et nécessaire, et qu'il s'impose à l'homme aussi bien que la famille?

« Tout évolue, je le sais bien, disait Brunetière (6), tout change autour de nous. Mais quelque *lointain* qu'on se l'imagine, et quand on le reculerait jusqu'au temps de l'Empire achéménide, se représenter un état de choses où la Patrie ne serait pas la condition nécessaire du progrès des sociétés et du développement de l'individu, c'est méconnaître la nature humaine. » Et plus loin il va jusqu'à dire qu'elle est la manifestation d'un *instinct*, « et qu'est-ce que l'instinct, sinon le témoignage ou la preuve de quelque chose d'autre que nous, qui vit et agit en nous? » (7)

Paul Valéry (8) développe magnifiquement cette dernière pensée : « Patrie, chose indicible, entité impossible à définir à froid, que

(5) LAROUSSE.
(6) *Idée de Patrie*, p. 135.
(7) *Idée de Patrie*, p. 135.

l'analyse peut nier, mais qui ressemble par là même, comme par sa toute puissance démontrée, à l'amour passionné, à la foi, à quelqu'une de ces possessions mystérieuses qui mènent l'homme où il ne savait point qu'il pouvait aller : au delà de soi-même. »

D'où vient donc cette voix qui, au long des siècles, retentit au cœur de l'homme, tantôt grave, tantôt douce, impérieuse ou insinuante, exaltante ou consolatrice, suivant les êtres, les lieux et les époques, qui unit dans ses accents l'humain et le divin, les vérités et les chimères, se fait simple avec les simples, recherchée avec les subtils, frémissante avec les dominateurs, assourdie avec les affairistes, posée avec les philosophes et les historiens, magnifique avec les poètes ?

Pourquoi Platon déclare-t-il : C'est la Patrie qui nous enfante, qui nous nourrit, qui nous élève » ? Pourquoi Thucydide, racontant la guerre du Péloponèse, énonce-t-il la belle pensée absolutrice que nous répétons encore aujourd'hui sur les tombes de nos enfants prodigues : « Le dévouement à la Patrie doit couvrir bien des fautes, et le bien l'emportant sur le mal, un citoyen qui meurt pour son pays le sert plus en un jour qu'il n'a pu le desservir dans tout le cours de sa vie » ?

Pourquoi trouvons-nous ces lignes dans Cicéron : « Nos père et mère, nos parents, nos amis nous sont chers, mais tous ces amours viennent se fondre et se réunir dans l'amour de la Patrie » ? — C'est la consigne du peuple romain tout entier : « *Salus populi suprema lex* ». — Dix-huit siècles après, Corneille reprend : « Avant que d'être à vous, je suis à mon Pays. » Et Gresset, l'auteur de *Vert-Vert* :

> Vous n'êtes point à vous ; le temps, les biens, la vie,
> Rien ne vous appartient, tout est à la Patrie.

N'est-ce pas, avant le combat, la voix tonnante de Danton devant la Convention : « Tout appartient à la Patrie, quand la Patrie est en danger. Soyons terribles, faisons la guerre en lions ! »

Pourquoi Ronsard interroge-t-il :

> Puis vous ne désirez abandonner la France,
> L'air de votre pays et de votre naissance,
> Comment voudriez-vous la France abandonner
> Quand tous les étrangers y veulent retourner ?

---

(8) *Réponse au Maréchal Pétain*, 22 janvier 1931, à l'Académie française.

Pourquoi Virgile soupire-t-il ces tristes adieux :

« *Nos patriam fugimus, nos dulcia linquimus arva.* — Nous fuyons loin de notre patrie, nous quittons nos champs bien aimés. »

Soupir que Casimir Delavigne reprenait au siècle dernier :

O Patrie, ô doux nom que l'exil fait comprendre !

Soupir qui arrachait hier cette strophe à Aragon :

Je vous salue, ma France, où l'oiseau de passage
De Lille à Roncevaux, de Brest au Mont-Cenis,
Pour la première fois a fait l'apprentissage
De ce qu'il peut *coûter* d'abandonner un nid !

Pourquoi cette nostalgie qui, encore une fois, ressemble à l'amour ?

Mais, enfin, bien que Valéry ait eu soin de nous décourager dès le début en affirmant qu'il échappe à l'analyse, essayons quand même de fixer, nous autres Français, à travers nos écrivains, à travers l'Histoire, les éléments soit essentiels, soit accessoires, qui entrent dans ce sentiment puissant et universel, qui l'ont créé, qui contribuent à le développer, à l'épanouir, à l'établir au stade où nous l'éprouvons aujourd'hui. Ce sera la deuxième partie de ce discours :

I. — Il suppose d'abord, nous l'avons déjà noté plus haut, la possession d'une *terre*, qui le situe dans l'espace, des champs à défricher, à cultiver — sur eux, des foyers à aimer et protéger. « C'est un très grand honneur de posséder un champ », disait Péguy. Et sans doute ont aimé leur patrie des hommes qui n'y possédaient pas un arpent, bien qu'il faille noter en passant que l'accession à la propriété individuelle, si mince soit-elle, reste éminemment souhaitable pour asseoir en quelque sorte, dans chacun, sa dévotion nationale ; mais là où il n'est point propriétaire, l'homme a quand même un foyer, le temple de ses tendresses et de ses dévouements journaliers. Que si une catastrophe vient à détruire sa maison, que vite il se hâte de la reconstruire, et que ses concitoyens l'y aident s'il ne le peut par ses propres moyens sous peine d'en faire un déraciné, celui qui errera *sine foco neque loco*, demain un apatride.

Il s'est rencontré aussi, dans les anciens âges comme de nos jours, des égoïstes ou des désespérés pour répéter le mot rapporté par Cicéron : « *Patria est ubicum que bene est.* — La Patrie est partout où l'on est bien », ou ces vers du poète courtisan sous l'Empire romain : « *Omne solum forti patria est ut piscibus asquor.*

— Pour le stoïque toute terre est une patrie comme l'eau pour les poissons. »

Voltaire, le cosmopolite, avec la même indifférence, a bien écrit plus tard : « On a une patrie sous un bon roi, on n'en a pas sous un mauvais. » Ne nous souhaitons pas trop de Voltaire en France à l'heure où tant de nos jeunes la désertent comme si ses ruines les frappaient d'épouvante!

Et maintenons que plus une terre, comme la France, est riche, plus la favorisent des circonstances heureuses, la variété de ses produits et de ses aspects, la facilité de ses communications, le développement de ses rivages, la clémence de son ciel, l'équilibre harmonieux qui se dégage de ses contours, la place remarquable que, géographiquement, elle occupe sur la planète, tout en étant désignée, hélas! pour proie enviable à l'avidité de ses voisins, plus elle est chère au cœur de qui la tient, plus elle l'incite en même temps qu'à la défendre, à la faire fructifier, à l'orner et l'embellir par le triple concours du travail, de la science et des arts.

II. — Oui, d'abord une terre où passent les vivants, mais une terre, surtout, où dorment les morts.

C'est le moment, une fois de plus, de répéter l'apostrophe magnifique empruntée par Voltaire dans son *Essai sur les Mœurs*, à *La Vie des Grands Hommes* de Plutarque : à des Européens qui lui proposaient de céder son patrimoine, certain chef canadien répondit : « Nous sommes nés sur cette terre, nos pères y sont ensevelis; dirons-nous aux ossements de nos pères : Levez-vous et venez avec nous sur une terre étrangère? »

« C'est la cendre des morts qui créa la Patrie », écrira de nos jours Lamartine.

Si le vrai patriotisme est la religion de la Patrie, la piété envers les ancêtres apparaît comme sa source la plus ancienne et la plus pure. Le coin de terre où ils reposent se confond avec eux, avec leurs images desséchées, et quand aujourd'hui nous commémorons chacun de nos anniversaires glorieux devant les innombrables monuments aux morts qui jalonnent le sol national, nous ne faisons que répéter à notre manière le geste de la tribu primitive autour de la *Terra patria*, la terre des pères, — le geste de la Cité antique que Fustel de Coulanges nous peint comme une vaste éponge tout imprégnée de divinité, celui des Druides, ces vénérables prêtres-rois

de notre Gaule dont Camille Jullian (9) nous raconte « qu'ils parlaient bien de la vie des dieux, de la création et des destinées du monde, de l'immortalité de l'âme, mais qu'ils enseignaient aussi à ne point craindre la mort, et qu'ils disaient la fortune de la Gaule et ce que les dieux avaient fait pour elle. »

Que nous persistions, nous citoyens modernes, quand nous évoquons la Patrie, à parler de culte, d'autel, de sacrifice, d'holocauste, — que nous accompagnions nos rites de bannières, d'hymnes et de palmes, n'est-ce point la preuve qu'elle est d'abord, de notre part, un objet de *foi*, et que sans devoir être confondue comme naguère avec la divinité, elle habite cependant avec nos morts qui ont souffert pour elle, un monde qui nous dépasse?

III. — Nul ne saurait nier, après cela, l'influence profonde qu'ont pu exercer sur la formation des patries, les religions proprement dites, spécialement le *christianisme*, la religion de charité par excellence.

Déjà l'Histoire Sainte fait éclater une connexion étroite entre la fidélité au Seigneur et le dévouement à la Patrie. « Lorsque Jéhovah introduit les israélites dans la Terre promise il se plaît à la louer pour la leur faire aimer, à l'appeler une terre grasse et féconde où ruissellent de tous côtés le lait et le miel. Ceux qui se permettent de dégoûter le peuple de cette terre bénie sont traités comme des ennemis de Jéhovah et condamnés au dernier supplice. » (10)

La mère des Macchabées demeure un exemple admirable d'héroïsme, elle qui, voyant en un jour mourir ses sept fils, ne cesse de soutenir leur courage en leur rappelant que mourir pour Israël, c'est mourir pour Dieu.

Et qui n'a présentes à la mémoire les émouvantes lamentations des Psaumes de la Captivité?

De Jésus-Christ pleurant sur Jérusalem, Bossuet n'hésite pas à écrire (11) : « Il versa son sang avec un regard particulier pour sa nation; et en offrant ce grand sacrifice qui devait faire l'expiation de tout l'univers, il voulut que l'amour de la Patrie y trouvât sa place. » Saint Thomas d'Aquin, adoptant la thèse de Cicéron, range l'amour de la Patrie parmi les devoirs de justice et en fait une *piété*, de même ordre que celle due à nos parents : « La piété

---

(9) *De la Gaule à la France*, p. 133.

(10) P. JANVIER, Confér. N.-D. : *De l'Amour de la Patrie commandé par le Christ*, Carême 1914, cinquième conférence.

(11) *Politique tirée de l'Ecriture Sainte*, C. I, art. VI.

s'adresse à la Patrie, dit-il, comme étant vis-à-vis de nous un certain principe de notre être. » (12)

Si bien des auteurs latins, César, Tite-Live, Justin, Denys, Ellien, s'accordent pour proclamer que « le Gaulois est le plus religieux de tous les peuples », que ne devaient pas rassembler autour d'eux, avant et après leur mort, un saint Martin de Tours, ou les disciples de saint Benoît, l'apôtre du silence et du défrichement? « Pour des milliers de localités, le saint fut le père et le maître, le fondateur des âmes et le principe d'union; et c'est pour cela qu'aujourd'hui tant de villes et de bourgs de France ne sont plus connus que sous le nom de leur protecteur sacré. » (13)

Des siècles ont passé; au dernier, Lacordaire avait raison de proclamer sous les voûtes de Notre-Dame de Paris : « Nul ne s'y trompe; tout le monde sent que la Patrie et l'Eglise, le sentiment national et le sentiment religieux, loin de s'exclure, se fortifient l'un par l'autre, s'élèvent l'un par l'autre et que touchant à la poitrine de chacun de nous, le ciel et la terre rendront ce cri célèbre : « A tous les cœurs chrétiens, que la Patrie est chère! » (14)

Le peu que je viens d'exposer fait assez mesurer la qualité de l'aliment dont se prive un pays, pour nourrir en lui le sentiment de la Patrie, quand il bannit Dieu de ses institutions et n'en fait plus que l'objet d'une croyance individuelle. Le bras de cet admirable levier collectif s'en trouve fortement affaibli, et si ce pays a touché le fond des abîmes du malheur, il n'en aura que plus de peine à se relever pour en sortir.

IV. — La race, la communauté de sang et d'origine cimentent ce que la terre et la piété ont donné. Ce n'est pas le lieu ici de rappeler les grandes querelles ethnologiques, de se demander à nouveau si la France est celtique, ibérique ou germanique, encore moins de nous révolter contre la monstrueuse idéologie sur laquelle, dans le grand drame récent, s'appuya l'hitlérisme pour réunir sous une même domination tous ceux qui se réclamaient du nom d'Allemand. Contentons-nous de dire que si, d'après Renan, « le Français est sorti de la grande chaudière où, sous la présidence du Roi de

---

(12) Somme théologique : *Vertus sociales : La Piété*, art. 3-53.

(13) C. JULLIAN, *De la Gaule à la France*, p. 209.

(14) Lacordaire s'approprie, en le déformant légèrement, le vers de Voltaire dans *Tancrède* : « A tous les œurs bien nés, que la Patrie est chère! »

France, ont fermenté ensemble les éléments les plus divers », il en est sorti, si bien qu'il constitue physiologiquement un être à part, assez différent de l'Anglais, l'Allemand, l'Espagnol ou l'Italien, pour qu'il sente comme un frère d'humanité dans un Français comme lui; ne suffit-il pas qu'à l'étranger, de nos jours, deux Français se rencontrent pour qu'à l'instant naisse entre eux je ne sais quelle naturelle sympathie?

« Une notable partie de ce pays, disait déjà Strabon en parlant de la Gaule, se distingue par la facilité avec laquelle les habitants communiquent entre eux et se procurent mutuellement les douceurs de la vie en temps de paix. »

Tous les fléaux qui, ajoutés à la guerre, s'attaquent à la race, soit dans son volume, soit dans sa pureté, s'attaquent à la Patrie : que ce soit dépopulation par crise de natalité, mortalité infantile, avortement, — ravitaillement, hygiène insuffisants — que ce soit tuberculose, syphilis, alcoolisme et autres pestes, naturalisations excessives, tous requièrent de la part des médecins et sociologues, politiques et juristes attentifs à sa santé, des soins passionnés suscités non point seulement, Messieurs, par l'amère pensée que nous étions, nous Français, voilà deux siècles, la nation la plus populeuse de l'Europe et que par là nous n'avions rien à redouter de nos voisins, mais par la certitude qu'au carrefour terrible où, débordant largement les frontières des patries, d'immenses forces matérielles s'affrontent en un combat meurtrier, la France — par des Français nombreux et sains — doit jeter dans la balance tout le poids de son esprit séculaire.

V. — La langue intervient à son tour pour rapprocher ceux qu'unissaient déjà la terre, la piété et le sang. C'est Brizeux qui chante :

> La langue du pays, c'est la chaîne éternelle
> Par qui sans effort tout se tient;
> Les choses de la vie, on les apprend par elle,
> Par elle encore on s'en souvient.

Et quelle langue, Messieurs; rappelez-vous le sixième entretien des Soirées de Saint-Pétersbourg : « Tel est le privilège des grandes nations : qu'il plût aux Français de dire : Corneille et Vadé, ou même Vadé et Corneille! si l'euphonie, qui décide de bien des choses, avait la bonté d'y consentir, je suis prêt à croire qu'ils nous forceraient à répéter avec eux : Vadé et Corneille. »

Et encore : « Les idées, chez vous (Français) sont toutes nationales et toutes passionnées. Il me semble qu'un prophète, d'un seul trait de son fier pinceau, vous a peints d'après nature, il y a vingt-cinq siècles, lorsqu'il a dit : « Chaque parole de ce peuple est une « conjuration. — *Omnia quae loquitur populus ista conjuratio « est.* » (Isaïe, VIII, 12). — L'étincelle électrique parcourant comme la foudre dont elle dérive une masse d'hommes en communication, représente faiblement l'invasion instantanée, j'ai presque dit fulminante, d'un goût, d'un système, d'une passion parmi les Français, qui ne peuvent vivre *isolés*. Au moins si vous n'agissiez que sur vous-mêmes on vous laisserait faire ; mais le penchant, le besoin, la *fureur* d'agir sur les autres est le trait le plus saillant de votre caractère. On pourrait dire que ce trait est vous-même. Chaque peuple a sa mission ; telle est la vôtre. La moindre opinion que vous lancez sur l'Europe est un bélier poussé par trente millions d'hommes. Toujours affamés de succès et d'influence, on dirait que vous ne vivez que pour contenter ce besoin ; et comme une nation ne peut avoir reçu une destination séparée des moyens de l'accomplir, vous avez reçu ce moyen dans votre *langue* par laquelle vous régnez bien plus que par vos armes, quoiqu'elles aient ébranlé l'univers. »

Cet outil merveilleux de propagande, que célèbre ici Joseph de Maistre, le travail de nos écrivains et de nos poètes comme le bon sens populaire l'ont forgé à travers les mille péripéties d'une histoire où tout ce qui devait demeurer français lentement s'épurait et se cristallisait ; mais quel *lien* entre ceux qui s'en servaient journellement pour exprimer avec tant de souplesse et d'harmonie toutes les nuances de l'esprit, toutes ses abstractions aussi, toutes les délicatesses du cœur, quel lien avant de devenir l'instrument dont les accents attirent et retiennent l'étranger !

VI. — Oserions-nous affirmer maintenant que la *communauté* d'intérêts, parfois mise en avant comme un des éléments essentiels du patriotisme, en demeure — au même titre que ceux dont je viens de parler — l'une des conditions *permanentes*, à notre époque de grandes alliances économiques, de rivalités incessantes entre le capital et le travail ? Une patrie est autre chose qu'un Zollverein, qu'une société d'actionnaires (et certains discours prononcés à la radio, durant la dernière occupation allemande, par un Président du Conseil français, rendaient, hélas ! l'assimilation trop évidente à ses auditeurs) ; elle est autre chose qu'une Bourse ou qu'une

usine. Toutefois, comme le remarque bien Victor du Bled (15) : « On n'empêchera jamais les hommes de la voir et de la comprendre à travers leur métier ordinaire ou leur passion favorite. Le financier l'aimera autrement que le militaire, le militaire autrement que le diplomate, que le cultivateur, le commerçant, l'ouvrier d'industrie, le poète, le philosophe, le savant, le rentier. » L'essentiel demeure que toutes ces affections diverses se fondent dans un sentiment plus large, comme le Saint-Laurent mêle les eaux de ses affluents dans sa course vers l'Océan. Encore une fois, oserions-nous prétendre que les immenses coalitions de l'argent, au service de puissances qui ne connaissent pas de frontières, ne constituent pas, au contraire, l'un des plus grands périls que courent les patries?

VII. — J'en dirais presque autant de la *communauté de culture*, invoquée par d'autres comme un excellent levain de la foi qui nous occupe :

France, mère des arts, des armes et des lois,

s'écrierait de nos jours Joachim du Bellay, n'as-tu donc enfanté tant d'écrivains, de poètes, d'orateurs, de penseurs, de saints, de guerriers, de savants, de politiques, d'hommes habiles à manier le ciseau, la harpe, la truelle ou le pinceau, sortis de toutes les couches et de toutes les provinces, sous les rois, sous l'Empire ou sous les Républiques, portant chacun la marque de son village natal, — n'as-tu permis qu'en ton grand siècle la lumière de ton esprit rayonnât sur l'Europe comme ce Roi-Soleil qui lui donna son nom, que le code des libertés humaines naquît de ta Révolution, — que pour te laisser aujourd'hui envahir par la littérature étrangère, que pour y chercher des modèles, sombrer dans des arts décadents, d'où l'ordre et la clarté de ton génie semblent absents?

Nous encensons Picasso, Messieurs, mais nous ignorons Nicolas Poussin; nos jeunes filles ont lu Cateleen Windsor et Louis Bromfield, mais elles laissent Racine et Péguy dormir sur les rayons de la bibliothèque paternelle. — Il faut être au courant, me déclare-t-on, comme il faut avoir vu le dernier film. — La vraie culture française, qui fut toujours le privilège d'une élite, dont la Patrie bénéficie par l'atmosphère qu'elle crée autour d'elle avant de passer les frontières, la culture — combattue journellement par la presse

(15) « L'Idée de Patrie à travers les Siècles », *Revue des Deux-Mondes*, 1915, t. IV, p. 331.

et le cinéma qui lui substituent des vérités ou des beautés déformées — se réfugie de nos jours sur un rocher battu par les vagues du cosmopolitisme et de la médiocrité. Comme si quelque bombe, lui aussi, l'avait atteint, le Parnasse est en ruines, et cela en un temps où l'enseignement obligatoire a érigé des écoles dans les moindres villages, où les progrès des sciences appliquées mettent Paris et Marseille à deux heures l'une de l'autre.

De là à conclure que la Patrie est une idée *d'élite*, comme la culture elle-même, il n'y a qu'un pas à franchir et certains l'ont fait. Ce n'est pas la première maladie dont elle se soit trouvée atteinte et dont elle soit sortie victorieuse, mais c'est aussi la preuve — et c'est ce que je voulais noter — que la communauté de culture ne lui est point un soutien indispensable.

VIII. — Bien plutôt *l'unité* de gouvernement, celle d'une législation et d'institutions solidement établies, une monnaie saine, des impôts raisonnables, l'existence d'une force publique pour maintenir l'ordre à l'intérieur, d'une armée pour prévenir les dangers extérieurs, d'une représentation diplomatique à l'étranger, tout cela — encore que par là nous rejoignions l'idée de la nation organisée — contribue très efficacement, par la cohésion qui en résulte, à soutenir le sentiment de la Patrie.

J'ai dit notamment : l'existence d'une armée, parce que l'armée est l'école permanente de la discipline, de l'honneur et du sacrifice, que dans ses drapeaux, comme dans un livre aux mille pages ouvertes claquant au quatre vents du ciel, les enfants d'un pays apprennent ou relisent des noms glorieux et que, si Vauvenargues dit vrai, « il n'y a pas de gloire achevée sans celle des armes » (16).

Reléguez ces étendards. Faites silence autour d'eux : vous risquez de vérifier le mot fameux de Tacite : « Qui méprise la gloire méprisera bientôt la vertu. »

Ce n'est pas l'une des moindres ruines que nous ait laissées la guerre, Messieurs, que des casernes vides et des bataillons squelettiques. Loin de moi la pensée que ses leçons ne commandent point un sévère revision de notre organisation militaire, une nouvelle technique de l'art du combattant. Mais qu'aux hommes ayant reçu mission de conduire les destinées de la France s'impose vite l'impé-

---

(16) Maximes 497, Bibliothèque philosophique, Aubier, Ed. Montaigne.

rieux devoir, au milieu des divisions politiques, de faire renaître de bons soldats parmi ses fils. Puisse le vœu formulé par Alexandre Soumet au début du siècle dernier se trouver bientôt exaucé :

Ah ! si les citoyens ont des partis contraires,
Que du moins dans les camps tous les Français soient frères,
Et quand des factions la lutte est sans repos,
Que la gloire française ait les mêmes drapeaux !

IX. — De la *liberté*, qui pourrait douter, après les laborieux efforts que nos pères ont dépensés pour la conquérir, après les deux atroces tentatives de domination étrangère que notre génération a subies, qu'elle ne soit un facteur primordial du plein épanouissement de la Patrie ?

Mais qu'elle est difficile à définir, la liberté, si l'on en croit Montesquieu : « Il n'y a point de mot, dit-il, qui ait reçu plus de différentes significations et qui ait frappé les esprits de tant de manières. » (17)

« Les uns l'ont pris pour la facilité de déposer celui à qui ils avaient donné un pouvoir tyrannique, les autres pour la faculté d'élire celui à qui ils devaient obéir ; d'autres pour le droit d'être armés et d'exercer la violence ; ceux-ci pour le privilège de n'être gouvernés que par un homme de leur nation, ou par leurs propres lois. » Et qu'elle est malaisée à maintenir sans abus ! « Parce que le gouvernement modéré a produit d'admirables effets, poursuit-il, on a quitté cette modération ; parce qu'on a tiré de grands tributs, on en a voulu d'excessifs ; et méconnaissant la main de la liberté qui faisait ce présent, on s'est adressé à la servitude qui refuse tout. » (18)

Vérité profonde qui justifie le cri célèbre de M^me^ Roland montant à l'échafaud, qui plus tard faisait écrire à Chateaubriand : « Quand la liberté a disparu il reste un pays, mais il n'y a plus de Patrie. » — Ou encore à Proudhon : « Plus de liberté, plus de Patrie, l'empire du monde est aux plus scélérats. »

Mais si cette « liberté sublime » qu'emportaient dans leur giberne les soldats de l'an II se révèle à l'usage une arme à deux tranchants, affirmons qu'aux heures de péril le peuple qui la possède communie tout entier, et non plus fragmentairement, aux espérances communes, aux angoisses de la Patrie ! Nos pères de 1789 ont vécu

---

(17) *Esprit des Lois*, livre XI, ch. II.
(18) *Esprit des Lois*, livre XIII, ch. XV.

ces heures-là autour du berceau de *la Marseillaise* avec les engagements volontaires. En 1870, l'idée de Patrie s'est manifestée avec la splendeur d'une adhésion universelle, et nos anciens ont frissonné, après la défaite, aux vers de Victor Hugo :

...ah ! je voudrais
Je voudrais n'être pas Français pour pouvoir dire
Que je te choisis, France, et que dans ton martyre,
Je te proclame, toi que ronge le vautour,
Ma patrie, et ma gloire, et mon unique amour.

Même fièvre en août 1914... Alors « notre nation — c'est Valéry qui parle — la plus diverse et d'ailleurs l'une des plus divisées qui soit, se figure *à chaque Français* toute *une* à l'instant même... Partis, classes, croyances, toutes les idées fort dissemblables que l'on se forme du passé ou de l'avenir se composent. Tout se résout en *France pure* » (19).

Les historiens qui viendront nous expliquront sans doute, avec le recul du temps, pourquoi cette admirable fusion des âmes ne se renouvela pas en 1939, comme si dans notre peuple demeuré libre mais endormi sur les cruels lauriers de sa dernière victoire, appauvri par les immenses sacrifices qu'elle lui avait coûtés, le sens national s'était en partie émoussé.

X. — Je viens de faire appel aux historiens. Volontairement c'est sur *l'Histoire*, sur les communs souvenirs des bons et des mauvais jours qu'elle raconte, sur les traditions et les leçons qui s'en dégagent, que j'appuierai en terminant, comme sur l'un des plus sûrs fondements de la Patrie.

S'enfonce-t-elle dans un long passé, comme la nôtre, telle une mine féconde en multiples galeries que des travailleurs acharnés auraient exploitée au cours des âges, que nous avons chance d'en extraire, plus que d'autres, des pierres précieuses aux chatoiements infiniment divers : Que saisir dans nos mains frémissantes?

Est-ce, tout au fond, Vercingétorix, qui eut dans ses heures d'espérance et d'enthousiasme, ainsi que l'affirme Camille Jullian (20), « la vision de la Gaule entière levée contre l'étranger », à l'heure où il prononça devant Gergovie ces paroles, rapportées par César et qui demeurent gravées sur le socle de sa statue au Mont-Alise-Sainte-Reine : « Les Gaulois unis défieront l'univers! »?

---

(19) Discours déjà cité, pp. 70 et 71.
(20) *De la Gaule à la France*, p. 153.

Est-ce, presque à la surface, Foch, rassemblant dans ses mains le commandement des armées alliées et méditant : « Pour vaincre, il faut croire à la victoire » ?

Est-ce Lyautey, fondateur d'Empire ?

Est-ce Pasteur, proclamant en 1884, au Congrès de Copenhague : « Si la Science n'a pas de Patrie, l'homme de science doit demeurer préoccupé de tout ce qui peut faire la gloire de la sienne » ?

Sont-ce, très profondément encore, les preux de Roncevaux qui inspirèrent la *Chanson de Roland* à Turold, un barde de notre province, « en ces XI^e^ et XII^e^ siècles qui virent Guillaume et la conquête de l'Angleterre, Lanfranc, Saint-Anselme et la splendeur de l'Ecole du Bec, Gondulph et la création des basiliques romanes, comme s'il avait été réservé au génie normand d'enfanter notre épopée nationale (21) ?

Est-ce, tout près d'eux, Dudon de Saint-Quentin adjurant Charles le Simple d'installer les Normands dans la province de Rouen, coup superbe qui devait apprendre aux Français à « courir sur la mer » ? (22)

Plus près, est-ce Marceau, général à vingt-deux ans, mort à vingt-sept, qui tombe en 1796, disant à ses amis éplorés : « Pourquoi me regretter ? Pourquoi me plaindre ? J'ai assez vécu puisque je meurs pour la Patrie ! » ?

Plus loin, est-ce l'évêque de Senlis excitant le peuple au matin de Bouvines, à se ranger sous la bannière de Philippe-Auguste pour vaincre l'empereur Othon, et lui parlant « de Dieu, de son roi et de l'honneur de la nation » ?

Remontons à grands pas : Est-ce Richelieu écrivant dans son testament : « Mon but a été de rendre à la Gaule les frontières que lui a destinées la nature, d'identifier la Gaule à la France et de rétablir la nouvelle Gaule partout où a été l'ancienne. » — ou bien se rendant à lui-même cet hommage mérité : « La France dormait tranquille à l'ombre de mes veilles. » ?

Un peu plus haut, est-ce Colbert, ce fils de drapier, qui avait pour devise : « *Pro rege soepe, pro patria semper.* — Pour le Roi souvent, pour la Patrie toujours ! » ou bien le savant Vauban dont Saint-Simon écrit qu'il était « patriote », et qui engageait le

---

(21) PRENTOUT, *La Normandie, les Provinces françaises*, p. 89.
(22) Camille JULLIAN, p. 225.

roi à choisir ses conseillers parmi ceux qui auraient montré « une parfaite connaissance des intérêts de l'Etat, une probité à toute épreuve, une grande affection pour le maître, un amour tendre et sincère pour la Patrie »?

Redescendons; nous approchons du diamant :

Voici Bertrand du Guesclin fait prisonnier par le Prince Noir (1367), fixant lui-même le prix de sa rançon à cent mille doubles d'or : « Henri d'Espagne en paiera la moitié, et le roi de France l'autre; et si je ne pouvais avoir la somme de ces deux-ci, il n'y a fille en France sachant filer qui ne gagnât ma finance à filer, pour me mettre hors de vos lacs. »

Voici, dans une terre que les nôtres arrosaient de leur sang il y a quatre ans, voici Bayard (1524) qui murmure en expirant, à Bourbon apitoyé : « Il n'y a point de pitié en moi, Monsieur, car je meurs en homme de bien, mais j'ai pitié de vous voir servir contre votre prince, et votre patrie, et votre serment. »

Enfin, à mi-chemin entre ces deux-là, voici Jeanne d'Arc, fille du peuple, « la bergerette », envoyée de par Dieu — c'est son mot — pour sauver la France à une heure où Armagnacs et Bourguignons s'y déchirent pour le plus grand avantage de l'ennemi anglais, — Jeanne la victorieuse de la hiérarchie féodale et de la subtilité des casuistes moyennâgeux, la mère de la *conscience libre* au seuil des temps modernes, — Jeanne, le miracle français.

Toutes les forces qui conspirent à former le sentiment de la Patrie, nous les trouvons en elle : Sa terre? Domrémy, du fief de Vaucouleurs qui relève du royaume de France, « le plus beau sous le ciel ». — Ses morts? Le sang se glaçait dans ses veines lorsqu'elle voyait tomber ses compagnons. — Sa foi? L'Eglise en a fait une sainte. — Sa race? Son père est Champenois, de Ceffonds, sa mère Lorraine, de Vouthon. — Sa langue? Ah! quel mélange de simplicité et de force, d'entrain et de bon sens! Quelle saveur dans les réparties! Quelle assurance dans son bon droit! Quelle énergie parmi les hommes d'armes! Quelle hardiesse devant ses juges! Comme tout cela sonne français! De ses paroles je n'en veux retenir qu'une ici, celle qu'elle adressait au roi à Chinon : « Qu'un me mettre à l'œuvre et la *patrie* sera bientôt soulagée. »

Serait-ce elle qui, pour la première fois, aurait prononcé en France le mot auguste, glissé de la langue latine qu'elle ne connaissait point, dans la sienne, émaillée de trouvailles de génie?

Ne cherchons pas en elle, bien sûr, de communauté ni de culture ni d'intérêts avec le voisin, puisqu'elle ne savait de son propre aveu ni A ni B, et que sa seule « affaire » fut de remplir « la mission » que ses voix lui avaient commandée.

Mais l'unité de gouvernement! Comme elle en eut l'instinct en se portant droit vers le Dauphin, « son Dauphin », marqué « du signe », qu'elle n'aura cesse de faire couronner à Reims comme le seul seigneur et maître du Royaume.

Mais la liberté! Sa brève vie publique n'est qu'un effort pour briser des chaînes, dans la soumission constante à la loi du devoir.

Mais l'Histoire, enfin! C'est parce que, cent fois, de la bouche de son père et de ses frères, elle avait ouï les récits de la « grande pitié du royaume », qu'elle s'en est allée au sacrifice...

Du cœur de la Pucelle, le bûcher de Rouen a fait ce diamant à l'eau très pure que je viens de saluer dans les arcanes de notre trésor national et que tous les étrangers nous envient. En lui se reflète vraiment l'image de la Patrie française, devenue à tel point *personne* toujours vivante qu'elle arrache ces deux strophes à Anna de Noailles :

Ma France,
Quand votre nom, miroir de toute vérité,
Emeut comme un *visage*,
Alors on a conclu avec votre beauté
Un si fort mariage,
Que l'on ne sait plus bien, quand l'azur de votre œil
Sur le monde flamboie,
Si c'est dans sa tendresse ou bien dans son orgueil
Qu'on a le plus de joie!

Mais trop longtemps, Messieurs, le diamant est demeuré caché aux yeux de ses possesseurs, et sans doute a-t-il fallu que la France arrivât, comme au temps de Jeanne, aux portes du tombeau pour qu'elle décidât, le 14 juillet 1920, de l'exposer à deux pas d'ici, sur cette place du Vieux-Marché qui vit se dresser le pilori de 1431. Hélas! vous le savez, l'ordre de la Nation n'a pas été suivi d'effet; une nouvelle tempête, pire que la première, a failli nous emporter,

et le trésor, en dépit de la loi, attend encore un reliquaire digne de lui.

« *Et etiam lapides clamabunt!* » Mais toutes les pierres blessées de France crieront, j'en ai la ferme espérance, en même temps la pierre si proche de notre Corneille, toutes les pierres de « la dernière demeure », si nous venions à les retailler en oubliant la plus belle, le diamant à l'eau chaste et claire dans laquelle nous regardons se mirer magnifiquement notre Patrie avec le plus d'orgueil, avec le plus de tendresse!

Le Notaire, à travers la littérature

REPONSE

AU DISCOURS DE RECEPTION DE M. VICTOR BOUTROLLE

Par M. le CHANOINE ED. COUTAN

MONSIEUR,

Si l'Académie de Rouen n'avait tant de preuves pour justifier le choix qu'elle a fait de vous, elle alléguerait avec fierté le beau discours que nous venons d'entendre. Il n'est pas de sujet d'étude plus grave et plus opportun que la patrie à une époque où il nous faut constamment défendre la nôtre, où des ennemis de l'extérieur l'attaquent qui sont parfois des amis d'hier et où même à l'intérieur elle compte, hélas! des fils qui méconnaissent ses intérêts traditionnels.

Vous avez été blessé à la guerre de 1914 et vous avez gardé de cette blessure une légère infirmité. Vous êtes parti pour la guerre de 1939; vous y avez envoyé vos fils; l'un d'eux qui se remit au service de la France, pendant l'occupation, n'est pas revenu de la tragique aventure; il avait fait la campagne d'Afrique, celle d'Italie; la Providence permit qu'il mourût glorieusement aux portes de Belfort, alors que nos armées allaient reconquérir l'Alsace et l'un de ses frères entrer en Allemagne.. Vous étiez né, Monsieur, pour prendre part vous-même ou en vos enfants aux gestes épiques de la nation française. Adolescent, vous aviez rêvé de servir dans la marine et vous aviez connu de près celui qui était hier encore l'amiral Thierry d'Argenlieu, gouverneur de l'Indochine. Jeune homme, vous fûtes soldat à Caen, la ville martyre de notre libération; c'est là que nous vécûmes ensemble, portant la même capote bleue et le même pantalon rouge. Vous aviez dès lors pour Jeanne d'Arc, à laquelle vous venez de rendre le plus bel hommage, un culte que vous héritiez de votre mère et qui doit être sacré plus que partout ailleurs, auprès du bûcher de Rouen.

Oui, il est bien vrai, Monsieur, qu'au lendemain de la guerre, nous devions nous souvenir de vous et de votre patriotisme.

Mais vous vous présentez encore avec plusieurs autres titres : les talents de l'orateur et du poète, à quoi s'ajoute votre valeur professionnelle de notaire.

Je ne ferai qu'allusion à vos discours prononcés au Congrès des Notaires de France ou à celui des Familles nombreuses : *Le Rôle social du Notariat*, *Le Divorce, faut-il l'abolir? Les Familles nombreuses devant le Fisc.* Vous y développez des idées qui vous sont chères avec autant d'élan vigoureux que de précision et de sûreté. Permettez-moi de citer plutôt les lignes que vous avez consacrées dans le *Bulletin de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Corneille* à notre regretté confrère de l'Académie, M. le Chanoine Vacandard. Vous aimiez à le rencontrer dans la rue, « les yeux clairs, pétillants de malice, le chapeau toujours rejeté en arrière. Son accueil était plein d'enjouement et de bonne grâce. C'était un esprit méditatif, curieux, critique avec discernement, prêt à admirer les riches expressions de la pensée. Il fut le modèle de ces historiens dont les écrits, quand ils seraient inutiles aux autres hommes, mériteraient, ainsi que dit Bossuet, d'être lus par les princes ». Quelques années plus tard, c'est encore au nom des anciens élèves du Lycée, vous accueillez André Maurois qui vient d'être reçu à l'Académie française; vous louez les qualités de cet esprit prompt à s'assimiler toutes choses, observateur un peu ironiste, voyageur habile à transformer ses voyages en ambassade diplomatique. Un jour, vous êtes chargé du rapport pour le Concours des Palinods. Vous célébrez les poètes qui chantent la Très Sainte Vierge et vous exaltez, en même temps, les délices de la poésie :

> Chanter, rire, pleurer seul, sans but, au hasard;
> D'un sourire, d'un mot, d'un soupir, d'un regard,
> Faire un travail exquis, plein de crainte et de charme,
> Faire une perle d'une larme.

Ces vers de Musset s'appliquent à l'œuvre du poète et à la vôtre; car c'est là votre don principal, l'aisance avec laquelle, à tout propos, vous savez agencer les rimes et bâtir l'ordonnance d'un poème. Vous avez fait tant de vers! sur des sujets si variés! Votre volume : *Pro aris et focis*, que vous avez signé François Launey, n'en contient qu'une petite part, mais qui a suffi à enchanter jadis l'un des nôtres, Monseigneur Prudent, cette appréciateur délicat des

choses de l'âme. « *Pro pueris, pro conjugo, pro domo, pro amicis, pro defunctis, pro civitate, pro patria, pro Deo et Ecclesia* », « huit chants modelés tantôt sur les cordes ténues, tantôt sur les cordes médianes ou fondamentales de la lyre ». « Il faut, disait Joubert, que les mots, pour être poétiques, soient chauds du souffle de l'âme ou humides de son haleine. » Votre langue est celle de l'âme, d'une âme richement humaine et qui s'élève d'un bond aux pensées les plus hautes du monde chrétien. Voici quelques strophes d'un sonnet où l'on reconnaît le bel amour qui a illuminé votre vie :

Heureux qui depuis l'aube a brûlé comme un cierge,
Sans que nul porte atteinte à son chaste feu clair,
Et de l'argile ardente où Dieu sculpte sa chair,
Avec un soin jaloux a gardé tout l'or vierge.

Heureux le voyageur à qui son droit chemin
Réserva le premier baiser qu'un être humain
Aura mis sur sa lèvre en lui disant : Je t'aime.
Heureux qui demeuré fidèle à son serment,
Près de la seule élue apaisa le tourment
De se survivre un jour en un autre soi-même.

Vous avez écrit, au temps de la guerre de 1914, un acte de théâtre, *Le Centurion*, qui fut accueilli aimablement par Albert Lambert et Paul Bourget. Il s'agit d'un soldat qui regrette de n'avoir pas servi la France en Europe depuis le début du conflit avec l'Allemagne, mais qui a été blessé en Afrique et qui est demeuré là-bas, retenu par l'insistance de son infirmière :

Vous êtes le captif d'une fière équipée
Et quoi que vous fassiez, vous ne briserez point
Les fers que le désert vous a rivés au poing.

Depuis 1918, vous n'avez jamais cessé de produire poétiquement. Vous évoquez d'un pinceau nuancé les figures les plus diverses de M^me^ de Sévigné jusqu'à Chopin et au dernier abbé de Saint-Wandrille, le Révérendissime Dom Pierdait. Les paysages et les monuments que vous avez admirés réapparaissent dans vos vers, sites de France comme Saint-Bertrand de Comminges, le parc de la Tête-d'Or à Lyon, la Pierre-qui-vire, l'étang de Soligny, le Mont-Saint-Michel — ou bien provinces de l'Italie, San-Gemignano, Sienne, Fiesole, Ravenne. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre, vous sortiez ces poèmes de leurs cartons et que vous en fassiez jouir tous les amateurs de beauté. Enfin, il y a dans vos œuvres — et qui pourrait s'en étonner après vous avoir entendu ce soir? —

des vers innombrables sur la guerre ; celle de 1914 se retrouve dans « *Pro aris et focis* » ; quant à celle de 1939-1945, tous ses grands événements vous ont inspiré : l'histoire militaire de l'Afrique, la tentative de débarquement des Canadiens à Puys et à Dieppe, la résistance de Stalingrad, l'invasion de l'Italie. On pourrait lire ici l'hommage que vous avez rendu à votre maison en ruines après la nuit du bombardement de Rouen, le 19 avril 1944 :

Quand au détour de la rue
Où tu barrais l'horizon,
Ton horreur m'est apparue,
D'abord je ne t'ai pas crue,
Ma maison.

Il faut surtout écouter les derniers mots d'adieu que vous avez adressés à votre fils Jacques :

C'est vrai, toi mort, mon petit Jacques,
Je ne te verrai plus jamais,
Noël va venir et puis Pâques,
Tous mes jours, sans toi que j'aimais.

Il me reste, Monsieur, après avoir salué en vous l'orateur et le poète, à m'incliner devant votre compétence professionnelle qui achève de faire de vous un serviteur éminent de votre pays. Docteur en droit dès 1911 avec une thèse sur « l'Assurance de Responsabilité », vous avez pris en charge, au printemps de 1920, l'étude de votre père, cet homme d'une sagacité si bienveillante et si aimable, vous avez été président du Congrès des Notaires de France en 1933, vous êtes directeur de l'Ecole de Notariat de Rouen depuis 1938 et actuellement président de la Chambre départementale des Notaires de la Seine-Inférieure. Devant une autorité aussi qualifiée, puis-je me permettre d'évoquer le portrait du notaire tel qu'il apparaît à travers notre littérature ? Depuis le XVII^e^ siècle, nos auteurs dramatiques et nos romanciers l'ont dépeint sans l'idéaliser ; après cette revue rapide et parfois un peu triste, il ne nous sera que plus agréable de saluer en vous, Monsieur, l'image du notaire modèle qui fait honneur à ses panonceaux.

Commençons, si vous le voulez bien, par Molière. Dans la pièce où il ridiculise les médecins, *Le Malade imaginaire*, il ne se montre pas tendre pour les tabellions de son temps. M. de Bonnefoi (sc. IX de l'acte I^er^) est prêt à procéder au testament d'Argan qui avantage indirectement sa deuxième femme Béline ; il lui déclare que la coutume l'empêche d'avantager directement sa femme. « J'aurais

envie de consulter mon avocat », répond Argan. « N'en faites rien, dit M. de Bonnefoi, ce sont gens de difficultés et qui sont ignorants des détours de la conscience. » « Il y a d'autres personnes à consulter qui sont bien plus accommodantes, qui ont des expédients pour passer par-dessus la loi et rendre juste ce qui n'est pas permis... Il faut de la facilité dans les choses..., autrement je ne donnerai pas un sou de notre métier... » Et le notaire indique alors à son interlocuteur tous les moyens par lesquels il peut pratiquement éviter les rigueurs de la loi.

Dans la fameuse comédie de Regnard, *Le Légataire universel*, les deux notaires Scrupule et Gaspard sont victimes d'une mystification où le valet Crispin a joué frauduleusement le rôle du vieillard Géronte et a dicté en son nom un testament (acte IV, sc. VI).

.....Laissez-moi, dit-il,
Laissez-moi, s'il vous plaît, l'acte qu'on vient de faire.
dit-il.
Nous ne pouvons, Monsieur *(répond Scrupule)*,
Cet acte est un dépôt
Qui reste dans nos mains; je reviendrai tantôt
Pour vous en apporter moi-même une copie.

Le notaire qui apparaît au IIe livre (1) de *Gil Blas* est un bon vieillard qui ne manque pas d'esprit; il a hâte d'arriver auprès du malade, le chanoine Sédillo, disposé à faire son testament; il a d'autant plus hâte qu'il connaît le nom de son médecin, un habile praticien qui ne tarde pas à envoyer ses clients dans l'autre monde. Il a le temps de recommander Gil Blas au chanoine; de fait, celui-ci lègue à son domestique sa bibliothèque et ses manuscrits de si piètre valeur qu'ils méritent d'être abandonnés.

A vrai dire, le XVIIIe siècle ne nous a retracé aucune figure de notaire d'une certaine noblesse. Dans *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, Valmont déclare que les notaires sont devenus, à cette époque, des hommes d'affaires. « Autrefois, dit-il, le tabellion était le confident des familles, le dépositaire des épargnes de ses clients; des sommes considérables étaient religieusement conservées dans ses coffres — et il n'est pas d'exemple que cette confiance ait été trompée. » Mais ce temps-là est bien passé.

Si nous gagnons le XIXe siècle, nous rencontrons maint notaire dans notre littérature : il en est qui ne se présentent pas du tout avec

(1) Ch. II.

le caractère de leur profession, mais dont les mœurs nous sont décrites du point de vue humain le plus général. Dans la pièce de Musset : *Le Chandelier*, Me André est un jaloux et un niais — et il n'est rien qui vaille de rester dans nos mémoires que la chanson de son clerc Fortunio (acte II, sc. III) :

Si vous croyez que je vais dire
Qui j'ose aimer,
Je ne saurais, pour un empire,
Vous la nommer.

C'est un pauvre homme, au tempérament médiocre que Léon, l'amant de Madame Bovary. — Le *Nez d'un Notaire*, d'Edmond About, n'est qu'une fantaisie insignifiante : Me L. Aubert a perdu son nez dans un duel et essaye d'en retrouver quelque autre par une opération chirurgicale faite à l'Auvergnat Sébastien Romagné, au sort duquel il reste infiniment attaché. Romagné observe les transactions diverses accomplies par le malheureux notaire et cela ne lui inspire aucun respect pour la profession de celui qu'il aide à se remettre grâce à la transfusion de sa chair et de son sang. — Une chanson de Nadaud, qui eut son heure de célébrité, met en scène deux notaires qui se souviennent de leur jeunesse assez libre.

Ah ! Maître le Bègue,
Mon très cher collègue,
Paris est un bel endroit,
Nous y faisions notre droit ;
Nous étions célibataires
Et nous n'étions pas
Hélas !
Et nous n'étions pas notaires (*bis*).

Un chant notarial vint égayer la soirée mondaine qu'a décrite Louis Bouilhet (*Dernières chansons*, p. 332) :

Car la main sur son cœur un notaire chantait
Il chantait — oublieux du contrat qui sommeille —
Je ne sais quel bateau, quelle étoile vermeille
Quels chérubins frisés voltigeant dans l'azur
C'était si doux, c'était si vrai, c'était si pur
. . . . . .
Que j'avais peur de voir pendant ce frais débit
Germer des plumes d'ange au dos de son habit !

Si nous voulons étudier la physionomie morale du notaire comme tel, les œuvres abondent depuis Balzac jusqu'à nos contemporains.

C'est le maussade Maître Mouche d'A. France, dans *Le Crime de Sylvestre Bonnard;* c'est M. Métivier qui joue discrètement son rôle dans *L'Emigré* de Bourget; c'est le malhonnête Labeyrie que Pierre Benoît fait manœuvrer comme un faussaire dans *Le Déjeuner de Sousceyrac;* c'est le lamentable Oscar Révolou qui se suicide au début des *Chemins de la Mer* de Mauriac. C'est le notaire du Havre dont on attend la lettre décisive, pendant tout un roman de Duhamel.

En vérité, s'il nous plaît de ramasser en un tableau ce qu'ont dit nos auteurs modernes, nous nous arrêterons à Emile Augier, Henri Becque et Balzac.

Gottlieb, dans *La Pierre de Touche* d'Emile Augier, lit le testament du comte d'Hildesheim, qui fait son héritier principal Frantz Milher·et qui va le transformer de musicien, épris de son art et de sa cousine, en un vaniteux qui ne rêve plus qu'à ses propriétés, à ses titres, à sa noblesse. C'est Gottlieb qui rédige le contrat de mariage de Frantz avec sa cousine, mais le mariage n'aura pas lieu. Il n'est qu'un personnage secondaire qui se plie avec déférence, amabilité, courtoisie à toutes les dispositions de la fortune.

« Maître Guérin » a autrement d'importance dans la pièce ainsi nommée. Il persuade à son client Desroncerets, qui se ruine en inventions malheureuses, de vendre son château à Brénu, son homme de paille. Il espère par ce moyen en devenir propriétaire et il le destine au colonel Guérin, son fils, qui épousera une riche veuve dont la famille a autrefois possédé le château. Mais le colonel, indigné par les procédés de son père, rachète le château à Brénu et épouse une fille de Desroncerets. Maître Guérin ne voit que la question d'argent; c'est un madré et un ambitieux, qui met toutes choses, honnêteté, honneur, affection de famille, au-dessous de l'argent. Après avoir fait signer à Desroncerets l'acte de vente du château de Valteneuse, il déclare en lui-même : « Puisqu'il tient absolument à se ruiner, autant que ce soit moi qui en profite. » Son fils, le colonel, essaie en vain de l'arrêter dans ses combinaisons : « Ne vous faites pas plus longtemps illusion à vous-même; un homme de paille est un homme de paille, qu'on le tienne par une contre-lettre ou un billet fictif. — Avec cette petite différence, mon bon ami, répond Guérin avec colère, qu'on est dans son tort derrière l'un et dans son droit derrière l'autre. — Mais ne sentez-vous pas qu'au fond c'est la même chose? — ...Le fond... oh! oh!

le fond, apprends pour ta gouverne, que le seul moyen d'avoir une règle fixe dans ce monde, c'est de s'attacher à la forme, car les hommes ne sont d'accord que là-dessus. » Comme dit un personnage de Sardou, M. Benoîton : « Il y a la morale des affaires qui n'a rien à voir avec la morale sociale. »

Il n'y a que les affaires en ce monde, déclare dans *Les Corbeaux* d'H. Becque, Me Bourdon, notaire malhonnête et cupide, qui est le conseiller de la famille Vigneron; après la mort du père, il réussit à faire acquérir pour un prix dérisoire à Tessier, son ancien associé, les terrains compris dans la succession de la famille. Rosalie conclut de toute cette histoire : « Voyez-vous, quand les hommes d'affaires arrivent derrière un mort, on peut dire : Voilà les corbeaux! Ils ne laissent que ce qu'ils ne peuvent emporter. »

Le peintre le plus averti du notariat, c'est Balzac, qui n'a pas introduit dans ses romans moins d'une vingtaine de notaires, flanqués d'une dizaine de clercs. Il a gardé de sa jeunesse le souvenir de ce qu'est une étude. Dans *Le Colonel Chabert* se trouve décrite avec précision et verve une étude d'avoué à laquelle bien des maisons notariales ressemblent. Parmi les notaires balzaciens, il y en a de sympathiques et fort dévoués, il y en a aussi de très habiles et peu scrupuleux qui sont les artisans de la ruine de leurs clients. Un de ceux-là, c'est Me Pierquin, dans *La Recherche de l'Absolu*, qui tente de capter l'amour et la fortune de Mlle Claes, un autre, c'est Roguin, qui acule à la faillite son client le parfumeur César Birotteau. Ce Roguin est un viveur qui emporte les fonds déposés chez lui; il a tripoté les fonds de ses clients pendant cinq ans pour entretenir une maîtresse, dite la Belle Hollandaise. Sa femme légitime ne garde de fortune qu'en usant d'une hypothèque légale; lui, le gueux, il est en fuite et tous ses biens sont grevés au delà de leur valeur. Dans le jugement que rend le procureur de Granville, réhabilitant César Birotteau, il fait allusion à ces désastres qui se sont renouvelés, dit-il, à la grande douleur de la justice et de la Ville de Paris. « Il était réservé à notre siècle où fermente encore le levain des mœurs et des idées révolutionnaires de voir le notariat... s'écartant des glorieuses traditions des siècles précédents, produire d'innombrables faillites. » « La soif de l'or rapidement acquis a gagné lès officiers ministériels, ces tuteurs de la fortune publique, ces magistrats intermédiaires. » (*César Birotteau*, p. 588.)

Tout différent de Roguin est l'honnête Chesnel qui figure parmi les provinciaux à Paris, dans *Le Cabinet des Antiques*. Il se dévoue

totalement à la famille d'Esgrignon dont il a été un jour l'intendant. Il règle de ses deniers les dettes de ses clients et finit par céder son étude au principal clerc de son concurrent. Il meurt accablé sous le poids des sacrifices qu'il a dû faire, en récitant le cantique du vieillard Siméon. Le marquis d'Esgrignon lui permet de se faire enterrer dans la chapelle de son château. C'était l'un des représentants de la belle domesticité d'autrefois; il avait eu l'attachement féodal du serviteur au maître. Un tel dévouement honorait à la fois la noblesse qui l'inspirait et la bourgeoisie qui en faisait preuve. « Chesnel n'était pas seulement, dit Balzac, un de ces grands hommes inconnus de la vie privée, il était aussi une grande chose. La continuité de ses sacrifices ne lui donne-t-elle pas je ne sais quoi de grave et de sublime? » (« Scènes de la Vie de Province », *Le Cabinet des Antiques*, p. 130.)

Une dernière physionomie de notaire évoquée par Balzac mérite de nous arrêter; c'est, dans *Le Contrat de Mariage*, celle de Me Mathias, opposé à Me Solonet. Un duel s'engage entre les deux notaires. Mme Evangélista, une Espagnole, dont la fille doit épouser Paul Manerville, de Bordeaux, fait effort pour ne signer qu'un contrat dont les clauses respectent sa très modeste fortune; elle s'adresse à Me Solonet de la jeune école; les intérêts de M. Manerville sont défendus par Me Mathias de l'ancienne école. Laissons Balzac nous retracer leur portrait. Solonet était ce jeune notaire qui arrive en fredonnant, affecte un air léger, prétend que les affaires se font aussi bien de cette manière qu'en gardant son sérieux; c'est le notaire, capitaine de la Garde nationale... qui a sa voiture et laisse vérifier les pièces de l'étude à ses clercs; le notaire qui va au spectacle, au bal, achète des tableaux et joue à l'écarté; qui a une caisse où se versent les dépôts et rend en billets de banque ce qu'il a reçu en or, le notaire qui marche avec son époque et risque les capitaux en placements douteux, spécule et veut se retirer riche de trente mille livres de rente après dix ans de notariat, le notaire dont la science vient de sa publicité, mais que beaucoup de gens, craignent comme un complice qui possède leur secret, enfin, le notaire qui voit dans sa charge un moyen de se marier à quelque riche héritière en bas-bleu. — Quant à Mathias, il représente l'honneur et la probité en personne. C'était « un vieux bonhomme, âgé de soixante-neuf ans et qui se faisait gloire de ses vingt années d'exercice en sa charge ». Il avait un type quelque peu caricatural,

mais chez lui les qualités de l'âme avaient triomphé des bizarreries du corps. La plupart des Bordelais lui témoignaient un respect amical, une déférence pleine d'estime. La voix du notaire gagnait le cœur, en y faisant résonner l'éloquence de la probité. Pour toute ruse, il allait droit au fait, en culbutant les mauvaises pensées par des interrogations précises. Son coup d'œil prompt, sa grande habitude des affaires lui donnaient ce sens divinatoire qui permet d'aller au fond des consciences et d'y lire les pensées secrètes. C'était un noble et respectable débris de ces notaires... qui exécutaient à la lettre les *fidei-commis*, dressaient décemment les inventaires, s'intéressaient comme de seconds pères aux intérêts de leurs clients, barraient quelquefois le chemin devant les dissipateurs..., enfin, l'un de ces notaires qui se croyaient responsables de leurs erreurs dans les actes et les méditaient longuement... Aussi le nommait-on le bon maître Mathias et quand il mourut, il y eut trois mille personnes à son enterrement. » (Sur Mathias et Solonet, voir pp. 431-432; 432-433.) Des deux notaires en présence, c'est Mathias qui l'emporte par sa précision et sa prudence. « Je ne fais pas les affaires, dit-il, comme on chante une ariette. Il ne s'agit pas ici de sentiments. Allez donc droit au fait. Dites-nous franchement ce qui vous revenait et ce qui vous reste. » Et il oblige Solonet à lui faire des aveux qui anéantiront tous ses beaux discours du premier moment. Mathias l'emporte donc — et l'on sent que la sympathie de Balzac l'a constamment accompagné.

Mais, en général, le romancier se montre sévère pour les notaires et en 1839 il trace d'eux un portrait fâcheux et outrancier auquel nous ne saurions souscrire. Ecoutez : « Cet homme épais et lourd offre l'immobilité d'un diplomate, mais sans la finesse; contraint d'enfermer ses pensées et son esprit, un notaire ostensiblement fin perdrait sa clientèle. Le client domine sa vie... Les notaires se matérialisent l'esprit. Sans autre caractère que leur caractère public, ils deviennent ennuyeux à force d'être ennuyés. » Cet homme a pourtant ses grandeurs, Balzac l'avoue; directeur du théâtre de l'intérêt, il doit demeurer probe. Mais à quel prix achète-t-il ses avantages? « Quand un notaire n'a pas la figure immobile et doucement arrondie que vous savez, s'il n'offre pas à la société la garantie immense de sa médiocrité, s'il n'est pas le rouage d'acier poli qu'il doit être, s'il est resté dans son cœur quoi que ce soit d'artiste, de capricieux, de passionné, d'aimant, il est perdu... »

Il me plaît de vous le dire, Monsieur, cette tirade ne nous convainc pas en votre présence, ni en celle de vos confrères. Nous savons trop tout ce qu'il y a chez vous de souple, de vivant, d'ardent... et d'artiste, pour admettre qu'on ne puisse avoir ce tempérament et garder les authentiques qualités du notaire qui ne s'accordent pas avec la prétendue médiocrité qu'ont parfois mise en scène les auteurs dramatiques et les romanciers.

Vous avez de belles traditions depuis l'époque du procès de Jeanne d'Arc où l'attitude de trois notaires, Guillaume Manchon, Guillaume Colas et Nicolas Tusquet, mérite les louanges de l'histoire. On avait voulu obtenir d'eux qu'ils transcrivissent des déclarations extorquées à Jeanne par Loiseleur et entendues à la faveur d'un subterfuge. Ils refusèrent de se prêter à cette honteuse manœuvre et demeurèrent exclusivement les greffiers intègres du tribunal. Ils essayèrent même de sauver Jeanne d'Arc, et Warwick menaça de les faire jeter à la Seine.

Les fonctions des notaires ont un peu changé, mais l'honneur notarial reste le même — et l'office ministériel a été réglé par de nombreuses lois qui s'échelonnent sur plus d'un siècle, depuis celle du 25 ventôse an XI jusqu'à celle du 20 mars 1907.

Le conseiller d'Etat Réal, dans la loi de ventôse, a fort bien dit ce que vous êtes : des *juristes* qui connaissent tous les aspects du droit et qui, grâce à leur savoir, peuvent être des rédacteurs impartiaux, des *conseillers* désintéressés, encourageant les mariages, aidant au placement des capitaux, aux opérations d'achat et de vente, favorisant les initiatives généreuses. Vous êtes encore des *conciliateurs*. Vous avez commenté ce mot, Monsieur, dans une de vos allocutions aux notaires : « Nous rapprochons au lieu de diviser, dites-vous, nous suggérons au lieu d'attaquer, nous unissons des mains qui, par moments, cherchent à se fuir et la foi qui s'attache aux signatures échangées devant nous fait qu'avec raison on parle de notre ministère un peu comme d'un sacerdoce. » Dans le théâtre de ce monde où s'agitent tant de conflits d'amour et d'argent, vous êtes des *témoins* aux interventions bienfaisantes. Enfin, vous êtes des *dépositaires*, détenteurs des secrets de fortune, possesseurs des dernières volontés encloses dans les testaments.

En un mot, vous êtes associés de tout près aux choses humaines. Il y a plus d'un siècle que Massé, dans son ouvrage du *Parfait Notaire*, reconnaît que les notaires de Paris, renonçant à des locu-

tions bizarres et à des tournures de phrase peu intelligibles, ont adopté un style plus accessible et plus pur. Mais ce qui importe davantage que votre style dans la rédaction des actes, c'est votre langage dans la vie sociale et vos rapports ordinaires avec les hommes. Ce langage doit être excellemment humain. Voûs le possédez, Monsieur, mieux que personne. Quand vous parlez, on sent votre esprit et votre cœur, votre connaissance du temps où vous vivez, votre souci d'obliger vos frères. Nous sommes sûrs qu'à côté de vos minutes notariales, il y aura toujours place pour quelques travaux qui charment notre Académie et honorent l'humanité.

Un Médecin philosophe au XVIII^e Siècle :
Le Normand TIPHAIGNE de la ROCHE

DISCOURS DE RECEPTION DE M^lle LE CACHEUX

(22 Novembre 1947)

NUL ne m'accusera d'un excès de modestie si je n'attribue l'honneur de faire partie de l'Académie de Rouen ni à mes seuls travaux, ni même à mon titre d'archiviste-paléographe, bien que ce titre ait été porté, et de la façon la plus distinguée, par plusieurs académiciens de Rouen dont les noms sont présents à toutes les mémoires.

C'est mon père, c'est le souvenir que vous avez gardé de lui, qui m'ouvre votre porte. Et pour me réclamer ce soir de son patronage, j'ai voulu vous entretenir d'un personnage qu'il fut le premier à me signaler et qui n'était pas sans l'intriguer, d'un de ses compatriotes, du Montebourgeois Tiphaigne de la Roche.

Sans être très connu, Tiphaigne de la Roche a sa petite célébrité. Les biographes citent son nom. Il lui arrive de temps en temps d'être, si j'ose dire, exhumé, présenté au public et associé à l'histoire de la découverte de la photographie.

En effet, dès 1760, Tiphaigne de la Roche pressent ce que d'autres réaliseront au siècle suivant. Non que le mot « photographie » se rencontre sous la plume de Tiphaigne de la Roche, mais quand il parle de fixer une image obtenue par l'action des rayons lumineux, c'est avec des vues assez justes pour qu'un lecteur moderne, non prévenu, reconnaisse avec étonnement, au moins dans les grandes lignes, un art qui nous est maintenant familier.

M. Léon Laffitte, par exemple, eut cette surprise. Il nous conte lui-même qu'il se promenait à Clermont-Ferrand, il y a quelque vingt ans, un jour de foire, quand il fit l'achat d'un livre ancien de petit format, anonyme, intitulé *Giphantie*, imprimé en 1760. Il y découvrit la page que je vous lirai tout à l'heure. Il la jugea digne d'être donnée au *Mercure de France* qui publia, en 1925, un

article fort pertinent sous le titre : *Une anticipation de la photographie en 1760.*

Trente ans avant l'article de M. Laffitte, M. Decauville-Lachênée, conservateur adjoint de la Bibliothèque de Caen, avait fait la même trouvaille. Sa publication : *La photographie pressentie et entrevue en 1760 par le Normand Tiphaigne de la Roche* ne passa pas inaperçue. M. Georges Vicaire trouvant que le fait mis en lumière par M. Decauville-Lachênée était assez singulier pour mériter d'être signalé aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*, fit réimprimer dans cette revue le fameux passage de Tiphaigne de la Roche.

Bien avant MM. Decauville-Lachênée et Laffitte, dès 1844, Georges Mancel, conservateur de la Bibliothèque de Caen, avait établi un rapprochement entre les prévisions de Tiphaigne de la Roche et la daguerréotypie. Nous avons beaucoup emprunté à l'article très documenté que G. Mancel a publié dans le *Journal des Savants de la Normandie* en 1844.

Quel est donc ce Normand qui prévoit la photographie dès 1760? Que pouvons-nous savoir de sa vie, de ses études et de ses découvertes ?

Les auteurs que nous venons de citer nous disent simplement qu'il est né à Montebourg, en 1722, d'après les uns, en 1729, d'après les autres; qu'il étudia la médecine à Caen et qu'il revint mourir dans sa ville natale en 1774.

Ce laconisme, ces divergences dans la date de naissance, le fait qu'un Tiphaigne de la Roche, docteur en médecine vivait à Rouen au XVIII^e^ siècle, entourent notre personnage d'un peu de mystère. Sommes-nous en présence de deux Tiphaigne de la Roche ou d'un seul et même personnage? S'ils sont différents, est-ce bien le Montebourgeois qui est l'auteur de *Giphantie* ? Ne serait-ce pas plutôt le Rouennais ? Edouard Frère, dans son *Manuel du Bibliographe normand* le laisserait supposer. N'y lisons-nous pas : « Tiphaigne de la Roche, né à Montebourg, président en l'élection de Rouen » ?

Deux sources de renseignements viennent nous tirer de cet embarras :

D'une part le docteur Tiphaigne de la Roche, de Rouen, est bien connu. Nous avons l'éloge que prononça, à l'occasion de son décès, un de ses collègues à l'Académie de Rouen, d'Ambournay.

Guillaume-François Tiphaigne de la Roche était le fils d'un chirurgien de Rouen. Il naquit en 1702. Ses parents habitaient paroisse Saint-Herbland, une maison proche Notre-Dame. Après avoir fait ses classes au collège de Rouen, il étudia la médecine et la philophie à Caen, sous la direction de ses oncles MM. Duvivier et de la Roche. Docteur à dix-huit ans, Tiphaigne de la Roche exerça pendant deux ans la médecine à Saint-Denis, profitant de la proximité de Paris pour suivre les cours publics de médecine et pour cultiver la peinture. En 1723, il revint à Rouen, où il fut agrégé au collège des médecins, et nommé à l'Hôtel-Dieu. On sait que le goût du médecin rouennais pour la botanique a joué un rôle dans la fondation de l'Académie de Rouen. MM. Thibaut, Dufay et de Moyencourt se réunissaient avec lui dans son jardin du faubourg Bouvreuil pour étudier les plantes. Ce jardin fut, en quelque sorte le berceau de l'Académie. Tiphaigne de la Roche devait plus tard le céder à cette Compagnie. Doyen de l'Académie de Rouen, il aimait à dire, paraît-il, qu'il avait reçu tous les académiciens et qu'il n'avait été reçu par personne. C'est ce docteur Tiphaigne qui fut président en l'élection de Rouen. Les lettres d'honneur qu'il obtint en 1765, après avoir rempli sa charge pendant vingt-cinq ans, nous ont été conservées. Ces lettres contiennent une clause que nous relevons parce qu'elle nous semble prouver que Tiphaigne de la Roche n'était pas de famille noble : les lettres qui l'admettaient à l'honorariat ne le dispensaient pas de cotiser à la taille; cette réserve est explicitement mentionnée. Le cabinet d'estampes de l'académicien rouennais est cité par d'Ambournay comme faisant la base des collections que l'on admirait à Rouen. M. d'Ambournay ne manque pas de donner la liste des ouvrages de son collègue : un mémoire sur la pathologie physiologique, un mémoire historique sur l'ancienneté de la poudre à canon, une dissertation sur la nécessité des connaissances mécaniques en médecine, un discours sur les plantes usuelles et la nécessité d'un cours de botanique, un mémoire sur le peuplier blanc. Si Tiphaigne de la Roche de Rouen avait été l'auteur de *Giphantie*, d'Ambournay n'aurait pas manqué de nous le dire. Or, il n'en parle pas. Aucun doute n'est possible, le fondateur de l'Académie de Rouen n'est pas notre personnage.

C'est donc bien à Montebourg qu'il faut le chercher. Là nous avons trouvé un guide en la personne de Mgr Le Nordez qui s'est

toujours intéressé aux hommes illustres de sa petite patrie. Les registres paroissiaux de Montebourg, maintenant détruits, lui ont livré leurs secrets.

La famille Tiphaigne semble originaire du «Hameau Tiphaigne», qui lui devait le nom sous lequel il est encore désigné aujourd'hui. Ce hameau est sis sur la commune de Saint-Germain-de-Tournebut, près de Montebourg. En 1661 et 1662, un Etienne Tiphaigne, de Saint-Germain, contrôle et paraphe les registres paroissiaux de Montebourg. Quelques années plus tard, nous trouvons un Etienne Tiphaigne qui se dit bourgeois de Montebourg. Des sept enfants d'Etienne Tiphaigne le troisième, Jean, est le père du littérateur. Sa profession nous est inconnue. A quarante ans, il épousa Jeanne Feuillie dont il eut trois enfants et qu'il laissa veuve alors que l'aîné avait à peine trois ans. Cet aîné, Charles-François, est notre personnage. Il naquit à Montebourg le 19 février 1722. Son frère Jean naquit l'année suivante. Il devait se faire prêtre et vivre à Montebourg, attaché à l'abbaye. Les deux frères moururent à un an de distance, le littérateur en 1774, le prêtre en 1775. De leur sœur, née en 1725, nous ne savons rien.

Aucun des Tiphaigne de Montebourg n'ajoute de la Roche a son nom dans les documents qui nous sont parvenus. Le prêtre est parfois désigné sous le nom de Tiphaigne de Hautpré. Cependant, tous les dictionnaires s'accordent pour désigner le littérateur sous le nom de Tiphaigne de la Roche. Le fait qu'il signe simplement « Tiphaigne » ne permet pas de contredire les auteurs des dictionnaires, car, à Rouen, nous trouvons dans les registres paroissiaux, pour des actes qui se rapportent manifestement aux Tiphaigne de la Roche, des signatures « Tiphaigne » et des signatures « de la Roche ». La parenté entre les Tiphaigne de Rouen et ceux de Montebourg est probable. Elle n'est pas démontrée. Le lien doit peut-être se chercher à Caen, car un Tiphaigne de la Roche, docteur en médecine lui aussi, y est signalé à la même époque.

Une tradition locale, et peut-être aussi l'acte de la succession des frères Tiphaigne que Mgr Le Nordez paraît avoir vu, permet d'identifier avec une quasi certitude la maison que Tiphaigne de la Roche habitait à Montebourg. Cette maison, détruite en 1944, nous était bien connue et nous pouvons aisément nous la figurer telle qu'elle devait être au temps de Tiphaigne. Extérieurement assez modeste, elle se composait cependant de deux corps de

bâtiments en angle. On entrait directement dans « la maison », selon le terme encore usité à Montebourg pour désigner la pièce d'habitation familiale. Celle-ci, le type même de toutes celles du pays, était assez vaste, un peu sombre, dallée de pierre de Valognes, et nous nous représentons Tiphaigne venant se chauffer au feu de bois de la grande cheminée, au retour de la chasse ou de ses excursions dans la campagne. Un petit escalier conduisait à l'étage. Après avoir traversé quelques pièces en enfilade, on arrivait dans un agréable jardin en terrasse, clos de murs élevés qui mettaient Tiphaigne à l'abri des regards indiscrets. S'y livrait-il à des expériences et à des travaux susceptibles de frapper l'imagination de ses contemporains ? Nous pouvons le penser, car, d'après Mgr Le Nordez, quelques vieux Montebourgeois attachaient à sa maison une idée de mystère et parlaient entre haut et bas des apparitions d'une reine blanche et d'un trésor caché.

Que savons-nous de la vie qui s'écoula dans ce cadre ?

Tiphaigne avait à peine trois ans quand il perdit son père. Il commença tard ses premières études. A huit ans il ne savait pas écrire : il signa d'une croix l'acte de baptême de Jean Meubert, son filleul.

Tout nous laisse à penser qu'il fut pensionnaire au collège de Valognes. Il est certain qu'il reçut une éducation littéraire soignée. Elle lui valut, jeune encore, de se faire avantageusement connaître à Rouen où il remporta son premier succès. Aux Palinods de 1744, le Prix du Miroir fut décerné à « Tiphaigne de Montebourg » pour une ode française sur la maison de Pindare. La maison de Pindare est un symbole. Elle seule a été épargnée par Alexandre lors du sac de Thèbes. De même seule la Vierge Marie préservée par la miséricorde de Dieu n'a pas subi l'atteinte du péché.

Dans cette ode, Tiphaigne exhale son mépris pour la gloire acquise dans les conquêtes et les combats; il exprime sa sympathie pour le vaincu :

N'est-il que l'horreur de la guerre
Qui mène à l'immortalité ?
.....

Le Prix du Miroir avait été fondé en 1611. A la bague d'or gravée d'un miroir, Hallé d'Orgeville substitua en 1627 le miroir d'argent qui fut la récompense de Tiphaigne. Moins précoce que Thomas Corneille qui s'était vu décerner le même prix à seize ans, Tiphaigne de la Roche en avait alors vingt-deux.

Il avait certainement achevé déjà ses études. Son titre de docteur en médecine apparaît sur la seule de ses publications qui ne soit pas anonyme. Il est évident, d'après ses ouvrages, qu'il joignit à l'étude de la médecine, celle de la philosophie, comme l'avait fait quelques années auparavant Guillaume Tiphaigne de la Roche, son homonyme de Rouen. La médecine semble l'avoir intéressé surtout dans ses rapports avec la philosophie.

Car ce serait une erreur de se représenter le Dr Tiphaigne menant la vie d'un médecin de campagne moderne, jour et nuit au service de ses malades. De la lecture de ses ouvrages ressort évidemment qu'il jouissait de la plus grande liberté et qu'il disposait de larges loisirs. La fortune qu'il tenait de ses parents n'était peut-être pas considérable, mais il aima mieux s'en contenter plutôt que de s'astreindre à des occupations lucratives qui lui auraient ôté le loisir d'étudier. Une tradition locale recueillie, il est vrai, longtemps après sa mort, nous le montre dans les derniers temps de sa vie ne refusant pas ses soins aux pauvres, mais les donnant gratuitement.

Il est bien certain que la vie de Tiphaigne de la Roche ne s'est pas écoulée tout entière dans le cadre étroit de la petite ville de Montebourg. Il fréquentait Paris où l'on édita ses ouvrages, Paris qu'il connaît bien, les critiques qu'il adresse aux Parisiens en sont une preuve. Nous le voyons à Caen faire partie de l'Académie. C'est pour une des séances publiques de l'Académie de Caen qu'il composa son Mémoire sur la vigne. Il ne serait peut-être pas très difficile de retrouver dans ses ouvrages l'influence des travaux des académiciens de Caen et de leurs discussions scientifiques et littéraires. Tiphaigne de la Roche connaissait certainement la Haute-Normandie et on peut croire, avec quelque apparence de raison, qu'il voyagea autrement qu'en imagination. Il fait allusion à ses séjours à la campagne et aux entretiens qu'il y pouvait avoir sur des sujets de morale, de physique et d'économie. Non loin de Montebourg, il trouvait en effet un voisin qui partageait ses goûts studieux : Gardin du Mesnil, homme d'un mérite assez distingué pour qu'on lui confiât, après l'expulsion des Jésuites, la charge de principal du Collège Louis-Le Grand à Paris, retrouvait à Saint-Cyr, à mi-chemin entre Valognes et Montebourg, un domaine natal qu'il aimait. *Les Nouvelles littéraires* de l'année 1785 réunissent leurs noms : on y trouve l'analyse d'un discours de Gardin du Mesnil et d'un roman de Tiphaigne de la Roche.

Le D^r Tiphaigne consacrait certainement une grande part de son temps à la lecture. Ses ouvrages, où ne manquent pas les allusions aux œuvres de ses contemporains, nous le montrent amplement informé dans toutes les branches des connaissances humaines.

Il se reposait de ses lectures par de longues promenades. Elles l'amenaient au bord de la mer, qu'il longeait en méditant. Les hameaux de pêcheurs recevaient sa visite. Les parties de pêche ne le laissaient pas indifférent.

Enfin, et c'est surtout ce qui nous intéresse, le D^r Tiphaigne écrivait.

Ses ouvrages ne nous sont parvenus qu'en de rares exemplaires. On les trouve à la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque de Rouen, encore celle-ci n'en possède-t-elle pas la collection complète. En 1749, il a alors vingt-sept ans, le D^r Tiphaigne publie *L'amour dévoilé ou le système des sympathistes*, le premier de ses ouvrages qui nous soit connu.

Cinq ans après, avec *Amilec ou la graine d'hommes qui sert à peupler les planètes*, Tiphaigne débute dans le genre du roman fantastique, genre qui lui vaudra de connaître le succès. La troisième édition d'*Amilec* paraît un an après la première, augmentée de la *Relation du Voyage d'un sublunaire.*

En 1759, paraissent les *Questions relatives à l'Agriculture.* La première question est celle de la culture de la vigne en Normandie. La seconde question est ainsi posée : Pourquoi les plantes ne seraient-elles pas des animaux ? Cet ouvrage se vendit mal. Nous en voulons pour preuve l'artifice de librairie auquel on eut recours. En 1765 on représenta au public la même impression sous un titre différent : *Observations physiques sur l'Agriculture, les Plantes, les Minéraux et les Végétaux*, etc...

La même année que ses *Questions relatives à l'Agriculture*, Tiphaigne donne des *Bigarrures philosophiques*, suite de dissertations et de fables, mélange de sérieux et de badinage. Par un artifice semblable au précédent, les *Bigarrures* reparurent en 1779, après la mort de l'auteur, sous le titre : *Les Visions d'Ibrahim.*

En 1760, paraissent deux ouvrages de genres bien différents : un nouveau récit de voyage fantastique : *Giphantie*, titre que Tiphaigne a formé de l'anagramme de son nom, et un *Essai sur l'Histoire économique des Mers occidentales de France*, publié

avec autorisation et privilège du roi, et où le nom de l'auteur est ouvertement porté.

L'Empire des Zaziris ou *Zazirocratie* est une fantaisie. L'auteur l'a composée en guise de récréation après un ouvrage sérieux, d'après la préface. Elle fut livrée au public en 1761.

Enfin, en 1765, les deux dernières œuvres connues de Tiphaigne, *L'Histoire des Galligènes*, visiblement inspirée par les « utopies » au goût du XVIII^e^ siècle, et un roman psychologique où se révèlent les qualités de l'auteur pour ce genre de littérature : Il est intitulé *Sanfrein ou mon dernier séjour à la campagne.*

A l'exception d'un seul, les ouvrages du D^r^ Tiphaigne ont été publiés sans nom d'auteur, la plupart avec des indications de fantaisie pour le lieu de l'édition : Babylone pour *Giphantie*; Pékin pour la *Zazirocratie;* Amsterdam pour *L'Histoire des Galligènes.* Il n'y a pas là de quoi s'étonner. Au XVIII^e^ siècle il faut choisir entre la soumission à la censure officielle et l'édition clandestine. Garder l'anonymat, se faire imprimer sans autorisation, c'est la seule voie possible aux auteurs de théories hasardées, de critiques contre l'ordre établi. Et les contemporains de Tiphaigne ne se sont pas fait faute d'user de ce subterfuge.

Sans doute les ouvrages de Tiphaigne ne sont pas très révolutionnaires. Il n'empêche que notre auteur a voulu garder sa plume libre. Au respect de sa liberté et de son indépendance d'écrivain, nous soupçonnons Tiphaigne d'avoir allié le souci de son intérêt. Le public se montrait friand de livres défendus ou susceptibles de l'être. Les imprimeries clandestines, nombreuses, ne demandaient qu'à travailler.

Mais la rigueur des ordonnances royales! Mais la Bastille! On ne les craint guère, sans doute, car on ne fait pas mystère des libraires qui vendent les œuvres de Tiphaigne. Fréron, dans ses *Lettres*, publie, dès 1753, que Lambert, libraire à Paris, rue de l'Académie, est l'éditeur d'*Amilec.* La page de titre des *Observations physiques* porte encore La Haye comme soi-disant lieu d'édition, mais on lit, immédiatement au-dessous, « et se trouve à Paris, chez Nicolas-Augustin Delalain ». Nous dirons, après M. Mornet, que mettre La Haye, Pékin ou Amsterdam sur la page de titre n'est plus qu'une politesse des imprimeurs à l'égard du gouvernement.

Nous avons soupçonné Tiphaigne de la Roche d'avoir cherché à piquer la curiosité du public. Ce désir n'est pas étranger à la bizarrerie des titres que nous venons de vous lire. Il n'est pas étranger non plus au choix du genre littéraire auquel Tiphaigne a plusieurs fois sacrifié. Désireux d'être lu, notre auteur donnera de ces romans fantastiques et de ces voyages extraordinaires qui connaissent alors tant de vogue et, dans ce cadre, il présentera des idées morales et philosophiques, des satires, des notions scientifiques.

Sous la fiction de génies chargés de réçolter sur la terre des graines d'hommes pour en peupler les planètes, l'auteur d'*Amilec* exposera des théories sur la génération et sur le système planétaire. Davantage encore, il brossera une satire de ses contemporains et du genre humain. Car il y a peu de bons germes et beaucoup de mauvais, comme on le penserait bien. Hommes, femmes, ecclésiastiques, magistrats, militaires, sont l'objet de réflexions ironiques, peut-être plus ingénieuses quant à la forme que bien nouvelles quant au fond. L'auteur n'oublie pas ses pareils, c'est-à-dire les gens de lettres : voilà le génie qui en a moissonné la graine; il plie sous le poids de son sac, car c'est une espèce qui pullule. Mais pour garder quelques bons germes, il faut les faire passer par des épreuves multiples et variées : le vent emportera les romanciers, les poètes manqués, les dissertateurs frivoles. Une graine de sage, précieusement enfermée dans une boîte d'or, attirera ses semblables à la façon d'un aimant et permettra de rejeter encore bien des graines. Quand les germes de plagiaires, de compilateurs et de commentateurs auront disparu, absorbés par les germes d'auteurs originaux, le grand maître de la manufacture de graines d'hommes aura quelques semences de bonne qualité.

Amilec joue-t-il d'une viole accordée sur le ton des passions? Sur le ton de l'orgueil, toutes les graines entrent en branle et celles que l'on a jetées dans les balayures font les sauts les plus hauts. D'après ces exemples, vous devinerez le parti que l'auteur tire des fictions qu'il imagine.

La lune sera peuplée de graine d'étourdis. Comme Tiphaigne ne manque pas d'humour et n'est pas fâché de se moquer de lui-même, il se découvre un fils dans la lune. Ses railleries visent même les savants les plus célèbres. On lit sur la page de titre d'*Amilec* que le livre est édité aux dépens de « Hugene » (nom à peine déformé de Huyghens) et vendu à l'enseigne de Fontenelle.

Giphantie est de la même veine qu'*Amilec*. Tiphaigne se plaît à s'y moquer des Parisiens. Babylone, où l'auteur est censé faire éditer son livre, c'est, vous vous en doutez, Paris. La fiction des génies élémentaires qui peuplent l'île de *Giphantie* n'est pas de l'invention de Tiphaigne. Georges Mancel a reconnu qu'elle est empruntée au *Comte de Gabalis*, mais Tiphaigne en tire un parti nouveau. Les génies élémentaires, pour rester invisibles, sont obligés de se purifier, de passer dans une colonne, où ils abandonnent un peu de matière. De la colonne s'échappent des formes vagues et inconscientes, vides. Ce sont des « surfaces ». Elles trouvent beaucoup d'amateurs parmi les « Babyloniens » qui aiment fort à s'en revêtir : surfaces d'amitié, surfaces de modestie (elles s'appellent décence et suffisent à une Babylonienne) ; surfaces de piété qui sont passées de mode et se portent peu ; surfaces de probité, à l'usage des politiques et de ceux qui se mêlent de gouverner les autres, car ces grands hommes ne peuvent pas, nous dit Tiphaigne, être aussi honnêtes que le petit peuple ; surfaces d'opulence, enfin qui frappent les visiteurs de « Babylone », mais couvrent des familles dans la détresse et des cœurs pleins de souci.

Le préfet de Giphantie montre à Tiphaigne les merveilles de l'île ; le globe qui permet d'entendre ce qui se dit en n'importe quel lieu, le miroir qui permet de voir toute la terre.

Un repas est offert à Tiphaigne. Sur la table, un fruit dont l'apparence rappelle le melon et une carafe d'eau, flanqués chacun d'une douzaine de salières. Le fruit est insipide, jamais le pauvre convive n'eut si peu d'appétit. Mais le préfet de l'île l'invite à faire usage du sel de turbot en guise d'assaisonnement, du sel d'aile d'ortolan, à mettre dans l'eau du sel de vin de Beaune, de Nuits, de Chambertin et Tiphaigne passe du mépris à l'admiration et à l'envie. Quel parti ne pourrait-il pas tirer de ces recettes à « Babylone » où l'on considère un bon cuisinier comme « un homme divin ». Une fois en possession des secrets du génie, Tiphaigne promettra de les révéler aux « Babyloniens », à condition, toutefois, que le gouvernement s'engage à ne pas les frapper d'impôt. Il compte sur cette clause pour garder ses recettes.

C'est à la pénétration des génies de « Giphantie » que Tiphaigne attribue la découverte de la photographie. Citons le passage qui vaut à notre auteur sa petite célébrité :

« Le préfet de Giphantie, dit-il, m'introduisit dans une salle médiocrement grande et assez nue, où je fus frappé d'un spectacle

qui me causa bien de l'étonnement. J'aperçus par une fenêtre une mer qui ne me parut éloignée que de deux ou trois stades. L'air chargé de nuages ne transmettait que cette lumière pâle qui annonce les orages : la mer agitée roulait des collines d'eau, et ses bords blanchissaient de l'écume des flots qui se brisaient sur le rivage.

» Par quel prodige, m'écriai-je, l'air serein il n'y a qu'un instant s'est-il si subitement obscurci ? Par quel autre prodige trouvai-je l'océan au centre de l'Afrique ? En disant ces mots, je courus avec précipitation, pour convaincre mes yeux d'une chose si peu vraisemblable. Mais en voulant mettre la tête à la fenêtre, je heurtai contre un obstacle qui me résista comme un mur. Etonné par cette secousse, plus encore par tant de choses incompréhensibles, je reculai cinq ou six pas en arrière.

» Ta précipitation cause ton erreur, me dit le préfet. Cette fenêtre, ce vaste horizon, ces nuages épais, cette mer en fureur, tout cela n'est qu'une peinture.

» D'un étonnement je ne fis que passer à un autre; je m'approchai avec un nouvel empressement; mes yeux étaient toujours séduits et ma main put à peine me convaincre qu'un tableau m'eût fait illusion à ce point.

» Les esprits élémentaires, poursuivit le préfet, ne sont pas si habiles peintres qu'habiles physiciens; tu vas en juger par leur manière d'opérer. Tu sais que les rayons de lumière, réfléchis des différents corps, font tableau, et peignent ces corps sur toutes les surfaces polies, sur la rétine de l'œil par exemple, sur l'eau, sur les glaces. Les esprits élémentaires ont cherché à fixer ces images passagères; ils ont composé une matière très subtile, très visqueuse et très prompte à se dessécher et à se durcir, au moyen de laquelle un tableau est fait en un clin d'œil. Ils enduisent de cette matière une pièce de toile, et la présentent aux objets qu'ils veulent peindre. Le premier effet de la toile est celui du miroir; on y voit tous les corps voisins et éloignés, dont la lumière peut apporter l'image. Mais ce qu'une glace ne saurait faire, la toile au moyen de son enduit visqueux, retient les simulacres. Le miroir vous rend fidèlement les objets, mais n'en garde aucun. Nos toiles ne les rendent pas moins fidèlement et les gardent tous. Cette impression des images est l'affaire du premier instant où la toile les reçoit : on l'ôte sur-le-champ, on la place dans un endroit obscur; une heure après, l'enduit est desséché, et vous avez un tableau

d'autant plus précieux qu'aucun art ne peut en imiter la vérité et que le temps ne peut en aucune manière l'endommager. Nous prenons dans leur source la plus pure, dans le corps de la lumière, les couleurs que les peintres tirent de différents matériaux que le laps de temps ne manque jamais d'altérer. La précision du dessin, la vérité de l'expression, les touches plus ou moins fortes, la gradation des nuances, les règles de la perspective, nous abandonnons tout cela à la nature, qui, avec cette marche sûre qui jamais ne se dément, trace sur nos toiles des images qui en imposent et font douter à la raison si ce qu'on appelle réalités ne sont pas d'autres espèces de fantômes qui en imposent aux yeux, à l'ouïe, au toucher, à tous les sens à la fois.

» L'esprit élémentaire entra ensuite dans quelques détails physiques, premièrement sur la nature du corps gluant, qui intercepte et garde les rayons; secondement sur les difficultés de le préparer et de l'employer; troisièmement sur le jeu de la lumière et de ce corps desséché : tous problèmes que je propose aux physiciens de nos jours, et que j'abandonne à leur sagacité. »

C'est bien là la photographie et même, pourrait-on ajouter, la photographie en relief et en couleur.

M. Léon Laffitte fait remarquer que la matière très visqueuse et très prompte à se dessécher et à durcir « ressemble grandement au bitume de Judée dont Niepce se servit, soixante-deux ans plus tard, pour obtenir une des premières photographies. *On l'ôte sur-le-champ, on la place dans un endroit obscur*, paroles troublantes, dit encore M. Laffitte. « N'était-ce pas exactement ce que l'on faisait pour la daguerréotypie ? » Dirons-nous, toujours d'après M. Laffitte, que Tiphaigne de la Roche devait connaître la chambre noire, inventée par Léonard de Vinci, vulgarisée par le physicien napolitain Porta, et assez connue au XVIII^e^ siècle pour qu'on ait reproché au chevalier de Lespinasse d'en avoir fait abus quand, en 1787, à l'occasion de sa réception à l'Académie de Peinture, il exposa une aquarelle d'un fini minutieux ? Tiphaigne, s'il a connu la chambre noire, n'en parle pas, non plus que du chlorure d'argent, bien que les changements de coloration de ce corps quand on l'expose à la lumière aient été étudiés par des contemporains de Tiphaigne.

C'est encore à M. Laffitte que nous devons cette observation.

Certes, on ne dira pas que Tiphaigne ait découvert la photographie : il l'a pressentie.

Tiphaigne de la Roche n'a pas évité les dangers du genre littéraire qu'il a choisi :

Ses fictions pseudo-scientifiques sont bizarres. Elles n'établissent qu'un lien factice entre des chapitres bien disparates. *Amilec*, *Giphantie*, la *Zazirocratie* sont de véritables pots-pourris de dissertations scientifiques, de critiques morales et philosophiques, d'observations ironiques, où des exposés sur la réforme de l'éducation et de la justice alternent avec des discours sur le bonheur, la nécessité des passions, les destinées de l'homme et de l'humanité. Sur un ton mi-badin, mi-sérieux, Tiphaigne entremêle ses vues scientifiques et ses chimères; il est difficile de faire la part de l'intuition et celle de la fantaisie; plus difficile encore de discerner si l'auteur présente ses propres idées ou celles d'autrui.

Les fictions qu'imagine Tiphaigne n'ont souvent d'autre raison d'être que de présenter de façon originale des critiques peu nouvelles : portraits de petits-maîtres, de financiers, de dames du bel-air, déjà bien souvent rebattus avant lui; remarques ironiques sur les bizarreries de la mode, sur la docilité des étrangers à la copier, thèmes qui semblent inspirés des *Lettres persanes*.

Ses critiques à l'adresse des philosophes ne sont trop souvent que des plaisanteries d'écolier.

A la décharge de notre auteur, nous ferons d'abord observer qu'il restreint volontairement, et par un scrupule qui l'honore, le champ ouvert à sa verve ironique : respecter la religion, honorer les souverains, se taire sur les gouvernements, éviter les personnalités, telles sont les bornes qu'il prétend s'interdire de dépasser. Il y a du mérite, car il sait très bien que ce n'est pas le moyen de se faire lire. C'est à son propre ouvrage qu'il pense quand il fait dire à un Parisien : « Puisque vous me consultez sur cet écrit, je vous en dirai naïvement mon avis. Je le trouve sage et de beaucoup trop. Quoi, pas un mot contre le gouvernement, contre les mœurs, contre la religion. Qui vous lira?... Encore, si vous étiez de quelqu'une de ces coteries où l'encensoir passe de main en main, et où chacun à son tour est l'idole! »

Quoiqu'il veuille bien dire, Tiphaigne sacrifie un peu aux idées du temps : il se plaît à se moquer des moines, à glisser une réflexion ironique sur la vénérable mère Marguerite-Marie Alacoque, ce qui est alors très bien porté parmi les philosophes. Il ne manque pas d'entonner un couplet sur la tolérance. Il met en scène à l'occasion

des types d'ecclésiastiques que Voltaire n'aurait peut-être pas désavoués.

Mais ce serait donner une fausse idée de Tiphaigne de la Roche que de laisser croire qu'il ne sut pas s'élever au-dessus des plaisanteries et des mots d'esprit.

S'il se moque des philosophes, c'est que les esprits systématiques lui semblent dangereux. A leur intention il composera ses charges les plus largement brossées, et son premier ouvrage, *L'Amour dévoilé ou le Système des Sympathistes*, où il prétend expliquer par la transpiration l'origine des inclinations, de la sympathie, de l'antipathie et de l'amour, au moyen d'une matière qu'il appelle matière transpirante ou sympathique. Charge où l'auteur va étayer d'arguments pseudo-scientifiques ou même scientifiques un système élevé sur une base qui défie le bon sens, en gardant d'un bout à l'autre le ton sérieux du pince-sans-rire.

Quand Tiphaigne de la Roche renonce à tout ce fatras de voyages dans la lune, de génies, d'îles merveilleuses et de robinsonnades, son talent se montre sous un meilleur jour.

Ainsi, dans la fable de Sophie et de ses cinq prétendants, qui nous est contée dans *Giphantie;* dans *Sanfrein ou mon dernier Séjour à la Campagne*, roman de caractères et fine comédie qui occupe une place à part dans l'œuvre de Tiphaigne de la Roche.

S'est-il peint lui-même dans son héros? Georges Mancel le suppose. Mais alors ce serait une charge et non un portrait, car ce que nous savons de la vie de Tiphaigne ne s'accorde pas avec toutes les données de la vie de « Sanfrein ».

Celui-ci est un indécis, une girouette, la victime d'un esprit de contradiction tyrannique. Elevé par un homme sage qui évite de le contrarier, Sanfrein fait avec aisance des progrès considérables dans ses études « sans se gêner en rien, ce qui aurait été au-dessus de ses forces ». A seize ou dix-huit ans, il fait son entrée dans le monde, nanti des derniers conseils de son précepteur. Ils peuvent se résumer ainsi : rester attaché à l'honneur, observer les usages de la société. L'insuffisance de ces règles de conduite explique, j'imagine, le nom du héros.

Sanfrein était le cadet : « Il eut une abbaye parce que son frère avait un régiment »; il devint sans tarder la proie du jeu, du vin et d'une discrète demoiselle qui géra bientôt les deux tiers du revenu de l'abbaye. Survient la mort du frère aîné, Sanfrein renonce

à l'état ecclésiastique et décide d'être libertin sans retenue. Mais le dégoût l'envahit aussitôt, et le voilà dévot.

Nous laisserons l'auteur conter lui-même la faute commise par son héros au retour d'un pèlerinage, pour n'avoir pas évité la maison du « senior Libertini ».

« Il était une heure après-midi, Sanfrein avait jeûné, la faim le pressait; il entra, fut accueilli et caressé. On se mit à table; c'était un vendredi, on servit en gras et en maigre. On peut bien penser que Sanfrein ne balança pas à prendre son parti; il n'avait encore touché à rien qui pût rompre l'abstinence. il n'avait pas même été tenté, et il était fâché de n'avoir pas eu ce mérite-là, lorsqu'on servit le rôt, et, entre autres pièces, deux perdreaux des plus appétissants. C'était dans la nouveauté; Sanfrein n'en avait point encore vu de l'année; il les aimait singulièrement, et ce jour même il lui était défendu d'en manger, nouveau motif, et plus capable qu'aucun autre, de lui en faire naître la plus forte envie. Au premier coup d'œil il tressaillit; était-ce de joie? Etait-ce du danger? c'est ce que j'ignore. Les yeux fixés sur les perdreaux, la bouche béante et la main levée vers le plat fatal, Sanfrein resta comme en équilibre entre les devoirs de l'abstinence, et les saillies de son appétit.

« Senior, qui lisait dans l'âme de Sanfrein, prend un perdreau, le coupe précipitamment, en goûte et se récrie sur sa saveur, Sanfrein, toujours dans la même attitude, n'y put tenir. « J'en essaierai « la grosseur d'une fève, dit-il; je goûterai sans avaler, et il n'y « aura point de mal. »

« Il prend une aile, en détache un morceau et le savoure. Malheureusement, en roulant dans sa bouche, l'essai fut intercepté au passage et tomba dans l'estomac, qui le reçut aussi avidement que l'eau reçoit une pierre qui tombe de cinquante pieds de haut.

« Le mal est fait (lui dit Senior avec autant de gravité que d'envie de rire). Continuez ou restez-en là, cela est égal. Puisque l'abstinence est rompue, et qu'il n'y a plus à la ménager, si vous m'en croyez, vous mangerez votre perdreau. Il y auroit de la gourmandise, répondit Sanfrein, mais puisque j'en suis là, j'achèverai l'aile que j'ai entamée, et Dieu prenne pitié de nos faiblesses. »

Deux personnages viennent corser la petite comédie que nous donne Sanfrein : M. de la Prime-Heure, qui s'engoue des gens au premier abord, Mme de la Prime-Heure qui commence toujours par les avoir en aversion.

Quand le livre parut, en 1765, Fréron, par l'organe des *Nouvelles littéraires*, mit Sanfrein au nombre des bagatelles qui ont le don d'amuser. Aujourd'hui encore, on a plaisir à le lire.

*
**

Après les bagatelles littéraires, il est juste de faire une place aux ouvrages sérieux de Tiphaigne.

L'*Essai sur l'Histoire économique des Mers occidentales de France* est la seule de ses œuvres qui ne soit pas anonyme.

L'autorisation d'imprimer fut donnée par Jussieu dont l'avis est ainsi motivé : « Cet ouvrage m'a paru intéressant par les observations curieuses et utiles que l'auteur a placées à la suite des objets dont il traite. »

L'édition est très soignée. Une charmante vignette, signée Aubert, orne la page de titre. Dans un encadrement de rochers, de coquillages et de plantes marines, animé par les divinités de la mer, on aperçoit un navire voguant toutes voiles dehors.

Le titre est trop vaste. Il n'est question, à part quelques allusions, que de la mer de la Manche.

Tous ceux qui s'intéressent à la pêche apprécieront l'ouvrage du Dr Tiphaigne, et en particulier ceux qui s'intéressent à l'histoire de la pêche sur les côtes normandes. Ce sont des observations directes que nous livre l'auteur. Tiphaigne a vu, bien certainement, aux marées de mars, quand la mer découvre au plus loin, le spectacle des rochers fourmillant d'hommes et de femmes venus des terres. Il a vu pêcher le maquereau au « libouret » ; il a été témoin de la fatigue des pêcheurs qui manœuvrent le haveneau ; il peut nous décrire la drague aux huîtres, le rateau à moules, nous donner les différents noms des nasses qui servent à prendre crabes et homards, distinguer parmi les filets les harenguières, les « manets » que les pêcheurs de Basse-Normandie nommaient « maquereaulières », les sardinales, les folles, la dreige ou chalut. Il sait que les Cauchois prennent le hareng en mars avec des filets sédentaires sur les fonds et que les Bas-Normands ne les pêchent qu'à fleur d'eau, que la maille des harenguières doit être moins large dans la Manche qu'ailleurs. Il connaît non moins admirablement les règlements de police de la pêche, les raisons que l'on peut alléguer pour ou contre l'interdiction de la dreige que l'on accusait d'endommager les fonds en enlevant les plantes et les herbes sous-marines. C'est en

homme averti que le D^r Tiphaigne propose des réformes. Il conseille de ne rien faire avant d'avoir rassemblé des documents précis sur le rendement des pêches, d'introduire les réformes par degrés, enfin, d'instituer des concours dotés de prix pour encourager les pêcheurs à s'exercer à la pratique de la pêche à l'hameçon.

Notons, enfin, qu'il préconise l'établissement des parcs à huîtres et conseille des essais de pisciculture.

L'ouvrage du D^r Tiphaigne fut très favorablement jugé par les contemporains.

Les questions agricoles retiennent aussi l'attention de Tiphaigne de la Roche. Il souhaite de voir la culture de la vigne réussir en Normandie. Pour obtenir des plantes adaptées au climat, il préconise les semis et la sélection des graines avec observations conjuguées sur la nature et l'exposition des terrains. Nous ne croyons pas qu'on ait jamais tenté en Normandie les expériences méthodiques auxquelles songeait le D^r Tiphaigne.

Ces questions d'adaptation et d'amélioration des plantes le préoccupaient vivement. Il met dans la bouche d'un de ses personnages de roman le récit d'un essai de pollenisation effectué en utilisant les fraisiers des bois pour féconder un plant de gros fraisiers stériles.

Le mécanisme de la fécondation des plantes était connu en France dès le XVI^e siècle et était utilisé par les Arabes depuis plus longtemps encore. Ce qui n'empêchait pas les contemporains de notre auteur de dire encore beaucoup de sottises à ce sujet. Tiphaigne de la Roche a le mérite de vulgariser des notions scientifiques et de suggérer des expériences utiles.

Après avoir vu Tiphaigne de la Roche donner toute son attention à des problèmes d'ordre pratique, après l'avoir vu surtout se moquer allègrement de la philosophie et des philosophes, on ne s'attendrait pas à le voir traiter sérieusement de questions métaphysiques. C'est ce qu'il fait pourtant dans son *Essai sur la Nature de l'Ame*. C'est que le sujet lui tient à cœur. « Quand il s'agit de rester muets sur notre propre essence, explique-t-il lui-même, l'état de doute est un état violent et nous faisons tous nos efforts pour en sortir ».

Il entreprend donc d'examiner la célèbre proposition de Locke : « Dieu peut donner, s'il veut, à certains amas de matière, disposés comme il le juge à propos, la faculté d'apercevoir et de penser ».

Après s'être efforcé de réfuter Locke, Tiphaigne de la Roche

donne un autre chapitre : *Considérations sur les Monades;* il le fait suivre d'un examen du *Système de la Nature* de Maupertuis; il termine en critiquant les suggestions de Voltaire sur l'âme des plantes et des animaux et en lui apportant la contradiction.

Sans entrer dans le détail des arguments, ce qui dépasserait le cadre de ce discours, on ne peut se dispenser de souligner les conclusions du Dr Tiphaigne, car elles éclairent sa personnalité et ses principes. Il conclut très catégoriquement que l'âme est immatérielle et immortelle.

*
**

M. Daniel Mornet, dans un magistral ouvrage, a défini de façon excellente les préoccupations intellectuelles des hommes du XVIIIe siècle :

« Ce qui les intéresse, a-t-il dit, c'est sans doute très souvent la philosophie, mais la philosophie telle qu'ils la concevaient et non telle que Taine l'a déformée, c'est-à-dire l'amour de la science, le désir d'apprendre et de réfléchir, de réfléchir non pas seulement sur les droits de la nature et sur le « contrat », mais sur toutes les sciences, sur toute la nature, sur toute la vie. On voulait apprendre la géographie, les langues étrangères, la physique, la chimie, l'histoire naturelle et non pas seulement le déisme et le républicanisme.

Le plus souvent on réclamait non pas des systèmes — presque tout le siècle à partir de 1750, est dressé contre les systèmes — non pas des lois de l'esprit, mais des réalités, des lois expérimentales, des connaissances pratiques et « usageables ». Il n'y a plus qu'une physique, une chimie, une histoire naturelle qui comptent, ce sont la physique, la chimie, l'histoire naturelle d'observation et d'expérimentation. »

Tiphaigne donne raison à M. Mornet. Tout ce que le savant historien dit des philosophes du XVIIIe siècle en général, il aurait pu le dire de Tiphaigne de la Roche en particulier. Ce dernier a si profondément subi l'influence de son temps qu'en l'étudiant c'est le type même de l'académicien du XVIIIe siècle que nous avons cru voir surgir : philosophe versé à la fois dans l'étude des sciences et des lettres, il ne met volontairement aucune borne à son désir de savoir.

Loin de nous, donc, la prétention de critiquer l'œuvre du Dr Tiphaigne. Pour la juger pertinemment, ce ne serait pas trop de toute une Académie.

DE QUELQUES PRESSENTIMENTS DE DÉCOUVERTES

REPONSE
AU DISCOURS DE RECEPTION DE M^lle LE CACHEUX

Par M. René HERVAL

Après avoir dit combien l'Académie était heureuse de compter désormais M^lle Le Cacheux parmi ses membres et affirmé la qualité des travaux historiques de la récipiendaire, M. René Herval a évoqué la mémoire, demeurée chère à tous ses anciens confrères, de M. Paul Le Cacheux. Puis il a répondu en ces termes au précédent discours :

Le plus beau titre que garde sans doute Tiphaigne de la Roche au souvenir de la postérité, c'est — vous l'avez dit, Mademoiselle — le fait qu'il apparaît à celle-ci comme une sorte de précurseur de Niepce et de Daguerre, voire des frères Lumière. Nous devons cependant reconnaître, en bonne foi, que l'auteur de *Ciphantie* n'était pas le premier qui pressentait la future invention. Il avait été devancé, dès le XVI^e siècle, par deux hommes de génie fort inégal auxquels n'avait pas échappé le phénomène de la chambre noire. Le premier était ce Léonard de Vinci dont le nom apparaît glorieusement non seulement dans l'histoire de l'Art, mais encore dans celle des sciences. Léonard, toujours à l'affût de solutions originales pour les grands problèmes qui s'imposaient à son esprit, n'avait pas manqué de noter les constatations qu'il avait eu l'occasion de faire dans le domaine de la lumière. L'autre devancier de Tiphaigne de la Roche, Giovanni Battista della Porta, était Napolitain. Fondateur de la bizarre Académie des *Secreti* que le pape Paul III interdit comme suspecte de recherches interdites et d'opinions peu orthodoxes, il avait promené sa curiosité inquiète

dans les domaines les plus divers de la science. L'optique, en particulier, avait sollicité son attention et lui avait suggéré de nombreuses expériences. Ces dernières ne lui auraient cependant fourni que des résultats vraisemblablement bien médiocres si le hasard, certain jour, n'était venu à son aide. Comme il faisait la sieste, étendu sur un lit dans une chambre aux volets fermés, il remarqua tout à coup que les images de ses enfants, occupés à jouer dans le jardin voisin, se reflétaient sur le plafond. Les rayons lumineux qui produisaient ce phénomène pénétraient dans la pièce par un petit trou existant dans une imposte. Della Porta, à la suite de cette constatation, fabriqua une chambre noire, rudimentaire, certes, mais qui peut sembler aujourd'hui l'ancêtre de nos kodaks.

La découverte du physicien napolitain datait de 1569. Elle ne portait que sur un simple phénomène d'optique, sans qu'on pût encore espérer pouvoir fixer sur une surface quelconque les images obtenues par le procédé de la chambre noire. Il fallait attendre encore trois siècles pour que Niepce et Daguerre, ainsi qu'un autre inventeur, Bayard, chef de bureau au Ministère des Finances, parvinssent à impressionner durablement une plaque d'argent rendue sensible par son traitement à l'iode. Un chimiste, cependant, avait fait, dès 1565 — soit quatre années avant que Della Porta eût découvert le principe de la chambre noire — une constatation fort intéressante pour l'histoire de la future découverte. Procédant dans une mine à l'extraction d'un composé de chlorure d'argent, il avait observé que ce corps, entièrement blanc à l'origine, noircissait ensuite sous l'influence de la lumière.

Les recherches n'avaient pas dû cesser, dans le domaine de la future photographie, bien qu'elles n'eussent longtemps donné que des résultats assez décevants. Au XVIII[e] siècle, la curiosité scientifique était immense et l'on ne saurait douter de l'influence que les savants de cette époque eurent en définitive, sur la préparation des découvertes du XIX[e] siècle. En 1760, Tiphaigne de la Roche prétendait — un peu à la légère, sans doute — avoir trouvé le moyen de fixer les rayons lumineux et préconisait même la photographie des couleurs. Dix-sept ans plus tard, le chimiste suédois Schele, étudiant le chlorure d'argent, observait que celui-ci était plus sensible aux radiations bleues et violettes qu'aux jaunes, aux rouges et aux vertes (1777). En 1802, Wedgevood publiait un mémoire relatif à la production d'images par l'effet de la lumière.

A cette époque, Nicéphore Niepce, qui était né à Châlon-sur-Saône en 1765, multipliait les expériences. Il devait s'associer en 1814 avec le peintre Daguerre. De leurs recherches naquit la photographie dont on sait la rapide et universelle extension...

. . . . . .

Le regretté Dr Nicolle, que l'Académie de Rouen s'est honorée naguère de compter au nombre de ses membres associés, a, dans un ouvrage remarquable, étudié la *Biologie de l'Invention*. Il l'a fait avec toute la compétence d'un maître qui, ayant lui-même fait réaliser à la science des progrès décisifs, était bon juge des qualités nécessaires aux inventeurs et des conditions dans lesquelles ils devaient conduire leurs recherches pour aboutir au résultat cherché et déjà entrevu. Dans un des chapitres de cette étude, il a étudié avec une grande sagacité le cas des précurseurs et le curieux phénomène relatif à ce qu'on appelle souvent les « idées dans l'air ».

Pour le Dr Nicolle, les précurseurs pouvaient être classés en deux catégories.

« Les meilleurs de l'espèce sont, disait-il, ceux auxquels le fait est apparu avec son importance, mais à qui ont manqué les moyens de le démontrer. A l'époque où leur conception est née, les progrès de la science, ceux de la technique, ne permettaient pas de fournir la preuve. Aussi leurs idées sont-elles tombées dans l'oubli. »

Pour illustrer sa pensée, le Dr Nicolle citait un exemple typique emprunté, ainsi qu'il était naturel, à ce domaine de la Médecine qui lui était si familier. « J'ai lu, poursuivait-il, dans *Le Voyage en Dalmatie* de l'abbé de Fortis, le curieux passage qui suit : « Tous « les habitants de cette contrée (le cours inférieur de la Narenta) « dorment sous des pavillons pour se garantir des cousins... Un ecclé- « siastique, homme d'un esprit vif, me dit qu'il soupçonnait que « les fièvres dont les habitants de ce pays sont tournmentés, pro- « viennent de la piqûre de ces insectes. Il n'est pas impossible que « les miasmes se communiquent par cette voie. La conjecture en « est, au moins, ingénieuse. »

La conjecture semblait même si ingénieuse au Dr Nicolle qu'il ne doutait guère que l'ecclésiastique anonyme dont parlait de Fortis n'eût compris l'importance de son pressentiment scientifique. Il n'hésitait pas à dire que ce précurseur avait fait œuvre de génie mais qu'il était trop en avance sur son siècle. « Il a fallu, dit-il

encore, la découverte de l'hématozoaire par Laveran, la conception de Roos, les observations et les travaux de Grassi pour que ce qui n'était qu'observation individuelle et oubliée devienne un fait démontré. »

L'espèce de ces précurseurs est rare, concluait le Dr Nicolle qui, aussitôt, passait à l'examen de la seconde catégorie de l'espèce. Il s'agissait, cette fois, d'une famille d'esprits imaginatifs ayant eu la chance d'annoncer d'avance un fait ou de prôner une conception dont le temps avait ensuite démontré le bien-fondé. « Sans la démonstration qu'un génie, celui-là véritable, a donné des mêmes propositions recréées par lui, ces idées larvaires ne seraient pas sorties de leurs limbes. Elle ne méritaient pas d'en sortir. La curiosité qui les a ramenées à la lumière n'est en rien louable. Assez de vivants s'emploient à diminuer l'œuvre des inventeurs sans que des chiffonniers donnent pour auxiliaires aux chicanes les défroques des revenants. »

La conclusion est sévère mais je crois que le Dr Nicolle serait le premier à en sourire, Mademoiselle, s'il vous voyait aujourd'hui prendre place parmi ces chiffonniers de la gloire et tenter de ranimer sur la tombe de Tiphaigne de la Roche la petite flamme symbolique. En bonne justice, je crois qu'il faut être plus bienveillant à l'égard des hommes qui ont conçu les possibilités de réaliser un progrès scientifique ou qui, ayant parfois recueilli une idée originale dans l'héritage de lointains aïeux, ont entretenu parmi leurs contemporains le culte de la fragile hypothèse. Ils ont eu au moins le mérite de transmettre celle-ci à leurs successeurs et de la garder vivante jusqu'au jour où les progrès accomplis dans des domaines voisins ou un concours d'heureuses circonstances ont permis à d'autres de parvenir enfin à la démonstration et à la certitude. Pour avoir vu, sous nos yeux, s'envoler de beaux papillons, ne dédaignons pas ceux qui n'ont connu les gracieux lépidoptères que sous l'aspect moins séduisant de chenilles ou de chrysalides.

L'histoire de l'aéronautique est typique à cet égard car l'homme a nourri depuis une antiquité aux profondeurs insondables le désir de vaincre l'air et d'y planer, ainsi qu'il le voyait faire aux oiseaux. Le mythe d'Icare n'est que la traduction hellénique d'une antique aspiration des Aryas, aspiration qui n'a jamais cessé de s'imposer à l'intelligence des hommes et dont Lamartine, dans la *Chute d'un Ange*, a cru pouvoir faire une évocation fort curieuse. Voici, en

effet, comment le poète décrit la machine volante dans laquelle les amants de la fiction sont enlevés par leurs ravisseurs :

« Dans sa concavité légère, un appareil
Pressait à flots cachés un mystère fluide
Plus léger que l'éther et flottant dans le vide.
Du vaisseau dans les airs il soulève le poids
Comme sur l'Océan se soulève le bois.
Les hommes, mesurant le moteur à la masse,
S'élevaient, s'abaissaient à leur gré dans l'espace,
Dépassant les nuées ou rasant les hauteurs
Et pour frayer le ciel à ses navigateurs,
Pour garder de l'écueil la barque qui chavire
Un pilote imprimait sa pensée au navire... »

Cet avion préhistorique, surgissant ainsi, vers le milieu du XIXe siècle, de l'esprit d'un poète qui eut de géniales visions d'avenir n'est qu'une curiosité littéraire mais il est indéniable que depuis au moins le premier siècle du christianisme, certains avaient tenté de surprendre les secrets du vol des oiseaux et de s'élever dans les airs. Qu'on se souvienne des ambitions de Simon le Magicien! Au temps de l'empereur Adrien, le philosophe et mathématicien Archytas de Tarente parvint, si nous en croyons Aulu-Gelle, à faire voler une colombe mécanique. Au XIe siècle, Olivier de Malmesbury tenta en Angleterre une expérience semblable et, cent ans plus tard, un original, Georges de Trébizonde, se rompit les os au cours d'une tentative imprudente d'ascension. Cet insuccès fit passer pour fou un homme qui eût été sans doute en réputation de génie si ses efforts n'avaient pas sombré dans cet accident.

Le désir de voler continuait cependant à posséder l'humanité. Au XIIIe siècle, Roger Bacon dont l'esprit encyclopédique faisait, par anticipation, un homme de la Renaissance, donnait la description théorique d'une machine que, d'ailleurs, il ne tenta pas de réaliser. Vers le même temps, un certain Dante de Pérouse parvint, lui, à exécuter quelques vols sur le lac du Trasimène, mais, ayant voulu faire une démonstration à Venise lors des noces du condottiere Bartolommeo Alviano, il y fut victime d'un accident. Tombé sur la toiture de la basilique de Saint-Marc, il se fractura la cuisse...

La chute de Dante de Pérouse n'arrêta pas le cheminement de l'idée. Tandis que Sannazar consacrait au vol d'Icare le fameux sonnet :

Icaro cadde qui : queste onde il sanno
Che in grembo accolser queste audaci penne...

qu'allait si élégamment paraphraser Philippe Desportes :

Icare est chu ici, le jeune audacieux,
Qui pour voler au ciel eut assez de courage...

Léonard de Vinci qu'on trouve alors au premier rang des chercheurs, dans le domaine de la science appliquée comme dans celui de l'art militaire, étudiait avec méthode le vol de l'aigle, du milan et de la chauve-souris. Il estimait possible non seulement le vol plané, mais encore le vol obtenu par la seule force de l'homme, ce qui semble irréalisable. De plus, s'inspirant particulièrement de la structure des ailes de la chauve-souris, il préconisait l'adoption d'ailes réductibles et extensibles : idée que reprit plus tard un fieffé original, le marquis de Bacqueville, dont l'essai de traversée de la Seine en face du Louvre s'acheva par une chute cruelle sur un bateau de blanchisseuse.

La recherche de la machine volante plus lourde que l'air ne pouvait aboutir à ces époques lointaines en raison de l'absence d'une puissance motrice suffisante. Mais cette difficulté n'arrêtait ni les savants ni les écrivains d'imagination. C'est un danseur de corde, Amard, qui tente de s'envoler devant le roi à Saint-Germain et se blesse dangereusement. C'est un serrurier de Sablé, Besnier, qui construit un appareil vraiment primitif formé de bâtons et de châssis de taffetas. L'Italien Borelli écrit un traité : *De motu animalium*, dans lequel il étudie le vol des oiseaux, sans grand résultat pratique.

Les savants échouent dans leurs tentatives. Peut-être même se découragent-ils, mais les romanciers sont là pour leur rappeler la grande chimère. En 1648, un précurseur de Jules Verne, François Godewin, écrit un livre intitulé : *L'Homme dans la Lune*. Son héros est enlevé dans les airs par des oies, tout comme la tortue de La Fontaine l'était par des canards. Pauvre imagination! Mais voici qui est mieux. Cyrano de Bergerac entreprend son voyage aux Etats du Soleil. Pour s'élever dans les airs, il préconise successivement l'emploi d'une boîte munie d'un vaisseau de cristal destiné à provoquer la raréfaction de l'air, celui de fioles pleines de rosée, celui de la moelle de bœuf, de la fumée et de l'aimant : tous procédés évidemment absurdes, mais dont Rostand a tiré un si éblouissant parti lyrique dans sa célèbre pièce.

Nous retrouverons d'ailleurs bientôt ce diable de Cyrano dont l'esprit fertile en inventions a pressenti bien d'autres découvertes.

Au XVIII^e^ siècle, une foule de romanciers se lança à la conquête

de l'air. Nous trouvons des descriptions d'appareils, d'ailleurs fort simplistes, dans la *Découverte australe par un Homme volant*, de Restif de la Bretonne, dans un roman bien oublié aujourd'hui, *Le Philosophe sans prétention*, et aussi dans le *Micromégas* de Voltaire.

Les expériences se poursuivaient cependant. En 1766, Cavendish ramenait l'attention sur la solution possible du plus léger que l'air en découvrant l'hydrogène. Puis Blanchard, des Andelys, parvint à faire voler jusqu'à une hauteur d'environ 25 mètres un appareil de son invention. Montgolfier, enfin, fit gonfler des ballons et ce fut de ce côté que se tournèrent désormais, au préjudice du plus lourd que l'air, l'esprit des inventeurs et l'imagination souvent bien candide du public.

Les conséquences des découvertes déjà réalisées et de celles qu'on pensait alors imminentes n'échappaient pas aux meilleurs esprits. Elles amenaient, par exemple, le marquis d'Argenson à proclamer d'avance le rôle que jouerait dans l'avenir la navigation aérienne et le bouleversement que celle-ci devait apporter dans l'art militaire : « Les hommes, dit-il, voyageront vite et commodément et même on transportera les marchandises sur de grands vaisseaux volants. Il y aura des armées aériennes. Nos fortifications actuelles deviendront inutiles... Cependant les artilleurs apprendront à tirer au vol. Il faudra, dans le Royaume, une nouvelle charge de secrétaire d'Etat pour les forces aériennes. » Ces lignes, écrites sous Louis XV, ne semblent-elles pas une sorte de prophétie et des plus exactes ?

A peine les frères Montgolfier eurent-ils réussi, le 27 août 1783, à faire s'élever dans l'atmosphère leur premier ballon que de bons esprits songèrent à rendre dirigeable le nouvel engin. Au premier rang de ces précurseurs, citons un érudit notoire, membre de notre Académie. Dès le 4 février 1784, Dom Gourdin, qui fut le dernier bibliothécaire de Saint-Ouen et le premier bibliothécaire de la Ville de Rouen, donnait lecture à nos prédécesseurs d'un mémoire intitulé : *Projet d'une machine aérostatique qui paraît susceptible d'être dirigée*. M. de la Bunodière a donné dans notre *Précis* de 1910-1911 une analyse très complète de ce projet dans lequel Dom Gourdin préconisait, avec une véritable prescience, l'abandon de la forme sphérique et l'adoption d'une forme allongée. L'aérostat imaginé par le docte bénédictin devait être muni à l'avant d'un bec

semblable à une tête d'esturgeon — l'expression est de Dom Gourdin lui-même — et, à l'arrière, d'un gouvernail auquel pouvait être donnée la forme d'une queue de poisson et qui serait susceptible d'être ouvert ou refermé à la façon d'un éventail. Persuadé que l'on devait désormais s'inspirer, non plus du vol des oiseaux, mais de la nage des poissons, notre concitoyen entendait munir son appareil de nageoires placées au-dessus et sur les flancs de l'aérostat.

L'absence de moteur empêchait l'idée de Dom Gourdin de trouver dès ce temps une application pratique. Et cependant un autre Normand allait tenter, presque aussitôt, une expérience en ce sens. Le 23 mai 1784, Blanchard faisait une ascension destinée à demeurer célèbre. Parti des anciennes casernes de Rouen à 7 heures 20 du soir, il atterrit une heure plus tard à Motteville-Claville. Le voyage ne comporta d'autre incident que la rupture du gouvernail par un coup de vent. Pour opérer sa descente, Blanchard s'était servi de ses ailes qu'il avait tournées à l'envers.

Rappelons en passant qu'il fallût juste un siècle pour que les idées de Dom Gourdin et de Blanchard fussent suivies de réalisations vraiment scientifiques. Ce fut, en effet, le 9 avril 1884 seulement que le ballon dirigeable *La France*, monté par ses constructeurs Renard et Krebs, réussit à évoluer au-dessus de Chalais-Meudon.

. . . . . .

Je ne vous parlerai pas ici de simples méthodes, adoptées récemment, mais qui furent employées autrefois par des peuples dont la civilisation n'aurait peut-être pas eu grand'chose à envier à la nôtre. Le papier monnaie, introduit chez nous au XVIII^e^ siècle, était, de très longue date, connu des Orientaux : Marco Polo constatait déjà, au XIII^e^ siècle, que le Grand Khan était, suivant son expression, le plus parfait des alchimistes puisqu'il réussissait, en revêtant de son sceau des feuilles de papier de mûrier, à créer des monnaies équivalentes aux besants et aux tournois. A la même époque et dans le même pays, les postes qui, chez nous, ne datent que du règne de Louis XI, étaient parfaitement organisées avec leurs réseaux routiers bien entretenus et leurs relais munis d'un grand nombre de chevaux et de postillons de rechange. Quant à l'urbanisme, cette science neuve pour nous et d'ailleurs assez menaçante à certains égards — car la beauté ne se trace pas au cordeau! — était bien connue des architectes mongols. Précisons même que les conceptions de ceux-ci

se rapprochaient beaucoup de celles qu'ont mises à la mode les Américains : voies larges et rectilignes se coupant à angle droit, chaque rectangle délimité par les rues étant la propriété d'une famille : « L'intérieur de la ville, dit Marco Polo, ressemble ainsi à un jeu d'échecs. » Le Vénitien loue d'ailleurs cette méthode et ceci consolera peut-être les urbanistes du scepticisme qui accueille parfois leurs projets : « La ville, affirme-t-il, est si belle ainsi, et si heureusement ordonnée qu'il n'est pas possible d'en donner une juste idée au moyen d'une description. »

La relation de Marco Polo, un des livres majeurs du moyen âge, nous a conservé le souvenir de l'origine très ancienne de découvertes présumées modernes. Je n'en citerai ici que deux, parce qu'elles sont très caractéristiques.

Ce fut aux Indes que le grand voyageur constata l'existence de navires munis de cloisons étanches. Je lui laisse la parole : « Certains bâtiments, dit-il, notamment les plus grands, ont à l'intérieur de leur coque treize réservoirs ou compartiments faits de planches solides emboîtées les unes dans les autres. De cette façon, s'il arrive qu'une voie d'eau se produise par accident, les marins savent où se trouve la brèche. Ils évacuent de ses marchandises le compartiment envahi. Puis ils aveuglent la voie d'eau et remettent en place les marchandises qu'ils avaient dû déplacer. »

Nous n'ignorons pas les services immenses rendus de nos jours par les procédés très perfectionés qui permettent la conservation durable des denrées alimentaires. Le lait condensé, par exemple, joue un rôle très important, notamment pour la nourriture des enfants et des vieillards. Les cavaliers du Grand Khan connaissaient le moyen de conserver le lait et Marco Polo nous a transmis à cet égard des détails qui ne permettent aucun doute : « Ils ont, dit-il, du lait sec, formant comme une pâte épaisse et qu'ils font sécher de la façon suivante. Après ébullition du lait, ils placent dans un autre récipient la partie grasse qui se rassemble à la surface parce que, tant qu'elle resterait mêlée au lait, elle ne permettrait pas à celui-ci de se dessécher. On expose ensuite le lait au soleil et il se dessèche ainsi, Lorsqu'ils entrent en campagne, ils emportent avec eux environ dix livres de ce lait et, si la nécessité de s'en servir se présente, ils en prennent le matin une demi-livre et la mettent dans un petit flacon de cuir fait à la façon d'une outre, avec autant d'eau qu'il leur plaît. Tandis qu'ils chevauchent le lait est agité à l'intérieur du flacon et se dissout. Ils peuvent alors le boire. »

Il est à la fois curieux et précieux que nous ayons sur ce sujet un autre témoignage, celui du bon Joinville. Les Tartares, d'après lui, buvaient « du lait de jument confit en herbes ». Ces barbares — ou soi-disant tels — s'efforçaient aussi de faire des conserves de viande en faisant sécher celle-ci après l'avoir au préalable plongée dans la saumure. Parfois aussi, ils se contentaient, faute de mieux, de la placer contre le fond de la selle et les panneaux de celle-ci afin de la comprimer et, lorsque tout le sang en était sorti, ils mangeaient cette viande toute crue. Cette nourriture ne devait pas être toujours très hygiénique car la viande, traitée de façon aussi sommaire, se conservait mal. Le même Joinville nous a conté que lorsqu'il était en prison un Commain de garde avait accoutumé de tenir ainsi dans un sac de la viande déjà avancée : « Quand il ouvroit son sac, dit le bon chevalier, nous nous bouchiens; que nous ne poviens durer, pour la punaisie [puanteur] qui issoit dou sac. »

Poursuivons encore un instant notre promenade dans ce Musée des Découvertes ou demi-découvertes à la fois antiques et récentes. Nous y trouverons bien d'autres sujets de surprise et d'émerveillement.

L'usage du scaphandre vous semble vraisemblablement d'invention toute moderne. Je l'ai cru comme vous, mais il n'en est rien. La Chronique des Frères mineurs de Messine nous apprend — et d'autres historiens confirment le fait — que, durant la première moitié du XIII^e^ siècle, l'empereur Frédéric II fit explorer à diverses reprises par un scaphandrier le fond du détroit, entre les écueils fameux de Charybde et de Scylla. Ces explorations sous-marines ont donné lieu, au pays sicilien, à la célèbre légende de Cola Pesce. Mais des écrivains médiévaux font remonter cette histoire à une époque encore antérieure. D'après Gauthier Map, l'événement se serait passé au temps de Guillaume II le Bon, — soit vers 1170 — tandis que Gervais de Tilbury le reporte jusqu'au règne éblouissant de Roger II, c'est-à-dire à la première moitié du XII^e^ siècle.

Nous venons de parler de Frédéric II, de ce prince à l'intelligence prodigieuse, bien digne de ses aïeux normands, fondateurs du Royaume sud-italien. Cet empereur à la vie tourmentée portait, on le sait, sa curiosité sur toutes les matières doctrinales, philosophiques ou scientifiques. Très fervent adepte de la chasse au vol, il s'intéressait tout particulièrement à la biologie des oiseaux et

s'était livré à ce sujet à de nombreuses expériences. Une de celles-ci lui permit de démontrer la possibilité d'une incubation artificielle des œufs de poule. Il fit installer des couveuses, afin d'y étudier les conditions de la naissance des poussins et la position que ceux-ci occupent, avant l'éclosion, à l'intérieur des œufs. Au XVIe siècle, des Italiens apportèrent ce procédé en Touraine.

Toutes les découvertes, nous ne le savons que trop, ne tournent pas au bonheur de l'humanité. Il en est ainsi notamment de celles qui tendent à perfectionner — donc à rendre plus cruelles sans qu'elles deviennent moins vaines pour cela — les méthodes de guerre. Notons cependant, parce que nous serions tentés de les croire beaucoup moins anciennes, deux inventions militaires auxquelles des Normands ont été mêlés.

Ce fut au cours des escarmouches qui suivirent la bataille d'Arques qu'un Dieppois nommé Charles Brise imagina de faire accompagner des corps de cavalerie par des coulevrines. Le 2 octobre 1589, une troupe de Ligueurs, ayant voulu charger les gens de cheval du Roi, ceux-ci, au moment de subir le choc, ouvrirent brusquement leur front, démasquant les coulevrines, Ces pièces eurent le temps de tirer six fois et mirent en déroute l'escadron de la Ligue. Tel fut la première tentative faite pour créer ce qui fut appelé plus tard l'artillerie volante.

L'initiative de Charles Brise constituait cependant moins une invention que la mise au point d'une nouvelle méthode. Une autre initiative dieppoise, un peu postérieure, semble plus originale puisqu'elle devait, après bien des éclipses, conduire à la création de ces chars de combat qui sont aujourd'hui les pièces principales de l'échiquier de guerre terrestre.

Le 10 février 1592, les Dieppois firent sortir de leur ville, au témoignage d'Asseline, « quatre chariots à quatre roues égales; ils avaient été construits... en façon de mantelets, dont la matière n'était pas de bois mais d'une toile qui était double et bien piquée et enfermoit une si grande quantité de laines qu'elle estoit à l'épreuve du mousquet. Ils estoient aussi si grands et si avantageux que chacun d'eux pouvoit couvrir quatre vingt mousquetaires ». Ces chars, avec leur blindage de laine, furent conduits à Darnétal. Nous ignorons l'aide qu'ils purent apporter aux troupes royales.

Il n'est pas jusqu'à la guillotine elle-même qui n'ait eu une aïeule. Voici, en effet, comment fut exécuté à Gênes, le 13 mai 1507, un

adversaire du roi de France, Demetrio Giustiniani : « Le bourreau prit une corde à laquelle tenait attaché un gros bloc, à tout une doulouère tranchante, hantée dedans, venant d'amont entre deux poteaux et tira ladite corde en manière que le bloc, tranchant à celui Gênois, tomba entre la tête et les épaules si que la tête s'en alla d'un côté et le corps tomba de l'autre. » Tel est le récit d'un chroniqueur contemporain, Jean d'Auton. Rien ne manque à la description, ni les poteaux, ni le contrepoids. Nous sommes dans l'obligation d'enlever au Dr Guillotin la paternité de la sinistre machine.

Laissons là, cependant, ces inventions assez peu honorables pour l'humanité et tournons-nous, pour finir, vers une petite machine dont le XIXe siècle peut à meilleur titre s'enorgueillir : le phonographe.

Les dictionnaires nous apprennent que l'appareil de reproduction sonore devenu si populaire dans tous les pays est dû, quant à son principe, au Français Charles Cros et, pour sa construction, à Edison. Fort bien. Je me permettrai cependant de vous lire une description du phonographe qui date au plus tard de l'année 1650 si même elle n'est pas de sept ou huit ans plus ancienne. La voici :

« A l'ouverture de la boîte, je trouvai un je ne sais quoi de métail presque semblable à nos horloges, plein de je ne sais quels petits ressorts et de machines imperceptibles. C'est un livre, à la vérité ; mais c'est un livre miraculeux qui n'a ni feuillets ni caractères ; enfin, c'est un livre où, pour apprendre, les yeux sont inutiles ; on n'a besoin que des oreilles. Quand quelqu'un donc souhaite lire, il bande avec de grandes quantités de toutes sortes de petits nerfs cette machine ; puis il tourne l'aiguille sur le chapitre qu'il veut écouter et, au même temps, il en sort, comme de la bouche d'un homme ou d'un instrument de musique tous les sons distincts et différents qui servent, entre les grands lunaires, à l'expression du langage. »

...Entre les grands lunaires. C'est dans la lune, en effet, que le phonographe était déjà en service au milieu du XVIIe siècle, si nous en croyons ce fantaisiste endiablé, cet imaginatif à tous crins que fut Cyrano de Bergerac.

Comme on peut s'en rendre aisément compte, la race des précurseurs fut toujours nombreuse et Tiphaigne de la Roche, lorsqu'il pressentait la photographie, ne faisait que prendre rang parmi de très bons esprits. Moins sévère que le Dr Nicolle, je me garderai bien de calomnier des hommes qui, à défaut d'un succès scientifique démontré, ont cependant jeté dans les esprits cette graine féconde qu'est l'hypothèse. S'ils n'ont pas eu les moyens de faire jaillir une haute flamme, il n'en ont pas moins apporté sur l'autel la petite étincelle d'où cette flamme, un jour, devait ou devra surgir...

L'ÉCONOMIE "ENTRAVÉE" A ROUEN

à la veille de la Révolution

DISCOURS DE RECEPTION DE M. RENÉ ETIENNE

(20 décembre 1947)

J'AI le sentiment, Messieurs, que l'un des mérites certains des Académies — parmi bien d'autres! — est d'avoir entretenu l'une des vertus les plus touchantes, la modestie. Ceci n'est point un paradoxe. A l'instant où, distingué par une éminente Compagnie, l'élu se voit appelé à siéger parmi ceux qui l'ont choisi, comment ne ferait-il pas un retour sur lui-même et, comparant ses titres à ceux de ses nouveaux pairs, comment ne sentirait-il pas son indignité? Jamais vérité ne me fut plus sensible... Si l'humilité est la règle, dans la position où je me trouve, soyez assurés que la mienne n'est nullement feinte. Je cherche ce qui put me valoir vos suffrages et ne découvre que votre constante, votre inexplicable indulgence. Vous m'en aviez déjà donné des preuves, il y a quatre ans, en me décernant l'un de vos prix littéraires; vous mettez aujourd'hui, sans que je l'aie brigué, le comble à ma confusion, en même temps qu'à ma fierté, en m'élevant jusqu'à vous. Ma reconnaissance est sans bornes. Je vous l'exprime en toute simplicité...

*
**

Il existe des gens qui, grâce à l'esprit simplificateur des maîtres qu'ils ont eu la chance d'avoir, à moins que ce ne soit sous l'influence de ce qu'ils lisent ou écoutent, ont paisiblement adopté des vues sommaires, exclusives, définitives de l'Histoire. L'étude que nous abordons risquerait de leur causer quelque trouble. Car il apparaîtra que rien n'est systématique dans la structure de l'économie rouennaise, à la fin de l'Ancien Régime. Son caractère essentiel est une diversité conforme à l'esprit qui pendant des siècles avait animé la royauté. On s'inspirait des réalités, des faits; on s'appuyait sur

les groupes humains tels qu'ils s'étaient constitués et tels qu'ils avaient évolué; on ne visait pas à uniformiser, mais plutôt à résoudre chaque problème par une recherche d'harmonie entre les divers intérêts, le particulier aussi bien que le général.

C'est une erreur, fort répandue au surplus, de croire que le régime des professions avant 1789 était purement et simplement celui des corporations. A vrai dire, on ne trouvait de communautés jurées que dans quelques centaines de villes et de bourgs, cinq cent vingt-et-un exactement dont Rouen faisait partie. Nulle part ailleurs, l'exercice des professions n'était réglementé. Encore, dans les villes où existaient les corporations, la plupart des professions étaient-elles libres! Ainsi on ne comptait à Rouen que quatre-vingts jurandes sur quatre cents professions dénombrées.

Nous aurons donc à étudier le travail dans les communautés jurées et le travail en dehors de ces communautés. Après avoir posé les données du problème, nous dresserons un tableau de l'activité rouennaise avant la Révolution. Nous relèverons alors les facteurs de progrès et les raisons de déchéance et nous nous efforcerons de tirer quelque enseignement « valable », — sacrifions au goût du jour ! — de ce tour d'horizon trop rapide et, je le crains, trop peu attrayant.

*
**

Avant d'aller plus loin, nous délimiterons le domaine que, de nos jours, on qualifierait de « secteur d'Etat ». Il comprend simplement la manufacture des monnaies, le grenier à sel, l'entrepôt des tabacs.

Voici maintenant le secteur protégé, celui des communautés-jurées. On y trouve les plus anciennes professions artisanales, qu'elles se rapportent à l'alimentation : bouchers, charcutiers, rôtisseurs, etc... ; au vêtement : drapiers, chaussetiers-badestamiers, passementiers, etc... ; à la parure et aux soins corporels : poudriers-parfumeurs, étuvistes, apothicaires, etc... ; ou à toutes sortes d'activités telles que courtiers consulaires (agents de change), balanciers, cloutiers, ferblantiers, etc. Une énumération complète serait fastidieuse. Accordons toutefois une mention aux mesureurs du port qui, serment prêté, reconnaissaient et portaient les grains, les sels, le charbon; aux brouettiers royaux, modèles d'honnêteté et de persévérance; aux maîtres de la grande et petite carues; aux

bréments ou avaleurs de vins, au total trois centaines de spécialistes qui eux-mêmes embauchaient des tâcherons si les arrivages du port dépassaient leurs possibilités d'action.

On a mille fois décrit comment fonctionnaient les corporations, quel monopole elles constituaient, quels privilèges elles conféraient aux maîtres en place et à leurs fils. Une étude approfondie démontre qu'on a fortement exagéré ce monopole et ces privilèges. A la vérité, ni en droit, ni en fait, les conditions d'accès à la maîtrise n'étaient de nature à écarter ceux qui la sollicitaient. Il y avait bien l'obligation du chef-d'œuvre, mais les règles en avaient été très adoucies et tout compagnon ou valet digne de ce nom pouvait y satisfaire.

De même la taxe de maîtrise, variable d'une profession à l'autre et qui représentait, semble-t-il, environ le gain d'une année, était un impôt certes onéreux mais non insurmontable, en tous cas versé une fois pour toutes et, partant, bien inférieur au capital représenté par l'annuelle patente que s'adjuge l'Etat depuis 1791.

Une autre erreur serait de croire que le nombre des maîtres était invariable. Au cours des siècles, ce nombre s'est toujours accommodé aux circonstances économiques, diminuant parfois quand il s'agissait de professions qui périclitaient, augmentant, triplant, décuplant si besoin était, pour les professions dont les produits étaient plus largement consommés. De nouvelles couches sociales accédaient ainsi constamment à la maîtrise.

Enfin la proportion des ouvriers, compagnons et apprentis par rapport aux maîtres était faible. Entre autres, les cloutiers de Rouen ne devaient entretenir qu'un apprenti. Dans la majorité des cas, on n'en avait pas plus de deux. De sorte que les valets pouvaient presque toujours, s'ils témoignaient des qualités requises, devenir tôt ou tard des maîtres.

En définitive, le but essentiel des corporations (qui d'ailleurs n'était pas toujours atteint) consistait à empêcher l'un ou l'autre maître d'accaparer les matières premières, les commandes, la main-d'œuvre, à protéger le consommateur en l'assurant d'une qualité minima, à donner un statut à l'apprenti et au compagnon, bien proches, en fait, de partager la manière de vivre de leur maître.

La communauté jurée conférait à ses divers participants des droits en même temps que des devoirs : propriété du métier, droit à l'assistance, protection des pouvoirs publics, etc... Arrêtons-nous un instant sur cette protection, afin de montrer qu'il ne s'agissait pas d'une

main-mise de l'Etat sur le corps économique. En effet, c'est spontanément que les corporations se formaient, c'est en toute liberté qu'elles élisaient leurs gardes ainsi que leurs représentants pour la formation des Etats généraux, c'est en pleine indépendance qu'elles exerçaient leur pouvoir de juridiction, nonobstant appel devant les tribunaux réguliers, et qu'elles poursuivaient l'exécution des sentences ou des jugements. L'Etat trouvait son compte dans les obligations de perceptions fiscales qu'il mettait à la charge des communautés jurées. L'économie bénéficiait de la stabilité des corporations. L'ordre public puisait dans leur sein les éléments de cette Compagnie de la Cinquantaine qui assurait la police de la cité.

Sans doute se dira-t-on que j'idéalise le tableau. Les corporations ont été si unanimement attaquées par les philosophes et économistes, du XVIII^e^ siècle à nos jours, qu'il est incongru de les présenter sous un aspect favorable. Mais je n'attaque ni ne défends. Je livre le résultat d'une étude objective des communautés jurées de Rouen à la fin du XVIII^e^ siècle. Au surplus toute institution, même excellente en soi, subit le contre-coup des faiblesses humaines et celle-ci n'échappe pas à la règle. Nous reviendrons sur les critiques quand nous aurons pris une vue d'ensemble de l'activité rouennaise.

Auparavant, quittant ce secteur protégé, examinons la structure du travail dans l'immense secteur libre qui vit en dehors des communautés jurées.

Nous trouvons d'abord un grand nombre de métiers, et non des moindres, qui, s'ils n'ont pas de communauté jurée, ont du moins un lien constitué par une confrérie. La confrérie est essentiellement religieuse et charitable. Elle groupe à l'origine maîtres et valets, puis parfois les seuls maîtres et les seuls valets. Elle vit des cotisations de ses membres, a pour distinction un saint patron qu'on vénère dans l'une des paroisses de la ville ; elle secourt les pauvres, enterre décemment ses membres, maintient la confraternité par des banquets et libations. A Rouen, la plus puissante est la confrérie de la Vierge, à laquelle appartiennent les marchands-grossiers, le haut négoce, et qui siège à la Cathédrale. Sous Louis XVI, on compte encore une centaine de confréries professionnelles réparties entre les vingt-trois paroisses de la ville.

De l'artisanat, passons à l'industrie, c'est-à-dire, dans le style de l'époque, aux manufactures. Il en exista de tous temps, contrai-

rement à l'opinion généralement répandue. A Rouen, le XVIII^e siècle a été témoin de leur rapide extension. Dans les professions soumises au régime corporatif, l'entrepreneur peut être dispensé de suivre les règles de la communauté par des lettres-patentes du roi. Tel l'Anglais Holker qui, dès 1752, bénéficie du titre de manufacture royale pour l'établissement où il fabrique les célèbres velours de coton de Rouen.

Comme les ouvriers qui appartiennent à des professions instituées en corporations, ceux qui sont employés dans les manufactures sont généralement groupés soit en confréries, soit en sociétés de compagnonnage qui les défendent contre le maître et contre le fisc et les aident s'ils sont dans le besoin ou s'ils changent de résidence.

Voici maintenant un autre secteur où le travail est entièrement libre, celui des lieux privilégiés. Par suite d'exemptions (contre lesquelles les corporations protestaient d'ailleurs) chacun pouvait, dans un certain quartier d'une ville jurée, exercer un métier sans faire partie d'une communauté. Ainsi en était-il à Rouen dans l'enceinte du Vieux-Palais.

Les travailleurs à domicile bénéficiaient également d'une complète liberté. Certains avaient des liens étroits avec les manufactures, par exemple ceux qui, à Rouen, dans ses faubourgs, sur les plateaux voisins, filaient et tissaient chez eux le coton que les négociants leur vendaient ou leur donnaient à travailler à façon. D'autres se livraient à des métiers non constitués en communautés. Certains enfin créaient une concurrence directe, déloyale mais tolérée, rarement réprimée, à l'encontre des membres des corporations. Ceux-là étaient les chambrelans. Ils avaient en quelque sorte inventé le « travail noir ».

Nous n'aurions garde d'oublier que la liberté du commerce existait dans toutes les foires qui se tenaient à Rouen, parmi lesquelles nous citerons la plus ancienne, celle de Saint-Gervais, et la plus importante, celle du Pardon ou de Saint-Romain. De plus, chaque semaine, vingt sortes de marchés se tenaient soit dans les halles, soit sur les places. Le seul marché de la Vieille-Tour faisait plus d'un million d'affaires en quelques heures. Redoutable concurrence pour les corporations ! Par exemple, malgré le privilège des boulangers de Rouen, tous ceux de l'extérieur pouvaient y vendre du pain, le vendredi,

Citons enfin les tractations de la Bourse découverte, dans lesquelles les huissiers et sergents ne pouvaient intervenir et nous aurons ainsi complété notre analyse de la structure de l'économie rouennaise.

*
**

M. René Etienne décrit le comportement de l'économie rouennaise sous Louis XVI.

Quand un jour de printemps se lève sur Rouen, au début du règne de Louis XVI, le premier bruit qu'on entend est celui des cloches des vingt-trois paroisses qui appellent les fidèles aux messes matinales. Alors toutes ces maisons à pans de bois, moyenâgeuses et depuis longtemps vétustes, qui se bousculent autour des églises et des chapelles, commencent à s'animer. Le jour est le grand régulateur de la vie active, été comme hiver. Et les boutiquiers et les maîtres, comme les compagnons et les apprentis, se lèvent à la même heure. Les rues s'emplissent de la foule des travailleurs qui vont vers le port et les manufactures. Les volets des échoppes et des boutiques s'ouvrent. Les femmes et les enfants, sitôt accomplis les soins du ménage, s'installent à leur rouet pour filer le coton. A l'exception de deux ou trois heures consacrées aux repas, toute la journée s'écoulera dans le labeur, c'est-à-dire pendant treize ou quatorze heures l'été, six ou sept heures l'hiver. On ignore le travail nocturne. Les dimanches et les jours de fête sont chômés. Le samedi après none, la Cache-Ribaud se fait entendre et presque toutes les corporations cessent de travailler. Elles respectent aussi les vigiles. On voit même certains métiers se mettre en vacances pour huit ou douze jours à Noël ou à Pâques. Les charcutiers ferment pendant tout le carême. Au total, cent vingt à cent quarante jours par an sont chômés. On se plaint de ces trop fréquents arrêts, même du côté des ouvriers. Le travail ne manque pas. Il existe des pauvres, certes! — c'est un souci permanent — mais la ville est prospère, l'une des trois ou quatre premières du royaume, au dire des meilleurs observateurs français et étrangers.

Si on évoque maintenant le Rouen du redoutable hiver 1788-89, quel changement ! Les rues, recouvertes de glace, sont devenues des patinoires. Aucune circulation. On manque de bois, même à l'Hospice Général. Les portes des nombreuses manufactures sont

closes. Seuls fonctionnent à plein les ateliers de charité. Le pain est cher, les approvisionnements irréguliers. Un souffle de révolte accompagne la misère...

A quoi ce contraste est-il dû ? Est-ce le régime économique qui est foncièrement mauvais ou bien des circonstances exceptionnelles se sont-elles faites les pourvoyeuses du malheur public ? Etablissons la part de chacun des facteurs, c'est-à-dire des raisons permanentes et des motifs occasionnels.

*
* *

Sus aux corporations d'abord! Nous passerons vite sur quelques reproches véniels : les corporations entraînent des beuveries souvent exagérées qui se renouvellent lors de chaque réception de maître, d'élection de gardes, de fête patronale; la police redoute la turbulence de certaines réunions, telles celles des tailleurs; l'esprit de cabale anime trop souvent les maîtres qui font preuve, dans la défense de leurs intérêts, d'un particularisme étroit. Mais qui donc, de nos jours, oserait leur jeter la première pierre ?

La suite paraîtra plus grave. Certains maîtres abusent de la réglementation pour entraver... (voici le mot une première fois lâché) les transactions et opprimer leurs confrères. Cela est sûr, mais on n'en cite que de minimes exemples. Et aussi certains gardes profitent à l'excès des avantages de leurs fonctions. Ils touchent un droit pour tout acte, serment d'apprenti, de compagnon ou de maître, interrogation technique, examen de chef-d'œuvre, visite d'inspection, saisie, etc... Leur intérêt les porte à devenir tracassiers et l'on constate que le Normand supporte mal tout contrôle, même de ses pairs.

Ajoutons que chaque corporation a ses vérificateurs, qui détiennent des offices acquis parfois à prix d'or. Ceux-là devraient seulement essayer, examiner, peser, auner : on les trouve cependant plus soucieux des intérêts du Trésor et de leurs propres affaires que du bien de la profession, dont ils ignorent le rudiment. Personnages impopulaires s'il en fut !

Il y a encore tout ce contentieux qu'entretiennent depuis des siècles les communautés jurées. Les merciers notamment, « vendeurs de tout, faiseurs de rien », chicanent tout le monde. Le pire est qu'en raison de leurs antiques et insignes privilèges, ils triomphent généralement. Raison de plus pour les maudire ! Les tailleurs

comptent parmi les plus mal famés. Les barbiers s'attaquent aux chirurgiens à propos de saignées. Quant aux coiffeurs, dès qu'ils cessent de vitupérer les bonnetières qui revendiquent le droit de coiffer les femmes, on les voit s'en prendre à la célèbre Montansier, qui dirige le Théâtre-des-Arts, parce que l'un des artistes de la troupe, jouant dans la coulisse le rôle de Figaro, frise et poudre ses collègues !

...Et le public, c'est-à-dire chaque Rouennais, qui apprécie ses privilèges mais s'indigne de ceux des autres, se montre indulgent aux compagnons qui concurrencent irrégulièrement les corps de métiers. Quand un valet fait du chambrelandage chez lui, dans une auberge ou dans un cabaret, le bon peuple crie haro sur le barbier qui le poursuit. Quand les regrattières vont au-devant des paysans pour acheter les volailles ou garennes qu'ils devraient vendre aux seuls cuisiniers sur le marché de la rue de la Chapellerie, devant la Cathédrale, s'il y a tumulte, ce sont les cuisiniers qui détalent.

Le consommateur se plaint plutôt du manque de concurrence quand il s'agit de denrées essentielles, ainsi le pain et la viande. La Ville loue très cher ses moulins et les meuniers doivent donner des pots de vin à toutes sortes d'autorités locales. Pour parer à l'insuffisance de la taxe, ils ne rendent que 86 l. de farine et 24 l. de son pour 124 l. de grain. Que font-ils du reste ? Eux seuls le savent — mais il ne servirait à rien de vouloir changer de moulin : chacun a sa clientèle désignée. C'est en quelque sorte l'inscription obligatoire. Encore est-il heureux qu'on défende aux meuniers d'avoir chez eux des porcs à engraisser!

Les bouchers sont également l'objet de critiques sévères. Dans une région riche et bien pourvue comme celle de Rouen, la viande est plus chère que partout ailleurs. Le bétail sur pied baisse parfois mais le barème ne change pas à l'étal. Ils sont là cinquante ou soixante qui s'entendent comme larrons en foire, dit le peuple. Il suffit de voir la coquetterie de leurs femmes : tout passe en toilettes et bonnets de dentelles! Les bouchers, eux, accusent le droit de pied-fourché qu'ils paient au profit des hôpitaux et dont il faut d'ailleurs convenir qu'il est très élevé.

L'ensemble de ces critiques justifiées suffit-il à condamner le système ? On peut en douter. Il a existé de tous temps des gens pour profiter de la situation qu'ils occupent, s'ils ne sont pas suffisamment mis en garde contre leur concupiscence. Ce sont là des

cas particuliers, comme celui de ces tailleurs qui, paraît-il, « butinent sur les pièces, les morceaux, les retailles et demandent à leurs clients plus d'étoffe qu'il n'en faut pour les vêtir ». Ce prurit n'est pas la cause spécifique de l'abcès qui se gonfle. Au reste, les contemporains n'ont pas eu d'autre opinion. Dans son cahier de doléances, le Tiers-Etat de Rouen a demandé non pas qu'on abolisse les jurandes mais qu'on supprime les droits d'entrée pour les veufs, veuves et fils de maîtres. Déjà la Chambre de Commerce de Normandie, en 1776, avait pris parti pour la réglementation. Dans un long mémoire, elle avait dépeint le commerce ruiné, l'industrie discréditée, la confiance perdue, la fraude enrichie et couronnée sous le régime d'une liberté sans frein ni loi. Elle pensait comme Louis Séguier, avocat au Conseil du Roi, qui lors du lit de justice de 1776 s'écriait : « L'effet d'une liberté illimitée sera de confondre tous les talents et de les anéantir par la médiocrité du salaire. »

Est-ce à dire qu'admettant une certaine organisation des professions, l'opinion publique ne souhaitait pas des réformes profondes ? Certes non. Mais il faut se garder de croire qu'elle réclamait des mesures cohérentes, systématiques, générales. Les gens de ce temps sont fertiles en contrastes. Quelle que soit leur situation, ouvrier ou maître, commis ou noble, ils tiennent à leurs privilèges — nous dirions maintenant à leurs priorités. La contradiction ne leur chaut point.

Citons donc, sans souci de logique, leurs revendications.

La liberté ? Ils la désirent quand il s'agit de ces réglementations périmées qui obligent à ne fabriquer de toileries que dans des laizes déterminées, ou à faire sceller par des préposés bien rétribués, des plombs sur les coupons de mouchoirs, ou à empêcher chacun de se faire voiturer comme il lui plaît. La liberté, ils la réclament aussi pour que les marchandises puissent circuler en franchise à l'intérieur des frontières. Le Tiers d'Elbeuf parle de « ces gênes, ces entraves (encore une fois) du commerce, ces barrières jusque dans l'intérieur du royaume, ces obstacles sans fin à la circulation de toutes les denrées... » En fait, il est inconcevable que sur la route de Paris à Rouen, en quatre lieues, on doive payer un droit de barrage à Saint-Denis, un droit de passage à Epinay, un droit de travers à Franconville, ce dernier étant souvent exigé au double par un seigneur qui est cependant déchargé de l'entretien de la route.

Enfin — et voilà le plus sérieux — on requiert de grands changements en matière de douanes, de poids et mesures, d'impôts.

En matière de douanes, il faudrait mettre de l'ordre dans les classifications. L'Assemblée provinciale de 1787 souhaite un nouveau tarif « dont la clarté fasse la sûreté ». La disparité des poids et mesures est une « entrave au commerce », dit le Tiers de Rouen. A Paris, on emploie le poids de marc, à Rouen le poids de Vicomté qui est de 4 % plus lourd, au Havre le poids-le-Roi qui est de 8 % plus lourd. Quant au boisseau, il varie entre douze et vingt-quatre pots. Encore peut-il être ras ou comble ! Il faudrait unifier tout cela. Le système métrique sera, sans contredit, l'une des grandes victoires de la Révolution.

En matière d'impôts, l'unanimité se fait. Comme tous les régimes qui ont longtemps duré, la royauté a toujours ajouté et compliqué, jamais rien retranché. Le statut fiscal est enchevêtré au point que personne ne s'y retrouve, injuste dans son assiette et ses taux. Aussi le Tiers de Rouen n'hésite pas à qualifier la gabelle de « vexatoire et désastreuse » ; la loterie est « immorale et indécente » ; le vingtième d'industrie est « arbitraire » ; le trop bu « une inquisition odieuse » ; le quatrième sur la vente des boissons au détail, « une vexation pour le pauvre », etc... Qui donc a dit qu'on fait les révolutions pour changer de percepteur bien plutôt que pour changer de principes ?

*
* *

Aux motifs de mécontentement que nous venons de citer et dont les derniers sont les mieux fondés, il s'est ajouté, pour certaines professions telles que les tanneurs, les tapissiers haute-lissiers, l'armement, les fabricants de soieries, quelques raisons particulières et nous n'en dirons qu'un mot. Le facteur essentiel de la crise profonde de l'économie rouennaise a été l'évolution du machinisme et la malencontreuse réaction de l'Etat en présence de cette évolution.

L'orateur évoque la décadence des tanneurs, des tapissiers haute-lissiers, de l'armement, des fabricants de soiries. Il poursuit :

Au moyen âge, tant que le catholicisme avait été la religion incontestée, on travaillait, sauf exception, plutôt pour vivre que pour s'enrichir. « Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent » avait dit l'Evangile. Mais le protestantisme avait libéré, notamment en Angleterre, l'instinct du profit et de la spéculation. Il avait effacé toute désapprobation à l'égard du commerce de l'argent. La haute classe

anglaise s'était attachée au progrès. Les conquêtes coloniales avaient ouvert un marché sans bornes à son activité et la main-d'œuvre manquait : les conditions se trouvaient donc réalisées pour le développement du machinisme.

Rouen se montrait alors en avance sur l'ensemble de la France. Elle avait eu les premières boutiques à façades modernes, qui remplaçaient peu à peu les ouvroirs. Des cafés plus nombreux qu'ailleurs supplantaient les cabarets. Les industries, tôt fondées, marquaient un large essor. Des sociétés savantes, en tête desquelles se trouvait l'Académie, aidaient au développement des sciences et de leurs applications industrielles. C'est ici que Follie avait rendu continue la fabrication de l'acide sulfurique, qu'on avait perfectionné la teinture en rouge, permettant l'extension de la rouennerie, que Descroizilles avait appliqué le chlore au blanchiment des étoffes. Mais si Rouen possédait vingt industries variées, une seule occupait dans la région quarante mille personnes, l'industrie textile, principalement sa branche cotonnière, la dernière venue. Et c'est précisément le textile qui, en Angleterre, bénéficia subitement de découvertes mécaniques, alors que l'industrie rouennaise cotonnière, récemment fondée, avait pour base la filature à la main ! Ajoutons qu'en Angleterre, le charbon de terre avait récemment supplanté le charbon de bois et qu'il revenait à Manchester au cinquième du prix auquel la manufacture rouennaise devait le payer. Ainsi s'explique le coup de frein brutal subi par Rouen, malgré la faveur dont jouissaient dans le monde entier ses indiennes et ses blancards.

Les marchés extérieurs furent les premiers perdus. Le marché intérieur pouvait probablement être sauvé. Une intervention de l'Etat s'imposait — cela arrive ! Quelle fut-elle ? Absolument à contresens.

Un traité signé en 1786, accorda en effet la réciprocité d'entrée pour les produits manufacturés en Angleterre et en France. En somme, ainsi que le Parlement de Normandie le fera remarquer au roi, « nous livrons à nos rivaux plus de vingt-cinq millions de consommateurs pour n'en recevoir en retour qu'environ dix millions ». De plus, notre industrie jusque-là peu évoluée, en majorité de caractère artisanal, allait se heurter à la concurrence d'une industrie à grande production, mécanisée, soutenue par une marine déjà reine des mers. Enfin notre économie soumise pour une part à des règlements impératifs, susceptibles d'aménagements, certes, mais sous

condition d'avoir le temps devant soi, se trouvait aux prises avec une économie plus souple, entièrement axée vers les marchés extérieurs.

Le gouvernement aurait-il pu éviter de suivre cette politique ? C'est le sort des Etats dont les finances sont obérées, le budget en déséquilibre, la fiscalité désordonnée que d'avoir une politique économique à l'image de leur faiblesse financière et de subir parfois — alors qu'ils paraissent encore au premier rang — la volonté plus ferme et constante d'autres nations. On épiloguera toujours là-dessus. Comme aussi de savoir si le désir de tenter des expériences idéologiques — ici de libre-échange — n'a pas quelquefois obnubilé le sens de l'intérêt du pays chez certains gouvernants. Toujours est-il que les conséquences du traité avec l'Angleterre furent désastreuses, pour Rouen comme pour tous les centres industriels français.

Les contemporains ont décrit cette ville hier si plantureuse devenue l'asile de plusieurs milliers de chômeurs totaux, de vingt-cinq mille à trente mille chômeurs partiels, pauvres gens qui ne gagnent pas leur pain. De grands attroupements se forment périodiquement dans la cour de l'Hôtel de Ville, rue de la Grosse-Horloge. L'avocat Thouret, le futur constituant, qui les contemple de sa fenêtre voisine, puise dans ce spectacle la conviction qu'il faut établir l'ordre des choses sur de nouveaux principes. Les échevins et les manufacturiers, touchés de plus près, envisagent plutôt l'aspect matériel du problème qui consiste, dans l'immédiat, à donner à ces foules du travail et du pain. Eternel contraste de hommes de pensée et des hommes d'action !

Voici donc l'effort de sauvetage que vont accomplir de concert les corps constitués et les employeurs de main-d'œuvre. Sur le plan social, il va consister à subventionner au moyen des deniers publics et privés toutes sortes d'ateliers et chantiers dits de charité. Sur le plan technique, il se produira un vigoureux essai d'adaptation rapide aux conditions nouvelles de production, afin de reconquérir les marchés perdus.

L'action sociale étonne par ses proportions. Des dizaines d'ateliers de charité s'ouvrent. Le plus souvent, il s'agit de filatures comme celle que le digne curé de Saint-Maclou a installée dans l'Aître. Mais il y a aussi les chantiers du quartier du Lieu-de-Santé, du rempart Saint-Patrice, des abords de Rouen, des rues passantes

dont huit cents ouvriers cassent la glace. Dans les ateliers de charité, le paiement a lieu à la journée. Le salaire est le même, 6 sols 6 deniers, quel que soit l'âge ou le sexe. C'est en quelque sorte la première application du minimum vital.

Pour alimenter la caisse, les Rouennais font preuve de l'imagination la plus fertile et, disons-le, d'une générosité au-dessus de leur réputation. Les colonnes du *Journal de Normandie* s'ouvrent sans cesse à tous ceux qui ont des idées et il se trouve généralement quelqu'un pour les utiliser. On vend 12 livres l'estampe célèbre de David, intitulée *la Bonne Mère*. Cela ne va pas loin, vingt-sept acquéreurs seulement se présentent. Certains magasins offrent des habillements et des couvertures. Des bals patriotiques sont organisés, au Palais des Consuls, où les dames paient 12 livres et les hommes 1 louis. Noël de la Morinière (votre prédécesseur, Messieurs) propose de constituer des boulangeries et paneteries qui vendraient moins cher que la taxe — premier essai du double secteur. Des représentations de gala ont lieu à la Comédie. Et surtout, des souscriptions volontaires sont décidées par le Parlement et les échevins, auxquelles tous les corps, tous les monastères, tous les nobles, tous les commerçants souscrivent. La Ville supprime même le repas d'usage pour le Jour de l'An et consacre à la souscription les 600 livres qu'il représente. On arrive ainsi, rien qu'en argent, à 70.000 livres pour 1788, ce qui encourage le roi à verser lui-même une subvention de 107.000 livres. Tout cela représente au bas mot le paiement de 500.000 journées de travail, soit le soutien de 4.000 familles pendant quatre mois.

Mais, nous l'avons dit, la lutte est également engagée sur le plan technique. Dès 1784, un brevet avait été pris pour l'installation d'une filature continue. L'industrie rouennaise n'hésite pas à s'annexer certains de ses ennemis. Des transfuges anglais, fort honorablement traités, lui apportent les secrets de ses adversaires, sans que cette « collaboration » paraisse le moins du monde avoir causé des scrupules à qui que ce soit. Ainsi Miln, en 1785, Garnett, en 1788, reçoivent de multiples subventions. De Fontenay se rend en Angleterre en 1786. Il fonde ensuite à Louviers le premier moulin à carder et filer sur deux mille fuseaux à la fois. On construit des machines, celles des frères Poulet et surtout celles de Brisout de Barneville, les plus modernes, que les gens de Saint-Nicaise, Saint-Maclou et Saint-Vivien, qu'on surnomme les carabots,

détruiront le 12 juillet 1789, à la veille du grand jour de la Bastille. Le Bureau d'Encouragement, société privée, joue en quelque sorte le rôle d'un comité d'organisation bénévole, approuvant les modèles, faisant des remises sur le rachat des anciennes mécaniques, prêtant à ceux qui achètent les fameuses machines «Jennys», cause de tout le mal.

Quand arrive le printemps de 1789, le zèle bienfaisant des Rouennais se ralentit un peu. L'industrie entrait à peine dans la voie du progrès technique. Par contre, le port travaillait à fond pour importer les marchandises anglaises, notamment les cotonnades et aussi les faïences bon marché qui anéantissaient nos manufactures si renommées depuis plus d'un siècle. Neuf vaisseaux sur dix battaient pavillon anglais. Cependant, quelques indices et aussi cette volonté manifeste de redressement de l'industrie rouennaise, peuvent permettre de croire qu'une amélioration était en vue. Mais à quoi bon faire des suppositions ? Les Etats Généraux allaient se réunir et déjà l'Histoire était en marche.

Au surplus, le régime fiscal demeurait écrasant et injuste; le pain restait rare et cher. Depuis deux ans, la question du pain révoltait les esprits. La moisson de 1787 avait été superbe, mais on établissait le prix du pain d'après le cours des halles et les boulangers s'arrangeaient pour acheter très cher quelques sacs, afin que la taxe demeurât élevée. L'Assemblée provinciale avait stigmatisé ces agissements et demandé qu'on instaurât la liberté qui, en raison de l'abondance, aurait fait baisser les cours. On avait au contraire maintenu les réglementations puis obligé les détenteurs de grains à approvisionner les marchés et ordonné la vérification des stocks. Toutes ces mesures s'étaient retournées contre le législateur, sans profit pour personne, si bien que l'opinion publique faisait sienne cette invective des *Cahiers du Tiers de Nemours* : « Lorsque par des lois imprudentes et des ordres alarmants on a excité les haines et quelquefois la fureur du peuple contre les laboureurs riches et les négociants..., qu'on a souffert qu'un magasin fût dénoncé comme un crime, que pour des approvisionnements mesquins exécutés par des compagnies dont l'intérêt est diamétralement opposé à l'intérêt public, on a prodigué sans lumières quelques millions et repoussé ceux que le commerce eût employés si on ne l'eût pas rendu odieux..., on a dû s'attendre que l'agriculture et le commerce souffriraient

également, que l'approvisionnement serait mal fait et que le plus léger vide dans les récoltes produirait une cherté générale et des famines. »

L'exutoire de ces multiples mécontentements allait être la Révolution.

***

Je crois avoir prouvé que la ruine de Rouen, à la fin de l'Ancien Régime, n'a point été le seul fait des institutions économiques. Celles-ci montraient des rides parfois profondes, mais demeuraient adaptables aux réalités. Elles devaient pouvoir subir, après avoir été rénovées, l'épreuve du progrès matériel et du machinisme. Pareille politique postulait un gouvernement ayant des vues d'avenir et de la constance dans l'action. La réforme fiscale et financière s'imposait depuis des lustres. Si elle avait été entreprise à temps, peut-être n'aurait-on jamais commis une erreur aussi monumentale que celle d'un traité de réciprocité économique avec l'Angleterre.

Un peuple que l'Etat pressure avec le plus désinvolte arbitraire dans le même temps où il s'avère incapable de régulariser les approvisionnements indispensables, un tel peuple ne demeure pas longtemps en repos. Il écoute les idées de subversion qu'on lui propose et ne les adopte pas à demi. Car les idées de subversion sont toujours dans l'air, mais elles ne prennent corps que si certaines conditions matérielles sont remplies. La constitution des ambiances révolutionnaires a été analysée depuis longtemps : elle suppose un terrain préparé. Ainsi respirons-nous chaque jour les microbes de la tuberculose mais ceux-ci ne trouvent leur entière virulence que dans un organisme anémié.

L'homme de pensée, Thouret, allait donc triompher à Rouen en cette année 1789. Il fut de ceux qui crurent que la nuit du 4 août abolirait à jamais tous les privilèges et tous les abus. Le Chapelier, président, cette nuit-là, de la Constituante et ensuite rapporteur du décret qui, en juin 1791, supprima les corporations, Le Chapelier, dis-je, devait le croire aussi. Cependant ces deux têtes étaient promises à un prochain échafaud en vertu d'une règle que les intéressés oublient trop fréquemment : ceux qui survivent aux révolutions sont rarement ceux qui les ont déclenchées.

C'est là une page d'histoire que je n'ai point le loisir d'approfondir. Au cours de cette étude, j'ai déjà trop souvent émis des

opinions avec une assurance à laquelle mes lumières ne me donnaient aucun droit ! Aussi ne trancherai-je pas davantage la question de savoir si à la fin de l'Ancien Régime, l'économie, dont il est avéré qu'elle se retourna contre l'homme quand celui-ci fut affranchi de tout frein, n'aurait pas gagné à une organisation plus rationnelle et plus conforme à l'évolution des choses. Car les excès de notre nature conduisent à souhaiter qu'elle soit retenue et pourtant, notre âme aspire à la liberté! Qui donc conciliera ces extrêmes? Et faut-il partager le pessimisme de Mathurin Régnier, mort à Rouen en 1613, quand il s'écriait :

> Tous les hommes vivants sont ici-bas esclaves
> Mais suivant ce qu'ils sont, ils diffèrent d'entraves;
> Les uns les portent d'or et les autres de fer...

Si l'or pouvait être un serviteur plutôt qu'un maître, l'économie éviterait sans doute l'enveloppe de fer qui est l'inhumaine panacée des Etats nouveaux. Alors, elle ne connaîtrait d'autres entraves que celles qui doivent protéger le bien public et elle pourrait tenter ce que la fin du XVIII[e] siècle n'a pu réaliser, l'union des hommes de pensée et des hommes d'action.

Grandeur et Décadence des Monnaies

REPONSE AU DISCOURS DE RECEPTION
DE M. RENÉ ETIENNE

Par M. RENÉ HERVAL

Après avoir salué M. René Etienne que l'Académie est heureuse d'accueillir aujourd'hui dans son sein et rappelé le souvenir de M. Alexandre Etienne, père du récipiendaire, qui fut un poète délicat, M. René Herval poursuit :

LE passé est riche d'enseignements et la période que vous venez d'analyser, Monsieur, pour notre plus grand profit, avec une singulière clairvoyance, n'est pas tellement dissemblable de la nôtre que nous ne puissions l'étudier avec un intérêt tout particulier.

L'économie entravée, même lorsqu'on l'appelle par euphémisme l'économie dirigée, est un des signes auxquels il est possible de reconnaître que tout ne va pas pour le mieux dans le domaine des échanges intérieurs ou internationaux. C'est une maladie, une maladie grave qui menace de paralysie tout l'ensemble du commerce. Elle se traduit par un ralentissement des transactions, par d'énormes pertes de temps, par le découragement des initiatives et par une floraison inouïe de fraudes de tous genres. Les denrées, les produits fabriqués ne sont plus mis à la disposition de tous les consommateurs. Des aigrefins de haut ou moyen vol prélèvent sur la satisfaction des besoins de leur clientèle des dîmes extrêmement lourdes. Et comme la vie, comme la logique se défendent contre une réglementation incohérente, on voit subsister en marge d'un marché officiel aux ressources insuffisantes, ce que l'on appelle aujourd'hui le marché parallèle. Jusqu'à un certain point, --- et lorsque ce marché n'est pas entaché de malhonnêteté — il s'agit de l'ancien marché normal, du marché libre qui persiste à ne pas disparaître. Lorsque les citadins font à la campagne telles excur-

sions dont ils reviennent nantis de beurre, d'œufs ou de volailles, ils démontrent à leur insu le caractère indispensable de la liberté commerciale. Les besoins doivent être satisfaits. La preuve en est que parfois, souvent même, les approvisionnements clandestins se font sous forme de troc, comme parmi les peuplades primitives. Les consommateurs assez fortunés pour disposer de marchandises utiles échangent tissus ou outillage contre les denrées qu'ils convoitent.

Pourquoi ce retour au troc qui ne nous apparaît pas, à nous consommateurs, comme un progrès dont nous ayons lieu de nous féliciter? C'est que l'économie entravée ou dirigée n'est, dans la plupart des cas, qu'une conséquence et non une cause. Phénomène morbide, elle accompagne les grandes crises monétaires.

Car voilà le grand mot lâché : la monnaie. Ses maladies sont, la plupart du temps, à l'origine des difficultés économiques. Un financier fameux a dit : « Faites de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances. » Il est permis d'affirmer avec autant de certitude : « Ayez une monnaie saine, vous aurez une économie saine. »

Les monnaies, hélas! n'ont pas toujours été de constitution robuste. Bien pis encore! Leur histoire est le plus souvent celle d'une chute continue, parfois imperceptible durant des décades, quelquefois aussi, pendant les périodes de crise, extrêmement rapide. Les unes après les autres, elles semblent tendre vers zéro et notre propre génération qui assiste à la décadence du franc aura vu disparaître en quelques années le rouble russe, le mark allemand et, tout récemment, l'ancien leu roumain.

A leur naissance, lorsqu'il s'était agi de créer un étalon admis par tous afin d'éviter les multiples inconvénients du troc, elles étaient belles ces monnaies! Belles par ce qu'elles représentaient de progrès au milieu d'une société encore rudimentaire. Mais elles étaient aussi quelque peu encombrantes. Elles circulaient, en effet, sous forme de lingots de formes et de poids variables dont il fallait, lors de chaque transaction, vérifier la tare et le titre. Egyptiens, Chaldéens, Assyriens se servirent ainsi durant des siècles de cet instrument d'échange fort imparfait. Le procédé employé par Abraham, d'après la Genèse, lorsqu'il acheta une pièce de terre aux fils de Heth, consista à peser quatre cents sicles d'argent qu'il remit ensuite aux vendeurs.

Ce fut peut-être l'Egypte qui, la première, conçut l'idée de rendre plus aisés les échanges en substituant aux lingots des anneaux d'or et d'argent d'un poids déterminé. En même temps, elle semble avoir

mis en circulation de très petits lingots destinés à permettre les menus paiements quotidiens. L'humanité s'acheminait dès lors vers une conception de la monnaie analogue à la nôtre, mais il manquait encore à ces lingots la consécration de la puissance publique, en sorte qu'ils n'étaient pas toujours reçus sans discussion. Un nouveau progrès devait être accompli.

Ce progrès n'eut lieu que vers la fin du VIII[e] siècle avant notre ère. On ne sait si le mérite doit en être attribué aux Grecs ou aux Lydiens, mais il semble cependant que les rois de Lydie furent les premiers à fabriquer des monnaies d'or et que la première monnaie d'argent soit due à Phidon, roi d'Egine. Ces monnaies étaient d'un aspect bien fruste encore puisque l'empreinte d'un poinçon dans le lingot attestait seule l'intervention du prince dans sa fabrication. Mais, bientôt, il apparut qu'un sigle en relief, plutôt qu'une empreinte en creux trop facile à imiter, devait être de préférence adopté. La monnaie, telle que nous l'entendons aujourd'hui, était créée.

Les avantages attachés à ce procédé vraiment pratique auraient dû provoquer son extension rapide, au moins parmi les peuples les plus civilisés. Il n'en fut rien. Dans le bassin méditerranéen lui-même, la frappe monétaire demeura longtemps inconnue, sauf dans les régions où s'implantaient les Grecs. Les Etrusques connurent l'invention nouvelle grâce à leurs relations avec les colonies helléniques de Sicile. Quant aux Romains, ils n'en vinrent qu'assez tardivement à émettre leur *as libralis*, soit une livre de cuivre. Les formules de leur plus ancien droit nous montrent toujours, à côté des parties qui contractent entre elles par *mancipatio*, un fonctionnaire, le *libripens* ou peseur de livres, chargé de s'assurer du poids et du titre des lingots échangés. Bien mieux, les Chinois, naguère encore, ne possédaient d'autre monnaie marquée au coin officiel que des sapèques de cuivre. Les espèces d'or et d'argent ne circulaient à travers cet immense pays que sous la forme de lingots et les marchands du Céleste Empire ne se rendaient sur les marchés qu'en portant à leur ceinture la balance et la pierre de touche.

A propos des Chinois, notons cependant qu'ils furent sans doute les premiers à faire usage du papier monnaie. On ne sait pas au juste à quelle époque le bon empereur Hyën-Yüen et son ministre Pée-Ling commencèrent à jeter dans la circulation des chiffons de soie représentatifs d'une encaisse métallique. L'histoire affirme cependant que, de chute en chute, mille sapèques de papier finirent

par ne plus valoir qu'une sapèque en cuivre. Au XII^e siècle de notre ère, la crise financière qui naquit d'un tel affaiblissement de la monnaie fiduciaire provoqua une révolution qui coûta le trône à une dynastie.

L'histoire de Law, celle des assignats, celle de notre moderne inflation ont donc d'antiques et suggestifs précédents.

Les monnaies antiques furent assez tôt l'objet de manipulations frauduleuses, officielles ou non. Avant le V^e siècle qui précéda notre ère, on frappait déjà des monnaies d'alliage, dites en électrum, dans la composition desquelles entrait avec l'or d'importantes quantités d'argent et même de cuivre. Ces pièces étaient reçues pour une valeur inférieure de 25 % seulement à celle des pièces d'or, en sorte qu'en fait, elles représentaient déjà, pour une partie, une valeur purement fiduciaire. Dans l'Empire romain, les altérations de la monnaie d'argent provoquèrent une telle chute de celle-ci que, lors de la grande crise du III^e siècle après Jésus-Christ, elle ne représentait plus qu'un misérable billon. Les pièces étaient en cuivre et simplement revêtues d'une sauce d'argent. Le faux-monnayage, officiel ou privé, aboutit à la frappe de cette multitude de pièces saucées ou de monnaies fourrées que connaissent bien les numismates.

Sous Diocletien et Constantin, un effort méritoire fut tenté pour éliminer ces pièces altérées et rétablir le prestige de la monnaie d'argent. Puis les siècles passèrent et, de nouveau, les espèces perdirent de leur valeur. Une réforme d'ensemble dut être envisagée par Charlemagne.

Celui-ci revint à la notion de poids. Son système monétaire qui s'imposa à une grande partie de l'Europe était basé sur la livre d'argent. C'est de là que dérivèrent, à travers des métamorphoses de tous ordres que je ne saurais analyser ici, la livre de France, qu'a remplacée le franc, la livre ou pound anglaise à laquelle les anciens marchands easterlings ont laissé leur nom, la lira italienne, le leu roumain, d'autres monnaies encore. Cette réforme carolingienne était fort sage. Nos aïeux lui ont dû de très longues périodes de sécurité monétaire en dépit de gouvernements peu scrupuleux pour qui, dans les périodes de gêne financière, l'altération des espèces semblait un expédient tout naturel. Des rois se firent faux-monnayeurs et l'on sait la triste réputation qui demeura attachée, pour ce motif, au souvenir d'un Philippe le Bel.

Certains de leurs conseillers à qui l'on décernerait aujourd'hui le

titre de financiers orthodoxes n'hésitaient pas, cependant, à rappeler aux souverains la nécessité de maintenir la circulation d'une monnaie saine et invariable qui pût assumer son rôle logique d'unité de mesure. Dès 1370, un grand Normand qui fut chanoine de Rouen et évêque de Lisieux, Nicolas Oresme, rédigeait un *Traité des Monnaies* dans lequel, après avoir fait de façon très claire l'historique de celles-ci, il mettait en garde les gouvernements, celui de Charles V en particulier, contre ce qu'il appelait la « mutacion du pois de la monnaie ainsi que l'altération du titre des espèces, la mutacion de la matière de la monnaie ». Il déclarait illégitimes — et il aurait pu dénoncer aussi comme dangereux — les bénéfices plus ou moins illusoires provoqués par la fabrication des pièces. Il dénonçait, enfin, les maux sans nombre qu'engendrait parmi la population une telle politique et ne craignait pas de rappeler cette vérité toute simple, mais peut-être assez dangereuse à énoncer, que c'était chose propre au Prince « de condamner et punir les faux-monnayeurs » et non de rivaliser d'ingéniosité avec eux.

A cette époque, les changeurs se gardaient bien d'accepter les espèces pour leur valeur nominale. Ils ne les acceptaient qu'après les avoir pesées et éprouvées. Mais la masse de la population qui ne pouvait, dans la pratique, recourir à ces contrôles supportait tout le poids des malversations officielles.

Au XVI[e] siècle, Copernic dénonçait avec plus d'énergie encore que Nicolas Oresme les méfaits de l'altération des monnaies :

« Quelque innombrables, disait-il, que soient les fléaux qui, d'ordinaire amènent la décadence des royaumes, les quatre suivants sont, à mon avis, les plus redoutables : la discorde, la peste, la stérilité de la terre et la détérioration de la monnaie.

« Pour les trois premiers, l'évidence fait que personne ne les ignore. Pour le quatrième peu de gens s'en occupent. Pourquoi? Parce que ce n'est pas d'un seul coup, mais petit à petit, par une action presque latente, qu'il ruine l'Etat. »

Ainsi parlait, il y a quatre siècles, un astronome célèbre que la contemplation des mondes célestes ne détournait pas de l'examen des réalités terrestres.

Ni Oresme, ni Copernic, ni bien d'autres bons esprits ne réussirent cependant à se faire entendre des gouvernements dont les finances étaient en mauvaise posture. Périodiquement, les parti-

culiers étaient priés de porter leur numéraire aux Hôtels de la Monnaie. En échange de leurs bons écús massifs et sonores, il leur était remis des pièces nouvelles portant la même indication de valeur que les premières, mais réduites en poids et en qualité d'alliage. Une opposition naissait cependant contre de tels procédés. Plus le temps passait, plus les Parlements, en France, s'élevaient contre les entreprises hétérodoxes du pouvoir.

On sait combien le XVIII^e siècle fut funeste aux finances royales. En 1718 le Régent, désireux d'aider Law dans ses expériences financières, d'ailleurs fort intéressantes bien que prématurées, décida d'affaiblir les monnaies et d'éteindre les billets d'Etat. Le Parlement, pour des motifs qui n'étaient d'ailleurs pas tous désintéressés, s'opposa vivement à cette opération. Le 19 juin, le Premier Président de Mesmes, accompagné du Président d'Aligre et de huit conseillers porta au Duc les remontrances de la Compagnie, remontrances qui exposaient clairement le caractère de spoliation de cette réforme monétaire :

« Un particulier, disaient les parlementaires, porte à la Monnaie cent vingt cinq marcs d'argent qui font cinq mille livres à raison de quarante livres le marc et deux mille livres en billets de l'Etat. Il reçoit sept mille livres en espèces nouvelles qui ne pèsent que cent seize marcs d'argent en sorte qu'il perd neuf marcs sur les cent vingt cinq qu'il a portés et la totalité de ses billets d'Etat. »

Le gain du Prince, en cette affaire, consistait dans l'extinction d'une dette de deux mille livres contractée par lui sous forme de billets et, de plus, en une retenue de 9 marcs d'argent, soit, si nous ne nous trompons, la valeur de 360 livres anciennes. Ce gain apparent n'abusait pas le Parlement sur les conséquences de la dépréciation des monnaies. Aussi accompagnait-il ses remontrances des considérations suivantes :

« La preuve que tous les sujets du roi, de quelque état qu'ils soient, supportent une partie de cette perte est que l'on peut dire, sans exception que chaque particulier va voir augmenter sa dépense d'un quart par l'augmentation du prix des denrées, sans augmenter la consommation et, en même temps, diminuer son revenu d'un tiers par la réduction forcée de ses rentes ou par l'achat des fonds au-dessus de leur juste valeur. Par la différence qu'il y a entre la valeur que le nouvel édit donne aux espèces et leur valeur intrin-

sèque, le commerce en général et surtout le commerce étranger va souffrir une perte immense. »

L'opposition du Parlement se heurta à la volonté inflexible du Régent. Peu après l'expérience de Law, d'ailleurs sournoisement combattue, aboutissait aux spéculations de la rue Quincampoix et à une banqueroute dans laquelle sombrèrent à la fois de nombreuses fortunes particulières et le meilleur du crédit public.

Ce dernier ne devait guère se relever et l'on sait que la détresse des finances royales fut une des principales causes de la Révolution.

Le discrédit de l'Etat était tel, par exemple, en 1776, que lors de l'établissement d'une Caisse d'Escompte au capital de 15 millions de livres dont 10 devaient servir à des avances demandées par le Trésor royal, ce projet fit rire tout Paris. Les élégantes se mirent à porter des chapeaux dits « à la Caisse d'Escompte » parce qu'ils n'avaient pas de fonds et ce calembour en action connut le plus franc succès : un succès qui, d'ailleurs, n'arrangeait rien.

Les ministres qui allaient d'expédients en expédients — car les procédés qu'un de nos politiciens qualifiait récemment d' « astuces subalternes » ne datent pas d'aujourd'hui ni même d'hier — se montraient aussi indifférents que d'autres que nous savons bien aux leçons pourtant bien éloquentes de l'expérience. Une circulaire de Necker — oui, de Necker, qui l'eût cru? — reprochait textuellement aux directeurs des Monnaies, en 1779, « de ne pas fabriquer les pièces assez faibles pour qu'il en puisse résulter un plus grand bénéfice pour le roi ». Aussi ne faut-il pas être surpris si la livre française ne représentait plus, en 1789, que la soixante-quinzième partie de la livre d'argent carolingienne.

Les finances royales avaient été pitoyablement gérées. Les finances révolutionnaires le furent plus mal encore. On sait l'effondrement des assignats. On en avait émis, à l'origine, c'est-à-dire au mois d'avril 1790, pour 400 millions que gageaient, prétendait-on, les biens nationaux. Un an plus tard l'inflation avait commencé. Au mois de septembre 1792, il en existait pour 2 milliards et demi; en 1793, pour 5 milliards. Dès 1794, la profusion de papier monnaie était telle que celui-ci avait perdu déjà la plus grande partie de son pouvoir libératoire : contre 200 francs en assignats, on n'obtenait qu'un seul franc en monnaie métallique. En 1795, la circulation s'élevait à plus de 20 milliards. Elle atteignit 45 milliards au début de 1796. A cette époque, on se décida enfin

à briser la planche à billets. Il était temps : on obtenait désormais pour 1 franc en monnaie 330 francs en assignats.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que l'Etat n'était pas le seul responsable de cette multiplication effrénée des assignats. Ainsi qu'il arrive toujours — et nous ne le savons que trop — aux périodes de mauvaise monnaie, les faussaires abondaient. Des bandes, à l'intérieur du pays, jetaient dans la circulation des quantités considérables de vignettes imitées de celles, grossièrement imprimées, qui sortaient des presses officielles. Certaines puissances étrangères, de leur côté, avaient recours à de semblables artifices pour servir, en France, les desseins de leur politique. L'Angleterre, notamment, fabriquait allègrement d'énormes quantités de faux assignats. Après l'affaire de Quiberon, où les royalistes furent mis en complète déroute, le 28 juin 1795, on trouva dans les bagages d'un de leurs chefs, le comte de Puisaye, pour plusieurs milliards de ces billets destinés à la fois à financer à bon compte la campagne de l'armée d'invasion, si le débarquement avait réussi, et à ruiner les finances de la République en discréditant complètement son papier.

On sait les tristes souvenirs laissés par la chute des assignats. Il fallut toute l'inflexible volonté de Bonaparte pour rendre à la France une monnaie stable sans laquelle le pays n'aurait pu ni reprendre sa pleine activité économique, ni recouvrer sa grandeur.

Durant plus d'un siècle, le franc français maintint, tout en s'affaiblissant de manière continue, mais très lente, sa pleine valeur libératrice. En 1914, sa situation était encore très saine, bien que la proportion existant entre l'encaisse or et la circulation des billets fût légèrement moins favorable déjà qu'en 1906. A la veille de la première guerre mondiale, le numéraire or et les billets de banque en circulation représentaient, au total, environ 8 milliards. De bons juges estimaient alors qu'on pouvait, vu l'importance de la garantie offerte par la réserve d'or et le portefeuille de la Banque de France, porter, en cas de nécessité, le montant des billets à 13 milliards. Ils considéraient, en effet, comme normale une proportion de 3 à 1 entre ce montant et l'encaisse or.

Heureux temps que ceux-là où circulaient avec le même pouvoir libératoire les « jaunets » chers à nos pères et les vignettes bleutées de la Banque! Heureux temps aussi où, par suite de la convention du 23 décembre 1865, les pays qui avaient adhéré à l'*Union latine* émettaient des monnaies identiques qui avaient cours sur tout l'ensemble de leurs territoires!

A l'heure actuelle, les finances de presque tous les pays, du fait du cours forcé, du pullulement des signes monétaires et aussi d'une foule de mesures prises hâtivement, légèrement, à contre-sens de toute logique, sont exsangues. Les gouvernements ont ruiné leurs nationaux, ce qui était la plus sûre façon pour eux de se ruiner eux-mêmes. Bien des élégantes, en Europe et ailleurs, pourraient remettre désormais à la mode, pour narguer les ministres des finances, les chapeaux « à la Caisse d'Escompte » de 1776 en les dénommant désormais, hélas! chapeaux « au Trésor public ».

Les conséquences de la politique inflationniste, de la guerre aux monnaies d'or et d'argent, de tous les expédients dont se sont avisés depuis trente ans de lamentables empiriques s'étalent maintenant sous nos yeux.

C'est d'abord la hausse constante, la hausse progressive du prix de la vie. Cette hausse est consécutive non seulement à la dépréciation chaque jour plus prononcée de l'unité monétaire, mais encore aux impôts toujours plus lourds dont l'Etat grève la circulation des marchandises. Effrayé par l'impossibilité où il se trouve à la fois d'assumer son propre train de vie et de maintenir pour la masse de la population des conditions d'existence suffisantes, l'Etat moderne, imbu de doctrines qui sembleront sans doute bien simplistes aux historiens futurs, s'efforce de tout taxer et de régler la production nationale. Peine perdue! Les prix vrais de chaque denrée doivent s'établir sur le marché du chef-lieu de canton et non dans les antichambres des ministères. La vie qu'on veut contraindre se défend. C'est pourquoi, à côté du circuit économique officiel qui semble chasser les marchandises, naît un marché parallèle qui devient vite absolument indispensable. Qu'on m'entende bien! Je ne veux nullement faire ici l'apologie des hommes du marché noir, personnages peu intéressants et qui vivent de la détresse publique. Je fais seulement allusion aux multiples transactions qui se font, fort honnêtement bien souvent, en marge des réglementations légales et qui suppléent jusqu'à un certain point aux insuffisances congénitales de l'économie dirigée.

Cette hausse constante des denrées qu'accompagne inévitablement une élévation des autres prix atteint toutes les catégories de consommateurs. Elle frappe tout d'abord et durement ceux qui vivent de leur travail, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation. Les salaires ne suivent que de loin la montée des prix. Un économiste quelque

peu enclin à l'humour, sans doute, a traduit ce phénomène en une formule saisissante qui n'a pas le mérite d'être académique, mais dont on ne saurait nier l'exactitude : « Les prix, a-t-il dit, montent par l'ascenseur ; les salaires montent par l'escalier. »

Mais il y a situation pire encore que celle des salariés. Les rentiers, les retraités, tous ceux qui vivent de revenus fixes et qu'on appelle aujourd'hui, de façon assez peu élégante, des « économiquement faibles » sont soumis, inhumainement, à une sorte d'asphyxie lente. Il nous suffit hélas ! de jeter les yeux autour de nous pour nous rendre compte des désastres que cause, parmi ces malheureux, l'affaiblissement de la monnaie. Que de drames parfois sanglants sont engendrés par la misère dans ces milieux où souvent on lutte jusqu'au bout pour sauver les apparences bien qu'on y agonise littéralement faute de remèdes, faute de chauffage, parfois faute de pain !

A première vue la situation du commerçant, celle de l'industriel, semble plus favorable. La hausse des prix de vente semble, en effet, corriger à l'égard de cette catégorie privilégiée la baisse de la devise. Le fait est exact dans certains cas mais il est bien loin de l'être toujours. Il faut tenir compte en effet de la valeur de remplacement. Le commerçant doit, pour maintenir la réputation de sa maison, veiller à son réapprovisionnement. En période de chute de la monnaie, la reconstitution des stocks se heurte à des difficultés d'autant plus grandes que les marchandises sont rares et qu'il faut parfois attendre avant de garnir de nouveaux rayons.

Dès que monnaie et change deviennent instables, le commerce avec l'étranger s'avère pour ainsi dire impossible. Si les accords internationaux conservent à la monnaie qui s'affaiblit une valeur trop grande, l'exportation tend à disparaître. C'est un phénomène qui se manifeste sous nos yeux. L'Etat dont c'est la mission fort légitime et indispensable de surveiller les échanges et d'en fixer au moins approximativement le volume afin de sauvegarder la devise nationale, tend aujourd'hui à sortir de ce rôle logique. Il prétend tout régler et fixer à la fois le sens et le montant des achats et des ventes à l'étranger. Les résultats de cette politique envahissante ne sont que trop visibles : on exporte des produits indispensables aux consommateurs nationaux, on importe des produits dont la nécessité n'est pas démontrée. La satisfaction des besoins est réglée de façon anormale lorsqu'elle n'est pas purement fantaisiste. Le seul résultat

possible d'une semblable politique est la paralysie du commerce international. Nous ne le savons que trop.

L'Etat, ayant ainsi faussé toutes les règles monétaires et ruiné dans une large mesure les particuliers, s'aperçoit finalement qu'il s'est ruiné lui-même. Il ne rentre dans ses caisses, à lui aussi, que du papier-monnaie décrié. Comme un simple citoyen, il connaît alors la gêne. Il ne peut plus soutenir son train de vie, d'autant que la politique de contrainte qu'il prétend imposer à tous exige un nombre toujours croissant et toujours moins efficient de fonctionnaires.

La monnaie décroît alors de plus en plus vertigineusement. En 1921, à Berlin, un billet de tramways coûtait plusieurs millions de marks. En 1917, à Moscou, les signes monétaires étaient mis en circulation sans numéros ni signatures : simples bons points d'Etat dont chacun se hâtait de se défaire le plus tôt possible. En 1947, à Athènes, la livre anglaise vaut plusieurs centaines de milliers de drachmes; à Rome, la lira est tombée à environ 0,50 centimes français. Le rouble vient d'être remplacé par une monnaie nouvelle, ce qui prouve à qui en douterait, non seulement que le capitalisme a la vie dure mais encore que le capitalisme d'Etat n'est pas exempt des maladies du capitalisme libéral. Les Anglais craignent pour la solidité de leur monnaie et le dollar lui-même, le dollar-roi, donne des signes de lassitude. Que vont donc devenir dans un temps proche toutes ces monnaies progressivement paralysées et dont certaines semblent à l'agonie ?

Il est permis de demeurer sceptique quant à leur réévaluation, même partielle. Les événements leur ont infligé une condamnation qui semble sans appel. C'est l'éventualité de leur remplacement par des monnaies nouvelles qui semble la plus probable. En France, le millime, le centime et le décime, après une longue carrière, ont déjà, en fait, disparu des comptes. Le franc, dont la valeur est devenue infime, doit logiquement suivre la même voie. Il devra être remplacé par une unité nouvelle, de valeur plus grande. On ne saurait en effet continuer indéfiniment à établir des budgets ou à tenir des comptabilités en unités monétaires qui ne valent même plus les centimes de germinal an XII.

Mais il ne suffira pas d'avoir créé une nouvelle monnaie. Celle-ci s'effondrerait à son tour si la politique monétaire et économique n'était pas modifiée. Les raisons de la chute de la monnaie en

France ne sont que trop évidentes. Notre relèvement, dans ce domaine, est avant tout question de logique et de volonté. Il nous faut renoncer à la fois aux doctrines de facilité en matière de monnaie et aux doctrines de coercition en matière économique. Qu'on rende à ce pays une monnaie saine et la liberté d'initiative indispensable : on sera surpris de la promptitude et de l'énergie de son redressement.

De même qu'il serait impossible à un artisan de préparer son travail matériel en se servant, pour prendre des mesures, d'un mètre élastique, il ne saurait exister de commerce normal sans une monnaie stable. Citons, pour conclure, ce mot de Montesquieu qui devrait être toujours présent à la pensée des chefs de gouvernement : « Rien ne doit être si exempt de variation que ce qui est la mesure de tout ».

A L'INSTAR DES CATHÉDRALES

La conception d'une symphonie

DISCOURS DE RECEPTION DE M. A. HAUMESSER

(10 Juin 1948)

Il est de ces légendes qui font apparaître les choses sous un tout autre aspect que celui que la réalité comporte.

Un film ne nous montrait-il pas naguère, Hector Berlioz, l'auteur de la *Fantastique*, traçant fébrilement en une nuit romantique les lignes tourmentées de sa *Symphonie*.

Le visage nimbé des rayons lunaires, les yeux perdus dans le rêve, une plume d'oie dans la main, le musicien semblait recevoir d'en haut l'inspiration géniale que ses doigts fiévreux jetaient sur le papier.

Cette conception de l'artiste créateur que se fait la foule à travers l'imagination fantaisiste des cinéastes en égare beaucoup qui se font du musicien compositeur un tableau totalement différent de ce qu'il est en fait.

La conception d'une symphonie réside dans autre chose que le jet sur le papier de quelques mesures, conçues dans des conditions telles que, seuls, le théâtre et l'écran savent en imaginer...

Nous observerons tout d'abord que la fonction qui incombe à notre cerveau lorsqu'il prend connaissance d'une œuvre musicale est à l'inverse de celle qui s'opère lorsque, du regard, nous embrassons un objet.

Ici, il y a analyse; là, il y a synthèse. Au contact visuel d'une cathédrale, — le monument architectural le plus fouillé qui se puisse concevoir — sitôt que notre regard en a fixé les grandes lignes, notre intelligence doit entreprendre un travail d'analyse d'autant plus pénétrant que notre admiration subitement éveillée requiert les motifs de cette exaltation. C'est alors que notre regard s'incruste successivement sur les multiples parties du monument.

Certains détails nous éclairent d'abord sur le style et sur l'époque où il se rattache. Le plan des nefs, la forme des voûtes, la multiplicité des arcades, l'inépuisable fécondité des colonnes ont frappé notre regard, avant que notre attention fût accaparée par l'infinie variété des clefs de voûte et des canelures, l'éclat et la figuration des verrières, la magnificence des chapelles, la souplesse et le miroitement des rosaces.

Au total, l'analyse a décomposé l'objet dans ses principaux éléments et ceux-là en d'autres jusqu'à son épuisement.

Par contre, le domaine musical exige l'opération inverse. D'infinitésimales parcelles sonores qui se succèdent à un mouvement parfois très vif, nous formons peu à peu des incises, de ces incises nous formons des phrases, et de ces phrases nous formons des périodes.

De ces périodes qui possèdent déjà leur vie propre, leur économie intérieure, nous formons de véritables nefs musicales où les lois de la perspective deviennent maîtresses; et, de la contemplation de ces nefs audibles, pour employer un terme osé, nous pouvons découvrir le monument tout entier dont notre intelligence prend enfin possession.

Enfin, du contact de notre entendement avec la mesure de sensibilité que la nature nous a dévolue, jaillira l'émotion.

La « Musique » requiert de l'auditeur averti des facultés indiscutables d'assimilation. Du compositeur, bien plus, toute une somme de connaissances techniques et de dons naturels, où le jugement tient une large part.

Concevoir une simple mélodie paraît facile pour tout individu doué d'invention musicale. Bâtir une symphonie suppose chez le musicien des qualités nombreuses et un sens architectural de premier ordre. Qu'est-ce donc qu'une symphonie?

Pour beaucoup, ce terme représente une somme d'abstractions évidentes par le mécanisme technique qu'il suppose caché dans les flancs de l'œuvre qu'il évoque.

De par son étymologie, il signifie toute union de voix, de sons. C'est ainsi qu'il a été compris et c'est sous cette forme qu'il a été adopté depuis le jour où aux premières lueurs de la Renaissance, des « dessus de viole », des « violes » et des « gambes », des « flûtes » et des « bassons », des « luths », des « trombones » et des « cornets », des « harpes » et des « clavicordes » ont été réunis.

Pendant tout le XVII^e^ siècle et le XVIII^e^, les symphonies d'opéra

ne sont que l'application réduite des formes musicales qui se développent hors de la scène.

Ces formes sont celles de la « suite » dénommée *Partita* en Allemagne, illustrée par J.-S. Bach, Couperin et quantité d'auteurs de cette période.

A cet instant de l'histoire musicale, — vers 1750, année de la mort de J.-S. Bach — il se produit dans l'évolution de la pensée musicale un phénomène d'une portée considérable, identique par son importance à la révolution que devait apporter dans le domaine social les tendances encyclopédistes.

Jusqu'alors, la musique avait été impersonnelle. L'art des polyphonistes n'avait fait que s'identifier avec l'évolution architecturale du bas moyen âge.

L'interpénétration des ogives, le miroitement des vitraux, n'est-ce pas, transposé dans le domaine des lignes et des courbes, les magnificences polyphoniques d'un Palestrina, d'un Roland de Lassus, d'un Vittoria, d'un Josquin des Prés?

Ces nefs gothiques qui semblent s'élancer vers les cieux dans un élan quasi immatériel, ont bien comme sœurs ces somptueuses pièces vocales, à six, huit, douze et même vingt voix, où chaque voix apporte le tribut de sa jubilation sans qu'aucune ne prédomine sur l'autre.

Que se passe-t-il donc?

Jusqu'alors, la musique avait montré dans l'évolution de ses formes une obédience absolue à celles de la danse quant à la musique profane, ou à l'écriture figurée, c'est-à-dire le *Motet*, quant à la musique religieuse.

Non pas que cette musique ne témoigne en maintes pages d'émotion. Mais on peut dire que l'élément passionnel — passion pris dans son sens très large — n'y figure pas encore.

Il va y entrer par l'antagonisme de deux idées; et cet antagonisme sera poussé dans ses dernières limites.

C'est la forme « sonate » qui établit et consacre ce que le cerveau humain a pu concevoir de plus beau dans le domaine de la construction sonore.

C'est cette forme sonate qui, dorénavant, va dominer le schéma de la symphonie en l'animant du dynamisme de ses idées et de la richesse de ses développements.

Etablissons d'abord un « distinguo ». Il ne faut pas confondre « mouvement de sonate » et une sonate.

Le « mouvement de sonate » est une construction sonore régie par un plan déterminé.

Une sonate est la réunion de quatre — quelquefois trois — morceaux qui doivent s'opposer par leur caractère : c'est la condition première de leur existence.

Le premier morceau sera de forme sonate; le second sera un « *aria* » ou « *adagio* »; le troisième sera un mouvement modéré, un « menuet », par exemple, qui deviendra dans la main de Beethoven un « *scherzo* »; enfin, le quatrième sera un « *rondo* », quelquefois un final de forme sonate.

Mais la forme sonate est douée d'une telle attraction qu'elle s'impose par ses caractères aux différents morceaux de la sonate. Le dynamisme qui s'en dégage est tel que depuis Ph.-E. Bach, le fils de Jean-Sébastien Bach, il n'est pas de musique, concerto, ouverture, symphonie, trio, quatuor, qui n'ait point subi son étreinte.

Même le poème symphonique que les romantiques ont agité comme le flambeau de leur liberté, n'est bien souvent qu'une ombre de cette étonnante construction sonore où l'inspiration du compositeur, sa science, sa sensibilité peuvent se donner libre cours, mais dans un cadre à toute épreuve et sur des assises indestructibles.

Deux idées musicales en scène, tels deux personnages qui vont animer le drame. Le premier qui se présente porte figure masculine; le second offre les caractères de la féminité.

C'est l'antagonisme de leur nature qui va engendrer tout le drame de la sonate. Dans l'œuvre beethovenienne, l'idée masculine est presque toujours courte, incisive. Elle s'impose par son rythme, par une attitude mâle, volontaire, dominatrice. L'idée féminine affecte, par contre, un contour particulièrement mélodique. Dans une attitude où la grâce, le charme, la passion apparaissent tour à tour, elle se drape joliment, se donne libre cours et s'exprime avec une abondance qui tranche avec la concision de l'idée masculine.

L'entrée en scène de ces deux personnages s'appelle l'exposition : c'est le premier acte. A son terme nous sommes donc avertis des deux individus qui vont entrer en conflit. Car c'est bien un conflit qui se prépare et qui va devenir la raison d'être de la deuxième partie du mouvement de sonate, laquelle partie prendra le nom de développement. C'est le second acte, comme le nœud de l'action.

Le développement peut se présenter de toutes les façons que l'imagination et la science du compositeur peuvent lui inspirer. Il s'organise entre les deux protagonistes un véritable dialogue dont la conduite témoigne de la maîtrise du musicien. Leurs caractères peuvent se dépouiller, mais aussi s'amplifier; ils peuvent se parer d'attributs nouveaux; ils peuvent aussi être réduits à un misérable trait. Et, fait curieux, un troisième personnage, comme émanant des deux premiers, et surgissant du conflit, peut survenir et exciter l'action.

Beethoven s'est surpassé dans la grandeur tragique du développement. C'est même là où il fut particulièrement génial.

La solution de la crise intervient généralement à la fin du développement par le retour à la tonalité première et nous amène au seuil de la troisième partie — le troisième acte — où les personnages réapparaissent, lavés pour ainsi dire des blessures que le développement a pu leur infliger. Non seulement ils reviennent dans leur premier aspect, mais fréquemment embellis, parés d'atours plus somptueux et unis dans la même lumière tonale.

Nous voici parvenus au terme de l'action. Une conclusion s'impose : un épilogue, dont Beethoven a su établir le sens logique dans maintes de ses œuvres, où certains aperçus, certains caractères des personnages, non encore dévoilés apparaissent tour à tour. En langage technique, nous appelons ce dénouement le développement terminal.

Voilà ce qu'est le mouvement de sonate. Depuis l'époque beethovenienne, quelle est la symphonie, le quatuor, l'ouverture qui ne se soit soumis à cette conception architecturale à la fois si simple, si logique et si humaine.

Au terme de ce tableau que je me suis efforcé de rendre aussi suggestif que possible, sous le nom de réexposition, j'ai évoqué le retour des deux idées musicales génératrices de l'œuvre. Je les ai annoncées comme devant réapparaître identiques à la première fois, avec cette différence, cette fois, que toutes deux reviennent dans la même tonalité.

Il y a donc une nuance. L'atmosphère aura quelque peu changé. Par quels moyens? Par un simple jeu de lumières, que la technique musicale appelle : le jeu des modulations, la tonalité.

Je viens, certes, de prononcer un mot abstrait pour beaucoup : la tonalité. Il est néanmoins possible d'en faire saisir le sens par une

comparaison que nous allons emprunter au domaine de l'architecture. Que fait un architecte quand il a tracé les grandes lignes de son édifice? Il fixe les baies qui feront pénétrer la lumière, car, de la lumière, naît la vie. Ce n'est donc pas seulement une préoccupation d'ordre esthétique qui le guide.

Le souci des bâtisseurs de cathédrales, quand ils distribuaient les grandes fenêtres éclairantes de leurs temples chrétiens, dépassait le cadre de la technique ornementale. Ils cherchaient à harmoniser les sources de lumière qui, par l'entremise de vitraux, devaient apporter à l'intérieur des nefs la luminosité qui nous ravit encore.

Or, d'un éclairage mal disposé, la perspective intérieure d'un édifice peut être compromise. Du choix et de la disposition des fenêtres peut surgir une luminosité raffinée, suggestive ou brûlante.

Le domaine musical connaît les mêmes lois, les mêmes nécessités. Il les observe et les subit par la disposition rationnelle et judicieuse des tonalités.

Une tonalité mal employée — le cas se présente plus souvent que vous ne le pensez — peut faire trébucher une œuvre, sinon dans son entier, du moins dans une de ses parties. Il est des compositeurs qui, dans ce domaine, n'ont jamais failli; il en est d'autres qui ont connu l'échec pour cette raison. Parmi les premiers, Beethoven ne s'est jamais trompé. Tout au long de son œuvre, l'auteur génial de l'UT *mineur* a su disposer ces baies, tantôt généreuses, tantôt réduites, qui font jaillir l'idée dans la pleine lumière, ou qui l'étreignent dans un rayon angoissant.

Certains objecteront à ces motifs l'évolution atonale, polytonale et autres de la musique actuelle. Il est facile de répondre à cette objection. Le système occidental-européen qui est à la base de la conception de la musique depuis les temps gréco-romains a engendré le langage dont toute la production musicale est tributaire jusqu'à nos jours.

Depuis le début de ce siècle nous assistons à une complète transformation de la syntaxe musicale qui, dans l'espèce, n'est rien moins que le bouleversement de l'élément diatonique caractéristique de ce système.

Le sentiment tonal aboli, les formes telles que nous les a léguées l'époque classique n'auront plus de raison d'être. En face les tendances des ultra-modernes, Maurice Ravel semble avoir écrit les dernières pages de l'art occidental-européen, en poussant dans ses

dernières limites un langage dont les sources remontent à « Josquin des Prés », « Clément Jannequin » et même plus loin encore, dans les éléments mêmes du chant grégorien.

Assez longtemps, l'effort des compositeurs porta sur la transformation du mouvement de sonate sans que les autres parties de la sonate proprement dite ou de la symphonie participassent de façon notable à cet élargissement.

L'évolution du mouvement lent fut plus tardive. Après s'être identifiée aux formes lentes de la danse, la sarabande, la courante, la sicilienne, cette partie de la sonate vint chercher refuge dans l'aria, dans le lied. Le musicien éprouva le besoin de se reposer, de chanter, de prier même dans une pièce d'allure calme où il pût se détendre. C'est l'ère des célèbres adagios qui, avec Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert même, vont meubler toute symphonie, toute sonate, tout quatuor. L'adagio, n'est-ce pas le sanctuaire de l'œuvre ; n'est-ce pas le lieu de recueillement où nous parvenons par la grande nef que forme le premier mouvement? Ce lied qui, dès lors, devait s'enchâsser dans toute symphonie, qu'elle soit de Mozart ou de Schumann, de Beethoven ou de Mendelssohn, devint une source de beautés dont l'écho résonne encore et résonnera lontemps comme la plus émouvante plainte que l'homme ait su tirer de l'infini.

Au demeurant, des trois ou quatre morceaux qui forment la symphonie, la pièce lente est la moins rigide de forme. N'est-ce pas l'endroit de libre expansion, d'intimité, de recueillement. La variation s'y est introduite avec son cortège d'enluminures ; le drame aussi. Faut-il citer la *Marche funèbre* de *l'Héroïque*, l'allegretto angoissant de la *Septième;* faut-il évoquer l'énigme posée par l'adagio de la *Symphonie avec Orgue* de Saint-Saëns et, dans un domaine plus restreint, mais plus intime, l'émotion de l'andante du *Quatuor* de Debussy, vieux déjà d'un demi-siècle, mais toujours si près de nous, que les larmes qu'il nous arracha aux temps de notre jeunesse ne sont pas encore séchées sur nos cils?

D'habitude, au mouvement lent succède un mouvement modéré. Aux temps juvéniles de la symphonie, ce mouvement modéré fut un menuet ; ce qui prouve que la vieille *Suite*, qu'elle soit française, anglaise ou allemande, a gardé longtemps des racines dans la symphonie naissante. Ainsi se passèrent les choses sous les prédécesseurs d'Haydn, jusqu'au jeune Beethoven. Mais l'auteur de la *Neuvième* devait tout bouleverser. Sous sa plume, le menuet devint un scherzo.

Au fond, cela s'explique fort bien. On jouait beaucoup de musique italienne à Vienne. Tout était à l'art italien qui régnait en maître au théâtre. Beethoven a pris dans l'opéra-bouffe l'élément qui pouvait convenir à la symphonie. Il a saisi au vol cette plaisanterie et l'a élevée à la hauteur de son génie.

En italien, *scherzo* veut dire plaisanterie, « morceau d'allure capricieuse, généralement rapide et agité, d'une grande finesse rythmique et harmonique » (1).

Les scherzos beethoveniens ont une originalité qui les classe parmi les plus belles productions du maître. Ils épousent les physionomies les plus diverses depuis le scherzo pastoral de la *Sixième* jusqu'au scherzo héroïque de la *Troisième*.

Lancé sur la voie que lui a tracée Beethoven, le scherzo a connu d'admirables réussites parmi les productions indépendantes de la symphonie, tels les scherzos symphoniques de *la Reine Mab* de Berlioz, du *Songe d'une Nuit d'Eté* de Mendelssohn et de *l'Apprenti Sorcier* de Dukas.

Il n'en reste pas moins que le scherzo, restant toujours de forme très simple, est, des quatre morceaux qui forment la symphonie, le plus facile à réussir.

Tout autre sur ce point est le final dont le type même est le *rondo*. Alerte, primesautier, pétillant, joyeux, spirituel, tel sera le rondo. Pour trouver ses sources, il faut remonter à la ronde du moyen âge, sorte de danse chantée avec alternance de solo et de chœur, et au madrigal accompagné, où le chanteur n'arrivait devant l'auditoire qu'au moment de chanter son solo et s'en retournait ensuite.

C'est donc, sur le plan instrumental, la transposition d'une forme d'abord essentiellement vocale, qui a donné naissance à une multitude de pièces primesautières dont les primitifs du clavier ont laissé tant d'exemples charmants.

L'origine est évidente à tel point que chez Couperin et combien d'autres aussi, le thème principal dénommé *rondeau* n'est noté qu'une seule fois, au début, avec retour identique après chaque couplet.

Toute l'école de Manheim, y compris Haydn et Mozart, a utilisé le rondo sous cette forme.

Beethoven devait, là encore, marquer le caractère de son génie.

---

(1) Hugo RIEMAN, *Dictionnaire de la Musique*.

Dans ses mains, la forme charmante, certes, mais un peu sèche du rondo, devait éclater. L'auteur de *l'Aurore* y fit pénétrer l'esprit du mouvement de sonate en faisant du refrain une première idée et du premier couplet, une ébauche de seconde idée. De ce fait, la conception du rondo perdait sa sécheresse initiale; le morceau prenait figure de véritable composition musicale et les thèmes devenaient de véritables personnages. Néanmoins, un trait essentiel oppose le rondo au premier mouvement : le comportement des idées musicales vis-à-vis les unes des autres et leur caractère.

Une idée de final doit avoir une allure toute différente de celle d'un premier mouvement. Les thèmes ne sauraient y entrer en conflit. Ils ne s'opposent pas l'un à l'autre; ils ne se combattent pas, mais ils se complètent. Nous avons assisté, dans le premier mouvement, souvent à l'antagonisme de deux personnages. Cette action serait déplacée dans le final, qu'il soit rondo ou qu'il soit même de forme *mouvement de sonate*, comme le cas se présente.

Une illustration saisissante de ce « distinguo » se révèle dans l'exemple de l'UT *mineur*. La comparaison de la deuxième idée du premier mouvement avec celle du final nous éclaire sur la nuance qu'il convient d'attribuer à une idée de final par rapport à celle d'un mouvement placé au début de l'œuvre.

La seconde a un caractère visiblement rythmique que n'a pas la première, d'essence spécifiquement mélodique.

Beethoven ne s'est pas cru obligé de ne faire appel qu'au rondo pour le final de ses symphonies; le mouvement de sonate y a sa place, ainsi que les variations. Faut-il citer le final de la *Neuvième* qui n'est rien moins qu'une suite de grandioses variations développées par les voix et l'orchestre. Car si Haydn et Mozart ont toujours recours au rondo. Beethoven a imposé la forme sonate au final de la *Cinquième*, ainsi qu'à celui de la *Septième*, alors que la *Pastorale* bénéficie d'un rondo.

Très brièvement, je viens de mettre à nu sous vos yeux les bases architecturales de la symphonie. Quels que soient les écarts que telle ou telle œuvre peut déceler; que la fugue y introduise la savante alchimie de la déformation des thèmes; qu'une multitude de ceux-là soient la raison d'être de développements considérables; que l'imagination du compositeur inscrive soit en tête, soit en conclusion de sa symphonie d'éblouissantes variations, les grandes lignes constructives reviendront toujours au tracé logique des formes fondamentales que les générations ont échafaudées.

Il arrive que le compositeur, dans le cours de son travail, se trouve en face d'une abondance d'idées telle qu'au prix du plus grand sang-froid il doit tailler dans le vif.

Il se trouve face à face des forces qu'il a soulevées et qui se déchaînent en lui. Il lui faut à cet instant savoir garder le sentiment de la proportion, de la mesure. Il lui faut une vision saine de l'édifice sonore. C'est une des étapes les plus difficiles de la composition. Là se marque la force de son génie, sa lucidité et son instinct d'artiste.

Hanté par la matière orchestrale dont il note déjà les détails essentiels et qui s'imposent sans cesse à son oreille exaltée, il se livre au périlleux mais passionnant travail de l'orchestration. Enivrant travail pour celui qui aime l'orchestre quand il distribue à chaque instrument son rôle; quand il trace sur la portée des violons ce qui ne fut pendant un temps qu'une simple esquisse; quand il confie aux bois les batifolages qui ont assailli ses oreilles pendant des insomnies ou des promenades errantes.

Mais tout cela ne s'est pas fait comme d'aucuns le supposent. Un thème à naître, naît des souffrances de l'enfantement. Longtemps, il arrive que l'auteur en poursuit la trace qui ne laisse encore que des sillons confus.

Le thème est né : mais il faut le parer d'harmonies. Puis c'est toute l'action à conduire. C'est le drame dont il faut judicieusement disposer les péripéties. Combien sommes-nous loin de la trompeuse image que j'évoquais au début de ce discours.

Sachez que, des heures entières, le musicien poursuit son idéal, que cent fois il croit le saisir, mais aussi que souvent sa main tombe épuisée devant l'image dont il discerne les traits esquissés, au moment même où elle se dérobe, alors qu'il croyait la saisir.

Là même est le secret de l'inestimable valeur des œuvres qui naissent à la fois de la souffrance et de l'enthousiasme; là est le sceau impérissable de leur immortalité.

Au cours de ces instants où j'ai tenté de soulever le voile qui cache aux yeux des non-initiés — et ils sont nombreux — le mystère de la composition musicale, il m'a été donné d'assimiler musique et architecture quant aux lois générales qui commandent ces deux arts.

Nous, musiciens, nous employons sans cesse les termes : édifice sonore, solidité dans la construction, pureté des lignes, magnificence dans la forme, légèreté dans les détails.

C'est qu'il existe en fait un ensemble de facteurs communs qui régissent la conception et la réalisation de ces deux grands pôles de l'art humain.

La trilogie des nefs, comme celle du mouvement de sonate, le rôle du sanctuaire dans l'édifice cathédrale comme celui de l'adagio dans la symphonie, l'équilibre du monument dans toutes ses parties, comme celui de l'œuvre sonore dans la multiplicité de ses détails, autant de concordances qui justifient le rapprochement de ces deux arts : la musique et l'architecture.

Edifier une grande œuvre musicale, c'est construire, et qui dit construction dit proportion. Trop de compositeurs ont oublié cette loi fondamentale.

Puisse ce parallèle éveiller votre curiosité et élargir le champ de vos sensations dans un domaine où votre intelligence au service de votre sensibilité vous aidera à pénétrer le mystère de la création artistique.

Puisse-t-il, au surplus, vous convaincre que l'œuvre d'art, soit qu'elle fragmente l'espace, soit qu'elle emprunte au rythme musical la magie de son langage, obéit à des lois communes dont la transgression équivaut à une mort lente qui guette, hélas! toutes les tentatives éphémères qui ont osé se soustraire à leurs exigences. Le Parthénon et la Cathédrale de Chartres se justifient par des lois qui se font écho à vingt siècles de distance.

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION
DE
M. HAUMESSER
Par M. MARCEL LANQUETUIT

QUAND notre distingué Président M. Le Graverend me demanda de bien vouloir recevoir M. André Haumesser à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, je trouvais que d'autres membres étaient plus qualifiés que moi; nous avons des poètes, des romanciers. Je ne suis qu'un modeste musicien, plus à l'aise sur les grandes orgues pour improviser des fugues ou symphonies, que de prendre la parole devant vous. J'ajoutais que mes occupations de chaque jour ne me laissaient guère de temps pour préparer un discours. Enfin, sur l'insistance de M. André Haumesser, ce qui m'honore beaucoup, j'ai accepté.

La présence du nouveau récipiendaire dans notre Compagnie est très heureuse. Henri Beaucamp, mon prédécesseur au grand orgue de la Métropole, et Albert Dupré, qui fut pour moi un si grand ami, nous ont quittés — j'étais donc seul pour représenter l'art musical à l'Académie. L'année dernière, ce fut la réception de M. Georges Fayard; aujourd'hui, c'est celle d'André Haumesser.

Le discours remarquable que vous venez de prononcer, riche d'une documentation aussi variée qu'abondante, nous affirme, une fois de plus, que vous êtes un artiste complet. Après ce discours sur la symphonie, nous pouvons croire que Beethoven reste le titan de la musique symphonique du XVIII^e^ et XIX^e^ siècle.

Vous êtes petit-fils, fils, frère de musiciens sincèrement attachés à leur art; compositeur, chef de chœurs, chef d'orchestre, organiste, vous avez été formé autant par une solide tradition de famille que par de persévérantes études. Cette tradition continue, nous venons d'entendre M^lle^ Jacqueline Haumesser, douée d'un beau talent de pianiste, elle est professeur à notre Conservatoire national de Rouen, et nous la réentendrons avec plaisir dans quelques instants.

Vous avez été l'élève du titulaire aux grandes orgues de la Cathédrale, Jules Haelling, lui aussi était de l'Académie, puis ensuite, pour le piano, l'orgue, le contrepoint, le chant grégorien, la composition, vous suiviez les cours de Decaux, Guilmant, Louis Vierne et Vincent d'Indy; des cours de ce grand musicien, vous gardez une impression enthousiaste : « L'enseignement admirable de ce maître, déclarez-vous, l'empreinte de ses jugements si profondément vrais sont restés gravés dans ma mémoire, sa manière haute et vivante d'instruire, d'expliquer, de faire saisir l'essence même de la musique, m'a inspiré un amour plus fervent de celle-ci, sa véritable compréhension et cette appréciation saine, grâce à laquelle on évite les égarements où de si nombreux se laissent aller, hélas! »

Il me plaît de rappeler ce que vous disiez à un critique musical, il y a environ vingt ans : « En art musical comme ailleurs, qui n'avance pas recule. Cet art est de tous celui qui, après une période de gestation extrêmement longue, s'est développé le plus rapidement et dont les transformations — je ne dis pas toujours les progrès — sont les plus promptes, en raison de ce fait que l'éducation de l'oreille est des plus faciles. Les Honegger, Darius Milhaud, Strawinsky sont aujourd'hui ce que furent Bach, Beethoven, Glück, Wagner aux siècles précédents. Ne médisez pas de la polytonalité, ni même de l'atonalité. Les œuvres de Bach, la langue titanesque; le style schismatique d'un Franck furent, au même degré, révolutionnaires à leur époque et, si les oreilles de nos contemporains sont effarouchées par les agrégations qui fourmillent dans la langue de nos modernismes, n'oublions pas que celles de nos aïeux ne le furent pas moins par les dissonances de Rameau, par exemple. Ceci posé, cherchons donc la musique en soi et non dans telle ou telle école et surtout évitons de formuler un verdict que seule la postérité saura émettre équitablement. Seul, le recul du temps situe les choses à leur exacte valeur et combien je regrette d'entendre si souvent dans la bouche des ignorants : « Je n'aime pas cette musique-là. » Dites mieux : « Je ne la comprends pas » ou encore : « Quand je « l'aurai approfondie j'en découvrirai le sens. » Elevé dans le culte du grand Cantor de Leipzig, de l'auteur des *Passions* et du *Clavecin bien tempéré*, je vois dans son extraordinaire langue musicale la source de toutes les musiques. Le dynamisme prodigieux qui l'anime et dont il faut savoir discerner la signification, la liberté contrapontique qui revêt une structure harmonique indestructible, affirment

la surprenante vigueur toujours jeune. Pour reprendre un terme courant : « Il nous écrase de toute sa jeunesse. » Puis vous ajoutiez : « Parmi les contemporains, je vois dans Gabriel Fauré le plus exquis, le plus français, le plus doué de goût, d'équilibre, de distinction, de forme. Fauré ne pouvait faire école, parce qu'il n'y a chez lui ni recettes, ni procédés. Il y a avant tout la grâce fauréenne et elle est inimitable! A tort ou à raison, écoutant en cela un instinct qui me commande de l'aimer, je considère l'auteur du *Parfum impérissable* comme un des premiers musiciens de notre France. »

Comme tout cela est bien dit et vous avez raison, car ceux qui ont eu le privilège d'entendre le récital de chant de la grande cantatrice Malnory-Marseillac, donné en la Salle des Etats (j'avais le rare bonheur d'être son partenaire), gardent l'inoubliable souvenir, en particulier après l'audition intégrale de *La Bonne Chanson*, que Gabriel Fauré est un grand musicien.

Vous êtes chef d'orchestre, mais vos préférences vont vers les œuvres pour soli, chœurs et orchestre. Ai-je besoin de rappeler toutes ces auditions données à la Cathédrale les 11 novembre (c'était avant 1939), grâce à l'initiative des membres de l'U.N.C., ce furent les messes de Berlioz, Mozart, Verdi, Raoul de Montalent, compositeur normand, sans oublier le *Requiem* de Fauré qui, pour moi, reste le chef-d'œuvre de la messe des morts, œuvre religieuse s'adaptant si harmonieusement avec les voûtes gothiques ou romanes de nos cathédrales.

Au concert, vous avez donné aussi de grandes œuvres : *La Damnation* d'Hector Berlioz, *Le Roi David* d'Honegger, *Le Roi d'Ys* de Lalo, *Le Prince Igor* de Borodine, etc...

Comme compositeur, vous êtes l'auteur de plusieurs motets que nous entendons dans nos églises. Deux poèmes aussi d'une musicalité très personnelle qui, d'ailleurs, seront exécutés ce soir, l'un par M^lle^ Speltz, brillante élève de M^me^ Rose Pocidalo, l'autre par M^me^ Marcelle Chalard, la distinguée cantatrice que l'Académie connaît bien — l'année dernière, elle était invitée par M. Georges Fayard pour sa réception — aujourd'hui, Monsieur André Haumesser, elle sera votre interprète. Votre dernière œuvre est une Messe, comprenant *Kyrie*, *Sanctus* et *Agnus Dei* pour quatuor solo, chœur, orchestre et orgue. C'était le 8 mai dernier, à l'église Saint-Godard, que nous en avions la première audition. Que pour-

rais-je ajouter à tout ce qui a été dit par les critiques de toute la presse locale. Toutefois, il nous plairait de la réentendre dans des conditions semblables, car elle bénéficiait, ce 8 mai, d'une magnifique exécution.

Avant de terminer, je voudrais associer à vos succès Mme Haumesser qui, au premier rang de cette belle chorale mixte, « Le Cercle Boieldieu », vous apporte toujours une aide précieuse dans votre carrière artistique, elle est, comme vous, dévouée à « l'Art musical ».

ASPECTS DE ROUEN AU XVIII^e SIÈCLE

DISCOURS DE RECEPTION DE M. PIERRE-M. LEFEBVRE

(19 Juin 1948)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Parmi les traditions auxquelles reste attachée l'Académie de Rouen, il en est une selon laquelle le récipiendaire, avant que d'entreprendre son discours de réception proprement dit, débute, en guise de frontispice à celui-ci, par un acte d'humilité.

Sincère ou conformiste, il développe son indignité à siéger parmi ses pairs, brode et festonne sur leur indulgence à son égard. Il exprime dans les termes les plus étudiés, sa surprise d'avoir été discerné du *vulgum pecus* pour être invité à siéger parmi les Docteurs dans le Saint des Saints du Temple de Salomon.

Dès la réunion suivante, d'ailleurs, il peut se trouver accommodé et délibérer avec aisance dans le Cénacle.

Cette tradition présente l'inconvénient, pour le néophyte qui serait vraiment humble, ou qui aurait une vision nette de son indignité, de ne pas lui laisser le moyen d'exprimer à son auditoire ses sentiments avec certitude.

Je suis aujourd'hui accueilli dans cette Assemblée plusieurs fois centenaire, au milieu de laquelle siégèrent Fontenelle, Le Cat, Cideville, et je ne puis, sans fausse modestie, que m'en montrer très flatté.

*
**

Nous voici donc au petit matin du 1^er^ mai de l'an de Grâce 1731, seizième du règne de Louis le Bien-Aimé. Nous descendons paisiblement la vieille côte de Caudebec qui porte aujourd'hui le nom de rue Saint-Maur.

La température est exquisement douce, et l'air parfumé de senteurs printanières, tout comme dans les pastorales de la Régence.

Les cloches, bientôt, se mettent à sonner. Et cela, déjà est un enchantement.

Les trente-sept paroisses de la ville, les dix-sept chapelles, les quarante-huit monastères ou communautés religieuses, les douze hôpitaux ou léproseries font retentir simultanément leurs voix dans la plus suave musique qu'il soit donné d'entendre.

Angelus Domini nuntiavit Mariae...

Voici venir une jeune paysanne. Elle porte une petite camisole enfoncée dans un corselet d'étoffe écarlate, lacé par devant, et une ample jupe de bure.

Sa chevelure est recouverte d'un assez haut bonnet de batiste, très simple et sans dentelles. C'est une fermière de Mont-Saint-Aignan qui apporte ainsi chaque jour son lait à la ville, tout comme Perrette. Et voici une autre fable évoquée à nos yeux, par l'apparition du coche de Caudebec. La plupart des voyageurs marchent à pied près du lourd véhicule jaune et grenat, lequel, malgré ses chevaux de renfort, avance péniblement. Un bénédictin, de Saint-Wandrille sans doute, lit son bréviaire. Le chemin est bien montant, sablonneux et malaisé, et en regardant de plus près, nous trouverions peut-être la mouche...

Descendons la rue Saint-Maur, puis dirigeons-nous à gauche, vers les ruines du château de Philippe-Auguste, par le charmant chemin bordé de haies, aujourd'hui dénommé rue Pouchet.

Ces venelles ne savent pas être droites. Si chaque sentier sait où il mène, il a bien l'air de l'oublier. Il ne saurait vous égarer, mais à tout instant, vous laisse croire que vous êtes perdu. Les petites maisons devant lesquelles nous passons sont, les unes en colombages, ornées de sculptures naïves ; les autres en pierre tendre du pays, percées de souriantes fenêtres à petits carreaux. Tantôt elles s'avancent en avant, tantôt, elles se cachent derrière une courette et un portail où rampent le lierre, la clématite ou le jasmin de Virginie. Le mauvais goût né de l'industrie n'a pas encore paru.

*
* *

Voici donc la fière forteresse qui, pendant des siècles, défendit Rouen, et où la Pucelle a passé.

Blessée par les guerres, par le temps et par l'indifférence des hommes, elle laisse bien apparaître qu'elle a maintenant achevé sa tâche, et que nul ne songe plus à son passé. Que de pages d'histoire et d'héroïsme restent pourtant accrochées à ces vieilles pierres...

Après avoir parcouru les ruines du donjon, des tours de la Pucelle et du Gascon, et quelques restes de la chapelle et des communs, dirigeons-nous vers le quartier Cauchoise par le rempart. Pauvre rempart! A distance, il fait encore assez bonne figure, mais il se trouve, en réalité, dans un état de délabrement assez pitoyable. Les grosses pierres s'écartent avec complaisance pour laisser croître mille plantes dans leurs joints, depuis longtemps désertés par les mortiers.

Les mousses, les lichens y règnent souverainement. Voici des aubépines roses, des jacinthes sauvages, et même quelques clochettes de muguet venant nous rappeler opportunément que c'est aujourd'hui le 1er mai.

C'est charmant, mais pas du tout guerrier.

Près de là s'élève la Tour Neuve, qu'on nommera plus tard la Tour Bigot (1). C'est un joli morceau d'architecture contemporaine de l'Hôtel de Bourgtheroulde.

Passons la porte Saint-Maur et la Tour des Insensés, d'un médiocre intérêt. Au pied de cette dernière, on aperçoit la barbacane, au fond du fossé, à demi enfouie dans les ronces.

Derrière nous, nous pouvons reconnaître le clocher de l'église Saint-Patrice, avec les nombreux stigmates laissés sur ses murs par les balles d'arquebuses, au temps des guerres de Religion. Cette église est entourée par les bâtiments du Séminaire du même nom.

Et, puisque nous pénétrons dans cette rue Saint-Patrice, si pleine de ce charme provincial qu'elle a su conserver, parcourons-la un instant. De part et d'autre, de plantureux hôtels de style Henri IV et Louis XIII offrent à nos regards l'agréable proportion de leurs façades, si harmonieusement décorées d'épais cartouches de cuirs contournés et de balcons de fer forgé.

Il est visible que c'est la rue de la vieille bourgeoisie parlementaire. Tout à l'heure, sans doute, quelque carrosse ou chaise à porteurs achèvera de la mettre exactement dans l'ambiance. Mais, pour l'instant, les « gens de qualité » reposent encore.

---

(1) Au haut de la rue Alain-Blanchard.

Assez nouvellement reconstruite, cette rue comporte un nombre relativement important de portes cochères, suivant la mode récente imposée par la multiplication des carrosses.

Il y a moins de cinquante ans, ceux-ci étaient encore fort rares. Le premier, dont on retrouve la trace à Rouen, remonte à 1596. Il appartenait au Premier Président. Auparavant, celui-ci circulait dans notre bonne ville, soit à cheval, soit sur une mule, tout comme le Pape en Avignon.

On entrait auparavant, dans les maisons, par un passage étroit et long, dont on trouve encore de nombreux spécimens dans nos vieux quartiers.

Au début du règne de Louis XIV, à Rouen comme ailleurs, la porte cochère était réservée aux grands personnages. On devine aisément, à travers l'architecture, sincère, sinon de composition, au moins d'esprit, de ces hôtels de bourgeois aisés, la vie patriarcale et douce que peuvent mener ceux qu'ils abritent, et dont les besoins journaliers sont souvent inférieurs à ceux d'un petit employé du XX^e^ siècle.

Mais la vie, les usages, les goûts, les nécessités de l'existence, le pouvoir d'achat de la monnaie ont tellement changé depuis deux cents ans, que toute comparaison semble impossible.

Les visites entre gens de qualité ne se font alors que le matin. Nous pouvons ainsi, sans trop d'indiscrétion, pénétrer à l'intérieur de l'un de ces paisibles hôtels.

En ce temps où le salon est encore presque une nouveauté, la chambre à coucher en tient lieu, le plus souvent. Madame y passe volontiers ses journées. Au centre de la pièce se trouve un lit, aussi large que long, surmonté d'un dais, et enveloppé de rideaux. C'est sur ce trône garni de coussins moelleux que, étendue ou assise, la maîtresse de maison, si elle est jeune et mondaine, reçoit ses amies.

Si, au contraire, elle est de mœurs très sages, ou d'un certain âge, elle vous accueillera dans sa bergère à oreilles, dans le salon dont les lambris de chêne se reflèteront sur le parquet à compartiments, fraîchement ciré.

Elle se tient droite, peut-être, sous le portrait d'un personnage dont la poitrine est barrée du cordon rouge de saint Louis, ou d'une vénérable aïeule, un peu solennelle dans ses atours du temps de M^me^ de Maintenon. A portée de sa main, une petite table à

pieds galbés. Sur cette table, un flambeau d'argent, une petite tabatière de vermeil, une bonbonnière, et le *Mercure françois*. Et voici la grand-maman, dans sa robe à la Sévigné, avec ses bras nus et blancs sortant des manches brodées, et portant sur sa gorge une petite collerette à jour.

Tendre, indulgente, savoureuse et fine, un peu naïve aussi, et recueillie, vivant en pensée avec les princes charmants, elle vous dira d'une voix douce, sentant la vanille : « Il était une fois... », ou « Dans le temps que je me donnais l'honneur de... ». Et, si vous n'êtes pas plus gourmet que les Muses, et pas moins que les Grâces, vous ne repartirez pas sans avoir grignoté quelques oublies ou quelques gimblettes.

Voici la rue Etoupée. Je reconnais immédiatement, à droite, un charmant dessus de porte orné d'un écusson aux armes des Toustain et des Croixmare.

Les voies publiques sont pavées, et fort mal pavées. Les ruisseaux coulent au centre. Aucun trottoir n'existe. L'éclairage public est assuré, depuis 1521, par des lanternes à chandelle suspendues à des cordes, en travers de la rue, et qui ne sont d'ailleurs allumées que par les nuits sans lune.

Quoique près de la rue Saint-Patrice, que nous venons de quitter, cette rue présente un caractère essentiellement différent. Chaque quartier est une petite ville dans la grande. On naît, on vit, on se marie, on meurt à l'ombre de son clocher paroissial.

Nous voilà maintenant au milieu de cette rue Ganterie, à l'endroit où elle est destinée à être un jour coupée en deux par la rue Jeanne-d'Arc.

Nous avons alors devant nous une des principales églises de Rouen, Saint-Martin-sur-Renelle. Une abside, très haute et de grande allure se dresse devant nous. Son architecture, exceptionnellement riche en sculptures, accuse le style des premières années du XVI^{e} siècle.

Ce quartier qui paraît cependant fort calme n'en a pas moins subi, depuis très longtemps, maintes tribulations.

A l'intérieur, le sanctuaire, fort beau, et d'une conception hardie, rappelle ceux de Saint-Nicaise et de Saint-Vincent. Les voûtes sont en bois polychromés. Un très délicat triforium en dentelle de pierre fait le tour du chœur.

Les amortissements des nervures sont constitués par des colonnettes Renaissance émergeant de dais, d'une sculpture extrêmement fouillée (2).

Devant cette église défila le triste cortège de Jeanne d'Arc conduite au supplice.

Mais l'heure avance, et je vous conseille maintenant de redescendre avec moi vers le Vieux-Marché.

Nous remarquons en passant, à gauche, la petite église de Saint-Pierre - l'Honoré, datant du début du XVI^e^ siècle. Son chevet, construit à l'angle des deux rues, est rectangulaire. Son clocher, tronqué, paraît avoir été autrefois ruiné. Il se termine par une petite construction de colombages.

Contre ce monument se trouve une fontaine entourée de commères munies de seaux et de pichets. C'est aux fontaines de la ville que se transmettent les derniers potins comme les dernières nouvelles.

Au fur et à mesure que l'on approche du marché, l'animation grandit, des carrioles, des chariots, des portefaix s'entrecroisent, se bousculent au milieu des invectives. Officiers de cuisine, intendants, domestiques, petits bourgeois descendent vers le centre de la ville, autant pour se distraire, peut-être, que pour faire des emplettes, car, à cette douce époque, presque toute l'alimentation dont on peut avoir besoin est portée à domicile.

*
**

Après être passé devant Sainte-Marie-la-Petite, nous redescendons la rue des Béguines, où les vendeurs ambulants continuent de se faire entendre ; « La liste des gagnants à la loterie, Darioles, les darioles », crient les camelots, « Portugal, Portugal », répliquent les marchands d'oranges.

A notre droite se dresse la petite église Saint-Vigor. Quoique la rue soit étroite, le chevet de ce monument s'avance jusqu'au ruisseau central. Les piliers de l'édifice sont circulaires et ornés de chapiteaux, comme à l'église Saint-Patrice. Les bas-côtés sont couverts de voûtes de bois à compartiments. Nous pouvons voir au pourtour du chœur

---

(2) Les beaux vitraux du chœur ne nous sont pas inconnus, car ils sont allés rejoindre ceux de la chapelle de bois du cimetière Saint-Maur, à l'église Saint-Romain.

plusieurs pierres tumulaires (3). Le clocher, tout en pierre, d'époque Louis XIII, est couronné par un campanile.

Voici, rue Cauchoise, dont l'ambiance varia peu à travers les siècles, une enseigne figurant une sorte de grosse poule de cuivre suspendue par la crête et par une plume de la queue, à une potence d'ailleurs très artistique. C'est l'Auberge de l'Aigle d'Or, d'où est parti ce matin le coche de Caudebec, que nous avons rencontré sur le chemin de Saint-Maur.

Près de là, voici l'Auberge du Petit-Moutier. Devant la porte, se tient la Malle-Poste qui partira tout à l'heure pour Fécamp. La rue s'anime davantage et devient très bruyante. Ici éclate une violente discussion entre un porteur d'eau et un laquais; là se développe une querelle entre une marchande de poisson et deux porteurs de chaise.

Le colloque est pittoresque et imagé. Certaines traditions ne se perdent pas.

Nous arrivons maintenant à la célèbre place du Vieux-Marché. Celle-ci affecte la forme d'un triangle isocèle, dont la base serait formée par son côté ouest.

Au centre de cette place se trouve la grande halle du XV^e^ siècle, destinée à la vente du poisson. Elle est contiguë à la halle des bouchers. En avant de celles-ci, un groupe d'échoppes en colombages surplombe des hallettes à rez-de-chaussée, couvertes de toits déhanchés; elles achèvent de donner un aspect pittoresque à l'ensemble.

En descendant cette place, nous trouvons bientôt, à droite, la rue aux chevaux, à peu près à l'emplacement actuel de la rue de Crosne, au fond de laquelle se dresse une assez curieuse bâtisse de la fin du XVI^e^ siècle, paraissant inachevée, et ouvrant sur la rue des Jacobins (4).

Les moines de l'abbaye de Fécamp en commencèrent les murs, en pierre de taille d'une épaisseur telle que le capitaine du Vieux-Palais, épouvanté à l'idée que cet hôtel pourrait être un jour plus fort que son château, fit faire défense aux religieux de continuer leur œuvre.

Mais voici l'église Saint-Sauveur. Enchevêtrée dans des maisons de bois extrêmement silhouettées, précédée de son cimetière ouvert

---

(3) Elles sont conservées aujourd'hui au Musée des Antiquités.
(4) Aujourd'hui la rue de Fontenelle.

dans l'axe du portail par une grille Louis XV, cette construction, pleine d'un charme élégant, concrétise à la fois la poésie médiévale, la technique régionale, et les souvenirs historiques dont elle fut le témoin. Cette paroisse était presque achevée lorsque la « bonne Lorraine » monta au bûcher.

Au grand siècle, Pierre Corneille prenait place régulièrement à la stalle du trésorier de la Fabrique.

Un beau clocher est édifié sur la grande nef, au-dessus de l'entrée du chœur. Celui-ci est cantonné de petits clochetons pointus couronnant les escaliers aboutissant aux collatéraux.

Allons maintenant faire un tour sous les halles. Voici des porteurs qui s'activent à transporter du poisson, principalement du maquereau et du hareng conservé dans la saumure. Les autres poissons ne figurent qu'en petite quantité. Relativement chers, ils sont réservés aux princes de la table, dont la hiérarchie ne correspond d'ailleurs, pas plus que de nos jours, au nombre de quartiers dont leur blason est écartelé.

Après avoir dû refuser un couple de poulets qui valent 8 sols et tandis que les exempts pressent les marchands d'emballer leurs denrées, nous pouvons nous rendre jusqu'à l'église Saint-Michel, dont le portail obstrue à demi le passage reliant le Vieux-Marché au marché aux veaux, appelé aujourd'hui place de la Pucelle.

Nous pouvons admirer, à droite, la ravissante tourelle polygonale gothique située sur l'angle de la rue Panneret, ouverte de cinq petites baies cintrées.

Des quatre tours octogonales qui garnissent l'intérieur de la cour, une seule, la plus belle, celle qui est ornée d'exquises et quelque peu légères pastorales, parviendra jusqu'au XX^{e} siècle, mais pas au-delà, hélas.

Cette tourelle renferme, au premier étage, un petit boudoir tout en dorures et en sculptures, d'une richesse extraordinaire, qui remonte aux dernières années du XV^{e} siècle.

Pour compléter ce palais véritablement digne d'un prince de féerie, et qui dépasse en délicatesse et en richesse celui de Jacques Cœur de Bourges, il a été créé, de l'autre côté du corps central, vers la place Saint-Eloi, un magnifique jardin à la française, au centre duquel se trouve un vaste bassin avec vasque et jet d'eau.

Après avoir parcouru la rue du Panneret, et être redescendus par celle du Vieux-Palais, nous arrivons à la place Henri-IV.

Remettant à plus tard l'examen de la citadelle qui se dresse dans l'angle de cette place, et dont la silhouette rappelle quelque peu celle de la Bastille, je vous propose d'écouter d'une oreille favorable les supplications de mon estomac dont les exigences sont encore avivées par le joyeux carillon de l'Angelus du milieu du jour.

Passons donc l'huis de l'hôtellerie qui se présente à notre gauche, et qui porte, elle aussi, le nom du Roi Galant.

Un instant plus tard, nous sommes installés dans le vaste entresol de l'auberge, à la large façade de pierre que vous connaissez tous.

Sur notre table sont bientôt disposés des assiettes de grosse faïence, des couteaux, des cuillers et des fourchettes. Pas de verre, ni de gobelets. J'espère que nous serons, néanmoins, mis à même de satisfaire notre soif.

Le pain est sec et roux, mélangé d'avoine et d'orge. Mais le beurre est excellent. Il y a du sel sur la table, quoique celui-ci, sujet à la gabelle, soit horriblement cher (2 francs le kilogramme).

Chaque fois que l'un de nous manifeste le désir de boire, il lui est immédiatement apporté un verre, lequel disparaît, sitôt vidé. Il est, en effet, de mauvais ton de laisser sur la table des verres vides.

Le cidre est excellent, mais les vins de Suresne et de Saint-Cloud sont aigres et médiocres.

Nous pourrons, du moins, au dessert, nous en consoler en commandant une bouteille de « Nuits-Saint-Georges » 1709. Si cette année nous a valu de perdre la bataille de Malplaquet, elle sut, du moins, mûrir et dorer délicieusement nos raisins bourguignons...

Les hommes respectables ont conservé leur chapeau sur la tête. Seuls, les plus jeunes suivent la mode nouvelle et prennent leur repas découverts. Quel laisser-aller...

Désirez-vous une liqueur après votre « caffé- »? Il sera proposé à votre choix de l'angélique, de l'eau de Cette, du genièvre, de l'eau de céleri ou de canelle, de l'anis, de l'eau de mille fleurs ou de l'eau divine. Je vous conseille cette dernière qui nous mettra à l'abri de toute surprise, car ce nom ne représente pas autre chose que notre actuel « Calvados ».

Bientôt après, nous nous retrouvons à nouveau place Henri-IV. Au milieu de celle-ci se dresse la statue du Vert-Galant en hercule.

C'est une œuvre du sculpteur Paulet qui, avec Le Prince, décora la porte Guillaume-Lion (5).

Au fond de la place se dessine la fière silhouette du Vieux-Palais, dont j'ai déjà parlé.

Derrière les remparts qui le bordent au nord et à l'est, et dépassant légèrement les murs crénelés, apparaît la partie supérieure des bâtiments du XVII^e^ siècle édifiés dans la cour. L'ensemble de cette citadelle, quoique encore fort imposant, ne laisse pas d'être en assez mauvais état.

Cette belle œuvre d'architecture militaire fut entreprise par les Anglais aussitôt après s'être emparés de Rouen, en 1419. Ils mirent vingt-cinq ans à l'achever.

Et voici maintenant la Seine, vivante et moirée, parsemée de navires, galions, flûtes, corvettes aux coques de bois ventrues, couronnées de mâts aux longues vergues, soutenues par d'innombrables drisses et haubans, et garnies d'immenses voiles, carguées, pour la plupart. Les hauts châteaux arrières des plus grands d'entre eux, aux fenêtres en parallélogrammes curieusement chantournées, sont surmontés d'imposants fanaux de cuivre et de bois doré supportés par de grasses déesses sculptées à pleine gouge.

Les proues basses aux gros écubiers pleurant leurs chaînes d'ancre, surmontées d'un beaupré et d'un bout-dehors souligné d'une longue vergue en moustache de chat, les mâts d'artimon arborant l'immense pavillon bleu à croix blanche fleurdelysée de la Marine royale française, composent un tableau d'une extraordinaire puissance d'évocation. On ne peut pas ne pas songer aux voyages lointains, aux pays fabuleux d'où ces nefs rapportent leur précieux chargement. Café, thé, épices des Indes, étoffes de Damas, fourrures de castor et autres pelleteries du Canada, pierres précieuses du Chili, métaux du Mississipi, voire nègres du Sénégal. La plupart des navires français appartiennent à la Compagnie de la Louisiane, ou à la Compagnie d'Occident, créée par Law en 1717.

Des lambeaux de rêves semblent suspendus à chacune de ces vergues ; aventureux départs, tempêtes terrifiantes, crainte du corsaire, fuite du pirate. Puis, si Dieu le veut, l'heureux retour.

Les quais de Rouen sont inexistants, sauf un timide essai au droit du Palais des Consuls.

---

(5) Elle orne aujourd'hui le terre-plein du château de M. le Baron Elie Lefebvre à Canteleu.

Ici, de larges bateaux plats transportant, vers l'amont, voyageurs et marchandises ; ces dernières abritées sous d'énormes bâches multicolores.

Là, des gribanes, dont la forme n'a pas changé depuis plus de mille ans, remontent des carrières de Caumont ou de Biessard, des pierres tendres ou des moellons pour la construction.

Et voici, halé par trois chevaux, le coche d'eau de la Bouille. Lourdement chargé de paysans, de bourgeois, de maraîchers, encombré de légumes, de veaux, de porcs, de volailles, tout le monde crie pour se faire entendre et se bousculer à plaisir.

En aval, des bateaux, couchés sur le flanc, sont en cours de carénage.

Mais il est temps, maintenant, de remonter la Seine.

Nous retrouvons bientôt la rue Grand-Pont, dont les nombreuses maisons en encorbellement, très en saillie sur l'alignement se succèdent jusqu'au parvis de la Cathédrale. A droite en montant se trouve l'église Saint-Martin-du-Pont, surmontée d'une magnifique flèche de bois construite dans la première moitié du XVI^e^ siècle.

La rue Grand-Pont est très commerçante, et les jeunes oisifs s'y promènent en fin d'après-midi, dans des desseins qu'il n'est peut-être pas opportun d'approfondir ici.

Voici, à gauche, un cabaret à la mode. On y consomme maintenant du « caffé », breuvage d'importation récente, mais déjà très en vogue. On y déguste, depuis peu de temps également, le thé et le « chocolate ».

Nous nous devons, poussés par la curiosité, de pénétrer à l'intérieur de cet estaminet, assez sombre, mal éclairé par quelques petits carreaux verdâtres, et dont l'atmosphère est rendue presque irrespirable par la fumée de trop nombreuses pipes.

Installés dans un coin de la salle, nous pouvons inspecter les différents groupes attablés.

Notre attention est bientôt attirée par un petit groupe paraissant prendre quelques précautions pour n'être point entendu.

Le personnage qui occupe le centre de la table, et pour lequel les autres semblent manifester une visible déférence, est âgé de trente-sept ans environ. Vêtu de noir, il a la physionomie vive, le regard intelligent, et n'arbore pas encore le « hideux sourire » qu'on lui connaîtra plus tard.

Cet homme est actuellement proscrit de France, et il se cache sous le nom de M. Chevalier. Il se nomme réellement François-Marie Arouet, mais est plus connu, depuis une dizaine d'années, sous le nom de Voltaire. Je compte que vous saurez garder le secret que je tiens de son ami, M. de Cideville. Chacun est actuellement convaincu qu'il séjourne en Angleterre. En réalité, après être resté quelques jours à l'Hôtel de Mantes, rue du Bec, puis rue Ganterie, il est actuellement installé à Déville.

Les deux personnages assis à sa droite et à sa gauche ne sont autres que le poète Thiriot, et le prosateur Jean-Nicolas de Formont. tous deux Rouennais.

Sur le tabouret d'en face, et parlant avec animation à M. de Voltaire, vous voyez François Jore, maître-imprimeur de notre ville. Il a succédé à son père, Claude Jore, lorsque celui-ci a été destitué de sa maîtrise et conduit à la Bastille « pour avoir fait un mauvais usage de son imprimerie ». Je ne serais pas surpris que son fils ne subisse quelque jour le même sort. Si je suis bien informé, il se propose, en effet, de rééditer *La Henriade* et de mettre également sous presse l'*Histoire de Charles XII*.

Pour l'instant, ce petit groupe négocie discrètement l'édition des célèbres *Lettres philosophiques* et, pour se rendre à ce rendez-vous, le célèbre auteur a interrompu la rédaction de sa tragédie d'Euryphile. Le grand homme traverse maintenant la pièce, le manuscrit des *Lettres philosophiques* sous le bras, et les innocents consommateurs qu'il frôle sont loin de se douter que cette liasse constitue l'une des bombes qui, soixante années plus tard, feront sauter le régime.

*
**

Nous voici, nous aussi, à nouveau dehors, et nous remontons la rue jusqu'au parvis Notre-Dame. Je jette un regard à droite, sur le portail de la Cathédrale qui, malgré son manque complet d'unité, et peut-être à cause de cela, fit toujours mon admiration.

Pénétrons maintenant dans ce monument. Dès le portail Saint-Etienne, nous pouvons remarquer de fort intéressantes peintures polychromées ornant la voûte et les piliers. Ces peintures datent de la fin du XIII^{e} siècle. Elles sont appelées à disparaître dans le « nettoyage » général de l'édifice en 1769.

Pénétrant dans la grande nef, nous y admirons aussitôt le massif

jubé gothique, ouvert au centre par une arcade sur le tympan de laquelle une sculpture datant du début du XVIII[e] siècle représente le sacrifice d'Abraham. Cette baie est fermée par deux vantaux de fer forgé.

Ce jubé est accoté, à gauche de l'autel Saint-Pierre, attribué à la confrérie de Sainte-Cécile, et à droite, de l'autel dit « du Vœu », surmonté d'une statue de la Vierge du XVI[e] siècle, et au-dessus duquel brûle une lampe d'argent à trois chaînons soutenue par un agneau, don de la Municipalité de Rouen lors de l'épidémie de peste de 1637.

Par la porte du Jubé, on ne peut apercevoir le maître-autel car le chœur de la Cathédrale est, pourrait-on dire, complètement encombré de tombeaux, d'ailleurs mutilés par les Huguenots. Citons parmi les principaux, ceux de Richard-Cœur-de-Lion et du roi d'Angleterre Henri le Jeune, son frère, ceux de Guillaume-le-Conquérant et du duc de Bedford. Mentionnons également le sacorphage du centre, contenant le cœur de Henri V d'Angleterre et duc de Normandie.

Mais la nef devient maintenant tout à fait sombre, par suite d'un orage qui approche et cette circonstance lui acquiert un surcroît de recueillement et de grandeur. Franchissons le portail Saint-Jean. Il pleut maintenant à torrents.

Vous sous-estimez, sans doute, le service que nous ont rendu nos aïeux en creusant péniblement maints égouts, en rendant obligatoires chéneaux, gouttières et tuyaux de descente. Voyez, nous sommes à peine sur le parvis, et nous avons déjà de l'eau jusqu'au dessus des chevilles, tandis que les gargouilles nous déversent les torrents dans le cou.

Chacun disparaît, en toute hâte dans une échoppe, sous une porte cochère, à la Cathédrale ou à Saint-Herbland.

Heureusement, voici quelques chaises à porteurs qui, à la faveur d'une éclaircie, remontent vers leur lieu de stationnement habituel qui est le carrefour de la Crosse.

Sur un signe, les porteurs posent leur curieuse petite boîte sur le sol, enlèvent un brancard, et ouvrent la minuscule portière avant. Introduisons-nous chacun dans un de ces véhicules extraordinairement exigus. Nous aurons peine à trouver place sur ce siège haut et étroit. La sensation du tangage est pour moi toute nouvelle. J'ai l'impression d'être à dos de chameau.

Mais voici que la chaise reprend contact avec le sol. La porte s'ouvre, et je puis à nouveau poser le pied sur la terre ferme.

Nous nous trouvons maintenant devant la porte de l'Hostellerie de la Côte de la Baleine, rue du Bac. Après nous être convenablement séchés et restaurés, d'accortes servantes vont nous conduire à notre chambre.

« Dans bien des hostelleries de France, remarque naguère l'honnête Locatelli, on a des servantes au lieu de valets afin d'assassiner plus sûrement les voyageurs. »

Je puis constater tout au moins, comme le bon prêtre Bolonais, que les jeunes servantes de l'auberge ne sont rien moins que vilaines sous leurs charmantes coiffes de Caux ou du Roumois, et peut-être aussi rien moins que timides, mais passons...

Je suis maintenant dans ma chambre que j'examine en curieux, et je suis fort satisfait de la trouver à mon goût.

Le lit, très simple, est disposé dans une alcôve garnie de toile imprimée, produit de l'industrie locale. Les murs sont complètement peints à la chaux, et le sol est constitué de petits pavés hexagones dits « tomettes » également fabriqués dans la région.

Avant de me dévêtir, je vais un instant à ma fenêtre que j'ouvre toute grande.

Je contemple, à ma droite, au haut de la rue, l'admirable portail de la Calende, qui commence à s'estomper dans le soir très doux. L'extrémité de la grande flèche de bois accroche les derniers rayons du soleil couchant, et se détache en orangé, à chaque instant plus sombre sur le ciel vert de ce printemps normand finissant.

Je me laisse aller quelque peu à la douceur du crépuscule. Le couvre-feu, suivant la tradition plusieurs fois séculaire, tinte lentement au haut du vieux beffroi.

A ma gauche, la monumentale porte du Bac détache son exubérant contour. Eclairée à contre-jour par la lune presque pleine, elle laisse voir, sous son arcade, la Seine éternelle qui scintille interminablement.

Quelques soldats de la cinquantaine, un peu gris peut-être, descendent bruyamment la rue. Puis tout retombe dans le silence. Je rentre alors dans ma chambre et tourne l'espagnolette de ma fenêtre. Maintenant au lit, très enfoncé dans un épais matelas de plume, je songe au plaisir que j'ai éprouvé à revivre une journée

de mes ancêtres, à parcourir une partie de ce Rouen où je suis né, que j'ai vu souffrir et qui m'est devenu bien cher.

Avant de prendre l'éteignoir de cuivre et de le poser sur la flamme qui m'éclaire encore, je dois enfin vous remercier, Mesdames et Messieurs, d'avoir bien voulu m'accompagner dans cette promenade dans le temps.

Peut-être peut-on puiser, en ces voyages, de nouvelles raisons d'aimer davantage notre vieille capitale normande, dont chaque pierre, encore debout, transmettra aux générations de demain les plus belles pages de gloire de son prestigieux passé.

FOLKLORE ET HUMANISME
DANS LA VIE PROVINCIALE

REPONSE
AU DISCOURS DE RECEPTION DE M. PIERRE-M. LEFEBVRE

Par ROBERT-C. FLAVIGNY

MONSIEUR,

SI vous étiez entré à l'Académie au siècle dernier, vous auriez reçu, en fin de séance, un jeton.

Jeton de présence au coin de la Compagnie. Jeton d'argent d'une valeur appréciable.

L'avers porte la triple effigie de Corneille, Poussin, Fontenelle, les patrons de l'Académie — pour Fontenelle, je devrais dire son parrain et nous le retrouverons comme tel.

Le revers montre le Temple du Savoir : un par son fronton, triple par son portail de la Science, des Belles-Lettres et des Arts : « *Tria limina pandit.* »

Trois portes vous sont ouvertes. Par laquelle entrez-vous ?

***

Que l'architecte soit homme de science, il ne devrait faire de doute pour personne :

— géométrie : étude des surfaces et des plans.
— stéréotomie : étude des volumes.
— statique : étude de l'équilibre.

Ce sont là connaissances d'architecte et sciences exactes. Vous les possédez, certes, et les mettez en œuvre dans la préparation de vos chantiers. Vous le faites avec cette aisance qu'il est bien permis à un ancien condisciple de connaître, mais qu'il serait malséant de louer. C'est là le sérieux du métier, ce sont les lisières de l'ima-

gination, et personne n'a droit à la louange pour avoir su éviter le malheur de Jean Vast.

Vous avez mis à la scène, dans un acte en vers, la tragique aventure de Jean Vast, l'architecte de la flèche de Beauvais. Ne voyons pas en lui un artiste révolutionnaire, quelque Le Corbusier du XVI^e^ siècle. C'était un artiste de formation traditionnelle, un gothique.

Selon les meilleures formules, il avait voulu aller d'un degré plus loin que les vieux maîtres :

— il y avait à Rouen la Tour couronnée de Saint-Ouen.
— on pouvait faire plus haut, plus léger.
— on pouvait faire échapper un peu davantage la pierre à la servitude de sa masse.

Quand, au soir de l'Ascension 1564, le drame se produisit : la chute de la Tour de Beauvais, drame qui depuis bientôt quatre siècles n'a pu être réparé !

Vous avez montré Jean Vast reprenant courage, et poursuivant sa voie. Le droit coutumier (ou le droit canonique) lui fut sans doute plus indulgent que ne l'est aujourd'hui à l'architecte le Code civil.

Quittons Jean Vast, si vous le voulez bien, puisqu'il a trouvé le bonheur. Mais parlons encore de vos vers... et de votre prose.

*
**

L'écritoire, c'est là votre violon d'Ingres. Parfois, vous n'y voyez qu'un divertissement, et c'est pourquoi vous avez conté *Le Mariage du Roy d'Yvetot*. C'était une amusette destinée à quelque scène familiale improvisée dans l'angle du salon, avec trois planches pour plateau et un tapis pour décor — vos enfants pour acteurs. Et vous avez eu la satisfaction de voir votre essai récompensé par le Prix du Théâtre scolaire de l'Enseignement public. Tout aussitôt la pièce fut imprimée dans la Collection théâtrale pour la Jeunesse.

Vous nous avez montré le Roy donnant à l'audition de vaines querelles l'attention qu'elle mérite :

« Voici maintenant, Sire, une difficultueuse histoire de mur mitoyen. En la cause d'entre les nommés Bougon et Hargneux, copropriétaires d'un mur présumé mitoyen séparant leurs fonds res-

pectifs ; il est notoire que le dit mur est en mauvais état. Il se trouve couvert par un chaperon en bois à un seul versant. Ce chaperon en bois, fort mal fixé sur la partie supérieure du mur, déverse les eaux de pluie chez le sieur Bougon lorsque le vent souffle de l'ouest, et chez le sieur Hargneux lorsque le vent souffle de l'est. Chacun des deux entend être propriétaire du mur lorsque le vent lui est favorable, et exige les réparations du voisin lorsqu'il lui est contraire. Or, considérant que le vent souffle tantôt dans une direction, tantôt dans une autre, quand ce n'est pas dans une troisième, ou même dans une quatrième... (Il s'aperçoit que le Roy s'est endormi et ronfle bruyamment). »

Mais le Roy ne dort qu'à bon escient et retrouve toute sa clairvoyance pour les affaires sérieuses de la vie. A Yvetot, que l'on soit roy ou manant, foin de la pédanterie et du faux-semblant.

Et c'est ainsi que Jeanneton devint reine...

Il vous fallait bien connaître votre terroir pour vous faire l'historiographe du Roy d'Yvetot, car, à défaut d'archives, vraiment trop minces, c'est le Pays de Caux lui-même qui vous a conté l'aventure, par la vie de chacun de ses paysans, toute ordonnée au labeur et à l'économie.

S'il y avait eu des archives, vous ne les auriez pas ignorées : vous venez de nous le montrer en nous promenant à travers Rouen au temps de Louis-le-Bien-Aimé, sans plus d'hésitation que si vous y aviez vécu.

Mais avant cette savante communication vous avez donné à la Société libre d'Emulation votre étude sur *Rouen au Temps de Philippe-Auguste*, et, à la Commission des Antiquités, un historique du Logis des Caradas, commentant le précieux relevé que vous avez dessiné de cette incroyable bâtisse brouillée avec toutes les lois de l'équilibre.

Que l'on vous ouvre la porte des Lettres. Vous la pouvez franchir sans embarras. Et comme elle est au centre, c'est sans doute qu'on la juge la plus noble.

*
**

Mais, croyez-moi, allez à la troisième porte, celle des Arts. Elle convient à votre caractère, à votre talent, à votre formation familiale.

A votre caractère, car tout ce qui est beau vous séduit, que ce soient les œuvres d'hier ou celles d'aujourd'hui.

C'est ainsi que vous vous êtes donné à l'archéologie et que vous y avez puisé le meilleur peut-être de votre formation.

Les maisons en pans de bois de Caudebec étaient sans secrets pour vous. Vous les avez dessinées comme si vous prévoyiez les tragiques incendies de 1940.

Ce Logis des Caradas, vous l'avez relevé, je l'ai dit, avant d'en chercher l'histoire. Et de cette familiarité avec les œuvres du passé sont nés le château de Gravenchon et votre Logis de Fontenelle, au Mont-Saint-Aignan. Le château de Gravenchon qui, en plein XX^e^ siècle, s'insère dans la tradition normande, à la suite du Manoir de Coupesarte et du château de Grandchamp par la symétrie de sa façade sud, alors qu'il s'apparente au Manoir d'Ango et à celui de Capdeville par le porche et la tourelle de sa façade nord.

Mais votre esprit traditionnaliste ne vous fait pas oublier les nécessités d'aujourd'hui. Je n'en veux pour exemple que les deux hôtels de ville suburbains dont vous avez doté Mesnil-Esnard et Canteleu.

Je dis bien hôtels de ville suburbains, malgré l'antinomie de ces termes. Le temps n'est plus où, la mairie remplaçant la paroisse, les conseillers se réunissaient trois fois l'an pour approuver le budget d'entretien des chemins vicinaux et des bâtiments, ou pour vérifier l'emploi des centimes. Même en banlieue la vie municipale a pris une importance primordiale, et il faut organiser tout un service commun de la petite cité.

A Mesnil-Esnard, en bordure de la route de Paris, légèrement en retrait, la mairie montre un grand pignon timbré aux armes de la III^e^ République, pignon de briques blanches de la maison commune qui domine à peine les maisons environnantes, et donne l'impression d'un solide abri contre le grand vent du plateau. Mairie austère et utilitaire, mais pleinement adaptée à cette terre, riche et âpre à la fois, qui domine Rouen.

C'est à Croisset, par contre, au pied de la côte, qu'est nichée, blanche et rose, la mairie de Canteleu, silhouettant sa tour et son ordonnance sur les frondaisons de la colline. Vous avez voulu, en donnant un aspect nordique à sa tour communale, rappeler aux navigateurs scandinaves le campanile de Stockholm : le même fanal aux deux extrémités du parcours. Je ne sais si le passant juge de

cette intention ; pour ma part, je ne l'avais pas soupçonnée, mais je puis garantir le charme de l'œuvre.

Et si j'évoque vos traditions familiales, Monsieur, c'est pour un double motif. D'abord pour rendre hommage à votre père : Pierre Lefebvre qui, dans la profession, marque son autorité faite de talent et de droiture. Et encore pour m'excuser auprès de lui de vous avoir donné des œuvres qui sont bien à lui aussi, mais comment faire le départ d'une telle collaboration ? Elle s'est imbriquée au fil des jours, et peut-être vous-même auriez quelque peine à situer le travail de chacun. Je ne m'y suis pas essayé.

J'ai dit, Monsieur, votre double activité d'archéologue, amateur du passé, et de bâtisseur engagé dans les réalisations du présent.

Vous êtes pris par une tâche passionnante, et je vous félicite de vous y donner corps et âme, non seulement dans la vie professionnelle — vous êtes président du Syndicat des Architectes — mais dans la vie édilitaire, puisque vous appartenez à la Municipalité.

Je ne pense pas vous entraîner loin de vos préoccupations ordinaires en vous proposant quelques observations sur la dualité de pensers dans notre vie provinciale, qui marqueront certes le Rouen de demain, opposant notre désir de retrouver le Rouen que nous avons aimé à la volonté de tirer des désastres de la cité une occasion de renouvellement et d'embellissement.

Image du diptyque multiforme qui oppose :

— le passé au présent,
— les Anciens et les Modernes,
— la tradition au progrès,
— le particulier à l'universel,

ce que j'appellerai plus précisément : folklore et humanisme.

Ce ne sont pas seulement préoccupations d'architecte ; l'architecte s'y fait l'écho de la cité, et bien souvent il lui appartient de concilier les contraires.

« Deux hommes en moi » disent les moralistes : l'homme qui désire le bien, l'homme qui fait le mal.

Deux hommes en moi, oui : celui qui aime le passé, celui qui est tendu vers l'avenir.

Mais je le dis en pleine sécurité de conscience, je ne suis pas obligé de choisir et je reste *Homo duplex*.

*
**

Folklore et humanisme :

Ce sont là deux grands mots, d'un maniement difficile. Deux grands mots que l'on est habitué à rencontrer dans les livres d'étude, mais qui paraissent bien loin de nos préoccupations quotidiennes. Je voudrais les y ramener.

Le folklore, c'est en quelque sorte l'exaltation du bon vieux temps — un bon vieux temps sans âge ni date. Car, en remontant le cours des ans, a-t-on jamais pu situer « le bon vieux temps »? Ce sont les traditions de ce bon vieux temps qui sont jugées précieuses à proportion de leur naïveté, symboliques à proportion de leur caractère irrationnel.

Le folklore, c'est l'exaltation des habitudes et usages locaux, c'est l'esprit de clocher — avant même le clocher. Ce sont les plus anciennes pratiques qui cristallisent les inquiétudes et les fidélités des hommes sans savoir. C'est la tradition orale, parfois prodigieusement vivace. Ce sont les saints guérisseurs succédant aux dieux des carrefours. C'est tout ce qu'il reste en notre subconscient d'un lointain ancêtre qui, sans formation scolaire et sans livres, cherchait à lire dans le grand livre de la nature.

Pour les êtres trop civilisés que nous sommes, abasourdis de contraintes écrites, de prescriptions administratives, le folklore, c'est l'évasion vers des temps heureux où chaque matin n'apportait pas, avec le journal quotidien, quelque obligation inattendue.

Mais le folklore n'est-il pas, au contraire, l'interminable liste des contraintes non écrites — protocole des rites familiaux qui encadrent notre vie, de la naissance aux funérailles ? Contraintes aimées, d'ailleurs, auxquelles nous nous soumettons de plein gré; contraintes qui nous dispensent de penser les gestes les plus graves de notre vie.

Car le folklore ce n'est pas seulement le passé; nous continuons de le vivre et de l'adapter. En dépit de tous les progrès techniques modernes, qui sont une cause d'uniformité de par le monde, les rites des cérémonies continuent de varier d'une province à l'autre, laissant à l'ami qui vient de loin son allure d'étranger.

L'humanisme, c'est ce qui rapproche les civilisations dans de communes admirations. C'est la mise en commun de l'actif humain.

L'humanisme voudrait ignorer les barrières sociales comme les frontières politiques, et même les oppositions religieuses.

Sans doute faudrait-il remonter très loin pour trouver l'origine de cette volonté de coopération intellectuelle. On a dit que l'humanisme était en puissance dans l'effort pour harmoniser la religion du Christ, encore tâtonnante dans un monde hostile, avec la culture grecque toujours vivace, au IIe siècle. En affirmant qu'avant le Christ toute pensée droite lui était orientée qui cherchait le bien, un philosophe comme saint Justin préparait l'épanouissement de la Renaissance, par delà tout le Moyen-âge.

Et si nous avons quelque peine à ne pas trouver une résonnance blasphématoire à la fameuse invocation d'Erasme : « Saint Socrate, priez pour nous », nous admettons plus facilement les audaces plastiques qui, en un splendide parallèle, au plafond de la Chapelle Sixtine, font au Christ un double cortège de prophètes et de sybilles, sous le pinceau de Michel-Ange.

Volonté de coopération qui oublie ce qui sépare pour magnifier ce qui unit.

Et dans notre vie quotidienne l'humanisme reparaît à ses heures. Il reparaît dans la vie religieuse; à côté des saints guérisseurs, la religion s'affirme une et universelle, quiconque y adhère se dépasse pour reconnaître en tout homme son frère.

Il reparaît dans la vie politique, où chaque période électorale, chaque secousse gouvernementale nous invite à prendre position sur les grands problèmes qui étreignent le pays, qui, par delà le pays rapprochent ou opposent les nations.

Plus modestement encore, je pense qu'il n'est pas industriel, agriculteur ou commerçant qui ne montre un souci d'humanisme quand, dépassant les routines coutumières, il veut améliorer ses moyens de production, améliorer ses techniques en fonction de ce que font les autres, parfois très loin, et sans même que ceux-ci soient des concurrents.

Folklore et humanisme : deux pôles d'attraction.

Mais peut-être dualisme nécessaire :

— la prudence des traditions ancestrales et l'accueil des idées neuves;

— le peureux repli sur soi-même et l'effort pour comprendre autrui;

— la jugeotte de Sancho et le cœur de Don Quichotte.

Cette opposition n'est pas en dehors de nous : elle est en nous. Comme une trame de soie ourdée sur une chaîne de laine, notre vie est sans doute un compromis entre ces deux tendances.

Dans ce déchirement de conscience qui nous oppose à nous-même, nous rêvons volontiers de l'équilibre mental de nos pères.

N'est-pas illusion ?

Pour illustrer cette idée, permettez-moi de vous présenter quelques exemples qui n'ont d'autre lien que d'être pris autour de nous, à Rouen.

*
**

Des études récentes et pleines d'intérêt ont montré avec quelle science les bâtisseurs du passé avaient su adapter leurs procédés aux ressources du pays.

Il est une architecture du granit et du schiste en Bretagne, comme une architecture du calcaire et de l'ardoise en pays de Loire. Tandis qu'en pays forestier, le nôtre, une grande ville comme Rouen était encore naguère une ville de bois et de galandage.

Prenons comme exemple une demeure de notre Pays de Caux. Au fond d'une cour close de murs en cailloux, ceinturée de hêtres, elle repose sur une base de grès ; sa façade est de briques, son toit de tuiles. De robustes souches émergent des combles, par où fument les grandes cheminées de la salle et de la cuisine, tandis que de lourds volets sont là pour protéger le foyer, au soir d'hiver, contre la bise.

On a dit le charme de la vieille bâtisse. N'est-elle pas née de la terre dont elle est aujourd'hui la parure? Une sablonnière du plateau a donné les grès, tandis qu'une cailloutière de côte fournissait les silex ; plus loin, en terre franche, on taillait les tranches d'argile d'où tirer les briques et les tuiles ; la forêt prochaine a fourni charpente et huisseries.

Ce manoir est issu des exigences et des possibilités du lieu, et s'il est bien adapté au site qui l'encadre, c'est qu'il ne pouvait être différent, c'est qu'il était « nécessaire » dans sa forme. Le charme des vieilles maisons vient justement de l'humilité de leur bâtisseur, de sa soumission aux moyens dont il disposait, sans aucun désir de parade, sans aucune jactance,

Est-ce bien certain? Comment pouvons-nous imaginer la vie du maître de céans?

Peut-être est-il allé à Gaillon, qu'avait construit l'archevêque de Rouen, légat du roi pour le Milanais, et vu l'art étourdissant des Gênois mettre aux portiques un décor à l'antique; ou bien même, tel Joachim du Bellay, a-t-il visité Rome dans la suite de quelque prélat. Il veut donc pour sa demeure pareille entrée, et c'est ce qui explique ces pilastres trop courts et ces frontons trop pointus.

Certes, la soumission aux contingences existait — elle ne pouvait pas ne pas exister, en raison des difficultés de transport. Mais elle était acceptée comme fatalité, subie comme servitude. Le rêve de tout bâtisseur, en dépit de sa prudence, était de s'affirmer autre que n'avaient été ses pères, et aussi novateur qu'on l'était à la cour ou à la ville.

Bien souvent, j'ai rêvé d'être historien et de savoir l'état d'esprit de ceux qui vécurent à Rouen la première moitié du XVI^e^ siècle, pour voir presque simultanément s'édifier dans la tradition gothique la Tour de Beurre et le Palais de Justice et, selon l'esprit nouveau, la Cour des Comptes, le Bureau des Finances, la Galerie du Logis du Bourgtheroulde, la Galerie aujourd'hui détruite du Manoir archiépiscopal — pour aboutir à cette œuvre d'une audace extraordinaire qu'était la Chapelle de Saint-Romain à la Tour, ce que nous appelons la Fierte.

Je voudrais pouvoir me mettre dans l'état d'âme de ces gens qui, de leur enfance à leur âge mûr, virent se transformer le décor de la cité.

Je voudrais savoir ce que fut la réaction de nos maîtres d'œuvre en face des Italiens du Cardinal-Vice-Roi.

Je voudrais connaître l'accueil fait par l'opinion aux lourdes caisses envoyées de Gênes et qui apportaient chez nous la mythologie à l'antique destinée à la décoration du Manoir de l'archevêque Georges d'Amboise.

Rien, absolument rien, ne nous fixe à ce sujet — à Rouen, du moins. Mais, heureusement, le passage de Cellini, protégé du roi François I^er^ et logé à Paris au château du Petit-Nesle, est passé moins inaperçu, grâce, d'ailleurs, à la suffisante faconde de l'illustre orfèvre.

Les *Mémoires* de Benvenuto Cellini nous montrent l'accueil aux étrangers, ces Italiens qui, les premiers, revendiquent le titre d'hu-

manistes. Ils nous le montrent sous un triple aspect : le prince et la cour, les fonctionnaires, les gens de métier.

Rien d'étonnant que l'accueil du prince fût excellent, puisqu'il était conquis d'avance à l'art nouveau. Les coteries de cour pouvaient se donner libre carrière, et la duchesse d'Etampes, par exemple, s'en prendre à notre artiste. C'était au profit d'un autre Italien, du Primatice. Par François Ier, les Italiens sont indiscutés. Ils le sont également, sans doute, par Georges d'Amboise.

Accueil tout différent des fonctionnaires. Le prévost de Paris, qui jouit du Petit-Nesle où le roi veut loger Cellini, lui fait plus que grise mine. Le seigneur de Villeroy, chargé de mettre l'artiste en possession du lieu, l'effraie par des menaces d'assassinat. Quant au trésorier de Languedoc, Marmagne, il croit nécessaire de jouer les squatters pour décourager notre Italien. Tous sont unanimes à exécrer le horsain — l'exécrer au point de vouloir l'étriper, ni plus ni moins. Et s'ils ont échoué dans l'action directe, ils soudoient des sbires, chargés de tuer l'artiste et de voler les écus que le roi lui a confiés pour exécuter la salière d'or. Seul contre quatre, Cellini a défendu sa peau et les écus du roi. Il en est fier, d'ailleurs.

C'est dire l'hostilité qu'il rencontre. Mais cette hostilité est faite de sordide avarice. C'est la jalousie qui la dicte, l'envie pour un étranger mieux rétribué que les nationaux. Elle est tant banale qu'elle manque d'intérêt.

Plus typique est l'attitude des gens de métier, car elle nous fait bien comprendre la pénétration des idées d'outre-monts.

Certes, Benvenuto arrive avec ses deux aides italiens; il commence par obtenir pour eux un traitement et il compte sur leur zèle pour satisfaire le roi. Mais la demande est si abondante qu'il lui faut bien vite embaucher : Italiens, Allemands — entre étrangers on se tient les coudes dans un pays que l'on juge hostile — Français aussi.

Les apprentis français sont rudement menés, tel ce débutant qui, pour une peccadille, fut catapulté d'un grand coup de pied pour venir s'effondrer devant le roi qui entrait incognito. Mais ils tiennent quand même, comme aussi les fondeurs, car ce diable d'homme a de bien rares secrets, et ce n'est pas trop les acheter que de subir son humeur.

Tout laisse supposer qu'on ne l'aime guère, mais comme on

l'admire et qu'il sait parfois être bienveillant, on se met à son école, on lui obéit. Le désir du beau métier est plus fort que l'envie, et c'est ainsi, par l'adhésion admirative des artisans de chez nous, que l'art d'importation s'est incrusté au terroir français pour y bourgeonner de nouvelles pousses, différentes, certes, mais toutes nourries de la sève d'Italie.

L'enthousiasme de la nouveauté dominant les rancœurs et les susceptibilités a fait la Renaissance française.

Bel exemple d'équilibre où le heurt des hommes s'estompe dans un enthousiasme commun.

Certes, la faveur dont jouit un Cellini, l'hégémonie artistique confiée à un Primatice, seront battues en brèche par les Français, mais par des Français qui se montreront égaux et rivaux en science, et ce sera Philibert de l'Orme, Pierre Lescot et Jean Goujon.

Encore une fois, rien à Rouen ne nous conte cette histoire, mais ne la lisons-nous pas écrite dans les monuments?

*
* *

Vous venez de nous dire, Monsieur, votre journée à Rouen le 1er mai 1731, et votre récit même me paraît un exemple bien propre à illustrer les deux tendances qui unissent et opposent le particularisme local au goût des idées générales.

Je vous ai écouté, de par la ville, présenter chacun de nos monuments. Vous l'avez fait avec un feu et une admiration qui auraient peut-être quelque peu surpris votre compagnon. Car je ne suis pas assuré que votre aïeul se soit, autant que vous-même, intéressé au passé.

N'était-il pas, plutôt, de ceux qui préparaient l'extension de la ville vers l'ouest, cette extension qui dut, un moment, être marquée par la construction d'un splendide Hôtel de Ville que devait édifier, en travers de la rue de Crosne, Lecarpentier (le premier architecte qui fut de l'Académie). Hôtel de Ville si grandiose qu'il mit à mal dès ses fondations les finances de la Ville, mais dont les premiers travaux furent l'origine de la rue de Crosne d'aujourd'hui.

Ne pensez-vous pas qu'à l'époque on s'intéressait davantage aux idées nouvelles, à ce projet que réalisera un architecte comme Le Brument dans la construction de sa chapelle de l'Hôtel-Dieu

(l'église actuelle de la Madeleine), plutôt que d'admirer, comme nous l'avons fait avec vous, la tour en échauguette de l'Hôtel du Bourgtheroulde?

Certes, les Rouennais d'alors aimaient leur ville. Mais je crois qu'ils ne l'aimaient pas comme nous l'aimons, ou tout au moins qu'ils pensaient davantage à la moderniser, à l'améliorer, qu'à la maintenir dans ses dispositions du passé. Entre le folklore et l'humanisme, peut-être avaient-ils choisi l'humanisme?

Et si je vous ai suivi tout au cours de cette journée, laissez-moi vous proposer une heure de repos dans le jardin que cultivent ensemble deux chirurgiens et un chanoine, hommes qu'il vous intéressera d'entendre parler de leurs projets d'Académie.

Vous verrez leur souci. Il est délicat d'organiser une société de ce type. Certes, elle doit imiter celle de Paris au mieux; mais elle doit réserver ses prérogatives locales. Elle est là pour mettre en vedette les savants normands.

Cette défense et illustration des gloires locales prend, parfois, un tour bien cocasse.

Vous vous êtes permis, tout à l'heure, Monsieur, de rappeler la fable de La Fontaine : *Le Coche et la Mouche*. Quelle erreur!

Quand on est à l'Académie de Rouen, *la Mouche et le Coche* n'est pas une fable de La Fontaine. C'est une fable de Fontenelle.

FABLE

Dans un chemin poudreux un char aloit le trot.
Une mouche s'y vint asseoir sur son derrière,
Et, se rengorgeant, dit ce mot :
O que j'eleve de poussiere!

« Vous peignés le chemin : Je vois passer ce char, j'y vois asseoir la mouche sur son derriere, circonstance qui luy donne un air grave; elle se rengorge, attitude de sa vanité qui est bien confirmee par ce vers

O que j'eleve de poussiere!

« On ne peut plus douter qu'elle ne s'attribue tout l'honneur de faire aller ce char.

« La Fontaine a traité ce sujet d'une façon beaucoup plus longue; mais, avant que de hasarder mon sentiment sur ce plus de

longueur, j'ose dire que vostre fable me paroit mieux terminee que celle de La Fontaine. Je crois qu'une fable a son trait comme un conte, comme une épigramme, etc., et que ce trait doit renfermer un sens etendu en tres peu de paroles...

« Vous dites plus et mieux en ces neuf syllabes :

O que j'eleve de poussiere!

que La Fontaine en ces quatre vers :

Ainsi certaines gens, faisant les empressés,
S'introduisent dans les affaires;
Ils font partout les necessaires,
Et, partout importuns, devroient estre chassés.

« Reste à savoir si tous les details de la fable de La Fontaine etoient necessaires, j'entens d'une nécessité d'agrément. Je me garde bien de le penser.

« J'aime qu'il me peigne tout ce qui descend du coche : ces femmes, ces moines, ces vieillards; ces forts chevaux qui, malgré ce soulagement, süent, sont hors d'haleine; j'aime assés aussi ces allées et venües de la Mouche, qui fait de la necessaire; mais il est tout à fait inutile de la faire asseoir sur le néz du cocher. Pourquoy, quand l'autheur a fait descendre ces gens du coche dès le commencement, et qu'il n'en est plus du tout question, y revenir, pour faire dire son breviaire au moine, et pour faire chanter une femme? Je ne passe pas non plus de comparer cette Mouche à un sergent de bataille. Si je ne me trompe, c'est un faux coup de pinceau : on ne peut point se représenter une mouche, une hallebarde à la main, etc...

« Mais vostre fable, si courte, est très bien faite; et la fable de La Fontaine, degagée de ce qu'on en devroit oster, resteroit encore trois fois plus longue que la vostre, et seroit peut-estre aussi tres bien. »

Et voilà, Monsieur, ce qu'à l'Académie de Rouen Cideville, le plus fin des académiciens, propose à l'admiration de ses collègues, parce que c'est une fable de Fontenelle — un homme de chez nous.

On ne va pas plus loin dans la défense des mérites provinciaux!...

. . . . . .

Folklore et humanisme : si j'ai essayé de définir ces deux mots, en les opposant, c'est beaucoup moins pour vous inviter à choisir

entre ces deux tendances que pour indiquer leur nécessaire union dans l'effort que nous menons pour rebâtir la cité.

Architectes, aujourd'hui, nous menons l'attelage, et s'il y a une ornière, nous poussons à la roue!

Peinons, Monsieur. Mais ne soyons pas trop fiers de notre effort. Quand, au haut de la côte, le char ira le trot, on oubliera cet effort.

...Tant l'architecte disparaît derrière son ouvrage.

Merveilles et Mystères du Monde des Oiseaux

DISCOURS DE RECEPTION DE M. GEORGES OLIVIER

(7 Juillet 1948)

MESDAMES,

MESSIEURS,

En m'accordant l'unanimité de vos suffrages, alors que bien d'autres noms pouvaient, à juste titre, retenir votre attention, je ne puis cependant me dissimuler, malgré la complaisance avec laquelle chacun se considère, que ce n'est pas à mes mérites que je dois l'honneur d'être admis aujourd'hui dans le sein de votre docte Compagnie.

C'est bien plutôt parce que malgré l'apparente indifférence dont témoignent vis-à-vis de la Nature nos compatriotes à l'époque actuelle, il reste au fond du cœur de tout Normand, peut-être du fait de ses lointaines affinités nordiques, une attirance secrète pour ce monde merveilleux et plein de mystère qui nous entoure; c'est aussi, sans doute, parce que vous êtes restés sensibles à tout ce qu'ont relaté les grands naturalistes des siècles précédents et que vous êtes justement fiers des travaux et découvertes que nous, Français, avons faits en Histoire Naturelle et là, vous me permettrez de citer un nom trop souvent oublié chez nous, alors qu'il a toujours été et demeure honoré à l'étranger : celui de Louis-Jean-Pierre Vieillot, originaire d'Yvetot; c'est, enfin, parce que, curieux de tout ce qu'on peut encore découvrir dans ce domaine, vous espérez avec trop de bienveillance pour moi, que je pourrai, dans une certaine mesure, remplacer notre collègue et ami Jean Delacour.

Pour ces différentes raisons, je ne puis me défendre d'une certaine fierté, mais surtout de beaucoup de reconnaissance à votre égard;

de là aussi, s'impose à moi l'obligation précise de consacrer le présent discours à l'une des formes les plus attrayantes de la Nature : les Oiseaux, et plus spécialement aux merveilles et aux énigmes du monde des Oiseaux.

Si j'ai choisi ce titre, ce n'est pas — rassurez-vous — que j'aie l'intention de vous entraîner ce soir dans les arcanes de la Systématique ou dans des considérations savantes sur l'origine des Oiseaux. Quoique les unes et les autres soient également passionnantes, elles demeurent en dehors du but que je me suis assigné.

Ce que je voudrais vous exposer — en partie du moins, cela va sans dire — c'est tout ce que le monde des Oiseaux recèle de merveilleux dans le spectacle varié, qu'en tout temps et en tout lieu, il offre à notre attention. Si toute la Nature est prodigue de merveilles, il ne se trouve toutefois pas d'autres êtres vivants pouvant, à cet égard, rivaliser avec les Oiseaux et c'est, sans aucun doute, la raison pour laquelle ils ont, de tout temps et partout, suscité un intérêt particulier.

Qui donc, en effet, pourrait rester insensible à la présence des Oiseaux? Pour la plupart, revêtus de livrées brillantes, somptueuses même chez certains, ou bien encore d'une sobriété alliée à une parfaite distinction, ils attirent l'œil même de ceux pour lesquels la Nature est un livre fermé; gracieux dans leurs mouvements, ou surprenants dans la précision de leurs évolutions aériennes, ils départissent vie et beauté au milieu qui les entoure. Un site où il ne se trouve pas d'oiseaux est toujours empreint de tristesse et on ne peut concevoir le Printemps sans leur chant. Que ce soit l'homme de la campagne qui admire la montée triomphale de l'Alouette vers le ciel au soleil levant, ou celui des villes qui, au retour de son travail, assiste à la ronde crépusculaire des Martinets, il y a, pour chacun de nous, à un moment ou à un autre, une occasion secrète de remercier l'Oiseau de cette joie de vivre, à la fois intime et forte, qu'il sait nous communiquer.

En dehors de leur grâce, de leur beauté, de leurs qualités physiques, voire même sportives, les Oiseaux possèdent, en effet, trois privilèges qui nous touchent de près ou mieux qu'ils partagent avec la race humaine : le talent qui préside à l'architecture de leurs nids, auquel se joint, pour certains d'entre eux, un indéniable sens de l'esthétique, la sollicitude particulière dont ils témoignent pour leur progéniture, enfin et surtout, leur faculté d'expression musicale.

Si la sollicitude dont ils font preuve vis-à-vis de leur progéniture ne leur est pas exclusive dans le monde animal, puisque les Mammifères nous en donnent aussi des preuves remarquables, il faut cependant convenir qu'elle s'accompagne chez les Oiseaux de certaines qualités morales, de dévouement et d'héroïsme qui leur sont particulières. Et à moins de ramener ces manifestations à un instinct primitif, même chez l'Homme, on peut dire que l'Oiseau s'élève par là, au-dessus du dit instinct, dans une sphère de vie supérieure. Quant à l'architecture des nids, au sens esthétique et à l'expression musicale, il est indéniable que ce sont là, en quelque sorte, des « dons de l'esprit » qu'il partage et quelquefois, en ne se réservant pas la plus mauvaise part, avec le Roi de la Création.

Pourquoi faut-il donc que ce dernier se montre si souvent insensible ou même hostile à ce charme, à cette beauté du monde ailé? Pourquoi donc celui est-il si précisément en but à une destruction inconsidérée ou systématique? Que ce soient les « sauvages » ou les hommes qui aiment à se proclamer « civilisés », tous concourent à l'anéantissement du monde animal en général et particulièrement des Oiseaux, alors que la plupart d'entre nous se complaisent cependant à reconnaître leur charme! Si certaines peuplades primitives détruisent sans pitié des espèces au plumage éclatant, comme le Quetzal de l'Amérique centrale ou certains Oiseaux de Paradis, nous connaissons — et pour cause — bien des civilisés qui se complaisent à tirer les Bécassines parce que leur vol zigzaguant offre un tir particulièrement excitant. Et que dirons-nous de la mode féminine qui détient, et de loin, le plus beau palmarès dans la destruction des Oiseaux; c'est elle qui est responsable de la disparition relativement récente de nombre de magnifiques espèces.

Il faut prévoir, d'autre part, que, dans un laps de temps assez court, les plus beaux Oiseaux de Paradis, les plus jolis Colibris auront — comme espèce également — cessé d'exister, parce que leurs retraites sont chaque jour plus envahies par l'expansion croissante des cultures et industries humaines, par l'empiètement ininterrompu de l'Homme sur la nature primitive, et aussi parce que sa vénalité n'est jamais rassasiée.

Tony Burnand n'avait-il pas raison d'écrire dernièrement que — comparées aux Hommes — les sanguinaires Pies-Grièches faisaient figure d'anges de douceur.

Mais, puisque nous vivons à une époque où il y a heureusement

encore beaucoup d'Oiseaux à la surface du globe et durant laquelle ils ont été plus étudiés que tous les autres animaux, sachons au moins trouver, en les observant, un intérêt dans la vie et, pour beaucoup peut-être aussi, une consolation.

Je ne vous décrirai point pour commencer les côtés merveilleux que comporte l'anatomie des Oiseaux; laissez-moi seulement vous rappeler que si des poumons de tous les Vertébrés, le plus parfait est le leur, il est un point de leur structure pulmonaire qui mérite une spéciale attention, c'est celui constitué par le système des sacs aérifères, dont la fonction n'a pu être établie d'une façon satisfaisante jusqu'à ce jour.

Je vous signalerai aussi l'asymétrie inexpliquée des organes de l'audition chez certaines espèces de Hiboux et de Chouettes, tandis que cette étonnante disposition n'existe pas dans d'autres espèces extrêmement proches; enfin, la faculté qu'ont ces mêmes Oiseaux de discerner dans l'obscurité la plus profonde, des proies vivantes, alors qu'ils ne paraissent pas avoir connaissance des mêmes proies lorsqu'elles sont mortes.

Je ne veux pas entrer dans les considérations à la fois longues et abstraites que nécessiterait l'étude de ces questions et je vous parlerai maintenant des migrations.

Les migrations.

Tout le monde connaît plus ou moins la migration des Oiseaux — en général — et ce, depuis l'antiquité la plus reculée. Des observations certaines remontent, en effet, à trois mille ans, au temps d'Hésiode, d'Homère, d'Hérodote et d'Aristote. Dans la Bible, on trouve plusieurs références sur les mouvements périodiques des Oiseaux, comme dans le livre de Job, et Jérémie y fait aussi allusion.

Les Israëlites ont été sauvés de la famine, dans leur voyage à travers le désert du Sinaï, grâce aux vols de Cailles qu'ils y ont rencontrés, ces oiseaux émigrant alors entre leur région de reproduction et leurs quartiers d'hiver en Afrique.

On a beaucoup écrit, beaucoup discuté, au sujet des migrations et on continue à le faire; les causes — car il n'en est vraisemblablement pas qu'une seule et unique — n'en sont pas connues avec certitude, malgré l'assurance avec laquelle certains affirment l'hypothèse qui leur convient plus particulièrement.

La migration est-elle une relicte ancestrale datant de l'époque

glaciaire, invitant les Oiseaux à quitter les régions arctique, antarctique ou tempérée où ils se reproduisent pour se rapprocher de l'équateur, puis à refaire, en sens inverse, le même voyage au printemps suivant, par le même itinéraire ou par un autre? Il est vraisemblable, en effet, qu'il existe des rapports constants entre l'évolution des continents et celle de la faune avienne au cours des âges géologiques.

On a avancé deux théories diamétralement opposées l'une à l'autre, au sujet du double mouvement de migration et que je résumerai comme suit : dans la première hypothèse, les Oiseaux non migrateurs couvraient tout l'hémisphère nord aux âges anciens, lorsque la nourriture et l'habitat leur permettaient de rester aux mêmes endroits durant toute l'année; c'est en somme ce qui se passe aujourd'hui dans les régions tropicales où la plupart des Oiseaux sont sédentaires. Graduellement cependant, la calotte glaciaire s'avança en direction du sud, poussant les Oiseaux devant eux jusqu'à ce qu'ils aient été concentrés à des latitudes méridionales. Lorsque, par la suite, les glaces retraitèrent vers le nord, les Oiseaux essayèrent de retourner chaque printemps à leur habitat ancestral, pour revenir au sud, à l'approche de l'hiver suivant. Les surfaces de glace diminuant d'étendue, les voyages devinrent de plus en plus longs, jusqu'au moment où les habitudes de migration s'accordèrent avec les conditions climatiques actuelles.

La théorie opposée suppose que l'habitat ancestral de tous les Oiseaux était sous les tropiques et que, pour échapper à la surpopulation, il se faisait un effort constant vers de nouveaux terrains de reproduction où la compétition devait se révéler moins âpre. Les espèces se dirigeant vers le nord étaient tenues en échec par la glace et devaient retourner vers le sud pour l'hiver. Lorsque la glace recula, de vastes étendues de contrées vierges devinrent progressivement des lieux d'occupation estivale. Mais l'habitat d'hiver resta celui où les Oiseaux retournaient après la saison de reproduction.

Les deux théories ont été critiquées pour des raisons biologiques et géologiques et aucune des deux ne peut être acceptée intégralement. Il est apparent, toutefois, que la recherche de conditions favorables à la reproduction en été et à la nourriture en hiver a été un facteur primordial précédant le régime de la migration.

Une façon de voir plus moderne soutient que la quantité de lumière et la longueur du jour sont les causes stimulantes de la

migration. Ses adeptes prétendent que celle-ci est un phénomène beaucoup trop régulier pour être recréé à nouveau chaque saison et qu'il a commencé avant que la nécessité d'un changement de latitude devînt pressant. Mais une sérieuse objection à cette explication surgit aussitôt; en effet, si l'augmentation du jour est le facteur stimulant, comment se fait-il que les Oiseaux passant l'été chez nous et l'hiver aux tropiques quittent ceux-ci, puisque dans leurs quartiers d'hiver les variations de la durée du jour entre l'été et l'hiver sont imperceptibles?

Les Oiseaux, a-t-on dit, quittent leurs terrains de reproduction lorsque la nourriture y devient précaire et entreprennent un long voyage dans l'espoir de trouver des conditions meilleures. Comment se fait-il alors que les Hirondelles, Engoulevents et Oiseaux de rivage commencent leur mouvement vers le sud au moment même où, dans le nord, leur ravitaillement est assuré à son maximum? Et pourquoi donc, en Amérique du Nord, le Merle migrateur et l'Oiseau bleu, comme les Grives chez nous, se hâtent-ils, au printemps, vers le nord, où la nourriture est encore très précaire, alors qu'ils en trouvent à profusion autour d'eux dans leurs quartiers d'hiver? Et pourquoi aussi choisissent-ils l'époque de l'Equinoxe, durant laquelle les perturbations atmosphériques sont particulièrement fréquentes et intenses pour se mettre en route? Cette régularité des arrivées et des départs est une des caractéristiques les plus troublantes de la migration et, comme les Oiseaux voyagent en concordance relativement stricte avec le calendrier, les partisans de l'animal-machine, cher à Descartes, soutiennent que l'Oiseau obéit à des forces électromagnétiques auxquelles il ne peut se soustraire. La simplicité de l'explication est attirante, mais outre que l'on n'a pas encore pu trouver de concordance entre le calendrier et les changements d'intensité des champs magnétiques terrestres, ni entre ceux-ci et les mouvements de migration, comment peut-on expliquer que, pour une même espèce, il se trouve des individus sédentaires, d'autres erratiques, d'autres, enfin, migrateurs. Tel est le cas, comme chacun sait, du Merle, de la Grive et du Rouge-Gorge, par exemple.

Si les causes des migrations restent, comme vous venez de l'entendre, assez mystérieuses, les modalités suivant lesquelles elles s'effectuent sont remplies de nouvelles énigmes.

Comment les Oiseaux trouvent-ils leur chemin pour se rendre de leur lieu de reproduction à leurs quartiers d'hiver et pour effectuer

le voyage en sens opposé l'année suivante? Les jeunes — a-t-on répondu — sont guidés par les parents, pendant le voyage d'aller et, durant celui du retour, par des adultes de la même espèce; le voyage aller et retour, ainsi accompli, serait renouvelé chaque année, au cours de l'existence de l'Oiseau; mais cette logique hypothèse n'est malheureusement pas en concordance avec les faits, pour de nombreuses espèces tout au moins. Je vous citerai, par exemple, les jeunes du Loriot d'Europe, qui partent avant les adultes et arrivent au pays des Somalis quinze jours avant ceux-ci. L'explication à ce mystère reste donc à trouver.

Mais il est toutefois bien certain que les Oiseaux migrateurs possèdent un sens d'orientation très développé. C'est ainsi que le hasard permit, il y a quelques années, aux membres d'une expédition scientifique se rendant d'Alaska dans les Aléoutiennes à l'Ile de Bogoslof, dans la mer de Béring, par un brouillard épais, de constater que les vols de Guillemots, qui, après leur journée de pêche en mer, rejoignaient l'île, avaient exactement le même cap que le navire.

Un autre fait est particulièrement extraordinaire, c'est que beaucoup d'Oiseaux dont l'activité en temps normal est diurne, opèrent leur migration durant la nuit. Tels sont, par exemple, les petits Echassiers, les Râles, les Cailles, les Fauvettes, les Grives. On a prétendu que c'était dans le but d'éviter leurs ennemis ou encore, que ce genre de migration était le fait d'Oiseaux timides ou doués de peu de puissance de vol. L'énumération ci-dessus prouve que ces assertions ne sont exactes qu'en partie. Il est beaucoup plus vraisemblable de penser que, si ces Oiseaux voyageaient de jour, ils arriveraient à leur gîte à la nuit tombante et exténués; de ce fait, ils n'auraient pas le temps de se restaurer pour récupérer des calories. Au contraire, en accomplissant leur voyage de nuit, ils arrivent à l'étape pour le lever du soleil et se trouvent donc aptes à mener leur vie habituelle durant la journée. Ils ne voyagent d'ailleurs pas toutes les nuits consécutivement et consacrent certaines d'entre elles au repos. Stresemann a pu recueillir une quantité de renseignements sur la migration de la Pie-Grièche Ecorcheur, d'où il ressort que cet Oiseau voyage principalement de nuit, du coucher du soleil à son lever, soit durant dix heures et sans arrêt, à une vitesse de 50 kilomètres-heure environ. Il couvrirait donc 500 kilomètres par nuit de migration; pour couvrir 1.000 kilomètres, d'après les données

recueillies, il lui faudrait : 5 fois 24 heures, se répartissant comme suit : 2 nuits de vol, 3 nuits de sommeil et 5 jours pour assurer sa subsistance.

Le nombre des Oiseaux voyageant durant la nuit est bien plus élevé qu'on ne le pense communément. Des observations faites avec des télescopes braqués sur le disque de la Lune ont prouvé que ce nombre était très élevé. En Amérique du Nord, un observateur put ainsi compter neuf mille oiseaux, en une heure, durant l'époque de la migration.

Si nous ne voyons pas les Oiseaux au cours de leurs voyages ou si nous ne les observons que rarement, ce n'est pas cependant qu'ils ne voyagent que la nuit, mais ceux qui choisissent le jour se déplacent généralement à moyenne ou même à haute altitude, échappant ainsi à notre attention. L'aviation nous a permis de constater que certaines espèces émigrent à 3.000 ou 4.000 mètres, alors qu'auparavant on considérait la chose comme impossible et notre étonnement est encore plus vif lorsque nous constatons que des Oiseaux « lourds » comme le Grèbe castagneux, n'hésitent pas à voler très haut lors de leurs déplacements, franchissant alors des chaînes de montagnes élevées.

Les routes de migrations sont, comme on le sait, généralement orientées nord-sud et sud-nord, mais il est des exceptions à cette règle, telle celle donnée par le petit Gobe-Mouche rougeâtre qui niche dans toute l'Europe centrale et orientale et qui émigre pour l'hiver dans l'Inde, soit en direction nord-ouest-sud-est.

Certaines espèces, au lieu de suivre le même itinéraire à l'aller et au retour, empruntent, pour des raisons inconnues, deux routes différentes. La forme orientale du Pluvier doré américain nous offre, à ce sujet, un exemple remarquable ; après avoir niché dans l'extrême-nord canadien, il entreprend sa migration d'automne, en se dirigeant vers le Labrador en direction du sud-est. Il infléchit ensuite sa route vers le sud, en direction de la Nouvelle-Ecosse, des Bermudes et des Bahamas ou des petites Antilles, touche la côte du Vénézuéla et va passer l'hiver dans les pampas de l'Argentine, certains individus atteignant même parfois la Patagonie.

La distance ainsi parcourue entre les terrains de nidification et ceux d'hivernage est de 13.000 kilomètres environ.

Pour son voyage de retour, il se dirige vers le nord-ouest, par-dessus les Andes du Pérou, puis, franchissant une partie du Pacifique, vers les Hauts-Plateaux du Guatémala ; infléchissant alors

son vol vers le nord, il traverse le golfe du Mexique, en direction du Texas ou de la Louisiane ; beaucoup d'individus remontent la vallée du Mississipi et, à travers les territoires situés à l'est de la baie d'Hudson, rejoignent la région qui les a vu naître.

La forme de cette espèce vivant sur le versant du Pacifique et qui se reproduit en Alaska, comme en Sibérie orientale, émigre par la mer de Béring et les îles Aléoutiennes, franchit apparemment sans arrêt toute l'étendue du Pacifique comprise entre celle-ci et les îles Hawaï ; de là, il gagne les îles Marquises et les Touamotou. Mais, contrairement à son cousin de l'est, il effectue le voyage de retour par le même itinéraire que celui d'aller.

Si le Pluvier doré accomplit une migration de longue distance, il est cependant d'autres espèces qui sont encore plus remarquables sous ce rapport.

Le Tourne-Pierre, que vous pouvez voir assez souvent sur notre littoral de Normandie, niche dans les régions arctiques et se répand en hiver jusqu'en Nouvelle-Zélande et au Chili. Le Courlis de Tahiti qui, en hiver, n'est connu que dans les îles Hawaïennes et Polynésiennes et dont on vient tout récemment de découvrir en Alaska le territoire de reproduction, doit accomplir, comme le Pluvier doré du Pacifique, un voyage d'aller et de retour au-dessus d'immenses étendues maritimes, sans escales possibles.

Mais de tous les Oiseaux migrateurs, celui qui passe — aujourd'hui du moins — pour accomplir régulièrement chaque année, les voyages les plus considérables et, sans doute, la Sterne arctique, qui porte bien son nom, puisqu'on a trouvé un nid de cette espèce à 7° 1/2 seulement du pôle. Ses territoires de reproduction comprennent donc tout l'extrême-nord des Ancien et Nouveau Mondes et la zone tempérée froide de l'hémisphère boréal. Après la nidification, adultes et jeunes se rendent dans les mers de l'hémisphère sud, atteignant même l'archipel et les terres antarctiques et couvrant ainsi une distance minimum de 40.000 kilomètres par an, pour les seuls voyages d'aller et de retour. La Sterne arctique passe ainsi huit mois de l'année dans des régions où le jour est continuel et il est curieux de penser à la faible proportion des heures de repos dans la vie de cet Oiseau, que nous avons personnellement observé au Spitzberg, pêchant aussi bien à minuit qu'à toute autre heure du jour.

A côté de ces migrateurs bien caractérisés, il en est une autre

sorte que l'on pourrait nommer les Oiseaux migrateurs occasionnels, qui n'apparaissent en certaines régions, parfois fort distantes de leur habitat coutumier, qu'à des intervalles plus ou moins éloignés. Tels sont : le Bec-Croisé, le Jaseur boréal, le Syrrhapte, le Sizerin boréal et le Casse-Noix. Il est vraisemblable que la cause déterminante des incursions massives opérées par ces espèces se trouve dans la diminution de possibilités alimentaires, en une surpopulation momentanée dans leur patrie d'origine, ou encore dans les grosses chutes de neige qui font toujours pousser plus loin le voyage entrepris, mais ce ne sont là que des hypothèses. Ce qui est encore plus étrange, c'est que les mêmes espèces de Bec-Croisé et de Jaseur habitant l'Amérique du Nord opèrent des déplacements hivernaux dont l'amplitude et les points d'aboutissement varient, mais qui ne revêtent jamais le caractère des invasions massives et irrégulières observées en Europe. En ce qui concerne les Becs-Croisés qui, en dehors de la région circumarctique, habitent certaines forêts de hautes-montagnes, ainsi que la Corse en Europe et de gros massifs forestiers de conifères en Indochine, aux Philippines et au Mexique, on peut se demander s'ils ne se sont point sédentarisés au cours de certaines migrations, en ces endroits qui leur offraient un milieu ambiant analogue à leur milieu primitif. Cela semble d'autant plus probable que ces Oiseaux ont niché lors de leurs lointains exodes en des régions tout à fait étrangères à leur habitat normal, pendant une, et quelquefois deux ou trois saisons de suite.

Vous voyez que bien des mystères planent encore sur les migrations et qu'il faudra encore beaucoup d'observations pour les expliquer d'une façon satisfaisante, si toutefois on y parvient.

Le vol.

Voilà encore un point qui, de tout temps, a frappé l'imagination des hommes, même de ceux qui avaient le moins d'attirance pour la Nature ou de tendances poétiques. Du fait de sa faiblesse musculaire, l'homme n'a jamais réussi à copier le vol des Oiseaux, mais, en l'interprétant, il est parvenu, comme vous le savez, à de meilleurs résultats.

Je ne m'étendrai pas sur le chapitre du vol avien, en général, dont les manifestations sont déjà connues à la plupart d'entre vous ; je m'arrêterai seulement à quelques points — si vous le voulez bien — parce qu'ils sont plus particulièrement dignes d'intérêt.

Dans le vol des Oiseaux, il faut tout d'abord distinguer le vol plané et le vol battu (ce dernier étant lui-même composé de plusieurs techniques de vol).

Le vol plané est pratiqué pour un temps plus ou moins long par tous les Oiseaux en général, en vertu du principe qui veut qu'un corps lancé dans l'air s'y sustente en fonction de sa vitesse, de sa surface et de son poids, mais le terme est plus spécialement réservé au vol pratiqué durant un temps plus ou moins prolongé par certaines espèces aérodynamiquement bien douées; c'est ainsi que les grands voiliers océaniques et certains Rapaces tels que les Aigles, Buses, Milans et Vautours, peuvent se sustenter des heures entières sans donner un coup d'aile. Dans le cas des Oiseaux « terrestres », si je puis dire, c'est aux courants ascendants dus eux-mêmes, soit à des accidents de terrain, soit à la superposition ou au voisinage de couches atmosphériques de températures différentes, qu'ils ont recours. C'est exactement le vol à voile des humains, avec cette différence que le rendement aérodynamique est infiniment plus élevé pour les Oiseaux que pour le meilleur de nos planeurs actuels.

En ce qui concerne les Oiseaux pélagiques qui, tels les Albatros, peuvent suivre un navire pendant plusieurs jours sans battre des ailes, ou bien ils font appel à l'énergie des courants d'air horizontaux, si la mer est calme, ou bien aux ascendances qui se forment en avant de chaque vague lorsque la mer est agitée ou simplement houleuse. C'est généralement à une combinaison des deux qu'ils doivent leur tranquille, et apparemment mystérieuse, sustentation. Ceux d'entre vous qui ont navigué en Mer du Nord ont pu admirer le vol rasant des Fulmars qui — petits cousins des Albatros — participent de leur virtuosité dans la pratique de ce vol. Sans vent ou sans houle, il n'y a de vol plané possible pour aucun Oiseau, sauf toutefois dans des cas que je qualifierai d'artificiels comme celui-ci : Tous ceux qui ont traversé la Manche, par bateau s'entend, ont pu l'observer comme moi-même. Certains Goélands (quand je dis « certains », j'entends certains individus — plus intelligents, plus astucieux ou plus paresseux, comme vous le préférerez — et non certaines espèces, car les Goélands argentés, cendrés et rieurs se livrent également à cette performance). Certains Goélands donc, se placent, dès que le bateau a pris un peu de vitesse, dans la colonne ascendante d'air chaud de la ou des cheminées, sous l'angle de descente nécessaire au maintien de leur vitesse et compensant leur

ascendance ; ils peuvent ainsi se rendre de France en Angleterre et *vice versa* sans un battement d'aile ; inutile de vous dire que, le plus souvent, ce « farniente » aérien est interrompu par des « rushs » vers les reliefs jetés par-dessus bord par l'équipage ou les morceaux de pain offerts par certains passagers compréhensifs ! Il y a eu cependant des Oiseaux qui ont été observés traversant d'un côté à l'autre, sans quitter la position prise au départ, au-dessus et en arrière de la cheminée, comme si ce vol plané était pratiqué pour lui-même et par sport !

Le vol battu est beaucoup moins facilement explicable que le précédent, du fait de sa plus grande complexité. Beaucoup d'auteurs l'ont qualifié d'imparfait, comparé au vol plané ; c'est un peu simpliste, vu que l'Oiseau peut toujours se mouvoir grâce à lui, tandis que nous venons de voir qu'il est des conditions interdisant le vol plané.

Il est évident que le vol battu est bien moins « spectaculaire » que ne l'est le vol plané. Je n'entrerai pas ici dans toutes les explications abstraites que nécessiterait ce sujet, mais je voudrais toutefois attirer votre attention sur les techniques de vol très différentes des Oiseaux pratiquant le vol battu : lents battements des Goélands et des Corvidés, plus rapides des Merles et des Grives, plus rapides encore des Passereaux (Moineaux, Bouvreuils, Troglodytes et autres) pour arriver à une vitesse de battement bien plus élevée et à une technique différente chez les Colibris ; chez eux, en effet, il s'agit de ce qu'on a nommé le vol « bourdonnant » par similitude à celui de certains Insectes. Dans le vol battu proprement dit, les ailes se déploient, puis se portent en avant par leurs pointes ; elles s'abaissent ensuite et frappent un coup plus ou moins brusque pour prendre un point d'appui sur l'air. L'Oiseau se projette alors en avant, exécutant ainsi un saut dans l'espace ; à la fin de cette sorte de projection, s'accomplit la remontée de l'aile, c'est ce qu'on peut observer chez les Corbeaux, les Pigeons, les Goélands, ou bien encore chez la Grive draine, la Pie-Grièche grise et les Pics de différentes espèces qui, eux, procèdent par séries de battements, suivies de pauses durant lesquelles les ailes sont tenues fermées. Il y a aussi des Oiseaux dont le vol est plus varié, tel celui de la Bécasse et de la Bécassine, ou encore celui de la Huppe, remarquable en ce qu'il comporte ce qu'on pourrait appeler des « syncopes ».

Chez les Colibris ou Oiseaux-Mouches, nous assistons à quelque

chose de nettement différent de tout ce qui précède : l'aile accomplit un mouvement hélicoïdal, ce qui permet à ces Oiseaux, non seulement de progresser, à des vitesses très différentes d'ailleurs, mais aussi de rester sur place devant les fleurs dans lesquelles ils introduisent leur bec ou leur langue pour se nourrir du nectar et des petits Insectes qu'elles contiennent et, enfin, en « inversant le pas », de faire, seuls parmi tous les autres Oiseaux, de la marche ou mieux du « vol arrière ».

Outre le vol normal des Oiseaux, — qu'il soit plané ou battu — il y a lieu de citer aussi ce que l'on est convenu d'appeler la « voltige aérienne » (et non « l'acrobatie aérienne », comme on le dit trop souvent et à tort à propos du vol humain). Les hommes n'ont ni la priorité, ni le monopole de ces figures, comme le croient la majorité des gens. On peut même dire que si certaines d'entre elles ne semblent pas pratiquées par les Oiseaux, ceux-ci nous sont, par contre, très supérieurs pour la majorité des autres.

En effet, les Faucons, qui sont sans contredit les rois de la vitesse et de la chasse, se livrent fréquemment aux retournements, renversements et loopings. Le Faucon hobereau, principalement, lorsque, par exemple, il poursuit Hirondelles et Martinets, se montre un virtuose en voltige aérienne. Souvent aussi, j'ai vu le Faucon Pèlerin, lorsque, près de leur aire, mâle et femelle échangent en plein vol la proie capturée, exécuter une figure compliquée qui est connue dans l'aviation sous le nom « d'Immelmann » — du nom de l'aviateur allemand qui, le premier, l'avait en quelque sorte « codifiée ». C'est un looping arrêté au moment où vous arrivez la tête en bas, au sommet de la boucle, auquel succède un demi-tonneau ; l'exécutant gagne ainsi rapidement de la hauteur et change de direction cap pour cap, en reprenant sa position normale de vol.

Si vous arrivez à approcher de près un nid de ces mêmes Pèlerins au moment où les jeunes, nouvellement éclos, sont l'objet de leurs soins vigilants, vous assisterez à la plus belle fête aéronautique que vous puissiez imaginer et pleine d'enseignement pour ceux qui savent voir. Je me souviens, en particulier, d'une démonstration de ce genre qui me fut ainsi offerte par un couple nichant dans les falaises de Bénouville, près d'Etretat.

En Afrique, le magnifique Aigle bateleur — qui est remarquable par sa queue extrêmement courte, on pourrait presque dire inexistante — est un spécialiste du « tonneau » qui est, comme son nom

l'indique, une évolution transversale complète, de l'Oiseau comme de l'avion, autour de son axe longitudinal.

Les Sternes ou Hirondelles de mer, sont des Oiseaux fort adroits également et au Spitzberg, j'ai pu observer que la Sterne arctique, sur ses terrains de reproduction, se livrait avec prodigalité à la voltige aérienne, en attaquant et poursuivant les intrus.

Vous avez pu observer les vrilles impressionnantes qu'accomplissent les Vanneaux au-dessus de l'endroit où se trouve leur nid ; ils compliquent même souvent la chose en exécutant des tours ou fractions de tours de vrilles alternées à droite et à gauche, se redressant à quelques centimètres du sol seulement. Les Corbeaux freux, dans nos plaines, se livrent parfois aussi à des descentes rapides de style similaire, surtout au Printemps, et exécutent fréquemment aussi des vols sur le dos.

Les « glissades » sont pratiquées par les Rapaces, — les Faucons singulièrement — mais aussi par d'autres Oiseaux et les chasseurs au marais savent combien la Bécassine sourde, si facile à tirer d'ordinaire, devient décevante lorsqu'elle se complaît à glisser à droite ou à gauche, telle une ardoise dans le vent.

La plupart de ces « airs de voltige » sont pratiqués surtout durant l'époque de pariade ou de reproduction par l'un ou l'autre sexe, les mâles surtout, mais il faut y ajouter toutes les autres performances aéronautiques accomplies dans un but similaire, comme la montée en chandelle suivie d'une abattée du Ramier et de la Tourterelle et ces vols bizarres, par battements asymétriques des ailes, pratiqués par le Verdier et le Cini.

Ce que les hommes sont parvenus à pratiquer très médiocrement à d'aide d'autogyres, — l'observation sur place — certains Oiseaux l'exécutent dans la perfection, tels le Faucon Cresserelle, dont c'est la technique de chasse habituelle, la Buse quelquefois aussi, ainsi que certaines Pies-Grièches et de nombreuses Sternes.

Je ne veux pas vous entretenir des relations existant entre les différentes techniques de vol et la forme et le profil de l'aile des Oiseaux les pratiquant, mais il est un fait que je voudrais cependant vous citer, car il illustre précisément le titre que j'ai choisi de merveilles et énigmes du monde des Oiseaux.

Pendant très longtemps, les ornithologistes avaient été frappés par la forme très particulière des grandes rémiges de certains Rapaces et par le vide qu'elles laissaient entre elles de ce fait, l'aile

étant déployée; les « émarginations » des rémiges — pour employer le terme consacré — constituaient à leurs yeux des anomalies inexplicables.

Vint l'aviation; on chercha tout d'abord les vertus premières de l'avion, puis la vitesse, enfin les écarts de vitesse pour un appareil donné. Après des tâtonnements nombreux, on s'aperçut que la sécurité ne pouvait être obtenue aux faibles vitesses qu'en empêchant le tourbillonnement des filets d'air, sur l'arrière de l'aile, et pour arriver à ce résultat, on en vint à réaliser la fente de sécurité ou le bec de sécurité, suivant que les ailes étaient courtes et profondes, ou longues et étroites. Ce fut alors seulement qu'on s'aperçut que ces émarginations des Oiseaux jouaient le rôle de la fente de sécurité et l' « alula » ou aile bâtarde, celui du bec de sécurité. Si nous avions été moins présomptueux et si nous avions su mieux voir, peut-être aurions-nous gagné plusieurs années dans cette solution d'un problème difficile et évité bien des tâtonnements et « ennuis » variés.

Le chant.

Comme je vous le disais en commençant, le chant de l'Oiseau constitue une indéniable supériorité qui lui est particulière dans le règne animal et établit entre lui et nous un « pont » dans l'expression de sentiments ou d'états d'âme. On peut bien, je crois, employer ce terme, car le chant de la Grive par une belle matinée de printemps n'exprime-t-il pas exactement ce que nous ressentons plus ou moins consciemment au fond de nous-mêmes, lorsque toute la Nature célèbre son renouveau?

Et le Rossignol ne traduit-il pas, lui aussi, des sentiments humains, lorsqu'il se fait entendre au cours d'une nuit tiède et tranquille?

Certains ne veulent voir dans le chant de l'Oiseau qu'un caractère sexuel secondaire au même titre que les couleurs chatoyantes du plumage, les huppes, les aigrettes, les plumes de formes variées et autres attributs que nous présentent, lors de la pariade ou de façon continue, des espèces dépourvues de talent musical.

A cela, d'autres objectent avec vraisemblance que certains Oiseaux chantent — tel le Rouge-Gorge qui se fait entendre en plein hiver — dans des conditions qui ne rappellent en rien celles présidant à la reproduction de l'espèce ou à ses préludes.

Il est certain que le chant est — à part quelques rares excep-

tions — l'apanage des Passereaux, groupe très évolué, cosmopolite et le plus nombreux et, dans ce groupe, celui des espèces de petite taille et vêtues du plumage le moins brillant.

Mais c'est précisément peut-être parce qu'ils sont très évolués que les Passereaux n'obéissent plus aussi strictement que les autres groupes à une sorte de compensation dans les attributs sexuels, et on pourrait avancer que la faculté du chant a débordé pour ainsi dire chez eux la vie sexuelle de l'Oiseau, pour s'intégrer à sa vie tout court.

Ceci constituera longtemps encore, je crois, un terrain privilégié pour des discussions passionnées, mais, personnellement, je penche pour la seconde hypothèse, en spécifiant bien toutefois que je me garde bien de généraliser, même pour les Passereaux.

Je ne vous parlerai pas ici des « cris » des Oiseaux : cris d'appel et de reconnaissance, comme en font entendre si souvent les Geais et les Merles, par exemple, ni des cris de liaison, comme ceux que poussent les Mésanges — en hiver surtout — pour maintenir la cohésion de leur troupe, ni de ceux que font entendre certaines espèces, lors de leurs migrations, comme les Grives et les Rouges-Gorges, au cours de leurs voyages nocturnes et que vous avez tous entendus, sans peut-être y prêter attention, en septembre ou octobre, lorsque vous rentriez tard chez vous. Pas davantage, je ne ferai allusion aux cris de colère, comme ceux des Pinsons, dont une Pie ou un Chat menace la couvée, car tous ces cris n'ont rien d'un chant ; mais où se place — me direz-vous — la transition entre le cri et le chant? Evidemment, si la distinction est aisée chez le Rouge-Gorge et le Merle, pour ne citer encore que ces espèces qui vous sont familières, elle est plus difficile à situer pour le Bouvreuil et l'Etourneau, par exemple, et encore plus difficile pour les Corvidés qui, à proprement parler, n'ont pas de chant, c'est-à-dire de manifestation vocale présentant un caractère musical, car c'est ce caractère musical qui constitue le critère du chant, bien que l'appréciation puisse en varier dans une certaine limite pour chacun de nous.

Mais, sans entrer dans l'énumération de certains Oiseaux, pour lesquels cette différence d'appréciation les classerait ou non dans les chanteurs, je voudrais vous citer quelques artistes indiscutables et d'ailleurs indiscutés.

A tout seigneur, tout honneur : je nommerai donc le Rossignol en premier, parmi les musiciens ailés. Depuis l'antiquité, il a été

célébré à l'envi par les poètes et à sa juste réputation s'est ajoutée ce que la Renommée amène toujours avec elle : l'exagération. Aussi n'est-il que juste de dire que bien souvent ceux qui entendent le Rossignol pour la première fois sont déçus! à moins qu'ils ne tombent sur un sujet exceptionnel, car, chez les Oiseaux comme chez les humains, il y a de bons, de moyens et de mauvais musiciens. Pour ma part, je pense que la pureté des notes du crescendo initial et la netteté avec laquelle elles sont émises sont tout simplement admirables et qu'à elles seules elles justifient la réputation de leur auteur. Je n'oublierai jamais la profonde émotion que je ressentis en entendant un Rossignol, qui était un virtuose, chanter à Pau en 1928, durant une chaude nuit de mai; il exprimait véritablement l'âme du monde, ses élans, ses chagrins et sa foi, comme la musique des hommes ne l'a jamais plus profondément traduite.

Il est d'autres Oiseaux que j'entends chanter avec autant et même plus de plaisir que le Rossignol, ce sont les Grives, et quand vous aurez la chance de trouver parmi elles de grands artistes, vous entendrez une des plus belles mélodies qui soient au monde.

Si la Grive draine nous verse l'espoir au cœur avant que l'hiver ne soit terminé, en lançant sa strophe courte, mais impeccable, entre deux giboulées, du haut d'un arbre ou en volant, sa cousine, la Grive musicienne est, comme son nom l'indique, particulièrement bien douée au point de vue musical.

La pureté de ses notes ne le cède en rien à leur extraordinaire sonorité, mais ce qui est particulièrement remarquable chez elle, c'est la variété de ses compositions; certains Oiseaux sont véritablement incroyables sous ce rapport, improvisant des motifs différents pendant vingt minutes et plus.

La Grive musicienne est un des Oiseaux qui sait le mieux nous communiquer la joie de vivre, tant elle met à la fois de ferveur et de vigueur dans ses strophes et on peut dire qu'elle est un des principaux éléments de charme du Printemps en Europe.

En Amérique du Nord, vivent d'autres Grives au moins aussi bien douées que leurs alliées européennes, bien que leur chant soit tout à fait différent et je dois à l'une d'elles, la Grive des bois, des émotions aussi fortes que celles dont je suis redevable au Rossignol. Son chant calme et reposant retentit dans les bois du Nouveau-Monde comme un hymne d'actions de grâces, s'élevant pur et clair d'un cœur reconnaissant. Les magnifiques notes flûtées de l'ouver-

ture constituent une invitation à partager l'enchantement de sa retraite et à nous laisser aller à l'influence exaltante de la forêt. A l'aurore, c'est un message d'espérance et une acclamation ; à la tombée du jour, une bénédiction.

Selon certains, la Grive hermite dépasserait encore celle-ci par la pureté de ton et par la sérénité exaltée de l'expression. Bicknell a même pu dire que ce chant devait se placer au-dessus de ceux de tous les autres Oiseaux du fait de sa « spiritualité ».

Certains croiront peut-être que j'exagère les louanges adressées à ces Oiseaux ; laissez-moi alors vous signaler quelqu'autre chose surprenante : si certains ont pu comparer l'ouverture du chant de la Grive des bois aux premières notes de la *V^e Symphonie* de Beethoven par l'emprise que l'une et les autres exercent soudainement sur nos sens, et aussi à d'autres phrases musicales qu'on retrouve chez Hændel, il est étrange de rencontrer chez Wagner, dans *L'Anneau des Niebelungen*, une des phrases caractéristiques du chant de la Grive hermite, presque rigoureusement reproduite dans le motif de *Tarnhelm*. Ce n'est pas tout : Dans la *Symphonia domestica* de Richard Strauss se trouve une autre phrase mélodique qui est exactement l'une de celles qui ont été souvent notées pour ce même Oiseau.

A ceux qui veulent que le génie soit réservé à la seule humanité, je signale ces mystérieuses coïncidences.

Toutes les Grives ont une puissance de chant vraiment remarquable. Nos amis américains, qui ont un faible pour les records numériques, n'ont-ils pas compté que l'une des espèces du Nouveau-Monde chantait jusqu'à quatre mille trois cent soixante fois pendant une journée favorable du Printemps !

Puisque nous en sommes aux Oiseaux américains, il faut que je vous cite encore un Oiseau qui, là-bas, a une grande réputation d'artiste : l'Oiseau-Moqueur, espèce très commune dans un grand nombre d'Etats.

A son sujet, John Audubon, le grand « *field-naturalist* » du siècle dernier, écrit :

« Ce ne sont pas les accords de la flûte ou du hautbois que j'entends, mais les notes les plus harmonieuses de la Nature elle-même : le moelleux des tons, la variété et la gradation des modulations, l'étendue de la gamme, le brillant de l'exécution, tout ici est sans rival. Ah ! sans doute dans le monde entier, il n'existe pas

d'oiseau doué de toutes les qualités musicales de ce roi du chant, lui qui a tout appris de la Nature, oui, tout. »

Et plus loin :

« Quelques amateurs (du chant des divers Oiseaux) ont même signalé les notes du Rossignol comme pouvant, à l'occasion, parfaitement égaler celles de notre Moqueur. Je les ai fréquemment entendus l'un et l'autre, en liberté, comme en cage, et sans crainte, sans prévention aucune, je le déclare ici : le chant de la Philomèle d'Europe égalera, si l'on veut, celui d'une soubrette de goût qui, ayant étudié sous un Mozart, peut produire à la longue quelque chose d'assez intéressant, mais comparer ses *essais* au talent accompli du Moqueur, c'est, dans mon opinion, tout à fait absurde. »

Personnement, je ne partage pas cette façon de penser. J'ai entendu une grande quantité de Moqueurs, en particulier en Louisiane et au Texas où se rencontrent, paraît-il, les meilleurs chanteurs. Bien que je leur reconnaisse beaucoup de talent, je préfère et de beaucoup, les Grives des deux mondes et le Rossignol.

Bien d'autres Oiseaux ont droit, comme chanteurs, à notre admiration ; je vous citerai encore le Merle, chez lequel, à côté d'exécutants ordinaires, vous rencontrez aussi de très grands artistes ; la Fauvette à tête noire et l'Alouette font également preuve de grand talent, ainsi que de nombreux autres petits Passereaux.

Il serait inexact de croire que le talent musical soit réservé aux seuls Oiseaux des régions tempérées des deux mondes : Un Campéphagidé de la Réunion, appelé le Merle cuisinier, de plumage modeste, possède une voix très mélodieuse. Un Turdidé des Antilles, le Solitaire, de couleur grise avec une tache orange terne à la gorge et une autre à l'abdomen, fait entendre des accents d'harmonie très réputés. Aux Indes, le Merle Shama qui, lui, porte une livrée charmante, est un grand musicien et vous connaissez tous, sous le nom de « Rossignol du Japon », le *Leiothrix lutea* (ce charmant Timélidé habitant de l'Extrême-Orient, à l'exception du Japon, et qui n'est en aucune façon un Rossignol), dont les strophes éclatantes rappellent celles de notre Fauvette à tête noire.

Le sens esthétique.

Pour terminer, je voudrais encore vous dire quelques mots sur le sens esthétique dont témoignent les Oiseaux constructeurs de berceaux ou plus exactement de « boudoirs ».

Apparentés de très près aux Paradisiers, dont la réputation de splendeur n'est plus à faire, ces Oiseaux ont, ainsi que leur nom l'indique, l'originale coutume de construire des sortes de petites pièces d'apparat ; ces mœurs ouvrent, sur ce qu'on a nommé l'instinct, de troublantes perspectives, en ce sens qu'il est difficile d'expliquer la raison même de ces constructions par le seul instinct.

Ces Oiseaux habitent les uns l'Australie, les autres la Nouvelle-Guinée et appartiennent à des genres différents.

Je vous parlerai d'abord de ceux d'Australie, dont le curieux comportement, cité vers 1840, par John Gould, a été le plus étudié. Le « Satin Bower Bird » ou « Oiseau Satin » a la taille d'un Pigeon ; il est uniformément d'un bleu très foncé et brillant et son iris lui-même est d'un bleu cœruléen ; sa femelle est verdâtre. Son magnifique plumage et son aptitude à contrefaire les chants et cris des autres Oiseaux, ainsi que les bruits les plus divers, suffiraient à le faire remarquer, mais comme architecte et décorateur, il est vraiment étonnant. De chaque côté d'une petite plate-forme composée de branchettes, il élève des murs constitués également de petites branches, jusqu'à une hauteur de 30 à 45 centimètres, incurvées intérieurement et formant ainsi une sorte d'arche ou de voûte. Durant le printemps et l'été, quelquefois pendant presque toute l'année, cette construction est agrémentée de décorations variées, de fleurs fraîches, de coquilles d'escargots, de coques de cigale, de feuilles fraîches d'un vert jaunâtre et parfois d'un morceau de peau de serpent. N'allez pas croire que l'Oiseau Satin soit attiré par les objets brillants ; ceci est le fait d'un de ses cousins ; lui, a un sens très poussé des couleurs. Les coques de cigales sont surtout des « jouets » pour lui, tandis que la décoration principale ne se compose exclusivement que d'objets de couleur bleue, vert-jaunâtre ou jaune crème. Dans tous les objets décoratifs, on trouve toujours du bleu en proportion variée. Il est d'ailleurs absolument inutile de vouloir cultiver des Bleuets ou autres plantes à fleurs bleues dans les régions où il se rencontre. Pour vous donner une idée à la fois de la diversité des objets collectés et de cette préférence pour la couleur bleue, je vais vous donner la liste de ce qui a été trouvé dans un seul « berceau », dans le Parc national situé près de Sydney :

Huit paquets de bleu à lessive, 10 boîtes d'allumettes bleues, 1 paquet de cigarettes bleu, 1 enveloppe bleue, 1 morceau de ficelle

bleue, 34 morceaux de verre bleu, 17 plumes bleues, 1 bille bleue, 1 billet du car du Parc, blanc avec impression bleue, 4 emballages de chocolat, bleus, 1 carte d'invitation à dîner, bleue, 8 copeaux de bois de couleur jaune, 2 morceaux de peaux d'oignon jaunâtre, 8 coquilles d'escargots, 1 cocon, 6 coques de cigales, passablement de fleurs bleues ou vert-jaune et une très grande quantité de feuilles vert-jaunâtre, en particulier les feuilles raides et très découpées du *Banksia*.

Autre chose digne de remarque : les ouvertures du « berceau » sont presque toujours exposées face au nord et au sud, tandis que la plate-forme et ses décorations sont exposées au nord.

Ce n'est pas tout. Cet Oiseau peint son boudoir. Pendant longtemps, on n'avait pu expliquer comment il se faisait que les branches intérieures de la construction étaient noircies et ce fait avait été attribué au hasard, jusqu'à ce que de récentes observations aient fourni la preuve que l'Oiseau apportait du charbon de bois à son berceau, le pétrissait en pâte et, tenant sa tête de côté, en peignait soigneusement chaque baguette avec son bec. Le charbon de bois délayé n'est pas la seule peinture utilisée ; certaines écorces, de même que la pulpe de certaines baies et le bleu à lessive — dérobé aux ménagères des environs — sont souvent employés aussi.

Comme nous l'avons dit, l'Oiseau se sert de son bec pour étaler le produit colorant, mais dans certains cas seulement. Certaines autres fois, si surprenant que cela puisse vous paraître, il se sert d'un pinceau, qu'il confectionne lui-même avec des fibres végétales. En 1935, la chose avait été avancée par Chisholm qui avait beaucoup étudié les mœurs de ces Oiseaux, puis ensuite elle avait été mise en doute. On prétendait alors que c'était un simple tampon que l'Oiseau tenait entre ses mandibules pour empêcher les matières colorantes de se dessécher, ce tampon jouant en quelque sorte le rôle de « réservoir de salive », ce qui prouvait déjà une certaine ingéniosité, mais depuis lors, un autre observateur minutieux, Gannon, a confirmé les faits que je viens de relater et dont il a été le témoin en septembre 1944.

C'est dans la construction que je vous ai décrite plus haut que l'Oiseau se livre aux manifestations de la pariade et aussi à des danses ou gambades diverses, qui n'ont pas de témoin et qu'il paraît exécuter par plaisir ou en « répétition ».

Comment expliquer cet invraisemblable comportement ? Ce goût

pour une couleur donnée? Ce sens de l'orientation? Ce souci de décoration? Ce qui est peut-être le plus inexplicable, c'est que si l'Oiseau a autrefois fait tout cela dans le but de conquérir une compagne ou de la charmer, il n'en est plus de même aujourd'hui. La construction de son berceau, les décorations diverses, la peinture et la danse, il semble bien qu'il se complaise à les faire maintenant par simple plaisir. Ce qui autrefois avait pour base la pariade s'est transformé, petit à petit, en une culture entièrement « récréationnelle », si l'on peut dire pour ne rien exagérer, car il serait, je crois plus juste de la définir comme étant à la fois récréationnelle et artistique. En effet, lorsqu'on considère non seulement les réalisations de cet Oiseau merveilleux, mais aussi ses attitudes enthousiastes, que tous ses observateurs ont remarquées, lorsqu'il se livrait à ses différentes manifestations esthétiques, on peut vraiment se demander s'il n'y a pas chez lui autre chose que gaieté et badinage et s'il ne pratique pas vraiment l'art pour l'amour de l'art?

Un proche parent du Satin Bower Bird déploie ses talents de décorateur qui ne le cèdent en rien à ceux que je viens de citer, mais c'est le blanc et les objets de métal blanc qui ont toutes ses préférences. Aussi, en dehors des vertèbres de mouton et autres os blanchis par la cuisson ou par le soleil, dont il a coutume d'orner les approches de son berceau, orienté est-ouest cette fois, va-t-il jusqu'à dérober toutes sortes d'objets, y compris des pièces d'argenterie. L'un d'eux s'empara un jour de la clé de contact d'une voiture automobile laissée à proximité de son berceau, à l'une des branches duquel on retrouva, quelques heures plus tard, l'objet indispensable à la continuation de la promenade.

En Nouvelle-Guinée, l'*Amblyornis inornatus* semble vouloir racheter la sobriété dont fait état son nom par un raffinement tout spécial de la décoration de son berceau, dans lequel les fleurs fanées sont constamment remplacées par de plus fraîches et qui mériterait vraiment les noms de « salon » ou de « musée », par le souci esthétique présidant à sa construction et à son aménagement.

Comme nous l'avons vu, à propos du chant, il est difficile d'expliquer certaines coïncidences; le génie musical et le sens esthétique doivent-ils être, *à priori*, l'apanage de l'Homme? En l'affirmant, celui-ci donne-t-il une preuve de son intelligence du Monde et de

son intelligence tout court? S'il tient à monopoliser cette dernière, en affirmant que l'instinct est imperfectible, comment expliquer les faits que je viens de rappeler?

Je laisserai à d'autres le soin de conclure, n'ayant eu d'autre but, ce soir, que d'essayer de vous montrer que, malgré les progrès de la Zoologie moderne, il n'a encore été possible que de soulever légèrement le voile des mystères dont s'entoure la Nature dans le Monde merveilleux des Oiseaux.

SOUVENIRS ORNITHOLOGIQUES

REPONSE
AU DISCOURS DE RECEPTION DE M. GEORGES OLIVIER,
Ornithologiste

Par M. ROBERT REGNIER

MONSIEUR,

LORSQUE, le 30 novembre 1934, j'accueillais au sein de notre Compagnie l'éminent ornithologiste Jean Delacour, mon discours débutait par cette phrase : « Vous étiez déjà des nôtres. » Je pourrais aujourd'hui faire de même; en effet, comme lui, vous apparteniez déjà à l'Académie en qualité de membre correspondant.

Enfant d'Elbeuf, d'une famille d'industriels honorablement connue, vous êtes resté fidèle à votre ville natale, et si, fréquemment, vous vous en évadez, c'est pour prendre le large dans la nature, que vos amis les oiseaux vous ont appris à connaître et à aimer. Le discours documenté que vous venez de prononcer témoigne de la solidité de vos connaissances, en même temps que votre admiration pour la gent ailée dont les migrations, le vol, le chant, les splendeurs de plumage et le sens esthétique vous ont irrésistiblement attiré. La sympathie que nous vous portons n'avait pas besoin de ce nouveau gage : votre œuvre scientifique désintéressée vous a valu des titres qui, depuis longtemps, avaient retenu notre attention, et vous ont classé parmi les meilleurs ornithologistes de notre pays. Vos récits de voyages et la relation de vos visites récentes aux réserves naturelles américaines sont d'un intérêt certain, mais, en temps que zoologiste, vous me permettrez d'adresser une mention spéciale à votre magnifique *Monographie des Pies-Grièches du genre Lanius*. Votre présence au sein du Comité ornithologique international, des sociétés ornithologiques britannique et américaine, au Conseil de la Société française d'Ornithologie et de la Société d'Acclimatation et de la Protection de la Nature, au Comité international de la Chasse et à

celui des Chasses coloniales prouve en quelle estime les milieux scientifiques tiennent vos travaux.

Vous avez, en outre, acquis un titre particulier à notre reconnaissance; c'est la part que vous avez prise pendant l'occupation à la défense du parc zoologique de Clères en l'absence de Jean Delacour, et à sa renaissance au lendemain de la tourmente. L'auditoire choisi qui vous entoure ne comprendrait certainement pas que dans les souvenirs ornithologiques dont j'ai fait le thème de ma réponse, je n'évoque ce paradis un instant perdu, que la volonté tenace et agissante d'un homme qui a foi dans les destinées spirituelles de notre pays s'efforce de reconstruire.

LE PARC ZOOLOGIQUE DE CLERES

Clères ! Qui ne connaissait avant la guerre dans le monde scientifique le nom devenu prestigieux par les expériences d'acclimatation qu'on y poursuivait, par la multiplicité et la variété des animaux sauvages qui s'y trouvaient, par la beauté du site où ils s'ébattaient. Qui ne voulait voir ce grand parc aux frondaisons altières, aux vallonnements harmonieux, au miroir d'eau où se reflétaient des flamants roses et l'élégante silhouette d'un château du XVI^e^ siècle; en vain l'on y cherchait une faute de goût, ou un coin négligé. Tout était « vert, tranquille et pittoresque ». Tout semblait y avoir été réuni pour en faire un éden à nul autre comparable : c'est qu'au lendemain de la première guerre mondiale, un magicien était passé par là, qu'il en avait conçu et réalisé le plan avec amour et avec l'ardent désir de remettre en honneur l'histoire naturelle. Je sais mieux que quiconque, pour en avoir suivi l'évolution constante, avec quelle persévérante intelligence, quelle autorité technique et quelle sûreté de jugement il en avait soigné tous les détails.

Mais puisque, par la pensée, je reviens dix ans en arrière, puis-je trouver de meilleur guide que Jean Delacour lui-même (1) pour que nous revisitions ensemble le Clères d'avant-guerre? « La grande grille franchie, on pénétrait dans les jardins, séparés du parc par les murs du château et de ses dépendances, par de longues et hautes haies d'ifs et par la rivière, doublée de clôtures invisibles parmi les

---

(1) *Un Paradis perdu : Clères. Revue de la Pensée française*, New-York, 2 février 1943.

plantes aquatiques. A droite se dressent les vieilles ruines : au fond, la Clairette, élargie, borde des pelouses. Dans ces quelques hectares, la botanique tenait la première place. Les jardins de différents styles contenaient de grandes collections d'arbustes, de plantes vivaces et alpines. Seuls des oiseaux inoffensifs aux fleurs les habitaient : flamants, oies sauvages, sarcelles, ibis, aigrettes. Des grues de Numidie y nichaient chaque printemps. Des faisans, des paons s'y promenaient ; des perroquets multicolores et des colombes évoluaient dans les branches.

» Vers l'ouest, par des portes dissimulées, on pénétrait dans le parc, où des troupes d'animaux vivaient en liberté ; en bas, sur le lac, sur ses rives, il y avait des centaines de palmipèdes, la plus riche collection du monde. Toutes sortes d'échassiers et quelques mammifères aquatiques s'y ébattaient. Sur les pentes, des hardes d'antilopes et des cerfs exotiques broutaient ou galopaient, des bandes de kangourous sautaient, des aras fendaient le ciel, tandis que chaque buisson semblait abriter de chatoyants faisans ou quelque biche naine ; des gibbons et des singes acrobates, grande curiosité du lieu, bondissaient d'arbre en arbre. Toutes ces bêtes vivaient heureuses à Clères, en apparente liberté.

» Dans ce cadre paisible, rien de laid n'offensait la vue : de mes fenêtres tout apparaissait harmonieux, à la fois gracieux, calme et vivant. L'ordre architectural s'alliait à la beauté naturelle. J'avais réalisé mes rêves d'enfant.

» Par tout le parc, dissimulé dans les taillis, se trouvaient des centaines de parquets, d'enclos et de volières destinés aux espèces destructives, insociables, ou trop faibles pour être laissées en liberté. La plupart étaient situés dans leur propre jardin et constituaient une attraction spéciale. Sur les pentes voisines et le long de la vallée se trouvaient des parcs séparés pour différentes espèces de ruminants et de grands oiseaux. Des serres chaudes, jardins tropicaux en miniature, regorgeaient d'oiseaux de paradis, de colibris et autres joyaux ailés, voletant au milieu des fougères et des orchidées. Des fermes d'élevage complétaient l'installation.

» Les oiseaux de Clères, au nombre de trois à quatre mille, constituaient la collection la plus importante qui ait jamais existé, et ses animaux de parc, par centaines, représentaient des espèces rares et choisies. La plupart d'entre eux avaient été rassemblés au cours de mes expéditions personnelles ou par mes collecteurs par-

ticuliers. Beaucoup s'y reproduisaient chaque année et la survivance d'espèces presque éteintes paraissait ainsi assurée. »

L'œuvre était si parfaite qu'elle avait acquis une réputation mondiale, et puis tout à coup, comme s'il était écrit que la beauté ne devait être qu'éphémère, les calamités s'abattent sur elle : le 15 février 1939, un terrible incendie ravage l'intérieur du château et anéantit des œuvres d'art, une bibliothèque et une documentation scientifiques inestimables, pendant que M. Delacour est en Indochine. A peine est-il rentré, qu'un nouvel incendie, heureusement sans gravité, se déclare dans la belle partie normande.

Quelques mois plus tard, c'est la guerre; le personnel est en partie mobilisé, les difficultés s'amoncellent, le parc, si largement et si généreusement ouvert au grand public par son propriétaire pendant quinze ans, ne reçoit plus de visiteurs. Morne et triste, l'hiver 1940 s'écoule sans histoire. Le printemps revient : narcisses, jonquilles, jacinthes et tulipes refleurissent, puis c'est le drame de l'invasion hitlérienne. « Le 7 juin 1940, écrit Jean Delacour, me repliant vers l'ouest avec mes hommes, le hasard m'a fait passer par Clères. En cette radieuse matinée de printemps, la meilleure saison en Normandie, j'ai descendu la route qui traverse mes bois. Au débouché, j'ai aperçu dans la vallée la vieille demeure gothique, les jardins, le lac, les arbres, les pelouses, les animaux innombrables...

» Vingt-deux années auparavant, j'avais ainsi contemplé une dernière fois, en des circonstances pareillement tragiques, le parc de Villers-Bretonneux, en Picardie, berceau de ma famille, où j'avais déjà accumulé des collections considérables. Je n'en avais retrouvé plus tard que des débris méconnaissables.

» En 1940, des collections zoologiques et botaniques, constituées au cours de longues années d'efforts, et conservées au prix de soins incessants, allaient de nouveau disparaître. J'ai senti alors que les bases mêmes de ma vie vacillaient dans un écroulement général sans précédent. De tout ce qui avait été jusqu'alors mon principal souci, il n'allait plus demeurer qu'un souvenir — celui du paradis perdu. »

Les serres tropicales s'effondrent dans le fracas des bombes, des animaux tombent sous les balles stupides des envahisseurs. La merveille de Clères — comme se plaisaient à la nommer tous ceux qui la connaissaient — allait-elle disparaître à tout jamais dans l'ouragan qui déferlait sur le monde : grâce au ciel, il n'en a pas

été ainsi, grâce à vous surtout, Monsieur, qui inlassablement avez dans une période particulièrement difficile tenté l'impossible pour essayer de préserver de la dévastation le cadre sans lequel toute reprise eût été vaine. Grâce à vous, Jean Delacour a su retrouver de nouvelles forces pour vaincre les coups du sort : il voulait que son œuvre fût éternelle, l'avenir a montré que ni l'occupation, ni les V 1 n'avaient eu raison d'elle, car s'ils en avaient ébranlé les assises, ils n'avaient pu toucher aux connaissances acquises grâce aux expériences qui y furent tentées et qui sont aujourd'hui consignées pour toujours dans le grand livre de la Science. Clères renaît ! Avec quelle sympathie la nouvelle fut accueillie l'an dernier. Si des difficultés de tous ordres empêchent que le parc retrouve rapidement la splendeur d'autrefois, l'élan est donné : les animaux arrivent et se multiplient, les parterres ont retrouvé leur parure souriante, le château restauré a gardé sa silhouette distinguée et les volières se remplissent. L'Académie unit dans une même pensée ceux qui ont conçu et ceux qui ont réalisé.

LE IX^e^ CONGRES ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL

C'est le prestige de Clères qui a valu à notre ville d'avoir été choisie, en 1938, pour siège du IX^e^ Congrès ornithologique international. Celui-ci fut l'occasion d'une manifestation sans précédent dans l'histoire scientifique de notre province et d'un solennel hommage rendu par plus de trente nations à celui qui en fut la cheville ouvrière. Je n'oublie pas, Monsieur, que vous avez été à nos côtés pour son organisation. Le souvenir de ces journées mémorables est encore vivace en beaucoup d'esprits, mais il m'a semblé qu'il était particulièrement opportun de le rappeler aujourd'hui. Ce Congrès qui s'est réuni à Rouen du 9 au 13 mai 1938, groupait plus de trois cents personnes venues des quatre coins du monde : la délégation anglaise était particulièrement nombreuse ; soixante-cinq communications y furent présentées et figurent dans le livre du Congrès (1). A cette occasion, le Comité local de réception, présidé par le regretté Henri Gadeau de Kerville, avait obtenu du Conseil général

(1) *Le IX^e^ Congrès ornithologique international. Rouen, 9 au 13 mai 1938.* Compte rendu publié par Jean DELACOUR, secrétaire général. Lecerf, éditeur, Rouen.

la remise en état du bel Hôtel des Sociétés savantes de la rue Saint-Lô, et notre Compagnie en avait largement bénéficié, pour un temps, hélas ! bien court. C'est en effet dans ses locaux, spécialement aménagés, que se tenaient les séances des sections. La séance d'ouverture eut lieu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville et fut suivie, dans les salons de la mairie, d'une réception qui est consignée dans le livre d'or de la Ville. Les séances générales consacrées à la projection de films captivants sur la vie des oiseaux se tenaient au cinéma Normandy, spécialement loué à cet effet. C'est au cours d'une des journées du Congrès (10 mai) que fut inauguré solennellement, au Jardin des Plantes de Rouen, le groupe de serres tropicales offert à la Ville par M^me^ de la Moissonnière-Cauvin. Cette inauguration fut l'occasion d'une garden-party à laquelle participait une musique militaire, et fut très appréciée des étrangers.

L'après-midi du 11 mai fut entièrement consacrée à la visite du Parc de Clères. Ce fut pour tous un enchantement tant par les merveilles qu'elle révélait à la plupart, que par la cordialité de l'accueil. Il faisait un temps magnifique, la nature était en fête, le printemps bouillonnait, les animaux fourmillaient : l'œuvre était à son apogée. Magnifique propagande pour la France, qui montrait par l'action intellectuelle d'un de ses savants, ce dont elle était capable dans un domaine qui ne souffre pas la médiocrité. On nous permettra, en évoquant des souvenirs qui me sont particulièrement chers — parce que j'en sais la qualité — d'avoir une pensée déférente envers celle qui, à côté de son fils, recevait avec une bonne grâce souriante et une distinction à la mesure du cadre où les circonstances de la vie l'avaient placée.

La brillante garden-party qui clôtura la visite dans ce décor de rêve est demeurée dans toutes les mémoires.

Pendant la journée du jeudi 12 mai, c'est vous, Monsieur, qui conduisiez les congressistes dans la vallée de la Seine à la recherche des nids de pitchous, d'aedicnèmes, de buses et d'autours, sans oublier bien entendu nos célèbres abbayes normandes.

Le soir eut lieu le banquet traditionnel présidé par M. Labbé, représentant les ministres des Affaires étrangères et de l'Education nationale ; de nombreuses personnalités y assistaient : diner fastueux auquel il ne manquait rien, — vous vous en souvenez, — pas même le « trou normand » offert par l'arrière-petit-neveu de l'ornithologiste Vieillot, originaire d'Yvetot. Des réceptions et des visites

parisiennes complétaient le programme, ainsi qu'une excursion en Camargue, notre grande réserve ornithologique. Trois jours avant l'ouverture du Congrès, le Comité international pour la Protection des Oiseaux s'était réuni du 6 au 8 mai, dans les salles de l'Académie, pour élire président Jean Delacour.

LES ENSEIGNEMENTS D'UN CONGRES

Le succès de ce Congrès appelle quelques réflexions que devront méditer ceux qui ont pour mission de reconstruire notre ville mutilée. Si Clères a vu brûler son château et perdu ses collections vivantes, nous avons dit comment ces pertes avaient été partiellement réparées : aujourd'hui, l'aspect général est le même, et rapidement, les animaux en se multipliant redonneront au parc sa vie d'avant-guerre. Il est permis, hélas, de douter qu'avant longtemps Rouen puisse retrouver son équilibre total; nous n'en aurons que moins d'excuses si nous ne mettons tout en œuvre pour lui assurer le rayonnement intellectuel auquel son passé et sa situation lui donnent droit. De notre charmant hôtel de la rue Saint-Lô, qu'admiraient les délégués du Congrès, il ne reste que des ruines calcinées, qu'on s'est efforcé de consolider dans un geste peut-être plus symbolique que durable. Je le connaissais dans ses moindres détails, ayant eu le privilège et la charge d'en devenir l'administrateur dans des périodes délicates. Il m'avait permis de loger les services complexes d'une réunion internationale et d'en organiser des sections, mais il m'y a manqué, je vous assure, bien des commodités essentielles, auxquelles j'ai pallié de mon mieux. Je me suis rendu compte alors — c'était en 1937 — combien étaient limitées les ressources d'une ville comme Rouen pour la réalisation de manifestations de ce genre, dont je n'ai pas besoin de souligner l'importance pour notre propagande.

La situation ne s'est pas améliorée avec les dévastations de guerre. Les sociétés savantes et artistiques manquent de salles de réunions : l'hospitalité que le Muséum, l'Hôtel de Ville ou le Cirque leur donnent n'est qu'une solution provisoire à laquelle il faudra bien qu'on donne un jour une solution mûrie par les événements; nous n'hésitons pas à déclarer que si les projets échafaudés ne tiennent compte que des seuls besoins locaux ou régionaux, ceux qui les auront conçus auront failli à leur tâche, qui est de parer à toutes

les éventualités et notamment de prévoir un plan assez large pour permettre à Rouen de tenir dans le domaine intellectuel son rang de grande cité. C'est ce sentiment qui m'a guidé quand, répondant à l'invitation de la direction des Monuments historiques, que j'ai reçue en qualité de président du Consortium des Sociétés savantes, j'ai demandé que le nouvel hôtel dispose, non seulement d'une salle moderne de grandes dimensions permettant l'organisation des conférences, mais également d'un grand hall pour les expositions, avec des vitrines éclairées et des aménagements particuliers pour les services annexes des congrès. Des salles secondaires, de deux types sont en outre nécessaires pour assurer l'organisation simultanée de plusieurs réunions, et le fonctionnement des sections ainsi que des bureaux pour l'administration des sociétés et, éventuellement, des salles d'archives et de documentation régionale à la disposition des travailleurs.

En défendant un tel projet, j'ai conscience, non de servir les intérêts de groupements privilégiés, mais de travailler au relèvement matériel et moral de notre pays. On n'y est jamais parvenu en n'offrant aux masses que les jeux du cirque. Quant aux incidences particulières que peut avoir le développement du goût de l'histoire naturelle, je n'en veux pour preuve que la facilité avec laquelle les foules sont attirées par les exhibitions les plus médiocres. Que serait-ce si on leur présentait des réalisations de qualité ! De tous les spectacles que l'on peut donner aux classes laborieuses en est-il en effet de plus attachant que celui de la nature ? Tout ce qui peut concourir à développer cet élan instinctif de l'humanité doit donc être encouragé. Nous avons tout à y gagner au point de vue social.

SOUVENIRS D'ENFANT

Je pourrais épiloguer longuement sur le thème ornithologique, tant il évoque en moi de souvenirs qui se rattachent à ma jeunesse ou à ma vie de chercheur.

L'oiseau, c'est pour moi le magnifique faisan doré que mon père avait acheté à ma naissance et qui, pendant quatorze ans, annonçait au déclin du jour par ses cris ou ses sifflements, le temps qu'il devait faire le lendemain ; « Coco » eut pendant des années pour compagne une fidèle poule faisanne qui donnait des œufs qu'on ne manquait pas de me réserver. Le couple était si entièrement attaché

à la maison familiale que l'ouverture inopinée de la porte de la volière ne sut jamais éveiller en eux le désir d'évasion.

Les oiseaux, ce sont pour moi les choucas qui tournaient autour du clocher de la Cathédrale à l'ombre de laquelle j'ai fait mes premiers pas, ce sont les martinets qui, les soirs d'été, passaient et repassaient en sifflant au-dessus de nos têtes, c'est le rossignol qui modulait ses notes harmonieuses dans le grand poirier du voisin, ce sont les tourterelles qui roucoulaient à longueur de journée dans un coin du jardin, ce sont les serins, les bengalis, les padas, le cardinal à la huppe rouge écarlate qui s'ébattaient dans les compartiments de la grande cage pour ma plus grande joie d'enfant. C'est l'histoire vraie du corbeau apprivoisé que mon arrière-grand-père aimait à me conter, qui l'accompagnait quand il allait à l'Office et l'attendait sur le haut du clocher. C'est le merle noir du concierge de la pension qui nous saluait en sifflant les airs que celui-ci lui avait appris : « L'as-tu vu la casquette, la casquette ! L'as-tu vu la casquette du père Bugeaud ! » était son air favori... et j'avais dix ans.

En vous écoutant tout à l'heure, Monsieur, je pensais à tout cela, moi aussi, à ce paradis perdu de mon enfance ; à cette époque heureuse où les maisons de ma ville natale avaient encore leurs toits, où l'existence était facile et souriante, où, dans l'ambiance de la vie familiale, je rêvais déjà à ma carrière de naturaliste.

Il y a quinze jours à peine, je revoyais les mêmes lieux, les choucas allaient et venaient comme autrefois en criant autour de la Cathédrale, mais celle-ci était couverte d'échafaudages qui témoignaient des blessures que lui avaient portées les obus en arrêtant les Allemands devant Noyon trente ans auparavant. Au pied s'étendait un champ de ruines que les stukas avaient semées en 1940. Dans le jardin, la volière était à sa place, mais son grillage rouillé portait des trous béants, la grande cage compartimentée gisait écrasée dans un coin, et les tuiles de la maison étaient neuves ; le grand poirier du voisin avait disparu et ceux qui m'avaient bercé, eux aussi, n'étaient plus là ; soudain, dans le déclin du jour, les cloches — les nouvelles — se mirent à tinter : il m'a semblé que c'était un glas, celui que j'entendais quand les deuils sont entrés dans mon cœur et dont mes oreilles resteront toujours pleines. Et puis, tout à coup, les martinets joyeusement sont repassés au-dessus de ma tête, comme le symbole d'une activité rajeunie ; eux n'avaient pas connu la grande pelouse verte, et la roseraie en fleurs, ni le

ronronnement des bombardiers... leur ronde endiablée était un chant d'espérance, un hymne à la nature éternelle, un appel à la confiance dans un avenir meilleur ! La vie reprenait ses droits.

SOUVENIRS DE CHERCHEUR

Souvenirs d'autrefois, souvenirs d'hier où se mêlent les joies et les peines, les succès et les désillusions ! Souvenirs aussi de chercheur en quête de découverte, permettant d'écarter le voile de quelque mystère. Connaissant mon activité scientifique, vous me pardonnerez j'en suis sûr, Monsieur, en terminant, de descendre des sommets où vous nous avez élevés, pour me pencher sur un des problèmes qui préoccupent actuellement les milieux agricoles, d'autant plus que devient plus grave l'activité malfaisante de certains insectes : je veux parler des corbeaux. On sait combien les avis sont partagés à leur égard : ceux-ci s'expliquent quand on sait combien sont encore obscures les mœurs de ces oiseaux, et en particulier des freux dont les bandes innombrables s'abattent sur nos champs à l'automne, et dont les corbeautières hantent de nombreuses hêtraies normandes.

En liaison avec mon ami Chapellier, j'ai procédé à de nombreux baguages de jeunes aux nids, et à de multiples dissections, pour essayer de déterminer leurs migrations et leur régime. Les reprises (1) ont montré que les freux qui à l'automne pénètrent en France par la Trouée de Belfort sont originaires de l'Europe centrale, et qu'il y avait « quatre aires secondaires de migration correspondant à quatre groupes de pays d'origine : « l'aire de migration des freux du nord de la plaine russe, celle des freux des pays baltiques, celle des freux des Pays-Bas et celle des freux des pays du 50e degré ». Il y a donc un échange constant entre la France et divers pays d'Europe, mais si les groupes russe, baltique et méridional fournissent chez nous le gros contingent des migrateurs, il n'en est pas de même du groupe occidental, qui réunit les populations en majorité sédentaires de France, d'Angleterre et sans doute de Belgique. Quand on sait le rôle que jouent les freux de corbeautières dans la destruction des larves souterraines (vers blancs, taupins et tipules), on comprend l'intérêt d'une telle étude; car on est en droit de se demander si la destruction inconsidérée de jeunes freux n'est pas

(1) Y. GIBAN, *Données fournies par le Baguage sur la Biologie du Freux. Annales des Epiphyties*, t. XIII, 1947, mémoire 2.

une erreur funeste tout au moins les années à vers blancs. Il est certain en tous cas que la façon invariable dont les arrêtés préfectoraux sont pris chaque année sont en contradiction avec les intérêts agricoles. Je me suis toujours élevé contre la tendance que l'on a à croire à l'immuabilité des conditions biologiques. J'estime qu'en pareil cas la décision devrait revenir aux groupements de protection des végétaux, mieux qualifiés pour juger que des bureaux incompétents. Les progrès de la lutte chimique doivent nous fournir d'autres moyens de préserver nos semailles que celui de faire de la destruction des jeunes freux un sport en période de chasse prohibée. Je pense que le bon sens reprendra un jour le dessus. Je m'en voudrais de prendre parti dans un débat qui oppose protecteurs et détracteurs; je demande avant tout qu'on ne néglige aucune donnée du problème, en raison de l'intensification catastrophique des dégâts qui menacent notre production agricole.

PROTEGEONS LES OISEAUX !

La variété des aspects qu'offre l'étude des oiseaux montre combien celle-ci peut être attachante, agréable et utile. Les communications que nous enregistrons à la Société des Amis des Sciences naturelles prouvent qu'elle n'a cessé de passionner les naturalistes de notre province; je souhaite, pour ma part, que les recherches s'intensifient. Il faut, en outre, à tout prix, combattre la rage de destruction que l'on trouve ancrée dans trop de populations. La pratique de la chasse n'est pas en contradiction avec la protection des oiseaux; loin de moi par conséquent la pensée de restreindre l'exercice d'un sport qui a ses racines dans les origines les plus lointaines de l'humanité; mais nous nous élevons avec force contre ces tireurs qui par plaisir massacrent tout ce qu'ils voient et contre lesquels on devrait sévir avec sévérité. L'oiseau est une des plus belles parures de la nature. Protégeons-le ! Suivons en cela l'exemple de nos voisins d'Outre-Manche, où il n'est pas besoin de gardien pour surveiller les parcs : chacun a le respect des animaux comme des plantes, parce que chacun sait que les uns comme les autres représentent la vie sous sa forme la plus aimable. Le Paradis terrestre, nous dit l'Ecriture, était peuplé d'oiseaux de toutes sortes et l'homme y était heureux. Que ne pouvons-nous, dans l'époque agitée que nous vivons, en retrouver çà et là quelques bribes pour oublier nos soucis et croire encore au bonheur.

MÉTÉOROLOGIE ET ASTROPHYSIQUE

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. LOUIS LEMARIGNIER

(20 novembre 1948)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ÉPROUVE, en me présentant devant vous aujourd'hui, un certain sentiment d'inquiétude et de responsabilité. Si je mesure tout le prix de l'honneur que vous m'avez fait en me recevant dans votre Compagnie, j'en sens aussi tout le poids et le meilleur témoignage que je puisse vous donner de ma gratitude est de vous assurer de participer fidèlement à vos travaux et de contribuer, en votre Classe des Sciences, à maintenir et à développer la connaissance des problèmes de la nature, problèmes qui se présentent aux hommes de notre époque avec une ampleur croissante.

Je suis inquiet parce que je pense au renom et à la valeur des personnages qui ont pu, dans les temps passés, vous apporter les fruits de leur expérience profonde. Je ne songeais pas à la minute présente ni au privilège qui m'échoit, lorsque mon inclination dominante pour les problèmes météorologiques me fit organiser, en 1943, avec mes collègues de l'Observatoire de Rouen, une station destinée, dans notre esprit, à poursuivre les observations de température, de pression, d'hygrométrie, de pluviosité et à maintenir ainsi sans solution de continuité la documentation nécessaire à l'établissement et au contrôle d'une climatologie régionale. Nous avions également alors le souci de remplacer la station des Ponts et Chaussées détruite dans l'île Lacroix par les opérations militaires en 1940.

J'assume aussi une certaine responsabilité, parce que parler de météorologie c'est enlever à l'homme de la rue le décor de légende que les générations antérieures lui avaient bâti pour son imagination ; c'est lui transposer sur un plan scientifique, ouvert à une minorité, des connaissances que chacun croyait posséder sans les avoir sou-

mises au contrôle de l'expérience méthodique et rationnelle; c'est aussi encourir le scepticisme un peu ironique de son auditoire sans lui offrir en compensation le rythme d'un langage classique auquel ses oreilles sont accoutumées.

Pour m'aider dans cette tâche, je suis soutenu par deux impressions très profondes que m'ont laissées déjà mes premiers rapports avec votre Compagnie. Je veux parler d'abord de ces visites que votre protocole exige et au cours desquelles j'ai trouvé auprès de chacun de vous, Messieurs, et sur le chemin de vos personnalités si différentes, portant la marque des disciplines auxquelles vous vous êtes consacrés, l'accueil le plus simple, le plus courtois, le plus ouvert que puisse souhaiter un nouveau venu.

Mais je suis allé aussi rendre visite à tous vos disparus, particulièrement de cette Classe des Sciences où vous voulez bien me recevoir aujourd'hui et j'ai suivi, pendant les deux cents années que couvre votre *Précis*, l'évolution de leur pensée et de leurs travaux, avec un penchant marqué, je l'avoue, pour ceux qui se sont préoccupés d'observations astronomiques ou météorologiques et je voudrais honorer leur mémoire ici aujourd'hui.

Newton était mort depuis dix-sept ans lorsque fut fondée par le roi Louis XV l'Académie de Rouen, en 1744. Cartésiens et Newtoniens se précipitaient sur les routes de la connaissance, les statuts de votre Compagnie qui prévoyaient quatorze Académiciens pour les Belles-Lettres et huit pour les Arts, détaillaient ainsi les dix-huit membres pour les Sciences : trois physiciens, deux géomètres, trois anatomistes, trois naturalistes, trois botanistes, deux chimistes et deux astronomes. La grande expérience de Fontenelle, secrétaire de l'Académie des Sciences depuis près de cinquante ans, donnait à la nouvelle Académie provinciale une armature scientifique qui correspondait à l'extraordinaire développement de la pensée de l'époque. Nous étions déjà bien loin du temps où, un peu plus d'un siècle auparavant, le cardinal Ciampoli conseillait à Galilée, son ami et protégé : « Il ne s'agit pas de prendre parti pour Ptolémée ou Copernic, mais vous parlez trop tôt et trop haut. » Cette hâte, ces talents, dans un état perpétuel de fermentation, chercher à se répandre, furent aussi l'apanage de l'académicien Claude Lecat, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, professeur royal d'anatomie.

Ballière le décrit ainsi : « Un seul homme alors donnait l'im-

pulsion à presque tous ses collègues, doué d'un génie ardent, infatigable au travail, passionné par tout genre de gloire, également dévoré du désir d'apprendre et de communiquer ses connaissances, il ambitionnait tous les genres de célébrité et ce fut un bonheur pour l'Académie. »

Il était donc naturel que, de 1744 à 1768, ce savant, cet observateur étendît son goût de la recherche à l'atmosphère qui nous entoure pour noter les aspects du temps et leurs rapports avec l'évolution des maladies. Il écrivit à cette époque : « Chacun a son baromètre et chacun sait que lorsque le mercure est au-dessous de 27 pouces et demi à Rouen, on est presque assuré d'avoir de la pluie et que lorsqu'il s'élève à 28 pouces 4 lignes, on peut hardiment se promettre du beau temps. » A côté de son traité des sens, des sensations et des passions en général, qui ont contribué à sa célébrité, ses mémoires sur la figure de la terre, sur le balancement présumé de la terre, les variations du baromètre, la hauteur du pôle, montrent l'étendue de ses préoccupations. Enfin, bien qu'elles soient succinctes et encore très imprécises, ses observations météorologiques en concordance avec les maladies régnantes, dénotent que, parmi les vingt-trois académiciens de fonction dont se composait alors l'Académie, les dix d'entre eux qui cultivaient l'art de guérir ne pouvaient se désintéresser de l'influence du temps sur l'homme, étant donné la puissante personnalité de Lecat.

A cette même époque, le chanoine Pingré, de la Congrégation de France, s'adonnait, au Mont-aux-Malades, aux observations astronomiques ; de cette retraite paisible, bien située pour ce genre d'études, il correspondait avec ses confrères de Saint-Lô où un observatoire avait été construit au Prieuré. Il en inspira le goût à Dulague, professeur d'hydrographie à Rouen, et les séances de l'Académie s'enrichirent d'observations astronomiques nombreuses ; sur quarante-six mémoires de sciences, trente-cinq ont trait à l'astronomie, et le rapporteur en fonction conclut ainsi : « La vie de ces hommes distingués avait préparé à leurs successeurs de grands devoirs et de grandes difficultés par le zèle et la supériorité de talents avec lesquels chacun d'eux avait rempli la sienne. »

Si l'usage de la lunette avait reculé les limites de l'univers aux yeux des hommes émerveillés, nos connaissances sur l'atmosphère étaient bien rudimentaires ; c'était l'époque où Lavoisier, régisseur des Poudres, se livrait à ses expériences sur l'oxygène. Ce n'est pas

sans inquiétude, en lisant le rapport du Dr Lepecq à l'Académie de Rouen, intitulé : *Mémoire historique des Constitutions et Maladies observées à Rouen et dans la Généralité depuis l'Automne de 1780 jusqu'au Printemps de 1783*, que nous pensons à la manière dont les hommes pourront juger, dans cent soixante-dix ans, de nos connaissances présentes. Le Dr Lepecq s'exprime ainsi : « L'automne de 1780 avait été pluvieux et chaud, le mois de décembre nébuleux et froid, peu de gelées en janvier, en fériver température printanière, avril nébuleux, plus serein en mai, orages fréquents, thermomètre 23°. Fièvres catarrhales remplacées par des fièvres bilieuses, éruptions miliaires. Tout dépendait du début des évacuations provoquées à propos, enlevant une partie du principe morbide ; des délayants et la douceur du régime triomphaient des accidents. Juin fut orageux, on remarque des fièvres rémittentes tierces, des intermittentes tierces qui se compliquèrent d'affections de la poitrine. » C'était l'ère médicale de la météorologie.

Je veux encore citer le mémoire du Dr Morel sur la nécessité des observations météorologiques dans la pratique de l'art de guérir et celui du Dr Dumont sur la constitution médicale de l'été à Caudebec : « Caudebec est le séjour des pluies et des brouillards, l'empire des catarrhes et des affections scorbutiques ; les forêts, les rivières, les prairies, les terres marécageuses sont les causes locales du froid et de l'humidité qui y dominent d'une manière sensible. Le quinquina, prudemment administré, a triomphé des fièvres intermittentes, le régime analeptique, l'exercice et autres secours diététiques ont secondé l'action des médicaments. »

La Révolution, de son souffle brutal, dispersa ce foyer de culture. Seulement en 1803 l'Académie put reprendre son activité ; le secrétaire pour la Classe des Sciences était le chimiste Vitalis qui s'exprime ainsi dans son rapport : « Combien il nous reste encore de moyens à imaginer, d'efforts à faire, d'expériences à tenter, avant que nous ayons satisfait aux besoins de nos ateliers et de nos manufactures ; ne nous lassons pas de répéter que c'est aux sciences et aux sciences seules qu'il appartient de jeter les fondements des Arts et d'en créer et d'en perfectionner les procédés, d'en assurer la marche et d'en améliorer les produits. » Les préoccupations de ce début de siècle d'appliquer à l'industrie naissante les grandes découvertes des chimistes de la fin du XVIIIe se manifestent dans tous les travaux publiés au *Précis de l'Académie*, mais les recherches sur les

influences des éléments sur le comportement humain sont poursuivies. Vitalis établit un tableau général de ses obervations météorologiques faites à Rouen de 1804 à 1811 avec une dissertation sur la manière d'effectuer les observations et, sous l'égide du Gouvernement, une première tentative de liaison est instituée; Lamark s'attache avec une constance infatigable au travail immense qu'exige la météorologie statistique de la France.

En 1828, le nouveau rapporteur Cazalis signale le travail de l'abbé Gossier, chanoine honoraire de la Cathédrale, dans lequel celui-ci soumet à une critique savante et consciencieuse tous les effets attribués communément à l'influence de la lune et le rapporteur, en le commentant, ajoute que ce travail est bien fait pour renverser cette opinion encore si généralement répandue que les changements de temps sont réglés par les phases de la lune. Le chanoine Gossier termine ainsi : « A mesure que la vérité fait des progrès, le domaine de la lune se rétrécit. »

Si, en 1833, le D[r] des Alleurs déplore le ralentissement de l'activité scientifique de l'Académie, les travaux astronomiques et météorologiques effectués par les académiciens restent pourtant nombreux, pendant les années précédant la guerre de 1870. Le pharmacien Morin a déposé sa correspondance météorologique, le professeur de mathématiques et de mécanique Lévy établit des graphiques de température, le médecin des épidémies Vingtrinier parle de la constitution médicale de l'atmosphère et des maladies épidémiques. Enfin, Frédéric Preisser, professeur de physique à l'Ecole supérieure des Sciences et au Lycée, publie ses considérations sur l'importance des observations météorologiques. Ce travail de Preisser obtient les suffrages de l'Académie qui en fait adresser copie au ministre de l'Instruction publique et à l'Académie des Sciences.

Ce stade local de la météorologie n'est qu'une étape. Le progrès des idées accompagne celui de la technique. Arago vient de présenter, en 1839, à l'Académie des Sciences les vues prises par Daguerre; les astronomes s'emparent de la photographie, les observatoires sont pourvus de lunettes modernes auxquelles s'adaptent des appareils photographiques et des spectroscopes; l'astrophysique est née, et la vie intime des astres apparaît aux yeux éblouis des chercheurs. A l'Observatoire de Paris, François Arago poursuit sa tâche malgré les vicissitudes et les charges de sa vie politique. Il a

confié à un jeune répétiteur d'astronomie à Polytechnique, Joseph Le Verrier, l'étude du problème des perturbations d'Uranus, cette planète découverte en 1781 par Herschell et dont les éléments de l'orbite avaient déjoué les calculs de Bouvard et des astronomes de l'époque.

Le Verrier calcula dix mois durant; il put enfin annoncer l'existence et la position de la planète perturbatrice. Le retentissement de ses travaux fut immense et sa célébrité inouïe. Mais Le Verrier est moins connu pour l'œuvre exceptionnelle qu'il a réalisée en organisant la météorologie sur un plan international. Ce Normand de Saint-Lô, doué d'un penchant irrésistible pour les sciences mathématiques, après sa sortie de l'Ecole polytechnique et un stage d'ingénieur à l'Administration des Tabacs, se fixa à Paris en qualité de répétiteur d'astronomie à Polytechnique pour donner libre cours à ses goûts. Sa rivalité avec Arago, la violence de son caractère ne le font pas apparaître sous les traits du doux astronome sous lesquels ce type de chercheur est plus généralement représenté; mais il possédait cette qualité indispensable qui caractérise le génie : l'imagination. Sa pensée, franchissant les limites de son cabinet et les frontières, énonça le principe de la solidarité de l'atmosphère; son énergie créa un réseau européen de renseignements météorologiques.

Les travaux entrepris jusque-là à l'échelon régional se bornaient à des relevés réguliers de température, de pression, de la force et de la direction du vent pour établir une climatologie locale sans liaison aucune avec les phénomènes pouvant survenir dans un territoire voisin; l'idée dominante était de découvrir, pour un lieu déterminé, un cycle du temps qu'il fait, par une connaissance géographique des lois qui régissent cette évolution du temps. Le Verrier qui, par l'esprit, avait conçu l'un des rouages les plus secrets de la mécanique céleste, s'attacha d'abord à construire l'outil qui permit aux générations suivantes d'étudier les problèmes de la circulation générale de l'atmosphère. En dépit des critiques, des idées préconçues, dès sa nomination en qualité de directeur de l'Observatoire de Paris, en 1854, il organise un réseau national puis international de renseignements en utilisant le télégraphe; il crée un Bulletin quotidien et un service d'avertissements télégraphiques aux ports. Les premières cartes sur lesquelles figurent les courbes d'égale pression barométrique paraissent au Bulletin avec un résumé de la

situation atmosphérique en général. Enfin, préoccupé de l'étude des tempêtes, il pressent la nécessité de surveiller l'évolution des phénomènes atmosphériques sur l'Atlantique et rédige les instructions nécessaires pour les capitaines au long cours. Pensant aussi à l'intérêt que présente pour l'agriculture la connaissance de l'évolution du temps, il développe en France les études de climatologie et obtient la création de nombreuses stations dans les écoles normales de province. Il voudrait même poursuivre l'étude des orages et songe à un service de renseignements spécialisé dans ce genre d'observations comme il en existe un de nos jours.

L'homme a été l'objet de nombreuses critiques, mais l'œuvre du savant, par son ampleur, par la sûreté du jugement qui l'a guidé, est capitale.

L'Académie de Rouen n'a pas ignoré ces travaux et le rapport du professeur de mathématiques Lévy, secrétaire de la Classe des Sciences, en fait mention en 1860. Il annonce également l'initiative du ministre de l'Instruction publique Rouland demandant la participation de l'Académie à la description scientifique de la Seine-Inférieure en liaison avec un comité de travaux historiques chargé de centraliser et de discuter les activités des sociétés savantes. Une place particulière dans cette description scientifique du département est réservée aux résumés de climatologie de Preisser qui s'est adjoint le concours du jeune Gully, alors attaché aux Ponts et Chaussées. Mais en 1863, Rouland n'est plus ministre de l'Instruction publique et c'est par un vœu que l'Académie exprime l'espoir de voir continuer son œuvre.

Nous avons conservé à l'Observatoire le souvenir de Ludovic Gully, président fondateur de la Société de l'Observatoire de Rouen, décédé en 1905. Sa vocation pour le professorat et la vulgarisation des sciences fut si puissante qu'il y consacra avec ardeur toute son existence. A vingt ans, son rêve était de créer dans cette ville une station astronomique pour ouvrir au public le chemin de la connaissance et de l'étude du ciel. Il réalisa son ambition et nous en profitons encore à l'heure actuelle, disposant des lunettes de 160 et de 140 à monture équatoriale et du télescope de 150 qui nous permettent d'accueillir chaque année des centaines de visiteurs.

Les élèves des écoles y trouvent, notamment, une possibilité pratique et matérielle de compléter leur expérience livresque. Notre

reconnaissance ne peut oublier que le budget limité d'une société savante ne saurait aujourd'hui envisager une telle installation. C'est aussi à Gully que nous devons une climatologie de Rouen publiée en 1899 et résumant ses observations et celles de ses prédécesseurs de 1845 à 1894. Cette tâche fut poursuivie après sa disparition par son successeur à la présidence de l'Observatoire, le chimiste en chef de l'Administration des Douanes Delehaye, décédé en 1940. Ces renseignements étaient communiqués régulièrement au Bureau d'Hygiène de la Ville et publiés au *Bulletin de l'Observatoire*.

L'inspecteur d'Académie Jubé tient au courant ses collègues des progrès réalisés en astronomie et ses communications apportent leur contribution à cette connaissance de l'architecture de l'univers qui se présente sous un aspect nouveau en cette fin de siècle. Le soleil prend sa place dans notre galaxie et si cette place le relègue au rang de simple étoile, l'observation de son activité, de sa constitution physique, apporte des renseignements précieux. Nous sommes à l'époque des découvertes de Janssen sur l'hydrogène des protubérances et de Lockyer sur l'hélium, l'atmosphère du soleil devient la chromosphère. Les méthodes employées et les solutions qu'elles ont pu donner aux problèmes considérés jusque-là comme insolubles permettent aux astrophysiciens de s'attaquer aux étoiles plus lointaines. A Rome, le Père Secchi; à Palerme, la Société des Spectroscopistes classent les étoiles suivant leurs spectres. En 1890, le *Henry Draper Catalogue* publié par l'Observatoire d'Harvard contient les spectres de dix mille étoiles; en 1928, ce catalogue en comprendra deux cent quarante mille.

Toute la documentation patiemment accumulée par tous ces précurseurs sur la climatologie de notre région a été réunie à la Section climatologie de l'Office national météorologique, à Paris; elle figure soit dans les *Annales du Bureau central météorologique de France*, ou bien dans les observations pluviométriques faites dans *La France septentrionale* de Victor Raulin, les *Atlas météorologiques de l'Observatoire de Paris*, l'*Etude des Climats de la France* par Angot, les *Tableaux du Service hydrométrique de la Seine*, ces derniers résumant les renseignements communiqués par les vingt-sept stations alors installées en Seine-Inférieure. Nous sommes déjà bien loin des mesures de pluie auxquelles se livrait Vauban en 1685 pour les jardins du Parc royal de Versailles.

Dans les dernières années du XIX^e^ siècle et au début de celui-ci,

l'Académie de Rouen accueille des hommes dont les noms sont familiers à notre souvenir. Le Dr Merry Delabost, l'inspecteur des Eaux et Forêts Barbier de la Serre, les professeurs de sciences Canonville-Deslys et Lecaplain, l'abbé Vacandard, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées Lechalas, le chimiste Gascard.

Depuis la mise en place du réseau international de Le Verrier, la météorologie s'était bornée à établir des statistiques, des moyennes, sans y trouver les enseignements recherchés. Le développement de la science météorologique se caractérise par une prise de contact avec le milieu à trois dimensions qui nous environne. Les besoins de la navigation aérienne et les facilités que procura la radio firent sentir à l'homme du XXe siècle cette notion d'océan, de fluide, qui lui était indispensable pour analyser et rechercher les lois d'une dynamique de l'atmosphère.

C'est à Léon Tesserenc de Bort, dont l'Observatoire de Trappes, près de Versailles, porte le nom, que l'on doit la découverte et l'étude de la stratosphère, trente ans avant l'ascension du professeur Picard, suivie en 1935 de l'ascension des Américains Stevens et Anderson. Tesserenc de Bort utilisa les ballons-sonde équipés d'appareils enregistreurs dont le retour au sol était assuré par un parachute. Cette méthode présentait l'inconvénient de n'apporter les renseignements qu'avec un certain retard. Elle est perfectionnée maintenant par les météorographes dont sont munis certains avions et par le radio-sondage qui transmet automatiquement les chiffres recueillis par le ballon-sonde à l'opérateur de la station.

La complexité des problèmes que présente l'étude du milieu aérien est due à l'ampleur de ce milieu, aux facteurs qui influencent ses variations, ainsi qu'à la difficulté pour le technicien de réaliser au laboratoire les conditions existant dans l'atmosphère.

Les éléments terrestres du problème comprennent : l'inclinaison de l'axe de la terre sur le plan de l'écliptique, la rotation de notre globe dans sa course annuelle autour du soleil, et la force centrifuge qu'elle développe, la répartition des océans et des continents sur les deux hémisphères, les variations de leur potentiel d'échauffement, la structure du sol, substratum et relief, le rayonnement tellurique. A cette énumération, il faut ajouter les facteurs extérieurs : le rayonnement solaire, les variations du champ de pression entretenu par la chaleur solaire, le magnétisme, les rayons cosmiques.

Tout cet ensemble intervient dans la circulation générale de l'atmo-

sphère. Le résultat, c'est le temps que nous subissons. Ce flux d'air éternellement en mouvement nous apporte la chaleur des tropiques, le froid de l'arctique, la pluie et la neige de l'humidité évaporée des océans, la tempête ou le calme. Il affecte notre vie journalière, notre santé, notre sort, notre comportement et probablement la croissance et l'avenir de nos enfants.

Troposphère, tropopause, stratosphère, haute atmosphère ou inosphère, chacune de ces couches, limitées en altitude, les unes expérimentalement, les autres empiriquement, sont le cadre des phénomènes dont nous éprouvons directement ou indirectement les effets.

Dans la troposphère évoluent les hydrométéores; elle contient les trois quarts de l'air atmosphérique et presque toute la vapeur d'eau; elle se matérialise à nos yeux par ses variations continuelles de coloris, de systèmes nuageux, elle transporte toutes les manifestations visibles ou sensibles du temps qu'il fait dans ses 10 à 18 kilomètres d'épaisseur. Cette vapeur d'eau en suspension change d'état par condensation suivant les variations de température et de pression; la turbulence et les centres de condensation, ions ou noyaux neutres, participent à sa transformation. Les systèmes nuageux sont donc la représentation de l'évolution du temps, une classification s'imposait. Un premier Atlas international fut établi en 1896, mais il fallut attendre 1932 pour l'unification de l'Atlas international et des états du ciel; la météorologie disposa alors d'un instrument de travail normalisé et commun à l'échelle mondiale, à son champ d'action.

En contact avec la structure de notre sol dans toute sa diversité, toujours en mouvement, la masse d'air de la troposphère ne présente pas une décroissance homogène et régulière de température avec l'augmentation de l'altitude, on y rencontre localement des inversions de température; cependant, à l'exception des premiers 1.000 mètres particulièrement troublés, le thermomètre descend en principe à raison d'environ 6° chaque fois que l'on s'élève d'un kilomètre, mais il a été nécessaire de donner un plafond à la troposphère ou une base à la stratosphère, parce que les conditions physiques se modifient à une certaine altitude et ce plafond c'est la tropopause, c'est la zone où la température cesse de décroître, où l'air s'est raréfié, où l'humidité a presque disparu. Phénomène étrange, son altitude et sa température varient suivant les différents points du globe et la situation météorologique du moment; la tropopause est plus élevée et plus froide à l'équateur qu'au pôle.

Quant au domaine de la stratosphère, il n'est pas limité; son investigation appartient au temps présent et nous entrouvrons seulement avec prudence cette porte derrière laquelle les phénomènes naturels ne sont plus à l'échelle humaine. L'homme a pu atteindre en ballon 22 kilomètres dans une nacelle hermétiquement close, mais avec des conditions de descente incertaines pour sa sécurité. A cette altitude il avait en dessous de lui 95 % de l'atmosphère, mais il était encore protégé contre les mortels rayons ultra-violets du soleil par une mince couche d'ozone qui entoure la terre à environ 25 kilomètres, distance où la température remonte et atteint plus de 50° en raison de cette absorption des rayons ultra-violets et infra-rouges. A cette altitude le silence absolu règne, les molécules de l'air n'étant plus assez denses pour transmettre les ondes sonores, la stratosphère devient la ionosphère, siège des phénomènes électromagnétiques, du bombardement des molécules de l'air raréfié par les rayons cosmiques et dont les trois couches réfléchissantes principales s'étendent jusqu'à 450 kilomètres. Ces couches renvoient les ondes courtes de radio comme un miroir ferait de la lumière, les deux premières, celles qui sont inférieures, disparaissent la nuit quand le soleil est couché, mais la troisième persiste nuit et jour.

Les expériences américaines qui se poursuivent actuellement à White-Sands, dans le Nouveau-Mexique, avec des engins autopropulsés, équipés d'appareils enregistreurs, ont précisé par une reconnaissance directe les hypothèses des physiciens qui disposent d'autres moyens d'investigation indirects. Les cameras ont pu enregistrer toute une ascension jusqu'à 120 kilomètres. Nous sommes maintenant certains de la présence de ces anneaux de réchauffement de la température à des altitudes différentes et nous avons augmenté nos connaissances dans le domaine de l'ultra-violet par les spectres solaires pris à 88 kilomètres. Ce programme d'exploration quantitative de l'ionosphère n'est qu'à ses débuts, nous sommes à la limite où les notions de la physique expérimentale s'évanouissent et une physique nouvelle reste à créer. L'observation continue des manifestations du monde extérieur sur notre haute atmosphère contribue à cette recherche et au Congrès météorologique de Torento du mois d'août 1947, il a été fréquemment question de ce domaine mystérieux des relations entre les phénomènes solaires et terrestres.

Enfin, la lumière des aurores analysée au spectroscope nous renseigne sur la composition des gaz présents dans l'ionosphère et

comment ils sont modifiés par les rayons ultra-violets et le bombardement solaire qui perturbe les couches réfléchissantes dont l'importance est si grande pour nos transmissions par radio. L'Observatoire de Meudon est spécialisé dans cette surveillance constante de l'activité solaire.

Nous supposons que notre soleil et les étoiles sont de gigantesques piles atomiques, mais nous ne connaissons pas le mécanisme des éruptions solaires dont les taches sur la surface et les protubérances dans la chromosphère sont les manifestations visuelles toujours impressionnantes à observer ; mais nous connaissons les manifestations du rayonnement invisible qui en émane. Elles sont de deux ordres : influences immédiates des ondes qui perturbent, percent les couches supérieures de notre ionosphère et en brisent ainsi l'homogénéité ; influences plus tardives des particules électrisées responsables des aurores boréales.

Comment ne pas attribuer à cette énergie libérée, déchaînée dans notre haute atmosphère des actions particulières sur l'équilibre des masses en suspension dans la troposphère, surtout si l'on ajoute à ce flux extérieur le rayonnement cosmique qui provient peut-être des autres soleils qui composent notre galaxie et des nébuleuses de l'espace intersidéral. Energie redoutable, puisque le cerveau humain pourrait concevoir théoriquement des engins capables d'échapper à notre gravitation, mais qui, matériellement, dans leur carapace métallique et leur combustible chimique, ne résisteraient sans doute pas à son rayonnement corpusculaire.

Comment ne pas être tentés de rechercher les influences physiologiques et pathologiques de ces rayonnements sur les humains, sur toutes les manifestations de la vie sur terre, si diverses soient-elles. Bien des médecins s'y sont attachés, la cosmobiologie est une science de création récente, elle peut progresser de pair avec l'héliométéorologie qui recherche une concordance des états de la photosphère solaire avec ceux de notre propre atmosphère.

Nous possédons maintenant un réseau météorologique organisé. La prévision du temps exige des moyens considérables qui ne peuvent être mis à la disposition que d'un service national, et ce service vient de s'accroître de la frégate *Laplace* en station dans l'Atlantique avec une dizaine d'autres navires des Nations Unies. Nous disposons de nombreuses stations de radio-sondage qui permettent de dresser plusieurs fois par jour des cartes synoptiques

complètes à des niveaux échelonnés en altitude. Le pilote qui part de l'aéro-gare du Bourget ou d'Orly pour Stockholm, New-York ou Dakar connaît, par une carte qui lui est remise par le service des prévisions, le temps qu'il rencontrera sur sa route, la hauteur des nuages et leur épaisseur, la direction et l'intensité du vent. Son avion sera chargé en carburant et en fret suivant l'altitude qu'il devra atteindre ou la route qu'il devra prendre pour survoler ou éviter les zones de perturbation. Enfin, les émissions par radio nous donnent plusieurs fois par vingt-quatre heures les prévisions du temps à l'usage des pêcheurs, des agriculteurs et de l'homme de la rue.

Ce n'est pas seulement pour assurer la sécurité de leurs lignes aériennes et maritimes que les nations ont installé des stations d'observation aux confins des pôles, mais aussi pour y poursuivre des études sur la prévision du temps à longue échéance, études axées sur l'astrophysique et la géophysique. Que ce soit au Sahara, au Spitzberg, au sommet de la Jungfrau ou au milieu du Pacifique, des hommes, nuit et jour, sont attachés à cette tâche immense dont nous sommes tous les bénéficiaires, que nous critiquions leur œuvre ou non.

Il appartient à l'homme du XX^e^ siècle d'utiliser pour son bien-être matériel, pour sa sécurité, cet instrument que lui a donné la science et nous pouvons, en revenant à l'ère locale météorologique de nos prédécesseurs, mais avec tout ce que nous avons appris depuis, développer sur le plan régional les avantages que doit nous procurer la connaissance de la climatologie dans ses applications à l'agriculture, à l'industrie, à la médecine et à l'urbanisme.

Inconsciemment, les hommes ont réagi depuis des siècles à ces manifestations du temps qu'il fait, par l'adaptation de leurs cultures, par l'aspect de leurs demeures, par leur mode de vie. Leurs caractères se sont façonnés. Nous éprouvons en Normandie, dans ses grandes lignes, les avantages et les inconvénients du climat maritime ; mais la circulation de l'atmosphère, l'évolution du temps est affectée localement par des facteurs géographiques et la climatologie nous en fait connaître toute l'importance. Les limites de notre province sont toutes différentes et elle est liée par ces limites aux conditions dominantes qui règnent sur la Picardie, l'Ile-de-France et la Bretagne. La mer nous apporte son flux d'air chargé d'humidité, mais le réchauffement ou le refroidissement inégal de cette masse d'eau par rapport à celui de notre côte crée, sur toute la longueur de ce

front, une zone particulière quand cette inégalité peut se faire sentir. A cela s'ajoute le vaste sillon de l'estuaire de la Seine, de sorte que le climat du Havre ne peut être comparé à celui de Dieppe ni à celui de Rouen. Les cartes montrant la durée de l'insolation en France indiquent une zone de 50 kilomètres environ autour du Havre où la moyenne annuelle d'insolation est de mille huit cent soixante-quinze heures, alors qu'elle n'est plus que de mille sept cent cinquante autour de Rouen. Faut-il attribuer en partie à cette faveur particulière la différence de tempérament si souvent notée par les voyageurs entre les habitants de ces deux villes? A titre de comparaison, la région de Toulon jouit de trois mille heures environ d'insolation en moyenne par an.

Nous devons nous considérer comme très privilégiés si nous pensons aux températures extrêmes qui ont été relevées sur notre globe : le 13 septembre 1922, on a noté à El Azziz, en Lybie, + 58° et — 68° le 5 février 1892 à Ver Khoiansk, en Sibérie. Nous nous plaignons de la pluie, mais que dirions-nous de Bagnio, dans l'île de Luçon, aux Philippines, où le 14 juillet 1911, en vingt-quatre heures, la hauteur de la pluie tombée a atteint 106 centimètres; il est vrai que dans ces régions chaudes, 1 kilomètre cube d'air humide peut contenir 23.000 tonnes de liquide en puissance. Ces chiffres peuvent nous permettre d'envisager avec plus de sérénité nos gros orages du mois de juillet ou d'août, où nous relevons entre 3 et 6 centimètres au maximum de hauteur d'eau tombée.

La prévision du temps, la climatologie, par la complexité des problèmes posés, sont liées intimement à notre vie journalière. Nous n'y songeons peut-être pas assez souvent. Le développement de la science météorologique, par ses applications et sa vulgarisation dans tous les domaines nous intéresse tous, quelle que soit notre activité professionnelle. La recherche de l'explication des phénomènes, elle, appartient au savant.

« La vraie science expérimentale, écrivait Claude Bernard, ne donne à l'homme la puissance qu'en lui montrant ce qu'il ignore. »

La météorologie nous a montré qu'elle avait été édifiée par le travail et l'entente des hommes de toutes les nations, c'est une création à l'échelle mondiale, ou les petits et les grands ont besoin de s'aider les uns les autres. Puissent l'exemple et la leçon nous servir. C'est un fait assez rare pour mériter d'être signalé.

13 octobre 1948.

LE PROCÈS DE LA LUNE

REPONSE
AU DISCOURS DE RECEPTION DE M. LEMARIGNIER.

Par M. M. PELLET

MONSIEUR,

IL est fréquent qu'un nouvel académicien ait, avant le jour de sa réception, pris déjà contact avec ses aînés lors de quelque séance publique de notre Compagnie; il est beaucoup plus rare qu'il ait eu l'occasion d'assister à une réunion ordinaire, en principe privée, et qu'il ait été convié à y prendre la parole. Ce dernier cas est cependant le vôtre; il remonte à la séance du 30 juin 1945 au cours de laquelle un de nos concitoyens, M. Lejolivet, présenta à l'Académie un calendrier perpétuel d'une réalisation apparemment fort simple et en conséquence fort ingénieuse. Comme à l'époque, nous n'avions en nos rangs ni mathématicien, ni astronome, pas même un astrologue, nous dûmes faire appel à vos lumières pour éclairer notre lanterne sur un pareil sujet et nous permettre d'apprécier cette communication.

Vous avouerai-je que, dès ce jour, beaucoup d'entre nous songèrent à vous accueillir dans notre classe de sciences.

Mais si vous avez rapidement fait la conquête de vos futurs collègues, il ne vous en a pas moins fallu passer par toutes les formalités que comporte une élection. L'Académie, plus que bi-centenaire, pourrait-elle renier le prudent proverbe : *Chi va piano va sano* ? Puisque nous vivons aujourd'hui le dernier acte de cette pièce, qui n'est ni une tragédie, ni une comédie, je veux vous féliciter bien sincèrement d'en être le héros.

Nous venons d'entendre un discours très brillant et très documenté; il nous a fort intéressés mais non pas étonnés car nous connaissions et votre personnalité et vos travaux. Comme il est d'usage que nos invités et nos collègues en soient informés publiquement, je ne veux point manquer à l'agréable mission dont m'a chargé notre Président.

Vous êtes né à Rouen en 1897 tandis que M. votre père était directeur général de la Compagnie d'Assurances « La Mutuelle-Vie », société qui l'avait accueilli dès sa fondation ; soit comme secrétaire général, soit comme directeur adjoint, soit enfin comme directeur général, Emeric Lemarignier a toujours manifesté, dans ses différents postes et jusqu'à sa mort, une activité considérable que sa belle intelligence valorisait infiniment.

Héritier de telles qualités, vous avez tenu, Monsieur, à suivre cet exemple dès le début de vos études, faites au Lycée Corneille, dans la branche latin-langues. Une première guerre devait venir interrompre votre labeur puisque vous voici, dès 1915, mobilisé dans l'aérostation à Saint-Cyr, puis aux Armées de janvier 1917 jusqu'à la fin des hostilités. Votre séjour au front dans le dur secteur du Chemin des Dames et dans le périlleux service des ballons d'observation — nous les appelions des saucisses — vous donne droit à la carte du combattant alors que vous avez à peine vingt ans. Démobilisé après l'armistice, vous entrez temporairement à Sarrebruck, dans le service administratif des Mines de la Sarre.

En 1922, ce sont les affaires d'exportation qui vous attirent à Paris. Mais comment rester en place quand on est sans cesse en rapport avec l'étranger ? Aussi l'on vous voit partir soit temporairement vers l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, la Suisse, la Scandinavie, soit pour de plus longs séjours de l'autre côté du Détroit où vous demeurez à Londres de 1926 à 1928 et de 1938 à 1939. Tous ces déplacements vous permettent d'ailleurs d'acquérir des connaissances linguistiques multiples et approfondies... et beaucoup d'autres également.

Les événements de 1939 vous mobilisent à nouveau et vous êtes alors attaché au Cabinet militaire du Ministre de l'Air, service des opérations et renseignements. Après juin 1940, vous rentrez dans votre ville natale où depuis vous assurez les fonctions de directeur commercial des Boulonneries de Rouen.

Cependant la journée de huit heures ne suffit pas à votre activité car, à côté de votre labeur quotidien dans l'industrie, vous vous intéressez, pour votre satisfaction personnelle, à diverses branches extra-professionnelles que les titres ci-après permettent de caractériser ; vous êtes en effet :

— Membre de la Société astronomique de France depuis 1927 ;

— Membre de la Société de Géographie de Washington depuis 1935 ;

— Vice-président de l'Observatoire de Rouen depuis 1932;

— Membre du Bureau de la Société normande d'Etudes préhistoriques;

— Membre du Bureau de la Société des Amis des Sciences;

— Membre du Comité départemental de Météorologie;

— Président de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole d'organisation scientifique du Travail, Ecole dont vous avez été l'élève en 1941-1942. Il faut aussi vous féliciter, Monsieur, d'avoir pu recommencer à suivre régulièrement des cours pendant deux ans alors que vous aviez dépassé la quarantaine et que vous aviez pris part à deux guerres; c'est un acte remarquable de courage et de volonté.

Créateur et organisateur d'un poste de météorologie à l'Observatoire de Rouen, vous continuez à en assurer le fonctionnement et contribuez à l'établissement d'une prévision rationnelle de la pluie et du beau temps, ce qui, en cette ère de navigation aérienne et de traitements des végétaux aux pesticides, est du plus grand intérêt pour beaucoup de nos concitoyens.

Chargé de cours sur l'organisation scientifique à la Société industrielle de Rouen, vous faites en outre et souvent des conférences fort suivies de vulgarisation sur la météorologie et l'astronomie.

L'astronomie! Comme il doit être délassant pour l'esprit de se détacher de notre pauvre petit monde en allant de temps à autre, sur la Fontaine Sainte-Marie, à la chasse aux étoiles dans l'immensité de la voûte céleste, et cela sous un beau clair de lune !

La lune ! quel dommage que Cyrano de Bergerac ne nous ait jamais dévoilé le septième moyen qu'il avait utilisé pour y monter ! Que d'astronomes, de chimistes, de physiciens, voire de touristes et peut-être d'amants auraient refait cette ascension pour tenter de dévoiler les secrets de Phébé et les mystères qui l'entourent !

Oh ! je sais que, grâce au radar, certaines ondes ont été envoyées vers la lune il y a quelques mois et qu'elle a consenti à nous en retourner l'écho; quelques échos à la manière journalistique eûssent beaucoup mieux fait notre affaire et satisfait notre curiosité.

Notre ignorance est en réalité si grande que nous ne sommes même pas fixés exactement sur les influences que notre satellite exerce sur la terre puisque toutes les récentes recherches apparaissent presque aussi discordantes dans leurs déductions que les anciennes légendes pouvaient l'être dans leurs affirmations.

Le procès de la lune est toujours en suspens ! Voulez-vous que nous feuilletions quelques pièces de son dossier ? Elles ont été choisies le plus souvent, par déformation professionnelle sans doute, parmi celles présentant quelque rapport, soit avec la production agricole, soit avec le temps, vilain ou beau, dont l'action sur cette dernière est si importante.

Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que ce sujet est évoqué devant l'Académie. En 1828, l'abbé Gossier a présenté un long mémoire intitulé : *Essai sur les Influences lunaires, dont* il demeura un ardent détracteur ainsi que nous le verrons plus loin. Ne fut-il pas suffisamment éloquent ou son mémoire eut-il le tort de ne pas être assez diffusé ? Toujours est-il que la lignée des lunistes ne s'est nullement éteinte.

On peut remonter très loin dans l'antiquité avec l'assurance de trouver toujours quelque texte relatif à l'influence de la lune sur la terre.

Fou-Li, premier empereur de Chine et le plus ancien astronome de ce pays, s'en est préoccupé ; ne considère-t-il pas que la lune, qu'il situe curieusement au domicile du Tigre blanc, est à l'origine de la saison pluvieuse de la terre, celle-ci n'ayant pour résidence que le maigre logis de la Tortue noire.

Nous citerons en passant les noms de Virgile et de Pline l'Ancien de qui s'inspirèrent de nombreux auteurs d'almanachs pour prédire le temps ou conseiller les paysans dans leur métier.

Nous nous arrêterons plus longuement sur un vieil ouvrage datant de 1564 : *La Maison rustique*, de Maistre Charles Estienne et Maistre Jean Liebault ; la prévision du temps y est particulièrement à l'honneur.

« Si la lune récemment nouvelle a ses cornes obscures, mais si la corne haute du dit croissant est plus obscure que la basse, il pleuvra au décours ; mais là où la basse est plus obscure que la haute, c'est qu'il pleuvra au dernier quartier. Si la lune, étant pleine, est environnée de vapeurs et présente un ou plusieurs cercles noirs ou épais, le laboureur observera la qualité du quatrième jour de la lune (ou comme d'autres le veulent, le cinquième) car en ces jours-là gît l'apparence de tout le cours d'icelle, soit en pluie, soit en vent, soit en beau temps. »

Mais les plantes apparaissent à nos deux auteurs plus sensibles encore à l'action de Phébé puisque, d'après eux, « il faut, au

croissant de la lune, tailler la vigne maigre, cueillir le lin, les fourrages et les racines, mais non point les oignons; tandis qu'au décroissant l'on doit émonder, ébrancher les arbres fruitiers, cueillir les poires, les pommes, vendanger la vigne et couper le bois d'œuvre. Enfin, aux abords de la nouvelle lune, couper le bois de chauffage, semer les herbes et planter les arbres fruitiers. »

Les avis de ces deux précurseurs de la technique agricole intéressent aussi les animaux, et pour ne parler que des bêtes champêtres, « le fermier ne tuera jamais au décroît de la lune les porcs, moutons, bœufs, vaches et autres, desquels il veut faire provision pour la nourriture de sa famille; car la chair tuée au défaut de la lune se diminue de jour à autre et il lui faut beaucoup de feu et de temps pour cuire. »

« Et si l'on doit châtrer les verrats et les bouvelets tandis que la lune décroît, ce n'est qu'en nouvelle lune qu'il faut mettre à couver. »

Cependant, Maistre Estienne et Maistre Liebault étendent leurs conseils au bénéfice de l'homme, traitant en plusieurs pages de l'influence de la lune sur le gouvernement de celui-ci pour s'en servir en temps et lieu; et ces auteurs énumèrent pour chaque jour ce qui peut découler de bien ou de mal; en voici un extrait où astrologie et superstition semblent s'être donné rendez-vous :

« Au premier jour de la lune Adam fut créé : si à ce jour quelqu'un tombe malade, la maladie sera longue mais le malade guérira. Les songes que la personne fera la nuit seront joyeux et l'enfant qui naîtra ce même jour sera de longue vie. »

Je vous fais grâce des caractéristiques des autres jours qui ne sont ni plus ni moins spécialement fastes ou néfastes que celles du premier d'entre eux.

En 1796, plus de deux cents ans après la publication de la *Maison rustique*, l'abbé Rozier lance, en deux gros volumes, son *Cours complet d'Agriculture*, dictionnaire analogue au Larousse agricole de notre époque.

Autant la terre apparaît « lunatique » pour les auteurs de la *Maison rustique*, autant pour celui du *Cours d'Agriculture* notre globe reste indifférent aux influences de Phébé. Et c'est dans un esprit et un style sensiblement proche du nôtre qu'il aborde la question et prétend à son tour la résoudre... définitivement.

Il ne s'attache pas d'ailleurs à l'action lunaire sur le temps, mais à ses effets sur la végétation et les produits agricoles, effets qu'il conteste en s'appuyant tantôt sur d'apparentes bonnes raisons, tantôt sur des expériences personnelles.

Le voici fulminant contre les idées de son temps :

« Non seulement le peuple, le simple habitant de la campagne a de fausses idées sur la lune et abandonne son esprit à une foule de préjugés sur cet astre, mais combien de gens encore qui d'après leur fortune ou leur naissance devraient être instruits le sont peu à cet égard. L'influence que l'on attribue à la lune sur presque toutes les opérations rurales entraîne souvent dans de fausses-manœuvres. »

« L'opinion que tel quantième de la lune influe beaucoup sur la qualité du bois que l'on doit couper, de la forêt que l'on se propose d'abattre, est assez généralement répandue ; mais malheureusement pour les partisans de cette opinion, ils ne sont pas d'accord entre eux sur un quantième décidé ; les uns prétendent qu'on doit abattre en nouvelle lune, les autres lorsqu'elle est dans son plein, et quelques uns tiennent pour le dernier quartier. Cett diversité prouve seule combien peu sont décisives les prétendues expériences que certains observateurs disent avoir faites pendant trente ou quarante ans. »

La question de l'obtention des fleurs doubles a également préoccupé l'abbé Rozier ; il a été frappé par les peines et recherches auxquelles se sont soumis de nombreux fleuristes pour multiplier en particulier les pieds à fleurs doubles de giroflées.

Dès l'âge de vingt ans l'abbé Rozier était, selon sa très belle expression, un « fleurimane », tout comme d'autres sont mélomanes ; à ce moment, encore « confiant dans le savoir des vieilles personnes », qui tant chez les humains que chez les singes trompaient alors la jeunesse, il voulut « suivre aveuglément tous les arcanes des fleuristes » ; mais il constata sans tarder que « l'embonpoint des fleurs venait autant de l'excellence de leur nourriture que de la manière des saisons ».

Cependant, certains produits de la ferme sont également visés par ses adversaires qui prétendent, toujours dans le même esprit, que le vin est soumis au despotisme de la lune et que dans tous les pays de vignoble on doit le soutirer dans la pleine lune de mars.

Comme cette lune fixe la fête de Pâques et que celle-ci a pour

dates extrêmes possibles le 21 mars (1598) et le 25 avril (1734), l'abbé Rozier estime qu'il peut exister de très grandes différences de température au cours de cette période, surtout en tenant compte de l'étendue du vignoble en direction nord-sud ; et puisque le soutirage du vin doit être effectué avant les chaleurs, l'on comprend que ce n'est pas une date dépendante de la lune de mars qui puisse être prise en considération dans les soins réclamés par les boissons fermentées.

A partir du milieu du XVIII[e] siècle, la spécialisation entre en jeu dans la querelle des lunistes et des antilunistes ; il y a ceux qui s'occupent surtout des influences sur l'atmosphère et en conséquence sur le temps ; on y rencontre des astronomes, des physiciens, des météorologistes, et parmi eux des prêtres et des soldats. On trouve également ceux qui s'intéressent à l'effet de la lune sur la matière vivante et principalement sur la végétation des plantes ; ils ont pour apôtres des physiciens, des chimistes, des jardiniers... professionnels ou amateurs.

Si vous le voulez bien, nous allons suivre maintenant séparément les uns et les autres.

Toutefois, avant de reprendre l'évolution du procès de la lune dans le cadre de son action sur l'atmosphère terrestre, revoyons ensemble quelques phénomènes cosmographiques :

Nous savons que la lune, bien que sa masse soit quatre-vingts fois moindre que celle de la terre, exerce sur celle-ci une attraction dont le phénomène des marées est le plus apparent parce qu'il agit sur une masse liquide considérable dont la mobilité accentue les effets.

Vous donnerai-je une idée de l'intensité toute relative de cette force en vous disant qu'un homme de quelque 80 kilogs se trouve allégé de 10 milligrammes lorsque la lune passe au-dessus de sa tête par rapport au poids qu'il accuse lorsque cet astre est au-dessous de l'horizon.

On a également émis l'hypothèse d'une attraction sur la masse liquide interne de notre globe ; périodiquement soulevée par l'effet des marées souterraines, cette masse viendrait heurter la croûte extérieure terrestre d'où une origine possible des tremblements de terre ; c'est du moins la thèse d'un professeur de la Faculté de Dijon, M. Perrey, qui a crû trouver dans la fréquence des phénomènes sismiques une périodicité en rapport avec les mouvements de la lune.

Mais l'attraction exercée par la lune ne se fait pas seulement sentir sur les masses solides ou liquides; elle agit également sur les gaz et en particulier sur l'atmosphère qui nous entoure; la marée atmosphérique pourrait ainsi provoquer dans certaines régions, celle du Cap Horn en particulier, des différences de pression atteignant 5 m/m, parfaitement capables de déterminer quelques intempéries locales.

L'astronome Laplace, qui a admis l'influence des flux et reflux de l'atmosphère terrestre, n'a chiffré pour nos régions que des différences de pression voisines de 8 dixièmes de millimètres; et comme ces oscillations résultent de l'action simultanée de la lune et du soleil quant à leur masse, il en a déduit que la part spéciale de notre satellite est inappréciable; on admet cependant que l'attraction lunaire sur notre globe est en moyenne quatre fois plus grande que celle exercée par le soleil à cause de sa proximité, toute relative d'ailleurs.

La puissance d'attraction n'est pas seulement modifiée par ce fait que la courbe que suit la lune autour de la terre est une ellipse assez allongée permettant d'observer une différence de 50.000 kilomètres entre les distances maxima et minima qui peuvent exister entre les deux globes; elle dépend aussi de l'obliquité du plan de l'orbite lunaire sur l'écliptique et des positions relatives du soleil et de la lune par rapport à la terre : ces diverses influences nous apparaissent matérialisées par les intensités diverses des marées.

Etant donné ceci, quarante années d'observations ont autorisé Toaldo, astronome italien, aux conclusions suivantes basées principalement sur ces faits que d'une part les hauteurs moyennes du baromètre sont plus grandes lorsque la lune est apogée que lorsqu'elle est périgée, et que d'autre part la période de l'apogée lunaire est voisine de neuf ans :

« Les révolutions périodiques de la lune doivent amener de semblables mouvements aux mêmes époques dans le cours des années; la même situation de la lune dans son orbite tombant tous les neuf ans aux mêmes jours, nous aurons, tous les neuf ans, un retour et une répétition des mêmes phénomènes atmosphériques aux mêmes saisons et aux mêmes jours. Chaque année nous déroulera la même série, les mêmes vicissitudes, les mêmes défauts ou les mêmes excès de froid ou de chaud, de sec et d'humidité, de jours sereins et de jours nébuleux que la neuvième année en arrière. »

Un peu plus tard, Herschel, célèbre par sa découverte de la planète Uranus, prédit le temps en se rapportant aux phases de la lune, ses conclusions pouvant, d'après l'abbé Gossier, se résumer ainsi :

« Plus le moment des phases est près de minuit, plus le temps sera beau l'été ; mais plus il est près de midi moins beau sera le temps. »

Or, si cette théorie avait quelque valeur, cela permettrait d'établir un almanach perpétuel pour le beau et le mauvais temps. Sur ce, notre ancien confrère se prit à excuser Herschel en soulignant qu'il fit cette ultime découverte vers la fin de sa vie alors qu'il devait être bien fatigué.

Vers la même époque, le maréchal Bugeaud lance d'Algérie une formule, que certains attribuent à un moine espagnol, et qui ressemble quelque peu à certaine devinette classique de mon enfance : « La lunaison entière se comporte comme le cinquième jour onze fois sur douze, si le temps ne change pas au sixième ; d'autre part le quatrième jour détermine le temps du mois neuf fois sur douze si le temps du sixième jour ressemble à celui du quatrième ! » N'est-on pas tenté d'ajouter : Trouver l'âge du capitaine... sinon celui du maréchal à l'époque où, comme Herschel, il se fit l'apôtre d'une règle assez déconcertante.

Par contre, dans les premières années du XIX^e^ siècle, un savant anglais, Berrington, aurait conclu, après vingt-cinq ans d'observations météorologiques faites dans l'intention spéciale de trouver quelque rapport entre les phases de la lune et les phénomènes qui troublent l'atmosphère, qu'il n'existait aucune correspondance entre eux.

En 1828, l'abbé Gossier, d'accord en cela avec Berrington, prend la contrepartie de toutes les prophéties météorologiques d'essence lunaire, du moins quant aux phases de notre satellite.

Dans sa communication à l'Académie de Rouen, il écrit :

« Il n'y a entre les marées de l'océan et les variations de l'atmosphère aucun rapport, aucune ressemblance, aucune analyse. D'un côté tout est parfaitement régulier, tout procède avec l'uniformité et la gradation les plus complètes ; de l'autre tout est brusque, saccadé ; tout annonce, non pas l'influence soutenue et constante d'un corps

céleste, mais l'influence de causes partielles, l'influence peut-être de vents accidentels modifiés par des localités particulières. »

Et, avec une pointe d'ironie, il ajoute : « L'habitant de nos contrées méridionales attend souvent la pluie de la même lune et de la même phase dont celui des régions septentrionales espère le retour d'un ciel serein avec quelque raison. »

Entre temps, divers astronomes ont aussi relevé un certain nombre d'observations dont l'étude a permis au R. P. Luis Rodez, directeur de l'Observatoire de l'Ebre, en Espagne, les déductions suivantes : « La quantité de pluie est plus grande aux maxima d'écart de la lune avec l'équateur céleste, plus forte aussi lorsque la lune est plus près de la terre, enfin pendant les heures correspondant aux passages supérieurs et inférieurs de la lune au méridien avec un léger retard par rapport à la phase. »

Qu'en termes élégants ces choses-là sont dites ? Ne serait-on pas tenté de leur préférer la tirade des « cornes obscures » de Maître Charles Liebault ?

Quant à l'abbé Moreux, le savant directeur de l'Observatoire de Bourges, il reste assez sceptique sur l'importance des effets de la lune sur les variations de notre atmosphère ; il conclut en ces termes : « La lune agit sur le temps mais d'une façon plutôt faible ; en tout cas le proverbe : « changement de lune, changement de temps » est manifestement faux puisque même les écarts de pluie ne se produisent pas avec autant d'intensité quant la lune se renouvelle et sont plutôt sensibles au moment de la pleine lune. »

De nos jours, les très nombreuses observations faites sur toute la surface du globe, grâce à la multiplicité des postes météorologiques, ont déjà permis à des savants contemporains de rapprocher dans le temps les différentes intempéries que nous subissons avec les divers phénomènes lunaires et de rechercher certaines périodes communes à quelques-uns de leurs retours.

Dès lors on fait appel à la statistique, cette science dont on ne saura jamais si elle permet de tirer des conclusions exactes en partant de bases fausses... ou inversement.

Après Toaldo, divers astronomes dont Lockyer et Rawson pour l'Afrique du Sud, puis Russel pour l'Australie ont signalé un retour des sécheresses tous les dix-huit ou dix-neuf ans ; Levine a montré que certaines variations barométriques présentaient à Paris un cycle de quatre-vingt-treize ans tandis que l'abbé Gabriel, qui

fait en Normandie la pluie et le beau temps, a mis en évidence des cycles de cent quatre-vingt-six ans, de trois cent soixante-douze et de sept cent quarante-quatre ans, tous ces nombres étant multiples de 93, comme celui-ci est lui-même sensiblement multiple de 18, exactement 18,6; Garrigou, Lagrange et le Père Dechevrens ont confirmé ce cycle de cent quatre-vingt-six ans en ce qui concerne les variations de la pression, de la température et de la pluie dans nos régions.

Or le nombre de 18,6 est sensiblement voisin d'une part de la période de rotation du nœud ascendant de l'orbite lunaire (dix-huit ans et demi), d'autre part du cycle de dix-huit ans et onze jours qui régit le retour des éclipses, celles de 1948 étant, par exemple, les mêmes que celles de 1930 et de 1912.

De fait, on a constaté que de 1712 jusqu'à 1917, sauf pour l'année 1839, treize étés distants de dix-huit années ont été anormalement chauds, entre autres 1731, 1749, 1767, 1785, 1803, puis 1893, 1911, 1929, 1947.

Ces mêmes statistiques ont également montré à mon camarade Joseph Sanson, directeur adjoint de l'Office national météorologique, de qui je tiens ces derniers chiffres, que ces étés très chauds ont été précédés d'hivers très froids mais suivis d'hivers relativement doux.

Et par anticipation sur notre dernier chapitre, l'on ne devrait pas nier l'influence indirecte de la lune sur la production agricole en se rappelant que les grandes années à vin portent toutes l'un des millésimes rappelés ci-dessus.

Quelle conclusion donner à cet éternel débat sinon celle que j'ai demandée à M. Lemarignier ?

« Notre pensée évolue moins vite que les moyens dont nous disposons. Nous ne sommes plus à l'époque des almanachs. Le radar nous permet aujourd'hui de déceler et de représenter en images l'évolution des cyclones situés à plusieurs centaines de kilomètres. Le microscope électronique a fait passer nos possibilités d'examen des micro-organismes du grossissement 2.000 au grossissement 40.000.

« Efforçons-nous donc d'observer, de mesurer les phénomènes naturels pour constater avec le maximum de précision.

« Kelvin nous enseigne, avec peut-être une certaine déformation professionnelle que : « Si vous pouvez mesurer ce dont vous parlez

et l'exprimer par un nombre, vous savez quelque chose de votre sujet ; mais si vous ne pouvez pas le mesurer, si vous ne pouvez pas l'exprimer par un nombre, vos connaissances sont d'une bien pauvre espèce et bien peu satisfaisantes. »

« Si la lune avait une influence sur notre atmosphère, celle-ci se traduirait par une variation de pression périodique en rapport avec les syzigies et des quadratures ; or, rien de tel n'a pu être décelé.

« Les feuilles d'observations météorologiques que nous établissons pour chaque mois se présentent sous la forme d'un tableau de quatorze colonnes de chiffres exprimant la situation atmosphérique journalière. La pratique courante de ce travail communique à l'exécutant, surtout si son expérience est acquise depuis plusieurs années, une sensation visuelle du « temps qu'il fait » et de son évolution matérialisée par tous ces chiffres. Les phases de la lune figurent sur ce tableau ; il n'est pas possible d'en déduire, avec tout l'ensemble de ces données, une liaison quelconque entre l'évolution du temps et les phases de la lune.

» Voilà mon opinion en ce qui concerne les rapports de la lune et du temps. Les autres influences sur les vivants dépassent mon expérience ; elles dépendent du psychique et du subconscient et nous ne devons les aborder qu'avec la plus grande prudence. »

En ce qui concerne les influences de la lune sur les plantes ou les animaux, nous avons déjà vu ce que l'on en pensait voici plus de deux cents ans quant à leur efficacité ou à leur nullité.

Au nombre des antagonistes qui se sont succédés depuis cette époque, nous retrouvons l'abbé Gossier ; il n'est pas tendre pour les lunistes qui, en particulier, affirment que notre satellite a quelque influence sur la végétation d'un certain nombre de plantes depuis la germination de leur graine jusques et y compris la mort de leur tissu.

« Le plus hardi d'entre eux, dit-il, se garde bien de prétendre à des effets toujours très tranchants, très décisifs et bien constants ; il a soin de prendre beaucoup de latitude ; il avoue, il confesse que la lune ne peut pas toujours toutes choses, ni produire son effet spécial. Ainsi lorsque la chance n'amène rien de favorable, alors on en reporte la faute sur des accidents contrariants et on croit ainsi avoir sauvé le système ; mais si la chance a été heureuse, tous

les accidents possibles qui peuvent avoir donné lieu au résultat ne sont plus rien, on met tout sur le compte de la théorie et le système est dit évidemment prouvé par des faits irrécusables. »

Après cela vous comprendrez aisément que l'abbé Gossier ne veuille rien connaître des méfaits de la lune rousse. Et cependant celle-ci a toujours eu ses partisans et ses adversaires. Chose curieuse, les astronomes l'ont ignorée jusqu'à Laplace, si l'on en croit une petite histoire que raconte Arago dans son *Astronomie populaire.* :

« Je suis charmé de vous voir réunis autour de moi, dit un jour Louis XVIII aux membres composant une députation du Bureau des Longitudes qui étaient allés lui présenter leur annuaire, car vous m'expliquerez ce qu'est la lune rousse et quel est son mode d'action sur les récoltes.

» Le grand astronome Laplace, à qui s'adressaient plus particulièrement ces paroles resta comme atterré; lui qui avait tant écrit sur la lune n'avait en effet jamais songé à la lune rousse. Laplace consultait tous ses voisins du regard mais ne voyant aucun de ses collègues disposé à prendre la parole, il se détermina à répondre lui-même : « Sire, la lune rousse n'occupe aucune place dans les théories astronomiques; nous ne sommes donc pas en mesure de satisfaire la curiosité de votre Majesté. »

» Le soir, pendant le jeu, le roi s'amusa beaucoup de l'embarras dans lequel il avait mis les membres du Bureau des Longitudes, et Laplace qui eut vent de l'affaire alla trouver Arago qui s'en fut lui-même aux informations près des spécialistes du Jardin des Plantes.

» Peu de temps après, le Bureau des Longitudes donnait la définition suivante : « La lune rousse est celle qui commence en avril et devient pleine soit dans la seconde moitié de ce mois, soit dans le courant de mai. »

L'histoire ne dit point si Louis XVIII fut satisfait de cette réponse; en tout cas il ne connut jamais, officiellement du moins, le mode d'action de cette lune sur les récoltes.

Signalons cependant que l'abbé Moreux hésite encore à renoncer tout à fait aux possibilités d'une action directe de la lune dans le roussissement des bourgeons, mais sans apporter toutefois des preuves favorables à la thèse admise par tant d'amateurs de jardins.

En 1898, M. Eugène Lambert, jardinier réputé de la région rouennaise, présenta à la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure un mémoire intitulé : *De l'influence et de l'action vitale de la lune sur les fleurs, les plantes légumineuses et les arbres fruitiers.*

Hélas, si M. Lambert prétend avoir fait de nombreuses expériences, il ne nous les décrit pas et nous ne connaissons que les conclusions qu'il en a tirées.

Pour lui, c'est au cours de la période du croissant, qui va du premier quartier à la pleine lune, que les plantes poussent plus vigoureusement, et il faut en profiter pour semer les graines dont les sujets doivent présenter une abondante végétation et, en particulier, les plantes racines. Inversement, il faut semer dans le décours les plantes à fleurs et à fruits dont la végétation est plus lente mais dont sortiront des produits plus succulents, plus beaux et plus riches en principes nutritifs.

Débordant le cadre du jardin, M. Lambert affirme, en accord selon lui avec les marchands de bois, que les arbres, aussi bien d'ailleurs pour le bois d'œuvre que pour le bois de chauffage, doivent être abattus en vieille lune car, s'ils l'étaient pendant la montée de la sève, plus abondante selon lui au cours du croissant, leur bois ne se conserverait pas. Lors M. Lambert termine sur une supposition assez inattendue :

« Si les Saintes Reliques de la Croix du Christ sont encore en parfait état, c'est, dit-il, que l'arbre dont cette croix était issue fut coupé le vendredi saint, c'est-à-dire après la pleine lune. »

De nos jours, il y a encore des partisans de certaines influences de la lune. Un récent livre de M. Gilbert de Chambertrand sur la lune et ses influences porte en sous-titre : *Méthode rationnelle de Séléno-culture.* Il traite autant de l'astrologie que de l'astronomie et l'on y retrouve de nombreux commentaires généralement favorables à l'influence des époques lunaires sur telle ou telle pratique culturale; c'est ainsi qu'il y est rapporté, d'après un ingénieur agronome polonais, qu'en République Argentine, dans le territoire de Missiones, la coutume, je n'ose dire la raison, veut que les jeunes tiges de l'Ilex Paraguayensis, qui n'est autre que la Yerba Maté, dont l'infusion constitue la boisson favorite des Argentins, soient coupées seulement dans le cours de la lune croissante, afin

de ne pas affaiblir le plant qui reste en terre, et doit produire l'année suivante.

A l'encontre de cela, je puis certifier, pour l'avoir constaté personnellement au cours de plusieurs campagnes, que les souches de canne à sucre qui, donnant des rejets annuels sont en Argentine remplacées seulement tous les huit ans, ne sont nullement affaiblies lorsque leurs tiges sont sectionnées en lune décroissante.

Depuis quelques années, plusieurs savants, surtout dans le domaine de la physiologie végétale ont procédé à des recherches d'un ordre nouveau : elles ont porté entre autres sur l'influence de la lumière lunaire dont l'effet se fait évidemment sentir au maximum lors de la pleine lune; mais question d'intensité mise à part, son action est la même dans le cours ou le décours.

Une telle influence apparaît cependant paradoxale quand on songe que la lumière solaire réfléchie par la lune n'est que la trois cent millième partie de celle reçue directement du soleil; mais si on considère normalement son action comme extrêmement faible, il faut enregistrer à l'actif de la lune les résultats trouvés par M^lle^ Sydney Semmens; elle a constaté que dans certaines plantes la teneur du glucose pouvait augmenter de 15 % en cas d'exposition lunaire assez prolongée; elle admet que le phénomène serait dû à ce que la lumière lunaire est légèrement différente de la lumière solaire et qu'en particulier elle est plus riche en lumière polarisée.

Dans un autre ordre d'idées, un savant italien, Girolamo Gizzi, a tenté de déterminer l'influence possible de la lumière lunaire sur la germination de certaines graines et, en particulier, celles des plantes dites « à longues journées », c'est-à-dire d'espèces dont la durée d'évolution diminue quand la durée du jour augmente. Lorsque ces graines sont semées en période de faible éclairage lunaire, la formation des organes sexuels de la plante se trouve retardée tandis qu'elle est en avance si le semis est fait en période de grande intensité lumineuse lunaire.

Ces observations ont bien été confirmées à la Faculté de Médecine de Montpellier, mais, hélas! nos savants modernes ne semblent plus d'accord, lorsqu'ils remontent à l'origine de la cause : si Girolamo Gizzi s'en tient à la seule influence de la lumière, si faible soit-elle, les Montpelliérains jugent celle-ci par trop insuffisante et ils estiment que les manifestations constatées sont dues à l'influence des phases de la lune sur le champ magnéto-électrique de l'atmosphère terrestre et à l'action directe de celui-ci.

Cependant, devons-nous accorder une confiance totale à nos compatriotes étant donné que, si pour certains auteurs les variations du champ électrique de notre atmosphère sont bien corrélatives des phases de la lune, pour d'autres elles seraient dues également à l'action des taches solaires. Ces derniers prétendent en effet qu'il est difficile de séparer ce qui revient à l'influence, soit du soleil, soit de la lune, dans les variations de l'état électrique de la terre; une confusion peut naître du fait de la proximité de durée d'une part de la rotation du soleil (vingt-cinq jours), d'autre part de la révolution de la lune autour de la terre (vingt-sept jours et demi).

Mais faut-il s'étonner de toutes ces discordances dans le procès de la lune, alors que la rotation de cet astre sur lui-même est remis en question?

En effet, jusqu'à présent, on considérait comme un dogme l'affirmation suivante formulée dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* : « La lune tourne sur elle-même d'un mouvement sensiblement uniforme, en un temps précisément égal à celui de sa révolution, et par suite elle présente constamment le même hémisphère vers la terre ». Or, un spécialiste des choses de la lune, M. Gilbert de Champbertrand, paraphrasant la fameuse restriction de Galilée après son abjuration, ose écrire à son tour : « Et pourtant, elle ne tourne pas ! »

Mais ceci est une étrange histoire que, Monsieur, vous pourrez peut-être nous conter une autre fois, en lui donnant pour titre : *La querelle de la toupie et du manège de chevaux de bois.*

La Vie tourmentée
de
THÉOPHRASTE RENAUDOT
Médecin et Journaliste

DISCOURS DE RECEPTION DU Dr JOUSSEAUME
(26 février 1949)

RENAN, recevant, le 23 avril 1885, à l'Académie française, Ferdinand de Lesseps, s'exprimait ainsi : « Monsieur, votre discours est charmant, car il est bien vous-même », et il ajoute : « Le charme a ses motifs secrets, mais non ses raisons définies. C'est une action de toute l'âme. »

Plût à Dieu, Mesdames, Messieurs, que le charme émane de ce discours de réception. Ma modestie m'empêche d'avoir une telle prétention. Mais permettez-moi de retenir de ces paroles de Renan la nécessité de laisser parler son cœur.

En suivant ce conseil, j'ai senti du plus profond de moi-même monter des paroles de gratitude pour votre savante Compagnie. Vous m'avez admis à siéger parmi vous : c'est un grand honneur dont j'apprécie toute la valeur et dont je m'efforcerai de me montrer digne.

Je vous ai promis de laisser parler mon cœur, tout mon cœur! Je l'écoute : il clame ma reconnaissance à mon père, cette noble figure de magistrat. Je le vois drapé dans sa robe rouge de conseiller à la Cour d'Appel de Paris, appréciant avec le même plaisir et le même intérêt dans une plaidoirie le fond juridique et la forme littéraire. Je remplis un devoir de profonde piété filiale en évoquant le souvenir de ce grand honnête homme auquel je dois le meilleur de moi-même.

Messieurs, après bien des hésitations, vous vous en doutez (car je ne voulais pas paraître trop pédant et, il faut bien le dire, trop ennuyeux en traitant un sujet trop médical), mon choix s'est porté sur une figure bien curieuse du XVII[e] siècle : Théophraste Renaudot.

Ce fut un médecin aux vues géniales. Il fut l'ami du cardinal de Richelieu, du Père Joseph et vécut à la Cour de Louis XIII. Nous ferons donc un peu de médecine, un peu d'histoire et de journalisme. car Théophraste Renaudot peut être considéré comme le père du journalisme en France.

En plein Poitou, au centre de la région du Loudunois dont les plaines se perdent à l'horizon, se dresse un petit mamelon au pied duquel chantent les rivières de Dive, de Creuse et du Martiel avant que d'aller se confondre, à Chinon, dans la Vienne. C'est sur ce mamelon que la ville de Loudun s'est juchée. Elle a l'air d'un bon gros animal inoffensif qui se chauffe au soleil et sans doute se laisserait-on gagner par son aspect débonnaire si l'on ne savait combien les guerres de religion y furent âpres et sanglantes vers la fin du XVI[e] siècle. Catholiques et protestants se disputaient la possession de la ville avec une violence digne de l'antique. Cette fureur criminelle qui dressait la moitié de Loudun contre l'autre moitié fut maintes fois rapportée au Roi.

C'est dans cette atmosphère fiévreuse de guerre civile, de vols, de pillages et de famine que vint au monde le jeune Renaudot, entre le mois d'août et le mois de décembre 1586. De famille protestante (il est vrai qu'il se convertit plus tard au catholicisme), il fut placé sous la protection d'un charmant philosophe grec : Théophraste. Le père Jean Renaudot, assez séduisant, paraît-il, fut enchanté d'avoir un fils, mais navré de constater combien il était laid. Il grandit, mais ne s'embellit pas. Maigre, osseux, dégingandé, pourvu de mains énormes fixées au bout de longs bras, et surtout le nez extraordinairement camus, il répondait assez mal à la conception qu'on se fait d'un beau garçon. Mais il faut croire que la bonne fée qui devait se trouver près de son berceau le jour de sa naissance n'était pas démunie de tout pouvoir, car si elle ne put lui donner les charmes physiques, elle lui octroya de grandes qualités de cœur et d'esprit et avec ça on peut tout de même faire son chemin.

C'est à Loudun que le jeune Théophraste Renaudot fit ses premières études. Son assiduité, son travail, sa compréhension de toutes choses donnèrent toute satisfaction à ses premiers maîtres. D'une sagesse un peu triste, il détestait les jeux brutaux et les facéties. Mais ses dix-huit ans venaient de sonner. Théophraste se sentit attiré invinciblement vers la médecine. Cette vocation reçut l'approbation

charmée de son père. Il quitta donc sa ville natale pour se diriger vers la vieille Faculté de Médecine de Montpellier à la conquête de ses diplômes. Là comme à Loudun, sa supériorité intellectuelle s'affirma. Le 16 janvier 1606, le jeune Théophraste Renaudot était reçu bachelier en médecine; le 5 avril il passait brillamment sa licence, et, enfin, le 12 juillet, il obtenait le titre de docteur. A cette époque, les études médicales étaient plus simples et plus rapides que maintenant. Théophraste n'avait pas vingt ans : il est vrai, dit la chronique, qu'il avait été reçu avec dispense et à raison de son savoir précoce et de sa vivacité d'esprit.

Se rappelant que les voyages forment la jeunesse, il commença par parcourir l'Italie, puis Paris l'attira. Le prestige de la Montagne-Sainte-Geneviève était énorme. Si la Faculté de Paris se refusa de l'accueillir en tant que protestant, le Collège de Saint-Côme, plus libéral, lui ouvrit ses portes. Il y put faire des dissections et parfaire ses connaissances anatomiques, tandis que le vieil Hôtel-Dieu, tout voisin, lui permit l'examen et les soins des malades. Bien minable ce vieil hôpital, sale, encombré, avec ses grands lits où plusieurs malades étaient couchés à la fois. Sans doute, Théophraste, à ce spectacle, eut-il souvent le cœur serré et conçut-il, dès ce moment, l'idée de ces consultations charitables qu'il développa plus tard. Quoiqu'il en soit, les années passèrent : Théophraste a vingt-trois ans. Il est laid, mais d'une laideur somme toute sympathique qui n'empêcha pas l'éveil de l'amour chez une jeune fille de vieille et riche famille calviniste du pays de Loudun, Marthe Dumoustier. Il l'épousa en 1609. Cette union fut féconde, puisque, en moins de quatre ans, elle donna à Renaudot trois fils : Théophraste II, Isaac et Eusèbe.

Notre Théophraste exerça donc à Loudun avec succès semble-t-il.

Quoiqu'il en soit, il trouvait abondamment dans cette région de Loudun de quoi exercer sa science et sa charité. Le Poitou, pas plus que le reste de la France, n'avait guère bonne mine à cette époque. Epuisé par les guerres de religion, notre pays était souvent dans dans une misère tragique.

Pauvre vie en somme qui n'aurait pas permis au nom de Théophraste Renaudot de parvenir jusqu'à nous; mais un événement décisif se produisit : la rencontre de Renaudot avec le cardinal de Richelieu et avec le Père Joseph.

Armand du Plessis de Richelieu avait été nommé évêque de Luçon

en 1606. De très ancienne noblesse, le futur cardinal était issu d'une famille longtemps pauvre, les du Plessis. Mais leur énergie fut la principale richesse de la lignée. Elle fera sa gloire et celle de la France dans un emploi plus noble.

Après une jeunesse studieuse et pleine de promesses, Richelieu cherche à s'orienter vers le pouvoir : un sûr instinct l'avertit qu'il est fait pour sa plénitude, mais par quelles voies? Le plus court chemin n'est pas toujours le meilleur. Il a écrit quelque part : « gagner le but, comme les rameurs, en lui tournant le dos... » Son instinct l'avertit que le détour par Luçon est le chemin le plus sûr. En se l'imposant, le jeune prélat fait preuve d'autant de clairvoyance que d'énergie. Il sent que, malgré sa supériorité, sa naissance n'est pas assez éclatante pour lui assurer le premier rang. Selon l'expression de nos officiers, il veut « conditionner pour un rapide avancement ». A cet egard Luçon qui est la plus triste garnison épiscopale du royaume est la mieux choisie. La lutte religieuse veut que ce soit une garnison frontière toute proche de la région de La Rochelle. Mais pour secouer sa tristesse et pour atténuer l'austérité de sa ville épiscopale, le prieuré de Coussay, près de Poitiers, devint sa résidence favorite. Cette campagne valonnée, claire, riante, où dans les prairies courent des eaux vives est pleine de charme. C'est sans doute là que notre Théophraste Renaudot fut présenté à Richelieu. Servit d'intermédiaire un personnage fort curieux qui devait jouer dans l'Eglise et dans le monde un rôle si important et si mal connu, et plus modestement contribuer à pacifier la ville de Loudun, j'ai nommé François Le Clerc du Tremblay, plus connu sous le nom de Père Joseph, l'Eminence grise !

Il appartenait à une de ces vieilles familles de robe qui ont fourni à nos rois tant d'administrateurs et de diplomates distingués. Il fit le vœu d'entrer dans l'Ordre de Saint-François. Sa culture générale était très étendue. Doué d'une activité prodigieuse, l'exercice des vertus monastiques ne put lui suffire. Non content de dépenser ses forces au jour le jour dans la propagande et la chartié qui absorbaient, avec la prière, ses frères en religion, il entrera avec ardeur dans le grand mouvement de lutte et de rénovations religieuses qui sera l'un des honneurs du XVII[e] siècle.

Le Père Joseph venait d'être élu, en 1608, pour la troisième fois, provincial de Touraine. Tout en visitant les couvents de sa province, il s'efforçait d'atténuer les rivalités politiques et d'apaiser

les mécontents. Il y réussit si bien que le Nonce et la Reine mère résolurent d'en profiter et le chargèrent de pacifier les esprits de Loudun où l'agitation n'avait pas cessé. Les choses n'allèrent pas toutes seules. On peut s'en douter. Le Père Joseph dut faire de nombreux voyages entre Loudun et Tours. Pendant ces allées et venues, il avait de fréquents rendez-vous avec Richelieu, dans son prieuré de Notre-Dame-de-Coussay. Ces entretiens permirent à Richelieu et au Père Joseph de se comprendre et de s'apprécier. Loudun fut pacifié. Ce fut un grand succès pour le fameux capucin.

Il n'est pas étonnant que durant ce séjour à Loudun le Père Joseph ait fait la connaissance de Théophraste Renaudot qui était une des personnalités les plus connues de la petite ville. Il l'apprécia à sa juste valeur et dans une de ses nombreuses visites au prieuré de Coussay, il le présenta à Richelieu. Les trois hommes se découvrirent vite une large communauté d'intelligence et de cœur. Théophraste Renaudot ne se doutait sans doute pas que ce jeune évêque et ce remuant capucin seraient ses introducteurs à la Cour de France.

Cependant Ravaillac aiguisait son couteau. Le 14 mai 1610, cet illuminé crut être agréable à Dieu en expédiant dans l'autre monde le roi de France et de Navarre.

C'est alors que Théophraste Renaudot composa son *Traité des Pauvres*. Il eût mieux fait d'écrire une politique et de s'en prendre au gouvernement : car c'est l'éternelle faiblesse des philanthropes que de vouloir soulager la misère au lieu de la détruire à ses sources. Mais la Cour, inquiète des maux dont souffraient ses sujets, prêta l'oreille à l'oraison de Renaudot. La réputation de ce petit médecin du Poitou, type du médecin de campagne, charitable et bon, donnant ses soins indistinctement aux catholiques et aux protestants, est venue jusqu'à elle. Richelieu et le Père Joseph lui en ont fait le plus grand éloge. Qui sait ! Peut-être cet humble huguenot poitevin qui traite là-bas la pauvreté, détient-il quelque remède facile et peu coûteux contre la misère publique. On le fait venir à Paris. Il expose devant la Cour ce qu'il appelle avec une trop grande modestie « ses innocentes inventions », c'est-à-dire son rapport sur l'extinction du paupérisme par la création de bureaux d'adresse. Le 14 octobre 1612, il est nommé médecin ordinaire du roi Louis XIII et commissaire général des pauvres du royaume. Il va donc pouvoir enfin, selon ses propres expressions, « sacrifier au bien public le plus beau de son âge sans autre récompense que celle dont la vertu se paie par ses mains. »

Le roi et son ministre proposent : l'Administration dispose, hier comme aujourd'hui ! Elle va mettre dix-sept ans à étudier les projets de Renaudot et ce n'est qu'en 1629 qu'il pourra ouvrir son premier bureau d'adresses.

Entre temps, Renaudot est retourné à Loudun. Il lance un médicament appelé la polychreston, dispensé par Jacques Croix, maître-apothicaire de la ville de Loudun et dont l'invention est due « à l'industrie soigneuse et droite expérience des médecins de Poitiers ». Ce médicament qui renferme quatre-vingt-trois éléments que Renaudot énumère dans la notice qui l'accompagne, guérit les maladies rebelles à tous les autres remèdes. Renaudot a inventé la spécialité et la réclame pharmaceutiques !

Le premier bureau d'adresses fut ouvert à Paris, dans la maison du Grand Coq, rue de la Calandre, située à l'endroit où s'élèvent actuellement les casernes de la Cité.

Qu'était-ce donc que ce bureau d'adresses ? Une officine d'information où l'on pouvait, moyennant salaires, trouver des domestiques à placer, des logements à louer, des marchandises à acheter. Cette idée du bureau d'adresses, Renaudot l'a empruntée à Montaigne qui écrit dans ses *essais* : « Feu mon père m'a dit autrefois qu'il avait désiré mettre entrain qu'il y eut ès villes certain lieu désigné auquel ceux qui auraient besoin de quelque chose se pourraient adresser ». Si Renaudot n'a donc pas le mérite de l'invention, il a du moins celui de l'avoir mise en pratique. Il a fait germer la semence que le sceptique Montaigne jetait négligemment du haut de sa tour d'ivoire, sans se soucier de la moisson. Le bureau d'adresses, au début simple bureau de placement, devint par la suite une agence de renseignements universels. On y trouvait l'adresse des collèges, des académies, des itinéraires de voyages. Toute la publicité moderne est sortie de la maison du Grand Coq.

Au bureau d'adresses, Renaudot adjoignit un service de consultations médicales gratuites où médecins, chirurgiens et apothicaires « ne voudront pas, dit-il, céder à d'autres l'honneur de consulter, soigner et préparer des remèdes aux pauvres qu'on leur adressera ». On y donna aussi des consultations par correspondance.

Six ans après l'ouverture du bureau d'adresses, Renaudot présente au Roi le projet d'une banque populaire avec prêt sur gages, ce qui correspond à un Mont de Piété actuel. Il semble bien que Renaudot qui a voyagé hors de France, ait rapporté l'idée de cette sorte d'établissements d'Italie où ils fonctionnaient avec l'ap-

probation de l'Eglise qui, pour lutter contre le préjugé relatif au prêt d'intérêt, en avait fait des lieux de pèlerinage et de dévotion d'où le nom de Mont de Piété.

Mais ce qui fait la véritable gloire de Renaudot, c'est la création de *La Gazette*, le premier des journaux français, qui parut le 30 mai 1631, date à retenir dans l'histoire du journalisme.

Renaudot fonda *La Gazette* avec le concours de son ami d'Hozier, célèbre généalogiste qui, par ses nombreuses relations avec l'Europe entière, connaissait une foule de choses capables d'intéresser le public. A noter que le mot « gazette » vient du mot italien *gazetta*, petite monnaie, prix du premier journal paru à Venise au milieu du XVIe siècle.

La Gazette paraissait tous les huit jours en une demi-feuille petit in-quarto de quatre pages sur une seule colonne. En marge, on lisait le nom du pays d'où vient la nouvelle et la date correspondante. *La Gazette* devint un journal politique auquel collaborèrent Louis XIII et Richelieu : c'était le Père Joseph qui corrigeait les épreuves.

Richelieu, pour récompenser Renaudot de ses services, le fait nommer historiographe du Roi. Ce qu'il y a de curieux dans toutes les inventions de Renaudot, c'est qu'en les exploitant, il prétend ne pas sortir de son rôle de médecin. Il fallait, disait-il, combattre la cause des maladies : cette cause était pour le peuple la misère et pour les riches l'ennui. Il prévenait la misère en prêtant sur gages et l'ennui en publiant les nouvelles du jour.

La Gazette n'était pas l'unique publication qu'ait créé Théophraste Renaudot. Il faut signaler la feuille du bureau d'adresses et les suppléments de *La Gazette*. Quant au *Mercure de France*, s'il ne l'a pas fondé, il lui a donné une impulsion nouvelle.

La feuille du bureau d'adresses était la reproduction des registres que Renaudot tenait en la maison du Grand Coq. Elle portait à domicile ce qu'il fallait qu'auparavant on apprît chez Renaudot. Ainsi elle allait au devant de l'offre et de la demande. C'était créer ce qu'on appellera dans la suite *les Petites Affiches* sans parler des petites annonces de nos journaux. C'était créer la publicité.

Parmi les suppléments, signalons *les Extraordinaires*, consacrés aux grands événements, aux documents officiels : ce sont des récits détaillés, de véritables pages d'histoire.

Le Mercure français parut pour la première fois en 1605. En 1638, Théophraste Renaudot en prit la direction.

L'esprit original de Théophraste Renaudot conçut encore les conférences contradictoires sur un sujet déterminé, selon le mode qu'avait établi, avant la dernière guerre, le Club du Faubourg. Ces conférences avaient lieu au bureau d'adresses. Les programmes étaïent publiés dans les feuilles de ce bureau d'adresses.

Ces conférences étaient très suivies. Il y eut rapidement trop d'orateurs et Théophraste Renaudot, en bon organisateur qu'il était, dut distribuer des numéros d'ordre à ceux qui voulaient prendre la parole. Ces conférences furent réunies en volumes.

Mais au milieu de toutes ces activités intellectuelles, que de luttes, que de polémiques! Elles valent la peine d'être racontées.

Renaudot avait, nous l'avons vu, un protecteur puissant : le cardinal de Richelieu, mais l'amitié même de cette prestigieuse personnalité lui attirait une partie des haines farouches qui visaient le premier ministre.

Richelieu était, en effet, une créature dont l'intelligence profonde était fondée sur la connaissance qu'il avait des hommes, connaissance particulière puisque toute sa vie commanda autour de lui la haine la plus farouche et le fit puissamment redouter. Il considéra donc beaucoup de ses plus hauts contemporains au contact desquels il se trouvait chaque jour, comme acharnés à sa perte dans l'esprit du Roi. Au vrai, il avait quelques raisons de se méfier. Dès son avènement aux affaires publiques, il avait dénoncé toutes les flagorneries, bousculé les sinécures, méprisé de sa jeune autorité les inutiles et les pédants, brimé avec une telle violence les débordements de toutes sortes des seigneurs qu'il s'était vite rendu odieux à tous les gens en place. Ce n'est pas en vain qu'on bouleverse ainsi les habitudes si chères.

Mais Richelieu fut un homme immense dont la rouge et osseuse silhouette est encore familière à ceux d'entre nous qui sont curieux d'autorité. On ne lui connut que peu d'amis. Parmi ceux-là, le Père Joseph, l'Eminence grise, fut son intime et Renaudot eut ses faveurs.

En ces années 1630 et suivantes, la vie dans le royaume, pour pittoresque et héroïque qu'elle fut, n'était cependant guère plaisante. Partout des batailles rangées, des sièges, des conspirations folles. On arrêtait à tour de bras les jeunes indisciplinés. On voit que Richelieu ne goûtait pas la plaisanterie. D'ailleurs, bien d'autres, le maréchal d'Ornano, Boutteville de Montmorency, de Thon,

Saint-Mars, auraient pu en témoigner si, d'aventure, leurs têtes n'avaient roulé au bas du billot. Le cardinal avait une rude poigne. Il est vrai que ce n'est pas un défaut quand on est homme de gouvernement. Et puis Richelieu ne pouvait accepter d'être attaqué de l'intérieur quand la politique extérieure était si difficile. Il se jeta résolument dans la guerre de trente ans avec ses longs combats sur presque toutes nos frontières. La population parisienne entrevoyait un échec redoutable de toute la politique du premier ministre : c'est à ce moment qu'intervint Théophraste Renaudot.

Tout ce qui touchait à la guerre était déjà, depuis 1630, relaté dans *La Gazette* sous l'inspiration directe du Cardinal et du Roi. Une espèce de communiqué tenait déjà les populations civiles au courant des opérations militaires. A dire vrai, il ne constituait guère un miroir reflétant l'image exacte des événements. Comme dans nos guerres contemporaines (et peut-il en être autrement?) il marquait un optimisme constant qui devenait embarrassé et embarrassant quand quelque revers venait interrompre l'harmonie d'une belle page militaire.

Mais Renaudot ne restait pas dans son bureau de rédacteur. Il fut envoyé en mission sur le front des troupes. Dès cet instant, le correspondant de guerre était inventé.

En plus, Renaudot, ami, confident, protégé et même conseiller du Cardinal évita sans doute à Paris des événements si graves que la fortune de nos armes eût peut-être changé et que la gloire de Richelieu s'en fût trouvée fortement ébranlée. L'entrée en Bourgogne des armées étrangères avait inquiété Paris et ses faubourgs. En effet, n'envisageant que la réalité des faits, la capitale exhalait sa haine contre celui qu'elle rendait responsable des désastres. Une révolte était à craindre et la garnison de la ville, sérieusement amputée par les opérations militaires, n'aurait pu contenir ou réprimer à temps les excès d'une émeute. Richelieu sentit le danger. Dans son cabinet, parmi ses chats blancs, il se confia au Père Joseph et à Théophraste :

« Vous savez ce qui se passe; de tous côtés me parviennent les bruits de désespoir de la population. Celle-ci ne m'aime pas...

» La Capelle et le Catelet ont succombé presque sans défense, la ligne de la Somme a été franchie sans difficultés. Corbie a capitulé et cinquante mille ennemis ont pénétré en Bourgogne. Voilà la situation. Elle est connue à Paris et Paris prend peur de ces

désastres. Il a tort. Rien n'est perdu, au contraire, mais il faut le rassurer.

— Un seul moyen, dit finement Renaudot. Il n'est pas sans risques, mais il est à jouer.

Sortez, montrez-vous à la ville, reprit le journaliste; qu'on vous voie partout, avec un visage calme, heureux même, souriant. Désarmez la défiance de vos ennemis et ceux qui ne vous auront pas vu ne tarderont pas de savoir par les autres que votre Eminence n'affiche aucune inquiétude sur le sort de nos armées et sur la victoire finale qui seule importe aux destins du royaume. »

Le même jour, Richelieu voyagea beaucoup dans la ville, affectant une grande sérénité, dévisageant bien tous ceux qui s'inclinaient au passage de sa voiture. L'impression fut immense. Comme l'avait prévu Renaudot, il ne fut question, le soir, dans tous les carrefours de Paris, que de l'attitude rassurante du Cardinal.

A quelque temps de là, notre situation militaire devint moins inquiétante et les communiqués de Renaudot pouvaient le déclarer.

Mais si Renaudot s'adonnait avec passion à son rôle d'informateur, il n'oubliait pas son rôle de médecin. Non seulement il parvenait à retirer de la mendicité des milliers de pauvres en leur trouvant un emploi grâce à son bureau d'adresses, mais il traitait avec toute l'attention dont il était capable, les nombreux malades qui se présentaient à lui. Mais là il allait rencontrer sur son chemin la Faculté de Médecine. Son principal adversaire, c'est son fameux doyen : Guy Patin, le Diafoirus de Molière, d'où des luttes homériques qui valent quelque mention.

Dans ce milieu du XVII^e^ siècle, la Faculté, vivant sur la réputation glorieuse qu'elle s'était faite, était rigoureusement fermée à toute idée nouvelle. Pour les médecins d'alors, Hippocrate et Galien avaient satisfait à tous les problèmes de l'existence humaine. Harvey pouvait, en 1622, découvrir la circulation sanguine; Aselli et Pecquet décrire les lymphatiques, ils trouvaient des contradicteurs acharnés parmi les savants les plus renommés de ce temps au premier rang desquels se débattait Guy Patin.

Depuis quelque temps, Théophraste Renaudot, dans sa Gazette, attaquait la Faculté et les Hôpitaux : il dénonça l'insuffisance de ceux-ci et la routine de celle-là. Il prouve que l'Hôtel-Dieu est trop petit et les médecins trop peu nombreux. Il essaie de parer à cette carence en agrandissant la maison du Grand Coq. Il y

prodigue des soins, fait appel à des collaborateurs, presque tous de Montpellier. Le dispensaire est né! Mais, chose grave, les soins donnés dans ce dispensaire diffèrent totalement de ceux prescrits par la Faculté.

La lutte avec la Faculté fut longue et âpre. Enfin, Théophraste Renaudot remporta la victoire. Par lettres patentes données le 2 septembre 1640 à Chantilly, Louis XIII consacrait officiellement les consultations charitables de la maison du Grand Coq.

Mais la Faculté ne se considéra pas comme battue. Elle reprit l'offensive, prétextant que ces lettres n'avaient pas été vérifiées par la cour du Parlement, assigna Renaudot devant le lieutenant civil pour se voir interdire l'exercice de la médecine. Il ne fallut pas moins d'une nouvelle intervention de Louis XIII pour que Renaudot pût continuer à donner ses soins avec peut-être quelques subsides clandestins du Cardinal. — Guy Patin, fou de rage, écrivit à un de ses amis : « Si Renaudot n'était pas soutenu par Richelieu, on lui ferait un procès criminel qui le mènerait au bourreau ». On voit que le fougueux doyen ne connaissait pas la nuance dans les sanctions.

Guy Patin savait aussi user de moyens moins sanguinaires, mais dont la mesquinerie ne saurait relever son prestige. Il s'attaqua aux deux fils de notre médecin. Ceux-ci voulaient suivre la carrière paternelle et s'étaient fait inscrire à la Faculté. On n'avait pu leur fermer les portes de l'Université : ils passaient en effet pour des étudiants studieux et d'intelligence remarquable. Mais le complot s'organisait dans l'ombre. Les examens approchaient.

Le 21 mars 1638, les deux étudiants durent signer devant notaire un acte où ils s'engageaient: « au cas qu'ils ayent l'honneur d'estre reçu en la qualité de bacheliers de la dite Faculté et autres degrés d'icelle, comme ils l'espèrent et les en supplient, ils n'exerceraient point aucune des fonctions du bureau d'adresses, à quoi ils se sont obligés sous l'hypothèque de tous et chascun leurs biens. »

Bientôt, la lutte va devenir plus féroce. Deux grands malheurs pour Théophraste Renaudot. Le 4 décembre 1642, Richelieu s'éteignait et le 14 mai 1643, Louis XIII mourait à son tour. Le Cardinal, le Roi, ses deux plus puissants soutiens n'étaient plus là.

Le plan de Guy Patin est bientôt arrêté. Il sait qu'Anne d'Autriche, régente, a besoin de l'appui du Parlement pour gouverner le royaume. Il importe donc d'unir désormais la régente et la haute assemblée pour la dépossession tant attendue de Renaudot.

Guy Patin chercha et trouva dans un vieux numéro de *La Gazette* paru en 1653, un article dans lequel Richelieu, pour les besoins de sa politique, avait fait insérer un court article dont la lecture opportune devait dresser la Reine contre Renaudot. On y mentionnait en effet l'intention du Roi de répudier la Reine. On peut juger de l'effet. La vieille rancune d'Anne d'Autriche contre le Cardinal qui l'avait si souvent humiliée, se réveilla. Quelques jours plus tard, un arrêt laconique renvoyait Renaudot devant le Parlement de Paris. Les beaux calculs de Guy Patin se révélaient exacts.

L'affaire fut appelée le 23 mars 1644. On y fit assaut d'éloquence.

Renaudot, malgré une défense habile, fut condamné : toutes ses œuvres médicales étaient anéanties par ce jugement.

L'histoire de Renaudot n'est cependant pas terminée; car un événement d'importance capitale va secouer la France. Un autre cardinal, d'allure bien différente, va y jouer un rôle prédominant : c'est la Fronde et le cardinal de Mazarin.

Par une lourde journée du mois d'août 1648, Anne d'Autriche retirée dans son oratoire du Louvre, attend l'exécution de l'ordre donné la veille d'arrêter Broussel, le vieux conseiller de la Grand-Chambre. Tout à coup un messager apporte la nouvelle du soulèvement des faubourgs de Paris : le peuple réclame la libération de Broussel et élève des barricades. Dans de telles circonstances, Mazarin suggéra à la Reine de faire venir Renaudot, de lui demander de parcourir Paris et de leur rendre un compte exact de la situation.

Renaudot fut rapidement averti car il se trouvait aux Galeries du Louvre, dans son cabinet d'historiographe.

Renaudot fut donc bientôt introduit dans l'oratoire de la Reine. Ah, ce n'était plus le fougueux pamphlétaire! il avait bien changé, ce vieux lion, depuis les années glorieuses de la maison du Grand Coq. Vieilli, le corps voûté. Mais il a conservé un esprit lucide, un jugement sain et, selon les prévisions de Mazarin, il rapportera quelques heures plus tard un compte rendu exact de la situation dans Paris. Cette situation est grave, déclare-t-il; il ne s'agit pas de troubles anodins, mais d'une véritable émeute, peut-être d'une révolution. La popularité de Broussel est grande. Il siège depuis de longues années au Parlement. Il est pauvre et d'une probité sans

égale. Tout le monde le vénère et le salue quand il se rend au Parlement. Il faut le libérer. La Reine résiste tout d'abord, mais devant les supplications d'une délégation du Parlement et du duc d'Orléans, finit par céder.

Si la libération de Broussel calma les esprits, l'agitation soigneusement entretenue par le Parlement ne cessa point pour cela. Mazarin vit de suite le meilleur remède : gagner du temps pour permettre l'arrivée de troupes en assez grand nombre et pour cela s'éloigner de Paris afin de ne pas risquer devenir les prisonniers des masses soulevées.

Le 6 janvier 1469, la Reine s'enfuit à Saint-Germain emmenant avec elle Mazarin, ses enfants et Théophraste Renaudot. Les affaires de *La Gazette* étaient difficiles, Renaudot étant absent de Paris, les contrefacteurs pouvaient s'en donner à cœur-joie.

Si les luttes continuaient, les ans passaient ; mais le vieux Théophraste Renaudot était toujours vert. Déjà sexagénaire, il allait convoler en troisièmes noces. Il épousait le 20 octobre 1651, Louise de Mascon, veuve de feu Pierre de Boisey, seigneur de Noiron. C'était une jeune et jolie femme. L'entreprise était hardie. Elle tourna mal. Neuf mois plus tard, les époux divorçaient.

Vieilli et solitaire, Renaudot se réfugia dans son étroit logement du Louvre auquel lui donnait droit sa fonction officielle d'historiographe du Roi! Jusqu'à son dernier souffle, Renaudot ne devait rien négliger des charges et des devoirs de son métier. Le premier qui exerça la profession de journaliste aima passionnément son art! Aussi bien trouva-t-il dans son patriotisme toujours très vif, des raisons de s'intéresser aux vicissitudes de l'Etat.

C'était le temps où Condé venait de passer à l'ennemi. Le duc d'Angoulême, ami de Condé, avait soulevé le Midi. Vaincu par le duc de Mercœur, il dut évacuer Toulon.

« Faut-il, écrivit alors Renaudot, que ma plume, que n'avait accoutumé de vous entretenir que des célèbres victoires de notre monarque sur des ennemis estrangers, ne vous apprenne plus maintenant que celles qu'il remporte sur ses sujets. Certes, si le devoir des historiens pouvait souffrir que je retranchâsse de mes récits ces tristes avantages qui changent nos palmes en cyprès et nos chants d'allégresse en des cris de douleurs et de plainte, je me condamnerais au silence toutes les fois que je n'aurais pas d'autre malheur d'écrire. Mais la fidélité de ma charge ne m'en peut dispenser

et veut que je tienne un compte exact aux siècles à venir de ce qui se passe dans le nôtre. » Noble paroles. N'y a-t-il pas là un peu du souffle de Bossuet dans son oraison funèbre du prince de Condé: « ...et puisqu'il faut une fois parler de ces choses dont je voudrais pouvoir me taire éternellement... ».

Mais la santé de Renaudot devint de plus en plus précaire : ses forces déclinaient, son travail devint de plus en plus difficile et, le 25 octobre 1653, il est enlevé brutalement par une apoplexie.

Il eut un bel enterrement. Le dimanche 26 octobre 1653, un convoi de trente prêtres venait chercher sa dépouille aux guichets du Louvre. L'église Saint-Germain-l'Auxerrois était pleine de cierges et de chants funèbres. Dans l'assistance nombreuse, on aurait pu reconnaître, près de quelques hauts dignitaires de la Cour, tout ce qui portait un nom dans la littérature. Renaudot fut inhumé devant le maître-autel de l'église.

Guy Patin, écrivit : « Le vieux Théophraste Renaudot mourut le mois passé, gueux comme un peintre ». Quel plus bel éloge de son désintéressement!

Mesdames, Messieurs, au terme de cette étude, me sera-t-il permis d'admirer notre héros? Ce fut un grand bonhomme, un Monsieur, aurait dit Flaubert, aux idées originales et justes, qui dans la suite ont fait leurs preuves et puis, au bout de trois siècles, avoir son nom, chaque année, affiché en bonne place dans toutes les librairies de France, pour l'attribution d'un prix littéraire qui fait connaître de jeunes talents et contribue avec le Goncourt au développement de la pensée française, n'est-ce pas là un beau titre de gloire? Combien de grands esprits contemporains seraient sans doute satisfaits d'une telle destinée.

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

du Docteur JOUSSEAUME

Par le Docteur PAUL HELOT

VOUS venez de nous faire passer, Monsieur, une heure remplie d'intérêt. Vous nous promettiez de laisser parler votre cœur, je peux vous dire que non seulement votre cœur a parlé, et qu'il nous a conquis, mais j'ajouterai que votre érudition fait avec lui très bon ménage. Cette association a engendré un Théophraste Renaudot des plus captivants. Vous ne l'avez pas traité comme une simple biographie médicale, mais vous en avez parlé en historien, nous faisant revivre en quelques portraits de personnages, en quelques tableaux d'atmosphère, toute une période de notre histoire de France.

J'ai retrouvé dans votre discours cette même facilité à aborder les problèmes historiques que j'avais déjà remarquée à la lecture de votre ouvrage sur le duc d'Aumale paru l'année dernière en librairie. C'est un excellent livre attachant et facile à lire. Là aussi, ne vous contentant pas de nous tracer sèchement la biographie d'un grand soldat, vous faites revivre avec aisance une longue période d'histoire en un style facile qui prend le lecteur dès les premières lignes du récit. Une nouvelle voie s'ouvre devant vous et vous révélez ainsi aux Rouennais un autre docteur Jousseaume historien, à côté du médecin que nous connaissons tous.

La science du médecin et celle de l'historien ne demandent-elles pas, d'ailleurs, les mêmes facultés d'observation, de documentation, d'analyse et de synthèse et la même probité scientifique, mais le résultat, au lieu de se traduire par une ordonnance de quelques lignes parfois indéchiffrables sur une feuille de papier, doit, dans l'autre cas, se révéler par des pages agréables à lire et d'un intérêt soutenu. Dans ces deux branches différentes, vous réussissez de la même façon.

Si tous les membres de notre Académie vous connaissent, ils ne savent peut-être pas complètement qui vous êtes et je me permettrai de leur rappeler la personnalité du récipiendaire d'aujourd'hui.

Vous parliez tout à l'heure de votre père; c'est à son passage à Rouen comme vice-président du tribunal que nous devons de vous voir ici aujourd'hui. A Rouen, il connut celle qui allait devenir sa femme : elle appartenait à la famille Lemaignan, nom réputé dans l'industrie des indiennes.

Par votre mère vous êtes apparenté aux vieilles familles rouennaises des Guillain et des Heuzé. Le professeur Georges Guillain, membre de l'Académie de Médecine, est votre cousin germain, de même que le colonel Heuzé, et le distingué et lettré président du Tribunal de Commerce, Maurice Heuzé. Quatre cousins poussés vers des destinées différentes, vous avez brillé tous les quatre dans la voie que vous vous étiez choisie.

C'est à Angers que vous êtes né; votre père y exerçait les fonctions de président; puis ses mérites le firent appeler à Paris comme conseiller à la Cour. Il a laissé à tous ceux qui le connurent le souvenir d'une belle figure de magistrat et d'un homme éminemment cultivé.

A Paris, vous fîtes vos études de médecine, gravissant sans à-coups les échelons que vous aviez prévus. Interne des hôpitaux de Paris en 1920, lauréat de l'Assistance publique en 1924, docteur en médecine en 1925.

Pour vous installer, vous avez choisi notre ville et, à peine arrivé, vous étiez nommé oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux en 1928. Là aussi votre ascension continua, dans la carrière médicale, avec une admirable régularité. En 1934, vous étiez nommé professeur d'anatomie à l'Ecole de Médecine.

En 1945, vous deveniez directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Rouen. Prochainement, vous allez colaborer comme spécialiste à un volume de l'*Encyclopédie médico-chirurgicale*, ce monument considérable de la médecine de notre temps.

Vous êtes, depuis plusieurs années, président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins et, siégeant modestement à vos côtés comme membre de ce Conseil, je peux voir l'impartialité, le tact, la modération et l'esprit conciliateur que vous apportez au jugement des affaires qui vous sont soumises. Vous retrouvez dans cette action bienfaisante l'atavisme du fils de magistrat.

De nombreuses sociétés médicales parisiennes vous comptent parmi leurs membres.

Votre nom figure au conseil d'administration de plusieurs sociétés savantes de notre ville.

Comme praticien, votre science, votre bon sens et votre pondération sont appréciés de tous vos confrères.

Si les Rouennais ont de vous l'impression d'un homme grave, vos confrères des hôpitaux et les jeunes étudiants savent que lorsque vous vous déridez votre humour est plein d'esprit, et si certaine parodie de la « Tirade des Nez » de *Cyrano* ne convient pas à un jour aussi sérieux que celui-ci, dans le déploiement de la noblesse académique, je suis sûr que vos nouveaux collègues seraient heureux de l'entendre à l'une de nos séances intimes.

Tout ceci montre, Monsieur, que vous êtes un homme auquel rien n'est étranger et qu'avec talent vous touchez à toutes choses. Il était tout naturel que l'Académie ouvrît ses portes à un esprit aussi cultivé et aussi varié que le vôtre. Il enrichira, nous en sommes sûrs, les travaux de notre Compagnie.

Je ne voudrais pas vous chagriner en ouvrant aujourd'hui à nouveau le procès de Théophraste Renaudot, victime de la Faculté de Médecine de Paris. Comme tout auteur, vous aimez votre héros. Pendant de longues soirées, vous l'avez, pièce par pièce, reconstitué grâce à vos lectures, à l'aide de documents d'archives et en allant à Loudun respirer l'air qui fut son atmosphère. Vous avez créé ainsi, de cet homme étonnant, un portrait véridique. Mais, pour vous, Théophraste est un peu votre enfant adoptif; comme tout biographe, vous êtes enclin à l'indulgence envers lui et vous avez à son égard une admiration bien naturelle. Je la partage d'ailleurs totalement, et d'autant plus facilement que maintenant, avec le recul du temps, nous voyons combien ses idées étaient des créations de génie. C'était un précurseur et, comme tous ses semblables, il eut à lutter contre la routine et les préjugés faisant force loi. Mais vous êtes président de l'Ordre des Médecins, Monsieur, que diriez-vous en tant que tel, mon cher Confrère, d'un Théophraste Renaudot exerçant à Rouen à l'époque actuelle? Je vois d'ici les plaintes formulées par de nombreux confrères rouennais contre ce médecin ayant conquis ses grades d'une façon douteuse (pour la Faculté de Paris, les médecins de Montpellier étaient des suspects, pas toujours à bon droit d'ailleurs). Ce confrère viendrait à Rouen ouvrir une

clinique bouleversant tous les usages établis jusqu'ici, on y soignerait les clients par des thérapeutiques que la Faculté n'admet pas actuellement, comme le bacille de tortue de mer ou l'un de ces remèdes anticancéreux qui font poursuivre leurs auteurs (Renaudot, lui, soignait par l'antimoine, médicament condamné par la Faculté de Paris, et par le quinquina, autre médicament très suspect à l'époque). Ce dispensaire, comme celui de Renaudot, aurait une telle vogue que les rues avoisinantes seraient remplies par les malades faisant la queue. (On était obligé, devant la Clinique du Grand-Coq, de louer des bancs ou des escabeaux chez les commerçants du voisinage et on les installait sur le trottoir pour faire attendre ceux qui venaient implorer les secours du grand patron.) Voyez-vous une de nos rues ainsi encombrées aujourd'hui? Ce médecin serait déjà infiniment suspect et rien que cela, au bout de quelques semaines, ferait parvenir plus d'une protestation dans votre bureau. Mais, si ce confrère se mettait, comme Renaudot, à lancer une spécialité pharmaceutique dans le genre de son « polycheston » à grand renfort de publicité, s'il adjoignait à sa clinique un bureau semblable aux S.V.P. des téléphones parisiens (car on trouvait de tout au bureau d'adresse de Théophraste) et si, enfin, ce médecin entreprenant était propriétaire et rédacteur en chef d'un journal local, alors il n'y aurait aucun doute, la mesure serait comble et le Conseil de l'Ordre, à l'unanimité et solennellement, fustigerait cet homme aux activités variées et encombrantes. On le prierait de revenir à l'exercice normal de la médecine, faute de quoi toute activité professionnelle lui serait interdite. Et si, pour se défendre, ce malheureux confrère se lançait, comme Renaudot, dans de violentes attaques contre l'esprit routinier de la Faculté et l'organisation précaire des hôpitaux, il serait *manu militari* déféré devant les tribunaux.

Renaudot se mettait sous la protection du Cardinal : bien souvent, de nos jours, des puissants, des hommes politiques ou littérateurs en renom servent la cause de ceux des nôtres qui ne suivent pas la voie normale.

Ces histoires des professions, comme la grande histoire, sont un éternel recommencement. Car, depuis que les hommes existent, leurs activités sont les mêmes et leur tournure d'esprit ne change pas. Cet éternel recommencement nous montre d'ailleurs que l'existence d'une règle est nécessaire, que le respect des usages est utile, qu'une certaine pondération devant les engouements est indispensable pour

éviter le désordre. Pour maintenir la bonne renommée d'une profession, il faut parfois, comme dans l'armée, faire acte d'autorité. Les découvertes, les remèdes nouveaux ont besoin d'une certaine décantation, d'un certain recul, pour qu'on puisse voir s'ils sont ou non utiles aux malades; encore faut-il qu'ils puissent être expérimentés.

Mais cet éternel recommencement nous montre aussi que l'erreur d'aujourd'hui devient parfois la vérité de demain, que la Faculté doit garder son esprit ouvert aux découvertes, même à celles qui ne viennent pas de son sein. L'évolution est indispensable. Du choc des idées, de l'expérimentation des différentes doctrines thérapeutiques ne jaillit pas toujours la confusion. Et si nous sourions aujourd'hui des belles théories maintenues jadis à coup de procès ou de décrets par la Faculté, nous avons adopté dans l'enseignement de l'anatomie et dans la thérapeutique bien des chapitres qui la faisaient frémir de fureur au temps de Guy Patin et de Renaudot.

Bien des découvertes qu'elle avait condamnées *a priori* sont admises maintenant.

C'est cette condamnation *a priori*, toujours blâmable, qui a rendu odieuse la Faculté du XVIIe siècle.

Parallèlement à elle et à la même époque, les chirurgiens qui ressortissaient, eux, au Collège de Saint-Côme, regardés par les médecins comme des subalternes (ils ne parlaient pas le latin) n'étaient pas bridés par les doctrines et par le parti pris. Leur art d'intérêt pratique et continuellement expérimental marchait à pas de géants alors que piétinait la médecine.

C'est pourquoi, d'ailleurs, la fonction de juge est si délicate. Elle peut se présenter comme une lutte douloureuse pour celui qui la remplit avec conscience; car, en regard du règlement et du texte de la loi, il y a l'esprit et l'intention du coupable. Vous qui êtes d'une famille de juristes, vous savez cela mieux que quiconque.

Fermons là le dossier Renaudot et admirons rétrospectivement, malgré sa bruyante publicité, cet homme prodigieux que vous appelez, vous aussi, un grand bonhomme aux idées originales, et qui fut certainement l'un des hommes les plus extraordinaires de l'histoire et de la pensée française. C'est à propos des mésaventures de l'ancêtre du journalisme que je veux dire quelques mots sur les querelles médicales.

Le procès de Théophraste fit grand bruit à l'époque; mais il

n'était qu'un des nombreux actes judiciaires déclenchés par les facultés de médecine.

Si les procès médicaux sont assez rares de nos jours et alimentent peu les titres en lettres d'affiches des quotidiens du soir, ils étaient, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, d'une abondance invraisemblable, comme tous les procès soutenus à cette époque par de nombreuses corporations et même par les ecclésiastiques qui se chicanaient entre eux sur les limites d'un territoire paroissial ou pour l'attribution d'une donation. Plaider était une des grandes passions de nos ancêtres. Les médecins plaidaient les uns contre les autres ou contre les chirurgiens. Ceux-ci plaidaient contre les barbiers. Et les apothicaires! Leurs procès étaient aussi nombreux que les remèdes entrant dans la préparation de leurs médicaments.

Je citerai seulement deux procès parisiens qui peuvent se rattacher à la Normandie : Un Normand de Falaise, Le Baillif de la Rivière, vivant peu avant Renaudot, venu s'installer à Paris, avait une magnifique clientèle. Une clientèle de « grand patron ». Il soignait la plus noble société parisienne. Au bout de plusieurs années, la Faculté, jalouse sans doute de son succès, lui fit subir une sorte d'interrogatoire et, son savoir étant jugé insuffisant, il fut expulsé de Paris. Le jugement rendu signale « qu'il confond toute doctrine et que le fatras de ses discours est fait pour obscurcir et donner la berlue à chacun ». Et ce jugement conclut que c'est « une des ruines de la santé publique ».

On lui doit cependant la surveillance des sources minérales pour lesquelles il demandait un règlement de leur exploitation « protégeant leurs eaux salutaires », car, disait-il, elles sont mal entretenues et souillées. Il termina sa vie après un exil à Rennes comme surintendant des eaux minérales du royaume au nombre desquelles figuraient les eaux ferrugineuses de Rouen très en vogue au XVII^e^ siècle.

Peu après Théophraste Renaudot, nous trouvons à Paris Nicolas de Blégny, digne émule de notre Théophraste. Il fit ses études à Caen. C'était aussi une curieuse figure. Il créa à Paris l'ancêtre du bottin; il lança la publicité pharmaceutique et le journalisme médical avec des idées qui, plus tard, devaient faire fortune. Il organisait déjà des abonnements avec primes et il annonçait des concours dotés aussi de primes entre ses lecteurs. Il fonda même une académie médicale. Cet être un peu encombrant, lui aussi, eut maille

à partir avec la Faculté, il subit dix ans de détention et ne revint plus à Paris.

Mais laissons Paris où les procès médicaux sont en pleine floraison et voyons ce qui se passait dans notre ville de Rouen.

Boileau, dans *Le Lutrin*, nous montre que les Normands fréquentaient assidument le Palais de Justice; Racine situe l'action des *Plaideurs* dans une ville de Basse-Normandie.

Le caractère chicanier et processif des Normands était proverbial. Chirurgiens et médecins de notre ville ne devaient pas faillir à cette réputation.

Le Collège des Médecins de Rouen siégeait au couvent des Carmes où une salle était mise gracieusement à sa disposition. Il se réunissait mensuellement et souvent davantage pour des séances consacrées soit à des travaux scientifiques, soit à des questions de moralité ou de tenue professionnelles, soit le plus souvent... à des procès.

La communauté des chirurgiens siégeait, elle, dans une maison de la rue du Chaudron, entre les rues d'Amiens et Eau-de-Robec, dans le voisinage de la place Eau-de-Robec.

Pendant deux siècles, la guerre ne cessa pas entre les deux maisons. Il est vrai que les médecins avaient droit de regard sur la communauté des chirurgiens, considérée par ces hôtes des Carmes comme des travailleurs manuels.

Les médecins avaient aussi sous leur coupe les apothicaires, les sages-femmes, les barbiers qui se livraient à des actes de médecine un peu analogues à ce que font les infirmières aujourd'hui. Les herboristes et les droguistes dont certains vendaient des médicaments étaient aussi sous la domination des médecins. De là, entre ces différentes communautés et corporations, des susceptibilités continuelles, des paroles amères ou diffamatoires prononcées, des écrits scandaleux distribués. Tout cela alimentait la chronique.

En 1605, Rouen comptait dix médecins; en 1669, trente. Leur nombre s'accroissant, on en vient aux procès des médecins entre eux.

Feuilletons quelques-unes de ces querelles parmi ce flot de chicanes médicales :

La Grange, chirurgien-juré, traite un jour les membres du Collège des Médecins, de tartuffes, d'hypocrites et de calomniateurs. Mais pour une fois il n'y eut pas de procès! Le Collège était désireux d'entamer la procédure, mais il réfléchit que s'il perdait,

les épithètes malsonnantes, confirmées par arrêt de la Cour, lui resteraient et deviendraient une arme aux mains de ses ennemis. Après des hésitations, le doyen se décida d'écrire tout simplement à Valot, premier médecin du Roi, persuadé qu'il trouverait le moyen de venger les médecins par des vexations indirectes envers les chirurgiens.

Voici une autre querelle :

Houppeville, médecin, contre Duchemin, apothicaire, qui avait refusé d'exécuter une ordonnance sous prétexte qu'elle était « audacieuse, téméraire et deviendrait sans doute mortelle pour le malade ». Il fut condamné à réparation publique en présence de l'intendant de la ville, ce qu'il fit le plus simplement du monde, en lisant devant le Collège des Médecins et sur les places publiques de la ville la lettre suivante :

« Monsieur, je suis fâché d'avoir refusé votre ordonnance, croyez que je l'ai refusée seulement parce que je croyais que je ne la pourrais pas faire devant que les portes de la ville fussent fermées et je serai bien navré d'avoir dit qu'elle fût mauvaise.

« Dorénavant, je vous promets d'exécuter vos ordonnances avec toute l'exactitude qu'un apothicaire doit faire celle d'un médecin. »

Un autre procès montre l'indépendance complète du Collège de Rouen vis-à-vis de la Faculté de Paris :

David de Caux, médecin de Montpellier, fut autorisé à venir exercer à Dieppe par un certificat signé des plus célèbres médecins parisiens. Ce certificat déclare qu'il est dispensé des actes probatoires par le Haut Conseil. Ces actes probatoires étaient des interrogatoires, une sorte d'examen que tout médecin, même diplômé, s'installant dans la région, devait passer devant le Collège de Rouen.

Sans tenir compte de cet édit parisien, le Collège, à l'unanimité, refusa David de Caux et envoya à Paris l'un de ses membres pour protester et demander la révocation du magistrat par l'influence duquel la mesure avait été prise et le Collège de Rouen intenta un procès à la Faculté de Paris.

En 1703, M. Lenoble, docteur en médecine, est insulté par les chirurgiens et son confrère Defontaines, pendant un cours, est lui aussi, pris à partie. Une plainte est déposée auprès du procureur pour poursuivre « ces drôles » et une souscription est immédiatement ouverte parmi les médecins pour les frais de procès.

En revanche, en 1706, le Collège des Médecins, cette fois plein

de pondération, désavoue le Dr Lhonoré qui s'était emporté jusqu'à dire que les chirurgiens de Rouen méritaient le supplice, la corde, pour avoir insulté le doyen.

Mais, par contre, en 1727, on déclenche une procédure contre le chirurgien Mareschal qui affirmait que la chirurgie était au-dessus de la médecine.

Le grand chirurgien rouennais Lecat, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, fut aussi victime du Collège des Médecins. On venait de bien loin entendre ses leçons d'anatomie et assister à ses démonstrations dans l'amphithéâtre de la porte Bouvreuil, car sa réputation était grande; mais il a l'audace d'appeler ses cours des « leçons », il l'imprime sur ses affiches. Un huissier lui est adressé par le Collège des Médecins.

Plus tard, il se fait appeler docteur et professeur et un procès est intenté, les lettres patentes du roi mentionnaient pourtant ces deux titres sur l'autorisation d'enseigner qui lui était accordée.

Je n'en finirai pas d'énumérer tous ces procès où des médecins citent en justice un confrère qui « charlatanise » ses malades, dit le Collège, où des apothicaires « portant leurs faulx sur un champ qui ne leur appartient pas », constate une autre délibération. Le nombre considérable de procès que le Collège des Médecins de Rouen avait à soutenir occasionnait à chacun de ses membres de nombreux appels de fonds. Il fut décidé que chaque nouveau membre serait astreint à un dépôt de 60 livres, désigné sous le nom de dépôt de l'honoraire. Quelques années plus tard, ce dépôt se montait à 400 livres.

En 1745, il n'y a plus à Rouen que huit médecins, alors qu'ils étaient plus de vingt dans le siècle passé, constate le doyen de leur Collège. Cette diminution provient, dit-il, du désordre qui règne dans la médecine par les entreprises et mauvais procédés des chirurgiens.

Et, d'un autre côté, que de procès entre les chirurgiens, les apothicaires et les barbiers!

D'après une pièce conservée aux archives départementales, le sieur Dumont, procureur au bailliage, à reçu de Rouisse, prévôt de la communauté des chirurgiens de Rouen, la somme de 171 livres pour vingt-neuf procès en deux ans.

Certaines années, les frais de procès étaient tels que le Collège des Médecins dut, faute d'argent, supprimer le traditionnel banquet

de ses membres de jour de la Saint-Luc, patron des médecins. Cela faisait d'ailleurs le bonheur des avocats, et je n'ai jamais entendu dire que ceux-ci fussent amenés par une raison semblable à supprimer leur banquet du jour de la Saint-Yves.

Je ne voudrais tout de même pas vous laisser une fâcheuse impression de mes confrères de jadis et si la puérilité des causes de ces querelles nous fait sourire et nous rend la tâche facile pour les ridiculiser, reconnaissons que les délibérations de leurs conseils portent parfois sur des sujets scientifiques et que certains de ces rapports, par la finesse de l'observation et par le bon sens qui les honorent, ne seraient pas désavoués par leurs successeurs d'aujourd'hui. On ne peut pas oublier, chez les médecins de cette époque, les travaux d'un Lepecq de la Clôture, ni, chez les chirurgiens, l'œuvre d'un Lecat. Et puis, si parfois les frais de procès supprimaient les banquets, signalons qu'en 1671 les fonds destinés à cette manifestation gastronomique sont envoyés dans le Roumois pour soulager les malheureux atteints par une épidémie.

Le Collège s'occupait aussi de la valeur scientifique et morale de ses membres, et les maîtres, avec raison, ne transigeaient pas sur ces principes.

La Révolution de 1789, en réunissant en une même profession médecins et chirurgiens, devait mettre fin à cette mésentente lamentable. Puis les barbiers médicaux furent supprimés. Les apothicaires devinrent des pharmaciens, et les procès disparurent presque complètement de la scène médicale.

Je n'oserai pas dire que les querelles aient totalement cessé, car dans notre profession comme dans les autres la susceptibilité humaine demeure, et la jalousie, « cette vaine et tempêtueuse maladie qui assaille les âmes humaines », comme disait Montaigne, cette jalousie n'est-elle pas parfois un motif de chicane et de mésentente. Elle sévit dans toutes les professions sans être l'apanage de l'une plus que de l'autre. Mais chez nous, vous « Veillez », Monsieur le Président du Conseil de l'Ordre des Médecins; et les rares antagonistes qui se présentent dans votre cabinet sont généralement apaisés par vos paroles, malgré le dicton, « *invidia medicorum pessima* »; et M. le Président du Tribunal doit nous savoir gré de ne pas déposer dans son bureau du Palais de Justice la marée montante des dossiers qu'apportaient vos prédécesseurs des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles au

Cette belle tenue actuelle de notre corps médical, tant à l'intérieur de la corporation que dans ses rapports avec les autres professions, le fait encore considérer en haute estime, quoiqu'on en dise, par l'ensemble de ses clients et il nous permettra peut-être plus facilement, malgré les menaces d'asservissement et d'étatisation qui pèsent sur la profession médicale, de la maintenir toujours libre, propre et indépendante.

Si j'ai, Monsieur, quelque peu égratigné mes confrères de jadis, Molière, avec autrement d'esprit, vous y avait déjà préparé. Et Cyrano de Bergerac, le vrai, qui vivait à l'époque de Louis XIV, pas celui de Rostand, il fut un ennemi des médecins (il devait probablement, repentant, avoir recours à eux quand il souffrait, comme tous ceux qui nous critiquent). C'est par une de ses phrases que je terminerai. Il mêle aux médecins, dans cette diatribe, les avocats et les ecclésiastiques, mais l'ombre des avocats ne nous a-t-elle pas enveloppés tout au long de ces procès, et les prêtres ne nous coudoient-ils pas journellement au chevet des malades? Ce sont donc des compagnons connus. Dans une violente et spirituelle satire contre les médecins, Cyrano écrit donc : « Trois sorte de gens sont envoyés au monde tout exprès pour martyriser l'homme pendant sa vie! l'avocat tourmente la bourse, le médecin le corps, et le théologien l'âme. » Cette appréciation est bien dans la tournure d'esprit légère des gentilshommes du XVIIe siècle. Mais aujourd'hui, je crois que, sans être critiqués, nous pourrions dire que trois sortes de gens sont envoyés au monde pour soulager l'homme pendant sa vie : l'avocat pour l'aider et le défendre contre les hommes, le médecin pour l'aider et le défendre contre la maladie et la souffrance, et le théologien pour le défendre contre lui-même et l'aider par l'espérance!

RECEPTION
de
M. Raymond QUIBEL
ARTISTE-PEINTRE
(11 février 1950)

L'Académie ayant décidé que M. Raymond Quibel, artiste peintre, serait dispensé du discours de réception et invité à présenter, au Musée des Beaux-Arts, un ensemble de ses œuvres, MM. Raymond Neveu, président de l'Académie, et Fernand Guey, directeur des Musées de Peinture et de Céramique, félicitèrent, à l'ouverture de l'Exposition, notre nouveau collègue.

ALLOCUTION DE M. LE Dr R. NEVEU

Je suis certain d'être votre interprète en félicitant notre distingué collègue, M. Guey, pour sa brillante présentation et en le remerciant d'avoir mis à la disposition de l'Académie une des salles du Musée des Beaux-Arts pour la séance de réception de M. Quibel.

Monsieur, lorsque vous avez été élu membre de l'Académie, vous nous avez prié de ne pas vous imposer le discours traditionnel ; nous le regrettons, car bien certainement vous nous auriez dit des choses bien intéressantes.

Votre discours, d'ailleurs, a été remplacé par cette superbe exposition dans une des salles qui fut construite par votre grand-oncle. Vos œuvres parlent mieux que quiconque ne le saurait faire. Elles sont une splendide page à la gloire de notre Normandie et, de cela, nous devons vous savoir gré.

Lors de nos conversations, auxquelles j'attache tant de prix, vous m'avez dit souvent qu'au cours de vos promenades sur le plateau vous faites des découvertes qui étonnent même ceux qui croient connaître leur pays — comme ce petit hameau de Normare que vous affectionnez particulièrement.

Ces découvertes, Monsieur, nous en voyons la preuve aujourd'hui. Elles nous incitent à aller admirer des coins qui nous sont chers et que vous avez magnifiés. Je crois, voyez-vous, que c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de vos œuvres.

Comme Turner, comme Constable, pour se servir de l'expression même de J.-L. Vaudoyer, « vous êtes de la saine et forte race de ces paysagistes qui sont grands par leur inaltérable fidélité à la terre et à la mer natales... et qui ne sont jamais dépaysés ».

Mais vous n'êtes pas seulement un excellent paysagiste, vous êtes aussi un décorateur assemblier apprécié de tous. Car vous êtes, Monsieur, un grand artiste, dans le sens vrai du mot, et vous êtes aussi un bon Normand qui fait honneur à sa province natale, et c'est pourquoi l'Académie a été heureuse de vous accueillir.

Dans un geste que nous apprécions, vous avez offert à notre Compagnie une de vos plus belles toiles. Au nom de mes collègues, je vous remercie.

ALLOCUTION DE M. FERNAND GUEY

C'EST sans doute la première fois qu'au discours du récipiendaire, se substitue si heureusement l'Exposition d'un ensemble important de ses œuvres. Manifestation sensationnelle qui inaugure brillamment la reprise des travaux de l'Académie en cette année 1950.

C'est un grand honneur pour le conservateur du Musée que de pouvoir accueillir une telle manifestation suggérée par les membres de notre Bureau et de recevoir ici l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, réunie afin de célébrer la réception d'un de ses nouveaux membres, l'excellent peintre Raymond Quibel.

La carrière de cet artiste est faite tout entière d'une persévérance admirable qui se manifesta dès sa jeunesse à Rouen, où il reçut les conseils et les leçons du peintre Fréchon père, qui ne pouvait que le guider dans une excellente voie.

Bien qu'il ait dû accepter d'entrer dans une affaire commerciale parisienne, il continua avec une patiente persévérance à cultiver l'art qu'il aimait par-dessus tout.

A Paris, dans les milieux les plus divers, il poursuivait ses recherches et ses études, désireux, avant tout, d'acquérir la possession complète du métier et d'atteindre à la perfection technique. Les louanges des uns ou les critiques des autres ne le détournaient

pas des buts qu'il désirait approcher, et sans se laisser influencer il travaillait avec une ardeur toujours égale.

A vingt-sept ans, il prend part au Salon de l'Ecole française à Paris, puis, en 1911, soumet aux Rouennais, à la Galerie de M. Legrip, de si chère mémoire, et au Salon des Artistes rouennais, quelques-unes de ses toiles.

Les encouragements que les amateurs et les artistes lui réservent vont le retenir en son pays natal. Devant cette nature qui lui est si chère, cette Normandie où il est revenu, dont il saisira si parfaitement le caractère et où il découvrira de si belles harmonies colorées, il travaille avec une inlassable énergie, que seule la guerre de 1914 devait interrompre.

Le service qu'il doit accomplir compromet sa santé ; il est réformé, patiente quelque temps au bord de la mer, mais seule, la vraie campagne l'attire et c'est alors qu'il se fixe au Mesnil-Esnard, dont les aspects si divers vont le solliciter sans cesse. Les milieux parisiens qui l'avaient apprécié sont heureux de le retrouver, la célèbre Galerie Georges Petit lui ouvre ses salles, la Société nationale accueille ses œuvres au Salon de 1922 ; ses tableaux sont acquis par l'Etat, la Ville de Rouen, le Département.

Les travaux de Quibel poursuivis avec tant de discernement et de ténacité lui ont fait découvrir dans ses paysages familiers toute la finesse des accords colorés dont notre atmosphère les enveloppe ; toute la délicatesse de leurs contours d'une onduleuse souplesse et ces sensations qu'il enregistre vont lui permettre d'aborder la composition décorative avec des éléments profondément personnels.

En 1925, à Paris, à l'Exposition universelle d'Art décoratif, il triomphera hautement, remportera de nombreuses médailles et un grand prix. Il sera sollicité par l'Etat, fournira à la Manufacture nationale de Sèvres des modèles, des cartons de tapisserie, on lui demandera des dessins pour le mobilier de luxe du paquebot *Normandie*. Et, depuis, malgré les événements qui ont attristé ces dernières années, il continue.

Ces quelques mots, qui sont un juste mais trop bref hommage rendu à l'artiste, au peintre, au décorateur, à l'illustrateur, ne peuvent que préparer tous ceux qui veulent bien m'écouter, à contempler l'œuvre dont nous avons voulu le rassemblement. Rien ne peut se substituer à l'ambiance de cette Exposition : grandeur des paysages, harmonie des tonalités, compositions originales, inventions

décoratives, vous retrouverez tout cela dans cette salle consacrée à Raymond Quibel et c'est là que vous le comprendrez pleinement et que vous lui rendrez l'hommage qu'il mérite.

ALLOCUTION DE M. RAYMOND QUIBEL

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

VIVEMENT troublé par les paroles que vous venez de prononcer si brillamment, je me sens très gêné pour répondre comme il conviendrait à la bienveillante sympathie qu'elles expriment.

Vous m'accorderez, je l'espère, la satisfaction de vous remercier en toute simplicité comme je remercie l'Académie de Rouen de l'intérêt qu'elle témoigna à mes travaux en m'invitant à prendre place au sein de son éminente Compagnie. Accueil dont je suis profondément touché et grandement honoré.

Plutôt que de vous lire un long discours, j'ai préféré réunir dans une salle du Musée, aimablement offerte par M. Guey, un grand nombre de mes œuvres dont la présentation sera probablement plus éloquente que ne l'aurait été ma parole.

Permettez-moi d'associer à cette présentation le souvenir de notre regretté Georges Dubosc qui tint une place importante à l'Académie par le rayonnement de son œuvre, car il fut pour les peintres de ma génération et pour moi-même un ami affectueux et dévoué dont les conseils judicieux et les encouragements nous aidèrent grandement dans les périodes difficiles. Aussi, me devais-je, en cette circonstance, de lui exprimer une déférente pensée et de rendre un pieux hommage à son illustre mémoire.

*
**

A ces paroles de gratitude, M. Raymond Quibel ajouta un geste dont la Compagnie lui restera reconnaissante : il offrit à l'Académie l'une de ses meilleures toiles, représentant un effet de neige, Le Vallon de Normare.

ACTION SANITAIRE et SOCIALE de la France en Indochine

DISCOURS DE RECEPTION DU Dr ROBIN

(24 juin 1950)

IL y a quelques dix ans, je me trouvais au cœur de la chaîne annamitique, au pied des pics du Langbian, en résidence à Dalat, station climatique du sud indochinois. C'est là que, pour la première fois, je pris contact, indirectement il est vrai, avec la Normandie.

Une queue de typhon faisait régner sur ce plateau, en partie volcanique, un temps exécrable. Sur les pentes boisées, les nuages s'effilochaient en lambeaux, entraînés par la bourrasque vers les hauts sommets noyés dans la brume. Il pleuvait depuis plusieurs jours sans interruption. Le chemin que je suivais à travers la forêt clairière était glissant, malaisé. Un vent aigre, lugubre, sifflait dans cette immense pinède inhabitée qui, sur plusieurs dizaines de kilomètres, s'enfuyait vers le nord. La nature avait pris un air résolument hostile à l'homme ce jour-là.

« Un vrai temps de Normandie ! » me dit un moine bénédictin en m'accueillant avec un aimable sourire, au seuil du Monastère de la Paix. Je venais rendre au R. P. Abbé la visite qu'il m'avait faite quelque temps auparavant, lors de son arrivée à Dalat. Mais, en son absence, j'eus le plaisir de faire plus ample connaissance avec mon interlocuteur. C'était un homme robuste, blond, au faciès large et coloré, qu'illuminaient de grands yeux bleus, rieurs. De toute sa personne se dégageait un air de bonté, de joie, de paix profonde, en harmonie avec l'atmosphère sereine et calme de cette demeure monastique. Heureux contraste avec le tumulte des éléments déchaînés au dehors ! Et j'ai toujours conservé le souvenir de l'entretien si affable, si cordial, qu'il voulut bien m'accorder et des termes émouvants dans lesquels il me parla de sa province natale, la Normandie.

A dix ans de distance et presque aux antipodes, je retrouve, Messieurs, au seuil de votre illustre Académie, le même accueil si bienveillant.

Il n'est pas jusqu'au climat normand qui, parfois, dans ses tempêtes de noroît, ne présente quelques fâcheuses analogies avec les queues de typhon de la mer de Chine. Mais on doit bien vite oublier les bourrasques quand on éprouve, comme je le sens aujourd'hui, au sein de votre savante Assemblée, cette impression de joie et de paix profonde qui me rappelle ma visite au Monastère de la Paix, en Indochine.

Cette heureuse similitude me rendrait encore plus sensible, s'il en était besoin, au grand honneur que vous me faites aujourd'hui, en me recevant parmi vous. Les sentiments de reconnaissance que j'éprouve au plus profond de moi-même vous parviendraient atténués si je songeais à les envelopper d'artifices littéraires pour vous les traduire. Rien ne remplace le véritable élan du cœur, pas même l'éloquence. Souffrez, Messieurs, que je vous exprime avec simplicité, mais avec quelle intensité, ma gratitude .

Vous comprendrez aisément, qu'en un jour aussi mémorable pour moi, je me retourne vers le passé, non par esprit de vaine complaisance, mais pour rendre à ceux qui m'ont éduqué et formé un juste et respectueux hommage. A mes parents vénérés, tout d'abord, dont le sacrifice et l'inoubliable exemple, associés au dévouement et à la science des R. P. Maristes de l'Ecole Montalembert à Limoges, m'ont armé et instruit pendant mon enfance et mon adolescence.

A tous mes maîtres médecins ensuite et en particulier à ceux des Instituts Pasteur d'Indochine qui m'ont initié aux mystères de la biologie humaine et inculqué l'esprit pastorien de désintéressement matériel dans la recherche scientifique.

Je ne puis songer à citer les noms de tous mes amis qui, en Extrême-Orient, m'ont guidé, aidé de leurs judicieux conseils ou qui m'ont apporté si généreusement le concours de leur collaboration éclairée. Plusieurs sont morts à la tâche, victimes de leur dévouement ; d'autres sont tombés sous les balles japonaises, au cours de la dernière guerre.

C'est en souvenir de tous mes maîtres, de tous mes compagnons de travail et pour leur rendre hommage que j'ai cru bon de vous exposer, dans cette enceinte, l'un des aspects de l'activité des

Instituts Pasteur d'Indochine : la lutte contre la malaria. Sans doute, votre Compagnie n'a-t-elle point souvent l'occasion de discuter de problèmes exotiques. Mais elle sait toujours s'intéresser aux applications pratiques de la science sous toutes les latitudes. Et, par ailleurs, Rouen n'est-il pas un port, un œil attentif ouvert sur tout ce qui se passe au-delà des mers ?

Vous ne refuserez certes pas, Messieurs, de me suivre par la pensée dans les mers de Chine, alors que vos ancêtres normands, dès le XVIIe siècle, s'y aventuraient en foule. L'un d'entre vous et non des moindres, n'écrit-il pas dans son *Histoire de Rouen* :

« Au XVIIe siècle, les Rouennais étaient légion qui parcouraient les routes du monde, les uns pour y commercer, d'autres pour aller au loin prêcher l'Evangile, certains enfin dans le simple dessein de s'instruire. » Et l'auteur de rappeler leur présence en Chine et aux Indes, rapportée par Tavernier.

N'est-il pas en outre utile, à l'heure où l'œuvre de la France en Indochine est parfois si violemment critiquée, d'exposer publiquement un des aspects les plus humanitaires de son action bienfaisante : la lutte contre une grande endémie meurtrière : le paludisme?

LA LUTTE ANTI-MALARIENNE EN INDOCHINE

Meurtrière, elle le fut en effet. En 1927, pour l'ensemble de la péninsule, un individu sur sept mourait directement ou indirectement du paludisme. Dans les régions malsaines, la mortalité infantile atteignait 80 à 95 %, si bien que les races autochtones habitant ces zones hyperendémiques, les Moïs, étaient en voie de disparition complète.

Ces zones dangereuses qui sont représentées par toutes les régions montagneuses ou même simplement accidentées, ainsi que par leur voisinage immédiat, constituent en Indochine la majorité du pays.

Si les deltas surpeuplés de Cochinchine et du Tonkin, si la plaine cambodgienne, sont relativement sains, tout le restant du pays est presque inhabité, en raison de son insalubrité.

On se souvient encore de la morbidité et de la mortalité palustres élevées, constatées lors de l'occupation militaire du Tonkin. En 1903, à Laokay, n'a-t-on pas observé une mortalité de 79 % chez les militaires européens ?

Chaque fois qu'on a rassemblé une collectivité humaine en région accidentée, on a provoqué, quelques jours après, une poussée épidémique palustre anéantissant les effectifs chargés de construire les voies ferrées, les routes. La construction de certains passages du chemin de fer du Yunnam a coûté un homme par traverse.

Aux environs de 1927-1930, la question du paludisme revêtit une acuité extrême. A cette époque, il y eut un véritable rush des planteurs d'hévéas (arbre à caoutchouc), vers les terres fertiles des régions mamelonnées de l'est cambodgien et du nord-est cochinchinois. Et on assista à la répétition des désastres sanitaires observés autrefois sur les grands chantiers de travaux publics. Sur l'ensemble des plantations, la maladie enrayait la marche des travaux, entravait l'essor économique de l'Indochine, en raison des difficultés croissantes que rencontrait le recrutement d'une main-d'œuvre constamment décimée par le paludisme.

Cette raison, à elle seule, aurait suffi à motiver l'intervention du Gouvernement par son Inspection du Travail et son Service de Santé.

Mais en outre, on songeait fortement à terminer le Transindochinois et le tronçon envisagé se trouvait en zone insalubre. Il fallait construire de nouvelles routes pour débloquer le Laos par le sud et relier les nouvelles régions mises en valeur au port de Saïgon.

La surpopulation du delta tonkinois, de la côte du nord Annam, exigeait l'assainissement des zones fertiles montagneuses, pour augmenter l'espace vital des Tonkinois et des Annamites, souvent réduits à la famine, pendant les années de mauvaises récoltes de riz. Il fallait enfin pacifier, en zone malsaine, une énorme tâche insoumise où Maître avait été assassiné en 1910, au carrefour des trois frontières d'Annam, de Cochinchine et du Cambodge.

Malgré cette diversité d'aspects, le problème était toujours le même : le Service de Santé devait assurer la protection de collectivités humaines importantes, groupées par villages fixes, chantiers mobiles de travaux publics, colonnes militaires de pacification, centres urbains, dont les effectifs oscillaient entre quelques centaines d'hommes et plusieurs milliers. L'ensemble, disséminé dans tout le territoire, intéressait au total un demi-million d'hommes environ.

Devant l'immensité de la tâche à accomplir et en raison des études préliminaires que les Instituts Pasteur de Hanoï et de Saïgon

avaient déjà mené sur la question, depuis plusieurs années, le gouverneur général de l'Indochine, Pasquier, demanda à l'Institut Pasteur d'organiser, en accord avec le Service de Santé et le Service des Travaux publics, la lutte antimalarienne en Indochine.

Vous vous étonnerez peut-être de voir intervenir simultanément trois services techniques différents dans la réalisation d'une œuvre commune.

La nécessité de ce travail en équipe vous paraîtra naturelle si vous me permettez de rappeler les grands principes de prophylaxie antipaludéenne et leurs bases scientifiques.

Le paludisme est une affection due à un parasite des globules rouges du sang : l'hématozoaire ou Plasmodium, découvert en 1889 à Constantine par Laveran. Ce parasite est inoculé à l'homme sain par la femelle d'un moustique de petite taille, l'anophèle, qui pique dès que la lumière solaire est faible ou nulle. Cet anophèle s'est lui-même infecté pour sa vie quelques jours auparavant en piquant un paludéen. Ainsi, l'homme malade contamine l'anophèle et ce dernier transmet la maladie à l'homme sain qui devient malade et le cycle ainsi fermé se poursuit sans cesse en pays d'endémie palustre.

L'homme malade. — Chez l'homme contaminé, le parasite, introduit par la piqûre de l'anophèle, va dans les cellules du système réticulo-endothélial de certains organes ou tissus (rate, moelle osseuse, foie, poumons, etc...) où il subit pendant dix à quatorze jours une série de transformations mal connues, avant de passer dans le sang. Pendant cette période silencieuse d'incubation, aucun médicament connu n'est capable d'atteindre l'hématozoaire dans les cellules du S.R.E. et ceci permet de comprendre pourquoi les médications dites préventives (quinine préventive, etc...) n'empêchent pas la pénétration du parasite dans l'organisme. Elles diminuent seulement le nombre et la gravité des accès fébriles en détruisant le parasite dès qu'il apparaît dans le sang. A ce moment-là, en effet, si le malade n'est pas traité, apparaissent la fièvre continue ou sous forme d'accès rythmés (fièvre tierce, fièvre quarte) et un gonflement temporaire de la rate.

Si les piqûres d'anophèles infectés sont très fréquentes, l'hypertrophie de la rate est permanente.

Ce symptôme est surtout apparent et fréquent chez les jeunes enfants dont la peau tendre est préférée par les anophèles à celle

des adultes. Au point que l'un des meilleurs moyens d'apprécier le degré d'impaludation d'une collectivité humaine consiste à établir *l'index splénique*, c'est-à-dire le pourcentage d'enfants porteurs de grosse rate.

De même, le calcul du taux de mortalité infantile est un excellent moyen de juger le degré d'insalubrité de la région.

Dans le sang de l'homme malade, l'hématozoaire peut exister sous deux formes :

L'une asexuée, appelée schizonte, qui donne la fièvre ;

L'autre sexuée, appelée gamète, qui infecte l'anophèle. Les gamètes, mâle et femelle, s'accouplent dans l'estomac du moustique, pour former un œuf qui par évolution complexe, donne dans les glandes salivaires de l'insecte d'innombrables petits hématozoaires. C'est sous cette forme de « sporozoites » que le parasite est inoculé par piqûre.

Le pourcentage des hommes présentant des parasites asexués dans leur sang, donne *l'index plasmodique*. On a de même, avec les formes sexuées, *l'index gamètique* qui mesure le degré de contagiosité des paludéens.

Ces trois index (plasmodique, gamètique, splénique) établis sur la population enfantine, de préférence, joints au taux de mortalité infantile et au taux de mortalité par paludisme, sont les tests humains du degré de l'endémie palustre locale. Ces éléments de l'enquête épidémiologique se mesurent à chaque saison de l'année.

Mais, sans anophèle, pas de paludisme. Cette vérité scientifique non encore controuvée, n'est-elle pas démontrée par l'exemple de la Nouvelle-Calédonie, où l'importation de sujets porteurs de nombreux gamètes n'a jamais eu jusqu'ici de suites fâcheuses ?

L'anophèle. — La dissection des glandes salivaires d'anophèles femelles, capturées dans une région, pour y déceler des sporozoites, permet de déterminer le taux de contamination de chaque espèce et de savoir quelle est, localement, la ou les espèces qui transmettent la malaria.

Il existe en effet de multiples espèces d'anophèles, différentes suivant les pays. Chacune à ses habitudes de vie particulières.

La femelle pond ses œufs à la surface de l'eau ; ceux-ci donnent naissance à des larves qui, après plusieurs mues successives, se tranforment en pupes, d'où sort l'insecte adulte. En Indochine, la

durée moyenne de cette évolution est de sept à huit jours, de sorte que si on tue les larves ou les pupes une fois par semaine, les éclosions d'anophèles adultes n'ont plus lieu.

Toutes les espèces d'anophèles ne transmettent pas le paludisme dans la nature, car la plupart se nourrissent exclusivement du sang des animaux.

Malheureusement, quelques espèces indochinoises ont la déplorable habitude ancestrale de fréquenter presque exclusivement l'homme et représentent ainsi le groupe des espèces dangereuses.

En Indochine, sur vingt-quatre espèces connues, trois jouent pratiquement un rôle dans la transmission du paludisme.

L'étude de leur biologie a permis de déterminer les caractéristiques des points d'eau ou gîtes larvaires qui leur servent de lieu de ponte; eaux de source claires ou eaux courantes, ensoleillées, plus ou moins riches en végétation aquatique, pour deux espèces; eaux saumâtres, pour la troisième espèce dangereuse, propre au sud indochinois.

La récolte des larves d'anophèles dans ces points d'eau, leur identification au laboratoire, permettent d'avoir une première idée de la faune anophélienne locale. De même, la capture des anophèles adulte permet de connaître quelles sont les espèces qui fréquentent les habitations de jour ou de nuit et quel est le taux d'infection de chacune des espèces rencontrées. En comparant les espèces récoltées dans les gîtes larvaires et les habitations d'un lieu donné, on a pu se rendre compte qu'en Indochine les femelles adultes des espèces dangereuses pouvaient parcourir 1.000 à 1.500 mètres pour se nourrir de sang humain. Si on supprime les larves tous les sept jours dans les points d'eau situés dans un tel rayon autour des habitations, on a réalisé du même coup l'assainissement.

Ces enquêtes entomologiques étaient faites comme les enquêtes épidémiologiques, à chaque saison de l'année. On a ainsi pu savoir que, sur un fond d'endémie élevée, il y avait, au début et surtout à la fin de la saison des pluies, des poussées épidémiques correspondant aux moments où la faune anophélienne dangereuse pullulait au maximum et où l'index gamétique était le plus élevé chez l'homme.

Toutes ces notions, très condensées, très succinctes, vous permettent de comprendre maintenant les grands principes de la lutte qui fut menée contre la malaria en Indochine de 1930 à 1939.

*
**

Principes de la lutte antimalarienne. — Si l'on considère le cycle de transmission : Homme malade — Anophèle — Homme sain — Homme malade, etc..., selon toute logique, il suffit de s'attaquer à l'un des chaînons du cycle pour supprimer la transmission de la maladie.

A) Ou bien empêcher la formation des gamètes en traitant les malades avec des schizonticides ou les stériliser par des gamétocides. Le mieux est de combiner les deux traitements ; ainsi l'anophèle ne pourra plus s'infecter sur le chaînon « Homme malade ».

B) Ou bien supprimer l'anophèle, seul insecte transmetteur de la malaria.

C) Enfin empêcher tout contact entre l'homme et l'anophèle et, si ce contact se produit, en enrayer les funestes conséquences.

a) Si le traitement schizonticide et gaméticide de l'homme infecté est l'œuvre du Service de Santé, la suppression de l'anophèle ressort plutôt du domaine de l'ingénieur antimalarien.

b) En effet, on peut s'attaquer à l'insecte adulte et il est certain que la découverte plus précoce du D.D.T. et des plus récents insecticides modernes, épandus par avion ou par hélicoptère, aurait simplifié la lutte en Indochine.

Mais, à l'époque, on ne disposait que de produits peu efficaces et il était bien préférable de s'attaquer au stade larvaire de l'anophèle. Je ne puis malheureusement entrer dans la description détaillée des divers procédés de lutte antilarvaire dont le principe réside dans la suppression ou l'aménagement temporaire ou définitif des gîtes larvaires dangereux, dans un rayon de 1.500 mètres autour des centres habités.

c) Enfin pour empêcher tout contact entre l'homme et l'anophèle, il existe un grand nombre de procédés dont la plupart exigent une discipline librement consentie de la part de l'homme : moustiquaire, maison grillagée, vêtements longs et fermés avec chaussures montantes dès 17 heures et onction des mains, du visage et du cou, avec des essences aromatiques (citronnelle...).

Malheureusement, l'incompréhension des ouvriers agricoles, l'insouciance, l'oubli, rendaient ces mesures prophylactiques très aléatoires, bien qu'elles soient efficaces quand elles sont correctement appliquées.

Aussi s'efforçait-on d'enrayer les conséquences du contact entre l'homme et l'anophèle, en traitant les malades, en soumettant tous les effectifs humains aux cures hebdomadaires, schizonticides et gaméticides.

Il appartenait au médecin de diriger et de surveiller ces dernières mesures de prophylaxie médicamenteuse.

Telles furent les trois bases de la lutte antimalarienne en Indochine.

Théoriquement, une seule de ces mesures, rigoureusement appliquée, aurait suffi à supprimer la malaria. Mais, en pratique, aucune d'entre elles employée seule, ne permettait d'aboutir à un résultat suffisant, car son application ne pouvait être assez scrupuleusement respectée par les collectivités à protéger.

Il fallait les combiner et ce fut la loi adoptée de façon générale.

Cela n'empêcha pas cependant de donner à certaines de ces méthodes une importance majeure. C'est ainsi que l'Institut Pasteur a presque toujours réservé, dans les zones hyperendémiques d'Indochine, la priorité absolue à la prophylaxie antilarvaire.

Seuls, les drainages antimalariens définitifs, l'aménagement permanent du terrain, donnaient des résultats durables et constants et, en fin de compte, très économiques en région hyperendémique.

Ainsi, tous les procédés de lutte contre l'hématozoaire étaient l'apanage du Service de Santé alors que le Service des Travaux publics déléguait ses ingénieurs antimalariens sur place pour assurer la lutte contre les anophèles.

Dans le domaine privé, médecin de plantation et ingénieur agronome spécialisé, assuraient des rôles analogues.

*
**

Quel était donc le rôle de l'Institut Pasteur ? Pour bien le définir, considérons l'ordre chronologique des opérations de lutte antimalarienne en un point donné.

Le Service antipaludique de l'Institut Pasteur commençait par définir la situation malariologique du lieu considéré. Grâce à ses enquêtes épidémiologiques et entomologiques saisonnières, il recherchait :

1° La fréquence et l'intensité du paludisme;

2° La composition et le degré de pullulation de la faune anophélienne dangereuse dans un rayon de 1.500 mètres autour du point à protéger et ses lieux de reproduction ;

3° La fréquence des contacts entre l'homme et l'anophèle. Cette documentation permettait de définir, pour chaque cas considéré, les méthodes de lutte les mieux adaptées aux conditions locales.

L'exécution de ces mesures prophylactiques relevait du Service de Santé et du Service des Travaux publics, comme nous l'avons vu. Mais l'Institut Pasteur poursuivait ses enquêtes épidémiologiques et entomologiques régulièrement pour contrôler l'efficacité de la lutte entreprise.

En somme, il jouait le rôle de conseiller technique auprès des Services de Santé et des Travaux publics.

*
**

L'amélioration sanitaire était appréciée grâce aux tests suivants :

1° Diminution de la mortalité infantile et augmentation des naissances ;

2° Abaissement des index splénique, plasmodique, gamétique, chez les enfants et les adultes ;

3° Retour au voisinage de zéro du taux de morbidité et de mortalité pour paludisme chez les adultes ;

4° Disparition des espèces anophéliennes dangereuses dans un rayon de 1.500 mètres autour des habitations.

Je ne veux pas vous infliger le supplice d'une énumération fastidieuse de résultats chiffrés détaillés. Trois ou quatre exemples suffiront à illustrer l'amélioration obtenue.

Travaux publics. — Le Service des Travaux publics a pu mener à bien de très grosses entreprises dans des régions extrêmement insalubres, sans dépasser un taux de « fiévreux » de 8 % et sans mortalité appréciable alors qu'auparavant des travaux identiques se terminaient, dans les mêmes régions, par de véritables catastrophes sanitaires. A titre d'exemple, citons la construction de la route coloniale 20, soit 800 kilomètres environ ; de la voie ferrée Tourane-Nhatrang, soit 500 kilomètres ; du chemin de fer de Tanap à Thakehk, etc...

Armée. — L'armée a pu pacifier toute une région insoumise grâce à des colonnes militaires qui ont d'abord subi des pertes

relativement énormes malgré des doses de 0,50 et parfois 1 gramme par jour de quinine préventive.

Grâce aux mesures prises, cette même colonne a pu opérer sans nouvelles pertes sanitaires, dans la même région, pendant plusieurs années après la mise en œuvre de la prophylaxie combinée.

Plantations. — Dans les entreprises agricoles où la lutte a été menée sérieusement, soit sur près de 40.000 hectares, on a vu baisser, en moins d'un an, le taux des indisponibilités pour paludisme, d'une moyenne de 35 % à une moyenne de 1 à 2 %. Ce taux a ensuite oscillé entre 0,1 % et 0,5 % jusqu'à la fin de notre période d'observation, soit plus de dix ans après le début de l'assainissement. Les emplacements occupés autrefois par d'immenses marécages d'eau de source furent, après drainage, aménagés en villages où chaque travailleur annamite avait sa maison individuelle et un jardin potager attenant.

Ainsi, la main-d'œuvre des exploitations agricoles du sud indochinois se fixa dans le pays et y fit souche, alors qu'auparavant, en fin de contrat, elle regagnait le Tonkin, son pays d'origine, et ne voulait plus revenir, cela se conçoit, risquer sa vie en zone insalubre. La crise insurmontable de main-d'œuvre y trouva sa solution.

Centres urbains. — Dans le centre urbain de Kontum (Annam), on trouvait, avant assainissement, 70 à 80 % (suivant les quartiers) de personnes infectées, avec une proportion remarquable de fièvres bilieuses hémoglobinuriques. Six mois après les premiers travaux temporaires, le taux des malades avait diminué de 40 %. Depuis l'exécution des travaux définitifs, le paludisme disparut pratiquement des quartiers assainis alors que, dans le quartier témoin, non assaini, l'index splénique des enfants demeurait au voisinage de 90 %, l'index plasmodique atteignait 98 %, la mortalité infantile 38 %.

Le résultat de la politique antimalarienne fut tel que dans ce centre urbain de la région Moï où les Annamites ne pouvaient se fixer, la population annamite doubla, en moins de deux ans, soit par les naissances, soit du fait de l'immigration.

Dans toutes les situations où la prophylaxie antipalustre fut mise en œuvre, des collectivités humaines témoins étaient soigneusement étudiées dans des zones contiguës, non assainies (villages d'autochtones refusant l'assainissement par craintes superstitieuses, par croyances religieuses, par fétichisme).

Les résultats furent si nets et si rapides que les incrédules, les

méfiants du début, devinrent souvent, dans les plantations, des apôtres convaincus de l'efficacité des méthodes employées.

La collaboration étroite et harmonieuse de l'Institut Pasteur avec les Services de Santé et des Travaux publics fut à l'origine du succès.

*
* *

Cet aperçu, à la fois trop bref et trop long, sur la lutte contre le fléau malarien indochinois vous aura permis, Messieurs, je l'espère, de voir un des aspects du rôle bienfaisant joué par la France, nation protectrice, en Extrême-Orient.

En assurant à la fois l'essor économique d'un groupe de pays, l'augmentation du standard de vie des populations autochtones et l'amélioration de leur état sanitaire, elle a réalisé une œuvre humaine d'une haute portée politique, économique et surtout morale.

ASPECTS MÉDICAUX-SOCIAUX
dans les colonies

REPONSE AU DISCOURS DE RECEPTION DU Dr ROBIN

Par le Dr R. NEVEU

MONSIEUR,

MES collègues m'ont confié le soin de vous accueillir au sein de notre Compagnie. Je ne méritais certes pas cet honneur, mais ils ont pensé que nous avions des affinités communes, et que mon amour pour notre empire d'outre-mer et pour la pathologie tropicale, qui fut le but de toute ma vie, justifiaient ce choix.

Je le regrette vivement pour vous, quoique nous soyons « en symphonie », et pour vous, Mesdames et Messieurs, car certainement des voix plus éloquentes vous auraient mieux charmé.

Au début de votre discours, Monsieur, vous avez, avec une délicate pensée, évoqué, non sans émotion, votre arrivée à Dalat, ce site admirable au cœur de la chaîne montagneuse des Longhians, où nous avons — nous Français — créé une station climatique de grande classe et qui est actuellement la résidence de l'empereur Bao Daï.

Vous nous avez dit qu'une queue de typhon faisait régner ce jour-là un temps exécrable... Cela arrive parfois — sans doute — pour ne pas faire oublier au métropolitain nouveau venu en Extrême-Orient — qu'il n'y a pas qu'en France où le vent aigre et lugubre souffle sur les plaines, et où la pluie tombe sans discontinuer.

« Un vrai temps de Normandie ». Qui vous a dit cela ? Un Rouennais, un moine Bénédictin, à l'aimable sourire, qui a quitté son plateau de Bon-Secours pour les montagnes asiatiques, un moine Bénédictin que nous estimons tous pour son extrême bonté, sa grandeur d'âme, et dont je suis heureux de saluer la famille qui est pour nous une famille amie.

Et c'est comme cela que vous, le Limousin, êtes devenu un Normand d'adoption, pour le plus grand bien de notre école de méde-

cine et de notre Compagnie dont vous serez, j'en suis sûr, un des membres les plus fidèles et les plus appréciés... Et puis, vous deviez retrouver ici un parent qui vous est cher et qui est l'honneur de notre magistrature.

Avec la modestie qui vous caractérise, vous avez passé sous silence votre vie toute de labeur, consacrée uniquement à la Science — bien loin de la France. Permettez-moi, au risque de vous froisser, de la rappeler brièvement.

*
* *

Ancien élève de l'Ecole de Santé navale de Bordeaux, major de promotion de l'Ecole d'Application du Service de Santé colonial de Marseille — de cette école du Pharo que je ne peux évoquer sans émotion — vous avez fait toute votre carrière dans notre empire d'outre-mer.

En 1927 vous êtes chef de laboratoire de l'Institut Pasteur de Saigon.

En 1936, directeur des laboratoires et de l'Institut d'Hygiène du Cameroun.

Puis, en 1944, vous retournez à Saigon comme sous-directeur de l'Institut Pasteur. Enfin, en 1947, vous êtes nommé directeur du laboratoire de biologie des hôpitaux de Rouen et chargé du cours de bactériologie de l'Ecole de Médecine.

Vos missions à Singapour, aux Indes néerlandaises montrent en quelle haute estime vous étiez tenu.

Vos publications scientifiques sont considérables tant par leur nombre que par leur haute valeur. Permettez-moi, Monsieur, de signaler notamment vos techniques personnelles pour l'étude de certains parasites intestinaux et sanguicoles, vos nombreuses enquêtes malariologiques à Réarm et en Indochine méridionale, votre contribution à l'étude de la pathologie des hauts plateaux du sud-Annam, et votre gros travail intitulé, trop modestement, *Essai sur la Prévention pratique du Paludisme dans les Exploitations agricoles en Indochine*, ainsi que vos *Observations sur la Prémunition antipolustre chez l'Annamite adulte.*

J'ai été particulièrement heureux de retrouver dans l'exposé de vos travaux deux études fort importantes que j'avais eu, en 1939, le très grand plaisir d'accepter pour les *Annales d'hygiène : Appli-*

cation de la décharge contrôlée à Douala. — Réorganisation des Services d'hygiène de Douala, travaux, je le répète, de premier ordre, qui vous ont valu le Prix Brault de l'Académie de Médecine. Vos publications sur la bactériologie pure — notamment sur les anaérobies sont dans toutes les mains — et unanimement appréciées.

Une telle activité scientifique ne pouvait être ignorée de vos chefs hiérarchiques, et les distinctions qui vous ont été décernées le prouvent suffisamment.

*
**

Dans un superbe exposé, vous venez, Monsieur, de nous montrer ce que fut la lutte contre le paludisme en Indochine, à un moment où la main-d'œuvre était décimée par cette terrible maladie.

La tâche fut immense, mais on peut dire que grâce aux efforts conjugués du Service de Santé, de l'Institut Pasteur que l'on retrouve partout où il faut agir, et le Service des Travaux publics, les résultats obtenus dépassèrent toute espérance.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car vous aviez su, avec méthode et esprit de suite, appliquer les grands principes de prophylaxie antipaludéenne sur des bases réellement scientifiques.

Dernièrement, dans une conférence remarquable, notre distingué collègue M. Robert Régnier nous exposait les résultats de la lutte contre un insecte dévastateur de nos cultures, et il avait soin de nous dire avec raison que le biologiste et le chimiste avaient été à la base de cette lutte.

Le problème, certes, ne date pas d'aujourd'hui, il a suscité bien des recherches, bien des études minutieuses qu'on ne soupçonne pas toujours, car elles se passent dans le silence de nos laboratoires.

C'est grâce à la découverte de la quinine par Peltier et Caventou, grâce à la découverte de l'hématozoaire par Leveran en 1889, grâce à celle du mode de transmission du paludisme par Sir Patrick Manson et Grassi, qu'on peut lutter désormais avec succès contre cette terrible maladie...

La malaria ! Que de victimes elle fit et fait encore dans certaines régions abandonnées à elles-mêmes ; que de victimes elle refera demain si l'œuvre entreprise n'est pas continuée !

Oh ! ce ne fut pas sans peine que nos savants purent faire admettre leurs découvertes et leurs théories. Permettez-moi, Monsieur, de rappeler ici quelques souvenirs personnels. Quand

on est au crépuscule de sa vie on aime à se raconter. Je cède à cette manie, et je m'en excuse.

Lorsque, jeune étudiant en médecine, je m'embarquai à Rouen sur un petit cargo pour mon premier voyage en Afrique du Nord, j'étais fortement pénétré des théories officielles.

Mon premier soin en débarquant à Alger fut de rendre visite à un maître éminent dont le nom faisait autorité là-bas, et pour lequel j'avais une lettre de recommandation.

Il me parla longuement du paludisme, des *prétendues* découvertes de l'Institut Pasteur et, en me quittant, il inscrivit sur mon cahier d'autographes que je relisais ces jours-ci :

« Souvenez-vous, jeune homme, que la quinine a tué plus de monde que toutes les guerres de l'humanité !.. »

J'ai su plus tard ce qu'il voulait dire, c'est qu'on abusait d'un médicament fort précieux, qu'on l'ordonnait sans diagnostic précis... comme il en est de même actuellement pour certains antidotiques.

D'Alger, je me rendis à Bougie, la ville charmante, assise aux pieds du Gouraya, devant une rade unique au monde. Chaque matin, je montais à l'hôpital, dans la salle du Dr Legrain, où je devais retourner pendant de longues années.

Legrain était un véritable révolutionnaire en médecine, clinicien remarquable, savant modeste, mais ennemi farouche et — disons le mot — systématique, de toutes les théories classiques, mais brave homme au fond. Il eut son heure de célébrité.

Pour lui, le paludisme n'était pas une entité morbide, et l'hématozoaire de Laveran n'était qu'un prétendu parasite — simple débris de globules sanguins en voie de désagrégation au cours d'affections hémolytiques banales... Vous souriez, Monsieur, et je le comprends.

Legrain était un combattif. Il me semble le voir encore assis devant son microscope, dans son petit cabinet de la rue de Trézel, essayant de convaincre le jeune étudiant que j'étais :

« La clinique a bien repris ses droits, me disait-il, et isolé depuis quelques années déjà la typhoïde et la dysenterie... Mais la doctrine du tout au paludisme n'a pas perdu pour cela les siens, car lorsqu'elle rencontre dans le sang d'un dysentérique ou d'un typhoïdique une sphérule basophile, elle ne manque jamais d'y voir du paludisme surajouté.

C'est lui aussi qui écrivait « qu'on pouvait capturer des anophèles à Paris sur les berges de la Seine... et que cependant il n'y avait pas de paludisme. »

Il oubliait que s'il n'y avait pas de paludisme, c'est qu'il n'y avait pas de réservoirs de virus.

Maintenant, par suite du retour de militaires impaludés, des foyers de paludisme aux environs de Paris ont été constatés, et montrent suffisamment combien Legrain avait tort.

Mais j'avoue que ces affirmations qui, à ses yeux, ne souffraient pas de contradiction, m'avaient profondément troublé, et je me gardais bien, à chaque retour à Paris, de m'en ouvrir à mes bons maîtres, les professeurs Raphaël Blanchard, Wurtz et Chantemesse.

Si j'ai tenu à évoquer ces souvenirs d'une époque déjà bien lointaine, c'est pour montrer qu'une découverte a parfois bien du mal à s'imposer. Notre grand Pasteur en sait quelque chose.

***

J'ai eu maintes fois l'occasion — et notamment ici même — d'évoquer l'admirable histoire de Boufarik, qui est aujourd'hui un des centres les plus prospères et les plus sains de l'Afrique du Nord, grâce à l'application des méthodes scientifiques de nos savants.

Il en fut de même en Extrême-Orient. Lorsqu'en 1859 nous nous installâmes à Saigon, les pionniers de l'expansion française payèrent un lourd tribut aux épidémies meurtrières.

Le paludisme, la dysenterie, le choléra firent du delta cochinchinois le tombeau de beaucoup des nôtres.

Malgré les hécatombes, nos missionnaires, nos explorateurs n'en continuèrent pas moins à aller de l'avant, préparant ainsi les voies d'une plus grande France. Il est des vérités qu'il faut dire car on les oublie trop souvent.

Dès 1860, l'assistance médicale commença à s'organiser méthodiquement, grâce à nos missionnaires subventionnés par le gouvernement.

En 1876, les sœurs Saint-Vincent-de-Paul de Chartres créèrent l'hospice de Thinghé à Gia Dinh et celui de Vinh-Long un peu plus tard.

Sous l'impulsion énergique du génial organisateur que fut Paul Doumer, une école de médecine fut fondée en 1907 à Hanoï, sous la direction d'une gloire naissante, Yersin, l'immortel savant qui avait découvert le B. de la peste.

Dix ans auparavant, Calmette, — notre grand Calmette — avait créé à Saigon le modeste institut vaccinogène qui rend tant de services en Extrême-Orient et qui, plus tard, devint un centre d'expansion scientifique de premier ordre dont vous deviez être un jour, Monsieur, un des grands animateurs.

Après la guerre de 1914-1918, de nombreux laboratoires, dispensaires, hôpitaux furent fondés un peu partout.

Léproseries, maternités, asiles, services antipaludiques dont Noël Bernard fut — pour se servir de l'expression même du médecin colonel Laurence — « le père spirituel » et dont vous avez été le brillant collaborateur.

Bien souvent, le Professeur Noël Bernard me parle de vous, Monsieur, de votre zèle infatigable et de la tâche immense que vous avez remplie là-bas, en silence, avec votre calme habituel, et je suis heureux aujourd'hui, au risque de blesser votre modestie, de redire ici l'estime qu'il vous porte.

Lorsque vous êtes arrivé là-bas, la main-d'œuvre était décimée, annihilée, véritablement terrorisée par les ravages du paludisme.

Vous avez montré, ainsi que M. Noël Bernard, aux colons et aux directeurs d'exploitations agricoles, que la lutte antimalarique est une opération qui paie.

Elle paie, en effet, en protégeant à jamais une population décimée, en créant des centres de vie et de rendement.

L'étroite collaboration du médecin, de l'entomologiste, de l'ingénieur est obligatoire si on veut être certain du succès.

Au cours de ma carrière d'hygiéniste déjà bien longue, hélas! j'ai assisté à un certain nombre d'insuccès parce que les moyens financiers, bien souvent, ne permettaient pas de coordonner les efforts ou de les continuer. J'ai assisté parfois à des heures de découragement de collègues incompris ou mal secondés, mais j'ai assisté aussi à de splendides réalisations...

Notre regretté collègue, le Professeur Sergent, d'Alger, que vous avez connu et que vous estimiez comme moi, a, dans un livre admirable paru peu de temps avant sa mort, raconté l'histoire d'un marais algérien...

Cette histoire, voyez-vous, c'est toute l'histoire de l'Institut Pasteur, de nos missionnaires, de nos médecins, de nos ingénieurs d'outre-mer qui, comme vous, ont porté haut le renom de la France dans le monde entier !

*
**

N'est-ce pas aussi ce que vous avez fait au Cameroun lorsqu'en 1937-1938 vous avez procédé à la réorganisation des services d'hygiène de Douala ?

La ville qui s'étend sur 7 kilomètres sur la rive gauche du fleuve Womis était, à cette époque, un véritable gîte larvaire des anophèles agents transmetteurs du paludisme. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que l'index splénique était de 30 à 50 % et l'index plasmodique de 40 à 80 % chez les enfants de cinq à quinze ans.

Mais il y avait pire encore, Douala était également un gîte larvaire des aedes Aegypti, terribles agents inoculateurs de la fièvre jaune.

Agents transmetteurs, réservoirs de virus, il n'en fallait pas plus pour créer une endémicité redoutable.

Le mazoutage des eaux stagnantes était illusoire — comme vous l'avez dit, Monsieur — car la ville de Douala possédait, pour toute une année, huit futs de gas-oil !

Comment, dans ces conditions, pouvait-on faire une bonne prophylaxie ?

Et, cependant, vous ne vous êtes pas découragé ; immédiatement, à peine arrivé, vous vous êtes mis à l'œuvre, soutenu par le médecin-colonel Lefèvre, alors directeur du Service de Santé du Cameroun.

Grâce à votre ténacité, à votre foi dans le succès, à votre don de persuasion, vous avez obtenu quelques maigres crédits et entrepris la lutte antimoustique et antimurine.

La ville fut divisée en sept secteurs, visités chacun périodiquement. Quarante-cinq mille bananiers furent supprimés et remplacés par des cultures vivières non favorables aux gîtes, mesures qui peuvent paraître draconiennes mais qui étaient indispensables. Il faut, dans certains cas, ne pas hésiter, même si l'on va à l'encontre de certains intérêts particuliers. Est-ce que ce ne sont pas des mesures semblables que mon regretté ami Conseil avait prises lors d'une terrible épidémie qui ravageait la Tunisie ? J'ai assisté alors à bien des protestations, à de multiples démarches pour entraver les mesures sanitaires. Mais lorsqu'on s'aperçut qu'il y allait de l'intérêt de tous et que c'était le véritable moyen pour arrêter le fléau, Conseil ne fut plus l'ennemi public mais le bienfaiteur... Aujourd'hui

l'hôpital des contagieux porte son nom.... Le vieux proverbe arabe est toujours vrai : « Les chiens aboient, la caravane passe ! »

Et vous aussi, Monsieur, vous avez passé, avec votre placidité habituelle et votre foi dans la réussite.

Vous avez avec ténacité entrepris les travaux de drainage, imposé aux habitants les abreuvoirs antimoustiques pour les volailles et les animaux, supprimant ainsi les trop fameuses boîtes de conserves qui étaient des gîtes particulièrement riches en larves d'aedes et d'anophèles. Les ravins furent comblés, drainés, cimentés, et le réseau d'eau potable étendu. Et le résultat ne s'est pas fait attendre.

*
**

Depuis deux ou trois ans, il est de bon ton, dans certains pays étrangers, de minimiser le rôle de la lutte antilarvaire et d'accorder au contraire une confiance quelque peu exagérée dans la seule lutte contre les adultes.

C'est ce qui ressort d'ailleurs du rapport des experts de l'Organisation mondiale de la Santé — rapport qui vient de paraître il y a quelques jours —. Le Comité du Paludisme estime, en effet, « que dans les régions rurales où la méthode de lutte par les insecticides à *effet rémanent* est efficace contre les espèces vectrices, l'adjonction de méthodes antilarvaires représente un effort aussi coûteux que *superflu.* »

Permettez-moi de vous dire que ce n'est pas mon avis.

Certes, je ne nie pas l'efficacité des pulvérisations dans les maisons, dans les cases, particulièrement dans les endroits obscurs où les anophèles aiment à se cacher. Certes « la lutte antipaludique par les insecticides à *effet rémanent* a l'avantage d'être une méthode simple et directe », mais je ne pense pas qu'elle suffise à éteindre définitivement les foyers paludéens.

Les deux méthodes doivent se compléter : La destruction des gîtes larvaires par les drainages, la culture intensive, la pulvérisation de pétrole, d'huiles lourdes, de vert de Paris ou de dichlorodiphénytrichloréthane, par exemple, restent à la base d'une bonne prophylaxie.

Nous avons maintenant les moyens très puissants et très perfectionnés d'appliquer cette lutte en grand.

Si j'avais un doute, Monsieur, les magnifiques résultats que vous avez obtenus tant en Extrême-Orient qu'au Cameroun dissiperaient bien vite ce doute.

Et puis, nous avons aussi les moyens de parfaire cette lutte en stérilisant les réservoirs de virus. Car si la destruction des agents transmetteurs et de leurs larves a une importance capitale, le dépistage et la stérilisation des porteurs d'hémotozoaires en a une également.

La recherche de l'index splénique et de l'index plasmodique est à la base de cette prophylaxie. Elle permet, grâce à la gamme très variée des médicaments actuels, d'obtenir d'excellents résultats.

Le Comité des Experts préconise particulièrement la mepacrine, la chloroquine, le proguanil et la pamaquine.

Quant à la quinine, il estime que « les nouveaux médicaments sont tellement plus actifs que bien peu d'autorités sanitaires seraient disposées à en envisager l'emploi à titre préventif. »

Le temps, Monsieur, dira ce qu'il faut penser de cette affirmation peut-être un peu trop catégorique.

Pour ma part, je crois que la quinine à titre prophylactique a toujours sa valeur, si elle est bien prise régulièrement, et bien dosée. Je sais qu'on l'a accusée de déclencher des bilieuses hémoglobinuriques ou de diminuer, dans certains cas, le champ visuel. Mais, d'une façon générale, la quinine prise prudemment a rendu et rendra encore des services indéniables.

*
**

Monsieur, votre œuvre en Extrême-Orient et au Cameroun ne doit pas être abandonnée. Elle doit être, au contraire, amplifiée.

Vous savez, mieux que moi, que la nature reprend vite ses droits — surtout en pays tropical — et que les foyers assainis hier, abandonnés aujourd'hui, redeviennent rapidement des foyers de mort.

Le Comité des Experts vient d'ailleurs de le spécifier d'une façon formelle : « la lutte entreprise doit être continuée », mais il ajoute : « il est possible que de nombreux gouvernements répugnent à maintenir une organisation étendue pour la lutte antipaludique lorsque la maladie cesse de constituer un problème sanitaire sérieux. »

Cette crainte est malheureusement justifiée... J'en ai vu la preuve pour certain service antipesteux qu'on abandonnait en période d'accalmie et qu'on devait recréer de toutes pièces lorsque l'épidémie éclatait à nouveau.

Mais il est un exemple beaucoup plus frappant que je m'excuse de rappeler ici. Ce sont les causes médico-sociales de la décadence d'Ostie. Car à la base de la décadence d'un pays ou de son relèvement, il y a très souvent des causes médico-sociales.

Ostie et la campagne romaine qu'on vient de faire renaître grâce à de très louables efforts, avaient connu jadis des années de florissante prospérité qu'on a peine à s'imaginer.

Ce n'était pas alors une région aride quasi-désertique, éminemment malsaine, c'était une région verdoyante qui fut pendant quelque temps un des greniers de Rome. Par la volonté des hommes cette campagne ingrate était devenue une des régions les plus belles. Vigile, dans son livre VIII nous en fait une description enthousiaste.

Et Pline nous raconte que les rives d'Ostie à Rome étaient couvertes de villas merveilleuses.

« Le Tibre en a plus a lui seul que tous les autres fleuves réunis. »

Les Romains qui étaient de grands remueurs de terre avaient créé de nombreux canaux d'irrigation et exécuté de splendides travaux d'hydraulique, Mais il ne suffit pas de créer des canaux, il faut empêcher qu'ils ne s'envasent et qu'une végétation abondante ne les transforme en marécages et en gîtes à larves d'anophèles... C'est malheureusement ce qui s'est produit...

La véritable raison fut l'abandon de la culture pour l'élevage qui rapportait davantage. Et puis les villages se dépeuplèrent, les cultivateurs dépossédés et ruinés vinrent à Rome grossir la foule des miséreux entretenus aux frais de l'Etat.

Tibère avait essayé de réagir en proposant de partager entre les citoyens pauvres sept hectares de terre cultivable par famille.

Mais peu à peu, le vide se fit et toute cette région devint un véritable désert abandonné à la malaria. Certes, il y eut les invasions successives, mais la véritable cause fut l'envasement du Tibre dont Rome faisait son dépotoir ; il y eut la spoliation des terres cultivées, la désertion des campagnes, l'abandon des travaux d'irrigation.

Et cette région jadis « molto dilettevole » devint une région « poco sana » selon le proverbe italien. Pour des siècles, le paludisme s'était réinstallé en maître malgré certaines tentatives.

Maintenant, grâce aux travaux de grande bonification, la vie a repris ses droits. Henri Bordeaux a écrit que « la poésie de la campagne romaine est morte avec ses fièvres ». Ce n'est pas tout à fait mon avis. J'ai beaucoup connu l'agro Romano avant les travaux d'assainissement. Je l'ai parcouru depuis. Il suffit de revoir la campagne romaine par de belles matinées de printemps ou de beaux crépuscules d'automne pour se rendre compte qu'elle a toujours, comme jadis, un charme indéfinissable dont on ne peut pas se lasser.

En tout cas, elle est toujours, pour ceux qui savent réfléchir, un enseignement précieux.

*
**

L'hygiéniste doit se comporter en médecin avez-vous dit. Il doit observer, examiner méticuleusement sa ville, organe par organe, sans craindre de rentrer dans les moindres détails. Il doit parfois sortir de son domaine d'hygiéniste pour embrasser des questions plus vastes... Mœurs des habitants, législation, finances, administration, climatologie, et cela vous l'avez admirablement compris.

En hygiène, comme en médecine, il ne faut pas avoir d'œillères, il faut savoir tenir compte des faits, même les plus minimes et qui, cependant, ont leur importance. Tant il est vrai que la vie est faite d'impondérables...

Et c'est pourquoi votre œuvre a été très efficace, toujours couronnée de succès.

Malheureusement, il n'en est pas souvent ainsi. Les hygiénistes ne sont pas toujours compris. Ils se heurtent parfois à la routine, à des préjugés, et surtout, aujourd'hui plus que jamais, à des questions budgétaires, chaque jour nous en apporte la preuve.

De même que certains services en matière de lutte antialcoolique — cet alcoolisme qui reprend une marche ascensionnelle — ne voient que le rendement immédiat des taxes sur l'alcool et ne voient pas ce que coûtent les hôpitaux, les prisons et les asiles, de même ils ne comprennent pas toujours que les mesures sanitaires bien appliquées et pas du tout spectaculaires, sont rentables.

Et c'est pourquoi notre tâche est souvent fort décevante.

Vous avez dit, Monsieur, que l'hygiéniste doit s'armer de courage, de ténacité et de tact, qu'il doit conserver la sérénité que lui procureront l'étude des problèmes captivants et la satisfaction d'avoir protégé des milliers de vies humaines, c'est, en un mot, la joie du devoir accompli.

Cette joie, au cours de votre belle carrière, vous l'avez ressentie. Je vous en félicite.

De la Diligence à l'Autorail :

PARIS - ROUEN - LE HAVRE

DISCOURS DE RECEPTION DE M. F. BLANCHET

(9 décembre 1950)

MONSIEUR LE PRÉFET,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES,
MESDEMOISELLES,
MESSIEURS,

TRÈS sensible à l'honneur que me fait l'Académie en m'accueillant aujourd'hui parmi ses membres, je considère comme un devoir de lui en exprimer toute ma reconnaissance. Entrant dans une Compagnie que deux siècles déjà d'existence ont rendue plus illustre, je viens tracer à mon tour mes sillons dans ce champ d'humanisme et de science où tant de beaux exemples ont été moissonnés.

Pour celui qui, à Rouen, est chargé d'une fonction publique, l'Académie est une grande dame très majestueuse, qui intimide un peu. L'un des anciens présidents en a retracé l'histoire deux fois centenaire avec une érudition et un charme de belle architecture, et c'est ainsi que, grâce à lui, j'ai appris à la connaître.

Je ne saurais mieux me montrer digne d'elle qu'en revivant avec vous un instant le souvenir du bon vieux temps. Vous me suivrez dans ce voyage rapide à travers deux siècles, parmi les horizons qui vous sont chers.

Comment Rouen, auréolée d'Histoire, a pu si facilement tendre la main aux grands centres voisins et se rapprocher d'eux, c'est ce qu'il m'a paru intéressant de vous dire en quelques mots.

Je vous entretiendrai d'abord, en guise d'introduction, des transports par voie d'eau qui sont à l'origine de tous les progrès. Cela me permettra d'entrer mieux au cœur même de mon sujet, et de vous présenter la diligence, reine de la route. Nous verrons

ensuite comment le rail est né dans notre région, détrônant la malle-poste, comment il s'est épanoui sur la terre normande, après la brillante inauguration célébrée à Rouen, et enfin quels furent les divers projets qui virent le jour les uns après les autres, et les changements et transformations qui ont abouti au progrès actuel, unissant la rapidité au confort.

Nous sommes mal renseignés sur les transports par voie d'eau.

Ceux-ci existent entre Honfleur et Harfleur à la fin du XIV^e^ siècle, et dans la région de Rouen au XV^e^ siècle. Sous l'Ancien Régime, les coches d'eau ou « bateaux voituriers », que les chevaux tirent le long des chemins de halage, permettent d'aller en quatre jours à Paris par la Seine. En aval, on gagne Villequier et Quillebeuf par la « voiture d'eau », et on poursuit par la route le voyage vers Le Havre et Pont-Audemer. En 1771, un bateau part le mercredi pour Caudebec, et revient le lundi. Pour Duclair, départ le samedi, et retour le mercredi. Il y a aussi trois services quotidiens pour La Bouille, avec retour à minuit. Le voyage coûte 3 sols, et dans la « chambre », c'est-à-dire dans la cabine, 10 sols. Le bateau est amarré à Rouen devant la porte Saint-Eloi (1).

Sous la Restauration, fonctionne un service de bateaux à vapeur. On s'embarque au quai de Paris, à Rouen, et on arrive un peu plus de quatre jours après, au Port-Saint-Nicolas, en face du Louvre. En sens inverse, la force du courant abrège quelque peu le voyage. Puis ce mode de transport est peu à peu délaissé. En 1845, le bateau de Paris ne circule plus qu'à la belle saison, et part à 4 heures du matin; de même celui du Havre. Cinq ans après, il n'y a plus que les services d'Elbeuf et de La Bouille (2).

C'est la route qui a maintenant toutes les faveurs : deux grands chemins mènent à Paris : celui du bas, par Mantes : 33 lieues; celui du haut, par Pontoise : 30 lieues. Vers Le Havre, il y a aussi deux grandes voies : celle du bas, par Caudebec, 23 lieues; celle du haut, par Yvetot, 22 lieues. Celui qui veut partir doit d'abord s'adresser au « Conducteur français », l'ancêtre du Syndicat d'Initiatives. Le prix du voyage est de 10 sols par lieue, et 4 sols « au panier », c'est-à-dire aux dernières places, près du postillon. Pour Paris, il faut compter 15 à 24 livres (2.500 à 4.000 francs d'aujourd'hui). Pour Le Havre, de 6 à 10 livres

---

(1) *Le Flambeau astronomique* ou *Calendrier royal.*
(2) Almanach de Rouen.

(1.200 à 2.000 francs actuels). On a droit à dix livres de « hardes », c'est-à-dire de menus bagages, moyennant paiement d'un sol, 6 deniers par livre. La diligence, tirée par cinq chevaux, peut emporter jusqu'à seize voyageurs : quatre dans la rotonde, dont la porte s'ouvre sur l'arrière de la voiture; six à l'intérieur où l'on pénètre par les côtés, trois dans le coupé ou compartiment de luxe placé à l'avant, et enfin, trois sur la banquette de l'impériale, à côté du conducteur. Les bagages sont protégés par une bâche de cuir.

Le voyageur plus riche et plus pressé peut emprunter la malle-poste, plus rapide, qui transporte le courrier avec une vitesse maxima de 14 kilomètres à l'heure. Il n'y a que trois ou quatre places, jamais plus.

Au début du XVIII[e] siècle, le carrosse de Paris accomplit le trajet aller et retour en deux jours et demi l'été et trois jours l'hiver. Il part de la rue du Bec le lundi, le jeudi et le samedi, à 5 heures du matin, et à 6 heures l'hiver. De Paris, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, trois départs par semaine également.

Pour aller au Havre, il faut un jour de voyage. On part de l'auberge du Petit Moutier, rue Cauchoise, le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin.

Sous le règne de Louis XVI, on note une sensible amélioration. On gagne six heures sur le trajet. Chaque jour, une diligence part à minuit pour Paris, alternativement par la route du Vexin et par celle de Mantes. En outre, un autre carrosse quitte Rouen le jeudi, à 4 heures du matin, passant par la route du bas.

Pour Le Havre, il y a deux services par semaine, le mardi et le vendredi , l'un par Yvetot et Bolbec, l'autre par Caudebec (3).

A l'époque de la Révolution, le voyage dure environ dix-huit heures : départ de Rouen à minuit, arrêt à Magny-en-Vexin à 9 heures, arrivée à Paris, au bureau des Messageries royales de la rue Saint-Denis, vers 6 heures du soir (4). Un avertissement placardé sur les murs met en garde contre un retard éventuel pouvant résulter, paraît-il, de la « volonté des personnes qui veulent rester plus ou moins de tems à se rafraîchir. »

Si l'on emprunte la route de Mantes, on a à sa disposition un service qui, le lundi, le jeudi et le samedi, part à 3 heures de

---

(3) *Le Flambeau astronomique* ou *Calendrier royal*.
(4) Almanach de Normandie.

l'après-midi, permet de profiter d'un arrêt à Mantes pour souper à minuit, et conduit à Paris, par Saint-Germain et Neuilly, à 9 heures du matin.

Sous l'Empire, grâce à la réorganisation du Service des Postes, la durée du trajet est sensiblement réduite. On va à Paris en douze heures. Plusieurs entreprises concurrentes se disputent la clientèle. Il y a les Vélocifères qui, chaque jour, partent de la Tour Saint-Martin, rue Grand-Pont, à 5 heures du matin, pour arriver à Paris entre 4 et 5 heures du soir. Les Eclairs de la rue Thouret offrent deux services quotidiens, partant l'un à 5 h. 30 du matin et l'autre à 6 heures du soir ; sans compter le service du Havre, à 5 heures du matin et à 1 heure de l'après-midi. Il existe enfin une autre entreprise dont le siège est à la Grande-Rue, aujourd'hui rue du Gros-Horloge, à l'enseigne de Saint-Herbland, avec départ à 5 heures du matin tous les jours, ou à 5 heures du soir tous les deux jours. Pour Le Havre, départ à 5 heures du matin.

Sous la Restauration, les Célérifères remplacent les Eclairs. Les Vélocifères se sont transportés rue du Bec, à côté des Jumelles. Ils partent de l'hôtel même où s'était caché Voltaire, après la publication clandestine des *Lettres philosophiques*. Il y a aussi les Berlines de Saint-Herbland.

En 1840, les Messageries royales mettent à la disposition des voyageurs trois voitures par jour : à 7 heures un quart du matin par la route de Mantes, et à 7 heures un quart du soir et minuit par celle de Pontoise. Il y a aussi l'entreprise des Laffitte et des Gaillard, rue Thouret, et celle des Jumelles, rue du Bec, avec départs le matin et le soir (5).

Mais déjà la diligence, s'étirant péniblement sur une route trop longue, arrive au crépuscule de sa carrière. C'est tout un passé qui s'attarde en elle, au moment où grandit l'activité d'une industrie plus prospère. Laissons-là gagner son dernier relai, et saluons l'apparition de ce Goliath des transports qui a nom « chemin de fer ».

*
* *

Son origine remonte, comme vous le savez, à l'exploitation des mines de charbon anglaises, au début du XIX^e^ siècle. On eut l'idée d'installer dans les galeries souterraines des rails très simples pour

---

(5) Almanach de Rouen,

mieux diriger les chariots. Des entreprises privées, adoptant le système, créèrent des lignes d'intérêt local, et bientôt les premières voies ferrées rayonnèrent autour des grands centres. En 1837, la liaison Paris-Saint-Germain est réalisée. C'est, dans la pensée des ingénieurs, l'amorce d'un long parcours vers Rouen et Le Havre. Mais l'opinion publique n'est pas encore conquise. A Versailles, la foule lance des pierres sur le premier convoi. Thiers, alors Président du Conseil, ne voit dans le chemin de fer qu'un jouet pour les Parisiens. L'Industrie hésite. La France attend. C'est d'Angleterre que viennent l'impulsion et aussi les capitaux. C'est une bonne affaire pour Londres, d'où accourent ingénieurs et ouvriers. Le premier élan est donné, à la mode anglaise : circulation à gauche, contrairement à l'usage de chez nous, double voie, tunnels bordés de petites tourelles à chaque issue, modification et perfectionnement dans la mise en œuvre et la disposition des murs de briques.

Observez encore en passant ces gares de Maromme, Malaunay, Bréauté-Beuzeville et Harfleur, qui ne sont autres, en somme, que des cottages anglais égarés près du rail.

Un premier projet de ligne Paris-Le Havre par le Vexin et le Pays de Caux échoue en 1838, mais partiellement peut-on dire, car trois ans après il est repris sous une autre forme, et le tronçon Paris-Rouen par la vallée de la Seine est lancé (6).

La main-d'œuvre anglaise fait merveille. Une gare de 14 hectares surgit aux Batignolles, et des ponts de bois s'élancent sur la Seine. Un tunnel, qui a coûté 3 millions, est percé sous les hauteurs de Rolleboise, Un autre s'ouvre près de Gaillon, et d'autres encore, à la maçonnerie trop légère, dit-on. La méfiance persiste. L'ouvrier français n'aime pas la concurrence de main-d'œuvre. Le bourgeois dédaigne une locomotive qui n'est même pas française. Les tenanciers des auberges et des relais s'aigrissent. Mais le rail tient bon et arrive à Rouen en deux ans.

Le 3 mai 1843, la ligne est inaugurée. Evénement marquant, célébré par la presse à grand renfort d'articles éclatants. « La vapeur fera le tour du monde », s'exclame-t-on à Paris. Reportons-nous en esprit à cette matinée du 3 mai, belle, mais un peu orageuse. 9 heures sonnent. Les gardes nationaux et les troupes sillonnent les rues de Rouen. D'Amiens même est venu un escadron de carabiniers.

---

(6) Archives de la Seine-Inférieure, série S.

Les maires des communes sont en grande tenue. Il y a aussi les élèves du collège, ceux de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie; enfin les députations et corporations, dont les bannières et les insignes flottent au vent, pour la dernèire fois à Rouen. Comme si la fête, consacrant la fin d'une époque, avait scellé une période révolue de l'Histoire.

C'est la foule des grands jours qui ondule sur le Champ-de-Mars, s'écoule par la rue Saint-Vivien vers l'Hôtel de Ville et la Préfecture, puis déferle sur les quais, devant les navires pavoisés, jusqu'à l'embarcadère. Vers midi et demie, au milieu de l'attente générale, un halètement lointain signale l'arrivée du premier convoi. Le voici qui surgit dans la plaine de Sotteville, avec ses dix-huit wagons chargés d'invités; il est bientôt suivi par le deuxième convoi, d'ou descendent les ducs de Nemours et de Montpensier, suivis des ministres, députés et pairs de France. Deux salles particulières de l'embarcadère accueillent ces voyageurs pour un brillant banquet. Sous le caprice des nuages, qui déversent un instant le flot d'une pluie bien rouennaise, les fêtes se déroulent. Mgr de Croy et son clergé bénissent les rails. Le duc de Nemours distribue quelques décorations, remet un don de 1.000 francs aux ouvriers de l'entreprise et aux pauvres de Rouen, puis, accompagné de son frère, monte à cheval et passe en revue les troupes. Enfin, le cortège se remet en marche et se disloque à l'Hôtel de Ville. Dans la foule, les commentaires vont leur train.

On sait déjà que le premier convoi a quitté Saint-Lazare à 8 heures, a roulé très vite, puis a beaucoup ralenti, et s'est même arrêté pour qu'on puisse graisser les boîtes. Le second l'a rejoint à Mantes et s'est uni à lui pour ainsi dire, franchissant le tunnel de Rolleboise en quatre minutes.

Quatre heures sonnent, la cloche rappelle les attardés. Le convoi s'ébranle et roule bien doucement, comme s'il regrettait l'accueil de Rouen. Il lui faut cinq heures trois quarts pour rejoindre Saint-Lazare. Les princes ne reviennent que le lendemain. La chronique de l'époque les montre abandonnant toute étiquette, descendant à la station de Saint-Pierre-Louviers et, je cite sans changer un mot, « mêlant la fumée de leurs cigares à celle de la locomotive » (7).

Voici donc né et consacré ce chemin de fer de Paris à Rouen.

---

(7) *Journal de Rouen*, 3-4 et 9 mai 1843. *Le Siècle*, *Le Constitutionnel*, cités par le *Journal de Rouen* du 5 mai 1843.

Il entre vraiment dans la vie parisienne et normande le 6 mai 1843. Ce jour-là, nos grands-parents purent expérimenter les bienfaits du rail. Suivons-les dans leur premier voyage. Les voilà gagnant la station de Saint-Sever dans les nouveaux omnibus créés pour le service de l'embarcadère, les « Rouennaises ». En arrivant, ils n'ont qu'à lire les affiches indiquant les tarifs et les « plans indicatifs », c'est-à-dire les horaires. La Compagnie a pris soin d'avertir ses clients : première classe : voitures couvertes et fermées, à glaces, suspendues sur ressorts; deuxième classe : voitures couvertes et suspendues sur ressorts; troisième classe : voitures découvertes, mais suspendues sur ressorts.

Les prix sont élevés, beaucoup plus élevés qu'en l'an de grâce 1950, compte tenu des variations monétaires d'un siècle à l'autre : pour Paris, 10 francs en troisième classe, soit environ un demi-louis d'or; en deuxième classe, 13 francs; en première classe, 16 francs. Pour Mantes, 5 f. 75, 7 fr. 50 et 9 francs. Le train mixte de nuit, limité aux Batignolles, comporte des prix plus réduits (7 francs en troisième classe). Pour le transport d'un chien à Paris, on paie 2 francs.

Voyons maintenant les horaires. Il y a six départs par jour dans chaque sens, de 6 heures du matin à 10 heures et demie du soir, de trois heures en trois heures, et à 10 heures et demie du soir. Ces trains, dont deux seulement comprennent des troisièmes classes, conduisent à Paris en quatre heures ou quatre heures un quart. Le train mixte de nuit, véritable convoi d'émignants, effectue le trajet en sept heures. En sens inverse, ce sont les mêmes horaires (8).

Le convoi est là, prêt à partir. La locomotive, si petite, mais déjà si forte, avec sa longue et étroite cheminée, qui lui donne une silhouette de sauterelle, a été construite aux ateliers de Budicom, créés à Sotteville en 1837 par les ingénieurs anglais Alliard et Budicom. Après elle, elle traîne le chariot couvert, c'est-à-dire le fourgon où l'on entasse les bagages, puis le wagon de première classe, les deux wagons de troisième classe qu'on appelle diligences, et cinq wagons de deuxième classe. Ce lourd et bruyant convoi emporte deux cents voyageurs. Ils s'y entassent. Les voitures de première classe ont la même forme que les coupés des diligences; elles sont couvertes d'un toit sur lequel on peut arrimer quelques bagages. Celles de seconde ne sont même pas munies de vitres.

(8) Archives de la Seine-Inférieure, série S.

Quant aux troisièmes, n'en parlons pas, ce sont plutôt des tombereaux. On enferme à clef les voyageurs, j'allais dire les patients, et on leur défend de fumer. Ils sont heureux de partir...

Mme de Girardin écrit, dans l'enchantement de son premier voyage : « Dans les voitures, évitez la banquette qui est près des roues, c'est la moins bonne place. Mais vivent les chemins de fer ! Nous persistons à dire que c'est la manière la plus charmante de voyager. On va avec une rapidité effrayante, et cependant on ne sent pas du tout l'effroi de cette rapidité ; on a bien plus grand'peur en voiture de poste, vraiment, ou en diligence, ...il y a... beaucoup plus de danger. »

L'optimisme de Mme de Girardin est un peu forcé, car le système de sécurité est à peu près aussi simple que celui des chemins de fer mécaniques de nos enfants. La signalisation, sur les voies, n'est assurée que par de simples sonnettes — on n'ose pas dire sonneries. Des drapeaux rouges le jour, des lanternes à feux rouges et blancs, la nuit. Ajoutez à cela toute une gamme de sons de corne. La nuit, les convois sont munis d'un dispositif de signalisation des plus médiocres : feu vert à l'avant, trois feux rouges à l'arrière, parfois deux seulement. Le mécanicien donne des coups de sifflet brefs ou prolongés. Aux stations, on arrête les trains par un disque rouge ou une lanterne rouge. Le feu blanc signifie : voie libre. Le feu vert appelle le ralentissement. Le feu rouge impose l'arrêt. Les accidents ne sont pas rares, mais tous n'ont pas la gravité de celui de Meudon qui, le 2 mai 1842, coûta la vie à Dumont-d'Urville, qui avait fait plusieurs fois le tour du monde. L'effroi fut tel qu'on envisagea un instant, pour les lignes de Rouen et d'Orléans, la traction par attelages de chevaux.

Malgré tout, le chemin de fer est apprécié. Dans les lithographies de l'époque, les paysages s'animent de voies ferrées et de trains. La caricature même s'empare de cette nouveauté, et le crayon de Daumier nous montre, mieux que tout autre document, la déconfiture du maître de Poste et du postillon, victimes de la concurrence.

***

Aussitôt la ligne Paris-Rouen créée, on songe à la prolonger vers Le Havre, pour des raisons à la fois économiques et politiques, la liaison Paris-Le Havre étant, dans l'esprit de l'époque, le symbole de l'union entre la France et l'Angleterre. L'idée n'est pas neuve

d'ailleurs, puisque dès 1837, à la suite d'une visite de la duchesse d'Orléans, trois projets avaient déjà été mis à l'étude : Rouen-Barentin-Caudebec et Le Havre, ou une ligne dite des plateaux, par le Vexin et le Pays de Caux, évitant Rouen, ou le tracé actuel par Yvetot, qui prévalut.

Le Conseil municipal du Havre offre une subvention d'un million. Le Conseil d'Arrondissement préfère une liaison directe de Paris au Havre par les plateaux. Rouen sait faire respecter ses droits, et la loi de concession est votée le 11 juin 1842. On se met à l'œuvre. Mais d'abord, comment diriger la voie à travers l'agglomération rouennaise ? Partir du Cours-la-Reine pour franchir la Seine à l'extrémité de l'île Lacroix et aboutir au Champ de Mars ? Ou contourner la ville dans une boucle enveloppante avec les tunnels appropriés ? On adopte ce dernier plan. Le rail se faufile dès lors sous les collines du Mont-Gargan et de Beauvoisine, pour s'élancer vers le nord-ouest en direction du plateau cauchois et du littoral havrais. On perce de nombreux souterrains, comme on dit alors, on lance ponts et viaducs. La conduite des travaux se heurte aux réclamations des communes dont les dossiers sans intérêt encombrent un peu nos archives.

La terre cauchoise écorchée, éventrée par le rail, gémit de toute son âme paysanne. C'est Beuzeville-la-Grenier qui réclame des indemnités pour la déviation des chemins ; c'est Etainhus qui s'irrite contre les allées et venues des chevaux et des voitures des entrepreneurs. C'est Saint-Laurent-de-Brèvedent qui prend les armes pour un réverbère à placer sous le nouveau pont du chemin de fer (9). Cette jacquerie n'empêche pas le rail de triompher. Mais le diable s'en mêle, et le viaduc de Barentin s'effondre le 12 janvier 1846, à la grande joie des ennemis du chemin de fer. On le relève et, le 20 mai 1847, la ligne est inaugurée, avec le même cérémonial qu'à Rouen quatre ans plus tôt : réception des officiels, salves d'artillerie, banquet à Frascati aux frais de la Compagnie, au cours duquel l'ingénieur anglais Locke lance l'anathème contre cette ville de Rouen qu'on accuse de bouder, à cause des intérêts de son port.

Désormais, on peut aller directement de Paris au Havre. Le convoi arrive à Saint-Sever, rebrousse chemin, s'engouffre sous les tunnels, fait halte à une petite gare qu'on appelle Station de la rue Verte. On ne l'aime pas à Rouen, cette station écartée, que le

---

(9) Archives de la Seine-Inférieure, série S.

Journal de Rouen compare à un gouffre enfumé. La Compagnie spécifie que c'est « le débarcadère particulier du chemin de fer du Havre, pour les voyageurs seulement ». De Rouen au Havre, le prix du transport est de 5 francs en troisième, 7 fr. 50 en seconde et 10 francs en première classe; de Paris au Havre : 15 fr. 50, 20 fr. 50 et 26 fr. 50. Par le train de nuit, 12 francs de Paris au Havre. De Rouen au Havre, il y a cinq départs par jour dans chaque sens, de 3 heures du matin à 10 heures du soir (10).

La dépense totale de construction s'est élevée à 45 millions.

*
**

Maintenant, laissons les années passer au fil de l'Histoire. Notre ligne Paris-Le Havre aurait pu, comme dans les contes de fées, avoir une jeunesse sans histoire, mais déjà les passions bouillonnent autour de son berceau. Les transports routiers pleurent misère. Sans doute ne sont-ils délaissés que progressivement, une partie de la population restant fidèle aux habitudes d'antan.

Les mauvaises langues s'en prennent aux tunnels, qu'elles accusent d'être un nid de rhumes et de catarrhes. Il y a surtout la rancune des ouvriers du port, qui en veulent beaucoup à la locomotive depuis qu'elle a fait baisser de moitié, provisoirement il est vrai, le trafic fluvial. C'est l'inévitable rançon du progrès. Le ciel de 1848 est chargé d'orage. On en veut aux Anglais, à la concurrence étrangère, aux capitaux d'outre-Manche, à tout ce qu'on suppose être à l'origine du malaise. Le 25 février 1848, la place de l'Hôtel-de-Ville devient tumultueuse. Les ouvriers de conspuer les Anglais. Le principal objectif, c'est cette station de Saint-Sever, qui reçoit les premières pierres. Puis, la cohue plus houleuse déferle au Cours-la-Reine, se lance à l'attaque du Pont aux Anglais, construit en bois, y porte la torche. La première arche flambe et, sous une pluie battante, le reflet du brasier danse sur la Seine. A 11 heures, les sapeurs-pompiers réussissent à couper la seconde arche, mais le feu se propage sur le pilotis du chemin de halage. Les parapets brûlent et, dans le crépitement de l'incendie, la populace s'attaque aux bâtiments voisins de la pompe à feu; les gamins jettent à l'eau des morceaux de fonte et des fragments de rails. Puis l'émeute se

---

(10) Archives de la Seine-Inférieure, série S. Bibliothèque de Rouen, dossier « Chemins de Fer ».

dirige vers Sotteville et menace les ateliers et les familles anglaises qui habitent les environs (on pourrait même dire franco-anglaises, car il y a eu bien des alliances avec les Anglais). Enfin, l'ordre est rétabli par le général de Castellane et ses troupes, partis du Mont-Riboudet... (11).

*
**

Ainsi, la Révolution de 1848 jette une ombre passagère sur les destinées de la voie ferrée, accusée de malfaisance. Les guérites des aiguilleurs sont incendiées. Au pont d'Asnières, sept arches sont en feu. Au pont de Bezons, deux arches brûlent. Si le viaduc de Maisons est indemne grâce aux efforts de la Garde nationale, celui du Manoir succombe sous les coups de l'équipage d'un bateau. Celui d'Oissel n'est sauvé, dans la fumée d'un commencement d'incendie, que par l'intervention rapide d'un détachement rouennais. A Poissy, à Meulan, à Triel, les gares flambent, et, s'il n'en est pas de même à Mantes, c'est que vingt-deux Saint-Cyriens sont arrivés à temps.

Par contre, le calme est maintenu entre Rouen et Le Havre. On renforce les piquets de garde aux points névralgiques, près des travaux d'art. Une seule alerte sérieuse a lieu le 29 février, quand les ouvriers des filatures de Bolbec et Lillebonne ont menacé d'aller détruire les viaducs de Mirville, Barentin et Malaunay. Mais le convoi spécial formé à Rouen à 7 heures et demie du soir a pu rentrer sept heures après, sans que la moindre intervention ait été nécessaire. Ainsi, le commissaire spécial des chemins de fer a pu écrire au préfet : « Nous jouissons du plus grand calme, et rien ne fait appréhender qu'il soit troublé de longtemps. »

C'est dès lors la période de renaissance. Deux mois après, les dégâts sont réparés. Les ponts sont reconstruits, mais plus en bois. Il n'est plus question de l'élection des chefs par les employés. Ceux-ci sont mieux payés. Un garde-barrière gagne 900 francs par an, soit environ 135.000 francs au cours actuel de l'or ; un expéditionnaire, 1.200 francs, soit environ 180.00 francs ; un chef de gare, 2.700 à 3.000 francs, suivant les cas, soit au plus 450.000 francs. Au sommet de l'échelle, un chef de division reçoit 6.000 francs, soit environ 900.000 francs. Les chantiers rouvrent leurs portes. La

---

(11) Archives de la Seine-Inférieure, série M.

main-d'œuvre anglaise est congédiée. Au point de vue du matériel, les premières améliorations se dessinent. Les wagons de troisième classe ont désormais un toit et sont munis de rideaux. Il y a même des banquettes. Les vitres apparaissent en deuxième classe, et les voitures sont mieux suspendues. C'est le signal d'une véritable émigration vers les troisièmes classes, prises d'assaut par 70 % des voyageurs.

En 1855, les wagons à impériales apparaissent sur la banlieue ouest de Paris. Des boules d'eau assurent le chauffage en hiver, et les cabinets d'aisances se cachent dans un coin du fourgon. En même temps, la sécurité est mieux assurée. La manœuvre des aiguillages est mise au point et perfectionnée. La première utilisation du télégraphe électrique de Coke est réalisée sur la ligne de Rouen. Il y a moins d'accidents.

La vogue des voyages grandit. Grâce à la création des trains populaires du dimanche, Bonsecours et La Hève deviennent des paysages familiers aux Parisiens. Les trains de plaisir à prix réduits se remplissent d'une foule joviale. Nos grand-mères nous ont conté ces voyages que l'on faisait le cœur en joie et le visage noirci par la fumée. Dans les faits divers de l'époque, on relate la mésaventure d'un touriste parisien surpris dans sa sieste par la marée montante et regagnant la capitale en costume de bain!

*
**

En 1855, les compagnies sont divisées en réseaux. Rouen et Le Havre font partie du réseau de l'ouest. Bientôt, on diminue le nombre des arrêts. Un train qualifié de rapide, avec quelques voitures de première classe, franchit d'un seul bond les 80 kilomètres qui séparent Paris de Vernon. Les locomotives deviennent plus puissantes. On accouple les essieux et, dès 1878, il n'y a plus de roues libres. Les wagons sont éclairés par des globes à huile, et chauffés, l'hiver, par des bouillottes mobiles.

C'est l'âge d'or. A l'inverse d'aujourd'hui, les trains deviennent plus fréquents et les tarifs baissent : 14 francs au lieu de 20 pour Le Havre; 10 francs au lieu de 15 pour Rouen.

En 1892, on offre une réduction de 20 à 25 % sur les billets d'aller et retour, sans compter les billets de bains de mer, avec 40 % de réduction et les voyages circulaires. Vers 1900, les tarifs des voyageurs sont abaissés de 23 % ; ceux des marchandises, de

15 %. En 1913, 2.300.000 voyageurs sont transportés de Paris à Rouen, et 1.600.000 de Rouen au Havre. Il a fallu agrandir à plusieurs reprises la gare Saint-Lazare et élargir le tunnel des Batignolles.

Une meilleure signalisation assure la sécurité. Le système d'avertissement dit « crocodile » apparaît en 1875. La vitesse augmente : en 1900, on passe de 75 à 90 kilomètres à l'heure et, en 1913, à 100 kilomètres. Le rapide du Havre, en 1914, permet d'aller à Rouen en 1 h. 38, et au Havre en 2 h. 44, presque comme aujourd'hui. En 1935, on crée l'autorail, véritable fée du rail, qui franchit la distance Paris-Rouen en 1 h. 12 et Paris-Le Havre sans arrêt en 1 h. 58.

Il a fallu adapter la gare de la rue Verte à un trafic devenu aussi intense. Enclavée entre les deux tunnels Saint-Maur et Beauvoisine, distants d'à peine 200 mètres, elle ne suffisait plus. Les travaux d'agrandissement sont entrepris en mars 1907, puis, le réseau de l'Ouest ayant été racheté par l'Etat, les plans sont remaniés. En 1912, on commence à abattre un pâté d'immeubles rue du Champ-des-Oiseaux. La fosse aux ours qu'était l'ancienne gare n'est plus qu'un mauvais souvenir. La distance entre les deux tunnels s'élargit de 324 à 400 mètres. En 1913, les murs de soutènement sont achevés, les travaux du pont en ciment armé commencent. On espère inaugurer la nouvelle gare en 1918, mais la guerre survient, et vous savez la suite (12).

Il convient de mentionner, en terminant, quelques projets de doublement de la voie ferrée Paris-Le Havre. Avant même 1870, l'idée a déjà pris corps. Puis c'est la guerre, l'invasion, la défense du Havre paralysée par la difficulté des communications, qui ne permet pas aux troupes envoyées de Rouen d'arriver assez rapidement pour dégager la place. En 1874, on élabore un projet de chemin de fer du Havre à Caudebec. Gambetta vient au Havre en 1883 et s'émeut de l'isolement de la ville. On pense creuser un tunnel du Havre (Petite Eure) au phare de Honfleur : 7 kilomètres ; de Tancarville à Quillebeuf : 4 km. 500 ; de Norville à Vatteville-la-Rue : 2 km. 500. On préfère le tunnel Le Havre-Honfleur, à cause de la protection de l'artillerie côtière du Havre. Les Conseils généraux de la Seine-Inférieure et de l'Eure encouragent ces projets. C'est entre 1910 et 1914 que la plupart des

(12) Archives de la Seine-Inférieure, série S.

plans sont établis. Dans sa séance du 12 juillet 1912, la Chambre des Députés est saisie d'un projet de loi ayant pour objet de déclarer d'utilité publique l'établissement d'une voie ferrée partant du Havre, longeant le canal de Tancarville, gagnant Petiville et Norville, pour franchir la Seine sur un viaduc à Aizier, rejoindre la ligne Serquigny-Rouen et, par Elbeuf, se fondre avec l'autre ligne à Pont-de-l'Arche. On y renonce, l'opinion publique se montrant peu favorable. On n'accorde que peu d'attention à d'autres projets par le plateau du Vexin, Clères et le plateau cauchois, en dehors de l'agglomération rouennaise, qui aurait été éliminée. Mais survient la guerre de 1914 qui arrête tout (13).

Je vous ai conduits à toute vapeur, pour employer une expression essentiellement ferroviaire, dans un voyage rétrospectif à travers notre province. J'ai évoqué tout un passé, un grand passé, certes, dont toutes les étapes sont jalonnées par l'effort de nos ancêtres.

C'est à cet effort même qu'il convient de rendre hommage en terminant. Il y a loin de la diligence à l'autorail. On est étonné de toute la puissance matérielle et inventive qui s'est déployée pour permettre, à travers les dédales du progrès, de raccourcir ainsi les distances. N'oublions pas non plus toute la force spirituelle qui est l'âme des grandes choses et des heureuses transformations. Un siècle de travail, d'intelligence et de réflexion a donné ce résultat. C'est l'honneur de la ligne de Rouen, première née avec sa sœur jumelle d'Orléans, d'avoir servi de champ d'expérience en ouvrant si heureusement la voie, au sens propre et au sens figuré du mot. Cette ligne Paris-Rouen-Le Havre, qui s'est montrée si nécessaire dès le premier instant, a été l'éclair brillant, le trait d'union indispensable entre deux mondes, de chaque côté de la Manche. Elle a servi, mieux que toute autre institution, les intérêts commerciaux, industriels et même politiques.

Par elle et grâce à elle, on peut dire que la Normandie, une fois de plus, a fait honneur à la France.

---

(13) Archives de la Seine-Inférieure, série S et délibérations des conseils généraux.

BOURGEOISIE ROUENNAISE
AU SIÈCLE DES CHEMINS DE FER

REPONSE

AU DISCOURS DE RECEPTION DE M. F. BLANCHET

Par M^lle J. DUPIC

Si l'image du Chartiste, confiné au moyen âge, était encore un slogan en vigueur, je vous remercierais, Monsieur, au nom de nos confrères, du démenti que vous avez su donner.

Je préfère rappeler, Monsieur, que c'est à nos études communes, alors que des maîtres éminents et parfois terribles formaient nos yeux aux rigueurs de la paléographie, que je dois le plaisir de vous accueillir ici. Puisque j'évoque l'Ecole des Chartes, votre *Alma mater*, ne manquerai-je pas au meilleur des devoirs, la piété reconnaissante, si je n'évoquais, parmi vos maîtres disparus, le nom de deux d'entre eux, qui, j'en suis certaine, restent pour vous deux mémoires et deux enseignements vénérés : Maurice Prou, qui vous a initié à la science précise et subtile de la diplomatique, et le comte Henri-François Delaborde, aux multiples sources de l'Histoire de France.

Ces noms, vous les avez retenus : à travers leur science et leur enseignement, ils savaient donner des leçons de caractère et de fermeté qui n'étaient jamais en contradiction avec les exemples reçus et vos traditions familiales.

Vos années d'études eurent pour conclusion, en 1929, une thèse au sujet bien normand, rappelant les origines qui vous attachent à notre province : « *Harfleur, du début de la Guerre de Cent Ans à la Fondation du Havre* ».

Puis, votre carrière commença, semblable à celle de nos jeunes confrères. Auprès de M. Lemoine, archiviste en chef de Seine-et-Oise, tout autant réputé que M. Faure, des Archives du Rhône, vous reçûtes conseils, leçons et exemples de ces chefs sévères.

Ce furent ensuite les postes d'archiviste en chef de Guéret, de Blois et, enfin, en 1941, l'important dépôt de Rouen.

Mais je viens de retracer un simple *curriculum vitae*, une carrière administrative, et ce ne sont pas des titres suffisants pour retenir l'attention de la Compagnie qui, aujourd'hui, vous accueille, réclamant titres et activités intellectuelles.

Vous avez fait preuve, Monsieur, de ce genre de qualités, dans votre thèse sur l'histoire d'Harfleur. Evidemment, vous aviez le choix de nombreux documents ; mais, ces signes, ces documents écrits, sont parfois choses bien muettes, et vous avez su les faire parler. Vous ne vous êtes pas contenté de dépouiller les archives françaises, mais encore celles conservées au British Museum ou au Record Office.

Un de vos prédécesseurs, M. de Beaurepaire, faisait ressortir l'importance de ce port d'Harfleur. Il écrivait :

« Il suffit de songer à la renommée historique d'Harfleur, à l'importance de son port au point de vue commercial et militaire pendant tout le moyen âge, aux grands événements militaires qui s'y sont accomplis pour comprendre l'intérêt à ce que les archives de cette ville fussent classées. »

De cette thèse, vous avez su, Monsieur, tirer un excellent travail imprimé, qui sert d'introduction au *Répertoire numérique des Archives communales d'Harfleur*, dressé par votre prédécesseur M. Paul Le Cacheux.

Un tel travail, volontairement réduit, concentré, pour rester dans les limites du genre « Introduction », laisse mieux apparaître qualités et défauts.

Là, le style est sobre et pourtant vivant. Aucun encombrement par le ou les documents et, avec facilité, Harfleur prend place dans l'histoire générale, rôle digne de cette cité aujourd'hui modeste, mais alors combien importante dans les destinées des pays mêlés à la lutte centenaire.

Vos exils administratifs, Blois en particulier, ont exercé votre activité d'historien. Dans la presse locale, vous donniez d'intéressants articles sur le Collège des Jésuites et sur l'importante seigneurie de Fréchines.

A Rouen, à la Société de l'Histoire de Normandie, à la Société d'Emulation, aux Semaines de Droit normand, vous apportez votre contribution.

Les qualités que vos travaux permettent de vous reconnaître, vous en avez fait preuve dans votre activité strictement professionnelle : la connaissance d'un dépôt d'archives, et encore plus d'un grand dépôt, est toujours chose difficile et longue. Que dire, quand, en temps de guerre, les documents sont évacués, éparpillés, et d'un accès pénible ! Malgré ces difficultés, avec patience, tout à la fois intuition et méthode, vous avez su vous mettre au courant de ce riche dépôt, un des plus riches de France. Et pourtant, sans égards pour ce magnifique patrimoine, une lamentable décision, prise en 1943 par l'administration préfectorale d'alors, vouait ce splendide dépôt à une dispersion totale, jusqu'à lui mériter le nom de « sans-gîte », cause possible de ruine complète.

Votre patience vigilante et obstinée, votre discrète et habile ténacité, ont préservé ce dépôt du pire et vous sûtes éviter une dispersion encore plus totale, dans des locaux insalubres.

Votre discours, Monsieur, laisse entrevoir que, pour vous, l'évasion des voyages est chose qui compte; je n'entends pas seulement la ligne Paris-Le Havre, mais les voyages lointains.

Eh bien ! Monsieur, sans aucune considération pour vos goûts, je ne suivrai pas votre invitation au voyage; je ramènerai la brebis au bercail, ou plus exactement, l'archiviste aux archives, en vous entretenant d'une partie de vos soucis, qui, je l'espère, sont aussi votre joie, les archives privées.

Connaissant votre esprit de paix et votre sérénité toujours si charitable, je sais, Monsieur, que vous ne me tiendrez pas rigueur d'empiéter un peu sur votre domaine.

Je le ferai à l'aide d'une correspondance privée, remise tout récemment à la Bibliothèque par un ami des archives et des bibliothèques, le marquis de Frondeville.

D'ailleurs, rassurez-vous bien vite, Monsieur, ces archives vont nous laisser dans le siècle du chemin de fer, cette correspondance s'échelonnant de 1837 à 1876, et dès le 10 juin 1847, un des correspondants, heureux et surpris de recevoir une prompte réponse, écrit : « Quel bonheur d'avoir des chemins de fer, on ne languit pas ».

De cette importante correspondance, — plus de trois cents correspondants et plus de trois mille lettres, — adressée à Floquet, l'historien du Parlement de Normandie qui, en 1821, faisait partie de la première promotion sortie de l'Ecole des Chartes, nous

ne retiendrons que deux épistoliers : Mme Ricard et le Dr Hellis. Pourquoi ? sans doute parce que les plus nombreuses, les plus longues, ces lettres donnent un reflet d'une partie de la société rouennaise au XIXe siècle et, à côté de votre page d'histoire économique, je voudrais, en quelques lignes, montrer ce que peuvent être, pour l'histoire sociale, les archives privées.

Mais, l'économique et le social ne s'entremêlent-ils pas étroitement ?

Et, tout d'abord, le destinataire de ces lettres, M. Floquet.

Peut-être, un rapprochement littéraire suffirait à l'évoquer : M. Floquet, vivant en son château de Formentin, près de Lisieux, tout occupé de ses travaux sur Bossuet, déjà inquiet de sa tumultueuse nièce, Louise, c'est le M. Floche, de l'*Isabelle*, de Gide.

Mais, vérité et littérature vont-elles toujours de compagnie ? Il y a l'inévitable affabulation littéraire, je n'oserais dire la caricature, et, pour ma part, je crois l'esprit et le caractère de M. Floquet bien supérieurs à ceux de M. Floche.

Sa correspondante, Mme Ricard, dont la vie s'étend de 1775 à 1871, est bien rouennaise. Son père était négociant, rue des Carmes, issu lui-même d'honorables commerçants. Il avait pour frère l'abbé Maille, ancien curé du Manoir-sur-Seine, chanoine honoraire de la Cathédrale, qui, en 1792, prêtre réfractaire, prit les routes de l'exil.

Une grande amitié unissait Mme Ricard à son frère, Arsène Maille, avec qui elle habitait le château du Parquet, à La Vaupalière, dont, d'ailleurs, il fut maire. Les biographies normandes citent Arsène Maille comme un des premiers Rouennais entrés à Polytechnique.

Mme Ricard partageait, avec ce frère, ses soucis, ses travaux entomologiques, et, comme lui, elle apporta des éléments utiles à l'abbé Leturquier de Longchamp pour la composition de sa flore.

Après avoir été veuve en premières noces de M. Asselin, négociant, en secondes noces, de M. Duval, également négociant, et, en troisièmes noces, de M. Ricard, conservateur des Eaux et Forêts, je n'oserais penser que Mme Ricard avait le cœur innombrable, mais elle aimait se dévouer et, après la mort de son frère, en 1839, elle sut entourer d'une amitié vigilante Auguste Le Prévost, sous-préfet, membre de l'Institut, dont les travaux importants sont encore très appréciés. Ne l'appelait-on pas le Pausanias normand ?

Ces trois cents lettres nous montrent la vie quotidienne de ce milieu, très occupé des choses de l'esprit, résidant tantôt au Parquet, à La Vaupalière, tantôt au Tilleul, près Bernay, la propriété d'Auguste Le Prévost.

Ce sont allées et venues d'amis, qui viennent séjourner, travailler avec Auguste Le Prévost : des savants étrangers, tel Fabricius, ou tel un botaniste hollandais; des amitiés rouennaises : le nom de votre prédécesseur, M. de Beaurepaire, est souvent cité. On rencontre aussi ceux de M. Pottier, l'historien de la faïence rouennaise; d'Amélie Bosquet, l'auteur de *La Normandie romanesque et merveilleuse*.

Malgré le nombre, ces lettres sont un peu décevantes. Bien que prodiguant de nombreuses marques d'amitié, s'intéressant beaucoup aux autres, M^me^ Ricard est très occupée d'elle-même, et ce soi-même est toujours bien borné.

Son style est aimable, mais ce ne sont souvent que des mots, très charmants, certes, mais aussi à la profondeur très atténuée.

« Le temps agit à la surface, mais le temps ne console pas et ne console de rien », écrit-elle. Parlant de son correspondant lui-même, elle écrit : « La louange ne finit pas aussi facilement qu'elle commence, Monsieur, quand on parle de vous..., etc... »

Un des intérêts de cette correspondance pourrait permettre, nous semble-t-il, l'étude, l'esquisse du sentiment religieux d'une société assez en vue.

M^me^ Ricard pourrait-elle être la représentante d'un milieu féminin profondément chrétien ?

Je ne le crois pas. Il y a chez elle une vague religiosité, la croyance à un ordre supérieur. N'oublions pas qu'elle est née en 1775 et elle peut fort bien avoir eu pour maître Rousseau, sinon mieux ou pire.

Allons-nous nous rallier au jugement que porte sur elle le second correspondant de Floquet, le D^r^ Hellis? « J'ai récemment été réclamé par une dame de votre connaissance... Nous nous connaissons de vieille date, mais les tendances alors n'étaient pas les mêmes. Son entourage était un peu progressif. Les années, qui modifient tout, ont opéré un grand changement. M. Auguste Le Prévost, si excellent du reste, était sur la matière d'une ignorance à peine croyable. Quand on a vécu avec Voltaire, Cabanis et Dupuis, il est malaisé de se plaire avec Bossuet. »

Mais il faut croire que caractère et esprit de Mme Ricard savaient, avec le temps, gagner les sympathies.

Un an plus tard (21 août 1861), le Dr Hellis écrit : « ...De retour de chez Mme Ricard, vous aurez le récit de ce qui s'y est passé... Jamais la bonne dame n'a été si gracieuse, si légère, si accueillante, si vive de cœur et d'esprit; elle rajeunit vraiment [elle a alors quatre-vingt-cinq ans] et tout en maudissant la vie, elle en a encore pour longtemps. »

Ailleurs (20 août 1861), il répète : « Je ne vous donnerai aucune nouvelle de Mme Ricard, cœur d'or, tout d'un autre âge, que l'ennui accable et que la cupidité garde à vue. MM. les savants exploitent un peu la mémoire religieuse, pour les œuvres de son ami. Elle en fera les frais qui seront considérables, mais qui lira cela? encore s'il s'agissait des feuilletons ou du journal du dimanche, il y aurait des amateurs... »

Même pour les œuvres de Messieurs des Inscriptions et Belles-Lettres, 1861 n'était pas la belle époque.

Voilà donc le Dr Hellis, homme sage et pondéré, très prévenu, au début, contre Mme Ricard, qui, lui aussi, célèbre ses louanges. Pourtant, il en perçoit les défauts. (20 février 1861) : « Je vois souvent Mme Ricard. Je l'étudie et la plains vivement. Les tristes souvenirs dont elle ne perd point la mémoire, les regrets sans adoucissement, cette exaltation du cœur pour le passé ont quelque chose de maladif, qui ne peut laisser sans inquiétude sur son compte; elle ignore les vertus de la résignation... son culte pour les absents est fort touchant sans doute. Je souhaiterais qu'elle portât ses vues un peu plus haut. »

C'est qu'en effet, celui qui écrit ces lignes, le deuxième correspondant de Floquet que nous retenons, le Dr Hellis est bien différent de Mme Ricard.

Médecin-chef à l'Hôtel-Dieu de Rouen, amateur d'Art et d'Histoire, trésorier de l'Académie de Rouen, fidèle ami de Floquet, Bossuet ne lui est pas étranger.

Il sait Floquet avide des nouvelles de sa ville natale, et, bon informateur, bavarde à satiété des gens et des événements, mais toujours avec le meilleur ton, sans mesquinerie, soucieux de tout replacer dans le cadre de ses convictions. Il s'intéresse à la marche générale de la vie : affaires politiques, religieuses, littérature, etc., alors que Mme Ricard n'a su parler qu'une seule fois des événements

dont elle était spectateur : les journées de 48, et encore parce qu'elle voyait ou croyait les maris de ses deux nièces et un de leurs fils en danger.

Dans ses lettres, le Dr Hellis fait une place importante à nos sociétés savantes, à notre Académie en particulier. Les membres les plus en vue sont jugés, les séances racontées en détail. Il s'y discutait de bien savantes questions. A une séance d'avril 1846, MM. Fallue et Déville ont entamé une polémique au sujet du cœur de saint Louis !

Il parle longuement de son service, de ses difficultés avec ses confrères, il prononce le nom des Flaubert qui n'ont pas, me semble-t-il, toutes ses sympathies :

« J'ai cru vous avoir dit en son temps que Flaubert [le médecin, le père du romancier] allait quitter la vie, ce qui a eu lieu au mois de janvier. Or, malgré nos luttes, comme j'ai toujours compris que mon intérêt était de nous réunir, il m'était pénible de songer que dans cette maison [l'Hôtel-Dieu] je resterais comme un antique débris d'un ordre de choses battu en brèche par la génération famélique qui s'élève contre nous. La mort du confrère, les soins que je lui ai donnés, la mort de sa fille, l'accouchée, deux jours après le décès de son père [c'est la sœur de Flaubert, la mère de Caroline], les luttes acharnées pour sa succession, les luttes pleines d'aigreur qui ont suivi, tout cela m'a fortement ému. Qui l'eût cru! J'étais le plus sûr appui du fils de celui contre qui j'ai eu si longtemps à combattre. »

Ajoutons que les succès littéraires de la famille n'enlèvent pas son adhésion. Comme il lui préfère un de ses anciens élèves en médecine, Louis Bouilhet!

Après la représentation à l'Odéon de *Madame de Montarcy* (1856, 12 nov.), il écrit : « Un beau succès littéraire vient d'être obtenu par Bouilhet, à l'Odéon. Il est mérité. En lisant son poème de Mœlænis, dont je crois vous avoir parlé, j'ai pressenti un vrai poète », et le Dr Hellis fait connaître à Floquet les conseils qu'il a donnés au jeune auteur :

« Je l'ai beaucoup engagé à ne copier personne, à marcher suivant sa nature et surtout à produire des choses que chacun puisse lire et en tout temps. Il a bien voulu me remercier de ma lettre et de nos avis. Cela était d'autant plus méritant, que son entourage, un peu débraillé, n'approuvait pas mes réflexions. »

Et voilà maintenant ce que récolte Flaubert :

« Un de ses intimes, Flaubert Gustave, fils du confrère, tête échevelée s'il en fut, se lance dans le roman. Il vient d'en publier un [il s'agit de *Madame Bovary*] que je ne juge pas encore, j'en ai trop peu lu; il singe Balzac. Qu'il l'imite dans sa finesse, son coup de pinceau et son style, mais qu'il évite ses écueils et qu'il ne peigne pas le vice et la turpitude. »

Que dirait ce bon Dr Hellis s'il avait à lire nos prix littéraires actuels ?

Mais ce ne sont pas les seules gloires, alors locales, qu'il juge; nous voyons qu'il apprécie beaucoup Balzac, et Jérôme Paturot (1846, 2 mai) lui semble une bonne peinture du monde que lui-même observe.

La vie religieuse du pays l'intéresse beaucoup. Il approche de très près Mgr Blanquart de Bailleul et compatit à toutes les peines que lui donne la remise en vigueur du bréviaire romain, la bonne volonté de ses chanoines ne l'y aidant guère. Il le préfère, me semble-t-il, à son successeur, Mgr de Bonnechose.

On ne peut énumérer tous les événements rouennais sur lesquels il porte un jugement, mais ses jugements sur l'urbanisme, comme on dirait de nos jours, et aussi sa mauvaise humeur contre ses transformations (9 mai 1857), sont à citer : « Notre conseil municipal s'éprend (par ordre) de la truelle, chacun veut faire son Louvre, on a percé une large rue à travers le quartier Martainville, pour dégager la prison [il s'agit de Bicêtre, place Saint-Vivien] qui n'avait pas assez d'air; puis on va abattre la prison pour ventiler l'Hospice Général qui étouffe; de là, on va faire une prison nouvelle à Saint-Sever, toujours pour le mieux. »

Et presque un an après (27 avril 1858) : « J'aurais un volume à vous écrire si j'entreprenais de vous énumérer tout ce qui fermente à Rouen, en fait de belles choses; un maire neuf, des édiles fort neufs et beaucoup de zèle. On va tout culbuter, faire de Rouen un petit Paris, il est même question de prendre ma maison et mon jardin pour faire une belle rue en *face du chemin de fer;* il est dangereux de loger si près des *hautes puissances.* »

Et trois ans après (1861, 19 mars), le Dr Hellis fait entendre le même refrain :

« Vous savez l'entreprise insensée commise dans notre ville : plus de mille maisons sont en démolition; 10.000 âmes sont aux

abois, le tout pour nous donner de l'air et faire voir la Seine couler dès le débarcadère. Un quart au moins sont ruinés dans leurs petites industries, les autres cherchent à se loger quand même et bon nombre déserte une ville que le sens commun a abandonné et où les impôts dépassent les limites du possible. On compte cinq suicides, et combien de désespérés. J'ai vu mettre en terre, il y a quelques jours, une de mes proches voisines, qui ayant acheté 36.000 francs une maison de nouveautés, qui prospérait, elle en a obtenu en tout 26.000 francs, ce qui ne pouvait suffire à elle et à sa famille. Elle s'est donc mise au lit pour n'en plus sortir... »

Et le Dr Hellis en revient à son jardin amputé de 300 mètres carrés et ajoute : « Jamais pareille ni si grave échauffourée n'avait été faite; cela dans le siècle des lumières, du progrès, de la raison et des vertus sociales. Ce qui se passe chez nous est le vrai spécimen de ce qu'on voit ailleurs. On le cède au vent populaire, on nous rend heureux malgré nous. Le plus curieux, c'est le silence des journaux du lieu... »

Mais d'autres nouvelles, rouennaises elles aussi, éveillent un écho plus vaste et plus profond.

Nous voulons parler des nouvelles locales, touchant la politique, donc l'intérêt général. Elles permettent de sentir, de saisir les réactions, les jugements, les sentiments et toujours les craintes plus que les espérances qui pouvaient naître dans le milieu auquel appartenait le Dr Hellis.

Je ne sais à quelle école historique se rattacherait de nos jours le Dr Hellis, qui pourtant n'a rien d'un matérialiste.

Le 2 mars 1848, il écrivait : « Toutes nos existences reposent sur le commerce qui exige confiance et stabilité », phrase qui annonce que, spectateur des journées de 48, il n'en est pas admirateur.

Si, en 1845, il était heureux de constater : « La fabrique va bien, Alger est, pour nos calicotiers, une mine d'or », dès 1847 (2 mars), le chômage dans la vallée l'impressionne, l'inquiète et l'émeut : trente mille ouvriers réduits à la misère; et c'est pourquoi la campagne des banquets lui semble une amère dérision.

Le 22 décembre 1847, il dit : « Je me hâte de vous écrire ma lettre de bonne année avant le jour de Noël : qui sait si nous serons en vie le lendemain ! On prépare un banquet patriotique à six francs par tête et le vin du Rhin de Constance les poussera

tellement au délire que *La Marseillanse*, qui sera chantée au dessert, répétée en chœur par tous ceux dont on veut le bonheur, mais qui ne dîneront pas, pourra leur donner envie de faire un repas plus substantiel à nos dépens.

» On a choisi le Tivoli normand où un lieu couvert donnera la facilité de danser la Carmagnole. On doit aujourd'hui m'apporter les listes afin de juger si la compagnie me tentera. Il y a de quoi réfléchir... »

Son récit des journées révolutionnaires à Rouen est fort intéressant. Il rend hommage au général de Castellane, à la Garde nationale. Mais les hommes de 48, « ces champignons de révolution », écrit-il, n'ont pas ses sympathies. Il raille le bâtonnier Deschamps qui fut représentant du peuple sous l'Empire ; il tient à rappeler ces événements de 48, que bien des acteurs ont l'air d'oublier.

Faisant le compte rendu d'une cérémonie officielle, il raconte : « M. Daviel, ancien ministre, prit la parole et déclara que dans ce qu'il voyait il y avait du miracle. Chacun fut de son avis en le voyant siéger là. Le bâtonnier Deschamps y était, non comme aux beaux jours ou allant planter l'arbre de la Liberté, au milieu du tonnerre et des éclairs, entouré de vingt mille dépenaillés... »

Mais les années se chargent d'apporter leur revanche. Le Dr Hellis élevait une nièce dont les parents résidaient à la Martinique et quelques années plus tard, il annonce à Floquet, avec une gêne mal dissimulée, que sa nièce allait devenir la nièce du bâtonnier Deschamps, la situation cossue de la famille en faisant un parti fort enviable pour la jeune Helma Hellis.

J'ai cité, suivant le Dr Hellis, les noms de Daviel, Deschamps. Notre correspondant a souvent l'occasion d'écrire le nom d'hommes politiques issus de Rouen : n'appelle-t-il pas la Normandie « sol fertile en ministres » ? Il s'étend sur la nomination de Rouland comme ministre (1863), plus tard, il citera ou jugera Raoul-Duval, Pouyer-Quertier. A propos de ce dernier nom, disons que les lettres relatives à la période 1870-1871 sont fort intéressantes. Avec calme, sincérité, il sait évoquer les tristesses de l'occupation. On ne peut rapporter ses jugements sur toutes les affaires du jour : « L'Anglais et le Russe ayant les yeux sur la France, comme sur une proie » ; en 1854 (23 octobre) : « Tous les esprits sont à Sébastopol et le pain fort cher ». Il s'attriste des deuils de la

guerre : « la folie de se battre pour un roc dénudé ». En 1856, il disserte sur « le garibaldisme qui fait des progrès », sur les affaires romaines, sur le libre-échange. Le 16 juin 1856, il écrit : « Notre ville et notre province sont dans la stupéfaction d'un projet de loi qui n'est rien autre chose que le libre-échange, qui ruine notre commerce ». Aussi à la même date, le baptême du prince impérial laisse la ville bien indifférente, mais il juge l'Empereur et l'Empire.

Il est évident que le Dr Hellis est pour les régimes qui offrent la sécurité. En 1853 (19 avril), il dit :

« Tout est calme, du moins en apparence. Le commerce va bien, chacun est occupé et les journaux sont admirables de discrétion. A vrai dire, j'aime autant ce régime que celui des barricades. N'ayant aucune prétention à l'Empire, je trouve bien que celui qui le tient s'y maintienne puisqu'il a le courage d'assumer ce fardeau. »

Ce me semble bien de la résignation plutôt qu'une joyeuse adhésion. Ses préférences vont ailleurs. « Une table intelligente, consultée dernièrement sur la durée du règne présent, l'a fixée à sept ans, annonçant après cela le retour d'Henri V qui, suivant le même oracle, mourra sans postérité. Ceci a été ouï chez une duchesse de notre voisinage. » (1854, 3 janvier).

Et après les tristesses de 1870, la même espérance reprend à nouveau (13 juillet 1871) : « Le manifeste du comte de Chambord a produit un mauvais effet. Néanmoins, il est digne, élevé et, à mon sens, il ne pouvait être autre. Le règne de Louis-Philippe fut un acte de révolution. Toute fusion avec ses descendants me paraît impossible. Henri V ne peut adopter les idées révolutionnaires sans renier son origine.

» La France est trop égarée pour comprendre la vérité. Ses épreuves ne lui sont d'aucun profit. Nous sommes dans l'anarchie, je crois, pour longtemps. Les partis surgiront et se disputeront le pouvoir. Thiers survivra à son règne. Nul ne peut savoir qui le remplacera.

« Je ne crois pas qu'Henri V soit avide du pouvoir. »

Et ces idées réactionnaires en politique qui sont celles du Dr Hellis, légitimiste, ne les professerait-il pas aussi en matière de progrès industriel ?

Le 16 avril 1847, rentrant d'un voyage à Paris, il écrit à Floquet :

« Vous n'avez jamais éprouvé ce que c'est de s'éloigner de chez

soi, lorsqu'on n'en a pas l'habitude. C'est au point que, la veille de mon départ, je ne pouvais me soustraire à un malaise inquiet, indéfinissable. L'aventure du chemin de fer assombrissait aussi mes idées, non pour moi, mais pour ma sœur qui redoute à l'excès ces terribles machines.

» C'est au point que bien que mon départ fût subordonné à la lettre qu'elle devait m'écrire le lendemain, je me hâtai de m'acquitter du plus urgent de ce qui me restait à faire, négligeant une bonne partie de ce que j'avais projeté.

» Le lendemain, le convoi a été retardé d'une heure et demie, soit-disant à cause du vent qui a failli enlever voyageurs, wagons et marchandises. Dieu soit loué, je suis en terre ferme. Vous me trouverez bien peureux, je l'avoue, et la fable des deux pigeons du bon La Fontaine me rendra de plus en plus casanier. »

Je pourrais citer d'autres appréciations du Dr Hellis sur les moyens de transport, et même, ô comble de l'impertinence pour la voie ferrée, des éloges de ce bon docteur sur la voiture publique, qui partant de Lisieux, passe devant Formentin, le château de son ami Floquet.

Mais je ne voudrais pas, Monsieur, me permettre d'ouvrir un débat entre le rail et la route.

Certes, s'il vous eût entendu, le Dr Hellis deviendrait « progressiste », fervent ami de la ligne Paris-Le Havre, et l'aventure du chemin de fer rallierait tous ses suffrages.

Quelques aspects de la Physique moderne !

DISCOURS DE RECEPTION DE M. JACQUES LIGER

(13 janvier 1951)

MESSIEURS,

MES premiers mots seront pour vous exprimer ma très vive gratitude. Vous m'avez fait un grand honneur en m'appelant à siéger parmi vous et je crains bien de n'en être point digne. Je n'aurais jamais eu moi-même la témérité d'affronter vos suffrages et c'est à l'affectueuse insistance de M. Régnier que je dois de l'avoir osé, malgré mes bien faibles mérites.

Ma pensée, en ce jour, se porte naturellement vers votre regretté collègue que j'eus l'honneur d'avoir pour maître, le physicien Léon Lenouvel, prématurément enlevé à la Science et à l'affection de tous. Je lui dois une très large part de mon savoir ; il a su me faire aimer la physique et me communiquer un peu de cet enthousiasme qui l'animait. Il possédait un véritable génie inventif ; c'était un jeu pour lui de résoudre les problèmes expérimentaux les plus délicats. Il aurait accompli de grandes choses si les crédits et les loisirs ne lui avaient pas été chichement mesurés. On le comprit trop tard en haut lieu, en 1938 ! Dès lors, il se voua sans réserve à l'accomplissement de sa mission, ne quittant plus son laboratoire même pour les repas, travaillant tard dans la nuit. Ce surmenage lui fut fatal. Brillant physicien, brillant soldat, homme de haute valeur morale et de grande bonté, il était de ceux que l'on peut prendre en exemple pour conduire une vie. Qu'il reçoive en ce jour un nouveau témoignage de ma reconnaissance pour l'enseignement de choix qu'il m'a si généreusement dispensé et les précieux conseils qu'il m'a prodigués.

. . . . . .

L'étude de la lumière et de ses diverses manifestations a occupé au cours des âges de nombreux esprits et deux théories se sont disputé la faveur des physiciens.

L'une admet que les corps lumineux émettent des particules très ténues qui se propagent dans l'espace à une grande vitesse; elles constituent les rayons lumineux que nous connaissons. Cette opinion exprimée dès l'antiquité par le philosophe Lucrèce a été soutenue par des physiciens en renom comme Descartes et Newton; on l'appelle théorie de l'émission ou encore théorie corpusculaire de la lumière.

La seconde est née à la fin du XVII^e^ siècle avec les travaux du savant hollandais Huygens. C'est la théorie ondulatoire de la lumière d'après laquelle la lumière serait constituée par des ondes.

C'est notre grand compatriote Augustin Fresnel qui devait, au cours du XIX^e^ siècle, du fond de la campagne normande où il s'était retiré, donner à la théorie ondulatoire sa forme définitive. Utilisant les travaux de l'Anglais Young sur les interférences et ses propres découvertes sur la diffraction, il sut faire triompher ses justes idées qui sont maintenant classiques.

La théorie ondulatoire de Fresnel admet que la lumière émise en un point se propage sous la forme d'ondes, à la façon d'un ébranlement produit sur une nappe d'eau par une pierre qui tombe. Des ondes concentriques se développent autour du point d'impact et envahissent peu à peu toute la surface de l'eau. Ainsi font les ondes lumineuses.

Si l'on jette en même temps deux pierres dans l'eau, les ondes qui se développent autour de chacun des deux points de chute finissent par se rejoindre; elles agissent à ce moment les unes sur les autres en formant des figures d'interférences, image de celles qu'étudie l'optique.

S'il existe dans la nappe d'eau une rangée de petits bâtons piqués verticalement, les ondes se brisent sur les bâtons, mais elles produisent autour de chacun d'eux une ondelette et chaque ondelette interfère avec ses voisines. On a là l'image du phénomène de diffraction tel qu'il s'observe en optique lorsqu'un rayon lumineux se brise sur une plaque de verre striée de traits parallèles très rapprochés.

Diffraction, interférences, phénomènes que Léon Lenouvel excellait à étudier. Son dernier mémoire, en 1938, en traitait encore et

l'on trouvait souvent, dans son laboratoire, de splendides et étranges photographies de franges qui piquaient la curiosité des visiteurs.

La théorie ondulatoire rend parfaitement compte des phénomènes d'interférence, de diffraction, de propagation rectiligne de la lumière. Au contraire, la théorie corpusculaire est incapable d'expliquer interférences et diffraction ; aussi fut-elle, après Fresnel, complètement abandonnée.

A la fin du XIX^e^ siècle, nul ne doutait plus que la lumière fût constituée d'ondes et cette opinion devait recevoir sa consécration définitive par la théorie électromagnétique de Maxwell.

*
**

Cependant, en 1887, le physicien allemand Hertz découvrait l'effet photo-électrique. Ce phénomène nouveau, bien connu par les applications qu'il a reçues depuis, allait tout remettre en cause.

Voici en quoi il consiste.

Lorsque l'on soumet un métal à l'action d'une radiation, lumière ordinaire ou rayons X, ce métal émet de l'électricité négative sous la forme de petits corpuscules appelés électrons, dont tout le monde a entendu parler. On peut dire, en somme, que la lumière arrache des électrons au métal et les projette à l'extérieur.

L'étude précise du phénomène allait amener certaines constatations qui plongèrent les physiciens dans la stupéfaction. Pour illustrer la chose, le mieux est de faire appel à une analogie due au physicien Léon Brillouin.

Le littoral de notre Pays de Caux est, on le sait, bordé de plages de galets sans cesse battues par les vagues. Ces vagues — que nous assimilerons aux ondes lumineuses — projettent sur le rivage les galets — que nous assimilerons aux électrons. Elles communiquent ainsi aux galets une certaine énergie cinétique — disons, une certaine vitesse.

Lorsque survient une tempête, les ondes des flots sont largement espacées ; elles ont une grande amplitude, une grande intensité. Par contre, leur fréquence est faible car il s'en forme peu en une seconde. Mais ces grosses vagues déplacent fortement les galets, comme chacun sait.

Au contraire, par temps calme, alors que les ondes de l'eau ne sont que rides rapprochées et à peine visibles, qu'il s'en forme un

bon nombre en une seconde (fréquence élevée), pas un galet ne bouge.

Mais si les choses se passaient comme on l'observe dans l'effet photo-électrique entre ondes et électrons, un bien curieux spectacle s'offrirait à nous :

Les jours de tempête, alors que les flots sont en furie, les galets resteraient immobiles ou bougeraient à peine. Mais les jours où la mer est d'huile et seulement troublée par un frisson courant à sa surface, une danse démoniaque animerait les galets du rivage qui seraient projetés avec violence.

Et c'est ainsi que se produit, dans l'effet photo-électrique, l'expulsion des électrons. La violence du phénomène dépend non pas de l'intensité du rayonnement comme le voudrait la théorie ondulatoire, mais bien *de la fréquence* de ce rayonnement. Il existe même une « fréquence-seuil » au-dessous de laquelle aucune expulsion n'a lieu, quelle que soit l'intensité de la radiation incidente.

Ces faits, la théorie ondulatoire ne peut les expliquer.

C'est Einstein qui apporta, en 1905, une interprétation. Revenant à la théorie corpusculaire, alors bien oubliée, il supposa que la lumière est constituée de grains dans lesquels l'énergie se trouve pelotonnée. Ces grains de lumière, appelés aussi *photons*, lorsqu'ils tombent sur un métal, cèdent leur énergie aux électrons de ce métal, lesquels absorbent cette énergie et s'échappent.

Or, le fait capital est que l'énergie des électrons expulsés soit liée non pas à l'intensité mais bien à la fréquence de la radiation utilisée. Et c'est pourquoi tout à l'heure, dans notre exemple analogique, le mouvement supposé des galets nous paraissait extravagant.

Plus la fréquence du rayonnement incident est grande, plus l'énergie des photons est élevée, plus les électrons sont expulsés avec violence. Par ailleurs, l'énergie varie par bonds, par *quanta* comme on dit, et dans son calcul, Einstein fait intervenir la constante h que Planck venait de découvrir en étudiant les lois du rayonnement.

L'utilité de l'hypothèse d'Einstein s'affirma encore lorsqu'elle se révéla seule capable d'expliquer les effets Raman et Compton au moment de leur découverte.

Cette théorie des photons présentait cependant le même inconvénient que l'ancienne théorie corpusculaire en raison de son impuissance à rendre compte des phénomènes d'interférence et de diffraction. En ce domaine, la théorie de Fresnel conservait toute sa valeur.

Ainsi était-on revenu, en 1906, à une situation quelque peu semblable à celle où l'on se trouvait au début du XIX^e^ siècle : théorie de Fresnel et théorie des photons s'affrontaient.

Pendant près de vingt ans, les physiciens du monde entier s'efforcèrent en vain d'apporter une solution à cette redoutable opposition, tellement grave qu'on l'a qualifiée de « drame de la physique moderne ».

C'est Louis de Broglie qui allait, en 1923, apporter dans sa thèse la clef de l'énigme.

*
**

Né à Dieppe en 1892, le prince Louis de Broglie appartient, vous le savez, à une illustre famille dont les membres ont tenu, dans l'histoire de notre pays un rôle éminent. Il avait reçu une culture essentiellement littéraire et avait pensé tout d'abord à s'attacher aux lettres. Son frère, Maurice de Broglie, poursuivait dans son laboratoire personnel d'importantes recherches sur les rayons X et les radiations γ. Bientôt, Louis de Broglie s'intéressa puis se passionna à ces recherches et, dès lors, il abandonna les lettres pour préparer sa licence ès sciences. Plus attiré par les recherches spéculatives que par l'expérimentation, il se spécialisa dans l'étude des théories physiques.

Après avoir longtemps médité sur la dualité ondes et corpuscules, Louis de Broglie eut cette intuition géniale qu'il était vain d'opposer l'onde au corpuscule. L'analogie de certains principes de physique (ceux de Fermat et de Maupertuis), aussi bien que l'équation d'Einstein le lui suggéraient fortement. Au moyen de calculs assez complexes il parvint à démontrer que le photon est associé à l'onde lumineuse, la liaison entre les deux théories de la lumière s'opérant au moyen du calcul des probabilités.

Les physiciens Schrödinger et Heisenberg confirmèrent par leurs travaux théoriques les idées de leur collègue français et l'on aboutit ainsi à cette doctrine de physique mathématique appelée mécanique ondulatoire qui étudie les rapports entre les ondes et les corpuscules.

Elle démontre que l'onde est inséparable du corpuscule ; qu'à tout corpuscule est associée une onde. Le corpuscule transporte l'énergie et l'onde lui sert, en quelque sorte, de pilote.

Elle nous apprend que l'on ne peut opposer les uns aux autres les phénomènes corpusculaires et les phénomènes ondulatoires car ils sont, en réalité, complémentaires les uns des autres.

Parfois, les conditions expérimentales sont telles que seul l'aspect corpusculaire nous est sensible. Dans d'autres circonstances, c'est l'aspect ondulatoire qui se manifeste à nous. Le plus curieux est que chacun de ces deux aspects tend à s'effacer quand l'autre s'affirme et, comme l'indique Louis de Broglie : « L'aspect granulaire et l'aspect ondulatoire de la lumière jouent en quelque sorte à cache-cache. »

La démonstration mathématique de cette « complémentarité » aboutit à cette fameuse notion d'*incertitude* due à Heisenberg dont les prolongements philosophiques ont fait sensation.

On aimerait pouvoir préciser par une analogie les conceptions un peu abstraites que nous venons de présenter, mais Louis de Broglie nous met en garde contre pareille tentation. Ecoutons-le donc condamner lui-même une analogie fort simple et répandue :

« Un des dangers que l'on court — écrit-il — quand on cherche à donner une vue rapide et un peu simplifiée des théories quantiques est, en effet, de se laisser aller à des énoncés approximatifs susceptibles de rendre plus intuitives et plus accessibles les notions subtiles de la physique nouvelle. Il est tentant de considérer l'onde associée à un corpuscule comme un phénomène vibratoire ayant un sens physique concret, il est tentant de comparer le mouvement d'un corpuscule accompagné de son onde à celui d'un bouchon qu'une onde entraînerait à la surface d'un liquide, etc... Malheureusement, de semblables images ne permettent pas de construire une théorie cohérente des phénomènes; nous le savons mieux que quiconque, nous qui avons jadis cherché à utiliser de telles images. »

Il est d'ailleurs facile de comprendre la raison de cette impossibilité qui est l'un des caractères de la physique moderne. Comment représenter, en effet, au moyen d'images formées au contact du milieu qui nous entoure les faits du monde des atomes et des ondes, monde qui n'est plus à notre échelle et où s'évanouissent les notions qui nous sont familières. N'est-il pas déjà magnifique que certains hommes de génie aient pu, par la seule puissance du raisonnement mathématique et de l'expérimentation raffinée, entrer en contact avec ce monde microphysique, l'étudier et le connaître avec assez de précision pour prévoir l'existence d'autres phénomènes que l'expérience n'avait pas encore révélés!

Car c'est bien là ce qui s'est produit.

La mécanique ondulatoire ne s'applique pas seulement à la lumière; elle régit toutes les ondes et tous les corpuscules,

Or, il existe dans l'atome divers corpuscules, tels les électrons dont nous avons déjà parlé. Ce sont des grains considérablement ténus chargés d'électricité négative. On a déterminé leur masse, leurs dimensions, leur charge électrique. Ils s'échappent de la matière en maintes circonstances, mais le moyen le plus pratique de les obtenir pour les étudier est d'employer des tubes à vide; les rayons cathodiques qui s'y produisent sont constitués d'électrons issus de la cathode.

Les électrons étant des corpuscules, *une onde doit leur être associée*. La mécanique ondulatoire permet d'en calculer la fréquence, laquelle est fonction de la masse et de la vitesse des particules. Dès 1923, Louis de Broglie avait annoncé que cette fréquence devait être de l'ordre de celle des rayons X.

Ces prévisions avaient été accueillies par les physiciens avec quelque scepticisme. Depuis plus de trente ans, en effet, l'on étudiait à travers le monde toutes les propriétés des électrons et personne n'avait jamais observé avec des faisceaux d'électrons le moindre phénomène susceptible de suggérer l'existence d'une onde associée.

En 1927, les Américains Davisson et Germer, dirigeant sur un cristal de nickel un faisceau d'électrons monocinétiques, observèrent un phénomène de diffraction en tous points analogues à celui constaté en faisant passer des ondes (les rayons X) à travers des cristaux. Ainsi l'expérience démontrait l'existence d'une onde associée aux électrons, onde dont la fréquence correspondait bien à celle prévue par le calcul. Les hypothèses de Louis de Broglie se trouvaient donc confirmées de manière éclatante.

Le phénomène de diffraction électronique est maintenant classique et nous examinerons plus loin quelques-unes de ses applications.

*
**

Par ailleurs, la mécanique ondulatoire allait ouvrir à l'optique des horizons nouveaux.

Dès le début de ce siècle, les physiciens avaient pressenti la possibilité d'édifier pour les rayons cathodiques une optique analogue à celle des rayons lumineux. En établissant une analogie formelle entre la propagation de la lumière et celle des ondes brogliennes — c'est-à-dire les ondes associées aux corpuscules — la mécanique ondulatoire donnait aux physiciens la base théorique qui leur

manquait et, dès lors, rien ne s'opposait plus au développement d'une science nouvelle, l'optique électronique. Elle a permis de construire ce très curieux instrument : le microscope électronique.

On sait que la propagation des rayons de photons, c'est-à-dire des rayons lumineux, est étudiée par l'optique géométrique et nous avons tous conservé le souvenir de ses principes appris au lycée dans notre enfance.

Lorsqu'un rayon lumineux traverse un milieu de réfringence non homogène il s'incurve et c'est en provoquant judicieusement le changement de trajet des rayons que l'on parvient à produire des images plus ou moins agrandies d'un objet. On emploie à cet effet, vous le savez, des lentilles et c'est avec des lentilles que l'on réalise un microscope.

Or, les rayons d'électrons, qui se propagent en ligne droite dans le vide, s'incurvent sous l'influence d'un champ magnétique ou électrique établi sur leur trajet. Il suffira de provoquer judicieusement des déviations de rayons cathodiques par des champs pour produire des images. On y parvient en plaçant sur le parcours de ces rayons des appareils appelés lentilles électroniques. Le premier de ces appareils a été réalisé par l'Allemand Busch en 1927. En combinant convenablement la disposition de ces lentilles on est parvenu à construire le microscope électronique.

Disons tout de suite que les rayons cathodiques n'impressionnent pas nos yeux. Pour voir les images qu'ils engendrent nous sommes obligés d'utiliser soit un écran fluorescent, soit la plaque photographiques, mais ces images sont aussi nettes que celles obtenues avec le microscope optique ordinaire.

Le microscope électronique arrive à point. Le microscope ordinaire avait donné tout ce qu'il pouvait. Son grossissement est, en effet limité et se tient aux environs de 3.000 diamètres. Il est impossible de franchir cette limite en raison de la diffraction qui fait que les images de deux points très voisins se brouillent l'une l'autre. Pour améliorer ce grossissement il aurait fallu pouvoir utiliser une lumière de fréquence très supérieure à celle de la lumière ordinaire, des rayons X, par exemple. Malheureusement, ces derniers ne conviennent pas parce que tous les milieux ont pour eux le même pouvoir réfringent et l'on ne connaît pas de lentilles susceptibles de modifier leur trajet.

Le problème est resté sans solution jusqu'à la découverte des

ondes brogliennes. Ces ondes ont la fréquence qui convient, de l'ordre de celle des rayons X et les faisceaux d'électrons qui les accompagnent peuvent être dirigés comme nous l'avons dit. Elles ont donc les qualités que l'on recherchait.

Le microscope électronique permet d'obtenir avec facilité des grossissements voisins de 50.000 diamètres et l'on peut atteindre 100.000. L'agrandissement photographique permet d'augmenter ces valeurs.

La théorie montre que l'on pourrait aller plus loin encore si l'on savait corriger les défauts des lentilles électroniques comme on le fait pour les lentilles ordinaires. On espère, en utilisant d'autres corpuscules, obtenir un grossissement plus considérable. Les protons permettraient d'atteindre 600.000 diamètres ; on parle même du million. La question est activement étudiée actuellement au Collège de France.

*
**

Les nouvelles méthodes de l'optique électronique ont trouvé de nombreuses applications dans divers domaines de la physique, de la chimie et de la technique. Nous nous contenterons d'examiner ici les services qu'elles ont rendus dans l'étude de l'état de la surface des métaux.

Pendant longtemps, l'on avait accordé que bien peu d'attention aux propriétés des surfaces métalliques. Depuis une vingtaine d'années on s'est attaché à les étudier et, en 1945, plusieurs centaines de chercheurs pouvaient s'assembler à Paris en un congrès international pour confronter leurs opinions sur le sujet, fort important en raison de ses applications.

Pour étudier les surfaces métalliques on dispose de plusieurs méthodes : mesure du potentiel de dissolution, métallographie, interférences lumineuses, diffraction des rayons X, etc... Cependant, comme les modifications qui engendrent les variations des propriétés superficielles ont leur siège dans une épaisseur qui n'excède pas quelques millièmes de millimètre, souvent même bien inférieure au micron (1 μ = 0,001 mm.) et voisinant quelques dizaines d'angström (1 Ä = 0,0000001 mm.) c'est-à-dire quelques millièmes de millième de millimètre, la diffraction électronique constitue la méthode de choix.

C'est qu'en effet les faisceaux d'électrons ne pénètrent que très peu dans la matière ; ils sont diffractés par la surface elle-même. Dès sa découverte, la diffraction des électrons fut employée pour l'étude des états de surface par G.-P. Thomson en Angleterre, puis en France par J.-J. Trillat qui est, avec ses élèves, l'auteur de remarquables études sur ces questions.

Pour étudier ainsi une surface on dirige sur elle, et tangentiellement, un faisceau d'électrons monocinétiques ; on observe sur un écran fluorescent les rayons diffractés. Sur l'image on distingue des anneaux de diffraction concentriques plus ou moins larges, plus ou moins fragmentés et qui sont tout à fait semblables aux anneaux de diffraction de Debye et Scherrer que les rayons X permettent d'obtenir. De l'aspect de ces anneaux on tire des enseignements sur la structure de la surface. La profondeur que l'on peut ainsi explorer est comprise entre quelques dizaines et quelques centaines d'angström.

Pour les couches plus profondes les faisceaux d'électrons ne sont plus utilisables, soit qu'ils ne pénètrent pas assez profondément dans le métal, soit que des phénomènes parasites viennent empêcher une interprétation correcte des diagrammes. Il est possible alors, comme l'ont montré récemment Bénard, Lacombe et Chaudron, d'employer des diagrammes de rayons X par réflexion.

Mais la diffraction électronique ne permet pas de voir directement les surfaces et c'est au microscope électronique qu'il faut recourir pour parvenir à une telle vision.

Comme il est impossible de préparer des lames de métal suffisamment minces pour qu'elles soient transparentes aux électrons comme une préparation microscopique ordinaire l'est à la lumière, on est obligé d'employer un procédé indirect, très fructueux : celui des empreintes.

Il consiste à prendre l'empreinte de la surface à examiner au moyen d'un vernis ou d'une pellicule d'oxyde artificiellement formée sur le métal. L'empreinte est alors détachée et observée. Cette méthode est largement développée en microscopie électronique. Ainsi lorsqu'un microbe est trop épais pour être examiné par transparence, on prend son empreinte et c'est elle qu'on étudie. Si les détails n'apparaissent pas avec assez de vigueur, on effectue sur l'empreinte un dépôt d'or par pulvérisation dans le vide, ce qui a pour effet de donner à l'image un relief saisissant. Mais lorsque le microbe est

suffisamment mince, c'est lui que l'on observe et que l'on dore si besoin est. Moulage ou dorure des microbes, voilà, n'est-il point vrai, des techniques bien surprenantes!

*
* *

Mais qu'entend-on par état de surface?

En gros, cette expression désigne l'ensemble des caractères présentés par une surface métallique. La nature de ces caractères dépend d'ailleurs de l'échelle d'observation choisie.

On sait que les métaux et alliages usuels sont le plus souvent constitués de petits cristaux juxtaposés. Leur structure, qui dépend de la composition et des traitements thermiques subis est sensiblement identique dans toute la masse.

Or, si l'on vient à travailler la surface avec un outil, on constate qu'un écrouissage superficiel se produit. Tout travail mécanique perturbe ainsi la structure sur une profondeur variant de quelques microns à quelques dizaines de microns.

C'est le polissage mécanique qui exerce l'action la plus intense à cet égard. Une surface polie, brillante est en réalité couverte d'une couche de métal non cristallisé, amorphe comme du verre et due à la solidification du métal amolli par échauffement au cours du polissage. Cette couche porte le nom de couche de Beilby. Son importance vient de sa fragilité. Elle se brise facilement et la fragilité superficielle a parfois de fâcheuses conséquences.

La diffraction électronique a permis l'étude approfondie de ce curieux phénomène.

Le polissage électrolytique, inventé par le Français P. Jacquet, n'apporte par contre aucune modification à la structure du métal, ainsi que le montrent les diagrammes de diffraction électronique. C'est là l'une des raisons du développement de ce procédé de polissage.

*
* *

Une seconde cause importante de variation de l'état des surfaces réside dans l'oxydation des métaux au contact de l'air.

La diffraction électronique a permis de suivre pas à pas la progression du phénomène. Or, l'oxydation est instantanée et il n'existe pas de métaux usuels qui ne soient recouverts d'une pellicule

d'oxyde, mais très ténue et absolument invisible à l'œil. C'est ainsi que le fer s'oxyde à l'instant même où on le polit. Mott a pu indiquer tout récemment que l'oxyde prenait naissance très rapidement à la température de l'air liquide sur l'argent, le tungstène, le fer et le baryum. Certes, la couche n'est pas épaisse : 10 à 20 angström seulement ; elle ne s'épaissit ensuite que très lentement pour atteindre 50 à 100 Ä. Nous avons indiqué un procédé simple pour la mettre en évidence, basé sur le phénomène de double déplacement, procédé dont la valeur a été récemment confirmée par l'électrochimiste américain Hogaboom.

Ces films d'oxyde ont des effets parfois considérables.

Ils sont souvent à l'origine de la passivité des métaux. Ils interviennent largement dans la naissance et le développement de la corrosion comme l'ont montré, à Cambridge, U.-R. Evans et ses élèves. En électroplastie ils nuisent à la bonne adhérence des dépôts électrolytiques et leur élimination absolue, difficile à réaliser, s'impose dans certains cas. Leur présence est au contraire favorable dans les phénomènes de lubrification, méticuleusement étudiés en Angleterre par Finch et ses élèves grâce à la diffraction électronique.

*
**

Que dire à présent des avantages retirés de l'usage du microscope électronique. En ce domaine, chaque jour apporte une découverte!

En octobre dernier s'est tenu à Paris, au Muséum, un Congrès international de Microscopie qui a réuni une grande affluence de savants et de chercheurs. Une très belle exposition publique présentait un grand nombre de micrographies obtenues par les congressistes. L'on pouvait y admirer tous les modèles de microscopes électroniques existant actuellement.

On pouvait voir des études sur la structure des microbes, notamment sur le bacille de Koch.

Sur les virus que l'on devinait à grand peine voici quelques années avec l'ultramicroscope, de très importants enseignements ont été acquis et l'on présentait de superbes épreuves de la mosaïque du tabac (× 43.200), du virus de la variole (× 23.800), du virus du haricot (× 40.300), enfin, du virus aphteux (× 90.000 et 100.000) observé et étudié à l'Institut de la Fièvre aphteuse de Lyon.

Une photographie bien curieuse montrait des bactéries rongées par un bactériophage et l'on pouvait voir sur certaines épreuves ces bactériophages porteurs d'un appendice caudal qui intrigue les spécialistes.

Citons aussi des études sur la cellule cancéreuse par le Centre de Villejuif, sur les leucocytes, sur la structure des fibres nerveuses (× 200.000).

On pouvait mesurer le vaste domaine ouvert à la microscopie électronique en s'arrêtant devant les épreuves relatives aux alliages, aux fibres textiles et aux matériaux de construction ; nous ne manquerons point de citer aussi cette étude sur les constituants organiques de la nacre des mollusques dans laquelle on utilise les ultrasons pour cliver â la minceur voulue les pellicules nacrées de la coquille de l'animal!

*
**

Louis de Broglie a exprimé, en maintes circonstances, son étonnement devant le nombre et la variété des applications de la mécanique ondulatoire. Une fois de plus, des recherches essentiellement théoriques auront conduit à des techniques nouvelles. Mais il ne faut point oublier que la théorie de de Broglie est elle-même née de l'expérience, qui ne s'accordait plus avec les conceptions théoriques du moment. Car l'expérience reste souveraine et les plus subtils raisonnements n'ont de valeur que s'ils sont consacrés par elle. Ainsi physique mathématique et physique expérimentale se prêtent un mutuel appui, concourant également aux progrès de la Science.

Jusqu'où irons-nous ainsi? Faut-il envisager de nouveaux bouleversements des théories physiques?

Certains prétendent que les découvertes de première importance, celles des grands principes fondamentaux de la Science, se feront moins nombreux dans l'avenir. Tout récemment, par exemple, Jules Romains se ralliait à cette opinion. Nous pensons qu'elle est bien téméraire et lui préférons cette conclusion de Louis de Broglie :

« Sur tout cela on ne saurait émettre que des conjectures sans fondement ; mais l'on peut affirmer, sans grand risque de se tromper, qu'en physique comme dans les autres sciences, ce que nous connaissons est encore peu de choses à côté de ce que nous ignorons. »

Par ailleurs, Jules Romains se fait l'écho d'un sentiment fort répandu de nos jours :

« Pour la première fois dans son histoire, écrit-il, la Science fait peur. »

Il est bien vrai que le spectre de la bombe atomique nous effraie, comme nous effrayaient, après 1918, les anticipations sur la guerre future qui devait être — et qui n'a pas été — celle des gaz toxiques. Chaque progrès dans l'art de détruire a reçu le même accueil :

> De quel genre de mort était digne cet homme
> Qui premier inventa le fer qui nous consomme
> Et qui premièrement le canon pertuisa
> Et sortir de sa gorge un tel foudre avisa?
> Et qui vit, sans pleurer, rouer en tant de sortes
> Parmi l'air tant de bras et tant de têtes mortes?
> Ni la soif de Tantal, ni la rou' d'Ixion
> Ne suffiraient là-bas à sa punition,
> Ni le vautour beccu, dont la griffe cruelle
> Pince, de Prométhé, la poitrine immortelle.
> Par lui comme jadis on ne voit plus d'Hectors
> D'Achilles, ni d'Ajax, hé Dieu! Car les plus forts
> Sont aujourd'hui tués d'un poltron en cachette
> A coups de harquebuse ou à coups de mousquette.

Ainsi s'indignait le doux Ronsard, voilà quatre siècles!

En vérité, c'est la guerre et non la Science que l'homme doit redouter. Les camps de concentration, la torture, la tactique de la terre brûlée, où la Science n'a rien à voir, ne sont guère moins redoutables que les armes à feu, les gaz toxiques ou la bombe atomique.

Si ceux qui gouvernent les peuples, au lieu d'obéir à leur soif de puissance ou à la haine savaient s'inspirer des doctrines sublimes de Paix, d'Amour et de Charité proclamés par le Christ et les Sages; si les hommes qui veulent vivre savaient imposer leur volonté raisonnable, la paix régnerait en ce monde.

Alors on verrait combien la Science, loin d'être une puissance de mal, peut être douce à l'homme en atténuant ses efforts, en lui procurant les joies de la connaissance et de la découverte, en lui montrant la grandeur mais aussi la limite de son intelligence devant la complexité toujours plus vaste des deux infinis.

ASPECTS AGRONOMIQUES
de la Phytosociologie

REPONSE
AU DISCOURS DE RECEPTION DE M. JACQUES LIGER
Physicien et botaniste

Par M. ROBERT REGNIER

MONSIEUR,

En désignant le Secrétaire de la classe des Sciences pour vous répondre, notre Compagnie m'a placé dans une situation embarrassante ; en effet, si je suis né naturaliste, je n'ai pas, comme vous, le privilège de jongler avec les formules de physique et de chimie, en même temps qu'avec les noms botaniques, et je me sens quelque peu écrasé par les perspectives hallucinantes de la mécanique ondulatoire et les découvertes atomiques, auprès desquelles les notions chromosomiques apparaissent des jeux d'enfant.

En nous faisant pénétrer, avec une clarté qui vous fait honneur, dans le dédale abstrait des électrons, photons, protons et cyclotrons, vous nous avez donné l'impression d'entrer dans un monde irréel, où les forces humaines sont en telle disproportion avec les autres, qu'on peut se demander comment nous pouvons encore subsister : que comptent en effet dans la balance de l'univers le huitième de CV que nous représentons à côté des milliards de CV produits par la désagrégation de l'atome. Et pourtant vous nous l'avez dit, ce sont des hommes, comme nous, qui au prix de longues et patientes recherches, servies par la plus belle intelligence, sont parvenus à déchirer le voile qui entourait ces mystères, ce sont de frêles créatures, comme nous, qui ont asservi la formidable réserve d'énergie cachée dans la matière. La part qu'ont prise dans de telles découvertes des savants de notre pays et de notre province ouvre la porte à toutes les espérances : ne nous laissons pas aveugler par l'éclair

des bombes pour ne considérer que le bénéfice que doit en retirer l'humanité, le jour où la sagesse l'emportera sur la folie.

En vous choisissant, l'Académie a tenu à marquer l'intérêt qu'elle portait au mouvement scientifique, vous considérant à cet égard comme une des personnalités locales les plus marquantes de l'heure. Ancien élève du Lycée Corneille, de l'Ecole de Commerce et de l'Ecole des Sciences, vous avez été le disciple de notre regretté et savant collègue Lenouvel ; auprès de lui vous conduisez de 1929 à 1934 des recherches d'électro-chimie, qui vous permirent à vingt-huit ans de soutenir, devant la Faculté de Caen, une thèse de Doctorat d'Université : *Une nouvelle méthode de détermination des courbes tension-courant des électrolytes* qui fut publiée dans le *Bulletin de la Société chimique de France* et qui obtint la mention « très honorable ».

A la tête d'une affaire de nickelage très réputée dans la région, vous n'avez cessé, depuis 1934, de travailler à l'amélioration des techniques ; vos travaux sur la corrosion des métaux, les dépôts électrolytiques, les agents d'addition en électroplastie, le dégraissage avant électro-dépôt, la passivité des métaux, le pH des bains alcalins, le décapage chimique du fer et de ses alliages, le polissage électrolytique, le chromage, le zingage, les bains galvaniques, la structure de l'acier ont été publiés dans diverses revues industrielles à grand tirage, certains ont été traduits et répandus à l'étranger.

Votre étude sur *l'Influence du rayonnement ultra-violet proche sur quelques dépôts électrolytiques* faite en collaboration avec Cl. Duval, a paru dans les comptes rendus de l'Académie des Sciences en 1943, et celle sur le polissage électrolytique du cadmium dans le *Bulletin de la Société chimique de France* de 1944.

Il n'est pas étonnant que de telles aptitudes jointes à de remarquables qualités d'organisation et de présentation aient attiré sur vous l'attention des groupements professionnels, à l'activité desquels vous étiez appelé à participer.

A trente-et-un ans, vous êtes désigné comme expert-électricien auprès de la Cour d'appel. A trente-deux ans, vous devenez président de la Chambre syndicale des Horlogers-Bijoutiers de Rouen ; à trente-cinq ans, vous êtes choisi comme délégué régional du Comité d'Organisation des Industries et Métiers d'Art ; en 1945, un arrêté ministériel vous nomme membre du Comité consultatif de l'Office professionnel des Commerces d'art, et vous entrez à la Chambre de Commerce.

Juge suppléant au Tribunal de Commerce en 1947, vous y seriez encore si vous n'aviez résilié récemment vos fonctions pour vous consacrer davantage aux recherches botaniques qui vous passionnent et éclairent d'un jour tout particulier votre personnalité.

C'est qu'en effet le physicien et le chimiste très averti que vous êtes n'a pas tardé, par son enthousiasme, son dynamisme, son désintéressement, à occuper au sein de la vieille Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, qu'illustrèrent les Blanche, les Malbranche, les Gadeau de Kerville, les Joseph Chevalier, les Fortin, une place de premier choix, puisque depuis six ans, vous n'avez cessé d'appartenir à son Bureau et que vous venez d'en être nommé à nouveau président pour deux années.

Par l'originalité de vos études sur la végétation des environs de Rouen, vous avez largement contribué à orienter la Société dans un sens méconnu de la plupart des anciens botanistes : les associations végétales sur lesquelles je me permettrai à mon tour de m'étendre quelque peu afin d'en souligner les aspects agronomiques. Ce ne sera, soyez-en certain, qu'une modeste introduction au travail d'ensemble que vous préparez sur *Les Associations végétales de la Vallée de la Basse-Seine*, dont vous nous avez exposé les grandes lignes lors de l'excursion de la Société botanique de France, dans notre région, en mai dernier.

Autrefois les botanistes se contentaient de collecter des plantes, de les sécher, de les classer, de les étiqueter : tel fut au début du XIX^e^ siècle notre collègue Le Turquier de Longchamps, dont la *Flore locale* est restée classique pour la Haute-Normandie et dont notre *Précis* publia, en 1824, le *Supplément*. E. Blanche et A. Malbranche ont complété cette œuvre par de savantes études qu'on trouve également dans le *Précis* en 1851 et 1863.

Plus près de nous, notre regretté collègue Joseph Chevalier, dont le remarquable herbier constitue le joyau des collections botaniques du Muséum de Rouen, a, par la méthode et le soin avec lequel il préparait et classait les plantes qu'il recueillait, laissé une documentation de premier ordre, dont les indications précises de localités rendent les plus grands services aux chercheurs.

Vos travaux de botanique, à vous, Monsieur, marquent un autre stade de l'évolution des connaissances, et, à ce titre seul, vous méritiez d'être des nôtres. Les incidences que peuvent avoir les études de phytosociologie, ainsi que l'on désigne la science qui

s'occupe des groupements végétaux, sont considérables, au point de vue agronomique. Je ne doute pas que, dans un avenir très proche, les recherches de cet ordre n'aient la plus heureuse influence sur le développement de notre production agricole, et sur celle de la Normandie en particulier.

Je m'en voudrais de faire assaut d'érudition devant un auditoire averti, alors que mon activité scientifique est, avant tout, orientée vers la biologie des insectes, mais il m'est apparu utile en qualité de directeur des recherches agronomiques, à la lumière des récents colloques internationaux, de profiter de cette réponse à un botaniste pour rappeler quelques notions essentielles.

Dans des conditions déterminées de milieu, les groupements végétaux comportent une certaine constance qui permet de dire que l'on est en présence d'une association végétale. La hêtraie normande, avec sa végétation pauvre, les collines calcaires, étudiées autour de Rouen par vous, Monsieur Liger, avec leur végétation herbacée, avec leurs genévriers, les églantiers, les *Prunus*, les ronces, les cornouillers en sont des exemples.

Jadis, nous l'avons dit, les botanistes avaient avant tout un souci d'inventaire; d'analyse ; il en était ainsi de la plupart des naturalistes jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle ; la notion de synthèse est relativement récente — le mot même de biologie ne date que de 1806 (Auguste Comte) — elle prend corps avec de Blainville, qui était originaire d'Arques et élève de Cuvier. La notion de milieu se développe et s'enrichit grâce aux botanistes géographes tels que Humbolt et Auguste de Saint-Hilaire, qui, dans la première moitié du XIX^{e} siècle, ont étudié surtout des formations et des aspects de la végétation : la forêt, la pampa, la savane, le marais. C'est aux botanistes voyageurs que revient le mérite d'avoir dégagé les aspects les plus extensifs de la végétation.

En 1880, l'inspecteur général de l'Agriculture Boitel publie son travail sur les *Herbages de France*, où il donne une liste des plantes qui les composent en fonction de leur milieu : il imprime une orientation nouvelle aux études. Sous l'influence des agronomes les travaux phytosociologiques vont alors s'intensifier dans un sens d'abord différent de celui des botanistes, mais en raison de l'interpénétration fatale de la science et de la technique, les deux points de vue devaient se rapprocher, jusqu'à faire aujourd'hui cause commune, ainsi que le montre l'évolution des recherches de ces trente dernières années.

Nous retrouvons à l'origine, les réserves et les oppositions qui ont présidé à l'épanouissement de toute science qui n'était plus dans la ligne des traditions universitaires. Il fallut attendre des années pour que l'on comprenne, dans les hautes sphères scientifiques, que le stade de *Scientia amabilis* de la botanique — comme de l'entomologie d'ailleurs — était dépassé. La notion du milieu est essentielle, elle commande notre vie et règle notre économie. En quoi cette étude est-elle inférieure à celle des éléments qui le composent ?

Nous avons connu, nous autres entomologistes, le temps — il n'est pas si lointain — où l'étude de la biologie des insectes était considérée comme une science de seconde zone. Quand on voit la place qu'elle a prise dans les congrès et les conférences, on se rend compte du chemin parcouru : elle y a maintenant une place prépondérante.

La notion de milieu en biologie animale est essentielle et peut-être encore plus précise qu'en biologie végétale ; aux végétaux sont en effet inféodés des espèces animales, qui sans elles ne sauraient se développer : les plantes constituent un milieu fermé que les entomologistes appellent biotope. Un champ de blé, de pommes de terre, de betteraves, de colza, un verger de pommiers, une plantation de peupliers, un bois de pins représentent autant de biotopes habités par des espèces propres. Les insectes les plus polyphages comme les hannetons ont leurs préférences, qui même peuvent évoluer avec l'état de la foliaison, en raison des variations de la contexture des feuilles.

Les attaques des scolytides sont en relation étroite avec la nature du bois et les éléments de réserve.

On peut dire que, dès 1880 jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale, la science a souffert de cette séparation des tâches, et de la conception platonicienne de la division en science pure et en science appliquée. Il a fallu toute l'autorité d'entomologistes remarquables comme Riley et Howard aux Etats-Unis, comme Berlese et Silvestri en Italie et comme mon éminent maître Paul Marchal pour imposer la doctrine nouvelle, réclamée par le développement de l'agriculture, auquel elle était directement profitable.

La pénétration coloniale posait d'autre part des problèmes humains, que seules des études de cet ordre pouvaient résoudre, qu'il s'agisse de la lutte contre les parasites de tous genres ou de la mise en valeur du sol.

La phytosociologie appliquée, de par sa définition même, ne pouvait rester statique. Là encore ce sont les Américains obligés de vivre dans des climats chauds, où la végétation évolue rapidement, qui ont accéléré le mouvement. Toute une catégorie d'agronomes avaient, d'autre part, besoin en Europe, de ces notions de groupements végétaux pour conduire rationnellement leur travail, ce sont les forestiers. L'impulsion que leur a donnée à cet égard, de 1920 à 1940, à la Direction de l'Ecole des Eaux et Forêts Philibert Guinier mérite d'être soulignée.

Du côté universitaire, nous voyons la phytosociologie prendre droit de cité en 1922 avec la thèse d'Allorge sur *Les Associations végétales du Vexin;* les études biologiques, malgré la création d'une chaire spécialisée, ne sont cependant qu'effleurées; on leur attribue un caractère trop descriptif; il faudra attendre jusque vers 1935 pour que se concrétise en Sorbonne l'enseignement de la génétique dont les rapports avec l'écologie ou l'étude du milieu sont si étroits.

Pendant ce temps, un botaniste normand, Auguste Chevalier, membre associé de notre Compagnie, parcourt le continent africain et l'Indochine et pose les bases de l'agronomie coloniale; il obtient la création d'une chaire au Muséum national et entre à l'Institut. Chaque année le fossé qui séparait le point de vue agronomique du point de vue scientifique se comble. L'accueil fait aux thèses de Lemée sur le Perche, de Jacquet sur la végétation des côtes normandes et à celle très récente de Jovet sur le Valois en apporte la preuve.

Parallèlement est mise en chantier, avec les crédits de la Caisse nationale de la Recherche scientifique, la carte de la végétation de la France au 1/200.000^{e}, qui est actuellement en cours d'exécution. Un grand nombre d'associations végétales sont dénombrées. On aura une idée de la complexité de la question quand on saura que si elles comportent cinq grands groupes : les rochers, éboulis et dunes, les mauvaises herbes, les groupements aquatiques, les pelouses et prés, les landes et bois, elles se répartissent en cent dix-sept alliances, en cinquante et un ordres et en trente classes.

Cette carte donne une répartition exacte des prairies, des cultures et des types de forêts : chênaies, hêtraies, pineraies, forêts de mélèzes, d'épicéas, etc...

Le Congrès de Botanique qui vient de se tenir à Stockholm

(1950), a montré que le stade descriptif, tel que le concevaient hier encore les botanistes universitaires, est dépassé, parce que le descripteur est acculé à la systématique ; sa classification est rigide et aboutit à un vocabulaire qui n'est utilisable que pour les initiés. Les agronomes, eux, sont expérimentateurs par définition, parce qu'ils ont à prendre des responsabilités vis-à-vis de la pratique : leur rôle, je devrais dire leur position sociale, ne se conçoit qu'à la condition d'être dynamique : ils humanisent la végétation. D'ailleurs, depuis longtemps, les forestiers leur ont ouvert la voie, puisque depuis François Ier (1535), les différents types de forêts sont soumis à un régime qui en réglemente l'exploitation.

Il est à noter que nous trouvons une évolution analogue du côté des sciences qui apparaissaient *a priori* statiques comme la pédologie ou étude des sols : de descriptive celle-ci tend chaque jour, sous l'impulsion des agronomes, comme notre collègue Hénin, à devenir expérimentale. La vocation des sols, leur destruction par les agents atmosphériques ou autres, leur épuisement, posent des problèmes humains qu'il importe de résoudre sous peine de subir des cataclysmes dont notre alimentation fera les frais. Vous nous avez signalé, Monsieur, à maintes reprises au cours de nos réunions scientifiques, le rôle dévastateur sur les collines de la région rouennaise des moutons et des chèvres, qui ne laissent subsister que les plantes ligneuses. Ici, ce n'est qu'un accident, dans les régions méditerranéennes c'est devenu un fléau, dont les conséquences sont graves pour les populations qui les habitent.

Je ne voudrais pas terminer ce tour d'horizon sur des problèmes qui n'ont que l'apparence d'être abstraits — parce que l'on ne prend pas la peine d'y réfléchir — sans essayer de définir la position de l'agronome vis-à-vis du phytosociologue, et sans donner quelques exemples qui en soulignent les tendances.

Si l'agronome a un souci constant du passage de l'analytique au synthétique, il a un besoin continuel de recourir à l'analyse pour améliorer la synthèse ; il ne se contente donc pas d'inventorier les espèces, de voir comment elles se groupent, il lui faut savoir comment elles vivent, d'où la nécessité de cultiver séparément les espèces dans des milieux différents et d'isoler les différentes formes d'une même espèce — les Jordanons des botanistes —. Les études des agronomes ne se font pas dans des herbiers (écotypes) mais dans le milieu même où les végétaux se développent.

C'est aux agronomes par conséquent que l'on doit en grande partie les progrès accomplis dans la notion d'espèce, en lui donnant à la fois sa signification statique et sa signification de réalité vivante.

Dans quelle mesure l'agronome peut-il modifier les conditions de vie des individus par des études de ce genre ? C'est ce que je voudrais montrer en analysant rapidement les recherches en cours dans notre province même sur les vergers et les prairies normandes.

Dans le premier cas, les incidences économiques ne peuvent être que très lentes parce qu'on s'adresse à des plantations cultivées suivant des traditions séculaires et parce que, de ce fait, on se trouve devant une situation juridique et sociale que seul le temps pourra modifier. Si cet état de choses assure la stabilité de notre pays, il n'en constitue pas moins, dans l'économie actuelle, un drame, car notre structure sociale et la législation qui régit la propriété rendent les transformations difficiles et gênent le développement rationnel de notre agriculture.

La culture du pommier à cidre dans les herbages n'est pas aussi ancienne qu'on pourrait le supposer, puisque son développement s'est fait entre le XIV^e^ et le XVII^e^ siècle : les ordres religieux y auraient joué un rôle prépondérant. Elle couvre dans le Calvados plus de 86.000 hectares, en en Seine-Inférieure 67.000 hectares dont 42.500 hectares pour le seul arrondissement de Dieppe.

Le professeur A. Chevalier a montré (1) « comment la culture du pommier confinée d'abord en Asie centrale et occidentale a gagné peu à peu les bords de la Méditerranée, puis toute l'Europe, enfin les différentes régions tempérées du globe ». Il a souligné « les transformations subies par le pommier, devenant un arbuste d'ornement en Asie orientale et au Japon et un arbre fruitier à fruits plus ou moins volumineux en Occident, puis produisant en Biscaye le pommier à cidre dont la culture s'est étendue au sud-ouest de l'Espagne, à la Normandie, puis à la Bretagne et à l'Angleterre et à d'autres contrées de l'Europe ».

On peut se demander dans ces conditions si le fruit que notre mère Eve présenta à notre premier père était bien une pomme comme le veut la tradition populaire. Ne serait-ce pas plutôt une grenade, fruit essentiellement méditerranéen, qui était certainement plus savoureux.

---

(1) Congrès de l'A.F.A.S., Rouen, 1921, p. 521.

En raison de la concurrence que l'arbre exerce vis-à-vis de la prairie, du coefficient de lumière qu'il lui prend, on est en droit de se demander si cette association est satisfaisante, et s'il ne serait pas préférable d'avoir, d'une part, des vergers organisés et, d'autre part, des prairies rationnellement conduites ? Que deviendrait la Normandie sans ses clos de pommiers ? direz-vous ! La recherche agronomique est là pour y répondre : l'évolution est inéluctable, elle se fera, mais elle sera longue : l'agriculture ne peut pas socialement avoir le rythme de l'industrie.

Le second exemple, la prairie normande, montre que les incidences peuvent être plus directes et les résultats très rapides. On sait la révolution agricole qu'a causée l'emploi des engrais, puis des herbicides, des hormones et des produits de défense des végétaux dans la culture des plantes annuelles et bisannuelles. Je souhaite, pour notre bien à tous, que l'exploitation des prairies bénéficie des mêmes progrès. Le temps est passé où l'on pouvait se contenter de voir l'herbe pousser; or si la France est en tête des nations pour la culture de la vigne, du blé, de la betterave, si elle a pris des initiatives agronomiques comme celle des Opérations Hannetons qui lui font honneur, si elle n'est pas en retard pour la qualité de son élevage, elle a une tâche immense à accomplir pour améliorer ses prairies, et, à cet égard, elle est nettement dépassée par la Hollande, l'Angleterre, la Belgique, la Scandinavie, qui, depuis longtemps, étudient les plantes fourragères. La Station galloise d'Aberyswyth sélectionne depuis 1920 Ray-grass, Dactyle, Fléole, Trèfles blanc et violet, comme on le fait chez nous pour le blé depuis 1880.

Je m'en voudrais dans cette croisade des prairies de ne pas citer ici les noms de deux éminents agronomes de notre ville, notre confrère Maurice Pellet et Louis Hédin, qui fut lauréat de notre Académie.

Dans les travaux de modernisation agricole du plan Monnet, les prairies occupent une place d'autant plus importante que, dans chacune de ces dernières années, 50.000 à 100.000 hectares de terres labourées ont été transformées en prairies. Se souvenant des difficultés de ravitaillement pendant la guerre, certains déplorent cette transformation de la production et préconisent le retour à la culture. Mais le fait est là : l'évolution fourragère de la France est une réalité et actuellement il n'est plus question de réfreiner

celle-ci, mais au contraire de chercher à l'accélérer dans le sens le plus favorable à l'économie du pays.

Et ceci me remet en mémoire la conversation que j'avais en 1943 avec un inspecteur de l'Agriculture, particulièrement qualifié dans ce domaine : « Si, me disait-il, on appliquait dans le seul département de la Manche, les méthodes de production fourragère en vigueur dans d'autres pays, on pourrait approvisionner Paris avec le supplément de matière grasse pendant trois mois! » Cette opinion est celle de tous les pastoralistes qui connaissent les magnifiques ressources du sol normand. L'expression des herbagers que me rapportait un ami : « les animaux y baignent dans l'herbe » prend un sens particulier quand on sait combien celle-ci est importante et a une croissance rapide dans la Manche. Or, l'on a reconnu maintenant que les bonnes méthodes d'exploitation, mises à l'épreuve en Normandie par MM. Pellet et Hédin, impliquent une herbe courte, les protéines se trouvant dans la pointe de l'herbe; contrairement à ce que nos paysans peuvent penser, l'excès d'herbe est donc défaforable et prouve que le chargement — c'est-à-dire le nombre de bêtes à l'hectare — est insuffisant, puisque avec l'herbe courte il devient possible d'élever deux et même trois bêtes à l'hectare au lieu de une avec l'herbe haute. Cette amélioration est basée sur un système très simple, la rotation des herbages, qui consiste, en cloisonnant les pâturages, à offrir toujours et successivement aux animaux de l'herbe tendre.

Les résultats récents obtenus à cet égard dans la région de Neufchâtel-en-Bray et aux environs de Dieppe, sont évocateurs, puisqu'en 1950 un herbage de 20 hectares a permis le passage de quatre-vingt-dix-neuf animaux et de vingt bêtons et d'obtenir, pour certaines bêtes, une augmentation de 150 kilogs de poids vif.

Nous sommes loin, on le voit, des herborisations des botanistes qui illustrèrent notre Compagnie, et qu'on rencontrait dans la campagne, la boîte métallique en bandoullière : c'était, dira-t-on, la belle époque, le temps où l'on pouvait encore regarder pousser l'herbe sans se préoccuper de savoir comment elle poussait; celui où les académiciens avaient des loisirs et pouvaient venir discuter chaque semaine à l'ombre du Parlement de Normandie, de questions innocentes qui les passionnaient. A quoi sert de récriminer ? Entraînés par le tourbillon du progrès, nous sommes condamnés à subir les événements; devant l'effacement, chaque jour plus grand,

de la personnalité, nous ne pouvons qu'unir nos efforts pour sauver à défaut de notre individu, au moins notre société. N'ayons pas d'illusions ! les exigences économiques seront chaque jour plus grandes, et il nous faudra, que nous le voulions ou non, réagir contre des habitudes et des pratiques ancestrales, sous peine de voir s'effriter davantage encore le bien-être, qui faisait notre raison de vivre.

La phytosociologie est, on le voit, au nombre des sciences qui occupent, sous l'impulsion des agronomes, une place de choix dans les préoccupations du moment : et déjà pourtant l'évolution de nos connaissances nous oblige à passer à un autre stade de la recherche, celui de l'association de l'animal qu'on élève avec le milieu qu'on cultive. La page n'est pas fermée qu'un nouveau chapitre de la biologie vient de s'ouvrir, les générations qui montent auront à le résoudre.

Les conditions économiques modifient la vie et les conceptions agronomiques ; sous peine de régresser, il faut prendre position devant les problèmes de l'heure qui, tous, sont complexes ; aussi, l'interpénétration des disciplines apparaît-elle à chaque instant plus nécessaire, de même que les échanges d'idées sur le plan international pour mettre en commun toutes nos ressources intellectuelles.

Je sais, Monsieur, que malgré vos goûts de botaniste, ces considérations ne vous ont pas échappé. Je connais trop votre réalisme pour penser autrement. A tous égards, par conséquent, l'Académie de Rouen doit se réjouir de vous voir entrer dans son sein : si c'est une vieille dame qui a beaucoup d'expérience, elle a toujours à apprendre et surtout dans le domaine de votre activité scientifique, où l'accélération est la règle, et le développement de la puissance le véritable but.

HOMMAGE A NOS MORTS

Le Général SCHUHLER

(1866-1946)

Les étapes de sa carrière attestent la valeur du général Schuhler. Il naquit en 1866 dans les Vosges. Colonel à la guerre de 1914, il commanda le 7e Tirailleurs, puis la 2e Brigade marocaine. Nommé général de Brigade en 1918, il contribua à la libération de la Tchécoslovaquie ; général de Division en 1925, il prit le commandement de la Division d'Alsace jusqu'en 1928, date de sa retraite. Cinquante-deux années de services, vingt-deux campagnes, huit citations à l'Ordre de l'Armée, des décorations françaises et étrangères nombreuses, s'ajoutant au grade de Grand Officier de la Légion d'honneur portent le témoignage d'une carrière militaire brillante.

Retiré à Rouen, il consacra son activité à la Croix-Rouge française, dont il fut le délégué régional adjoint. En 1931, le Gouvernement lui confia le poste de commissaire pour l'Algérie à l'Exposition coloniale.

On lui doit de nombreux mémoires sur des questions militaires : *Bizerte, port de guerre, l'Offensive allemande, Défense de Toul, Souvenirs sur l'Occupation de la Ruhr, la Tchécoslovaquie après l'Armistice.* Il restera surtout l'auteur d'un volume intitulé : *Trois Commandements sur le Front français*, avec le sous-titre : « Un Régiment de la Division Fayolle. Une Brigade de la Division marocaine. Une Division nord-africaine. » Ces souvenirs, d'une forme claire, simple, apportent une riche contribution à l'Histoire de la guerre de 1914.

Il accepta de devenir conférencier. Plus de quarante villes le reçurent et applaudirent ses évocations précises et pittoresques, qu'illustraient des projections : *D'Alger aux Oasis de Mzab, la Kabylie, l'Aurès, la Tchécoslovaquie, l'Algérie économique.*

L'Académie de Rouen l'accueillit le 5 juillet 1935. Il choisit pour thème de son discours de réception : *Le Général du Barail et ses « Souvenirs d'Algérie »*. A l'entendre, contant avec émotion la vie d'aventures et de batailles de ce grand officier, on devinait son culte de l'action héroïque, sa nostalgie du pays où il commanda les escadrons de spahis, les divisions de cuirassiers, « troupe dévouée, aimante et aimée ». M. Henri Paulme, dans son discours en réponse, évoqua la carrière du général Schuhler, « beau soldat de France », digne de représenter dans notre Compagnie le prestige de l'Armée : il fit de lui un portrait vrai et nuancé.

Ceux qui l'ont connu n'oublieront pas notre collègue : la solide énergie physique, la petite taille, l'œil vif, la démarche de chasseur à pied, la courtoisie jamais en défaut, tout traduisait chez lui l'entrain, l'autorité, le caractère noble et généreux de l'homme aimant d'une même ferveur l'action du chef, la culture de l'esprit : il commandait la sympathie.

L. LETELLIER.

Le Docteur MAURICE LEMESLE

(En littérature : MAURICE GERMAIN)

(1888 - 1949)

Il naquit à Fécamp en 1888, fit ses études de médecine à Rouen et, en 1913, s'installa à Darnétal. Sa science professionnelle et son dévouement aux œuvres sociales lui gagnèrent vite la confiance. Bien qu'il eût été exempté de toute obligation militaire, il fut, sur sa demande, affecté, en 1915, dans le « service armé » et envoyé aux ambulances du front : il reçut en 1917 la Croix de Guerre. Démobilisé, il vint habiter Rouen où, plus que jamais soucieux du progrès social, il consacra une partie de son activité aux œuvres assurant la dotation des orphelins et la lutte contre la tuberculose.

Le problème de la paix entre les peuples lui apparaissait l'un des plus graves de l'heure présente : convaincu, en outre, qu'il convenait d'écouter les revendications du monde des travailleurs, il n'hésita pas à se mêler aux luttes de la politique. Il prit part à la fondation du « Parti démocratique français », y devint un membre écouté du Conseil national et, plusieurs fois, fut délégué aux congrès du « Secrétariat international des Partis démocratiques européens ». Un journal fut fondé par ses soins à Rouen, *Le Démocrate de Normandie*, dont il assura les fonctions de co-directeur et de rédacteur. Deux fois même, aux élections législatives, en 1932 et en 1934, ses amis le décidèrent à devenir le candidat du « Parti » pour la circonscription de Rouen.

Les œuvres littéraires qu'il publia sous le nom de Maurice Germain furent bien accueillies. Son premier romau, *Ludovic Soyer et sa Mère*, analyse le cas d'un adolescent sévèrement élevé par une mère autoritaire, jalouse de le garder près d'elle, pendant qu'une jeune fille subit, comme lui, la même tyrannie maternelle : ces deux êtres jeunes, chétifs, timides deviennent incapables d'affirmer leur personnalité et de saisir le bonheur qui s'offre à eux. D'autres œuvres parurent, sur des thèmes variés : *Un Fort parmi les Faibles*, comédie dramatique ; *Quelques Jours en Lorraine et en Alsace*, impressions recueillies de Verdun à Colmar par Metz et Strasbourg ; *Un Roman manqué*, écrit après un séjour en Autriche, où il venait de rencontrer le chancelier Dolfuss ; *Le Rêve acharné*, notations précises, révélant le courage et l'abnégation des hommes généreux qui, dans l'ombre, sans souci d'aucune gloire, ignorés même par ceux qui en bénéficient, « rêvent » d'atténuer la souffrance des faibles et se sacrifient pour eux.

L'Académie de Rouen l'accueillit le 21 janvier 1932. Son discours de réception fit revivre Charles Lemesle, son homonyme sans parenté, né à Rouen en 1731. Armateur, négociant, théoricien du commerce et initiateur dans les questions du commerce colonial, écrivain, membre de l'Académie de Rouen, poète qui chanta la conquête de l'Angleterre par les Normands, ce curieux personnage méritait d'être remis en lumière.

Le Dr Lemesle était président de l'Académie lorsque les armées allemandes que ses écrits avaient souvent condamnées envahirent la France. Il jugea prudent de quitter Rouen et se fixa à Auch. C'est là qu'il mourut en 1949.

De nombreux amis gardent fidèlement son souvenir. Plus encore que sa brillante culture, ils se rappellent sa valeur morale, sa générosité, son souci de la justice, ses efforts sans cesse renouvelés pour assurer plus de bonheur aux humbles et aux faibles.

L. LETELLIER.

Le Docteur RAYMOND JOUSSEAUME

(1890 - 1949)

La mort du Dr Raymond JOUSSEAUME stupéfia les Rouennais. On l'avait rencontré peu de jours avant dans les rues de notre ville. Et, brusquement, la nouvelle se répandit et tous se rendirent compte du vide que laissait cette disparition.

Peu de médecins occupaient une place aussi importante dans des activités différentes. Il l'occupait sans ostentation, d'une façon profonde et efficace.

Jousseaume était né à Angers en 1890 ; sa mère, Mlle Lemaignan, était issue d'une vieille famille rouennaise.

C'est à Paris qu'il fit ses études de médecine, gravissant régulièrement les échelons qu'il s'était tracés. Interne des hôpitaux de Paris, il passa sa thèse en 1925 ; la guerre de 1914 avait fait dans ses études une longue coupure. Il s'y comporta brillamment, gagnant la Croix de Guerre avec deux citations.

Nommé oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Rouen en 1928, il entre en 1933 comme professeur à l'Ecole de Médecine. Mobilisé en 1939, il recevait, quelques mois plus tard, la Légion d'honneur.

En 1945, il est nommé directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Rouen et, à peu près à la même époque, il devient président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins.

Jousseaume aimait passionnément le travail et, à côté de communications dans les sociétés scientifiques, il préparait un important chapitre destiné à l'*Encyclopédie médico-chirurgicale*.

Malgré une clientèle nombreuse et particulièrement choisie, il travaillait et publiait sans se laisser absorber par son seul rôle de dispensateur de soins.

Son esprit pétri d'humanisme, curieux de tout, le sollicitait vers des activités très diverses dans les différentes sociétés savantes de notre ville. Un an avant sa mort, il était reçu dans notre Compagnie.

Sous une apparente impassibilité, c'était un sensible qui cachait ses émotions et sous un masque souvent austère on découvrait l'affabilité de l'homme du monde.

A l'Ordre des Médecins, il fournissait un travail considérable, ignoré de bien de ses confrères.

Aux hôpitaux, il venait de réorganiser le service d'oto-rhino-laryngologie transporté à l'Hôtel-Dieu.

A l'Ecole de Médecine, il avait brillamment défendu les écoles provinciales dans des interventions auprès du Ministère de l'Education nationale.

Chez lui, associé à une compagne de valeur, il représentait un bel idéal de chef de famille.

Sa culture, la noblesse de son caractère, joints à une spiritualité chrétienne permettaient à ses enfants de trouver en lui un modèle. Cruellement éprouvé dans sa famille et dans ses biens au moment des bombardements, il ne s'est jamais plaint.

En pleine activité, il nous a quittés n'ayant pas soixante ans. Nous ne l'aurons jamais connu diminué et nous sentions tous qu'il était destiné à occuper dans les activités médicales, littéraires et archéologiques de notre ville des places toujours plus importantes.

Il nous laissera le souvenir d'un travailleur, d'un médecin dévoué aux intérêts supérieurs de la profession, d'un humaniste et d'un honnête homme.

P. HELOT.

M. GEORGES LAISNEY

(1883-1950)

Georges Laisney, né à Coutances le 6 mars 1883 et décédé à Rouen le 16 juillet 1950, a consacré toute sa vie, tant professionnelle que littéraire, à la Normandie et à Rouen.

Après avoir achevé ses études au lycée de sa ville natale, il fit des séjours en Angleterre et à Jersey, afin de se perfectionner dans la langue anglaise. Il suivit ensuite les cours de l'Université de Caen. Devenu agrégé de l'Université, il enseigna successivement à Saint-Lô et, à Rouen, au Lycée Corneille. La majeure partie de sa carrière se passa donc dans notre ville où sa conscience professionnelle et son affabilité le firent aimer, tandis que son talent de poète, voilé d'une infinie délicatesse de pensée et d'expression, lui valait la chaude sympathie de toute une élite.

Dès 1907, il avait publié la *Première Chanson*, un très court recueil dans lequel il exprimait, dans une forme déjà impeccable, les sentiments sains et à peine avoués d'un cœur qui se sent ému pour la première fois. Ce furent ensuite, en 1911, les charmants poèmes consacrés à Coutances, sous ce titre d'ensemble : *Ma petite Ville*. La guerre apporta une interruption à son labeur. Affecté à la division navale de Syrie, il faillit périr, au retour du Proche-Orient, dans le naufrage du paquebot *Athos*, torpillé en 1917.

Les hostilités terminées, il reprit les tâches commencées et les rêves un instant suspendus. Les quinze ballades intitulées : *La Noce devant le Photographe*, révèlent un artiste nouveau, primesautier, pince-sans-rire même, mais excellent observateur et sachant couler dans des vers légers une émotion de la meilleure qualité. Il devait compléter, quelques années plus tard, son œuvre poétique par un recueil de *Rimes couleur de temps perdu* dont le titre seul était déjà une charmante trouvaille et le ton celui des madrigaux du temps de Louis XV. Ce furent, enfin, il y a quelques mois, *les Demoiselles du Bon Dieu*, tout petit livre dans lequel il avait croqué de façon délicieuse les silhouettes de deux vieilles dévotes et décrit aussi le cadre, touchant dans sa vétusté, de son cher Coutances. Excellent dessinateur, peintre à l'occasion, le poète avait illustré lui-même ce dernier recueil et son crayon s'avérait aussi spirituel que sa plume.

Le prosateur, chez lui, n'était pas moins habile. Nous lui devons un volume intitulé : *Quelques Histoires de chez Gustave*, enjouées et bien faites pour dérider la gravité normande. Historien, il écrivit un très beau livre sur la partie occidentale de la Province : *Du Raz-Blanchard aux Vaux-de-Vire*, puis une *Histoire de Normandie* destinée aux écoles et même à bien des Normands qui ont cessé d'en user les bancs. Sa ville natale, enfin, lui inspira un ouvrage excellent, monument d'enthousiasme, de gratitude et aussi de science historique, intitulé : *Portrait de Coutances*. L'amour du terroir y sourd à chaque ligne. C'est, en prose, le chef-d'œuvre de son auteur.

Georges Laisney a donné à la Normandie, à toute la Normandie, le meilleur de lui-même. Il a fait pour son Cotentin, si prenant, une œuvre analogue à celle que Francis Yard consacra au Pays de Bray. Son œuvre est saine, noble, grande comme était le cœur de l'homme. Il convient d'autant mieux de l'affirmer, maintenant qu'il n'est plus,

que son extrême modestie et sa timidité n'ont pas toujours permis de lui rendre, de son vivant, l'hommage qu'il méritait.

L'Académie de Rouen forme le vœu que la Ville de Rouen, qu'il a si longuement et si fidèlement servie, rende à ce poète délicat, à cet historien consciencieux un tribut de gratitude en donnant son nom à une des nouvelles rues de la cité.

RENÉ HERVAL.

M. EDMOND PERRÉE

(1870-1950)

Sa vie entière fut consacrée au service du Commerce et de l'Industrie. Né le 24 janvier 1870 à Damville (Eure), il entra en 1904 à la Chambre de Commerce de Rouen qui lui confia les postes d'archiviste-bibliothécaire et de secrétaire général de la IIIe Région économique. Il devint secrétaire administratif du Comité régional des Conseillers du Commerce extérieur, correspondant de la Société de Statistiques de Paris et contribua à la fondation des cours municipaux de sténographie commerciale où, plusieurs années, il assura l'enseignement du cours supérieur. Officier de l'Instruction publique, Chevalier du Mérite agricole, médaillé d'honneur du Travail, Officier de l'Ouissam Alaouite, il ne prendra sa retraite qu'en 1947.

Connaissant, grâce à ses fonctions, toutes les questions économiques, il écrivit chaque semaine au *Journal de Rouen* des chroniques qu'il signait : « E. Charles-Pierre », sur l'activité des industries normandes, le développement et l'avenir du port de Rouen. Ces études précises, documentées, furent maintes fois reproduites par les revues et les journaux, à Paris ou à l'étranger : *Le Temps, Le Journal des Débats, La Revue des Deux-Mondes, Le Revue politique et parlementaire, L'Economiste français, Le Bulletin des Halles, Le Bulletin de la Chambre de Commerce française en Suède.* Elles furent même citées comme un témoignage sûr à la tribune de la Chambre des Députés.

En plus de ces études techniques, M. Edmond Perrée était curieux de la littérature normande et du théâtre : sa riche bibliothèque lui avait permis une lecture immense. L'Académie de Rouen le reçut en 1921. Il prit pour thème de son discours de réception : *La Consommation et la Réglementation du Bois et des Charbons dans la Région de Rouen.*

Une extrême modestie, une naturelle timidité, un constant souci de l'exactitude dans ses propos maintes fois l'empêchèrent de mettre à profit les réserves de sa vaste érudition. Ceux qui le connurent s'accordent pour louer chez lui les qualités du parfait honnête homme, consciencieux et dévoué.

L. LETELLIER.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

TABLEAU DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 1950 5

Mme Emile GADON 9

CHRONIQUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE :

Année 1945, par M. le Chanoine LETELLIER 11
— 1946, par M. Georges LAISNEY 13
— 1947, par M. Georges LAISNEY 16
— 1948, par M. le Chanoine LETELLIER 18
— 1949, par M. le Chanoine LETELLIER 20
— 1950, par M. le Chanoine LETELLIER 22

PRIX DE L'ACADÉMIE :

Année 1945 25
— 1946 26
— 1947 27
— 1948 28
— 1949 29
— 1950 29

DISCOURS DE RÉCEPTION :

Discours de réception du Dr Paul HÉLOT (8 décembre 1945) : *Des Médecins du temps de Molière aux Médecins du temps futur* 33

Réponse de M. Robert RÉGNIER : *Le Muséum national et la Muséologie des Sciences naturelles. Rouen Ville-Musée* 49

Discours de réception de Mlle DUPIC (23 mars 1946) : *Un Manuscrit de la Bibliothèque de Rouen : « L'Ovide moralisé »* 67

Réponse de M. Pierre CHIROL : *L'Envers d'un Mécène...* 79

Discours de réception de M. R. ROUAULT DE LA VIGNE (7 juin 1947) : *Quelques Livres de Raison de Normandie* 101

Réponse de M. René HERVAL : *L'Abbé J.-J. Gautier et l'Essai sur les Mœurs champêtres* (1787) 121

Discours de réception de M. Georges FAYARD (1er juillet 1947) : *La Mer et la Musique* 133

Pages

Réponse du R. P. Dom DAVID : *La Poésie de l'Eau dans la Mélodie grégorienne* 147

Discours de réception de M. Victor BOUTROLLE (25 octobre 1947) : *La Patrie française*..... 155

Réponse de M. le Chanoine COUTAN : *Le Notaire à travers la Littérature* 177

Discours de réception de M^lle^ LE CACHEUX (22 novembre 1947) : *Un Médecin philosophe au XVIII^e^ siècle : Le Normand Tiphaigne de la Roche*..... 189

Réponse de M. René HERVAL : *De quelques pressentiments de découvertes* 207

Discours de réception de M. René ETIENNE (20 décembre 1947) : *L'Economie « entravée » à Rouen*..... 221

Réponse de M. René HERVAL : *Grandeur et Décadence des Monnaies* 237

Discours de réception de M. A. HAUMESSER (10 juin 1948) : *A l'Instar des Cathédrales. La Conception d'une Symphonie* 249

Réponse de M. Marcel LANQUETUIT 261

Discours de réception de M. Pierre-M. LEFEBVRE (19 juin 1948 : *Aspects de Rouen au XVIII^e^ siècle*..... 265

Réponse de M. Robert-C. FLAVIGNY : *Folklore et humanisme dans la Vie provinciale*..... 281

Discours de réception de M. Georges OLIVIER (7 juillet 1948) : *Merveilles et Mystères du Monde des Oiseaux*.. 295

Réponse de M. Robert RÉGNIER : *Souvenirs ornithologiques*. 319

Discours de réception de M. Louis LEMARIGNIER (10 novembre 1948) : *Météorologie et Astrophysique*..... 331

Réponse de M. M. PELLET : *Le Procès de la Lune*..... 345

Discours de réception du D^r^ JOUSSEAUME (26 février 1949) : *La Vie tourmentée de Théophraste Renaudot, Médecin et Journaliste* 361

Réponse du D^r^ Paul HÉLOT..... 375

Réception de M. Raymond QUIBEL, artiste peintre (11 février 1950) 387

Discours de réception du D^r^ ROBIN (24 juin 1950) : *Action sanitaire et sociale de la France en Indochine*..... 391

Réponse du D^r^ NEVEU : *Aspects médicaux-sociaux dans les Colonies*..... 403

Discours de réception de M. F. BLANCHET (9 décembre 1950) : *De la Diligence à l'Autorail : Paris-Rouen-Le Havre*..... 415

Réponse de M^lle^ J. DUPIC : *Bourgeoisie rouennaise au Siècle des Chemins de Fer*..... 429

Pages

Discours de réception de M. Jacques LIGER (13 janvier 1951) : *Quelques Aspects de la Physique moderne*.... 441

Réponse de M. Robert RÉGNIER : *Aspects agronomiques de la Phytosociologie* 455

HOMMAGE A NOS MORTS :

Le Général SCHUHLER, par M. le Chanoine LETELLIER.... 467

Le Dr Maurice LEMESLE, par M. le Chanoine LETELLIER.. 468

Le Dr Raymond JOUSSEAUME, par M. P. HÉLOT..... 469

M. Georges LAISNEY, par M. René HERVAL..... 470

M. Edmond PERRÉE, par M. le Chanoine LETELLIER..... 471

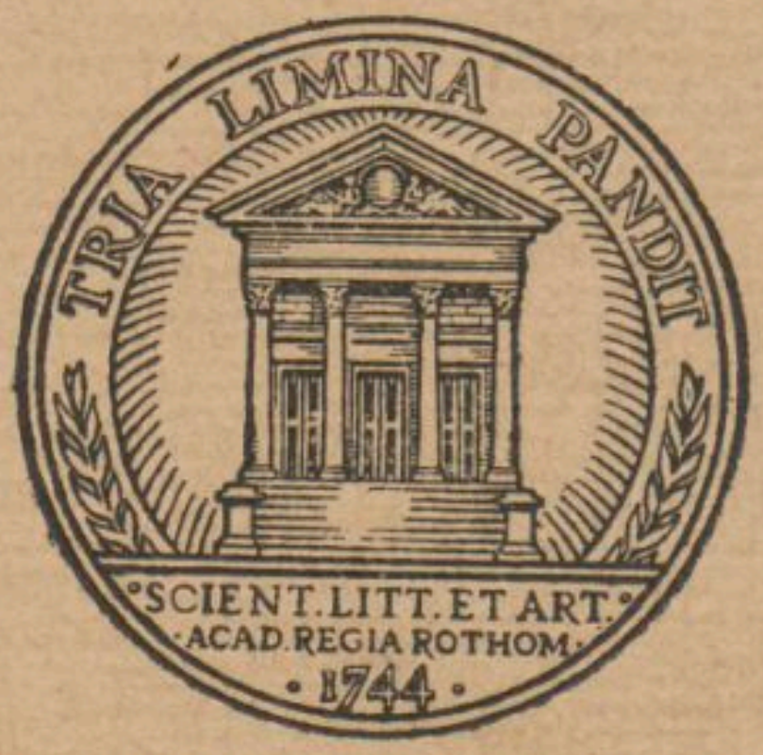

Imp. LAINÉ, Rouen ♦♦